





mond  
40  
rue  
des Lois  
Toulouse  
22-88-03









ÉTUDE  
SUR LES  
SÉPULTURES BARBARES  
DU MIDI ET DE L'OUEST DE LA FRANCE





RAYMOND  
E  
T  
V  
E

Inu. 640.

H40/3

# ÉTUDE

SUR LES

# SÉPULTURES BARBARES

DU MIDI ET DE L'OUEST DE LA FRANCE

---

## INDUSTRIE WISIGOTHIQUE

---

Avec 35 Planches, une Carte et de nombreuses Figures dans le texte,

PAR

C. BARRIÈRE-FLAVY

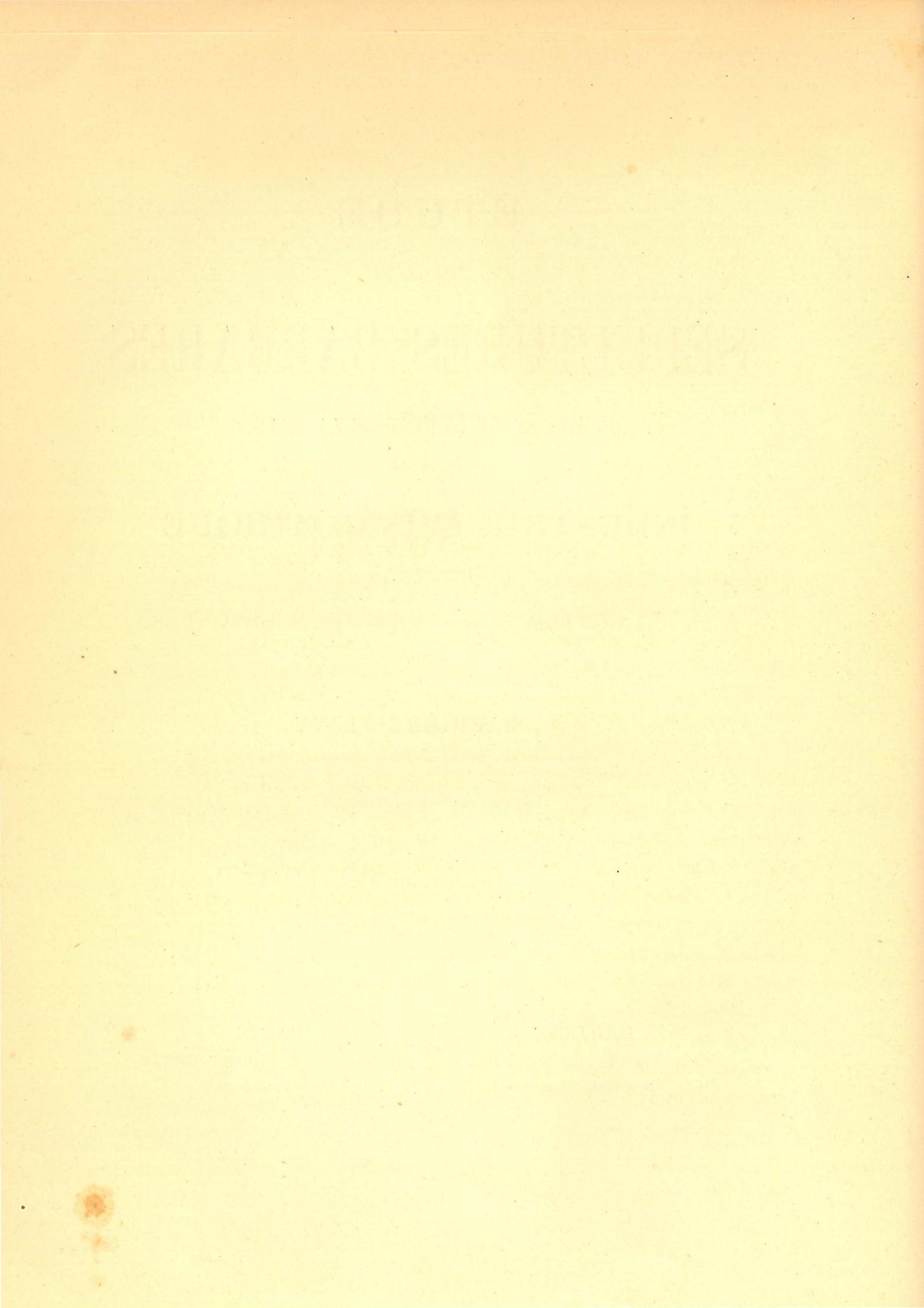
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE  
DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES D'ÉCOSSE.  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE,  
ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

---

TOULOUSE  
P.-Éd. PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
45, RUE DES TOURNEURS.

PARIS  
ERNEST LEROUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE.

1893



## PRÉFACE

---

L'époque des invasions barbares, qui occupe maintenant une place importante et justement méritée dans les études archéologiques, était, il y a un demi-siècle, généralement méconnue en France et dans le Midi en particulier. Tout ce qu'on ne pouvait raisonnablement attribuer aux Romains devait appartenir aux Gaulois. On rapportait à l'un ou à l'autre de ces peuples les nombreux objets qui se rencontraient fréquemment dans les cimetières antiques.

L'abbé Cochet a été le premier en France qui ait révélé l'existence d'une période de plusieurs siècles, placée entre l'époque gallo-romaine et le moyen âge, et durant laquelle des peuples venus d'Orient, portant des noms divers, après s'être implantés sur notre sol, y ont laissé des témoignages nombreux et d'un puissant attrait, non seulement de leur séjour en Gaule, mais aussi de leur industrie et de leur civilisation.

Ces horizons nouveaux dévoilés à la science, un champ si vaste offert tout à coup à l'exploitation intellectuelle, la découverte de manifestations incontestables d'un art jusque-là inconnu émurent d'abord le monde savant. Puis, la profonde érudition de l'abbé Cochet, les preuves indéniables qu'il apporta à l'appui de son système, déterminèrent à regarder les Barbares comme auteurs et importateurs de ces monuments vraiment artistiques, constituant ainsi une branche nouvelle de l'archéologie et avec laquelle la science devait désormais compter.

L'abbé Cochet a fait école; plusieurs de ses disciples ont aujourd'hui un nom connu dans toute l'Europe. L'archéologie barbare prend de jour en jour un développement considérable, grâce aux fouilles méthodiques, aux recherches approfondies, grâce surtout aux études comparatives.

Les ravages du temps, les révolutions ont fait disparaître dans certaines contrées jusqu'aux moindres vestiges des monuments élevés aux différentes époques du moyen âge. C'est dans le sol, « le plus complet, le plus vrai des livres<sup>1</sup>, » que l'on doit rechercher ces révélations infaillibles de tout un passé oublié depuis de longs siècles. Les entrailles de la terre recèlent les plus précieuses comme les plus étonnantes productions d'une industrie dont on chercherait vainement ailleurs une trace quelconque.

Tout ce que le Barbare portait avec lui, tous les ustensiles dont il faisait usage se retrouvent à peu près intacts dans les sépultures de cet âge. Cet ensemble de pièces, appelé mobilier funéraire, constitue le complément obligatoire de toute tombe franque, burgonde, wisigothe, et forme un fonds d'étude extrêmement remarquable au point de vue de la métallurgie, de l'orfèvrerie, de la verrerie et de la céramique des Barbares.

De sépultures consciencieusement explorées, l'antiquaire fait pour ainsi dire sortir le Franc ou le Wisigoth revêtu de ses armes ou de ses ornements, tel qu'il était au moment de son arrivée sur le territoire de la Gaule. Les fouilles bien pratiquées font revivre dans le présent toute une époque dont il est de nos jours fort difficile de se faire une idée juste et vraisemblable; elles nous montrent ces Barbares avec leurs coutumes et leurs croyances, leurs manières de vivre, de se vêtir et de combattre.

« Ce que je cherche au sein de la terre, — disait l'abbé Cochet, — c'est une pensée. Ce que je poursuis à chaque coup de pioche de l'ou-

1. Abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 4.

vrier, c'est une idée; ce que je désire recueillir avec ardeur, c'est moins un vase ou une médaille qu'une ligne du passé écrite dans la poussière du temps, une phrase sur les mœurs antiques, les coutumes funèbres, l'industrie romaine ou barbare; c'est la vérité que je veux surprendre dans le lit où elle a été couchée par des témoins qui ont à présent douze, quinze ou dix-huit cents ans...

« Les vases, les médailles, les bijoux n'ont de prix ou de valeur qu'autant qu'ils révèlent eux-mêmes le nom ou le talent d'un artiste, le caractère ou le génie d'un peuple, en un mot la page perdue d'une civilisation éteinte. Voilà surtout ce que je poursuis au sein de la terre. Je veux y lire comme dans un livre : aussi j'interroge le moindre grain de sable, la plus petite pierre, le plus chétif débris; je leur demande le secret des âges et des hommes, la vie des nations et les mystères de la religion des peuples<sup>1</sup>. »

Chaque objet recueilli auprès des ossements de ces Barbares trahit une pensée, une inspiration propre soit à un artiste, soit à une race ou même à une école. Souvent il indique une pratique religieuse, un usage constant chez un peuple et parfois peut-être une mode qui naît et se développe dans une région pour disparaître bientôt et être remplacée par un nouveau produit de l'imagination d'un autre artiste.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, quelle impression à la fois étrange et indéfinissable l'archéologue, passionné dans ces recherches, ne ressent-il pas, lorsqu'un heureux coup de pioche amène à la surface du sol des débris d'ossements humains, de dalles sépulcrales, des fragments de fer ou de bronze, caractérisant l'existence d'une sépulture barbare? Quelle émotion vraie n'éprouve-t-il pas en présence d'une tombe ouverte, où reposent les restes, parfois à peine reconnaissables, d'un guerrier barbare encore paré de ses armes et de ses ornements qui faisaient autrefois sa force ou flattaient son orgueil?

1. Abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 3.

Arrive-t-il à l'antiquaire d'y recueillir des objets décorés des divers emblèmes du christianisme, avec quelles précautions, avec quel respect même ne fouillera-t-il pas cette sépulture chrétienne, dans la crainte de troubler un ancêtre dans son long sommeil de quatorze siècles.

Si de semblables découvertes suggèrent de profondes réflexions, quels enseignements ne fournissent-elles pas encore? Ici, la majesté de la mort dans une tombe épargnée par les outrages des siècles et la main des hommes; là, la vanité des choses humaines dans l'humble fosse d'un puissant de cet âge, dans la grossière sépulture de la belle et fière compagne d'un chef barbare redouté; partout la décomposition, la désagrégation complète de notre corps. « La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, — a dit Bossuet, — et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure<sup>1</sup>. »

Ces impressions, ces sentiments divers, nous les avons éprouvés dans le cours des recherches dont nous publions aujourd'hui le résultat.

La grande quantité de documents que nous avons eue entre les mains et qu'il nous a été donné d'étudier a présenté parfois des difficultés dans la détermination de leur caractère et la classification de leur espèce. Des avis, des conseils donnés avec une extrême bienveillance par des antiquaires expérimentés et d'une compétence généralement reconnue nous ont été quelquefois d'un puissant secours.

Nous avons essayé de dégager de cette profusion de faits et d'objets de toute nature un ensemble qui constitue la présente Etude. Notre préoccupation a surtout été dirigée vers un double but : donner un exposé clair, peu étendu et complet à la fois de l'histoire de l'établissement des Wisigoths en Gaule, et une étude approfondie de l'industrie de ces Barbares.

Notre travail sera divisé en trois parties, comprenant chacune des chapitres, des paragraphes et des sections.

1. Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.

La première, purement historique, traite en quelques pages des invasions barbares en Gaule aux premiers siècles de notre ère. Les migrations des Goths à travers l'Europe, leur établissement au Sud de la Loire, sur les bords de la Garonne, comportent de plus longs développements.

Bien que nous n'ignorions pas que le système attribuant aux *Cagots* des Pyrénées une origine gothique soit aujourd'hui à peu près abandonné, un examen attentif nous porte cependant à le considérer comme parfaitement acceptable, précisément à cause de la parenté ethnique de ces singuliers habitants des montagnes avec les peuples goths, établie surtout par le nom caractéristique qu'on leur donnait au moyen âge. Ecartés de toute société, ils devaient forcément se trouver relégués au nombre de ceux qui en étaient aussi exclus; de là leur assimilation avec les lépreux. De ce que les Cagots se trouvaient mêlés peut-être aux lépreux, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils le fussent eux-mêmes, et encore moins qu'on doive les considérer comme les seuls, les véritables lépreux, parias de la société au moyen âge.

Nous nous efforçons ensuite d'établir que les cimetières barbares du Midi et de l'Ouest ne renferment que les restes des peuples wisigoths à l'exclusion des Francs. Cette manière de voir rencontrera certainement des contradicteurs; puissent les arguments mis en œuvre pour la démonstration de cette thèse faire partager à nos lecteurs la conviction que nous nous sommes faite à la suite de nos laborieuses recherches.

La seconde partie se composera de l'étude comparée de tous les produits recueillis dans les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest. Les armes, les pièces de fer et de bronze, les bijoux, les vases, les verres, les objets de toute nature y seront décrits dans leurs moindres détails et mis en parallèle avec leurs similaires provenant des autres provinces de la France et de l'Étranger. Nous rechercherons, en outre, les éléments divers qui nous paraissent entrer pour une plus ou moins grande part dans la confection et la décoration si complexe de ces objets barbares.

La troisième partie comprendra une description aussi précise que possible, une sorte de monographie de chacun des cimetières barbares découverts jusqu'à ce jour dans l'ancien royaume des Wisigoths. Ce dernier chapitre, divisé en huit sections, a nécessité, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte, des investigations extrêmement minutieuses, longues et souvent difficiles.

Les dessins insérés dans le texte, les planches qui accompagnent cette Etude ne sont pas dus au crayon d'un maître; tout côté artistique en a même été banni. Mais les modestes croquis que nous publions ont tout au moins le mérite d'être scrupuleusement fidèles, de ne rien ajouter, de ne rien ôter ou modifier à l'œuvre de l'artiste barbare : ils offrent une reproduction exacte des pièces de toute sorte, avec leurs qualités ou leurs imperfections<sup>1</sup>.

La carte que nous avons cru devoir joindre à ce travail a été levée avec le plus grand soin. Le lecteur pourra ainsi, dans un coup d'œil d'ensemble, se faire une idée du nombre et de la diffusion des stations barbares wisigothiques dans le Midi et l'Ouest de la France.

Nous ne nous sommes point contenté d'observations purement superficielles, ne nous en rapportant jamais uniquement aux renseignements qui nous étaient fournis, ni aux notes et brochures manuscrites ou imprimées que nous avons consultées. Partout, sur tous les points, nous avons voulu nous rendre un compte exact de l'authenticité de nos indications et de la provenance des objets funéraires qui nous étaient présentés. En maint endroit, nous nous sommes transporté dans les localités indiquées, étudiant la nature du sol et recherchant des vestiges de sépultures présumées, poursuivant pas à pas, de propriété en propriété et parfois de district en district, la trace de pièces recueillies depuis longtemps, transmises de main en main, et dont l'examen nous paraissait

1. La légende de chaque planche mentionne la provenance de l'objet et la collection publique ou privée où nous l'avons étudié. Certaines pièces, dépourvues de toute indication, sont aujourd'hui perdues ou dispersées.

indispensable pour déterminer l'existence d'une station barbare dans un lieu donné.

Ces recherches, parfois stériles, nous ont souvent procuré la satisfaction de retrouver des cimetières ignorés.

Les notes que nous transcrivons sur les sépultures barbares ont généralement été rédigées sur les lieux mêmes; les dessins sont presque tous pris sur les originaux; les exceptions ne portent que sur les objets dont on n'a conservé que des croquis ou des photographies.

Un certain nombre de cimetières que nous signalons n'ont jamais été explorés; la plupart ont seulement livré une ou deux tombes. Il serait à désirer que des fouilles sérieuses fussent pratiquées sur divers points; elles donneraient, pensons-nous, une précieuse et abondante moisson.

En terminant, nous ne saurions négliger d'adresser l'expression de notre profonde gratitude aux Présidents des Sociétés savantes, aux Conservateurs des Musées, aux Archivistes des départements que nous avons visités; enfin, à plusieurs érudits archéologues et amateurs qui ont bien voulu, avec une extrême obligeance, mettre à notre entière disposition leurs publications, leurs notes et leurs collections.

1<sup>er</sup> octobre 1892.

C. BARRIÈRE-FLAVY.

---



## INTRODUCTION

---

M. le baron de Baye a eu l'exquise obligeance de nous adresser les quelques lignes d'introduction qui suivent. Le lecteur lira assurément avec un extrême intérêt les considérations d'une haute portée tracées avec la délicatesse et la solide érudition de notre éminent collègue.

Sur la carte historique de l'Europe au quatrième siècle, le tiers de sa surface, formant la partie la plus orientale, est occupé par un ensemble composé de peuples divers, répandus sur une immense étendue. Ce vaste périmètre comprend les terres situées entre l'Océan Sarmatique, le Palus Méotides et le Pont-Euxin. Au sud, il est borné par ces deux dernières mers et par l'Ister. Au sud-est, par le pays des Alains. A l'Est, il est séparé des Finnois par le Tanaïs. La Theiss et la Vistule forment ses limites à l'ouest. C'est l'empire goth, sous Hermanaric, en 350. Ce territoire n'était pas exclusivement habité par des Goths; on y comptait aussi les peuples soumis à leur domination. Alors, le sud de la Scandinavie appartenait aux Gutes ou Goths qui représentaient la portion de cette nation demeurée dans le berceau d'où, selon Jordanes, un essaim de ce groupe ethnique était sorti pour se porter sur la côte sud-est de la mer Baltique. La partie méridionale de la Suède conserve encore des noms caractéristiques rappelant cette origine ethnique : Gottlande, Wester-Gottlande et Oster-Gottlande.

Le nom des Goths ne se retrouve pas seulement sur ce point septentrional, nous le constatons à l'extrême sud, dans la Taurique; là,

un rameau de ce peuple s'est perpétué longtemps même après la disparition de son nom en Occident.

Les régions fertiles de l'empire d'Hermanaric étaient divisées à la fin de son règne. Les Wisigoths étaient localisés entre le Dnieper et le Dniester, les Ostrogoths entre le Dnieper et le Tanaïs. Cette distinction entre deux branches sorties d'une souche unique existe dès l'année 376. La destinée de ces peuples frères fut différente; nous nous occuperons seulement des premiers.

Lorsque les Wisigoths occupèrent la contrée qui correspond actuellement à la Russie méridionale, ils se trouvèrent en contact avec des centres industriels et artistiques où l'art de la joaillerie gréco-scythique avait prospéré et avait sans doute laissé quelques traditions survivant à l'influence déchue et à la puissance anéantie des colonies grecques. L'art classique avait régné là dans son épanouissement et dans sa décadence, laissant des traces plus ou moins sensibles, plus ou moins nombreuses, mais souvent pénétrées et empreintes d'un caractère local. Les mines qui avaient procuré l'or employé dans cette bijouterie merveilleuse n'étaient point taries et restaient en exploitation. Elles devaient fournir la matière première indispensable au luxe somptueux des Barbares. C'est là même où jadis existaient les colonies scytho-grecques, que le goût d'un style nouveau dans l'orfèvrerie se formait dès le troisième siècle, sous des influences multiples venues de l'Orient, parmi lesquelles je mentionnerai en première ligne celle des Sassanides. Cet art, frère aîné de l'art byzantin, reçut du Nord, avec des richesses aurifères, certaines notions artistiques qui se mêlèrent à celles qui lui venaient du Sud et de l'Orient. Cette orfèvrerie fut assurément l'expression saisissante des goûts d'apparat innés chez les peuples barbares qui devaient jouer un si grand rôle en Occident. Elle se manifesta dès son berceau par une richesse exceptionnelle dans les matières premières mises en œuvre. Cette abondante prodigalité de métaux précieux et de pierreries éclatantes devait dé-

croître alors que, poussés par les Huns, les Wisigoths sortirent de Dacie. Plusieurs pièces exceptionnellement riches, trouvées plus à l'Occident, constituent les rares découvertes faites en pays franc, burgonde, longobard ; elles rappellent cette splendeur des premiers temps, soit qu'elles aient été importées, soit qu'elles aient été l'œuvre d'artisans conservateurs des traditions.

Depuis la sortie des Wisigoths de la Dacie jusqu'à leur arrivée vers les limites extrêmes de leur migration en Occident, de nombreuses années s'écoulèrent. Ce laps de temps, l'espace parcouru, les contacts avec divers peuples, les étapes dans des milieux variés et encore bien d'autres causes avaient apporté à l'art national des Goths des modifications qui le transformèrent sans toutefois le défigurer. Avant sa migration, cet art ne connaissait d'influence industrielle que celle des Grecs du Pont, qui ne travaillaient plus dans le goût classique et ne connaissaient pas encore le goût byzantin. Nous avons dit que cet art, après sa percée à travers l'Europe, se retrouve dans sa partie occidentale, transformé, mais non défiguré. Parvenu dans de nouvelles régions, il s'imposa par sa nouveauté, par la supériorité morale de ses *importateurs*, dans les pays soumis aux destructeurs de l'empire latin. C'est ainsi que l'art des Goths, transporté et adopté parmi plusieurs populations qui se partageaient la domination de l'Europe, fut soumis à des influences de milieux, à des contacts multiples, aux modifications causées par le temps. Il forma ainsi un style original nommé longtemps et maintenant encore quelquefois *mérovingien*. Ce style s'est répandu en Europe à l'époque où les Francs, les Wisigoths et les Burgondes possédaient simultanément trois parties de la Gaule.

Chez ces Wisigoths, on peut retrouver les traditions industrielles rapportées des rives du Danube et des bords de la mer Noire ; on peut retrouver aussi une empreinte des notions artistiques particulières aux populations de la Septimanie et de l'Aquitaine, ainsi que certaines formes et certaines ornements qui leur étaient propres.

Les Wisigoths d'Espagne qui survécurent à ceux des Gaules ont laissé quelques pièces d'orfèvrerie que nous pouvons considérer comme une dernière et bien vivante renaissance de leur bijouterie. Il semble que ce peuple, avant de disparaître, ait voulu attester pour la dernière fois, dans la Péninsule Ibérique, la survivance de ses traditions artistiques et donner une preuve suprême de fidélité à son luxe national.

Les Huns, en détruisant l'empire d'Hermanaric, avaient chassé les Wisigoths de leurs premières demeures. Les Arabes anéantirent le royaume fondé par les Wisigoths dans la Péninsule Ibérique et le nom de ce peuple disparut de l'histoire. Le laps de temps écoulé entre ces événements accomplis entre le quatrième et le huitième siècle, a vu surgir, se développer et régner sur une grande partie de l'Europe une industrie dont l'archéologie sépulcrale nous révèle les caractères et nous fait suivre la marche de l'Orient à l'Occident.

Nous pouvions être un peu surpris que les études fort remarquables consacrées depuis quarante années par nos érudits à l'archéologie franque et burgonde n'aient pas fait naître des recherches parallèles dans le Midi de notre pays pour retrouver les traces des Wisigoths. Cette lacune, que je signalais il y a quelques années, sera bientôt comblée. Un de nos jeunes et zélés confrères a entrepris de mener à bonne fin cette tâche difficile; il nous présente aujourd'hui le résultat déjà considérable de ses premières et fructueuses investigations. Il a parcouru les collections publiques et privées, dessinant les objets qualifiés de mérovingiens, recherchant leur provenance, recueillant tous les renseignements sur l'histoire de leur découverte. Cet inventaire, qu'il a dressé des restes attribuables aux Barbares et principalement aux Wisigoths, constitue un ensemble dont on ne soupçonnait ni l'importance ni la valeur scientifique. Le travail de M. Barrière-Flavy, que je qualifierai volontiers d'introduction à l'étude de l'archéologie wisigothique en Gaule, est accompagné de planches bien précieuses pour les études comparatives. Ces reproductions serviront à faire saisir et à définir la nuance qui

différencie les produits des Barbares du Sud et du Sud-Ouest de la Gaule.

S'il était permis d'émettre un vœu dans ces quelques lignes de préface, je formulerais celui de voir nos archéologues du Midi se mettre à la recherche de sépultures wisigothiques. M. Ph. Delamain leur a tracé la voie à suivre. Les explorations fructueuses qu'il a dirigées dans les pays conquis au cinquième siècle par les premiers successeurs de Wallia nous ont révélé l'existence d'une nécropole wisigothique. Les objets exhumés de milieux aussi bien définis et étudiés ont une double valeur : celle de leur caractère individuel et celle donnée par le gisement d'où ils sortent.

Le groupe d'antiquités que nous présente l'ouvrage de M. Barrière-Flavy revêt en lui-même une signification, il est en outre un enseignement précieux. Il offre, en quelque sorte, une monographie et une réunion de ce que nous possédons aujourd'hui d'objets barbares provenant d'une contrée mal explorée et mal connue jusqu'à présent quant à l'époque qui nous occupe et relativement à l'ordre d'idées que nous poursuivons. Ainsi, il complète utilement les données acquises à la science par les explorations faites dans le Nord, le Centre et l'Est ; enfin, c'est un chaînon de plus qui s'ajoute à une suite de faits corrélatifs échelonnés à travers l'Europe.

Pour résoudre le problème de l'origine de l'art typique et homogène postérieur à l'art officiel des Romains et précurseur du moyen âge, nous devons souhaiter de rencontrer beaucoup de chercheurs assidus comme celui qui a tracé les chapitres suivants et dessiné les curieux objets qui les ont inspirés.

BARON DE BAYE.

Décembre 1892.

---







## CHAPITRE PREMIER

### DES INVASIONS BARBARES EN GAULE.

#### § 1. — *Des Germains.*

Les invasions barbares des premiers siècles de notre ère sont loin d'avoir eu pour la civilisation de l'époque et pour notre civilisation moderne l'importance qu'on leur a longtemps attribuée. Les historiens qui ont traité cette matière ne nous ont généralement transmis que leur impression particulière, cette impression qui n'est jamais, comme le dit Guizot, l'image complète et fidèle du fait<sup>1</sup>.

L'éminent et regretté historien Fustel de Coulanges a donné à ces grands événements tout le caractère qu'il convient de leur assigner, en les réduisant, par ses remarquables travaux, à leurs véritables proportions. Dégagés de tous les préjugés et surtout de la vieille routine qui avaient jusqu'ici prévalu, les faits qu'il nous présente apparaissent si naturels, si vrais, que nous ne pouvons mieux faire que nous retrancher derrière cette autorité incontestable pour exposer rapidement les principales lignes de l'époque des invasions, qui doivent former comme l'introduction à cette étude.

Les divers sujets que nous allons envisager dans ce chapitre ne consisteront dès lors qu'en un résumé succinct des questions si savamment traitées par cet historien, démonstrations qui viennent du reste heureusement à l'appui de notre système.

« On se représente ordinairement au début de l'histoire de France une immense irruption de Germains. On se figure la Gaule inondée, écrasée, asservie. Que des Germains soient entrés dans l'Empire, qu'ils l'aient même de

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 213. — Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Préface, p. 8.

plusieurs façons envahi, c'est ce qui n'est pas contestable; mais ce qui l'est, c'est le caractère qu'on assigne d'ordinaire à cet événement, ce sont les grandes conséquences qu'on lui attribue<sup>1</sup>. »

Des historiens dont Fustel de Coulanges s'est attaché à réfuter les appréciations, les uns ont accordé à l'élément barbare une trop large place dans nos institutions, les autres nous représentent les peuples envahisseurs comme un torrent qui emporta, en même temps que les restes de la vieille société romaine, les mœurs, la religion et jusqu'à la race des Gaulois.

Pour que les Germains aient pu introduire en Gaule un germe nouveau de civilisation et même, comme on l'a prétendu au delà du Rhin<sup>2</sup>, une organisation à peu près complète de société, il aurait fallu que les divers peuples que Rome désignait sous ce nom eussent conservé les mœurs austères, les constitutions que Tacite leur prête au deuxième siècle<sup>3</sup>. Mais il est certain que cette puissance leur manquait alors pour régénérer, en quelque sorte, la société romaine corrompue. Bien plus, affaiblis par leurs courses vagabondes, dont la conséquence devait être l'introduction parmi eux, avec le butin, de la force dissolvante des vices de leurs voisins; déchirés par les guerres intestines durant les trois siècles qui précédèrent leur invasion en Gaule, ils ne pouvaient apporter sur notre sol que des débris incohérents de mœurs aussi bien que de peuples<sup>4</sup>.

Certes, ils étaient loin de ressembler à ces sauvages auxquels les compare Guizot<sup>5</sup>, et leur civilisation, au dire de Strabon, était au même degré que celle des Gaulois avant la conquête romaine. État bien primitif à coup sûr; et, quoiqu'ils se construisissent des habitations, comme l'indique Tacite, et qu'ils eussent peut-être même des forteresses, ainsi que César paraît le faire entendre, la notion même de l'art leur manquait<sup>6</sup>. Comment dès lors admettre une influence germanique considérable dans la société nouvelle qui allait constituer le moyen âge?

D'autre part, les peuples germains avaient beaucoup perdu de leur naturel farouche par les relations fréquentes entretenues avec Rome pendant les temps qui précédèrent leurs invasions. Ils aimaient à vivre dans la capitale de l'Empire et à pratiquer les usages romains; ils se faisaient gloire de combattre pour Rome

1. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, 1<sup>re</sup> part., ch. XI.

2. Les savants allemands attribuent exclusivement aux Germains tous les produits barbares recueillis dans les sépultures, où qu'elles se trouvent; ils en font des manifestations de l'art germanique.

3. Tacite, *De moribus Germanorum*.

4. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 299, dit: « On peut croire que la Germanie fut, pendant ces trois siècles, déchirée par les luttes de partis, qui furent en même temps des guerres de classes, c'est-à-dire les plus cruelles de toutes les guerres et les plus dissolvantes pour une société. »

5. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 194.

6. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 290.

et allaient même jusqu'à substituer des noms latins à leurs propres noms<sup>1</sup>. De cette situation encore devait naître la dissolution complète au sein des nations germaniques.

Les éléments hétérogènes dont se composaient les hordes barbares qui envahirent la Gaule n'étaient pas de nature à entrer pour une part quelconque dans l'établissement d'une société nouvelle. Fustel de Coulanges trace de ces invasions et de leurs conséquences un tableau saisissant dont nous croyons devoir citer quelques passages :

« Il y a eu dans le détail des faits de cette époque un point qu'on a négligé. Lorsqu'une troupe de Germains traversait l'Empire en le ravageant, elle ne manquait guère de voir des hommes de la population indigène affluer vers elle et grossir ses rangs. C'étaient des esclaves fugitifs..., des mécontents, comme il s'en trouve dans toute société... C'étaient eux, peut-être, qui faisaient la principale force de ces armées dévastatrices... Mêlés aux Germains, confondus avec eux, ils faisaient croire aux populations que ces envahisseurs étaient nombreux, et ils l'ont fait croire à la postérité... » Puis il ajoute, comme résumé de ces appréciations : « Il entra dans la Gaule, si l'on en excepte les provinces du Nord-Est, peu de sang germanique. Aussi doit-on observer que cet établissement de Germains n'a presque rien changé à la langue des Gaulois..... Ils n'ont eu aucune action sur les croyances religieuses de la Société... L'invasion, enfin, n'a donc apporté en Gaule ni un sang nouveau, ni une nouvelle langue, ni un nouveau caractère, ni des institutions essentiellement germaniques<sup>2</sup>... »

## § 2. — *Des Francs.*

Lorsque poussés, culbutés les uns par les autres, les peuples de la Germanie firent irruption en Gaule, nous n'assistons pas à un véritable déluge de nations, comme le dit Guizot, absorbant et anéantissant tout sur son passage<sup>3</sup>. Bien au contraire, à la place de ces populations que mentionne Tacite et dont les historiens ont généralement exagéré le nombre, nous ne trouvons plus que des bandes éparses, désunies, errantes, privées par conséquent de cette puissance qui pouvait seule résulter de l'union et de l'entente des divers peuples de la Germanie.

« Nous trouvons alors, — dit Fustel de Coulanges, — les Alamans, les Francs, les Saxons. Ces noms nouveaux ne désignent pas des populations nouvelles, ils ne sont pas non plus des noms de peuples... Francs et Saxons signifient

1. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 318.

2. *Id.*, *ibid.*, pp. 415-420.

3. Guizot, *Hist. de France*, t. I. — Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle.*

guerriers; Alamans signifie hommes de pays divers, assemblage d'hommes que la guerre ou le hasard avait formés. On a imaginé de nos jours que c'étaient des confédérations d'anciens peuples; ce n'en étaient que des débris... Et ces débris de peuples tenaient bien peu de place; dès la fin du deuxième siècle de notre ère, la Germanie était presque vide...<sup>1</sup> »

Dès lors, comment admettre l'opinion d'historiens qui parlent de la prise de possession de notre sol par les Francs s'établissant en vainqueurs et par conséquent en maîtres sur les différentes régions de la Gaule? Pour que cette assertion pût être acceptée et paraître vraisemblable, il eût été nécessaire d'établir le nombre et la force, l'unité d'action de ces barbares. Aug. Thierry a singulièrement exagéré les faits en nous montrant la ligue, l'association des Francs entrant en lutte avec Rome<sup>2</sup>. Ces bandes, restes de peuples autrefois puissants, n'étaient plus alors que des hordes peu nombreuses, nullement unies, n'agissant jamais de concert. « Les Francs, — dit Fustel de Coulanges, — ignoraient non seulement la centralisation, mais même la fédération...; jamais ils ne forment ni un grand peuple ni une grande armée<sup>3</sup>. » Guizot semble avoir eu la même manière de voir dans un exposé rapide de l'état de la Gaule au quatrième siècle<sup>4</sup>.

Au moment où la plupart des écrivains placent les plus nombreuses et les plus terribles invasions des Francs, presque tous ces barbares étaient déjà dans l'Empire à des titres divers, mais ils étaient ses sujets. « Au commencement du cinquième siècle, — dit Fustel de Coulanges, — il ne restait presque plus de Francs sur la rive droite du Rhin<sup>5</sup>. » — « Les historiens modernes, — ajoute-t-il, — ont été frappés de ce que la population gauloise n'avait pas résisté à l'entrée des Germains... » Mais comment pouvoir admettre une résistance quelconque là où il n'y avait pas de conquête à redouter?

Il n'est pas douteux que des bandes barbares firent irruption en Gaule d'une façon brutale et se livrèrent à toutes sortes d'excès; mais il est, d'autre part, hors de doute que la plus grande partie de ces peuples ne pénétrèrent sur notre sol que d'une manière pacifique, « en qualité de laboureurs, sous le nom de soldats fédérés et par l'ordre du gouvernement impérial...<sup>6</sup> »

D'une façon générale, Guizot a pu avoir raison de dire qu'« ainsi fut détruite en Gaule la société romaine, non comme un vallon est ravagé par un torrent, mais comme le corps le plus solide est désorganisé par l'infiltration continue d'une substance étrangère<sup>7</sup>. » Toutefois, si cela est vrai pour certaines parties

1. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 314.

2. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*.

3. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 377.

4. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 215.

5. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, p. 378.

6. *Id.*, *ibid.*, passim.

7. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 217.

de la Gaule, dans le Midi cette appréciation ne saurait convenir absolument, car l'influence romaine, loin d'être détruite par un élément nouveau, absorba au contraire et complètement les envahisseurs et se manifesta pendant longtemps dans les mœurs, les coutumes, les lois et le langage des populations méridionales.

Il a donc été matériellement impossible aux tribus franques de s'établir et de dominer par la conquête sur les provinces gauloises. Les générations de l'époque n'ont pas vu dans ces événements un fait aussi considérable et tel que la plupart des historiens modernes nous le représentent. « Les Germains n'ont pas réduit la population gauloise en servitude, — dit Fustel de Coulanges. — Ils n'étaient à son égard ni des vainqueurs ni des maîtres...<sup>1</sup> »

### § 3. — *Des Wisigoths.*

« La conquête des provinces méridionales et orientales de la Gaule par les Wisigoths et les Burgondes, — dit Aug. Thierry, — fut loin d'être aussi violente que celle du Nord par les Francs<sup>2</sup>. » Sans aucun doute, l'arrivée de ces peuples dans le Midi ne fut pas marquée par des excès tels que les Francs purent en commettre ailleurs, et cela pour deux motifs principaux : d'abord, leur civilisation était beaucoup plus avancée que celle des autres nations barbares<sup>3</sup>; ensuite, ils avaient depuis longtemps embrassé le christianisme<sup>4</sup>. Un commerce suivi avec les Romains, le séjour des Goths dans l'Empire même, en Italie, avaient adouci leurs mœurs farouches. Ils s'étaient familiarisés avec la société romaine; ils avaient appris à aimer les arts, et leurs chefs, affectant la politesse de Rome, se disputaient ses faveurs<sup>5</sup>. Le spectacle de cette civilisation, bien qu'en décadence, frappait leur imagination et les captivait; aussi s'efforçaient-ils, par leur manière

1. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, 1<sup>re</sup> part., chap. XI. — Voir aussi les appréciations différentes : Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, VIII et IX. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, ch. XI, p. 444.

2. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, VI. — *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. I, p. 42. — *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, p. 396. — Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples et des Etats pyrénéens*, t. I, p. 274.

3. Jornandès, *De origine actaque Getarum*, lib. II. « ...Unde et pene omnibus barbaris Gothi sapientiores semper extiterunt, Græcisque pene consimiles, ut refert Dio... » lib. IV « Qui [Diceneus] cernens eorum animos sibi in omnibus obedire, et naturale eos habere ingenium, omnem pene philosophiam eos instruxit... »

4. Les Goths, dit Sozomène (lib. II, cap. VII), avaient embrassé le christianisme avant que Constantin devint seul maître de l'Empire. — Le Dr Rigollot (*Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*) déclare que ces peuples durent à leur conversion à la religion chrétienne la connaissance de l'écriture bien avant tous les autres Teutons.

5. Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. I, p. 42.

de vivre et par leurs travaux, de se conformer aux usages de cette société qui excitait leur admiration autant que leur étonnement<sup>1</sup>.

D'ailleurs, ces Barbares se rattachaient encore à Rome à un autre point de vue. Après leur admission dans l'Empire et leur révolte réprimée par Théodose, ils avaient été conservés comme sujets et servaient en qualité de soldats fédérés. Aucun d'eux ne put en conséquence se soustraire à l'influence romaine. Les Goths gardaient leurs chefs auxquels ils donnaient le titre de roi, mais qui n'en étaient pas moins des officiers à l'égard de l'Empire<sup>2</sup>. Barbares romanisés en quelque sorte, à la solde du gouvernement impérial, ils combattaient à son service tout en conservant leur autonomie.

« Il fallait nourrir et vêtir ces armées, — dit Fustel de Coulanges; — on ne leur donna pas une solde en argent, mais on leur assigna des provinces à occuper...<sup>3</sup>. On donna aux Wisigoths, pour les récompenser des services rendus, les cités de Bordeaux, de Poitiers, de Périgueux, d'Angoulême, de Toulouse. Cela ne signifiait pas que ces pays fussent détachés de l'Empire ni que les chefs wisigoths s'en formassent des royaumes; on entendait seulement que ces chefs exerceraient sur ces territoires la même espèce d'autorité que les ducs romains y avaient exercée auparavant... Ces provinces devenaient leurs soldes<sup>4</sup>. »

Toute l'histoire de l'invasion des Goths est dans ces quelques lignes; et c'est dans ces conditions et dans cet état de civilisation que ces Barbares firent leur apparition dans le midi de la Gaule au commencement du cinquième siècle. Il y a loin, à coup sûr, du tableau effrayant décrit par la plupart des historiens aux explications vraies et naturelles fournies par Fustel de Coulanges, au moment de l'arrivée de ces alliés de Rome<sup>5</sup>.

Ces Barbares pénétrèrent donc sur notre sol en voisins pacifiques; ils tendaient

1. Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, chap. XI. — Mis de Castellane, *Notes sur les rois Goths qui ont régné dans le midi de la France*. — Toulouse, 1834, p. 20.

2. Cette opinion de Fustel de Coulanges est absolument en harmonie avec ce que nous apprend Jornandès, l'historien des Goths, qui vivait au sixième siècle. En maint endroit nous le voyons parler de ses compatriotes combattant au service de Rome comme soldats fédérés. — Jornandès, *lib. VI*. « Nam remoti [Gothi] sub regibus viverent suis, reipublicæ tamen Romanæ fœderati erant, et annua munera percipiebant... » *Lib. VII* : « Quorum et numerus, et millia usque ad præsens in republica nominantur, id est fœderati... » — *Lib. IX* : « Defuncto ergo Athanarico, cunctus exercitus in servicio Theodosii imperatoris perdurans, Romano se imperio subdens, cum milite velut unum corpus efficit, milliaque illa dudum, sub Constantino principe fœderatorum renovata, et ipsi dicti sunt Federati... » — Voir aussi dans le même esprit : LATINUS PACCATUS, XII. *Paneg. Vet.* 12, 22. — P. Orose, liv. VII, chap. xxxiv.

3. Fauriel (*Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, ch. IV) soupçonnait bien cette sorte d'occupation du midi de la Gaule par les Barbares quand il disait : « ...Il semblerait que l'Empire avait entendu ne céder aux Goths, dans la deuxième Aquitaine, que le droit d'habitation et la propriété matérielle d'une portion du pays, non la souveraineté politique du tout... »

4. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, 1<sup>re</sup> partie, p. 363.

5. Voir entre autres Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, XIII.

à se rapprocher de la population indigène qui avait comme eux subi les mêmes influences civilisatrices; ils devenaient peu à peu des amis, sans toutefois se confondre absolument avec elle<sup>1</sup>. Grâce à cette situation paisible et pour ainsi dire à cette sorte de confraternité des deux peuples qui habitaient ensemble au sud de la Loire, la civilisation, loin d'éprouver un arrêt, marcha au contraire dans la voie du progrès, et l'on vit l'industrie et la science prendre un nouvel essor. L'expression d'Aug. Thierry trouve ici une juste application : « Le génie romain reparaisait dans ce pays où les vainqueurs eux-mêmes semblaient abjurer leur conquête. »

On pourra objecter que les Goths ne furent pas toujours en paix avec Rome et qu'ils luttèrent souvent contre ses légions.

L'explication de ce fait, au premier abord anormal, découle rationnellement de la situation de ces peuples vis-à-vis de l'Empire, et Fustel de Coulanges le démontre d'une façon concluante : — « Il y a en tout cela quelque chose que les hommes de nos jours ont peine à comprendre. Ils sont portés à n'admettre que les relations simples et nettes, et ne conçoivent guère de milieu entre la condition d'un sujet docile et celle d'un maître. La situation que les documents de ce temps-là nous dépeignent était plus vague et plus complexe. Ces Barbares obéissaient à l'Empire et l'attaquaient en même temps, sans s'apercevoir de cette contradiction... Ils n'étaient jamais des ennemis, ils étaient souvent des rebelles. S'ils se révoltaient ainsi, c'est parce qu'ils croyaient que leurs services étaient méconnus, leur solde insuffisante, leurs cantonnements trop étroits<sup>2</sup>... »

Les Wisigoths étaient de beaucoup les plus puissants des peuples qui occupèrent la Gaule; leur nombre, lorsqu'ils franchirent le Danube, atteignait deux cent mille, au dire des chroniqueurs du temps. Nous savons, en revanche, quelle était la force de l'armée de Clovis, qui ne comptait pas plus de cinq ou six mille guerriers. Mais, bien que les uns et les autres obéissent également au gouvernement impérial, leurs chefs n'avaient qu'une indépendance relative, plus grande chez les uns, plus restreinte chez les autres. S'il est vrai, en effet, que Rome alla parfois jusqu'à nommer elle-même celui qui devait commander aux Francs, elle n'eut garde d'agir de la sorte à l'égard des Wisigoths<sup>3</sup>.

1. Voir aussi Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*. — Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples et des États pyrénéens*, t. I, p. 282.

2. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 43.

3. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, — Cf. Jornandès, *De origine actiuque Getarum*, lib. XVI. D'autres peuples barbares alliés de Rome étaient aussi sous les ordres de chefs choisis par elle.

§ 4. — *De l'établissement des Wisigoths en Gaule.*

Lorsqu'en 412 les Wisigoths firent leur apparition en Gaule, c'était bien comme conséquence d'un traité conclu entre leur chef ou roi Ataulph et l'empereur Honorius; et l'interprétation des Bénédictins sur ce point ne nous semble pas admissible<sup>1</sup>. Jornandès, qui parle de cet accord survenu entre les deux princes, était bien mieux à même que tout autre pour apprécier justement les faits de cette époque et connaître jusqu'à leur essence même<sup>2</sup>. Aussi pouvons-nous constater dès le principe, au moment où le roi des Goths de l'Ouest pose le pied sur notre sol, une alliance avec Rome, une mission salariée, confiée à ce chef barbare par l'empereur : celle de combattre les tyrans Jovin et Sébastien qui désolaient la Gaule, moyennant 600,000 mesures de blé<sup>3</sup>.

Déarrassé de l'un de ses adversaires (sac de Valence et prise de Jovin, 413), Honorius ne se crut pas tenu envers les Goths de l'engagement qu'il avait contracté; c'est pourquoi nous assistons à la première révolte des Barbares contre Rome, ce qui constitue encore un fait à l'appui du système de l'éminent historien que nous avons souvent cité.

Toute la période d'occupation du Midi par les Wisigoths n'est remplie que de faits de cette nature : tantôt ils combattent pour Rome ou pour leur propre compte contre d'autres peuples barbares, les Burgondes, par exemple; tantôt ils prennent les armes contre l'Empire à la suite de quelque injustice ou pour contraindre l'empereur à exécuter ses promesses.

Les historiens nous apprennent que le résultat de cette première révolte ne fut pas heureux, car Ataulph, vaincu par le général Constance, fut réduit à s'enfuir en Espagne avec sa femme Placidie, sœur de l'empereur Honorius, qu'il traînait après lui depuis la prise de Rome sous Alaric<sup>4</sup>. Ce ne fut qu'après des tribulations sans nombre que les Wisigoths firent leur soumission à l'Empire et reçurent enfin

1. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, p. 396. — Le Nain de Tillemont, *Histoire des empereurs des quatre premiers siècles de l'Eglise*, art. 48-51.

2. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. IX... « Cui [Honorius] ad postremum sententia sedit, quatenus provincias longe positas, id est Gallias Hispaniasque, quas jam pœne perdidisset, et Gizerichi eas Wandalorum regis vastaret irruptio; si valere Alaricus, sua cum gente sibi tanquam lares proprios vindicaret, donatione sacro oraculo confirmata. Consentiant Gothi hac ordinatione, et ad traditam sibi patriam proficiscuntur... »

3. *Hist. de Languedoc*, t. I. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, ch. III, p. 112.

4. *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, t. I, p. 403. — Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. X. — Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, t. I, ch. III. — Cénac-Moncaut, *Hist. des peuples et des Etats pyrénéens*, t. I.

la quantité de blé promise à Ataulph; mais leur roi Wallia remit Placidie entre les mains de son frère<sup>1</sup>, qui la donna ensuite à Constance (416).

Trois ans plus tard, Honorius s'étant assuré de leur fidélité, leur permit de s'établir dans la Gaule méridionale. Il leur abandonna, selon Idace, l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, ou, suivant Prosper, la seconde Aquitaine ou province de Bordeaux et quelques villes des provinces voisines (419)<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, il est toutefois certain qu'ils occupèrent le Toulousain, l'Agenais, le Bordelais, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Poitou, avec Toulouse pour capitale.

L'empereur aurait pu laisser ces peuples barbares dans la province de Barcelone, où ils s'étaient réfugiés; il aima mieux — et ce fut un trait de politique de sa part, auquel Constance, croit-on, ne fut pas étranger — avoir plus près de lui, sous sa main, ces alliés remuants, plutôt que les voir, au delà des monts, faire peut-être cause commune avec les Suèves et les Vandales pour ravager l'Espagne.

Les Wisigoths, en outre des territoires que nous avons indiqués, en acquirent d'autres, soit par voie de conquête, soit par suite de traités avec Rome.

Théodoric, dit Sidoine Apollinaire, s'avança jusqu'à Tours dont il chercha à se rendre maître en 437, mais il fut repoussé par Majorien<sup>3</sup>. Un échec bien plus grave essuyé par ces Barbares devant Narbonne eut des conséquences qui faillirent amener la ruine de ce nouvel empire. Litorius, secondé par un parti de Huns, et poursuivant les soldats de Théodoric qu'il avait défaits sous les murs de Narbonne, apparut devant Toulouse. La lutte était décisive. Cette importante place fut cependant sauvée par la valeur de ses défenseurs et les prières de saint Orens, évêque d'Auch. Les Romains furent taillés en pièces et Litorius tomba au pouvoir des vainqueurs<sup>4</sup>.

Ce succès décida Rome à traiter avec les Wisigoths; et, en vertu de la paix qui fut signée l'année suivante (439), la Novempopulanie, l'Aquitaine II et une partie de la Narbonnaise I furent cédées à ces Barbares et occupées aussitôt par eux sans difficulté<sup>5</sup>.

En 451, nous voyons Théodoric I<sup>er</sup> combattre au service des Romains contre Attila en Champagne et succomber au milieu de son triomphe<sup>6</sup>. Son fils Thoris-

1. D'après Jornandès, les conventions fondamentales de cette paix résultèrent de l'entrevue de Wallia avec Constance dans les gorges des Pyrénées. — Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. X. — *De regnorum ac temporum successione*, lib. XIV.

2. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 419.

3. Sidoine Apollinaire, *Carmina*, IV, vers 210.

4. *Hist. de Languedoc*, édit. Privat, t. I, pp. 429 et suiv.

5. *Ibid.*, t. I, p. 432. — Sidoine Apollinaire, *Panegyrique d'Avitus*, III, vers 303. — « Nec erat pugnare necesse... Sed migrare Getis... »

6. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XIII.

mond, revenu dans ses États, tourne ses armes contre le général romain Aétius, qui n'avait pas tenu les engagements pris vis-à-vis de ce jeune prince après la bataille de Méri, et refusait de lui envoyer sa part de butin enlevé à l'ennemi<sup>1</sup>. Rome ne parvint à apaiser la querelle qu'en faisant remettre à Thorismond, par l'entremise du préfet Ferréol, un bassin d'or chargé de pierreries<sup>2</sup>.

Théodoric II, frère et successeur de Thorismond (453), passa les Pyrénées et alla guerroyer en Espagne contre les Suèves, pour le compte du gouvernement impérial. Cependant il est probable que ce prince s'appropriâ les conquêtes faites dans ce pays et qu'il tenta en outre de se soustraire à l'autorité romaine en mettant le siège devant Arles, sous prétexte de venger sur Majorien la déchéance de son protégé Avitus. Mais il fut vaincu en 459 par le comte Egidius et dut restituer les provinces conquises en Espagne<sup>3</sup>.

La faiblesse du gouvernement impérial et l'anarchie qui régnait à Rome ne firent qu'accroître le désir d'indépendance que les rois wisigoths avaient déjà montré. L'attitude de Théodoric après l'assassinat de Majorien prouve l'habileté de ce prince à saisir toute occasion qui s'offrait à lui pour étendre ses domaines. Embrasserait-il le parti de Sévère, ferait-il cause commune avec les provinces qui refusaient de le reconnaître pour empereur? La puissance morale qu'exerçait encore l'Empire sur ces Barbares l'emporta peut-être en cette circonstance, et Théodoric se déclara en faveur de Sévère. Cet acte lui valut le reste de la Narbonnaise I jusqu'au Rhône (462)<sup>4</sup>.

Entre temps, Frédéric, frère de ce roi, s'emparait du château de Chinon sur le comte Egidius et périssait dans un combat contre les Romains, entre la Loire et le Loiret, tandis que le général Egidius trouvait peu après la mort dans une embuscade (463)<sup>5</sup>.

Trois ans plus tard, Théodoric II était assassiné par son frère Euric (466).

Le règne de ce prince wisigoth fut l'apogée de la puissance de ces Barbares dans la Gaule méridionale. Euric, au dire de Jornandès, tenta sérieusement de s'affranchir de la sujétion romaine et d'occuper les provinces du Midi en seul maître<sup>6</sup>.

La force des Goths augmentait à mesure que s'affaiblissait l'autorité de l'Empire. Jusqu'à Théodose, les empereurs avaient été les chefs des armées, de même

1. Jornandès, *De origine actuque Getarum*. — Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, liv. II, chap. VII.

2. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, pp. 442-450.

3. *Ibid.*, édit. Privat, pp. 457 et suiv.

4. Idace dit que Agrippinus, gouverneur de Narbonne, livra la ville aux Wisigoths en haine du comte Egidius (*Chronicon*, pp. 710 et suiv.). — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 43.

5. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, p. 475.

6. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XV.

qu'ils possédaient le pouvoir civil. A partir du règne d'Honorius, il n'y a presque plus que des corps composés de Barbares et commandés par leurs chefs respectifs<sup>1</sup>; aussi ces derniers arrivèrent-ils peu à peu à obtenir qu'il n'y eût plus de troupes romaines et que les grands commandements militaires leur fussent donnés. Dès lors l'empereur se vit privé de toute autorité, et les généraux barbares, en possession de la force armée, tinrent à leur merci les pouvoirs civils. On voit aisément à quelles conséquences devait inévitablement conduire un tel état de choses<sup>2</sup>.

Euric trouvait donc l'empire d'Occident presque entièrement ruiné et ne se soutenant encore que par le prestige de son ancienne grandeur. Aussi le moment parut-il propice à ce prince barbare de lever le masque, d'attaquer ouvertement les débris de l'empire pour se faire un vaste royaume, dont les limites seraient, d'un côté, le Rhône et la Loire, de l'autre, les Pyrénées et l'Océan.

L'empereur Anthème ne peut plus désormais compter sur l'alliance des Goths qui combattent en Espagne les Romains aussi bien que les Suèves (469); il redoute maintenant ces Barbares et suscite contre eux le roi des Bretons, Riothime, qui est vaincu par Euric au bourg de Déols, près de Châteauroux, en 470<sup>3</sup>.

Le roi des Wisigoths convoite l'Auvergne, et pour l'obtenir il intrigue avec Séronat; mais le traître est arrêté et conduit à Rome<sup>4</sup>. Euric profite de cette diversion pour mettre la main sur le Velai, le Gévaudan, l'Albigeois, puis sur le Rouergue, le Quercy et le Limousin (471). L'année suivante, nouvelles conquêtes : le Berry avec Bourges et la Touraine entrent dans le domaine des Wisigoths; Clermont ne leur échappe que grâce à une habile manœuvre du général Ecdice.

Rome essaya bien de traiter avec Euric qui ravageait l'Auvergne dont il désirait l'annexion à ses États; mais on ne put arriver à une entente que par la médiation de saint Épiphane, évêque de Pavie.

Désormais, c'est la royauté wisigothe qui impose à l'Empire les conditions de la paix. Julius Nepos est obligé de consentir à la cession de l'Auvergne<sup>5</sup> et de

1. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. VII : « ... Nam sine ipsis dudum contra quasvis gentes Romanus exercitus difficile decertatus est. Apparet namque frequenter quomodo invitabantur, sicut et sub Constantino rogati sunt... »

2. Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'ancienne France*, 1<sup>re</sup> part., *passim*.

3. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, p. 486. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, ch. ix, p. 302. — Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XV : « ... Quod comperiens Anthemius imperator, protinus solatia Britonum postulavit. Quorum rex Riothimus cum XII millibus veniens, in Biturigas civitatem Oceano e navibus egressus, susceptus est. Ad quos rex Wisigothorum Euricus innumerum ductans exercitum advenit, diuque pugnans, Riothimum, Britonum regem, antequam Romani in ejus societate conjungerentur, superavit. »

4. L'entrevue d'Euric et de Séronat, que Sidoine Apollinaire (litt. I, liv. 2) place *super Aturribus*, n'eut pas lieu à Aire, comme le dit D. Vaissete (*Hist. de Lang.*, t. I, p. 487), mais simplement sur les rives de l'Adour. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 44.

5. Jornandès semble dire qu'Euric ne se rendit maître de l'Auvergne que par la force, et

ratifier la conquête des deux Aquitaines et de la Narbonnaise I [475] ; et le roi barbare, pour affirmer son pouvoir et son indépendance, nomme Victorius gouverneur de l'Auvergne et de l'Aquitaine première<sup>1</sup>.

L'ambition de ce prince, en présence de la confusion extraordinaire qui régnait dans l'Empire, ne pouvait s'arrêter en si belle voie. Aidé des Ostrogoths qui depuis peu de temps venaient de pénétrer en Gaule, il soumet toute l'Espagne supérieure (476), s'empare d'Arles, de Marseille<sup>2</sup>, et se rend maître de tout le pays compris entre la Durance, la mer et les Alpes maritimes (480)<sup>3</sup>.

A la mort d'Euric, survenue en 484, le royaume des Wisigoths en Gaule s'étendait des Alpes à l'Océan ; de la Loire et de la Durance, aux Pyrénées et à la Méditerranée.

De l'autre côté de la Loire, il y avait aussi à cette époque une armée barbare, venue sur le sol de la Gaule postérieurement aux Wisigoths, fort inférieure en nombre assurément, bien moins civilisée que ceux-ci, mais commandée par un chef dont l'ambition ne pouvait plus se contenter ni des plus hautes dignités romaines que l'Empire lui avait confiées, ni des provinces conquises ou cédées par le gouvernement de Rome.

Clovis, chef des Francs, consul et patrice romain, ne vit pas sans une joie secrète l'anarchie qui divisait l'Empire et secondait si bien ses vues. Il attaqua d'abord l'armée qui lui paraissait la plus faible, celle des Romains, qu'il vainquit, et dont le général Siagrius se réfugia auprès d'Alaric II, roi des Wisigoths (486). Cette victoire décida Clovis à déclarer la guerre à Gondebaud, roi des Burgondes, qu'il défit également. Il jeta alors ses regards sur les riches contrées du Midi occupées par les Wisigoths.

En 498, une entrevue d'Alaric et du chef franc sur la limite de leurs États avait éloigné momentanément l'orage qui menaçait la royauté wisigothe ; mais les derniers succès de Clovis ne firent qu'accroître en lui le désir déjà grand de joindre à son empire les territoires du sud de la Loire. Les prétextes pour envahir les domaines d'Alaric ne faisaient certes pas défaut : l'asile que celui-ci avait donné à Siagrius fugitif, la persécution des évêques chrétiens par le roi aryen.....

Bientôt Clovis, entraînant à sa suite une nombreuse troupe de guerriers de toutes nations appelés à la curée, fit irruption dans le midi de la Gaule. Alaric, alors à Poitiers, s'avança au-devant de son implacable ennemi et lui livra bataille

cela immédiatement après sa victoire sur les Bretons. Il n'est pas douteux cependant que cette province entra dans ses possessions par suite d'un traité... « Euricus vero, rex Wese-gotharum, Arvernam Galliae civitatem occupavit... » Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XV.

1. *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, pp. 490-499. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, ch. IX.

2. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XV.

3. *Histoire de Languedoc*, t. I, p. 507.

près de Vouillé<sup>1</sup>; mais il fut vaincu, son armée taillée en pièces et lui-même trouva la mort au milieu de ce désastre (507).

« Une multitude avide et féroce, — dit avec justesse Aug. Thierry, — se répandit alors jusqu'aux Pyrénées, détruisant et dépeuplant les villes. Elle se partagea les trésors de ces pays, l'un des plus riches du monde, et repassa la Loire, laissant des garnisons sur le territoire conquis...<sup>2</sup> ». L'occupation complète de cette vaste région ne pouvait être matériellement effectuée, et une grande partie des domaines d'Alaric ne reçut même pas la visite des Francs. Le désordre qui suivit la défaite de Vouillé permit à Clovis d'établir quelques garnisons sur les limites seulement de ses nouvelles possessions pour s'opposer à un retour offensif de la part des vaincus.

Parvenu à Bordeaux, Clovis remonta le cours de la Garonne et entra dans Toulouse, d'où il enleva le trésor des rois Wisigoths (508). Mais peu de temps après, il rentra précipitamment dans ses Etats à la suite de son échec devant Carcassonne et de la défaite de Thierry et de Gondebaud à Arles.

Bien que divisés au sujet du choix du successeur d'Alaric, les Wisigoths, le premier moment d'épouvante passé, prennent à leur tour l'offensive. Sous la conduite d'Ibbas, général ostrogoth, ils rejettent les Burgondés au delà du Rhône et de la Durance, et reprennent sur les Francs toute la Narbonnaise<sup>3</sup>. Toulouse demeura au pouvoir de Clovis qui soumit, chemin faisant, la ville d'Angoulême, la seule place qui eût résisté jusque-là au conquérant.

Durant la minorité d'Amalaric, fils d'Alaric, son aïeul Théodoric, roi des Ostrogoths, reconquit pour lui l'Albigeois, le Rouergue et vraisemblablement le Velay et le Gévaudan (512); plus tard il s'empara de la Provence, du Rhône aux Alpes (524).

Amalaric, devenu gendre du roi des Francs, pouvait désormais vivre en paix avec son terrible adversaire et conserver ce qui lui restait du royaume d'Euric. Mais il ne sut pas profiter des avantages de sa situation, et par sa conduite à l'égard de sa femme Clotilde il s'attira la haine des enfants de Clovis (531). A la suite des luttes sanglantes qu'il eut à soutenir contre ses beaux-frères, son royaume fut entamé, et son successeur Theudis, aussi inhabile, se laissa encore enlever le Rouergue, Lodève et quelques autres places. La Septimanie, compre-

1. L'identification de Vouillé avec le lieu où Clovis défit Alaric est aujourd'hui abandonnée, après les démonstrations concluantes du savant archéologue M. A. Lièvre, qui place près de Saint-Cyr [cant. de Saint-Georges] sur le Clain et à la distance de *dix mille* de Poitiers, indiquée par Grégoire de Tours, le théâtre de cette mémorable bataille.

2. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, XIII. Sur le caractère et la politique des Francs.

3. Jornandès prétend que les pertes éprouvées par les Francs en ces circonstances s'élevèrent à plus de trente mille hommes. — Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. XVIII et lib. XIX.

nant six diocèses : Béziers, Agde, Maguelonne, Nîmes, Carcassonne et Elne, resta aux Wisigoths qui la conservèrent jusqu'à l'arrivée des Arabes <sup>1</sup>.

Quelques familles gothes, réfugiées dans les hautes vallées des Pyrénées au moment de l'invasion arabe, s'y perpétuèrent durant des siècles. A travers le moyen âge, ces restes de l'ancienne nation wisigothe étaient l'objet du mépris des populations chrétiennes qui leur avaient donné le surnom de *cagots* <sup>2</sup>. Véritables parias des pays pyrénéens, ils étaient exclus de la société civile comme de la société religieuse. Toute profession leur était interdite, hors celles de charpentier et de bûcheron. Relégués loin des centres d'habitation, ils n'avaient de commerce avec les autres hommes que dans les foires où ils se rendaient; et encore étaient-ils tenus de payer un droit et de laisser leurs montures en dehors de la voie publique <sup>3</sup>.

Telle fut la destinée des derniers descendants de ces peuples barbares qui substituèrent leur puissance à la domination de Rome dans les contrées occidentales de l'Empire.

« Sous le rapport anthropologique, — dit à ce sujet le D<sup>r</sup> Lagneau <sup>4</sup>, — il est difficile de ne pas partager l'opinion des nombreux auteurs qui regardent les *cagots* comme issus des Goths, comme des *caas goths* ou *chiens de Goths*, car Procope donne aux différents peuples de race gothique cette même blancheur de peau, cette même chevelure blonde, tout en les dépeignant comme grands et beaux. »

1. Jornandès, *De origine actiuque Getarum*, XIX. — *De regnorum ac temporum successionibus*, lib. XV. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 58.

2. Le mot de *cagot* désigne bien la race alors maudite des *Goths aryens*; car la première syllabe *ca* en béarnais, *can* en gascon, signifie chien; *chien de Goth*. — Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples et des États pyrénéens*, t. I, p. 334. — Francisque Michels, *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, t. II. — E. Cordier, *Les Cagots des Pyrénées*, in *Bullet. de la Société Ramond*, 1866. — Guyon, *Sur les Cagots des Pyrénées*. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2<sup>e</sup> série, t. V.) — Auzoux, *Les crétiens et les cagots des Pyrénées*, in *Annales médico-psychologiques*, 1867, 4<sup>e</sup> série, t. IX.

3. Douais, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, CLVIII-100.

4. D<sup>r</sup> Lagneau, *Ethnogénie des populations du sud-ouest de la France*, p. 21.

## CHAPITRE II

### LES SÉPULTURES BARBARES DU MIDI DE LA GAULE APPARTIENNENT AUX WISIGOTHS.

§ 1. — *Les cimetières barbares ne peuvent être qualifiés de mérovingiens.*

« En France on parle des œuvres *mérovingiennes*, chez nous on les appelle *avares*, sans qu'on ait pu constater, ni en France leur provenance franque, ni en Hongrie leur provenance avar, ce qui déjà, *à priori*, paraît assez douteux... » Ainsi s'exprimait, il y a quelques années, un savant archéologue hongrois au Congrès international de Budapest<sup>1</sup>; et certes il avait grandement raison d'émettre un doute sérieux sur la provenance qu'on attribue chez nous à ces objets barbares.

D'abord, cette dénomination a-t-elle eu autrefois la même acception qu'on lui prête aujourd'hui?

Si nous en croyons Aug. Thierry, le nom de Mérovingien ou Merowing aurait été appliqué indistinctement à tous les Francs, et cela en considération d'un ancien chef, Mérowig, vénéré comme un aïeul commun à chacun des membres de la nation. A l'appui de ce système, l'éminent historien cite des auteurs anciens d'origine franque<sup>2</sup>. Il en résulterait que Mérovingien serait synonyme de Franc et désignerait, en conséquence, la troupe de guerriers commandés par Clovis.

De nos jours, l'interprétation de ce mot est différente : on entend indiquer par Mérovingiens les chefs francs de la dynastie de Mérovée, éteinte avec Childéric III en 752; et, par époque mérovingienne, l'espace de trois siècles environ durant lequel gouvernèrent les princes de la première race.

1. Congrès internat. d'anthropol. et d'archéol. préhist. de Budapest, 1876. Communication de M. Henszlmann, sur l'*Art gothique*.

2. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*. — (Sur la classification historique par races royales.) Les auteurs qu'il cite sont : Sigeberti, *Chronicon*. — Hariulfi, *Chron.* — Roriconis, *Gest. Franc. apud Script. rer. gallic. et franc.*, t. III.

Prise dans ce dernier sens, l'épithète de mérovingien est absolument impropre pour qualifier un art qui est étranger à notre sol et n'a rien de commun avec la dynastie franque de Mérovée. Cela se comprend aisément, et M. Pilloy a parfaitement raison de faire remarquer qu'il s'abstient d'employer ce qualificatif<sup>1</sup>.

D'autre part, si nous admettons la version d'Aug. Thierry, nous devons nous éloigner totalement de l'opinion du savant archéologue de l'Aisne, et repousser l'appellation de franque qu'il propose ensuite, et cela en considération des motifs que nous avons exposés plus haut.

« Mérovée le Salien, — dit-il, — n'a pas plus contribué que Clodion le Ripuaire à faire la conquête de la Gaule, et si Childéric et Clovis son fils sont de la souche de Mérovée, leurs peuples sont francs-saliens et ripuaires et non mérovingiens... Nous descendons surtout des Ripuaires; leurs cimetières ne sont donc pas mérovingiens, mais francs...<sup>2</sup> »

Pour nous, pour notre sol méridional, le Franc aussi bien que le Mérovingien sont inconnus; et, que ces deux termes soient ou non synonymes, pas plus l'un que l'autre ne saurait convenir à nos cimetières.

## § 2. — *Les cimetières du Midi ne sont pas francs.*

Les Francs, comme l'a parfaitement établi Fustel de Coulanges, étaient trop peu nombreux pour avoir pu modifier en quoi que ce fût l'état de la civilisation des Gaulois. Bien plus, ils furent comme absorbés par cette population indigène qui ne différait alors à peu près en rien de la société romaine elle-même. Noyés parmi les Gallo-Romains, il est plus exact d'admettre qu'ils subirent l'influence du milieu où les avaient amené les invasions, que de supposer les mœurs de la Gaule changées par le fait de leur volonté.

Nous avons dit dans le chapitre précédent ce qu'étaient les Francs : des bandes désunies, errantes, restes de peuples germaniques. Cette explication suffit, croyons-nous, pour écarter toute idée que l'on puisse se faire d'une industrie, encore moins d'un art qui leur fut propre, même d'une cohésion quelconque dans leurs connaissances. Ils pouvaient apporter avec eux des objets, des bijoux de toute sorte ayant appartenu à des peuples qui avaient eu à subir leurs incursions; ils ne sauraient être les auteurs de produits particuliers à une race et ne pourraient présenter des types exclusifs de leur fabrication.

Pour M. Lindenschmit et les savants d'Allemagne, toutes les sépultures barbares, où qu'elles se trouvent, quels qu'en soient les caractères, appartiennent

1. J. Pilloy, *La question franque au Congrès de Charleroi*. (*Bulletin archéolog.*, 1890, I.)

2. *Ibid.*



à l'art germanique<sup>1</sup>. Mais qu'est-ce donc qu'un art purement germanique? Quel *criterium* irréfutable a-t-on mis en avant pour démontrer ce principe? Rien, au contraire, n'est plus discutable. Nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait réellement entendre par Germains : des peuples auxquels Rome avait donné ce nom et qui, au nombre d'une quarantaine, indépendants les uns des autres, pas même confédérés, habitaient au nord de l'empire d'Occident. De cette constatation découle naturellement la solution vraie qu'il convienne de donner à cette question que soulève l'affirmation bien prématurée des archéologues *germanistes*. Les Germains n'étant pas un peuple ne pouvaient avoir une industrie propre susceptible d'être déterminée ni qualifiée<sup>2</sup>. D'ailleurs, n'est-il pas certain que la carte de la Germanie n'a cessé de se modifier à cette époque suivant la prépotence dans les diverses régions des Franks, des Suèves, des Allamans, des Goths, etc.<sup>3</sup>?

« Je ne puis vraiment croire à l'existence d'un art né à l'ombre des forêts germaniques, — dit M. Ch. de Linas — : les peuples migrants, occupés de guerres et de chasses, n'appliquent guère leur intelligence aux manifestations durables...<sup>4</sup> »

Si les Francs, débris de peuples germaniques, ont pu laisser dans certaines parties de la Gaule des vestiges de leur passage, il ne peut en être de même pour les provinces méridionales, où ces barbares ne sont, à proprement parler, jamais venus.

Après la défaite de Gondebaud, Clovis ne put détacher de son armée qu'un corps de cinq cents guerriers, sous les ordres de Godégisile, auquel il confia le soin de maintenir sous son obéissance les provinces burgondes. Les forces du prince franc n'étaient point considérables; et si, en 507, les historiens parlent des nombreuses troupes commandées par Clovis, c'est que le faible noyau franc de l'armée était appuyé par une multitude de Gallo-Romains, de Burgondes et de peuplades vaincues que le conquérant traînait à sa suite.

On s'est demandé pourquoi la conquête du midi de la Gaule avait été aussi facilement effectuée; comment, après la défaite de Vouillé, les Wisigoths, semblant obéir à un mot d'ordre, s'étaient promptement retirés dans la Septimanie sans tenter de s'opposer à la marche du prince franc.

Aug. Thierry a fait connaître les motifs de ce fait historique, paraissant surprenant au premier abord<sup>5</sup>. Les Wisigoths, on le sait, étaient ariens et, par

1. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

2. Tacite, *De moribus Germanorum*... « Ne cœmentorum quidem apud illos, aut tegularum usus : materia ad omnia utuntur informi, et citra speciem aut delectationem... »

3. J. de Baye, *Le tombeau de Wittislingen* (Bavière), 1889, p. 4.

4. Ch. de Linas, *Orfèvrerie mérovingienne*, 1864, p. 73.

5. Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. I, pp. 44 et suiv. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. II, ch. XIII, pp. 51, 58 et suiv. — Sidoine Apollinaire, *Lettres* : LXVI, LXXXII, LXXXIV, XC, XCVII.

conséquent, ennemis de l'Église romaine. Tant que leur zèle religieux n'atteignit pas aux excès du fanatisme, ils vécurent en bonne intelligence avec la population gallo-romaine et le clergé chrétien ; mais dès qu'Euric eut ouvert l'ère des persécutions vis-à-vis des évêques, l'attitude des indigènes changea aussitôt, et d'ami le peuple devint hostile. Le christianisme, en présence de la puissance toujours croissante du roi goth, songea à gagner à sa cause un parti qu'il pût opposer à ces barbares du Midi aussi bien qu'à ceux de la Bourgogne. Son choix se fixa sur Clovis, car il était plus aisé de convertir à la vraie foi ce farouche et ambitieux guerrier que de ramener dans le chemin de la vérité ce monarque hérétique qui voyait la plus grande partie de la Gaule soumise à ses lois. En cette circonstance, les princes wisigoths ne surent pas profiter de l'occasion qui leur était offerte de devenir les maîtres des destinées de l'Occident : un autre plus habile ne la laissa point échapper<sup>1</sup>.

Aussi, quand à l'appel des évêques, Clovis fit son entrée dans le royaume d'Alaric, vit-il la population gallo-romaine, fortement attachée à l'orthodoxie, se porter avec joie au-devant de ses troupes comme à la rencontre d'un libérateur, et lui ouvrir les portes des cités<sup>2</sup>.

Toutefois, l'occupation du midi de la Gaule par le conquérant ne doit pas être prise au pied de la lettre ; il passa en pillant à travers ces fertiles provinces, et s'en retourna ne laissant après lui que quelques garnisons sur les limites du territoire conservé par les Wisigoths. Les campagnes qui se trouvaient sur le passage des envahisseurs reçurent seules leur visite passagère. Presque tout le territoire méridional, même à ce moment-là, resta occupé par la même population. Les Goths, comme on le sait, répugnant à s'allier à toute autre race, se replièrent dans les provinces où dominait le reste de leur nation, conservant ainsi, pures de tout mélange, leur civilisation et leur industrie. Il ne pouvait en être de même des Francs, perdus au milieu d'une nombreuse population gallo-romaine avec laquelle ils ne tardèrent pas à se confondre pour disparaître bientôt entièrement<sup>3</sup>.

1. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 57. — « ... Il faut bien reconnaître que les Francs, au sortir de la basilique de Reims, ne se trouvèrent point magiquement transformés en d'autres hommes. Le doux Sicambre ne renonça ni au meurtre des chefs de sa famille, ni au pillage des villes d'Aquitaine... Rien donc ne paraissait changé. Ces désordres continuaient ceux des siècles précédents : il n'y avait dans les Gaules que six mille chrétiens de plus. Mais les moments qui décident du sort des nations se cachent dans le cours ordinaire du temps ; le propre du génie est de les saisir, et ce fut le mérite du clergé gallo-romain. Il ne méconnut point les vices des Francs, il en fit la dure expérience ; mais il connut aussi leur mission. Il ne s'effraya point de ce qu'il lui en coûterait de travaux et d'humiliations pour aider à ce grand ouvrage et pour tirer d'un peuple si grossier tout ce que la Providence en voulait faire... La destinée des Francs était renfermée dans ces termes : commencer la grandeur temporelle de l'Église, continuer les Romains et finir les invasions... »

2. Sidoine Apollinaire, *Lettre xcvi*, à Basilius.

3. Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*.

Il serait donc exact de dire, en retournant les termes de la proposition émise par Guizot dans son *Histoire de la civilisation*<sup>1</sup>, que si la Gaule méridionale a été soumise à la domination de Clovis après Vouillé, elle n'a pu être envahie par ses guerriers<sup>2</sup>.

Il est à remarquer qu'une grande quantité de cimetières barbares et des plus intéressants sont précisément situés dans des contrées où l'histoire, d'accord avec la nature du sol, nous apprend que les Francs n'ont jamais paru. Il est absolument inadmissible d'attribuer aux guerriers de Clovis les sépultures qui composent ces vastes nécropoles du Midi et d'où sont sortis des bijoux barbares d'une industrie inconnue dans les régions réellement occupées par les Francs, et sur lesquels se manifeste un sentiment artistique bien autrement délicat.

Le système de l'érudit archéologue, M. Pilloy, dû à une minutieuse étude des temps barbares, et sa classification des époques de la domination franque, conviennent, nous n'en doutons pas, aux provinces du nord-est de la France et à la Belgique, où les Francs séjournèrent longtemps<sup>3</sup>; mais ils ne sauraient, ainsi que nous nous sommes efforcé de le démontrer, trouver dans le Midi une application possible. Aucun des cimetières de cette vaste région méridionale ne peut être jusqu'à présent attribué aux Francs.

### § 3. — *Les sépultures du midi de la Gaule sont wisigothiques.*

Il faut bien se garder de croire, ainsi qu'on l'a supposé longtemps et comme cette opinion est encore généralement admise dans le monde, que les Barbares n'aient eu aucun art particulier. On confond trop souvent l'état sauvage avec la barbarie, termes qui désignent cependant des degrés de civilisation bien différents l'un de l'autre. Il est prouvé aujourd'hui que ces peuples possédaient une industrie propre, offrant des caractères essentiellement orientaux et ne pouvant se

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 211.

2. Nous croyons opportun de placer ici une remarque relative à l'occupation des provinces méridionales par Clovis. Un auteur allemand, M. Bonnell, a essayé de démontrer que toutes ces provinces ne furent pas annexées au royaume franc après Vouillé. Selon lui, les Wisigoths conservèrent une bande de terre au pied des Pyrénées jusqu'à la rivière la Leyre, qui se déverse dans le bassin d'Arcachon. La limite de ces territoires était-elle aussi formée par le cours de la Garonne? On pourrait en conclure que la Novempopulanie, le Languedoc toulousain et la Narbonnaise I furent conservés par les descendants d'Alaric. M. A. Longnon établit que ce système ne repose sur aucun fondement. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, pp. 87 et 88. — Bonnell, *Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, p. 196.

3. J. Pilloy, *La question franque au congrès de Charleroi* (*Bul. archéol.*, 1891, n° 1, p. 3.) — « Je ne connais qu'un style barbare, le style franc que je prends en Germanie et que je suis partout où les Francs ont séjourné, en Vallonnie comme en Morinie et en Nervie, en Picardie comme en Normandie et en Champagne... »



rapprocher en rien des antiquités que l'on recherchait naguère à Rome ou à Athènes<sup>1</sup>.

« Les ruines que ces farouches conquérants semaient partout sur leur passage, — dit M. F. de Lasteyrie, — la façon dont ils foulèrent aux pieds les derniers vestiges de la civilisation antique, ont attaché à leur nom un tel souvenir de barbarie, qu'on s'est trouvé tout naturellement conduit à en conclure que de pareilles gens ne devaient avoir eux-mêmes aucun art, aucune industrie propre. Longtemps cette opinion a prévalu. Cependant, l'histoire mieux étudiée et de nombreuses découvertes faites au siècle dernier et dans le nôtre ont fini par démontrer que c'était là une grave erreur... La barbarie diffère en cela de l'état sauvage, que ce qui constitue celui-ci est l'absence complète de toute civilisation, tandis que la barbarie, elle, au contraire, a presque toujours une civilisation incomplète, il est vrai, mais en harmonie avec ses instincts farouches...<sup>2</sup> »

Au lendemain même de la publication du remarquable ouvrage de l'abbé Cochet sur les sépultures franques (1854), un savant antiquaire, M. Hucher, entrevoyait une communauté d'origine entre les objets barbares de la Normandie et du Maine, et la fixait en Orient, point de départ de toutes les tribus conquérantes de l'empire d'Occident<sup>3</sup>.

Il est démontré aujourd'hui, grâce aux recherches scrupuleuses et aux savants travaux de M. le baron de Baye, que les bijoux de toute sorte recueillis dans les tombes des Barbares sont de provenance orientale, et qu'ils doivent être attribués aux Goths. Les études comparatives de tous ces monuments laissés sur notre sol, les découvertes de chaque jour viennent confirmer cette manière de voir. « Donner le nom d'art germanique, — dit cet antiquaire, faisant allusion à M. Lindenschmit et aux savants allemands, — à cette industrie, à cette bijouterie caractéristique de tous les conquérants des empires d'Orient et d'Occident, serait commettre une grave erreur...<sup>4</sup>. » D'ailleurs cette opinion, partagée actuellement par plusieurs savants, est appelée à prendre une place définitive dans la science archéologique; l'ensemble des faits concluants vient de jour en jour lui donner une force irréfutable.

Il y a vingt-cinq ans environ, cette branche de l'archéologie du haut moyen âge était, pour ainsi dire, absolument ignorée dans le midi de la France. Alors que diverses régions de notre pays, l'Allemagne et l'Angleterre avaient produit des travaux considérables sur cette matière<sup>5</sup>, quelques articles extrêmement laco-

1. A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 382.

2. F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 65.

3. *Bulletin monumental*, t. XX, 1854, p. 371.

4. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

5. Citons les principaux ouvrages français et étrangers sur cette matière. En France : l'abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, 1854. — *Sépultures gauloises, romaines et franques*, 1857. — *Le tombeau de Childéric I<sup>er</sup>*, 1859. — Baudot, *Mémoire sur les sépul-*

niques, pour la plupart pleins d'inexactitudes et privés de figures et de planches, constituaient seuls pour le Midi les connaissances acquises sur l'époque des invasions, et encore les auteurs étaient-ils loin de se douter de l'origine barbare des objets dont ils se bornaient à donner une description plus ou moins fidèle.

A la *Revue archéologique du Midi*<sup>1</sup>, dirigée par B. Dusan, revient l'honneur d'avoir interrogé plus sérieusement le passé et donné des aperçus tout nouveaux sur l'industrie qui avait produit ces objets si précieux. Le directeur de cette publication, reproduisant quatre des plus belles plaques de ceinturon du Midi, établissait déjà une différence entre ces objets et ceux de même genre recueillis dans les parties septentrionales de la France. Il constatait que sur les premières plaques les ornements étaient plus riches que sur les autres et dénotaient un goût plus civilisé; les tracés en étaient mieux soignés et révélaient un esprit artistique incontestable comme aussi une main plus habile dans l'exécution des figures géométriques. Il concluait alors, timidement encore, de l'avis de M. de Baye<sup>2</sup>, en disant que... ces habitudes de précision, propres aux peuples constructeurs, rappelleraient peut-être les aptitudes de la race gothique plutôt que celles des Francs. La croix, gravée sur l'un de ces objets, lui inspirait aussi la réflexion suivante : « Ce serait peut-être un indice de plus, un motif d'attribuer à ces objets une telle origine, et d'y voir des spécimens de l'art wisigothique. »

Ces appréciations, mises en avant il y a une trentaine d'années, ont reçu et reçoivent encore tous les jours confirmation entière.

Les Goths de l'Ouest ou Wisigoths sont les seuls peuples barbares qui se soient établis dans le midi de la Gaule. Nous avons assisté à leur invasion, aux phases de leur domination sur notre sol. Il nous reste à rechercher, au point de vue archéologique, de quelle manière on est arrivé à déterminer le point de départ de ces peuples et la route suivie par eux à travers l'Europe.

Il ne faut pas craindre de tourner ses regards vers l'Orient, comme l'a dit M. Bertrand<sup>3</sup>, et de chercher dans les régions de la mer Noire les origines de cette production, des modèles de cet art qui se manifeste d'une façon éclatante dans le midi de la France.

*tures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne*, 1860. — Abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, 1865, etc. — En Allemagne : M. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, 1848. — *Die alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, 1858. — En Angleterre : J. Douglas, *Nenia Britannica*, 1792. — Th. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, 1852. — Wylie, *Fairford graves*, 1852. — R. C. Neville, *Saxon obsequies illustrated by ornaments and weapons*, 1852. — Bryan Faussett, *Inventorium sepulcræ*, 1853. — Roach Smith, *Collectanea antiqua*, 1853-1868. — Yong Akerman, *Remains of pagan saxondom*, 1855. — Mac Pherson, *Antiquities of Kertch*, 1857, etc.

1. *Revue archéologique du Midi de la France*, 1863, t. II, pp. 46 à 48.

2. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

3. A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 332.

« Quels sont ces premiers conquérants, — dit M. de Baye<sup>1</sup>, — qui, en se repandant sur l'empire romain d'Occident, se substituèrent peu à peu à la civilisation latine alors en décadence, et apportèrent cet art nouveau? N'est-ce pas ce peuple qui séjourna dans le sud de la Scythie, porta ses armes en Asie et occupa successivement la Dacie, la Mœzie, la Thrace et envahit la Rhétie, la Gaule et l'Italie? Nous avons nommé les Goths. Ils étaient les plus puissants des Germains par l'autorité de leurs traditions, par la vigueur de leur constitution civile, religieuse, militaire, par le grand nombre de peuples qu'ils avaient rangés sous leurs lois. »

L'historien des Goths, Jornandès<sup>2</sup>, ne désigne-t-il pas la Scythie comme pays où ces Barbares résidèrent longtemps, et n'emploie-t-il pas souvent le nom de Scythes pour désigner les Goths?

En 1850 déjà, le D<sup>r</sup> Rigollot, d'Amiens, reconnaissait l'origine scythique des Goths, s'accordant en cela avec les appréciations d'un savant allemand, Ch. Kaferstein<sup>3</sup>. Il constatait que vers le deuxième siècle de notre ère, on voit apparaître dans l'histoire une suite de peuplades qu'aucun lien politique ne semblait unir, mais qui, parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, appartenant à la même race, avaient vraisemblablement occupé depuis les temps les plus reculés la Scythie des anciens, ou plus précisément la Scythie-Gothie, située dans l'intérieur de la Russie actuelle, et qui s'étendait au loin au nord de la mer Noire<sup>4</sup>. D'ailleurs, il est aisé de remarquer que le D<sup>r</sup> Rigollot assimile les Scythes aux Goths; car, presque chaque fois qu'il est amené à parler de ces peuples, il les appelle *les Goths ou Scythes*<sup>5</sup>. Ajoutons que le savant orientaliste Klaproth fait observer que le nom de Scythe, donné par les anciens à un peuple qui habitait au nord de la mer Noire, a été étendu depuis à tous les peuples nomades qui ont occupé l'est de l'Europe<sup>6</sup>.

C'est incontestablement de la Scythie que les Goths ont extrait ces bijoux, ces objets de toute sorte, qu'ils ont ensuite dispersés un peu partout dans leurs courses à travers l'Europe.

« La Scythie méridionale<sup>7</sup>, — affirme M. Odobesco, — c'est à-dire la contrée comprise entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, entre le Borysthène et le Iaxarte, entre le mont Caucase et les Rypées septentrionaux, cette contrée-là était reconnue par toute l'antiquité comme la patrie des richesses métalliques et

1. J. de Baye, *Le tombeau de Wittislingen* (Bavière), pp. 4 et 5.

2. Jornandès, *De origine actiuque Getarum*, lib. II.

3. Ch. Kaferstein, *Ansichten über die Keltischen alterthümer...*, 1846.

4. D<sup>r</sup> Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*.

5. *Id.* in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. X, p. 131.

6. Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 202.

7. A. Odobesco, *Antiquités scythiques*, chap. VI. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 133.

lapidaires... Le berceau où a surgi cet art des Barbares d'Europe a donc été la Scythie, — conclue-t-il, — pays où les éléments artistiques locaux rencontraient et s'associaient des données venues, les unes de l'Orient par les Perses, les autres du couchant par les Grecs. Il est donc oiseux, à notre avis, de chercher à déplacer le berceau de cette intéressante industrie en le transportant tantôt sur les bords du Nil, tantôt à Babylone et à Persépolis, tantôt à Byzance et même à Rome. »

Ces Barbares, partis de régions qui sont maintenant connues, prirent les uns par le nord, les autres par le midi de l'Europe<sup>1</sup>. On ne doit pas, en conséquence, s'étonner de rencontrer chez nous des objets présentant une certaine similitude de forme avec quelques-uns de ceux qui ont été trouvés dans diverses contrées de l'Europe et même dans les provinces scandinaves. Les Goths occupèrent en effet, à une époque qui n'est pas absolument déterminée, les bords de la Baltique, probablement avant de se fixer non loin de l'embouchure du Danube, dans des contrées bien autrement fertiles et sous un climat plus doux<sup>2</sup>. Plusieurs siècles après, ces mêmes Barbares refoulés par les Huns reparurent dans ces pays septentrionaux, et c'est de cette époque que date l'existence des objets en question sur le sol de la Scandinavie<sup>3</sup>. Le savant suédois M. O. Montélius a parfaitement établi que les bijoux trouvés dans cette région de l'Europe ne sont pas des produits indigènes, mais doivent être attribués à l'importation<sup>4</sup>. Ses recherches tendent à montrer qu'une influence orientale incontestable se manifeste sur ces objets de bronze, et à faire considérer le peuple goth comme détenteur de ces bijoux de fer et de bronze répandus dans toutes les contrées soit septentrionales soit méridionales, où les hasards des émigrations l'avaient conduit.

Les antiquités du Caucase qui nous ont été d'abord révélées par M. Chantre sont à coup sûr d'un haut intérêt<sup>5</sup>, et M. G. Bapst, qu'une mission scientifique a amené dans ces provinces méridionales de la Russie, a pu constater l'analogie frappante des objets provenant de notre pays et de cette région. Sa conviction est que l'origine orientale des bijoux barbares n'est pas douteuse. Mais les dernières recherches et les récents travaux de plusieurs savants archéologues russes sont de nature à fournir une nouvelle preuve concluante au système présenté et soutenu

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 128. — Germain Bapst, *l'Étain*. — Ch. de Linas, *L'orfèvrerie mérovingienne*, p. 90.

2. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. II. « ... Ex hac igitur Scanzia insula quasi officina gentium, aut certe velut vagina nationum, cum rege suo nomine Berig, Gothi quondam memorantur egressi... qui aptissimas sedes, locaque dum quæreret congrua, pervenit ad Scythiæ terras, quæ lingua eorum Ovim vocabantur... » — M. Hildebrand, *Das heidnische Zeitalter in Schweden*, et *Congrès international de Budapest*, 1876, p. 522.

3. Dr Rigollot, *loc. cit.*

4. O. Montélius, *La Suède préhistorique*, passim.

5. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. III, 1885-1887.

avec tant de talent par M. J. de Baye. Les publications remarquables de MM. Kharousine<sup>1</sup>, Braun<sup>2</sup>, Kondakoff et Tolstoï<sup>3</sup>, S. Sloutsky<sup>4</sup>, tout en faisant la lumière sur une époque bien négligée jusqu'à présent, s'accordent à donner à ces antiquités barbares l'unique dénomination de gothiques.

M. J. de Baye, par ses études comparatives<sup>5</sup>, montre la grande analogie qui existe, comme nous l'avons dit plus haut, entre les divers produits de l'industrie barbare. Il est certain, en effet, qu'une variété de fibule n'offre au premier abord aucune différence appréciable entre les types de provenance différente, et que plusieurs bijoux des collections de M. A. Evans, de M<sup>me</sup> la comtesse Ouvaroff, de l'Ermitage impérial (à Saint-Pétersbourg), du musée historique de Moscou et de celui de Kertch (Crimée) sont presque en tous points semblables à des pièces de bronze de notre pays, conservées au musée Saint-Raymond de Toulouse, à celui de Rodez, et dans quelques collections particulières, celle de M. Delamain notamment, dans la Charente.

« Les antiquités russes, — dit M. de Baye<sup>6</sup>, — analogues aux produits découverts en Occident, ont une importance considérable ; leur existence rend inadmissible l'appellation proposée par M. Lindenschmit<sup>7</sup>... » La constatation matérielle des faits, les études comparatives ont aujourd'hui détruit tout le système péniblement élevé par les savants d'outre-Rhin. Leur argumentation basée sur des hypothèses, et, ce qui est plus dangereux, sur des affirmations sans preuves, se voit maintenant renversée par les nombreuses découvertes récentes, dont les produits sont l'objet de rapprochements approfondis et raisonnés.

Les Goths, fuyant devant les Huns, parcourent en tous sens la Grèce et l'Italie, commettant sans doute beaucoup de ravages, mais aussi se familiarisant, par un contact journalier, avec ces civilisations bien supérieures à la leur.

Le sol de la Roumanie, celui de la Hongrie donnent à tout instant des objets funéraires gothiques, minutieusement étudiés par les archéologues de ces pays.

M. A. Odobesco a été le premier à signaler leur importance (diadème et fibule en or massif déposés à l'Ermitage impérial, Saint-Pétersbourg<sup>8</sup>). Son remarquable

1. A. Kharousine, *Étude sur les anciens tombeaux de la côte méridionale de la Crimée*, 1890.

2. Braun, *Die letzten Schicksale der Krimgoten*. Saint-Pétersbourg, 1890.

3. Kondakoff et Tolstoï, *Antiquités russes*, 1890.

4. S. Sloutsky, secrétaire de la Société impériale archéologique de Moscou.

5. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — De l'influence de l'art des Goths en Occident. — Les bijoux gothiques de Kertch. — La bijouterie des Goths en Russie*, etc.

6. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

7. Nous avons exposé au commencement de ce chapitre la manière de voir des savants allemands, qui font de ces produits la manifestation d'un art purement germanique.

8. A. Odobesco, *Antiquités scythiques*, chap. vi. — F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 67.

ouvrage, auquel M. de Baye emprunte de longs extraits, est, sans contredit, bien précieux pour notre système.

Un autre travail, dû à un savant professeur de l'Université de Budapest, M. Henszlmann, apporte encore, par son exactitude et ses démonstrations originales, une preuve nouvelle et probante en faveur de la cause de l'origine gothique des bijoux barbares du Midi.

M. Henszlmann remonte à la source de cette industrie barbare, puis en suit toutes les manifestations sur la route des Goths à travers l'Europe jusqu'en Espagne. Cette étude, d'un puissant intérêt pour nous, mérite d'être rapidement analysée; ce sera la dernière autorité sur laquelle nous nous appuierons pour démontrer la proposition qui fait l'objet de ce chapitre. « Parmi les œuvres de l'âge de fer, — dit ce savant archéologue<sup>1</sup>, — il y en a qui, quoique trouvées dans des pays très éloignés l'un de l'autre, ont été travaillées sur les mêmes données, car ces œuvres présentent des analogies frappantes, non seulement dans leur conception, mais aussi dans leur exécution technique... Je me propose, en me tenant au fait de l'analogie ou même de l'identité presque artistique de ces objets, de rechercher lequel des peuples migrants peut ou doit être considéré comme auteur, d'un côté en imitant les œuvres analogues des Romains ou des Byzantins, d'un autre côté en mettant toujours dans ces imitations, de son propre génie, de son propre caractère national, ainsi que de son inhabileté artistique... »

M. Henszlmann se place alors à un point de vue nouveau : celui de la statuaire, et il passe en revue tous ces monuments qui forment, dit-il, une chaîne peu interrompue depuis la Russie méridionale jusqu'en Espagne. Nous n'avons pas à le suivre dans ses savantes démonstrations; contentons-nous de signaler les principaux spécimens remarquables d'antiquité gothique qui sont étudiés dans cette œuvre. Ce sont les statues trouvées à Jecla (Espagne) figurant à l'exposition de Vienne en 1873, celles de Bamberg (Allemagne) décrites par M. Lindenschmit, les objets d'or trouvés à Petreosa (Valachie) et attribués au roi goth Athanaric, les coupes d'or du musée de Vienne publiées par M. Arneth, etc.

« Il n'y a pas d'autre peuple barbare, — ajoute l'auteur, — habitant jadis les bords de la mer Noire et la Russie méridionale, qui dans son domicile postérieur eût donné des preuves de son génie pour la sculpture, qui aurait produit des œuvres statuares, hors les seuls Goths..... Les Goths seuls nous ont laissé en Espagne des statues presque identiques à celles de la Russie méridionale... »

Le savant hongrois aborde ensuite les fibules et les boucles de bronze. « Il est clair, — écrit-il, — que la même pensée a présidé à la fabrication de ces fibules, et, si elles ne proviennent pas de la même fabrique, c'est au moins la même

1. Henszlmann, *Étude sur l'art gothique* (Congrès d'anthropologie et d'archéologie pré-historique de Budapest, 1876), pp. 501 et suiv.

nation, les Goths, ou, si l'on veut, c'est la même école gothique qui les a produites... »

Après avoir parlé des célèbres couronnes de Guarrazar, dont une est conservée au musée de Madrid et dont les huit autres se trouvent à celui de Cluny, M. Henszlmann résume son travail et conclut que tous ces objets, aussi bien ceux qui témoignent d'une grande richesse que les autres, moins somptueux, moins finis, proviennent des Goths, peuple « sorti de la Russie et fixé ensuite en Espagne, qui a seul fait preuve d'un génie artistique parmi les peuples barbares, ses contemporains. »

Si l'on entre dans les détails des objets barbares plus modestes, plus grossiers en quelque sorte, et par là même plus communs sur notre sol, on demeurera convaincu de la précision et de l'exactitude des démonstrations du savant hongrois.

Les ouvrages de M. de Baye, auxquels on doit toujours se rapporter en cette matière, ne laissent non plus aucun doute sur l'origine gothique de tous ces objets répandus dans toutes les provinces. — « La présence de bijoux goths dans les mobiliers funéraires des divers peuples barbares, — exposait-il au Congrès de Liège, en 1890<sup>1</sup>, — offre une preuve convaincante de leur diffusion à l'époque des invasions qui précédèrent la chute de l'Empire romain... Les produits franks et burgondes, vous les connaissez et vous avez dû être frappés de la similitude qui les réunit. Ceux de la Gothie sont encore peu étudiés, mais les recherches que j'ai entreprises me permettent d'affirmer leur identité avec les dépouilles sépulcrales de ses voisins du Nord et de l'Est. D'un autre côté, la ressemblance des parures gothiques de la Gaule et des parures gothiques de la Scythie prouve que les Goths sont bien les importateurs de cet art en Occident. »

Il y a plus de quarante ans, quelques archéologues, et notamment le D<sup>r</sup> Rigollot, appelaient l'attention des chercheurs sur cette époque de notre histoire alors inconnue. Dans un savant Mémoire que nous avons eu l'occasion de citer maintes fois<sup>2</sup>, cet antiquaire faisait justement remarquer que l'industrie qu'on pouvait prêter aux Goths était à cette époque presque impossible à saisir; car cette race n'étant passée, disait-il, qu'en pillant et ravageant à travers la Germanie, n'avait pu y laisser aucun vestige d'un art qui lui fût propre. Il n'était pas étonnant, en effet, que le D<sup>r</sup> Klemm, dans son *Manuel d'antiquités de la Germanie*, passât sous silence les produits de la fabrication de ce peuple.

L'opinion du D<sup>r</sup> Rigollot était fort juste lorsqu'il prétendait que les restes de l'industrie des Goths, fournis par leurs sépultures, devaient être recherchés là où

1. J. de Baye : *De l'influence de l'art des Goths en Occident*. (Congrès historique et archéologique de Liège, août 1890.)

2. D<sup>r</sup> Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*.

ces peuples avaient séjourné. Il déplorait cet état de choses, ajoutant qu'il était difficile, impossible peut-être de reconnaître leurs produits sur le sol des Gaules, quoiqu'ils en eussent occupé longtemps une assez grande partie, et qu'on ne pouvait mettre en doute, en présence des rares spécimens connus alors, l'importance qui s'attache à l'étude de ces monuments. (A l'époque où cet auteur écrivait, on ne connaissait guère effectivement que les tombes barbares découvertes en Souabe, en Suisse, aux environs de Mayence.)

Maintenant, il est plus facile de porter ses investigations sur telle ou telle partie de notre sol, grâce aux nombreuses découvertes faites depuis l'époque où le D<sup>r</sup> Rigollot étudiait les peuples des invasions du cinquième siècle. La provenance des bijoux recueillis dans les sépultures barbares du Midi de la France nous paraît être aujourd'hui absolument établie. S'il est vrai que les manifestations de l'industrie d'un peuple doivent être recherchées là où il a fixé sa résidence, c'est incontestablement dans le Midi et l'Ouest de la Gaule qu'on rencontrera, purs de toute autre influence barbare, les mobiliers funéraires des tombes des peuples goths; c'est à cette région qu'il convient de demander le secret d'un art barbare particulier, empreint d'un cachet oriental incontestable, et que l'on peut appeler wisigothique <sup>1</sup>.

1. Un savant archéologue du Midi s'est demandé comment un préhistorien de nos jours pourrait négliger l'élément wisigoth qui a laissé sur notre sol des traces profondes au point de vue ethnique. — Cazalis de Fondouce, *Ébauche d'une carte archéologique du département de l'Hérault*, p. 10.

---

## CHAPITRE III

DE L'OCCUPATION DES PROVINCES MÉRIDIONALES DE LA GAULE PAR LES WISIGOTHS.  
STATIONS BARBARES CONNUES JUSQU'A CE JOUR.

§ 1. — *Provinces occupées par les Wisigoths; limites de leur royaume aux différentes dates de la conquête franque.*

La domination wisigothe en Gaule, qui s'étendit au moment de la puissance d'Euric sur tout le territoire compris entre le Rhône et l'Océan, la Loire et les Pyrénées, ne doit pas être confondue avec l'occupation matérielle du sol qui fut, pensons-nous, bien moins considérable en réalité.

Les nécropoles s'échelonnent le long des rivières, des fleuves; elles abondent dans les grandes vallées et les régions d'accès facile, toujours ou presque toujours situées sur le penchant oriental des collines. Les bords de la Garonne et de ses principaux affluents donnent la plus grande partie des cimetières barbares connus. Au sud de ce grand fleuve, dans les contreforts des Pyrénées, il s'en rencontre rarement; au nord, c'est-à-dire vers le centre de la France, nous ne connaissons jusqu'à présent l'existence d'aucune sépulture nettement caractérisée; à l'ouest, au contraire, dans les départements voisins de l'Océan, ces nécropoles apparaissent nombreuses jusqu'à la Loire.

En résumé, l'établissement de ce peuple semble s'être uniquement cantonné dans les régions qui forment comme un grand arc de cercle, commençant au Rhône et finissant à l'embouchure de la Loire, en passant par l'Hérault, l'Aude, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Charentes, les Deux-Sèvres. Les autres provinces peuvent être considérées comme des ramifications de l'occupation wisigothe.

Les contrées montagneuses du centre, quoique soumises durant quelque temps à l'autorité des princes wisigoths, virent peu de Barbares se fixer sur leur sol couvert de rochers incultes. Du reste, ce n'est que pendant une trentaine d'années

environ que ces régions, l'Auvergne, par exemple, firent partie du royaume d'Euric. Cette circonstance, comme le fait judicieusement remarquer M. A. Bertrand <sup>1</sup>, explique surabondamment l'absence de sépultures barbares parfaitement caractérisées dans le centre de la France.

Nous savons, par les récits des historiens <sup>2</sup> et les indications fournies par les conciles du temps, quelles furent les provinces occupées par les Wisigoths au moment de leur grande puissance comme après leur défaite. Toutefois, ces renseignements ne présentent pas une précision aussi grande qu'on la désirerait; mais rechercher aujourd'hui la limite des deux peuples barbares dont la fortune changea si brusquement à la suite du désastre de Vouillé serait une entreprise à peu près irréalisable, étant donné surtout qu'après 507 les Wisigoths modifièrent à plusieurs reprises les frontières septentrionales de leurs possessions. Les guerriers d'Alaric, après leur défaite, se replièrent dans la Septimanie, laissant des places, peut-être des pays entiers occupés par leurs compatriotes.

Au contraire, la ligne de démarcation occidentale des territoires francs et goths après la victoire de Clovis peut être retrouvée assez exactement.

Ce n'est pas évidemment une limite conventionnelle qu'il faut admettre pour distinguer ici les territoires sur lesquels s'appesantit la domination de Clovis, de ceux que les Wisigoths conservèrent encore en Gaule jusqu'à l'arrivée des Arabes. Une frontière naturelle, pouvant aujourd'hui comme alors être également défendue de part et d'autre, est seule acceptable. Nous la trouvons, pensons-nous, dans cette région géographique appelée *Lauragais* et qui se trouve entre Toulouse et Carcassonne. Là, existe une étroite et longue vallée protégée à droite et à gauche par une suite de coteaux, dont les sommets présentent des points stratégiques importants pour la défense. C'est dans ce vallon que coule la rigole qui, du bassin de Saint-Ferréol, vient alimenter le canal du Midi. La frontière, ayant au nord le lieu où s'élève Revel, comme tête de ligne, décrivait un arc de cercle qui se terminait à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui Castelnaudary, poste alors d'une grande importance, car il peut être regardé comme la clef de la Narbonnaise. Les Wisigoths durent organiser sur les points culminants de cette ligne de coteaux un système de défense considérable pour couvrir le reste de leurs possessions <sup>3</sup>.

1. A. Bertrand, *Les bijoux de Jouy-le-Comte*, p. 11.

2. Jornandès; Sidoine Apollinaire; Venance Fortunat; Paul Orose; Prosper d'Aquitaine; Idace; .....

3. Des recherches minutieuses auxquelles nous nous sommes livré dans cette région du Toulousain nous permettent de considérer certains villages et châteaux, sis sur les sommets qui dominent cette vallée, comme construits sur l'emplacement des postes primitifs barbares. Nous signalerons par exemple, du côté des Wisigoths, après Revel: Vaudreuilhe, La Pomarède, Tréville, Puginier, Souille, Souilhanel, Castelnaudary [*Castrum novum Aryanorum*]; puis Villeneuve-le-Comtal, Fendeilhe, Mireval-Lauragais, Laurabuc, Laurac, Fanjeaux; et

Les Francs occupaient la partie occidentale de ce défilé, où ils élevèrent vraisemblablement aussi des forteresses <sup>1</sup>.

Du reste, plusieurs cimetières relativement considérables ont été découverts sur le penchant de ces divers coteaux; et, bien que le caractère barbare des objets qu'ils ont fournis soit incontestable, ils semblent cependant appartenir à des tribus, peut-être à des peuples différents, tant est grande la dissemblance de forme et d'ornementation des bijoux. Des fouilles ultérieures pourront peut-être nous permettre d'établir une distinction entre les mobiliers funéraires de ces sépultures dont nous ne pouvons à présent que signaler l'existence.

§ 2. — *Stations barbares connues jusqu'à ce jour.*

Les stations barbares connues jusqu'à ce jour dans le midi et l'ouest de la France sont actuellement au nombre de cent quatorze. En voici la liste par ordre alphabétique, avec indication de leur position géographique et des publications qui les mentionnent aussi bien que des collections où les objets en provenant sont maintenant conservés :

ALBI (Tarn).

Musée d'Albi.

AGEN (Lot-et-Garonne).

Musées d'Agen et de Saint-Raymond de Toulouse.

ANCHÉ, cant. de Couhé, arrondissement de Civray (Vienne).

A. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric en 507*, p. 15.

ANTIGNY, comm. du cant. de Saint-Savin, arrond. de Montmorillon (Vienne).

P. Camille de la Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

ARDIN, comm. du cant. de Coulanges, arrond. de Niort (Deux-Sèvres).

*Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876, n° 3.

ARGENTON, comm. du cant. de Bouglon, arrond. de Marmande (Lot-et-Garonne).

*Bulletin de la Société archéol. de Bordeaux*, mars 1876.

ARMISSAN, comm. du cant. de Coursan, arrond. de Narbonne (Aude).

Musée de Narbonne.

au S. de Carcassonne, Montréal et Alairac [*Castrum Alarici*]. — [Voir la carte de l'état-major au  $\frac{1}{320\ 000}$ . Toulouse.]

1. La frontière franque paraît avoir suivi la crête des coteaux où s'élèvent aujourd'hui, au nord, Puylaurens; ensuite, Montgey, Saint-Julia, Montégut, Roumens, Saint-Félix-de-Caraman, les Casses [autrefois *Casser*], Saint-Paulet, Montmaur, Montferrand et Avignonet, Baraigne, Moleville; et, pour protéger la vallée de l'Hers, Belflou et Saint-Michel-de-Lanès. — [Voir la carte de l'état-major au  $\frac{1}{320\ 000}$ . Toulouse.]

## AUCH (Gers).

Musée de la Société historique de Gascogne.

## BANNE, comm. de Beaumont, cant. de l'arrond. de Bergerac (Dordogne).

*Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, 1841.

## BEISSAN, comm. du cant. d'Agde, arrond. de Béziers (Hérault).

*Bulletin de la Société archéol. de Béziers*, t. IX, 1878.

## BÉRUGES, comm. du cant. de Vouillé, arrond. de Poitiers (Vienne).

P. C. de la Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

## BÉTHINES, comm. du cant. de Saint-Savin, arrond. de Montmorillon (Vienne).

Musée archéolog. de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers.

## BIRON, comm. du cant. de Pons, arrond. de Saintes (Charente-Inférieure).

Collect. Ph. Delamain, à Jarnac (Charente).

## BORDEAUX (Gironde).

*Bulletin de la Société archéolog. de Bordeaux*, t. II et III.

## BRESSOLS, comm. du cant. de Montech, arrond. de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

*Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, 1887.

## BRÉGUILLE, premier canton d'Angoulême (Charente).

Musée d'Angoulême.

## BRILLAC, comm. du cant. Sud de Confolens (Charente).

## BROUSSE, comm. du cant. de Lautrec, arrond. de Castres (Tarn).

E. Rossignol, *Monographies communales du canton de Lautrec*. — Collect. E. Rossignol, à Montans (Tarn).

## CARCASSONNE (Aude).

Musées de Narbonne et de Toulouse.

## CARMAUX, comm. du cant. de Monestiés, arrond. d'Albi (Tarn).

*Revue du Tarn*, t. V.

## CASTELCULIER, comm. du cant. de Puymirol, arrond. d'Agen (Lot-et-Garonne).

Boudon de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du Lot-et-Garonne*, 1859. — Musée d'Agen.

## CASTELMAYRAN, comm. du cant. de Saint-Nicolas, arrond. de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

*Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, t. II.

## CASTELNAUDARY (Aude).

Musées de Narbonne et de Toulouse.

## CAUNAY, cant. de Sauzé, arrond. de Melle (Deux-Sèvres).

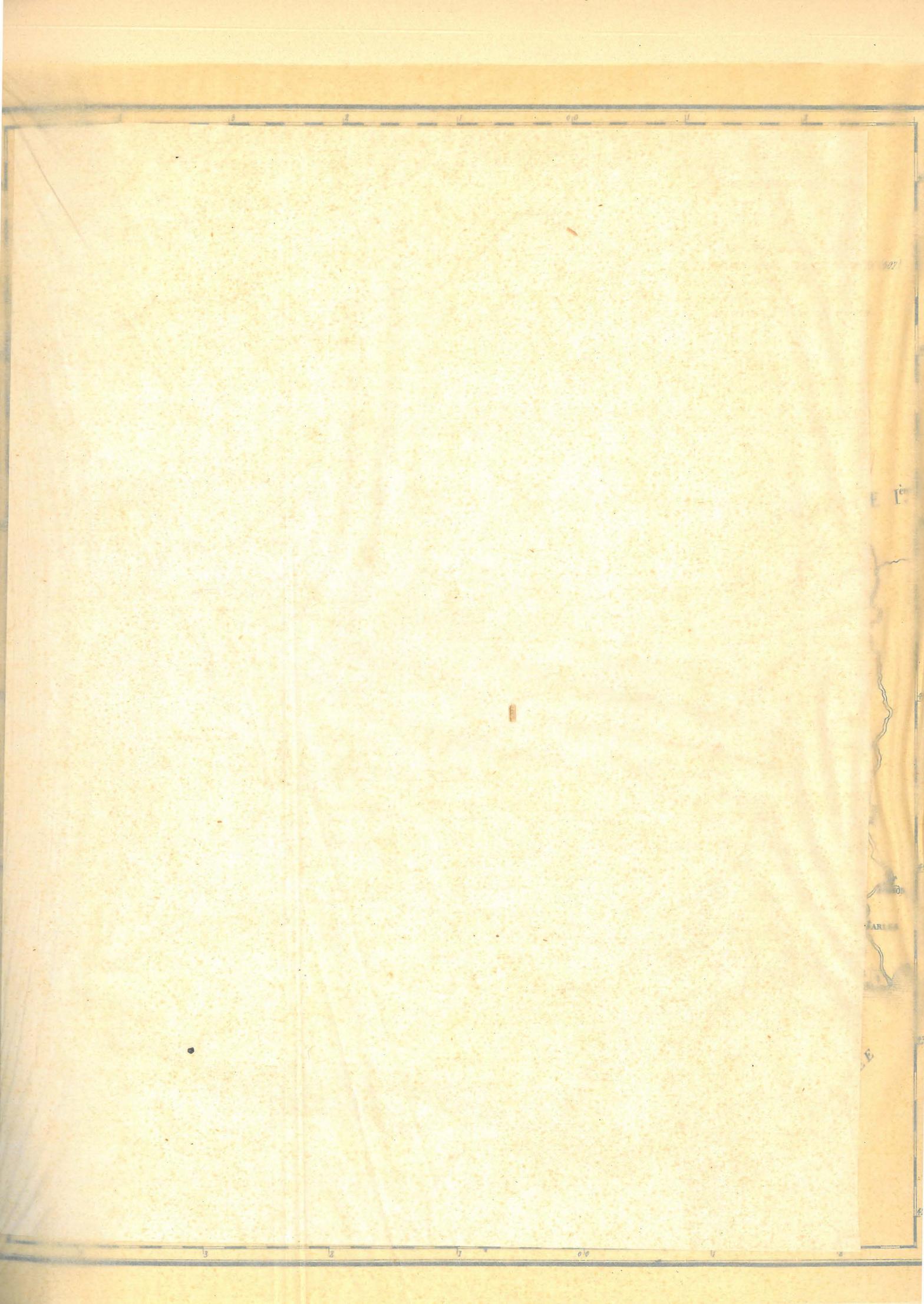
## CENON, comm. du cant. de Vouneuil, arrond. de Poitiers (Vienne).

*Manuscrit de Beauménil*, 1750-1780. — Bibliot. de la ville de Poitiers.

## CERIZAY, cant. de l'arrond. de Bressuire (Deux-Sèvres).

*Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, t. VII, 1890.

- CHADENAC, comm. du cant. de Pons, arrond. de Saintes (Charente-Inférieure).  
*Recueil des Actes de la Commission des Arts et Monuments de Saintes*, t. II, n° 5, 1869.  
 Musée de Saintes.
- CHÉRAC, comm. du cant. de Burie, arrond. de Saintes (Charente-Inférieure).  
*Recueil des Actes de la Commission des Arts et Monuments de Saintes*, t. I, 1880. —
- CHERVAL, comm. du cant. de Verteillac, arrond. de Ribérac (Dordogne).  
*Bulletin de la Société histor. et archéol. de Périgord*, t. XIV, 1887. — Musée de Périgueux.
- CIVAUX, comm. du cant. de Lussac, arrond. de Montmorillon (Vienne).  
 P. C. de la Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886. — Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*.
- CLERMONT, comm. du cant. de Castanet, arrond. de Toulouse (Haute-Garonne).  
*Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 5<sup>e</sup> série, t. I, p. 417.
- CONDOM (Gers).  
 Collect. E. Delorme et Barrière-Flavy.
- CORBIÈRES, comm. du cant. de Chalabre, arrond. de Limoux (Aude).  
 Musée de Narbonne.
- CRITEUIL, comm. du cant. de Segonzac, arrond. de Cognac (Charente).  
 Musée d'Angoulême.
- LA CROISILLE, comm. du cant. de Cuq-Toulza, arrond. de Lavaur (Tarn).  
 A. Caraven-Cachin, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*, 1872.
- DOUCHAPT, comm. du cant. de Montagnier, arrond. de Ribérac (Dordogne).  
*Bulletin de la Société hist. et archéol. de Périgord*, t. XV, 1888.
- DUFFORT, comm. du cant. de Miélan, arrond. de Mirande (Gers).  
 Collect. de la Société historique de Gascogne.
- EBRÉON, comm. du cant. d'Aigre, arrond. de Ruffec (Charente).
- ECHIRÉ, comm. du cant. de Niort (Deux-Sèvres).  
*Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876.
- L'ERMITAGE, près Agen (Lot-et-Garonne).  
 Musée d'Agen.
- ESTAGEL, comm. du cant. de Latour-de-France, arrond. de Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- EYMET-SUR-DROPT, cant. de l'arrond. de Bergerac (Dordogne).  
 Musée d'Agen. — Collect. Barrière-Flavy.
- FIAC, comm. du cant. de Saint-Paul, arrond. de Lavaur (Tarn).  
 Collect. de Rivals.
- GAILLAC (Tarn).  
 A. Caraven-Cachin, *Le cimetière mérovingien du Gravas*. — Collect. A. Caraven-Cachin.

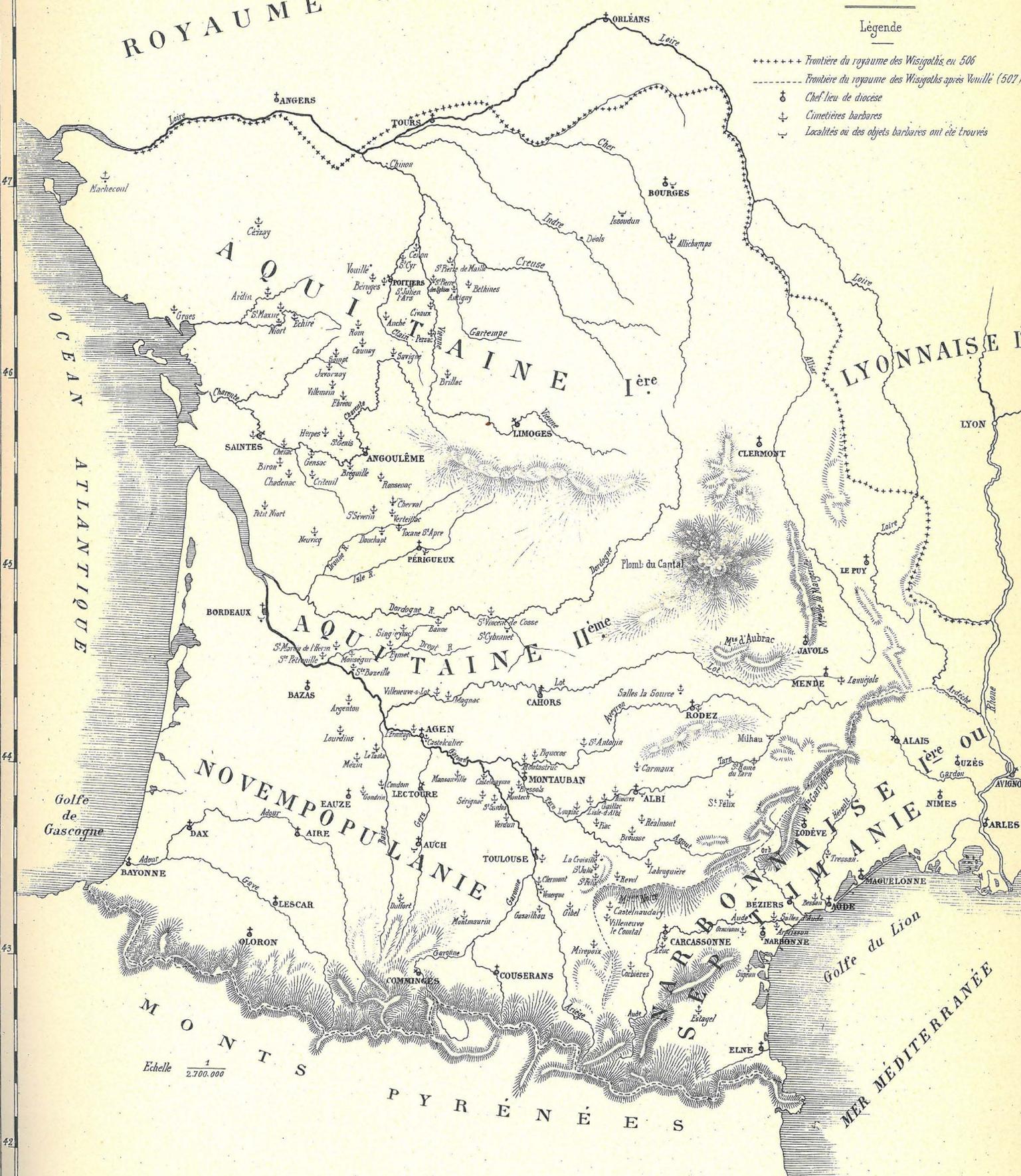


# ROYAUME DES FRANCS

ROYAUME DES WISIGOTHS EN GAULE

Légende

- +++++ Frontière du royaume des Wisigoths en 506
- Frontière du royaume des Wisigoths après Vouille (507)
- ♁ Chef lieu de diocèse
- ⊕ Cimetière barbare
- ⊖ Localités où des objets barbares ont été trouvés



Echelle 1/2.700.000



- GASAILHOU, comm. de Gaillac-Toulza, canton de Cintegabelle, arrond. de Muret (Haute-Garonne).  
Collect. Barrière-Flavy.
- GENSAC-LA-PALLUD, comm. du cant. de Segonzac, arrond. de Cognac (Charente).  
*Bulletin de la Société histor. et archéol. de la Charente*, 1882.
- GIBEL, comm. du cant. de Nailloux, arrond. de Villefranche (Haute-Garonne).  
*Revue archéol. du Midi*, t. II. — Collect. de la *Société archéol. du Midi de la France*.
- GONDRIN, comm. du cant. de Montréal, arrond. de Condom (Gers).  
Musée d'Agen.
- GRÉZAS, comm. de Mansonville, cant. de Lavit, arrond. de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).  
*Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, t. II. — Musée de Montauban.
- GRUES, comm. du cant. de Luçon, arrond. de Fontenay-le-Comte (Vendée).  
B. Fillon, *Poitou et Vendée*, t. II.
- HERPES, comm. de Courbillac, cant. de Rouillac, arrond. d'Angoulême (Charente).  
Ph. Delamain, Deloche, M. Prou, baron de Baye, *Le cimetière d'Herpes*, 1892. — Collect. Ph. Delamain.
- JAVARZAY, comm. de Chef-Boutonne, arrond. de Melle (Deux-Sèvres).  
*Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876.
- LABORIEBLANQUE, comm. de Saint-Rome-de-Tarn, arrond. de Saint-Affrique (Aveyron).  
Musée de Rodez.
- LABRUGUIÈRE, cant. de l'arrond. de Castres (Tarn).  
A. Caraven-Cachin, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*.
- LANUÉJOLS, comm. du cant. de Mende (Lozère).  
*Bulletin de la Société d'agricult. de la Lozère*, t. XV, 1864.
- LARBOUST (vallée de), près Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).  
Musée de Bagnères-de-Luchon.
- LASSERRE, près Carcassonne (Aude).  
Musée de Toulouse.
- LEUC, comm. du cant. Est de Carcassonne (Aude).  
Musée de Saint-Germain-en-Laye. Salle des bijoux, 31102-31103.
- LISLE-D'ALBI, arrond. de Gaillac (Tarn).  
*Revue du Tarn*, t. IV.
- LOUPIAC, comm. du cant. de Rabastens, arrond. de Gaillac (Tarn).  
E. Rossignol, *Monographies communales*, t. IV. — Collect. E. Rossignol.
- LOURDINS, comm. de Fargues, cant. de Damazan, arrond. de Nérac (Lot-et-Garonne).  
*Bulletin de la Société archéol. de Bordeaux*, t. I, 1874. — Musée d'Agen.

- MAGNAC, comm. de Penne, arrond. de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).  
Musée d'Agen.
- MÉZIN, cant. de l'arrond. de Nérac (Lot-et-Garonne).  
Musée d'Agen.
- MILHAU (environs de) (Aveyron).  
*Revue du Tarn*, 1890.
- MIREPOIX (environs de), cant. de l'arrond. de Pamiers (Ariège).  
Musée de Foix.
- MONTASTRUC, comm. du cant. de Lafrançaise, arrond. de Montauban (Tarn-et-Garonne).  
*Bulletin de la Société arch. de Tarn-et-Garonne*, t. II. — Musée de Montauban.
- MONTMAURIN, comm. du cant. de Boulogne, arrond. de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
- MONTSÉGUR, cant. de l'arrond. de La Réole (Gironde).  
Ch. Grellet-Balguerie, *Antiquités réolaises*.
- NARBONNE (environs de) (Aude).  
Musées de Narbonne et de Toulouse.
- NEUVICQ, comm. du cant. de Montguyon, arrond. de Jonzac (Charente-Inférieure).  
Musée de Saintes.
- NIORT (environs de) (Deux-Sèvres).  
*Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876. — Musée de Niort.
- ORNAISONS, comm. du cant. de Lézignan, arrond. de Narbonne (Aude).  
Musée de Narbonne.
- PÉRIGUEUX (Dordogne).  
Michel Hardy, *Quelques tombes du vieux cimetière de la cité à Périgueux* in *Bulletin de la Société histor. et archéol. de Périgord*, 1889. — n° 1.
- PERSAC, comm. du cant. de Lussac-les-Châteaux, arrond. de Montmorillon (Vienne).  
*Bulletin archéolog. du Comité des travaux histor. et scientif.*, 1887. — N° 1, p. 6.
- PETIT-NIORT, près Mirambeau, arrond. de Jonzac (Charente-Inférieure).  
Musée de Saintes.
- PIQUECOS, comm. du cant. de Lafrançaise, arrond. de Montauban (Tarn-et-Garonne).  
*Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, t. II.
- POITIERS (Vienne).  
P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886. — Musée archéol. de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
- RÉALMONT, cant. de l'arrond. d'Albi (Tarn).  
Caraven-Cachin, *Le Tarn et ses tombeaux*. 1876.
- REVEL, cant. de l'arrond. de Villefranche (Haute-Garonne).  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.

## RIVIÈRES, comm. du cant. de Gaillac (Tarn).

Baron de Rivières, *Antiquités gallo-romaines et franques de Rivières*, 1864. — Collect. du baron de Rivières.

## RODEZ (Aveyron).

Collect. de la *Société archéol. du Midi de la France*.

## ROM, comm. du cant. de Lezay, arrond. de Melle (Deux-Sèvres).

P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886. — *Bullet. monumental*, 1883. *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1883.

## RONSENAC, comm. du cant. de Villebois, arrond. d'Angoulême (Charente).

## ROUILLÉ, comm. de Villemain, cant. de Chef-Boutonne, arrond. de Melle (Deux-Sèvres).

*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXIX, 1865.

## SAINTES (Saint-Salouines) (Charente-Inférieure).

Musée de Saintes. Collect. Rullier.

## SALLES-D'AUDE, comm. du cant. de Coursan, arrond. de Narbonne (Aude).

Musée de Narbonne.

## SALLES-LA-SOURCE (Souyri) comm. du cant. de Marcillac, arrond. de Rodez (Aveyron).

*Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. X. — Musée de Rodez.

## SAVIGNÉ, comm. du cant. de Civray (Vienne).

P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

## SIGEAN, cant. de l'arrond. de Narbonne (Aude).

Musée de Narbonne.

## SINGLEYRAC, comm. du cant. d'Eymet, arrond. de Bergerac (Dordogne).

*Bulletin de la Société hist. et archéol. de Périgord*, t. IX, 1882.

## SOMPT, comm. du cant. de Melle (Deux-Sèvres).

Musée de Niort, n° 1066.

## SAINTE-BAZEILLE, comm. du cant. de Marmande (Lot-et-Garonne).

Abbé Alis, *Histoire de la ville de Sainte-Bazeille*, 1892. — Ch. Grellet-Balguerrie, *Antiquités réolaises*. — Collect. Barrière-Flavy.

## SAINT-CYR, cant. de Saint-Georges, arrond. de Poitiers (Vienne).

A. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric, en 507*, p. 27.

## SAINT-FÉLIX-DE-CARAMAN, comm. du cant. de Revel, arrond. de Villefranche (Haute-Garonne).

Collect. Barrière-Flavy.

## SAINT-FÉLIX-DE-SORGUES, comm. du cant. de Camarès, arrond. de Saint-Affrique (Aveyron).

Collect. de la *Société archéol. du Midi de la France*.



SAINT-GENIS-D'HIERSAC, arrond. d'Angoulême (Charente).

Collect. E. Biais, à Angoulême.

SAINT-JULIA-DE-GRAS-CAPOU, comm. du cant. de Revel, arrond. de Villefranche (Haute-Garonne).

SAINT-JULIEN-L'ARS, canton de l'arrond. de Poitiers (Vienne).

P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

SAINT-MARTIN-DE-L'HERM, comm. du cant. de Sauveterre, arrond. de La Réole (Gironde).

Ch. Grellet-Balguerie, *Antiquités réolaises*.

SAINT-MAXIRE, comm. du cant. de Niort (Deux-Sèvres).

*Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876. — Musée de Niort, nos 1068-1074.

SAINTE-PÉTRONILLE-DE-GIRONDE, comm. du cant. de La Réole (Gironde).

Ch. Grellet-Balguerie, *Antiquités réolaises*, 1862.

SAINT-PIERRE-DES-ÉGLISES, comm. du cant. de Chauvigny, arrond. de Montmorillon (Vienne).

P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, comm. du cant. de Saint-Savin, arrond. de Montmorillon (Vienne).

P. C. de La Croix, *Cimetières mérovingiens du Poitou*, 1886.

SAINT-SARDOS, comm. du cant. de Verdun, arrond. de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

*Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, t. II.

SAINT-SÉVERIN, comm. du cant. d'Aubeterre, arrond. de Barbezieux (Charente).

*Bulletin de la Société archéol. et hist. de la Charente*, t. V, 1867.

SAINT-VINCENT-DE-COSSE, comm. du cant. de Saint-Cyprien, arrond. de Sarlat (Dordogne).

*Bulletin de la Société hist. et archéol. de Périgord*, t. XI, 1884.

LE TASTA, comm. de Nérac (Lot-et-Garonne).

Collect. du vicomte de Marquessac.

TOCANE-SAINT-APRE, comm. du cant. de Montagnier, arrond. de Ribérac (Dordogne).

Musée de Périgueux.

TOULOUSE (environs de) (Haute-Garonne).

Musée Saint-Raymond de Toulouse. Collect. E. Delorme et Barrière-Flavy.

TRESSAN, comm. du cant. de Gignac, arrond. de Lodève (Hérault).

Musée de Saint-Germain-en-Laye. Salle des bijoux, nos 23273-24601.

VENERQUE, comm. du cant. d'Auterive, arrond. de Muret (Haute-Garonne).

C. Barrière-Flavy, *Sépultures mérovingiennes de Venerque* (Haute-Garonne), 1890.

VERTEILLAC, cant. de l'arrond. de Bergerac (Dordogne).

*Bulletin de la Société histor. et archéol. de Périgord*, t. XV, 1888.

VILLENEUVE-LE-COMTAL, comm. du cant. de Castelnaudary (Aude).

Musée de Narbonne.

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

Musée d'Agen.

Ajoutons à cette série trois noms de localités du Centre de la France où quelques objets barbares ont été recueillis sans qu'on puisse affirmer qu'il ait existé dans chacune d'elles un cimetière de cet âge. D'ailleurs, l'examen attentif de ces pièces nous les fait considérer comme ayant appartenu aux Burgondes et aux Francs plutôt qu'aux Wisigoths. Nous reviendrons sur ce sujet à la fin du Chap. V, section VIII.

ALLICHAMPS, comm. du canton de Châteauneuf-sur-Cher, arrond. de Saint-Amand (Cher).

*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVIII. — Collect. Auclair à Saint-Amand.

BOURGES (Cher).

*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVIII. — Musée de Bourges.

ISSOUDUN (Indre).

*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. VII. — Musée d'Issoudun.

Il convient de signaler encore un certain nombre d'objets dont la provenance exacte n'est pas connue, mais qui sont indiqués comme ayant été trouvés dans plusieurs départements du Midi :

Musée de Narbonne. Pièces provenant de l'Hérault et de l'Aude.

Musée Saint-Raymond de Toulouse. Pièces provenant du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne.

Musée d'Agen. Pièces provenant du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

La liste des stations barbares que nous venons de donner n'a pas la prétention d'être absolument complète, mais elle a été tout au moins dressée avec le plus grand soin. Nous espérons que l'avenir fera connaître de nouvelles nécropoles dans cette vaste région occupée par les Wisigoths.

Une énumération analogue a été publiée en 1888 par M. le baron de Loë pour les sépultures franques de Belgique<sup>1</sup>.

Des statistiques de ce genre, faites consciencieusement, sont, croyons-nous, destinées à rendre de réels services à la science archéologique.

1. Baron A. de Loë, *Liste des localités où des sépultures franques ont été découvertes jusqu'ici en Belgique*. Bruxelles, 1888.

## CHAPITRE IV.

### L'INDUSTRIE WISIGOTHIQUE DANS LE MIDI ET L'OUEST DE LA FRANCE

#### § 1. — *Le costume barbare.*

Pour étudier d'une façon complète l'industrie importée sur notre sol méridional par les Goths de l'Ouest et suivre les modifications qui ont pu lui être apportées selon les besoins ou le caprice des hommes, les usages établis et avec lesquels elle a dû se trouver en contact, les milieux enfin où elle a été appelée à se manifester, il est indispensable, pensons-nous, de rechercher quel était l'équipement du guerrier wisigoth, et de quoi se composait la toilette de la femme barbare, tels que nous pouvons les connaître d'après les données fournies par les sépultures de cet âge.

Il est assurément difficile de distinguer le vêtement du Goth de celui des autres peuples des invasions; rien de précis ne nous a été transmis à ce sujet. Toutefois, il est permis de supposer qu'il ne devait point différer d'une manière sensible du costume commun aux Barbares qui firent irruption en Gaule vers le même temps.

A part la francisque, peut-être, cette hache redoutable que les Francs semblent seuls avoir portée, les autres armes ont vraisemblablement servi aux Goths et aux Burgondes aussi bien qu'aux Francs.

Sidoine Apollinaire, qui décrit le vêtement du Barbare à l'occasion de l'entrée du prince Sigismer à Lyon, n'indique pas que ce soit là un Frank ou un Goth. Cependant, bien que M. Nisard émette des doutes sur la nationalité franque du prince qui venait épouser la fille du roi des Burgondes, il nous paraît difficile d'admettre qu'il commandât à un autre peuple<sup>1</sup>.

1. Collect. des auteurs latins, de M. Nisard. — *Sidoine Apollinaire, Notes* : lettre xxxii, pp. 81-284.

Quicherat n'hésite pas à voir des soldats francs dans cette troupe de Barbares dont parle l'évêque de Clermont<sup>1</sup>. Les chaussures et le *sagum* constituent pour lui la principale différence entre les guerriers du Nord et ceux du Sud de la Gaule.

Les uns et les autres portaient un justaucorps de couleurs diverses, haut, serré à la taille par une ceinture à têtes de clou, descendant à peine au jarret et ne couvrant que l'avant-bras.

Le manteau du Franc était, d'après Apollinaire, vert à raies rouges; celui du Goth, au contraire, consistait uniquement en une peau de bête<sup>2</sup>.

Les guerriers de Clovis enveloppaient leur pied avec des bandes de cuir rattachées au-dessus du talon; le Wisigoth avait une chaussure faite en cuir de cheval, et dont les attaches montaient jusqu'au haut de la jambe, fixées alors au moyen de ces petites boucles que l'on rencontre fréquemment dans les sépultures barbares.

Comme armes, les Goths portaient généralement un grand couteau, appelé scramasaxe, peut-être une longue lance à crocs qu'Augustin Thierry fait connaître dans ses *Récits* et qui doit être l'angon recueilli dans les tombes des peuples des invasions; une hache qui diffère de la francisque, quoique affectant des dimensions très diverses; enfin, l'arc dont parlent les historiens de l'époque.

Bien que les pointes de flèche ne se rencontrent que rarement dans les fosses des cimetières du Midi, il n'en est pas moins certain que les Goths excellaient dans le maniement de cette arme qu'ils employaient dans les combats de préférence à toute autre. Procope dit que les Francs ne combattaient pas avec l'arc. Jornandès attribue, en effet, aux Wisigoths, une aptitude particulière pour cet exercice et une habileté remarquable<sup>3</sup>. Sidoine lui-même le reconnaît dans sa première lettre à Agricola.

En dernier lieu, il est probable que les Wisigoths se servaient du bouclier de même que les Francs; et c'est une constatation remarquable à faire qu'aucune sépulture de la vaste région que nous avons explorée n'ait donné d'umbo de bouclier.

Si, d'une part, il semble rationnel d'admettre que ces Barbares ont fait usage du bouclier, il est, d'un autre côté, important de noter l'absence complète de tout objet de ce genre dans le mobilier funéraire des tombes attribuables aux Wisigoths. La question, pour être résolue, exige encore de nouvelles recherches, un examen approfondi des cimetières qui seront ultérieurement découverts.

1. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 82.

2. *Ibid.*

3. « Quorum studium fuit primum, inter alias gentes vicinas, arcus intendere nervis, Lucano plus historico quam poeta testante: — Armeniosque arcus intendere nervis... » (Jornandès, *De origine actuque Getarum*, lib. III.)

Dès à présent, nous croyons avoir fait connaître l'équipement probable du guerrier wisigoth, différant sur plusieurs points du vêtement du franc décrit par Apollinaire<sup>1</sup>.

On sait peu de choses sur le costume des femmes. Une longue robe, serrée à la taille par une ceinture, recouvrait le corps, laissant les bras nus.

[La loi salique, on le sait, punissait d'une amende de 35 sous d'or les attouchements aux bras d'une femme libre.]

Elles portaient en outre une sorte de fichu qui cachait le cou et la poitrine, appelé peut-être *sabanum*, et qui se fixait au moyen d'une ou de deux fibules, selon la richesse de la femme<sup>2</sup>.

Les hommes, comme les femmes, portaient, suspendue à la ceinture, une sorte de trousse, retenue par de minces courroies ou des chaînettes. Les fouilles des sépultures barbares ont donné à peu près tous les objets dont se composait cette sorte de *châtelaine*, indispensable à la toilette et aux moindres besoins des deux sexes. C'étaient un ou deux couteaux de fer, mesurant en général 0<sup>m</sup>18 ou 0<sup>m</sup>20 de longueur, des ciseaux ou forces, quelque peu semblables à nos anciennes tondeuses de chevaux, des pinces à épiler, des cure-dents, des peignes en os, des fichtes-pattes, de longues aiguilles de bronze, des briquets de fer, et parfois une bourse de toile ou de cuir dont le fermoir en métal a seul échappé à la destruction<sup>3</sup>.

Les bijoux, tels que colliers, bracelets et bagues, paraient indistinctement les deux sexes. Les femmes portaient cependant des colliers et des bracelets plus grands et plus riches. Ils étaient formés de grains d'ambre, de terre cuite, de pâte de verre, de verre soufflé. Parfois le collier comprenait une monnaie, une pièce de bronze carrée ou ronde, unie ou ornée de dessins, enfilée avec les grains et suspendue au milieu de la poitrine.

Il était d'usage, chez les peuples envahisseurs, d'inhumer leurs morts vêtus et munis de leurs armes et de tous les ustensiles dont ils s'étaient servi durant leur vie. Grâce à cette coutume, il nous est aujourd'hui possible de reconstituer, tout au moins en partie, l'équipement du Barbare. Et cela est d'autant plus certain et uniquement attribuable à ces peuples, qu'avant leur apparition, les populations indigènes avaient adopté le mode d'incinération des corps, pratiquée par les

1. « *Regulorum autem sociorumque comitantum forma et in pace terribilis : quorum pedes primi perone setoso talos adusque vinciebantur genua, crura, suræque sine tegmine. Præter hoc, vestis alta, stricta versicolor, vix appropinquans poplitibus exertis; manicæ sola brachiorum principia velantes, viridantia saga limbis marginata puniceis. Penduli ex humero gladii balteis supercurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus. Eo quo combatantur ornatu, muniebantur; lanceis uncatis securibusque missilibus dextræ refertæ, clypeis lævam partem adumbrantibus, quorum lux in orbibus nivea, fulva in umbronibus, ita censum prodebat ut studium.... » Sidoine Apollinaire. *Lett.* xxxii.*

2. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 87. — Venantius Fortunatus, *passim*.

3. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 317. — *Normandie souterraine*, p. 217 et *passim*. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 75.

Romains, et que dès le huitième siècle l'inhumation habillée commença à être abandonnée après qu'un concile tenu sous Charlemagne eut décidé la suppression de cet usage.

A dater de cette époque, en effet, les sépultures sont totalement privées de mobilier funéraire; c'est à peine si l'on conserve encore quelques vases. Les corps, selon l'expression de l'abbé Cochet, sont rendus à la terre, nus comme ils sont entrés dans la vie.

### § 2. — *Les tombes.*

Les sépultures que nous attribuons aux Wisigoths ne s'écartent en rien de la règle générale suivie par tous les peuples des invasions dans l'inhumation des morts de leur nation. On connaît la disposition des tombes des Franks<sup>1</sup>, des Burgondes<sup>2</sup>, des Anglo-Saxons<sup>3</sup>; il n'y a point pour les Goths de dérogation à cette coutume.

D'une manière générale, les cimetières se trouvent sur le versant oriental des collines, rarement en plaine (à Herpes, par exemple); les fosses sont orientées de l'ouest à l'est, le défunt regardant le levant.

Naturellement, des exceptions même nombreuses peuvent être indiquées, mais elles n'en confirment pas moins la règle. Cependant, il est possible d'évaluer à 10 et 20 pour cent les tombes irrégulièrement placées dans les cimetières. Cette remarque est à peu près conforme à ce qui a été jusqu'à présent constaté dans les autres régions de la France, de même qu'en Belgique et en Allemagne.

On trouve des tombes dirigées du nord au sud, quelques autres tournées vers le couchant, certaines sans orientation bien précise et qui semblent indiquer une inhumation précipitée.

Les nécropoles du Midi sont ordinairement composées de fosses creusées dans le sol, à des profondeurs variables et dans lesquelles le défunt était déposé purement et simplement. Parfois, une caisse en bois renfermait les restes des guerriers; mais il n'a subsisté de celle-ci que des ferrures fortement oxydées, pour la plupart méconnaissables, seuls indices de l'emploi d'un cercueil. Rarement on rencontre les tombeaux taillés dans la pierre calcaire pour les stations barbares du Midi; d'ailleurs ils semblent destinés uniquement à des personnes de haut rang.

Legrand d'Aussy, dans son *Mémoire sur les sépultures des anciens peuples*,

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 340-347. — Lindenschmit, *Das germanische todenlager bei Selzen*, pl. 1 à 20.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 141.

3. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 117.

dit que ces sarcophages ne regardent que les conditions élevées, et que le soldat, le peuple des villes et l'habitant des campagnes n'avaient que des bières en bois. Il cite à ce sujet un passage de Grégoire de Tours : *Cum sarcophagi et tabulæ defecissent, decem aut amplius in una humi fossa sepeliebantur*. *Hist.* lib. IV.

Cette appréciation peut convenir quelquefois à certains cimetières du Midi, pour des localités où la pierre fait défaut ; mais elle s'évanouit dans l'Ouest où la majeure partie des sépultures sont creusées dans la pierre du pays. Il faut penser seulement que les cercueils des personnages de distinction étaient plus ornés que les autres.

Dans les provinces de l'Ouest, les sarcophages en pierre apparaissent, avons-nous dit, plus nombreux ; on y relève des sculptures et souvent des inscriptions. Le Poitou en a fourni surtout de nombreux et remarquables exemples.

Les cercueils ainsi faits, et remontant aux cinquième, sixième et septième siècles, se reconnaissent aisément à la largeur des deux extrémités de la bière, sensiblement plus étroite aux pieds qu'à la tête.

Le couvercle se compose habituellement d'une dalle monolithe, souvent grossière, parfois taillée en toit.

Des généralités, passons à quelques remarques particulières. Il s'est rencontré dans l'Ouest, peu dans le Midi, des fosses construites avec des pierres plates posées de champ ; quelques cimetières ont donné des tombes faites de tuiles à rebords.

Deux stations seulement, à notre connaissance, ont donné des tombes dites jumelles, c'est-à-dire juxtaposées, ou mieux consistant en deux compartiments parallèles creusés dans le même bloc. (Bordeaux et le Tasta, *Lot-et-Garonne*.)

On a remarqué plusieurs fois que certains squelettes avaient été, lors de l'inhumation, recouverts de moellons et de chaux, par exemple à Rouillé (Deux-Sèvres) et au Tasta (*Lot-et-Garonne*).

Les corps ont généralement été placés sur le dos, les pieds joints, les bras le long du corps, la tête légèrement inclinée à droite, quelquefois reposant sur une pierre servant de chevet. Cependant il a été trouvé des squelettes accroupis<sup>1</sup>, repliés sur eux-mêmes ; d'autres étendus la face contre terre, ainsi que nous 'avons nous-même constaté à Saint-Félix (*Haute-Garonne*).

Il n'est pas absolument rare de rencontrer deux et même trois squelettes dans une même tombe, posés soit l'un sur l'autre, soit côte à côte et séparés par une pierre placée de champ. (*Salles-la-Source, Aveyron*.) Dans le cas où trois cadavres se trouvent inhumés ensemble, deux ont la tête à l'occident, l'autre à l'orient, comme à *Salles-la-Source* et à *Sainte-Bazelle, Lot-et-Garonne*. Dans ce dernier

1. Abbé Cochet, *Normandie souterr.*, pp. 189-92, 266. — Lindenschmit, *Das germanische... bei Selzen*, pl. 9.

cimetière toutefois, les sarcophages étaient plus grands que ceux qui ne renfermaient qu'un ou deux squelettes, ce qui semblerait établir que le cercueil avait été préalablement creusé pour recevoir plusieurs corps <sup>1</sup>.

### § 3. — *Les Armes.*

*Le bouclier.* — Les travaux relatifs aux invasions barbares, les descriptions de cimetières de cet âge mentionnent en première ligne la présence d'umbos de boucliers dans les sépultures. La forme de cet objet de fer, la place qu'il occupe auprès du cadavre, varient souvent; toutes ces particularités ont été soigneusement relevées par les savants qui étudient cette partie de l'archéologie. Le bouclier, toujours assez rare dans les tombes, mérite d'être décrit avec attention.

Ordinairement, la partie centrale de cette arme défensive est seule conservée : elle affecte tantôt une forme sphérique, tantôt conique, selon le caprice de l'ouvrier qui l'a forgée.

Autour de cette sorte de dôme se développait un bois léger, recouvert de peau, de forme ronde ou ovale, qui constituait l'ensemble du bouclier destiné à protéger le corps du guerrier.

Nous renvoyons aux remarquables ouvrages de l'abbé Cochet<sup>2</sup>, de MM. de Baye<sup>3</sup>, Baudot<sup>4</sup>, E. Moreau<sup>5</sup>, Lindenschmit<sup>6</sup> et autres, pour connaître l'agencement des pièces du bouclier et l'emploi de cet objet protecteur.

Dans la vaste région occupée par les Wisigoths, cette arme, comme nous l'avons dit plus haut, fait totalement défaut. Est-ce l'absence réelle de cet objet chez ces Barbares, ou le manque d'observation dans les fouilles? La destruction des umbos par oxydation, ainsi qu'on l'a prétendu, ne nous paraît pas admissible; car des plaques de ceinture, des boucles, de menus objets de fer ayant résisté à la décomposition, il faut bien reconnaître que ces pièces, beaucoup plus considérables, ont pu de même et encore mieux échapper aux ravages du temps. Si l'on ne signale dans le Midi et dans l'Ouest aucun umbo dans les sépultures, c'est fort probablement qu'il n'en a jamais existé<sup>7</sup>.

1. Ed. Fleury, *Antiquités et monuments de l'Aisne*, t. II, p. 146.

2. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 238, 242, 301, 393, pl. VIII.

3. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 35, pl. II. — *Industrie Longobarde*, p. 7, pl. I-II.

4. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 145, pl. I.

5. Collect. Caranda. — Pl. XVIII.

6. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pl. VII, XVI.

7. Il a été fait mention d'un umbo dans les sépultures de Chérac (Charente-Inférieure); mais cet objet, auquel on a donné très probablement une fausse dénomination, ayant disparu depuis longtemps, il est impossible de vérifier le fait.

Une semblable constatation est importante, et paraît justement confirmative des assertions du savant antiquaire anglais Roche Smith et, après lui, du D<sup>r</sup> Rigollot, d'Amiens. Le bouclier serait, en effet, propre aux peuples du Nord; et Roche Smith regardait la présence des umbos de boucliers dans les sépultures comme la preuve qu'elles appartenaient aux races septentrionales chez lesquelles l'abandon de cette arme défensive était considéré comme un déshonneur <sup>1</sup>.

*L'épée.* — Parmi les armes offensives, mentionnons en premier lieu l'épée. Elle est extrêmement rare, et il est vrai de dire qu'on peut affirmer sa présence dans un seul cimetière barbare, fouillé par M. Delamain, celui de Biron (Charente-Inférieure). Cette arme, très belle, fait partie de la splendide collection de cet antiquaire où nous avons pu l'étudier. Il convient d'ajouter à ce sujet que l'on a signalé des épées dans quatre autres stations de cet âge; mais, vérification faite des prétendus objets encore conservés, on est forcé de ranger les lames de fer dans la catégorie des grands couteaux. C'est ainsi que Saint-Séverin, dans la Charente, Neuvicq, Chadenac et Chérac, dans la Charente-Inférieure, n'ont, en somme, fourni que des couteaux de dimensions diverses.

L'épée de Biron, à deux tranchants, longue de 0<sup>m</sup>90, ressemble assez aux armes de même nature signalées par MM. Moreau <sup>2</sup> et Baudot <sup>3</sup>; elle est, jusqu'à ce jour, unique dans la région autrefois occupée par les Wisigoths. MM. de Baye <sup>4</sup>, F. Wieser <sup>5</sup>, Lindenschmit <sup>6</sup>, Calandra <sup>7</sup> et autres savants antiquaires ont aussi indiqué sa présence dans les sépultures barbares.

L'épée semble donc avoir été exclusivement réservée aux chefs.

*Le scramasaxe et le couteau.* — Le scramasaxe ou grand couteau, dont la longueur dépasse toujours 0<sup>m</sup>25, a été recueilli d'une façon positive dans sept cimetières du Midi et de l'Ouest <sup>8</sup>. Il est à présumer que des fouilles sérieuses l'auraient aussi rencontré dans maint autre lieu où il est passé inaperçu. Il affecte

1. R. Smith, *Collectanea antiqua*, t. I, p. 44. — D<sup>r</sup> Rigollot, *Recherche sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*; in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. X.

2. Collect. Caranda, pl. XVIII, fig. 1-2. — Sepult. d'Arcy-Sainte-Restitue, pl. M. — Sépult. d'Armentières, pl. XV, fig. 1.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 148, pl. II, fig. 1, 2, 3.

4. J. de Baye, *Sépult. franq. de Joches*, p. 7, pl. I, fig. 2. — *Mém. sur la nécropole franque d'Oyes*. — *Industrie longobarde*, p. 12. — *Industrie anglo-saxonne*, p. 16.

5. D<sup>r</sup> F. Wieser, *Das langobardische fürstengrab... von Civezzano*, taf. 2, fig. 4.

6. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pl. XXII, fig. 12-16.

7. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta a Testona*, p. 14.

8. Le Tasta (Lot-et-Garonne). — Tocane-Saint-Apre (Dordogne). — Saint-Séverin, Herpes (Charente). — Chadenac, Biron (Charente-Inférieure). — Echiré (Deux-Sèvres). — Le scramasaxe s'est fréquemment rencontré dans les autres parties de la France. Il serait trop long d'énumérer les auteurs qui en ont parlé. On peut consulter à cet égard les ouvrages que nous signalons plus haut.

toujours la forme d'un gros coutelas et devait être employé dans les combats corps à corps.

Le petit et le moyen couteau, d'un usage constant et journalier, devaient exister dans toutes les sépultures, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Généralement on en trouve deux ensemble près de la hanche du squelette.

Dans dix-huit cimetières, la présence du couteau a été notée. Certains d'entre eux ont donné des lames de fer par centaines, Herpes, par exemple<sup>1</sup>. On peut toutefois affirmer que le couteau a dû faire nécessairement partie de la trousse de tout Barbare, et que le manque d'observation est la seule cause du petit nombre d'objets de ce genre que l'on connaît actuellement, vu la quantité considérable de tombes explorées.

Nous n'avons reproduit que deux ou trois types de grands et de petits couteaux, leur grande ressemblance ne laissant chez eux aucune particularité digne d'intérêt. Ils ne diffèrent que par la longueur, qui varie de 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>17 et même à 0<sup>m</sup>20.

*La lance.* — La lance est une des armes que l'on rencontre assez rarement dans les sépultures méridionales et occidentales<sup>2</sup>. Quoiqu'on ait noté sa présence dans quatre nécropoles, on peut dire que deux d'entr'elles ont fourni des objets de cette nature d'une manière indiscutable. Toutes deux appartiennent à la région de l'Ouest : Herpes (Charente), Echiré (Deux-Sèvres). Tocane-Saint-Apre, dans la Dordogne, en a peut-être renfermé une.

*La hache.* — La hache, de toute forme et de toute dimension, a été recueillie exclusivement jusqu'à ce jour dans les provinces occidentales<sup>3</sup>. Tantôt fine et délicate, tantôt massive et grossière, cette arme, trouvée dans les sépultures de ladite région, devait aussi exister dans la plupart des cimetières du Midi; elle a été probablement négligée. Nous sommes certains que la francisque était portée par les Barbares habitant la Saintonge et une partie du Poitou, d'après les mobiliers funéraires qui y ont été rencontrés. Il serait certainement fort curieux de savoir si les provinces des bords de la Garonne et de la Septimanie, occupées par les mêmes peuples, donneraient à l'examen attentif des sépultures une indication analogue. Cependant, de nombreux exemples nous autorisent à penser que la

1. Lanuéjols (Lozère). — Milhau (Aveyron). — Gaillac, Réalmont (Tarn). — Saint-Félix, Venerque (Haute-Garonne). — Grézas (Tarn-et-Garonne). — Le Tasta (Lot-et-Garonne). — Sainte-Pétronille (Gironde). — Singleyrac, Tocane-Saint-Apre, Banne (Dordogne). — Saint-Séverin, Bréguille, Herpes (Charente). — Chadenac, Biron (Charente-Inférieure). — Rouillé (Deux-Sèvres).

2. Cf. Les savants travaux de l'abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 234, 292, 305. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 49, et autres mentionnés ailleurs.

3. Gensac-la-Pallud, Herpes (Charente). — Biron (Charente-Inférieure). — Echiré (Deux-Sèvres).

francisque est certainement de beaucoup plus commune dans les cimetières francs. L'abbé Cochet, et après lui M. de Baye, en sont absolument convaincus<sup>1</sup>.

*L'angon.* — La flèche et l'angon, dont il nous reste à parler, sont aussi rares que l'épée. Un seul angon, dans un bel état de conservation du reste, a été recueilli par M. Delamain, à Biron. Nous aurons occasion de le mentionner plus loin. Cette arme a fait l'objet de profondes recherches et de dissertations savantes de la part d'antiquaires dont le nom est célèbre dans la science archéologique, tels que l'abbé Cochet<sup>2</sup>, M. Lindenschmit<sup>3</sup>, Quicherat<sup>4</sup>, de Baye<sup>5</sup>. Il est à remarquer qu'aucune arme de ce genre n'a jusqu'ici été extraite des nécropoles si soigneusement explorées par les savants italiens, MM. Campi<sup>6</sup> et Calandra<sup>7</sup>.

*Les flèches.* — Des sépultures burgondes et franques ont fourni des quantités de flèches, souvent réunies en faisceau<sup>8</sup>.

Une pointe de flèche de petite dimension provient de Rouillé (Deux-Sèvres). C'est là, malgré les minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré, le seul objet de cette espèce dont nous puissions préciser l'existence dans toute la contrée du sud de la Loire. Cela ne laisse pas que de paraître étrange, ainsi que nous l'avons fait observer ailleurs.

La fabrication des armes de fer, — d'après M. Victor Tahon, secrétaire général de la Société archéologique de Charleroy, — se pratiquait aux premiers siècles de notre ère par la *méthode directe*, c'est-à-dire l'élaboration directe du minerai dans un seul et même appareil, sans l'intermédiaire d'aucun moteur mécanique, et la conversion immédiate en produits malléables. « Cette méthode comprenait, — dit M. Tahon, — sous une forme embryonnaire, tous les phénomènes qui caractérisent encore aujourd'hui le travail dit à *la Catalane*. C'est l'affinage direct du minerai dans un appareil unique, *le bas foyer*, et sa transformation immédiate en fer malléable, à peu près comme elle se pratique encore maintenant dans les gorges pittoresques de la Catalogne et de la Navarre<sup>9</sup>. »

En résumé, les armes barbares sont fort peu connues dans le Midi. Cela tient, comme nous ne cessons de le répéter, à l'indifférence ou mieux encore au mauvais

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 119. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 17.

2. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 236-305. — *Sépult. gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 215.

3. Lindenschmit, *Di alterthümer*, 1881. III Band., taf. V.

4. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 88.

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 27. — *Industrie anglo-saxonne*, p. 28.

6. Campi, *La tombe barbariche di Civezzano*, p. 14.

7. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta à Testona*, p. 16.

8. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 153, pl. III. — Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 237, 284, 305. — Lindenschmit, *Das germanische..... bei Selzen*, pl. I, II, XII. — Collect. Caranda, pl. XXI.

9. Victor Tahon, *La forgerie du fer chez les Francs et pendant le haut Moyen-Age* pp. 9-10.

vouloir, soit des inventeurs de ces cimetières, soit surtout à celui des propriétaires eux-mêmes du sol où ces précieux restes d'âge reculé se trouvent enfouis.

#### § 4. — *La Fibule.*

La fibule n'était pas seulement dans l'antiquité un objet de parure, c'était encore une pièce indispensable à la toilette, aussi bien de l'homme que de la femme. Elle servait à fixer le manteau sur les épaules, à rattacher le fichu au cou, et se trouvait ainsi placée tantôt sur l'épaule, tantôt sur la poitrine du Barbare. C'est, en général, à ces endroits qu'on l'a découverte lorsque les sépultures n'avaient pas été violées.

Parfois on l'a recueillie près des jambes du défunt. Est-ce là une anomalie résultant d'un déplacement des objets dans la fosse à la décomposition du corps; ces fibules servaient-elles au contraire à retenir les parties flottantes d'un manteau descendant jusqu'aux genoux? M. Lindenschmit a pu signaler des cas semblables; nous ne pouvons rien avancer à cet égard.

Souvent les restes d'une femme offraient deux fibules pareilles, ordinairement circulaires, posées de chaque côté de la poitrine.

De nos jours, la broche dont se servent les dames pour maintenir le col de leur corsage, de leur veste ou de tout autre vêtement, n'est autre qu'une reproduction, au type varié à l'infini, de la fibule des anciens. Ces bijoux sont allongés, arrondis, carrés, ils affectent mainte forme plus ou moins capricieuse, selon la mode du temps; ils possèdent néanmoins toujours un système d'épingle mobile invariablement le même emprunté à la broche de nos pères.

La diversité des fibules barbares semble au premier abord échapper à toute classification; cependant, après une étude attentive, on peut arriver, pour les Wisigoths, à établir des catégories de broches, ainsi que l'ont fait certains antiquaires, M. de Baye, par exemple, à l'égard d'autres peuples barbares.

Après examen minutieux de tous les bijoux de cette espèce recueillis dans les sépultures du Midi et de l'Ouest, nous avons cru pouvoir les diviser en six groupes renfermant eux-mêmes des subdivisions :

- 1° *Fibules allongées, à rayons et cruciformes;*
- 2° *Fibules carrées, rectangulaires et losangées;*
- 3° *Fibules circulaires;*
- 4° *Fibules zoomorphes;*
- 5° *Fibules en S;*
- 6° *Fibules ansées.*

Tout ce qui est actuellement connu dans la région du sud de la Loire, au

point de vue des fibules, peut, pensons-nous, trouver place dans une de ces catégories.

a) *Fibules à rayons*. — Ce genre de broche est assurément le plus répandu et par conséquent le plus connu. Il se retrouve dans toutes les contrées où les Barbares ont passé. « C'est par erreur, — dit M. de Baye, — qu'on a désigné sous le nom de fibules franques toutes celles qui affectent cette configuration allongée..... Elles semblent apparaître vers le troisième siècle en Pannonie et dans certains pays de l'Europe orientale avant de se répandre d'abord dans les régions centrales, puis dans certaines parties occidentales de l'Europe. Il y a lieu de penser que cette espèce de fibule appartient aux Goths.....<sup>1</sup> »

Nous devons, à coup sûr, nous en rapporter aux remarquables études de M. de Baye et à la solide expérience qu'il a acquise dans ses voyages et dans ses lointaines recherches.

La similitude des fibules de provenance méridionale avec celles que les savants russes et M. de Baye nous font connaître comme recueillies dans les pays orientaux de l'Europe est, à notre avis, une preuve concluante de l'origine gothique de nos bijoux; parfois même la ressemblance est telle que l'on considérerait ces objets, rencontrés pourtant dans des milieux fort éloignés l'un de l'autre, comme sortis du même moule et gravés par la main du même artiste.

La fibule allongée se compose de trois parties. La tête, de forme géométrique, ordinairement chargée de petits rayons, supporte au verso un tenon auquel est fixée l'aiguille qui se meut de bas en haut. Vient ensuite une partie courbe qui renferme les plis du vêtement et relie le sommet de la broche à la troisième partie, plate, allongée, et dont la configuration varie presque pour chaque fibule. Cet appendice, tantôt rectangulaire, tantôt triangulaire, tantôt losangé, est pourvu au verso d'un tenon recourbé qui sert à retenir l'extrémité de l'aiguille déjà engagée dans les plis du manteau ou du fichu.

Les autres types de fibule se rapprochent beaucoup plus de nos broches modernes; le système d'agrafe est identique.

La fibule à tête carrée ou rectangulaire est assurément la moins commune; généralement elle ne possède aucun rayon. Si par exception elle est chargée de ces petits appendices, c'est presque toujours en nombre pair, contrairement aux fibules à tête semi-circulaire.

Comme dérogation à cette règle, citons les deux belles fibules en bronze doré conservées au musée Saint-Raymond de Toulouse; la partie supérieure rectangulaire porte huit rayons unis placés ainsi : 2, 4 et 2. La surface de la broche est couverte de guillochis compliqués qui pourraient au premier abord

1. J. de Baye, *Le tombeau de Wittislingen*, p. 8.

être pris pour des caractères arabes ou koufiques. Cependant, si on les met en parallèle avec ce que l'on connaît actuellement en fait d'inscriptions de cet âge, on constate qu'il est inadmissible d'attribuer à ces gravures une signification quelconque.

Des fibules presque analogues ont été publiées par M. Lindenschmit dans ses *Alterthümer*<sup>1</sup>; mais le nombre des rayons est différent; on n'en compte que sept : 2, 3 et 2. D'ailleurs, l'ornementation est à peu de chose près identique.

Très rares en Angleterre, où Roche Smith les considère comme d'importation, elles s'offrent en grande quantité en Allemagne, où M. Lindenschmit a pu les étudier d'une façon particulière. « Ces fibules, — dit-il, — par leur nombre considérable, par leur forme caractéristique, ainsi que par leur travail d'ornementation, sont dignes d'être classées parmi les types les plus remarquables des bijoux de la période barbare<sup>2</sup>. »

La Suisse, contrairement aux autres pays de l'Europe, est extrêmement pauvre en broches de cette espèce. M. Troyon, dans son étude sur les tombeaux de Bel-Air, n'en signale qu'une seule<sup>3</sup>, et M. Gosse faisait remarquer leur absence dans les sépultures de la Savoie et du canton de Genève<sup>4</sup>.

Longtemps on a cru voir dans ces objets des produits à peu près exclusifs d'une industrie germanique; mais aujourd'hui, de nombreuses découvertes et des travaux d'ensemble ayant fait connaître l'existence de ces bijoux dans les pays envahis jadis par les peuples orientaux, il a bien fallu se rendre à l'évidence et admettre que ces fibules proviennent d'une nation tout autre. C'est dans la Hongrie et le sud de la Russie qu'il faut rechercher des types de bijoux fort analogues. Ici, il convient évidemment de donner à ces pièces l'antériorité sur celles que nous rencontrons à chaque pas dans notre sol.

L'origine de cette fibule se retrouve en Orient; la configuration, le sentiment de l'ornementation en sont essentiellement gothiques. Le Caucase et la Crimée ont été, selon toute apparence, les régions où sont nés d'abord ces produits de style composite, importés ensuite dans tout l'Occident.

*Fibules à tête carrée sans rayons.* — « Il est impossible d'admettre, — dit M. de Baye, — que ce type de fibule à tête carrée soit exclusivement anglo-saxon. Plusieurs spécimens se rencontrent en France et en Allemagne. Nous avons publié deux bijoux de la même forme provenant de Testona (Italie). Toutefois, c'est seulement dans les pays scandinaves que nous trouvons des fibules à tête

1. Lindenschmit, *Die alterthümer*..... Band I. — Heft. 2, taf. 8, nos 1, 3, 4. — Band II. — Heft. 12, taf. 6, no 4.

2. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen alterthumskunde*, 1886, p. 425.

3. F. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*. — Lausanne, 1841.

4. Dr Gosse, *Suite à la notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève*. — Genève, 1857.

carrée avec une ornementation et un développement considérable, reproduisant avec plus d'analogie les spécimens anglo-saxons<sup>1</sup>. »

Qu'elles soient de grande taille ou de petite dimension, riches ou sobres de dessins, les fibules à tête carrée que nous connaissons dans le Midi présentent une similitude étonnante avec les pièces de même style publiées par M. de Baye dans son *Industrie longobarde*<sup>2</sup>. La remarquable broche recueillie à Herpes<sup>3</sup>, dont la configuration rappelle les fibules à inscriptions de Charnay et de Wittislingen, se rapproche pourtant d'une manière étrange de celle que M. de Baye fait connaître et qui provient de Ragley-Park (Warwickshire)<sup>4</sup>. Ce savant antiquaire énumère un certain nombre de ces fibules rencontrées en Angleterre et qui sont toutes d'un puissant intérêt au point de vue de l'ornementation.

Si nous en croyons un érudit archéologue anglais, M. Wylie, ce genre de fibule indiquerait la dignité militaire du défunt ou encore le rang élevé qu'il occupait dans la société de l'époque<sup>5</sup>.

Plusieurs fibules provenant du cimetière d'Herpes sont absolument identiques à certaines broches trouvées en Angleterre et conservées au British Museum<sup>6</sup>. Deux d'entr'elles, recueillies pourtant dans des contrées bien distinctes, paraissent sorties du même moule. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces objets en nous occupant des cimetières de la Charente.

*Fibules à tête semi-circulaire.* — Les fibules à tête semi-circulaire chargée de rayons en nombre impair sont assurément les plus communes; elles se retrouvent à peu près dans toutes les sépultures de l'époque des invasions. Il faut établir une exception pour l'Angleterre où ces bijoux, très rares, sont considérés par les savants anglais comme des importations, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Les types les plus variés nous sont fournis par les cimetières du Midi et de l'Ouest, et on peut dire que cette série forme un sujet d'étude extrêmement complet et curieux.

Trois, cinq ou sept rayons, parfois unis, souvent ornés d'un œil de grenat ou de verroterie rouge, émergent en éventail du demi-cercle formant la tête de la fibule, qui est lui-même couvert de guillochis aux formes tantôt arrondies, tantôt brusquement coupées en angles droits ou aigus. Les dessins diffèrent à chaque fibule : l'une possède un tracé en damier, l'autre en volutes; quelques-uns de ceux-ci sont d'une combinaison fort compliquée et produisent un effet saisissant.

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 53.

2. *Ibid.*, pl. VII.

3. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XIII, f. 83.

4. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 55, fig. 11.

5. Wylie, *Fairford graves*, p. 23.

6. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. VII. — Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XIV, fig. 87-89.

La partie arquée, ordinairement unie, présente parfois une ornementation faite de chevrons brisés et d'incrustations de pâte de verre colorée.

L'appendice affecte généralement une forme losangée; parfois il se rapproche d'un long rectangle, et, dans ce cas, il est plus court et donne à la fibule un aspect plus massif, plus trapu et partant moins élégant.

Dans le premier cas, la partie inférieure de la broche est presque toujours ornée de quatre ou six œils-de-chat en saillie; l'extrémité présente quelquefois une grossière imitation de tête de monstre.

Les fibules très allongées de Salles-la-Source et d'Estagel, qui sont des types pour le Midi, trouvent des pièces bien analogues non seulement en Crimée mais même en Allemagne; M. Lindenschmit en a fait connaître des spécimens intéressants<sup>1</sup>.

L'agrafe de Grues (Vendée) en argent doré, qui a dû appartenir à un personnage de haut rang, présente d'une part, à la partie supérieure, cinq rayons en forme de melons et deux griffons gravés sur le demi-cercle; d'autre part, à l'extrémité de l'appendice, une belle tête de bœuf, rappelant les objets de cet aspect décrits et étudiés par l'abbé Cochet dans le *Tombeau de Childéric*.

Lorsque la fibule est terminée par un appendice à peu près rectangulaire, l'observation nous montre cette extrémité généralement ornée de traits verticaux et de chevrons quelquefois champlevés; des zigzags, des croissants incrustés, des pointillés complètent ordinairement le système de décoration. Deux broches, recueillies à Salles-la-Source (Aveyron), présentent une suite de huit à neuf petits rectangles incrustés de verroterie rouge et disposés dans le sens de la longueur sur la partie courbe et sur l'appendice.

La broche allongée de Rivières (Tarn), fort curieuse aussi bien par sa forme que par le genre d'ornementation employé par l'artiste, peut être comparée à une pièce approchante de la nécropole d'Herpes. Bien que la différence entre elles ne repose que sur des points de détails, elles peuvent sans inconvénient prendre place dans une même catégorie. Les nécropoles franques sont en quelque sorte totalement dépourvues de ce type de fibule; il abonde au contraire dans les pays orientaux de l'Europe, où les Goths ont longtemps séjourné<sup>2</sup>.

La nécropole d'Herpes, le cimetière de Laborieblanque (Aveyron) ont fourni à notre examen deux fibules munies de crochets; imitations grossières des têtes d'oiseau de proie qui caractérisent les bijoux gothiques, ainsi que M. de Baye l'a maintes fois exposé. (Voir les *Bijoux gothiques de Kertch*; la *Bijouterie des Goths en Russie*, etc.)

1. Lindenschmit, *Die alterthümer...* — Band, I. — Heft. 2, taf. 8, n° 5. — Band I. — Heft. 12, taf. 7, nos 6, 8, 16.

2. J. de Baye, *la Bijouterie des Goths en Russie*.

Herpes a encore donné de petites fibules à tête semi-circulaire et à appendice triangulaire, assez semblables à celles qui ont été fréquemment rencontrées dans les sépultures franques de la Belgique et dont le musée de Namur renferme des spécimens remarquables dus aux longues et minutieuses recherches de son savant directeur M. A. Béquet.

*Fibules cruciformes.* — On a donné la dénomination de cruciforme à une espèce de fibule dont la configuration imite plus ou moins fidèlement le symbole de la Rédemption; il ne faut y voir aucune idée de christianisme. Selon les observations qui ont été faites, cet objet serait plus particulièrement propre à l'industrie anglo-saxonne, et dès lors sa présence dans les provinces méridionales de la France indiquerait une circonstance absolument rare et par là d'autant plus précieuse à relever.

« Les fibules cruciformes, — dit M. de Baye, — appartiennent à un type exclusivement propre à l'Angleterre, où il s'est propagé de manière à représenter une création anglo-saxonne, dont la première conception était venue de la Suède. Les comtés du centre de l'Angleterre forment l'aire géographique où ce genre de fibules s'est principalement localisé<sup>1</sup>. »

M. Hildebrand constate l'abondance de ces fibules dans la Suède et la Norwège, et leur rareté en Gothland et en Danemark. Elles paraissent avoir été portées particulièrement par les Angles.

Aucun spécimen de ces fibules n'a été rencontré dans le centre ni dans les régions orientales de l'Europe. Elles se cantonnent, selon M. de Baye<sup>2</sup>, dans la Scandinavie et l'Angleterre, à l'exclusion des provinces méridionales.

Ces préliminaires rapides sur l'ensemble des découvertes de fibules cruciformes font, des deux broches que nous publions, des objets d'un réel intérêt.

La première, trouvée près de Castelnaudary, est allongée, aux bras courts et larges, et se termine par une grossière gravure de tête monstrueuse.

Les spécimens publiés par M. de Baye n'offrent rien d'absolument semblable; mais nous avons remarqué dans ses cartons des dessins de fibules, trouvées dans divers comtés d'Angleterre, présentant une similitude étonnante avec notre bijou méridional.

La seconde, dont nous possédons seulement un croquis qui ne peut être contrôlé, provient du cimetière de Cenon ou vieux Poitiers (Vienne)<sup>3</sup>. Plus large, moins longue que la précédente, elle est couverte de petites hachures, restes d'un dessin actuellement très fruste et indéchiffrable.

Nous avons vainement recherché des exemples de comparaison; il ne nous a

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 41.

2. *Ibid.*, p. 50.

3. Bibliothèque de la ville de Poitiers. Manuscrit de Beauménil, 1750.

pas été possible jusqu'à présent de découvrir une fibule ayant quelque affinité avec celle-ci.

b) *Fibules carrées ou rectangulaires*. — Les fibules de ce genre sont, pensons-nous, relativement rares, et par là intéressantes à étudier.

Il est bien certain que la forme géométrique n'est pas rigoureusement observée et que le mot de carré ou de rectangulaire ne désigne pas une plaque de bronze taillée à l'équerre. Ces fibules ont simplement l'aspect tantôt d'un carré, tantôt d'un rectangle, quelquefois d'un losange. Généralement elles sont ornées de cabochons et de verroteries.

De petite dimension, ces broches se rencontrent la plupart du temps par paire dans les sépultures barbares. Le fait d'en avoir trouvé dans de semblables conditions à Magnac (Lot-et-Garonne) sur le squelette d'une femme, nous porte à croire qu'elles étaient plus spécialement réservées aux compagnes des guerriers barbares.

Le système de cloisonnage de ces bijoux les fait, à notre avis, attribuer à la bonne époque de l'industrie wisigothique, c'est-à-dire aux premiers temps de l'occupation du Midi par ces Barbares. Les deux belles fibules dont nous parlons plus haut et que nous reproduisons dans nos planches, nous paraissent d'importation orientale, précisément à cause des grenats qui ornent sa surface.

Dans le cimetière d'Herpes<sup>1</sup>, M. Delamain en a recueilli une, rectangulaire, dont la décoration consiste également en grenats sertis. Nous la considérons encore comme étant de même provenance.

Pour l'Angleterre, nous ne voyons aucune broche de cette forme dans les ouvrages que nous connaissons.

En Belgique, il s'en rencontre quelques-unes qui se rapprochent plutôt de la configuration losangée. Citons, par exemple, les deux agrafes trouvées à Harmignies et décrites par M. le baron de Loë<sup>2</sup>.

Le cimetière de Sainte-Sabine, en Bourgogne, a fourni une fort belle broche carrée en or avec incrustations de grenats<sup>3</sup>.

La collection Moreau en renferme quelques exemplaires; mais, chose remarquable, ils ressemblent énormément aux deux fibules recueillies à Harmignies<sup>4</sup>.

En résumé, il est exceptionnel de rencontrer dans les tombes barbares en général et particulièrement au sud de la Loire, ces agrafes ornées de grenats pour la plupart.

1. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. VIII, fig. 39.

2. Baron A. de Loë, *Notice sur des antiquités franques découvertes à Harmignies*. Mons, 1884, pl. I, fig. 5.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares découvertes en Bourgogne*, pl. XXVII, fig. 10.

4. Collect. Caranda, pl. XXXVII, fig. 2 et 3. — Fouilles de Breny, pl. VIII, nouv. série, fig. 3.

c) *Fibules circulaires*. — Ce genre de fibule, fourni en assez grande quantité par la majeure partie des cimetières barbares connus jusqu'à ce jour dans le Nord et l'Est de la France ainsi qu'à l'étranger, est au contraire rare dans la partie méridionale de notre pays. A quelles circonstances devons-nous attribuer cette pénurie, est-ce à l'absence réelle de ces bijoux, est-ce à l'insuffisance d'observation?

Les fibules rondes peuvent se diviser en deux grandes catégories, bien que Roche Smith en ait établi trois, particulières à l'Angleterre. A la première appartiennent les bijoux cloisonnés; la seconde renferme les broches plus simples dont l'ornementation consiste uniquement en dessins plus ou moins réguliers. La fibule ronde cloisonnée, d'une extrême richesse, varie dans sa décoration d'une manière étonnante.

En France, les bijoux de ce genre les plus remarquables ont été rencontrés en Bourgogne<sup>1</sup>, dans l'Aisne<sup>2</sup>, dans le Boulonnais<sup>3</sup>, etc... En Angleterre, le Kent a fourni la plus brillante collection<sup>4</sup>. Pour la Belgique, le musée de Namur doit être à juste titre envisagé comme renfermant les plus précieux spécimens de l'industrie franque sous tous ses aspects. M. le comte de Looz-Corswarem a fait aussi connaître de fort belles fibules rondes trouvées à Moxhe<sup>5</sup>. M. G. Hagemans en a rencontré dans le cimetière franc de Seraing<sup>6</sup>.

Nous ne pouvons signaler qu'une seule fibule cloisonnée pour la région du Midi; elle provient d'Eymet-sur-Dropt (Lot-et-Garonne) et affecte la forme d'une fleur. Elle est en argent avec incrustations de grenats. Ce type est loin d'être rare dans les sépultures du Nord, où on le rencontre fréquemment, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte en parcourant le remarquable album de M. F. Moreau. Le cimetière d'Herpes a aussi donné plusieurs petites fibules, mais bien moins intéressantes.

La fibule circulaire en bronze, ornée de dessins, est relativement plus répandue dans le Midi; et, bien que nous n'en connaissions que trois exemplaires, il est à présumer que les nombreuses sépultures fouillées en renfermaient certainement d'autres.

Les dessins barbares dont elles sont ornées font supposer qu'elles n'ont pas appartenu à des personnages de haut rang. La description que nous en donnons plus bas, et la reproduction dans nos planches, permettront de les étudier facilement. (V. pl. II, fig. 8. — Pl. V, fig. 2, 9.)

1. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. XII, XIII.

2. Collection Caranda.

3. Haigneré, *Quatre cimetières du Boulonnais*, pl. X. — Musée de Boulogne-sur-Mer.

4. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. X.

5. Comte de Looz-Corswarem, *Sur les antiquités franques découvertes à Moxhe*. Liège, 1884, pl. I, fig. 1 et 2.

6. Hagemans, *Le cimetière franc-mérovingien de Seraing*. Liège, 1856, pl. I, fig. 2.

« Les grandes fibules digitées, — dit M. de Baye, — sont typiques et barbares dans leur style. Les fibules rondes accusent une influence byzantine dont les premières sont exemptes<sup>1</sup>. » Cette remarque s'applique surtout à la première classe des fibules circulaires; nous hésitons à comprendre les secondes dans cette manière de voir, principalement en présence de la fibule de Saint-Cybranet (Dordogne) dont la décoration est éminemment barbare. (V. Pl. II, fig. 8.)

Quoi qu'il en soit à cet égard, il est à peu près établi aujourd'hui que les fibules rondes étaient réservées aux femmes qui les portaient sur la poitrine; les fouilles pratiquées par Faussett, en Angleterre, le prouvent d'une manière que l'on peut considérer comme définitive<sup>2</sup>.

Les fibules circulaires du Midi ont toutes au centre un renflement tantôt plein et arrondi, tantôt évidé et garni d'une pierre de couleur. Une broche de la nécropole de Testona (Italie) se rapproche d'une façon étrange d'une agrafe recueillie dans l'Aveyron.

Ces fibules rondes tiennent, en résumé, une place importante et digne d'attention dans la série si curieuse des agrafes barbares du Midi.

d) *Fibules zoomorphes*. — Le groupe des fibules zoomorphes renferme, ainsi que le nom l'indique, les broches dont la configuration rappelle plus ou moins exactement la silhouette d'un animal réel ou fantastique. On y relève des exemplaires fort curieux et dignes de fixer particulièrement l'attention des archéologues.

La figuration de l'oiseau, du poisson et du serpent est la plus communément admise. Ce sont les trois types que nous avons à faire connaître pour la région que nous étudions.

La fibule ornithomorphe représente toujours un oiseau de proie, le gypaète vraisemblablement. « L'origine des bijoux portant la représentation de l'oiseau à bec crochu, — dit M. de Baye, — rencontrés dans les sépultures barbares du continent, a souvent attiré l'attention des archéologues. Les tribus gothes avaient une grande prédilection pour ce motif ornemental. Sa durée persistante, dans les pays où les Goths se sont maintenus le plus longtemps, indique suffisamment son origine. Les savants anglais, il importe de le dire, constatant la rareté des fibules aviformes dans les sépultures anglo-saxonnes, les considèrent ουσΙΟΟ des types continentaux et les produits d'une importation<sup>3</sup>. »

Dans les pays orientaux de l'Europe, cette fibule, appelée quelquefois *fibule perroquet*, se rencontre en abondance; la Hongrie, la Crimée en ont donné de très nombreux spécimens.

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 55.

2. Wright, *The Celt, the Roman, and the Saxon*, p. 479. — Faussett, *Inventorium sepulchrale*.

3. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 48.

Le Musée de Vienne (Autriche) conserve une belle agrafe aviforme cloisonnée et munie d'un œil de grenat, trouvée à O Szóny (Hongrie)<sup>1</sup>. Elle peut être heureusement comparée aux fibules de ce genre recueillies dans les tombes d'Herpes (Charente) par M. Delamain. L'origine wisigothique de cet objet n'est pas douteuse pour les savants hongrois ; elle ne saurait l'être pour nous.

Les fibules ornithomorphes trouvées en divers lieux du Midi et de l'Ouest de la France sont incontestablement d'essence gothique. Le savant roumain, M. A. Odobesco, voit dans l'oiseau de proie représenté, le gypaète ou l'oiseau rapace des Scythes iranisés des pays caspiens<sup>2</sup>.

« Des bijoux trouvés en Hongrie, — ajoute M. de Baye dans une étude sur les bijoux de Crimée, — nous montrent ce motif ornemental répété plusieurs fois ; nous le rencontrons également dans les régions plus orientales, le trésor de Pétroussa, en Roumanie, en fournit des exemples. Enfin, nous le voyons encore comme ornement des parures conservées au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. Ces derniers proviennent de la vaste contrée, encore mal délimitée, à laquelle les anciens donnent le nom de Scythie<sup>3</sup>. »

L'oiseau des broches que nous publions est toujours représenté de profil et au repos. Diverses régions septentrionales de la France ont donné des sujets aux ailes étendues, se rapprochant assez de l'attitude des aigles éployées romaines. (Voir l'album de la collection Caranda.) La collection de M. Ph. Delamain, à Jarnac, renferme la plus intéressante variété de ces bijoux connus dans les provinces de l'ancien royaume wisigoth<sup>4</sup>.

Au Musée Saint-Raymond de Toulouse se trouvent déposées deux broches aviformes, mais plus massives, aux formes arrondies, et dont l'épingle est placée au-dessous du sujet, ainsi que le lecteur pourra en juger par le dessin que nous donnons Planche IV, fig. 8.

C'est bien à la même industrie qu'il convient de rapporter ces bijoux ; mais on doit les tenir pour bien postérieurs aux autres, leur assigner une époque de dégénérescence dans le style importé d'Orient, et les considérer comme contemporains des plaques de bronze aux grossiers dessins et des fibules allongées sans incrustations.

M. de Baye fait, au sujet de ces broches, une remarque que nous ne pouvons passer sous silence : « Ces représentations d'oiseau, ornées de tables de grenat ou de verre, sont toujours accompagnées de bijoux enrichis de pierreries. L'association des fibules ornithomorphes et des fibules à rayons est un fait archéologiquement acquis<sup>5</sup>. »

1. J. de Baye, *L'Art barbare en Hongrie*, p. 9.

2. A. Odobesco, *Antiquités scythiques*. Bukarest, 1879.

3. J. de Baye, *Les bijoux gothiques de Kertch*, p. 5.

4. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XV.

5. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 48.

Le poisson, pris pour motif de fibule, est extrêmement rare. M. Delamain en a recueilli un spécimen à Herpes, fort beau, doré et à œil de grenat<sup>1</sup>. M. Baudot en signale deux, provenant de Charnay et de Sainte-Sabine<sup>2</sup>, qui, quoique très ornés, n'offrent point une aussi grande finesse que celui d'Herpes.

Le cimetière de Chadenac (Charente-Inférieure) a donné au Musée de Saintes une curieuse broche massive, en bronze recouvert d'une belle patine verte. Elle représente la moitié d'un serpent ou mieux d'une anguille, dont les yeux et la gueule sont seuls indiqués. C'est, pensons-nous, un spécimen unique jusqu'à présent, qu'il importe grandement de ne point laisser dans l'oubli. Il figure à la Planche V, fig. 3.

Les tombes d'Herpes renfermaient encore un exemplaire de fibule à forme grossière de cheval et un type de broche salamandre à pose rétrospective. Les deux animaux sont pourvus d'yeux de grenat. L'album de la collection Caranda contient plusieurs pièces quelque peu analogues<sup>3</sup>; nous en relevons encore dans l'excellent *Mémoire* de M. Baudot<sup>4</sup>.

e) *Fibules en S*. — Ce genre de broche, que l'abbé Cochet désignait sous le nom de « fibules en forme de vers de terre<sup>5</sup>, » n'est pour ainsi dire pas connu au sud de la Loire. Nous n'aurions point mentionné ce bijou si les récentes découvertes de l'église Sainte-Foi d'Agen n'avaient mis au jour une pièce de cette nature. C'est la seule, jusqu'à présent, que nous connaissions dans la vaste région jadis soumise aux Wisigoths.

Il existe bien au Musée Saint-Raymond de Toulouse une petite fibule de ce genre ornée jadis de verroteries serties; mais l'absence de toute indication de provenance nous oblige, à regret, à n'en point parler.

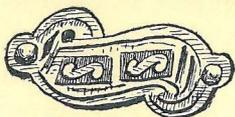


FIG. 1. — Fibule en S, de Sainte-Foi d'Agen.

M. E. Flouest, qui a étudié d'une façon toute spéciale le signe symbolique en S, propose une version parfaitement admissible. Selon lui, ces broches

1. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XIV, fig. 90.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. XIII, fig. 8; pl. XXVII, fig. 3.

3. Collect. Caranda, *Fouilles de Breny*, pl. VIII, fig. 3. — *Fouilles d'Arcy-Sainte-Restitue*, pl. K.

4. Baudot, *Mémoire sur les sépult. des Barbares de Bourgogne*, pl. XXVI, fig. 6, 7, 8, 9.

5. Abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines et franques*, p. 195.

devraient être regardées comme un développement de l'idée exprimée par le signe en S, « signe symbolique religieux venu d'Orient en Occident, comme la croix gammée ou swastika, à une époque très reculée <sup>1</sup>. » Il serait l'emblème de la fécondité.

La fibule en S appartient incontestablement à la même époque que la fibule allongée. Comme celle-ci, elle présente une ornementation brillante, compliquée, presque artistique. On retrouve sur ces bijoux les têtes d'oiseau à becs crochus, les représentations d'animaux fantastiques, le grenat et la verroterie colorée.

Il est incontestable que ce genre de broche est beaucoup plus rare que les autres : les fibules allongées par exemple. Cette circonstance et aussi leur exiguïté les ont vraisemblablement soustraites jusqu'à présent à toute observation.

M. de Baye entre dans des considérations fort remarquables au sujet de ces fibules dans son *Industrie longobarde* ; le lecteur pourra y trouver des aperçus qu'il serait trop long de reproduire ici <sup>2</sup>.

La broche dont nous donnons ci-dessus un dessin exact est en bronze, ornée de deux petites pierres bleues à chacune des extrémités retournées.

Citons rapidement quelques fibules de cette espèce qui se rapprochent de celle qui a été recueillie à Agen au printemps 1892.

La Normandie en a donné à l'abbé Cochet <sup>3</sup> ; l'Aisne, à la collection de M. Moreau <sup>4</sup> et à l'examen de M. Pilloy <sup>5</sup>. La Bourgogne n'est pas riche en bijoux de ce genre, M. Baudot n'en mentionne qu'un <sup>6</sup>. Dans la Marne, M. de Baye en a recueilli quelques-uns qui figurent dans sa remarquable collection <sup>7</sup>.

Si nous passons à l'étranger, nous constatons leur excessive rareté en Angleterre <sup>8</sup>, comme leur fréquence en Allemagne où le savant Dr Lindenschmit les a soigneusement étudiées <sup>9</sup>. Les musées de Mayence, de Stuttgart, de Munich conservent de fort beaux spécimens de fibules en S. L'Italie a fourni quelques broches de cette catégorie, déposées au Musée de Turin <sup>10</sup>.

Cette curieuse fibule, peu connue chez nous avant les travaux de M. de Baye, est certainement une des plus intéressantes, soit par sa configuration invariable

1. E. Flouest, *Le signe symbolique en S* (1885).

2. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pp. 47-52.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. XI.

4. Collect. Caranda, pl. XXXVI, fig. 12, 15 ; pl. XXXVII, fig. 15. — *Armentières*, pl. XIX, fig. 16. — *Breny*, pl. VIII, fig. 3. — *Sablonnières*, pl. J, fig. 17.

5. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, 2<sup>e</sup> fasc., pl. I, 4 ; pl. II, fig. 7. — T. II, 1<sup>er</sup> fasc., pl. I, fig. 20.

6. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XXVI, fig. 20.

7. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VII. Musée du château de Baye.

8. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 46.

9. Lindenschmit, *Die Alterthümer...* Band. III, Heft. IV, taf. VI.

10. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VII, fig. 1.

et sa décoration brillante, soit à cause de l'idée de toute une croyance orientale qu'elle symbolise.

f) *Fibules ansées*. — Les bijoux de ce groupe diffèrent d'une façon étrange de tous ceux que nous avons jusqu'ici étudiés. La forme et l'ornementation sont tout autres ; leur simplicité leur assigne une place à part.

Ces broches se composent invariablement de deux plaques, rondes, carrées ou trilobées, reliées par une tige courbe qui leur a fait donner le nom de *fibules ansées*. Généralement unies, parfois ornées de dessins tout à fait grossiers, elles ne sont pourvues de verroteries que dans des cas exceptionnels.

Les fibules ansées de la région méridionale de la France présentent ordinairement une série de traits tracés au hasard ou, le plus souvent, d'annelets à point central. Le style barbare de ce dessin ne doit pas être recherché en Orient ; ces motifs sont incontestablement empruntés à l'art local. Ces broches, par suite, doivent être considérées, pensons-nous, comme un produit indigène, propre aux tribus barbares établies depuis longtemps sur notre sol. A cet égard, nous pencherions à ranger ces bijoux dans la catégorie de ceux qui sont attribuables à la dernière production de l'industrie barbare dans notre pays.

Le Nord et l'Est de la France donnent des fibules ansées en assez grand nombre<sup>1</sup> ; en Angleterre, elles sont rares et regardées comme d'importation franque. La Belgique abonde en broches de ce genre<sup>2</sup> ; l'Italie<sup>3</sup>, l'Allemagne<sup>4</sup> n'en sont point dépourvues ; Troyon en a signalé en Suisse d'assez semblables aux nôtres<sup>5</sup>.

De l'examen d'ensemble de toutes les fibules recueillies dans les sépultures du Midi et de l'Ouest de la France ressort cette considération, que presque tous les types de broches connus actuellement sont représentés dans cette région du sud de la Loire. Nous pouvons en dire à peu près autant pour le mode d'ornementation.

La fibule gothique, sur laquelle apparaît une inspiration orientale caractérisée, et que l'on rencontre particulièrement dans les pays orientaux de l'Europe, se trouve à côté de la fibule d'origine septentrionale, de provenance éminemment scandinave et anglo-saxonne. Dans la même contrée, dans un cimetière, les

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 217. — Abbé Haigneré, *Quatre cimet. mérov du Boulonnais*, pl. V, fig. 3 ; pl. XIII, fig. 9. — Collect. Caranda, pl. XXXVI, fig. 23, 26. — *Armentières*, pl. XVI, fig. 4. — Baudot, *Mém. sur les sépult. barb. de Bourgogne*, pl. XIV, fig. 7, 8 ; pl. XV, fig. 1, etc., etc.

2. Musée de Namur. — D. van Bastelaer, *Cimet. de la Buissière*, pl. I, fig. 4. — A. Béquet, *Le cimetière de Resteigne*, pl. III, fig. 4. (*Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. XV p. 320, etc.

3. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 52, pl. VII.

4. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen alterthumskunde*, p. 436.

5. F. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air, près Lausanne*, pl. I, fig. 10.

fouilles ou le hasard ont fait découvrir des broches bien diverses de forme et de décorations, caractéristiques d'industries différentes.

Expliquer ces anomalies qui ne sauraient échapper à l'œil le moins habitué à l'aspect de ces parures barbares serait, dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques à cet égard, une tâche bien délicate et sûrement incomplète.

La constatation de ces faits, qui aujourd'hui semblent bizarres et recevront peut-être quelque jour une interprétation définitive, est le seul point qu'il importait actuellement de signaler à l'attention des archéologues, et sur lequel nous avons insisté autant qu'il nous a paru convenable de le faire.

### § 5. — *La boucle et la plaque de ceinturon.*

« L'usage du ceinturon autour des reins était général chez tous les peuples guerriers, Saxons, Germains, Francs, Burgondes et Scandinaves; c'est un des caractères distinctifs de la sépulture de ces peuples. La boucle en était le complément obligatoire. Son métal variait selon la fortune du personnage. Le bronze était le plus communément employé; mais alors ce n'était plus ni le bronze grec, ni le bronze romain, ni le bronze gaulois, ni le bronze égyptien, c'était un grossier alliage..... » Puis, après avoir donné quelques résultats d'analyse, l'abbé Cochet conclut ainsi: « ..... Il est évident qu'à l'époque mérovingienne, où les arts de l'antiquité étaient en décadence, on ne savait plus faire le beau bronze grec et romain et que le plomb était substitué, soit partiellement, soit même en totalité, à l'étain devenu plus rare et plus cher que dans les siècles antérieurs<sup>1</sup>... »

Le baudrier qui soutenait l'épée, le ceinturon auquel était accrochée la trousse se fixaient à l'aide d'une boucle. La lanière de cuir serrée autour des reins étant une partie indispensable du vêtement barbare, il doit en résulter que les boucles se rencontreront en abondance dans les sépultures des peuples des invasions. C'est, en effet, la remarque que nous avons pu faire au sujet des dépouilles funéraires laissées par les Wisigoths sur notre sol.

La ceinture était maintenue à la taille par une boucle seule; ou parfois au moyen d'un système d'agrafe qui comprenait une plaque de métal fixée au cuir et jointe à la boucle par une charnière, et une contre-plaque, semblable à la plaque, et qui s'adaptait à l'autre extrémité de la lanière au point de contact de l'ardillon avec l'anneau.

Ces deux modèles de boucle, employés pour les ceinturons, caractérisaient-elles des époques distinctes ou simplement des degrés dans l'échelle sociale?

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 208-210.

Était-ce, soit un usage établi dans certaines localités, soit le résultat de l'inexpérience ou de l'habileté des ouvriers de quelques pays ?

Nous inclinons fortement à croire, et cela comme conséquence des observations auxquelles nous nous sommes livré, que les boucles seules et unies étaient tout naturellement réservées au bas peuple, par cette raison simple qu'il était dans l'impossibilité de se procurer des matières premières précieuses et recherchées, et d'autre part qu'il ne pouvait, pour le même motif, s'adresser à des ouvriers habiles dans la fabrication et l'ornementation de ces pièces.

La classe pauvre faisait donc usage de ces boucles que l'on assujettissait au cuir au moyen de ces petites plaquettes triangulaires si nombreuses dans les sépultures. L'abbé Cochet, qui s'est mépris sur l'attribution de ces goupilles, en faisait des terminaisons de ceinturon, sans s'apercevoir que la longueur du tenon fixé au verso de la plaquette s'opposait absolument au passage de cet objet dans l'anneau de la boucle. Les découvertes de M. F. Moreau, dans l'Aisne, et les explications de M. Michel Hardy<sup>1</sup>, ont rétabli les choses en l'état où elles devaient se trouver au moment où le guerrier barbare était déposé dans la tombe. La figure ci-dessous, que nous avons cru devoir présenter au lecteur, donnera bien mieux que toute description une idée exacte de l'agencement de cette agrafe.

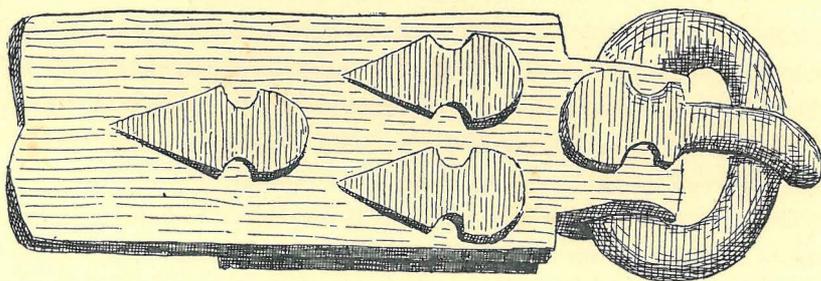


FIG. 2. — Agrafe de ceinture (Collect. Caranda).

La boucle avec plaque et contre-plaque faisait nécessairement partie de l'équipement du chef ou des personnages de distinction. Par ses dimensions souvent exagérées, cet ensemble a plus particulièrement attiré l'attention des fouilleurs, circonstance qui a sauvé de la destruction une grande quantité de ces remarquables objets.

Le nombre des plaques de ceinturon recueillies dans les sépultures du Midi et de l'Ouest est considérable. Nous avons choisi dans les musées et les collections

1. Michel Hardy, *Le cimetière franc d'Eu*, p. 25.

particulières des types intéressants à plusieurs points de vue; de telle sorte qu'il nous a été donné de former une série extrêmement complète et variée pouvant constituer un fonds d'étude fort précieux, peut-être unique jusqu'à ce jour<sup>1</sup>.

Tous les genres y sont représentés; toutes les formes, tous les styles d'ornementation se manifestent sur ces pièces de bronze.

Cet ensemble nous a entraîné à distinguer une industrie quelque peu différente des productions actuellement connues et attribuées à tel ou tel peuple des invasions, et de la rapporter aux Wisigoths, aux seuls Barbares qui se soient fixés sur notre sol méridional.

Afin de pouvoir mieux étudier ces pièces qui ont pour nous un intérêt absolument capital, nous avons divisé les quelques observations qui vont suivre en deux époques d'abord, la seconde admettant plusieurs groupes que nous distinguerons ensuite.

La première époque se rapporte aux premiers temps de l'invasion des Wisigoths et comprend les pièces d'importation: la bijouterie cloisonnée.

A la seconde se rattachent les manifestations locales propres à l'industrie de ce peuple goth. Nous considérons comme appartenant à une catégorie particulière une espèce de grandes boucles de bronze, présentant une décoration propre et dont certains archéologues contestent l'origine barbare.

I. PREMIÈRE ÉPOQUE. — *La bijouterie cloisonnée*. — « Cette orfèvrerie, — dit M. de Lasteyrie, — se distingue, entre autres signes caractéristiques, par l'emploi de grenats en tables, en lamelles, quelquefois même en cabochons, tantôt simplement enchâssés dans le métal, tantôt disposés en ornements symétriques fixés soit par une sertissure, soit par un cloisonnage très délicat.

« Les plus anciens monuments de cette orfèvrerie que nous connaissons, — ajoute-t-il, — se trouvent en Russie au Musée de l'Ermitage<sup>2</sup>. »

Cette bijouterie, qui s'éloigne si complètement de tout ce qu'a pu produire l'art grec aussi bien que l'art romain, a pris naissance dans l'Extrême-Orient, chez ces Barbares dont les mœurs farouches s'adoucissaient au contact des Perses, des Indiens, des Égyptiens. Grâce à ces relations continues, les peuples qui devaient plus tard ruiner l'empire romain se familiarisèrent avec ces procédés industriels dont nous admirons aujourd'hui le sentiment délicat. Disposant d'im-

1. Les archéologues anglais s'accordent à faire observer que les comtés d'Angleterre avoisinant la mer et les fleuves contiennent des boucles en abondance, alors que les autres provinces en sont presque dépourvues. — Cf. Neville, *Saxon obsequies*. — Wylie, *Fairford graves*. — Y. Akerman, *Archeologia*, vol. XXXVII. — Nous avons fait remarquer dans un chapitre précédent que les sépultures les plus nombreuses existaient chez nous le long des principaux cours d'eau du Midi et de l'Ouest.

2. F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 67.

menses ressources aussi bien lapidaires qu'aurifères, ils arrivèrent à produire ces splendides parures, ces remarquables bijoux qui jouissent maintenant d'une célébrité justement méritée.

Les observations des savants s'accordent à considérer l'Orient comme le berceau de cet art, dont quelques exemplaires à peine sont parvenus intacts jusque dans nos pays occidentaux.

« La preuve que cet art, dit improprement mérovingien ou germanique, n'est pas d'origine occidentale, — fait remarquer M. S. Reinach, — c'est qu'on en trouve des monuments dans la vallée du Danube et en Hongrie antérieurement à la période où ils deviennent fréquents en Gaule<sup>1</sup>. »

« Les Byzantins, — déclare J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, — semblent n'avoir guère connu que les émaux cloisonnés. L'emploi même de ce procédé a permis de supposer qu'ici encore les Orientaux avaient été leurs maîtres, car l'émaillerie cloisonnée paraît avoir été pratiquée, dès une époque fort ancienne, par les peuples du centre de l'Asie..... »

M. de Baye, dont la compétence en cette matière n'est pas douteuse, s'exprime ainsi : « Selon toute probabilité, cette joaillerie prit naissance chez les Scythes. Ces peuples en favorisèrent le développement et lui assurèrent une prédominance permanente. Ainsi l'orfèvrerie cloisonnée, adoptée par les nations gothiques des premiers siècles du christianisme, se répandit dans toutes les provinces de l'Europe. Elle se propagea sous leur influence dans toute l'Europe, depuis Novotcherkask en Russie, jusqu'à Pétrossa en Roumanie, de là à Kalocza en Hongrie, à Saint-Maurice en Suisse, à Monza en Lombardie, à Ravenne dans la Romagne, à Charnay en Bourgogne, à Pouan en Champagne, à Tournai en Belgique, à Envermeu en Normandie, dans le Kent en Angleterre, à Gourdon en Aquitaine, à Guarrazar et à Oviédo en Espagne, et dans plusieurs autres localités des pays germaniques et scandinaves. L'Orient possède donc les titres les plus légitimes à la revendication d'un art sorti de son sein<sup>2</sup>. »

A cette longue et intéressante nomenclature, nous ajouterons plusieurs localités du Midi et de l'Ouest de la France qui ont donné des bijoux cloisonnés rappelant le style élégant primordial : Bessan et Tressan dans l'Hérault<sup>3</sup>, Leuc dans l'Aude<sup>4</sup>, Magnac dans le Lot-et-Garonne<sup>5</sup>, Herpes dans la Charente<sup>6</sup>.

Les trois premières nécropoles que nous venons de citer renfermaient des pièces d'un intérêt vraiment particulier. De dimensions différentes, elles offrent

1. S. Reinach, *Catalogue du musée de Saint-Germain*, p. 182.

2. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 71.

3. Pl. VI, fig. 1, 5.

4. Pl. VI, fig. 4.

5. Pl. V, fig. 1.

6. Pl. VI, fig. 3.

un système de cloisonnage d'une grande régularité trahissant une habileté de facture et un goût artistique que les ouvriers ne conserveront pas longtemps.

A ce point de vue, nous considérons ces plaques de ceinturon reproduites dans nos planches comme d'importation et remontant à la première apparition des Wisigoths dans le Midi; ou, tout au moins, les tenons-nous pour avoir été fabriquées chez nous dès cette date et par des ouvriers qui avaient pratiqué leur art dans les régions orientales d'où ils étaient venus à la suite des guerriers d'Ataulph.

Les autres spécimens de bijouterie cloisonnée qu'on signale dans le Lot-et-Garonne et la Charente sont loin de présenter le même aspect. Bien que le grenat taillé entre dans la décoration de plusieurs fibules carrées ou rectangulaires, les dimensions ne sont plus les mêmes; les matières premières sont devenues extrêmement rares et les ouvriers ne les emploient qu'en très petite quantité. L'ensemble de ces bijoux marque évidemment une décadence notable dans cette industrie si brillante ailleurs. Elle ne tardera pas à disparaître complètement pour faire place à un style, presque un art, qui nous paraît être propre au peuple wisigoth.

La dégénérescence de l'orfèvrerie cloisonnée se manifeste dans les plaques de ceinture et les fibules à incrustations de pâte de verre. Cette ornementation était destinée à produire un effet assez saisissant, mais il ne pouvait rivaliser avec l'éclat obtenu par l'agencement des pierres de couleurs et des grenats sertis.

II. SECONDE ÉPOQUE. — Dès le début de ce que nous qualifions de seconde époque dans l'industrie des Barbares du Midi de la France se pose une question intéressante tout au moins à exposer, si nous ne pouvons encore la résoudre d'une manière absolument définitive.

A) *L'émaillerie; l'incrustation.* — Nous rencontrons dans les cimetières des cinquième et sixième siècles une prodigieuse quantité de grandes plaques en bronze étamé, ainsi qu'une multitude de plaques fort belles, de forme généralement triangulaire et pourvues d'incrustations de pâte colorée. Nous avons plus haut présenté quelques remarques au sujet de ces dernières.

Faut-il envisager ces plaques incrustées comme immédiatement antérieures aux pièces de bronze naturel, ou seulement comme concomitantes? Ces exemplaires d'une décadence incontestable de la bijouterie cloisonnée sont-ils dus à des ouvriers formés à la vieille école venue d'Orient, mais auxquels les modèles et les matériaux ont fait ensuite défaut? Convient-il de leur assigner des contrées spéciales et de les considérer comme l'œuvre d'artistes locaux?

Poser une conclusion dès maintenant avant d'avoir passé en revue tous les types connus jusqu'à ce jour dans notre région méridionale nous paraît prématuré; aussi ferons-nous connaître rapidement les particularités que nous avons

relevées sur ces plaques, afin de donner ensuite notre opinion en connaissance de cause.

Il faut tout d'abord être bien pénétré d'une chose : c'est que les plaques que nous appelons à incrustations ne ressemblent en rien aux pièces damasquinées signalées en grand nombre, dans l'Est par exemple. Celles dont nous avons à parler sont en bronze ; les autres en fer. La généralité de nos plaques affecte une forme triangulaire, ayant à chacun des angles trois cercles creusés et garnis de pâte colorée. La surface est occupée par deux ou trois longs rectangles également creusés dans le bronze et remplis d'une même pâte. Quelquefois le talon de l'ardillon porte une incrustation semblable. « On employait pour émailler, — dit le Dr Rigollot, — deux procédés différents dont on retrouve divers exemples. L'un, dit à *champlevé* ou *par incrustation*, consiste à remplir d'émail ou de verre coloré des cavités creusées dans le métal ; on s'en servait de préférence lorsqu'il s'agissait de bijoux de cuivre ou d'une matière peu coûteuse <sup>1</sup>..... »

La forme triangulaire des plaques incrustées est fort répandue ; on la retrouve à peu près dans toutes les sépultures du Midi ; elle est moins connue dans l'Ouest. En Allemagne, en Italie elle a été souvent remarquée.

Quelle était la nature et la coloration de cette matière malléable que l'on introduisait dans ces cavités pour donner à la plaque un aspect plus chatoyant ? On ne le sait pas exactement, car toutes ces incrustations ont disparu ; mais il est probable, d'après les quelques bribes qui ont subsisté, qu'on employait souvent une pâte de verre qui était introduite en fusion dans les rainures préalablement entaillées.

Les teintes rouge, jaune et verte dominaient ; c'est ce que nous avons pu constater sur les plaques du Toulousain où le bronze a parfois gardé certaines empreintes de pâte. Il est des cas où la pâte, simple mastic, recevait des filigranes d'argent figurant mille contours capricieux. Une plaque du Musée Saint-Raymond de Toulouse a conservé des traces incontestables de cette ornementation. (Pl. VIII, fig. 6.) Il est intéressant de faire remarquer que M. Baudot, dans son beau travail sur les sépultures barbares de Bourgogne, publie une agrafe presque identique quant à la forme et à la décoration <sup>2</sup>. Du reste, c'est là un des rares exemples à citer de plaques recueillies au nord de la Loire ou à l'étranger, pouvant être justement rapprochées de nos pièces émaillées du Midi.

Le talon de l'ardillon et l'anneau portaient quelquefois aussi des incrustations plus ou moins régulières. Nous devons mentionner un splendide anneau de boucle où se voient plusieurs griffons champlevés du plus bel effet ; elle a été recueillie

1. Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*, p. 197.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des barbares de Bourgogne*, pl. IX, 8.

à Gazailhou (Haute-Garonne) <sup>1</sup>. Un certain nombre de plaques sortent de la règle qui paraît adoptée pour la fabrication de ces pièces. L'une, du Tarn-et-Garonne, supporte trois otelles incrustées, à la place des cercles creusés aux trois angles <sup>2</sup>; une autre, trouvée à Tocane-Saint-Apre (Dordogne), se compose de compartiments rectangulaires et triangulaires garnis de verroterie rouge <sup>3</sup>; telle autre, provenant de Revel (Haute-Garonne), présente une série de petits annelets champlevés <sup>4</sup>.

Mais les plus remarquables pièces de ce style sont celles que l'on peut admirer dans les vitrines du Musée Saint-Raymond de Toulouse et dont la découverte, remontant à une trentaine d'années, eut lieu près de Revel. Leur forme gracieuse et bizarre à la fois, l'ornementation simple, de grand goût, qui les caractérise nous les font envisager comme des plus belles de notre série. On lira plus loin avec intérêt la description de ces beaux objets, et on remarquera que plusieurs d'entre eux portent le swastika des orientaux <sup>5</sup>.

Aucun symbole chrétien n'apparaît sur ces pièces; un cachet certain de paganisme s'y manifeste tout au contraire.

En second lieu, le Midi fournit presque exclusivement ces plaques; les environs de Toulouse particulièrement. A noter une exception pour la Charente, où la nécropole de Chadenac a donné au Musée de Saintes une agrafe presque analogue à l'une de celles que nous avons signalées au musée de Toulouse <sup>6</sup>.

En présence de ces considérations, nous ne supposons pas que ce genre de boucle ait caractérisé une époque dans l'industrie des barbares wisigoths; qu'il ait été le produit d'une fabrication intermédiaire ou de transition entre la bijouterie cloisonnée et le bronze naturel ou étamé. Pour nous, ces plaques, dont quelques-unes sont assurément fort belles, ne sauraient être que l'œuvre d'une catégorie d'ouvriers qui devaient exercer leur métier plus spécialement dans le Midi et peut-être même dans la région toulousaine. S'il en était autrement, on retrouverait partout ces produits ainsi que l'on rencontre dans toutes les régions certaines fibules et certaines agrafes.

L'usage du cabochon semble avoir été peu pratiqué au sud de la Loire. On peut en citer des exemples à Herpes, à Saint-Genis-d'Hiersac (Charente), à Revel (Haute-Garonne), à Sigean (Aude), et encore, pour ces dernières localités, ne peut-on pas absolument affirmer qu'il ait existé sur des plaques où sa trace est à peine reconnaissable.

Enfin, pour ne rien négliger de ce qui touche de près ou de loin à l'orne-

1. Pl. X, fig. 1.

2. Pl. VIII, fig. 4, conservée au Musée d'Agen.

3. Pl. XI, fig. 1, conservée au Musée de Périgueux.

4. Pl. XV, fig. 2, conservée au Musée Saint-Raymond de Toulouse.

5. Pl. VII, fig. 1, 2, 3.

6. Pl. VIII, fig. 1, 3.

mentation dite d'incrustation, nous devons faire connaître brièvement les procédés employés pour la décoration de quelques plaques de fer, mode d'ailleurs fort rare dans l'industrie que nous attribuons aux Wisigoths.

« On confond communément, — dit M. Baudot, — un genre de placage avec la damasquinure qui est tout autre chose... Ces larges plaques, — poursuit-il, — sont très richement ornées : le fer est revêtu extérieurement d'une feuille d'argent très mince qui présente des ornements les plus variés.... La feuille d'argent ne me paraît pas avoir été découpée avant le placage ; son extrême ténuité et le croisement des traits qui l'eût mise en morceaux aurait rendu cette opération impraticable. Il est plus probable qu'après le placage de la feuille d'argent sur le fer, l'ouvrier procédait par enlèvement avec un outil particulier, sorte d'emporte-pièce...<sup>1</sup> »

Un très petit nombre de plaques en fer est à noter pour le Midi et l'Ouest. Une seule a conservé des traces apparentes de cette sorte de placage argenté qui devait produire un brillant effet ; elle provient de Lourdins (Lot-et-Garonne)<sup>2</sup>.

Il est incontestable que ce système d'ornementation ne se rattache en rien au procédé du cloisonnage, dont il ne peut être regardé comme une dégénérescence. Ce n'est pas non plus la damasquinure qui consiste à incruster dans le fer des fils d'or ou d'argent. Très répandue dans l'Est, en Bourgogne<sup>3</sup> par exemple, où M. Baudot nous montre des exemplaires fort remarquables, de même qu'en Savoie et dans le canton de Genève<sup>4</sup>, cette industrie n'a laissé que peu de vestiges dans le Midi, où nous ne pensons pas qu'elle ait été pratiquée. On ne la signale, en effet, que d'une façon tout exceptionnelle et rien ne s'oppose à considérer ces pièces comme d'importation.

La méthode d'incrustation en général a suggéré à M. G. Bapst des appréciations qu'il n'est pas inutile de faire connaître en terminant cet aperçu sur les plaques ornées par ce procédé et rencontrées au sud de la Loire. « ... Dans les plus petites nécropoles, comme dans les plus grandes, on a trouvé des ceinturons et des pièces diverses décorés de milliers de filets incrustés. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cet art de l'incrustation est un art oriental, et qu'actuellement les plus considérables pièces de fer incrustées d'or et d'argent se font en Daghestan, en Afghanistan et dans le nord de l'Inde<sup>5</sup>. »

1. Baudot, *Mémoire sur les sépult. des barb. de Bourgogne*, p. 157.

2. Pl. IX, fig. 2.

3. Baudot, *Mém. sur les sépult. des barb. de Bourgogne*, pl. IV, V, VI, VII. — J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, pl. I, II. — Collection Caranda, pl. XXII, XXIII, XXXII. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XVI, XXV.

4. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève* (1853), pl. III, fig. 4; pl. IV, fig. 1, 2, 3; pl. V, fig. 1, 3, 4, 5, 6, 7.

5. Germain Bapst, *l'Étain*, p. 75.

B) *Plaques et boucles en bronze gravé.* — L'étude de la fibule barbare du Midi nous a appris, par sa grande variété, qu'on ne pouvait être autorisé à la considérer comme un produit particulier de l'industrie des Wisigoths. Ses types divers ont été signalés partout où les Barbares ont séjourné, dans les contrées septentrionales comme dans les pays méridionaux.

L'examen des nombreuses plaques de bronze apporte au contraire un résultat tout différent; et, bien que la forme et la décoration de quelques-unes d'elles présentent une analogie frappante avec des agrafes exotiques, il n'en reste pas moins acquis que cet ensemble extrêmement précieux s'éloigne d'une façon absolue des monuments de ce genre connus jusqu'à ce jour dans les autres contrées de la France et à l'étranger.

La configuration de ces pièces de bronze s'écarte encore souvent de ce qui a été remarqué dans les cimetières de l'époque barbare. A côté du cône aplati, du triangle, du rectangle allongé, on trouve des formes fort rarement usitées dans les autres parties de la France, certaines même totalement inconnues à divers points de vue. Par exemple, la belle plaque admirablement décorée de la région toulousaine se fait remarquer par ses contours gracieux et par l'extrémité opposée à la boucle, qui est toujours pourvue de deux ailettes du plus saisissant effet.

Quand on entre dans le détail de l'ornementation de ces précieuses plaques du Midi, on est ébloui par la diversité du dessin, l'agencement des tracés, la minutie et la complication des lignes qui s'entrecroisent à la surface de ces objets. D'autre part, on est à se demander, au milieu de ce dédale, en présence de cette infinité de motifs qui rappellent tous ou un style, ou un art distinct, où chercher la solution de cet inextricable problème, à quelles industries diverses attribuer toutes les nuances qui s'allient et se fondent d'une manière si étrange à la fois et si délicate dans ce mode de décoration. Pour venir à bout d'une entreprise aussi difficile, pour essayer de déterminer d'une façon aussi acceptable que possible les influences qui se révèlent sur ces plaques, il est indispensable d'analyser les dessins, d'en faire des catégories, de les rapprocher de tracés analogues pris sur des modèles d'arts différents, et d'arriver peu à peu ainsi à leur donner un caractère, un nom, une origine.

Cette méthode analytique nous a permis de voir un peu plus clairement dans cette confusion artistique et de distinguer d'abord deux grandes lignes, presque deux écoles suivies par les décorateurs des intéressantes pièces de cette curieuse industrie.

Le savant archéologue Hongrois, M. Henszlmann, a aussi entrevu ces deux influences qui se révèlent sur les agrafes barbares. «..... Quant à la décoration des petites œuvres, — dit-il dans un remarquable travail, — il y a deux éléments : l'un pris de l'antique, l'autre plus original, mais aussi plus fantastique... En général, les décors des Goths du Nord sont plus fantastiques que ceux des Goths

du Sud. Là se trouvent des entrelacs très compliqués d'où sortirent probablement plus tard les entrelacs des sculptures en bois et en pierre de la Scandinavie. De l'autre côté, on trouve au Midi des formes décoratives qui donnèrent origine à quelques-unes du style roman ; c'est le cas surtout dans les œuvres gothiques qui se trouvent en France, en Espagne, en Italie<sup>1</sup>. »

« Il est assez difficile, — dit M. Hucher, — de distinguer les influences qui ont pesé sur l'art mérovingien, qui l'ont fait tel que les fouilles nous le révèlent ; de dire, par exemple, comment il se fait que certaines plaques de ceinturon évoquent l'idée de l'art persan ou arabe mêlé à des réminiscences d'art gaulois et à des vestiges d'art scandinave. Il semble que tous ces éléments jetés au creuset ont enfanté cette ornementation si distincte de l'art romain qui se mourait et de l'art byzantin qui naissait à peine..... Il ne répugne pas de penser que les Francs ont dû se trouver détenteurs d'un nombre assez considérable d'objets décorés par les Arabes pour qu'ils aient pu adopter quelques-uns des modes d'ornementation dont ceux-ci faisaient usage<sup>2</sup>. »

Plus que partout ailleurs, cette remarque fort judicieuse doit s'appliquer admirablement aux mobiliers funéraires rencontrés dans le Midi et dans l'Ouest. Ces régions peuvent, à bon droit, revendiquer la prérogative d'avoir fourni à l'étude des archéologues des monuments précieux d'un style propre, presque d'un art, dans la grande industrie barbare.

Les deux éléments que l'analyse nous a fait dégager de cet ensemble compliqué émanent de plusieurs sources.

Le premier est celui que nous pourrions appeler national, c'est-à-dire éminemment barbare, commun à tous les peuples de la grande famille gothique, « un art de race, » selon l'expression de M. Courajod, dans son *Cours d'Histoire de la Sculpture française*. Il s'est inspiré encore de motifs ornementaux empruntés aux âges préhistoriques ; il a puisé en abondance des sujets dans la décoration des Celtes. De conception aisée et d'exécution facile, ce mode primitif d'ornementation est universellement employé par toutes les races dont la civilisation se trouve encore à l'état rudimentaire. Les petits ronds, les pointillés, les zigzags, les traits plus ou moins droits se coupant suivant les angles de dimensions variables, les guillochis sans formes déterminables, tout cela n'est que la manifestation d'un art dans l'enfance pratiqué sans tradition ni enseignement par toutes les nations des premiers âges<sup>3</sup>.

Le second élément, bien autrement délicat, gracieux et pur dans sa reproduction, est aussi très difficile à définir. Les inspirations qu'il révèle sont de nature

1. Henszlmann, *l'Art gothique*.

2. E. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*.

3. Voir le résumé du *Cours d'Histoire de la Sculpture française*, au Louvre, par M. L. Courajod. — *Bulletin monumental*, t. LVII, p. 120.

diverse; elles paraissent particulières à l'industrie développée dans le Midi par les Wisigoths, et c'est à ce point de vue principalement que les agrafes de la région méridionale se distinguent de leurs sœurs franques, burgondes, anglo-saxonnes.

L'ornementation bizarre et régulière, brillante et animée en usage chez les grandes et antiques nations de l'Orient reparaît en partie dans cette industrie. L'art grec, l'art arabe, l'école persane et l'école assyrienne s'y mêlent d'une façon heureuse avec les souvenirs de la grossière image celtique et gauloise; en un mot, c'est une combinaison remarquable, absolument artistique des principaux motifs ornementaux de l'Orient.

I. — Le système de frettes, d'entrelacs, de tresses, de nœuds est trop connu pour que nous nous arrêtions à décrire ces complications inouïes qui présentent pour nos dessins les plus grandes difficultés. Il est des plaques de notre série<sup>1</sup> sur lesquelles l'exécution de ces doubles traits est un véritable tour d'habileté.

Nous observerons d'abord qu'en ce qui concerne les plaques finement décorées, la frette ou l'entrelac ne sont employés que comme accessoires et généralement en guise d'encadrement. Par contre, les pièces dont le motif principal est formé par la combinaison de lacis et de tresses ne portent aucun dessin symétrique qui ait nécessité l'usage de la règle et du compas. Ces agrafes présentent en outre un tracé serré, minutieux, qui ne se retrouve que fort rarement en dehors de la région méridionale de la France.

« Il ne faut chercher absolument l'ornementation frettée, — dit M. Hucher, — ni dans les traditions gauloises qui donnent les dents de loup, les chevrons brisés, mais non les frettes combinées avec des lacis, ni dans l'art romain ou byzantin qui n'offrent rien de semblable.

« Si l'on examine attentivement les mosaïques de Pompéi, on est bien frappé des nombreux points de ressemblance qui existent entre les lignes de la grecque, variées presque jusqu'à l'infini, et les entrelacs compliqués des Mérovingiens et des siècles qui ont suivi; mais, il faut le reconnaître, la grecque ne comporte guère que des lignes brisées à angles droits, tandis que le système fretté admet depuis les lignes droites treillagées à angles droits jusqu'aux lignes courbes, brisées suivant les angles les plus divers et se croisant sous d'autres angles non moins variés. Il y a donc ici un élément de plus qu'il faut chercher en dehors de l'art romain.

« Dans les mosaïques byzantines, la grecque disparaît et l'étoile prend sa place, ainsi que l'hexagone se substitue au carré et au rectangle; c'est comme un acheminement au mode losangé. Mais nous ne retrouvons pas encore là l'entrelac et le lacis des Mérovingiens et des Anglo-Saxons.

1. Pl. XXIII, fig. 2.

« Il faudrait, pour rencontrer des types similaires, aller jusqu'à l'Arabe, où le lacis et la frette se mêlent aux étoiles et aux hexagones. Ainsi nous rencontrons l'Orient sur notre route, l'Orient qui fournissait alors les lumières au reste du monde plongé dans d'obscures ténèbres<sup>1</sup>. »

II. — Après ce fouillis de traits qui s'entrecroisent souvent au hasard, il est un autre genre d'ornement fréquemment employé par les artistes barbares; nous voulons parler de ces petits ronds à point central que M. Hucher appelle *œil-de-perdrix*.

Pour le Midi, cette décoration ne figure que sur les objets de fabrication grossière; les belles plaques aux dessins compliqués en sont toujours dépourvues. En général, elle semble réservée aux plaques arrondies qui sont bien moins ornées que les autres. De menus objets, quelquefois des fibules [celles de Rivière (Tarn) et de Cenon (Vienne<sup>2</sup>)], souvent des peignes, offrent ce modèle décoratif.

Parfois le burin de l'artiste a cherché à produire un effet plus saisissant en gravant sur le bronze des circonférences concentriques, qu'il relie par des lignes droites ou des séries de hachures<sup>3</sup>. Dans ce cas, on serait tenté d'y voir une représentation intentionnelle de grains de collier enfilés. Le fond sur lequel se détache le dessin est toujours uni.

Pour se rendre compte de la profusion de cette sorte de dessin à travers les pays jadis occupés par les Barbares, il suffit d'ouvrir les principaux ouvrages publiés depuis une trentaine d'années sur ce sujet. Les travaux de l'abbé Cochet, de M. Lindenschmit, de M. de Baye, de Baudot, la collection Caranda, etc., fournissent des exemples en abondance.

M. Chantre nous apprend aussi que ce décor a été beaucoup employé dans le Caucase, où des objets recueillis par lui sont totalement couverts de ce dessin<sup>4</sup>.

« L'œil-de-perdrix, — dit M. Hucher, — consiste en un ou deux annelets concentriques avec un point au centre. L'emploi de cet ornement se perd dans la nuit des temps, et l'on peut dire que c'est un des plus anciens éléments de décoration que les hommes aient inventés. On le rencontre sur un casse-tête en os de renne, classé au musée de Copenhague n° 46, et qui est décoré d'annelets à point central pressés les uns contre les autres; il figure aussi sur une grande quantité de haches de bronze, de rouelles gauloises, et toujours en nombre; on peut dire que quelques-uns de ces monuments en sont tout constellés..... On le trouve encore sur un grand nombre de médailles gauloises..., surtout dans celles qui sont voisines de la conquête.

1. E. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*.

2. Pl. II, fig. 4. — Pl. IV, fig. 3.

3. Pl. VII, fig. 2.

4. E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. II, pl. VIII, fig. 4. Nécropole de Koban-le-Haut (Osséthie).

« Ainsi, — conclut le savant archéologue, — le mode d'ornementation en annelets à point central commence avec les temps antéhistoriques, traverse la période gauloise civilisée, reparaît avec les Francs et se maintient du huitième au onzième siècle, à la faveur des incursions normandes qui importent l'art scandinave dans nos provinces de l'Ouest, enfin expire au douzième siècle avec la renaissance byzantine<sup>1</sup>. »

L'extrême facilité que le premier ouvrier venu avait pour reproduire cette ornementation sur le métal aussi bien que sur l'os et la poterie, est assurément l'explication naturelle de cette persistance à travers les siècles.

a) 3. — A cet élément barbare, commun à tous les peuples des invasions, se rattachent encore plusieurs sujets décoratifs empruntés au règne animal et que les artistes du Midi ont reproduits selon leurs aptitudes et les moyens dont ils disposaient. Ceux-ci ne sont pas, comme les annelets ou les entrelacs, exclusivement adoptés pour l'ornementation de quelques plaques; ils apparaissent mêlés aux tracés les plus délicats et les moins barbares; ils forment comme un trait d'union entre les deux éléments signalés plus haut; on les admet encore dans la nouvelle école comme des souvenirs respectables du passé.

Le premier motif est le serpent, figuré tantôt en entier, tantôt en partie. La gueule est toujours béante, l'œil énorme. Quand il est représenté dans son entier, il affecte généralement la forme S, et est peut-être alors un symbole, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs au sujet du signe en S.

L'origine septentrionale de cette image allégorique est incontestable; elle se rencontre fréquemment en Suède. La tête du monstre, qu'on nomme en Scandinavie *midgards-ormen*, était jadis l'objet d'une croyance profonde; elle personnifiait le plus mauvais des génies<sup>2</sup>.

La présence du dragon est rarement signalée dans le Midi et l'Ouest de la France; dans le Nord et l'Est<sup>3</sup>, en Suisse<sup>4</sup>, en Italie<sup>5</sup>, en Allemagne<sup>6</sup>, et surtout en Suède<sup>7</sup> on la retrouve assez communément.

Citons une belle plaque fortement ciselée provenant de Sainte-Bazille (Lot-et-Garonne) avec enchevêtrement de dragons; une seconde, très grande, du même département, où se voient deux serpents entrelacés<sup>8</sup>, et la plaque ajourée du

1. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 162.

3. Collect. Caranda. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures des barbares de Bourgogne* — J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*.

4. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*.

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*.

6. L. Lindenschmit, *Die alterthümer...*

7. Oscar Montelius, *La Suède préhistorique*.

8. Pl. XVIII, fig. 1.

Musée Saint-Raymond de Toulouse <sup>1</sup>, trouvée à Narbonne, qui donne un serpent en S, avec tête à chacune de ses extrémités.

Pour la région occidentale de l'ancien royaume des Wisigoths, nous avons à mentionner deux boucles fort intéressantes, ornées d'annelets, et dont l'anneau est composé de deux serpents dans des positions différentes. L'une, recueillie à Saintes <sup>2</sup>, présente les deux gueules des monstres se faisant face au point où vient retomber l'ardillon; l'autre, trouvée à Poitiers <sup>3</sup>, montre au contraire les dragons mordant la brochette qui relie la boucle à une plaque rectangulaire. Une agrafe complète, trouvée à Furfooz (Belgique) par M. A. Béquet, et déposée au Musée de Namur, offre une analogie frappante avec celle-ci <sup>4</sup>.

Des opinions quelque peu différentes ont été émises au sujet de ces boucles par des archéologues éminents <sup>5</sup>. M. de Baye les regarde comme des produits des plus anciens de l'industrie barbare. Plus loin, en étudiant en détail les mobiliers funéraires des sépultures de l'Ouest, nous reviendrons sur cette particularité.

Il est certainement bien difficile d'expliquer la présence de ces boucles dans nos nécropoles barbares du Midi et de l'Ouest. Elles ne sont pas de fabrication indigène, c'est incontestable; leur nombre en est trop restreint, aussi proposons-nous de les considérer comme des produits importés.

a) 4. — La représentation du visage ou du corps humain était encore un sujet d'ornementation mis en pratique par les artistes barbares. Cependant, la rareté de cette image la rend incontestablement plus précieuse à étudier et autorise à penser que fort peu d'ouvriers étaient alors capables d'exécuter tant bien que mal une semblable gravure.

« Les ornements, en général, — dit M. Baudot, — sont faits avec un certain goût, une certaine perfection; mais aussitôt qu'il s'agit de figures d'hommes ou d'animaux, l'absence de toute proportion, la grossièreté et l'incorrection des formes font voir alors que leurs auteurs n'avaient aucun principe des arts qui tiennent au dessin académique <sup>6</sup>. »

En deux endroits, la silhouette de l'homme apparaît complète : aux environs de Toulouse et à Eymet-sur-Dropt (Dordogne). La forme des deux plaques est identique et sa décoration dénote un même style. L'homme est représenté d'une manière analogue : la tête est grosse, ici pointue, là aplatie; le corps est mince

1. Pl. XXIX, fig. 2.

2. Pl. XXIX, fig. 4. (Elle appartient à M. Ruilier, architecte de la ville, qui nous l'a gracieusement communiquée.)

3. Pl. XXIX, fig. 5. — Voir un anneau approchant au Musée de Vendôme (Loir-et-Cher).

4. Musée de Namur. — A. Béquet, *La forteresse de Furfooz*, Pl. II, fig. 5.

5. L. Lindenschmit et J. Pilloy.

6. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 162.

et allongé; les jambes sont grêles, les bras courts, semblables aux membres antérieurs de la taupe; ils se relèvent à hauteur du coude et s'appuient sur un double trait qui forme l'encadrement du sujet. Les mollets saillants, les pieds exigus complètent cet ensemble qui se rapproche bien plus d'un cadavre décharné que d'un être vivant.

Il faut dire aussi que le dessinateur inhabile n'avait aucun sentiment de l'idéal. Son talent se bornait à copier tant bien que mal ce qui frappait ses regards, à imiter des motifs déjà tracés, à reproduire souvent de souvenir des objets qui s'étaient gravés dans sa mémoire.

L'examen de la reproduction de la figure humaine est autrement intéressant, et révèle, avec des variantes, plus d'habileté et de perfection.

Tantôt elle est tracée sur la plaque, tantôt elle se trouve ciselée sur une tête de clou en forme d'amande. L'artiste semble montrer plus d'aptitude pour le dessin que pour la sculpture, ce qui explique la finesse et même la précision de certaines figures et la grossièreté des autres.

Pour le premier cas, nous signalerons d'abord une plaque assez fruste, provenant de Gondrin (Gers) et qui offre deux primitives ébauches de tête d'homme<sup>1</sup>; une pièce identique est conservée au Musée de Rouen. Ensuite, il convient de faire ressortir le caractère vraiment singulier d'une petite plaque triangulaire recueillie à Fiac (Tarn)<sup>2</sup>. Aux trois angles apparaissent, inscrits dans une double circonférence, autant de visages humains, barbus et aux cheveux hérissés.

Une boucle avec même ornementation, trouvée aux environs d'Aquilée (Illyrie autrichienne) et faisant partie de la collection de M. J. Evans, a été publiée par M. le baron de Baye<sup>3</sup>. Ce type, comme le dit avec raison le savant antiquaire, n'est guère répandu; il serait difficile d'indiquer d'autres exemples parfaitement ressemblants.

« La figure qui orne la plaque, — ajoute M. de Baye, — invite à des rapprochements avec la physionomie de quelques statuettes attribuées à l'art des Goths. Le visage rond, les yeux en amande, le nez droit, les moustaches, qui sont les traits caractéristiques, se retrouvent sur la boucle et sur la figure des statues citées par M. Henszlman dans son étude sur l'art gothique<sup>4</sup>. »

Toutefois, il convient de signaler dans ce genre une plaque trouvée en Savoie et que reproduit M. le Dr Gosse, dans son savant Article paru dans les Mémoires de la Société d'Archéologie de Genève<sup>5</sup>.

Les figurines de la plaque de Fiac sont peut-être moins fines, d'un travail

1. Pl. XXIV, fig. 2.

2. Pl. XIII, fig. 5.

3. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. XI, fig. 4.

4. *Ibid.*, p. 71.

5. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève* (1853). Pl. III, fig. 6.

moins exact; mais elles rappellent aussitôt les statuettes que le savant hongrois nous montre en Espagne et dans la Russie méridionale, presque identiques <sup>1</sup>.

Les plaques de ceinturon ornées de bossettes avec figures humaines ont été jusqu'à présent rencontrées dans la région nord-est du Toulousain; une seule provient de l'Aude. La ciselure consiste en quelques traits horizontaux destinés à représenter la bouche, les narines et les yeux, et en deux lignes verticales qui indiquent la côte du nez. Une raie courbe tracée vers le haut du visage semble déterminer soit la naissance des cheveux, soit le bord d'une coiffure. Un fragment de boucle trouvé à Bressols (Tarn-et-Garonne) <sup>2</sup> est plus explicite à cet égard. Le dessin, mieux soigné, précise les yeux, ronds avec un point central, surmontés de l'arcade sourcilière, et la coiffure, arrondie, qui n'est peut-être qu'un bandeau frontal, ornée de petits traits et de points imitant des perles.

La plaque recueillie dans l'Aude et qui figure au Musée Saint-Raymond de Toulouse, offre, tout au contraire, une image très grossière, presque sauvage. Les traits se devinent plutôt qu'ils ne s'accusent sur la tête de clou ovoïde; le front et les joues du sujet sont chargés d'une sorte de tatouage qui donne à cette pièce un aspect des plus bizarres et des plus farouches <sup>3</sup>.

Nous pensons que ce motif d'ornementation n'est pas commun, et, après la mention de la plaque de Saint-Jean-de-Losne, publiée par M. Baudot <sup>4</sup>, et des représentations de figures humaines étudiées par M. J. Pilloy, dans l'Aisne <sup>5</sup>, nous aurons à peu près signalé tout ce qui est jusqu'à présent connu dans ce mode de décoration.

a) 5. — « Les Goths, — dit M. Henszlmann, — aiment à représenter des animaux, mais avec une grande insuffisance de moyens; ainsi on devine plutôt qu'on ne reconnaît leurs ours, oiseaux, serpents; tandis que les animaux fantastiques, par exemple les dragons, présentent des traits vraiment caractéristiques <sup>6</sup>. »

Cette observation du savant hongrois émane d'une étude approfondie de la question. L'examen attentif de nos sujets nous a conduit à un même résultat. Il est ordinairement très difficile de dire quelle est la nature des animaux gravés sur les plaques, de donner un nom convenable à ces êtres qui peuvent aussi bien passer pour des chevaux et des chiens que pour des lapins ou des cochons.

Chose digne de remarque, tous ces animaux sont représentés la tête retournée au-dessus du corps, dans une attitude menaçante.

1. Henszlmann, *Étude sur l'art gothique*. — Congrès international de Budapest, 1876, p. 515.

2. Pl. XX, fig. 4.

3. Pl. XX, fig. 3.

4. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 243.

5. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, pl. IV, fig. 17, p. 47.

6. Henszlmann, *Étude sur l'art gothique*. Congrès international de Budapest, 1876, p. 529.

M. Hucher pense que c'est encore là une réminiscence d'usages pratiqués par les Celtes. « Si l'Orient a exercé une certaine influence sur l'art mérovingien, — dit-il, — on peut dire que l'art gaulois a apporté aussi son contingent non moins important aux éléments décoratifs qui le distinguent; nous signalerons notamment les animaux à pose rétrospective qu'on remarque sur quelques agrafes.

« On y voit des animaux rudimentaires indiqués par une simple silhouette; ces animaux, caractérisés par la pose rétrospective de la tête, relèvent leur arrière-train pendant que leur poitrail s'abaisse jusqu'à terre.....

« Nous ne savons, — poursuit l'érudit archéologue, — s'il est bien nécessaire de justifier l'origine celtique de cette attitude singulière donnée à l'homme et surtout aux animaux par les graveurs gaulois, et que nous appelons pose rétrospective..... Tous ceux qui ont étudié les médailles gauloises savent que les animaux et même l'homme représentés sur les monnaies de la partie de la Gaule-Belgique qui touchait à la Germanie affectent très fréquemment cette pose... Cette attitude est bien dans le génie gaulois... Y a-t-il là l'indice d'un usage propre aux peuples celtiques et doit-on y voir comme la mise en scène de cette coutume gauloise, attestée par Pline et Lucain, d'adorer la divinité en se tournant à gauche par une volte intentionnelle? <sup>1</sup> »

Des objets conservés au Musée du Mans offrent une décoration zoomorphique qui ressemble trait pour trait à celle que nous relevons en abondance sur de nombreuses plaques de bronze du Midi et de l'Ouest de la France.

a) 6. — Avant d'aborder l'étude du second élément qui a participé à la décoration des objets wisigothiques, il convient de mentionner le système d'ornementation fréquemment employé ailleurs, dans l'Est par exemple, et que l'on ne signale qu'accidentellement dans le Midi. Nous voulons parler des plaques ajourées au type du griffon. (Voir Pl. XXIX, fig. 1, 3.)

Les tribus teutoniques, selon les observations de M. de Baye, semblent avoir affectionné ce modèle de boucle, alors qu'il est inconnu chez les Anglo-Saxons. Les régions géographiques où on le rencontre sont extrêmement étendues. Le savant antiquaire que nous venons de nommer en a dressé une liste fort exacte avec indication de provenance <sup>2</sup>.

Il est certain que cet animal n'est qu'une reproduction bien défigurée du griffon de l'antiquité gravé sur les monuments des peuples asiatiques, tels que les Perses, les Assyriens, etc... Les formes que revêt cette représentation sont des plus variées et des plus curieuses; elle arrive parfois à un tel degré de transformation qu'on est embarrassé pour lui assigner un caractère. Cependant, grâce à

1. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*.

2. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pp. 57-60.

des rapprochements nombreux, on peut se rendre compte de la dégénérescence de cette image fantastique.

« Plus nous nous éloignons, — dit M. de Baye, — moins les rapports avec l'idée inspiratrice apparaissent; les pièces les plus informes attestent la décadence d'une manière plus accentuée. Jamais on n'aurait osé classer certaines boucles dans la catégorie de celles ornées de l'animal fantastique si elles avaient été examinées séparément et sans une comparaison préalable avec les exemplaires les mieux caractérisés<sup>1</sup>. »

Il existe des pièces où le cheval ailé, comme l'appelle le Dr Gosse<sup>2</sup>, est marqué du christme.

Les deux seules boucles de ce genre trouvées dans le Midi ne portent point ce signe; elles proviennent de Sigeac (Aude) et des environs de Toulouse. La découverte de ces plaques est un fait tellement exceptionnel chez nous que nous demeurons convaincu de leur provenance exotique. Les boucles ont certainement été importées peut-être par des Barbares habitant le Midi, au retour d'une expédition.

Il est intéressant de noter cette circonstance au sud de la Loire.

b). — Le second élément qui se manifeste dans l'industrie des peuples wisigoths est un mélange de décors empruntés au paganisme et de symboles chrétiens. On pourrait le qualifier d'élément mixte. Un grand nombre de plaques offrent cette ornementation hybride, qui est la caractéristique, à nos yeux, de ce que nous pourrions presque appeler l'art wisigothique.

Ailleurs, on rencontre assurément des boucles très grossièrement décorées et pourvues d'un signe qui révèle la croyance du défunt. Dans les régions méridionales, ce signe est presque toujours accompagné d'un dessin des plus brillants, des plus compliqués, et qui s'inspire incontestablement de la richesse et du luxe d'ornementation des peuples de l'Asie.

Nous devons dédoubler cet ensemble singulier afin d'en étudier minutieusement chacune de ses parties.

b) 1. — En premier lieu, le signe symbolique païen le plus commun est le *swastika* des Orientaux, qui apparaît sur le plus grand nombre de plaques. (C'était, paraît-il, un instrument à l'aide duquel on obtenait le feu sacré et qui, par suite, était l'objet d'une grande vénération.) Les artistes, auteurs des boucles méridionales, comprenaient-ils le sens de cet emblème ou le reproduisaient-ils d'une manière inconsciente, c'est ce qu'il est difficile de préciser.

Ce signe se retrouve aux époques préhistoriques, ainsi que nous pouvons le constater en ouvrant le remarquable ouvrage de notre éminent collègue M. E.

1. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*, p. 62.

2. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève, et suite à la Notice*, p. 10, pl. II, fig. 7.

Cartailhac : *Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*. « Le swastika, — dit-il, — est un mot sanscrit qui désigne une sorte de croix dont les quatre bras sont coudés; elle est parfois cantonnée de quatre clous.

« Les archéologues chrétiens l'ayant trouvée sur une foule de monuments de leur religion et ne voulant pas remonter au delà de Jésus, se sont obstinés à la dire composée de quatre gamma et l'ont désignée sous le nom de croix gammée; mais le Râmâyana la place sur le navire de Rama qui ne savait pas le grec; elle est sur une foule d'édifices bouddhiques; c'est un des signes que les sectateurs de Vishnou se tracent sur le front comme le faisaient les premiers chrétiens. C'est, dit M. Emile Burnouf, le signe arien par excellence.

« Nous devons constater, — ajoute-t-il, — que cet emblème religieux, partant de l'Inde quinze siècles peut-être avant notre ère, a rayonné de toutes parts.....

« En Europe, il apparaît au milieu de la civilisation du bronze, pur ou transformé en croix, des formes les plus variées; nous le rencontrons sur une foule d'objets en métal ou en poterie du premier âge du fer..... »<sup>1</sup>

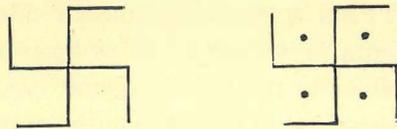


FIG. 3. — Signe swastika.

Les Ariens le représentaient sous les deux aspects suivants. On le retrouve quelque peu dégénéré sur les plaques des cinquième et sixième siècles<sup>2</sup>.

Il est à remarquer que la forme ci-dessous demeure constante dans l'ornementation des Barbares, et que des variantes apportées parfois au dessin permettent encore d'y reconnaître le signe oriental. Il est le plus souvent indiqué par deux chaînons ovales enlacés soit perpendiculairement, soit obliquement l'un à l'autre.

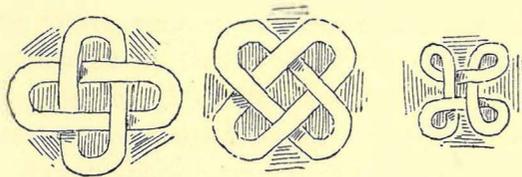


FIG. 4. — Le signe swastika dans l'ornementation barbare.

b) 2. — Au premier examen, il est aisé d'établir une distinction entre les frettes et les tresses décrites plus haut, et certains tracés aux formes plus académi-

1. E. Cartailhac, *Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, 1886, pp. 285-286.

2. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, p. 15.

ques, révélant non seulement une main habituée à la ligne régulière, mais encore une intention manifeste dans l'exécution du dessin.

Les uns sont gracieux, aux contours arrondis, aux enroulements larges et bien compris. Leur précision les ferait prendre volontiers pour des volutes de chapiteaux ioniques. Les belles plaques émaillées du Toulousain, quelques boucles étamées de l'Agenais et des Deux-Sèvres en sont des exemples frappants<sup>1</sup>.

Où donc une semblable décoration a-t-elle puisé son inspiration? Dans quelle contrée, sur quels monuments de l'antiquité l'artiste wisigoth a-t-il trouvé et copié ces motifs délicats d'ornementation? A coup sûr, ni la Germanie, ni la Scandinavie, ni les écoles celtique et gauloise n'ont pu lui offrir de pareils sujets. C'est encore vers l'Orient qu'il faut tourner ses regards; c'est en Asie qu'il convient de rechercher le berceau de ce style décoratif, simple et majestueux à la fois.

« Dès les premières années du deuxième siècle après Jésus-Christ, — dit M. E. Corroyer, — la Syrie devint une province romaine et fut le centre d'un mouvement architectural extraordinaire dont les effets ne firent que s'accroître jusqu'à la fin du septième siècle... Les découvertes de M. de Vogué ouvrent des vues nouvelles sur l'architecture chrétienne primitive du quatrième au septième siècle, inconnue jusqu'à présent; elles sont de la plus haute importance, parce que cette période de l'art a eu une action considérable sur le développement de l'art en Occident...<sup>2</sup> »

L'influence des écoles orientales en Occident n'est pas contestable, et l'on ne s'étonne plus de voir sur nos plaques de l'époque dite mérovingienne des motifs assyriens quand on sait qu'à cette époque déjà existaient, au centre de la Gaule, des colonies venues de cette partie de l'Asie et qui ne cessaient d'entretenir des relations suivies avec la mère patrie<sup>3</sup>. Leur industrie, leur ornementation se répandirent promptement parmi ces tribus barbares, faciles à captiver par les brillants et somptueux décors; et les traditions monumentales même ne furent pas perdues pour les architectes de l'ancienne province d'Aquitaine<sup>4</sup>.

Les enroulements, les nattes, les boucles à double et triple trait sont donc des dérivés intentionnels des sculptures assyriennes, interprétées à la manière barbare sans doute<sup>5</sup>, mais reproduisant assez fidèlement l'idée primordiale, telle qu'elle se révèle sur des bas-reliefs, par exemple sur un cylindre du Musée du

1. Pl. VII, fig. 1. — XXVIII, fig. 1.

2. E. Corroyer, *l'Architecture romane*, p. 15.

3. *Ibid.*, p. 149. — Bayet, *l'Art byzantin*, p. 291.

4. M<sup>is</sup> de Vogué, *Architecture civile et religieuse de la Syrie*. — Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*.

5. E. Babelon, *Archéologie orientale*, pp. 129, 198, 216. — Voir V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, *Atlas*. — Le style du décor de nos boucles est incontestablement inspiré en grande partie de cette ornementation orientale.

Louvre et sur une brique émaillée trouvée à Nimroud et conservée au British Museum.

Parfois, l'artiste wisigoth s'abandonnant au caprice d'une imagination singulière, ajoute à la copie du modèle oriental. Il multiplie les enroulements, les contourne de mille manières, sème entre les traits parallèles des points imitant des perles, mais sans s'écarter pourtant de l'inspiration première, c'est-à-dire s'attachant toujours à rendre son dessin conforme à l'idée générale qui présida à l'exécution du motif qu'il a choisi.

Une seconde espèce de natté, n'appartenant plus à l'école barbare signalée plus haut, apparaît sur les plaques avec la décoration régulière, raisonnée, et à côté des symboles chrétiens. C'est l'entrelac aux lignes horizontales et verticales, se coupant, par suite, à angles droits, et qui n'est plus qu'une imitation de la grecque.

Ce dessin plus grave est incontestablement moins chatoyant à l'œil, mais il dénote un perfectionnement sensible dans l'industrie barbare.

b) 3. — L'influence de l'art arabe, entrevue par le savant antiquaire du Maine<sup>1</sup>, est manifeste sur plusieurs plaques de ceinturon de la région toulousaine. La Perse apporte encore une part considérable à cette ornementation<sup>2</sup>. D'où viennent, en effet, ces belles roses, inscrites dans des circonférences concentriques, gravées à côté de lacis gracieusement agencés? Il suffit de jeter les regards sur ces boucles recueillies principalement dans le Toulousain<sup>3</sup> pour être convaincu de la participation évidente de l'art arabe et de l'art persan dans la formation de ce style décoratif éminemment propre aux Wisigoths<sup>4</sup>. Quoi de plus harmonieux et même de plus artistique que ces pièces flanquées de grosses têtes de clou et couvertes de tracés capricieux se détachant sur un fond pointillé?

Qu'est-ce donc qui pourrait, mieux que ces splendides boucles, évoquer les souvenirs des étoffes somptueuses et étincelantes de l'Orient<sup>5</sup>?

Sous l'influence de ces importations asiatiques, au contact de ces civilisations prodigieuses pour l'époque, l'industrie grossière des farouches barbares goths se modifie, se transforme en quelque sorte d'une façon qui semble tenir du merveilleux, comme tout ce qui provient des pays orientaux. L'ornementation traditionnelle des peuples envahisseurs disparaît à peu près tout entière dans cette sorte de nouvelle école que les Wisigoths semblent avoir créée dans le Midi.

1. E. Hucher, *L'art celtique à l'époque mérovingienne*.

2. M. Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, III<sup>e</sup> partie, *Sculpt. Persépolitaine*; Ve partie, *Monuments Parthes et Sassanides*, passim.

3. Pl. XXI. — XXII.

4. Prisse d'Avennes, *L'art arabe*. — J. Bourgoïn, *Précis de l'art arabe*, 1892, pl. 20, 22, 35, 36, 37, 40, 55, 92, etc. — Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, passim.

5. Owen Jones, *Grammar of ornament, with*. 101 coloured plates. London, 1856.

C'est avec raison que M. S. Reinach a dit, dans son *Catalogue du Musée de Saint-Germain* : « Les motifs de la décoration barbare, comme ceux de l'ornementation byzantine, trahissent avec évidence l'influence de l'Orient, en particulier celle de l'art sassanide, ainsi nommé d'une dynastie persane qui fut fondée en 226 de Jésus-Christ. Ce courant artistique arriva en Europe en passant par l'Arménie et le Caucase<sup>1</sup>. »

Les rapprochements entre les dessins de nos plaques et la décoration des étoffes orientales sont faciles à établir. Telle boucle du Musée Saint-Raymond de Toulouse<sup>2</sup>, sur laquelle se détachent deux roses chargées de quatre palmettes posées en sautoir rappelle, absolument les fines et délicates broderies des fragments de manteau trouvés dans le tombeau de Gunther à Ratisbonne et rapporté par lui de l'Asie<sup>3</sup>.

Il n'est point nécessaire, croyons-nous, d'insister sur une question que la similitude des motifs décoratifs entre ces différents objets rend indiscutable. C'est un fait tangible, une constatation matérielle qui s'imposent, et n'ont pas besoin du secours de longues démonstrations.

Il est un type de boucle que l'on rencontre dans la région toulousaine et dont il faut bien dire quelques mots. Fiac et Gaillac dans le Tarn et les environs de Toulouse ont donné des agrafes fort belles assurément, mais surtout extrêmement intéressantes, car leur forme est considérée par les archéologues comme appartenant à l'industrie des Goths.

Elles sont rectangulaires et évidées en dessous, ce qui fait supposer qu'une seconde plaque venait s'y adapter et maintenir ainsi le cuir du ceinturon. Celles de Fiac et des environs de Toulouse sont identiques; elles ne diffèrent peut-être que sur quelques détails de décoration. La partie centrale était autrefois occupée par une verroterie de couleur, peut-être un grenat; le reste de la plaque est couvert de guillochis fortement creusés, imitant absolument des caractères arabes de l'écriture dite koufique. Est-ce là une ciselure purement fantaisiste, due au caprice de l'artiste, ou faut-il y voir une intention manifeste de reproduction de lettres ou de signes symboliques? C'est là une question que des hommes d'une autre compétence que la nôtre pourraient tenter d'élucider. (Pl. XXV, fig. 1, 2).

La plaque recueillie à Gaillac par M. Caraven-Cachin consiste surtout en un large cadre orné de ciselures quadrillées et dont le sujet central a disparu<sup>4</sup>. Elle se rapproche beaucoup d'une agrafe trouvée dans les environs de Florence et faisant partie de la collection de M. John Evans<sup>5</sup>. Le style gothique de ces pièces

1. Reinach, *Catalogue du Musée des antiq. nation. de Saint-Germain*, p. 182.

2. Pl. XXVI, fig. 4.

3. Martin et Cahier, *Mélanges d'archéologie*, t. II, pl. XXXIII et XXXIV, p. 156.

4. Caraven-Cachin, *Le cimetière mérovingien du Gravas*, p. 10.

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 71, pl. XI, fig. 5.

est incontestable; leur origine orientale est certaine. Nous citerons quelques exemplaires de ce genre, qui par leur configuration et presque par leurs ornements peuvent être comparés aux agrafes que nous venons de signaler. Le Musée de Cluny<sup>1</sup>, l'Ermitage Impérial (Saint-Pétersbourg<sup>2</sup>), la collection John Evans<sup>3</sup>, contiennent les spécimens les plus remarquables que l'on connaisse dans ce genre d'agrafe.

c) 1. — La représentation sur un grand nombre de boucles du Midi et de l'Ouest, de deux signes essentiellement chrétiens, amène nécessairement à reconnaître, comme l'histoire nous l'apprend déjà, que la majeure partie des barbares wisigoths avait abjuré ses anciennes croyances.

« La présence d'ornements cruciformes gravés sur les boucles de ceinture, — dit le Dr Rigollot, — n'est pas une preuve de la conversion au christianisme des individus qui les portèrent; ils peuvent être un simple caprice du dessinateur, car c'est une forme qui a dû s'offrir bien souvent au burin du graveur<sup>4</sup>. »

Cette opinion est encore soutenue par un savant anglais, J. Yong Akerman<sup>5</sup>.

Nous sommes bien loin de partager cette manière de voir, surtout en présence du résultat de nos observations. La croix et le poisson constituent précisément pour nous le critérium de la foi des défunts.

Où rencontre-t-on, en effet, le plus grand nombre d'objets funéraires et de tombes ornés de ces symboles, si ce n'est dans les provinces méridionales de la France? Le Nord et l'Est ne fournissent-ils pas, à titre d'exception, des boucles et autres pièces revêtues de ce caractère? Dans la Normandie, par exemple, occupée par les Francs qui n'ont embrassé le christianisme que postérieurement aux Wisigoths, l'abbé Cochet a-t-il noté un seul signe chrétien sur les remarquables objets qu'il a recueillis? Aux laborieuses recherches de ce savant antiquaire il a manqué la consolation de rencontrer les restes incontestables d'un chrétien, ainsi que le faisait remarquer M. Hucher à l'éminent directeur de la Société française d'archéologie, au lendemain même de la publication de la *Normandie souterraine*<sup>6</sup>.

Cet ensemble de faits n'est-il pas absolument concluant? Si la position de deux traits en croix n'était qu'une circonstance purement fortuite, pourquoi ne relè-

1. Musée de Cluny, n° 8018. — J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident*, pl. V, fig. 1.

2. J. de Baye, *L'Art des Barbares à la chute de l'Empire romain*, fig. 6. — *La bijouterie des Goths en Russie*, pl. IV, fig. 1.

3. *Ibid.*, *Les bijoux gothiques de Kertch*, fig. 2, etc.

4. Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*, p. 209.

5. J. Yong Akerman, *Archæologia*, t. XXX, p. 56.

6. *Bulletin monumental*, t. XX, 1854, p. 370. — Lettre de M. E. Hucher à M. A. de Caumont, directeur de la Société française d'archéologie.

verait-on pas en quantité de pareils dessins sur les pièces de fer et de bronze extraites des sépultures barbares franques ou anglo-saxonnes? Précisément la présence de ces signes est rare au sein des nations que nous savons avoir longtemps conservé les pratiques païennes, et très fréquente chez les peuples qui, de bonne heure, s'étaient convertis au christianisme, tels que les Burgondes et les Wisigoths. Ce serait là, il faut l'avouer, une coïncidence bien singulière, si ce n'était, sans aucun doute, une preuve matérielle des nouvelles croyances adoptées par ces Barbares.

La représentation de la croix n'est pas toujours la même. Tantôt on ne rencontre que la figure rudimentaire : deux traits se coupant perpendiculairement; parfois c'est la vraie croix byzantine, à branches égales, inscrite dans un nimbe. Nous pouvons en signaler plusieurs exemplaires fort curieux<sup>1</sup> sur des plaques de ceinturon du Toulousain, de l'Agenais. Dans l'Ouest, où les sarcophages de pierre sont souvent ornés de sculptures, on rencontre à chaque pas le symbole de la Rédemption, ainsi que l'a exposé le savant auteur des *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*<sup>2</sup>. Si nous parcourons les planches du remarquable ouvrage de Rohault de Fleury, nous trouvons de tous côtés des types de comparaison avec nos reproductions barbares de la croix byzantine<sup>3</sup>.

Mais il existe dans notre collection une boucle recueillie à Gibel (Haute-Garonne) et qui mérite un examen tout particulier<sup>4</sup>. Cette splendide pièce représente une grande croix, assez irrégulière, il est vrai, et cantonnée de quatre belles roses à six feuilles.

Il ne faut pas aller chercher loin de nous le modèle dont s'est inspiré l'ouvrier auteur de cette plaque. Le Musée de Narbonne renferme un bas-relief représentant une scène biblique. Un personnage assis semble, de la main gauche, caresser un animal, tandis que, de la droite, il tient et élève au-dessus de sa tête une immense croix pattée, cantonnée de deux roses et offrant suspendues aux branches transversales les lettres A et Ω. Au sommet apparaissent deux colombes buvant dans un canthare. C'est la figure allégorique du Bon-Pasteur. Bien que Rohault de Fleury attribue au dixième siècle seulement cette sculpture<sup>5</sup>, nous n'hésitons pas à la faire remonter au moins au huitième siècle et à lui donner pour auteurs les seuls Wisigoths.

Daniel dans la fosse et le Bon-Pasteur n'étaient-ils pas des motifs de décoration choisis par Constantin et gravés par son ordre, sur toutes les fontaines de Byzance ?

1. Pl. XIII, fig. 1. — XIV. fig. 2.

2. P. C. de La Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*.

3. Rohault de Fleury, *La Messe*.

4. Pl. XXIII, fig. 1.

5. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. V.

Si nous voulions pousser plus loin nos investigations, nous pourrions peut-être remonter jusqu'au type primordial de ce sujet décoratif.

On sait que Galla Placidia, plus connue sous le nom de Placidie, fille de l'empereur Théodose, fut, pendant quelques années, la femme du roi wisigoth Ataulph. Elle mourut en 450, et c'est probablement dans la seconde moitié du cinquième siècle qu'il convient de placer l'érection du mausolée sur son tombeau à Ravenne. Le Bon-Pasteur, dans une pose analogue, mais incontestablement mieux rendue, y figure sur une mosaïque.

L'artiste qui a sculpté le bas-relief de Narbonne, et peut-être même celui qui a tracé le dessin de la plaque de bronze, s'est attaché à reproduire un motif qui l'avait frappé, une image rappelant le souvenir de la compagne du premier prince Wisigoth dans le midi de la Gaule.

c) 2. — Un second emblème plus rare que la croix, mais non moins caractéristique, est le poisson. Il apparaît, interprété de façons diverses, sur la plupart des remarquables plaques de la région toulousaine. On peut suivre avec intérêt les dégénérescences de cette figure qui, de l'image d'abord assez ressemblante, devient peu à peu presque méconnaissable.

M. Pilloy déclare qu'il ne faut pas vieillir outre mesure cette ornementation ichtyomorphique que l'on retrouve sur les chapiteaux romans des vieilles églises et dans les manuscrits datés des bibliothèques<sup>1</sup>. La figuration du poisson sur nos boucles du Midi est absolument différente de celle qu'il nous montre dans le Nord. Le dessin en est beaucoup plus grossier et paraît se rattacher à une époque bien antérieure<sup>2</sup>.

Un archéologue méridional qui s'est livré à de profondes recherches sur la *Symbolique des monuments chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise*<sup>3</sup>, pense qu'il faut voir dans cette image la représentation du nouveau chrétien *arraché à la mer du vice*. « Le texte de saint Clément, — dit-il, — prouve bien que le poisson rappelle le païen converti, ou le chrétien sauvé par le baptême, ou la doctrine du Christ... Les poissons que l'on voit sur les cuves baptismales du moyen âge n'ont pas d'autre signification<sup>4</sup>... »

1. J. Pilloy, *Les plaques ajourées des bords de la Somme*.

2. Voir, C<sup>te</sup> de Bastard, *Peinture des manuscrits du huitième siècle à la fin du seizième*... Le poisson qu'on voit figurer en abondance sur ces splendides planches est finement tracé et gracieusement contourné.

3. La Ricque de Monchy, in *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. II, 1841, p. 543.

4. Saint Clément, *Invocation à Jésus-Christ* :

Piscator hominum  
Qui salvi fiunt,  
Pelagi vitii,  
Pisces castos  
Undâ ex infectâ.  
Dulci vita inescans.

Cette manière ingénieuse de traduire l'image emblématique ne nous paraît pas exempte de toute critique. Nous lui préférons le système qui regarde le poisson comme la personnification en quelque sorte du monogramme du Christ, et a pris naissance à la suite d'une inscription trouvée à Autun. Le poisson, Ἰχθύς, signifierait dès lors Jésus-Christ sauveur des hommes; Ἰησοῦς Χρισθὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ (Jésus-Christ, fils de Dieu sauveur). D'ailleurs, la savante étude de F. Lenormant sur cette inscription<sup>1</sup> et l'explication du mot Ἰχθύς fournie par saint Augustin lui-même<sup>2</sup> ne peuvent laisser subsister de doute à cet égard.

On s'est demandé, non sans raison, si les objets revêtus de ces signes chrétiens ne faisaient pas alors exclusivement partie du costume sacerdotal. Il n'y a aucune donnée pour établir cette hypothèse; mais nous ne connaissons non plus aucune preuve pouvant faire supposer le contraire. Rohault de Fleury pense qu'il faut plutôt admettre que c'était simplement là une manifestation plus répandue de la foi des premiers chrétiens<sup>3</sup>.

III. — CATÉGORIE DES GRANDES BOUCLES PLATES. — L'ornementation caractéristique de cette catégorie de boucles est prise de l'art byzantin.

M. de Baye écrivait, dans une de ses savantes *Etudes archéologiques* : « L'influence byzantine a été fréquemment entrevue; mais toutes les nations barbares indistinctement ont-elles pu l'éprouver et s'en pénétrer au même degré<sup>4</sup>? »

Non, assurément, tous les Barbares n'ont pas subi cette influence, les Goths de l'Ouest ont été fort probablement les seuls à ressentir ses effets et à s'assimiler les productions de cette école.

Les sujets byzantins apparaissent déjà sur des pièces de la seconde époque, ainsi qu'on l'a vu plus haut; ce sont des restes de superstitions du paganisme mêlés aux décors des nouvelles croyances.

C'est surtout sur de grandes boucles plates, recueillies très vraisemblablement aux environs de Toulouse, qu'éclate cette luxuriante décoration, faite de palmettes, de feuillages, de pampres, d'oiseaux de toute sorte. Plusieurs sarcophages chrétiens du Poitou, publiés par le P. de la Croix, n'ont pas une ornementation différente.

Nos anneaux de boucle<sup>5</sup> varient entre 0,04 et 0,13 de long; ils affectent la forme d'un grand D, et présentent, sur un fond perlé, de gracieuses combinaisons de pampres et d'oiseaux aux aspects variés.

Les points de comparaison abondent dans les sculptures de Ravenne. « A côté

1. Martin et Cahier, *Mélanges archéologiques*, t. IV, pp. 115 et suiv.

2. Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XVIII, 23.

3. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. VII, pp. 27 et suiv., pl. DXXII.

4. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 38.

5. Pl. XXX-XXXI.

de données empruntées à la flore, — dit M. Bayet, — se trouvent des ornements géométriques, traités quelquefois avec plus de sobriété et qui charment l'œil par leur élégance... A Ravenne, de fort bonne heure, les sculpteurs ont cette tendance à négliger la représentation de la personne humaine. Ce qu'on rencontre surtout sur leurs bas-reliefs, ce sont des agneaux, des colombes, des paons, des vases d'où s'échappe la vigne, des monogrammes et des croix, groupés de manières diverses, mais toujours avec un très grand amour de la symétrie<sup>1</sup>. »

On peut être surpris de rencontrer dans cette ornementation, qui a maintenant abandonné son caractère sauvage primitif, des reproductions d'animaux fantastiques empruntées à d'autres écoles.

« Dans l'architecture, ces influences sont fort sensibles, — ajoute le savant auteur; — mais il en est de même de l'ornementation, où se rencontrent à chaque instant des motifs empruntés à l'Extrême-Orient, traités dans le même esprit et dans le même style. C'est là surtout que les artistes byzantins ont puisé ce goût de richesse et de luxe qui apparaît dans toutes leurs œuvres; de là leur vint aussi la tendance à rendre d'une manière conventionnelle tous les détails de l'ornement. L'art, dans les données qu'il demande à la faune et à la flore, tantôt reproduit fidèlement la nature, tantôt l'altère et imagine des types artificiels, sans cesse répétés et où l'imitation des formes réelles disparaît presque entièrement... On retrouve chez les byzantins ces entrelacs compliqués, ces fleurs bizarres, ces animaux fantastiques si fréquents sur les monuments de l'Inde ou de la Perse<sup>2</sup>. »

Du reste, ces nombreux emprunts au système décoratif de l'Orient païen ne sont pas incompatibles avec les scènes bibliques du christianisme, ainsi que le font observer les savants auteurs des *Mélanges archéologiques*<sup>3</sup>. « La terre est au Seigneur avec tout ce qui la remplit, » — disent les Textes sacrés, — et « Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur, louez-le et l'exaltez à jamais... oiseaux du ciel, habitants de la mer, troupeaux, bêtes farouches, enfants des hommes<sup>4</sup>... »

Les étoffes des vêtements sacerdotaux des sixième et septième siècles sont littéralement couvertes des plus étranges figures<sup>5</sup>.

Si l'ornementation végétale est ici analogue à celle des sculptures et des mosaïques chrétiennes de l'Italie septentrionale<sup>6</sup>, il s'y rencontre des représen-

1. Bayet, *L'art byzantin*, p. 88.

2. *Ibid.*, p. 104.

3. Martin et Cahier, *Mélanges archéologiques*, t. II, p. 405.

4. Psaume xxiii, 1. — Dan., iii, 57-82.

5. Rohault de Fleury, *La Messe*. — Voir les nombreuses planches du t. III.

6. Rohault de Fleury, *La Messe*, tt. III et IV, pl. CCLXXIX. *Mosaïques de Ravenne*, (sixième siècle). — Pl. CCLXXX et CCLXXXII. *Musée de Rimini*. — Pl. CCLXXXVIII. *Marbre de Venise*, etc.

tations d'oiseaux assez difficiles à déterminer. Ce n'est ni la colombe ni le paon, peut-être l'animal se rapproche-t-il du faisan, l'oiseau des Scythes.

Une des boucles du Toulousain offre une silhouette d'oiseau qui ressemble trait pour trait à la *fulica*, décrite et gravée par les auteurs des *Mélanges archéologiques*, et qui est tirée d'une miniature du British Museum<sup>1</sup>. C'est le héron, dont il est ici question : *Fulicæ domus est fortis, sed non in excelsis*. [Psaume CIII.]

L'origine barbare de ces boucles plates ne peut d'ailleurs être nettement affirmée, attendu que nous sommes totalement privés de renseignement précis relatifs aux lieux et aux dates de leur découverte.

L'époque de la fabrication de ces pièces est certainement problématique. Au Musée Saint-Raymond de Toulouse, elles figurent sous l'étiquette de produits de l'Art Mérovingien; dénomination aussi élastique qu'elle nous semble impropre.

L'une d'elles, par sa gracieuse décoration et le tracé d'une palmette simplement ébauchée, considéré comme l'image d'une coquille, attire plus particulièrement l'attention.

Nous nous refusons à voir dans ce dessin la représentation d'un mollusque quelconque.

Si l'on admet que le sujet figuré soit une coquille, il faut reconnaître que le tracé en est bien grossier, eu égard à la finesse et à la précision du reste de la décoration. La charnière qui relie les deux valves prend des proportions exagérées que l'on ne retrouve sur aucune figuration de ce genre. Ces considérations autorisent à émettre un doute sérieux sur cette interprétation.

L'image de la coquille n'a, pensons-nous, aucune prétention emblématique. C'est un des décors familiers aux artistes, aux sculpteurs et graveurs, pour ainsi dire de toutes les époques. Nous en rencontrons dans l'industrie gauloise, et M. de Linas, dans son grand ouvrage sur les *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, mentionne des bijoux en pierre dure d'Assyrie qui se rapprochent étrangement de l'ornementation susdite<sup>2</sup>.

Une analogie frappante existe entre notre prétendue valve et la décoration d'un vase sculpté sur un magnifique sarcophage chrétien, trouvé à Saint-Seurin (Gironde), et dont un moulage est conservé au musée de Saint-Germain<sup>3</sup>. Il est aisé de remarquer que les sept cannelures en éventail gravées sur le vase correspondent exactement aux sept traits reproduits sur notre boucle. Pour compléter

1. Martin et Cahier, *Mélanges archéologiques*, t. II, pl. XXI; t. III, pp. 208-211.

2. Ch. de Linas, *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, 1887, pl. III.

3. E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, 3<sup>e</sup> série, pl. XXXIII. — Une image absolument semblable se retrouve encore dans la sculpture ornementale de la Perse, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en parcourant la troisième partie (Sculpture Persépolitaine) de l'Art antique de la Perse de M. Dieulafoy.

encore le rapprochement que nous établissons, nous dirons que le vase du tombeau de Saint-Seurin laisse échapper des pampres et des feuillages qui s'élèvent gracieusement en se contournant en volutes, et que ce riche et vivant motif ornamental est retracé d'une façon exacte sur une autre boucle recueillie également dans le Toulousain <sup>1</sup>.

Ne serions-nous pas en présence d'un dessin à peine indiqué par le graveur et abandonné par suite d'une circonstance quelconque; par exemple, les proportions exagérées données en première ébauche au sujet sur un anneau de dimension relativement trop restreinte pour recevoir un ensemble aussi compliqué? Ce cas ne se rencontre-t-il pas fréquemment?

Enfin, on est en droit de se demander si cette pièce, par ces attributs symboliques, n'appartient pas plutôt au onzième ou au douzième siècle, c'est-à-dire à une époque où la fabrication était mieux connue, à une période où le colportage des objets nécessaires à l'habillement se trouvait plus répandu et se pratiquait d'une façon autrement facile qu'au temps où la Gaule était possédée par plusieurs peuples barbares. Et cependant, dans ce cas, on rencontrerait fréquemment ces boucles dans toutes les parties de la France. Elles seraient communes aussi bien dans les sépultures des bords de la Seine et de la Loire que dans une région restreinte du Midi. Toutefois, il n'en est rien. Cette boucle est, jusqu'à ce jour, unique; on n'en signale aucune d'un genre approchant en dehors du pays toulousain où elle a été trouvée.

Ces pièces de bronze, bien différentes des boucles que nous avons étudiées aux paragraphes précédents, offrent tout spécialement cette ornementation végétale inconnue dans l'industrie des peuples barbares du Nord. Cette profusion de fleurs, de feuillages a servi à symboliser le paradis, demeure éternellement printanière réservée aux justes. Voyons-nous, effectivement, autre chose dans les premiers temps du christianisme, si ce n'est la personnification de l'idéal vers lequel tendaient les aspirations des fidèles disciples de Jésus-Christ dans les catacombes?

« Si les anciens aimèrent tant à cultiver les fleurs, les roses surtout, au pied des tombeaux, — dit le P. Martin, — n'était-ce pas une allusion toute naturelle à ces bosquets fleuris des Champs-Élysées, où le repos était promis aux justes au sein d'un éternel printemps? L'idée du renouvellement de la nature sous un nouveau soleil devait plus vivement frapper les chrétiens, qui ajoutaient à la croyance de l'immortalité de l'âme celle de la résurrection des corps. Aussi le symbole du printemps avec ses roses embellissait-il les sombres réduits des catacombes; aussi la rose est-elle restée dans les rites de l'Église comme l'image de la béatitude céleste; aussi le ciel s'offrait-il à l'imagination du Dante sous la forme d'une immense rose épanouie sous les regards de Dieu; aussi l'entrée des âmes

1. Pl. XXXI, fig. 2.



aux cieux rappelait-elle aux écrivains ecclésiastiques les paroles de l'époux dans le *Cantique des Cantiques* : « Lève-toi, hâte tes pas, ô mon amie, ma colombe, « ma toute belle, et viens; car déjà l'hiver est passé, les pluies ont cessé, et les « fleurs ont paru dans notre séjour<sup>1</sup>. »

Les considérations de toute nature que nous avons présentées au sujet de ces boucles nous obligent à une extrême réserve à l'égard de la date et de la dénomination à leur assigner. Uniques jusqu'à présent dans le Midi et probablement dans les autres parties de la France, ces pièces nous ont paru dignes d'être reproduites et étudiées. Plus tard, peut-être, parviendrons-nous à retrouver l'origine vraie de ces boucles sur lesquelles nous ne nous prononçons pas d'une manière définitive.

Les Wisigoths avaient recours à un genre de pointillé obtenu par la pression de la pointe du burin sur le bronze, et qui, généralement employé pour les fonds des dessins, produisait un saisissant effet.

En outre, ils pratiquaient fréquemment l'étamage, qui contribuait encore à rendre leurs plaques de ceinturon réellement splendides. « Les peuples qui plus tard envahirent les Gaules, — dit M. G. Bapst, — et dont la fusion avec les Gaulois devait produire la nation française, paraissent avoir autant pratiqué l'étamage que les Gallo-Romains... Tous les cimetières mérovingiens de notre pays contiennent des objets étamés... L'étamage était appliqué à toutes sortes d'objets. Mais le nombre de ces objets est si peu considérable à côté des quantités de boucles de ceinturon étamées que l'on retrouve continuellement, que nous supposons que bien que l'étain fût employé par les Mérovingiens à la décoration de toutes sortes d'ouvrages, il l'était plus particulièrement à l'ornementation des boucles de ceinturon...<sup>2</sup> »

Bien que chez les Francs et les Anglo-Saxons cette particularité ait été souvent rencontrée, il nous semble que les Wisigoths ont fait, plus que tous autres peuples barbares, usage de ce procédé. M. de Baye fait observer aussi que les nécropoles de l'Italie ont fourni en grand nombre des plaques étamées<sup>3</sup>.

Envisagées au point de vue de leurs formes et du genre de décoration, les plaques du Midi et de l'Ouest peuvent être distribuées en plusieurs groupes distincts.

Ainsi les agrafes triangulaires émaillées et les belles plaques étamées munies de sept bossettes sont propres à la région toulousaine. On en rencontre ailleurs,

1. Martin et Cahier, *Mélanges archéologiques*, t. III.

2. Germain Bapst., *L'étain*, p. 63. — Dr Galy, *l'Art du placage et de l'étamage chez les Gaulois*, in *Bullet. de la Soc. hist. et arch. de Périgord*, t. I, 1874.

3. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 73.

mais c'est alors un fait exceptionnel<sup>1</sup>. Dans le Lot-et-Garonne, ainsi que dans une partie de la Dordogne et de la Gironde, paraissent se cantonner de grandes plaques allongées, pourvues de neuf têtes de clou et ornées d'un large entrelac central sur fond pointillé. La Vendée, le Maine et la Touraine donnent presque exclusivement des boucles de grandes dimensions, très allongées, chargées de dix bossettes et d'une ornementation en natté fort délicat<sup>2</sup>.

Ainsi on peut arriver à assigner à un grand nombre de pièces certaines régions comme des circonscriptions géographiques dans les limites desquelles elles paraissent avoir été spécialement fabriquées. La rareté de quelques-uns de ces types dans d'autres provinces est assurément une confirmation à la règle que nous venons d'exposer.

En résumé, c'est à la boucle et à la plaque de ceinturon qu'il faut s'en rapporter pour connaître une industrie, presque un art, pratiqué dans le Midi de la Gaule par les Wisigoths. Ces objets seuls nous révèlent les moyens dont disposaient ces Barbares et avec quelle habileté ils surent les faire valoir.

Cette perfection dans la fabrication et l'ornementation des boucles laisse loin derrière elle les plus beaux produits des autres industries barbares de l'époque des invasions. Les Wisigoths, ainsi que tous les historiens s'accordent à le dire, étaient les plus civilisés, les plus instruits des peuples envahisseurs de l'empire d'Occident; les monuments qu'ils ont laissés sur notre sol méridional témoignent de leur goût artistique développé. Tous ces bijoux, toutes ces parures d'un travail véritablement exquis, révèlent à coup sûr l'existence d'un art propre à ces Goths. Non pas que ce peuple ait eu un génie artistique exclusivement inhérent, mais parce qu'il a su, grâce à son intelligence naturelle et à son degré avancé de civilisation, combiner heureusement les traditions barbares avec les imitations de modèles d'arts différents empruntés à des écoles célèbres; et arriver ainsi à produire un véritable art, empreint d'une originalité remarquable, où se trahit comme une explosion de connaissances multiples, accumulées depuis longtemps dans une imagination féconde et facilement impressionnable, et qui n'attendaient qu'un concours de circonstances favorables pour se manifester.

Les éléments divers dont se compose l'industrie des Barbares, et que J. Labarte, dans son *Histoire des Arts industriels*<sup>3</sup>, a parfaitement indiqués, s'appliquent tout particulièrement aux Wisigoths, comme nous avons essayé de le démontrer. Mais cet ensemble de faits prouve bien à nos yeux que les bijoux de ce genre sont

1. Voir nos planches VII, VIII, XXI, XXII, XXIII, XXVII.

2. Musées de Niort, du Mans et de Tours.

3. « Dans les objets trouvés dans les tombeaux de l'époque mérovingienne, il faut faire quatre parts : ceux qui proviennent de l'antiquité, ceux qui appartiennent à l'industrie barbare, ceux qui sont le produit des artistes aborigènes, et enfin ceux qui seraient dus à l'importation étrangère. » J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, p. 445.

le produit d'une industrie locale dont les éléments, importés par les Wisigoths, ont été mis en œuvre après leur établissement sur notre sol méridional, et se sont ensuite développés et perfectionnés, grâce à la stabilité du séjour de ces Barbares en Gaule après leurs longues courses à travers l'Europe.

### § VI. — *La Trousse.*

Nous avons dit, au début de cette étude, que les Barbares, hommes ou femmes, portaient, suspendus à la ceinture, tous les ustensiles nécessaires à leur toilette ou utiles aux besoins de la vie. Chacune de ces pièces était maintenue à la ceinture au moyen de minces courroies ou de petites chaînettes qui se rattachaient elles-mêmes à une plaque découpée et fixée à la lanière qui serrait les reins du Barbare. « Il n'y a peut-être pas d'objets qui aient autant exercé la sagacité des archéologues, — dit M. Pilloy ; — on en a fait jusqu'à des décorations militaires <sup>1</sup>. »

Ces pièces de bronze sont tantôt rondes, tantôt rectangulaires, présentant des images grossières soit de croix ou d'étoiles, soit de griffons, de serpents enlacés ou autres animaux fantastiques. M. Lindenschmit en cite de nombreux et intéressants exemples dans ses ouvrages. Une planche de sa publication sur le cimetière de Selzen nous montre la place qu'occupait cette pièce sur le squelette <sup>2</sup>. C'est toujours sur le côté droit de la hanche qu'ont été rencontrés les objets que nous avons à faire connaître.

Les plaques ajourées découvertes dans le Midi ne sont pas précisément nombreuses; cela tient évidemment à l'absence de personne compétente au moment des trouvailles et au défaut de fouilles méthodiques. Les rondelles que nous reproduisons n'ont rien de particulier et ressemblent à tous les objets de même nature publiés par M. Baudot, l'abbé Haigueré, l'abbé Cochet, M. F. Moreau dans l'album Caranda, M. Pilloy, etc.

Dans l'Ouest, où des recherches autrement sérieuses ont été pratiquées par M. Ph. Delamain, ces sortes de ménagères ou châtelaines sont signalées en grande quantité, principalement à Herpes (Charente).

Cette trousse se composait d'une infinité d'objets que nous retrouvons presque tous dans les tombes du Midi et de l'Ouest, comme dans les sépultures du Nord, de l'Est et des pays étrangers. Elle comprenait les pièces suivantes, auxquelles nous consacrerons rapidement quelques lignes. — Les ciseaux, — les pinces épilatoires, — le peigne, — les cure-dents et cure-oreilles, — le fiche-patte, — la

1. J. Pilloy, *Les plaques ajourées des bords de la Somme.*

2. Lindenschmit, *Die Alterthümer... et Das Germanische todtenlager bei Selzen*, p. 25. pl. X.

bourse, — le briquet, — le petit couteau, dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre.

a). *Les ciseaux.* — L'abbé Cochet pense que les ciseaux étaient d'un usage commun aux hommes et aux femmes<sup>1</sup>. Les découvertes postérieures ont confirmé les conjectures du savant archéologue normand. Il est établi aujourd'hui que cet objet fait indistinctement partie de la trousse des Barbares envahisseurs.

Sa forme demeure à peu près constante dans toutes les régions; il n'existe de différence qu'au point de vue des dimensions qui se présentent plus ou moins développées.

M. Calandra, décrivant les mobiliers funéraires de la nécropole de Testona (Italie), s'exprime ainsi : « Nous trouvons en première ligne quatre paires de ciseaux en fer et une paire très petite en bronze. Ces instruments sont de forme identique à ceux que l'on emploie pour tondre le poil des chevaux...<sup>2</sup> » M. Troyon remarque à ce sujet que ce sont des ciseaux à ressort dont l'usage s'est conservé dans les bergeries de la Suisse<sup>3</sup>. Une observation analogue faite par le savant directeur du Ferdinandeum d'Innsbruck, le Dr Wieser, est ensuite suivie des appréciations ci-après : « Chez les Germains, la manière de porter les cheveux indiquait les différentes classes. Ceux qui n'étaient pas libres avaient la tête rasée. Les hommes libres seuls portaient les cheveux longs, mais avec des dispositions spéciales. Les cheveux très longs, tombant sur les épaules, étaient une distinction réservée aux rois chez les Francs.

« Chez les Longobards, les Francs, les Goths, la coupe des cheveux et de la barbe était le symbole de l'adoption. Nous pouvons supposer que les cadavres des riches étaient dépouillés de leur chevelure avant l'inhumation pour exprimer que la mort efface toutes les différences de caste ou comme marque de soumission à la puissance paternelle de Dieu. Ensuite, après cette action symbolique, on enterrait avec le mort les instruments dont on s'était servi, afin qu'ils ne pussent être employés à un usage profane<sup>4</sup>. »

L'explication que nous venons de faire connaître n'est pas également admise dans tous les pays<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins certain que les

1. Abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, p. 282.

2. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta a Testona*, p. 19.

3. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air, près Lausanne*.

4. « Abschneiden des Haares und Bartes galt bei den Langobarden, Franken und Gothen als Symbol der Adoption. Vielleicht dürfen wir vermuten, dass den Leichen der Vornehmen vor der Beisetzung die Haare abgeschnitten wurden zum Zeichen, dass der Tod alle Standesunterschiede auslösche, oder wol auch zum Zeichen der Unterwerfung unter die vaterliche Gewalt des « Allvaters », und dass dann die zu diesem symbolischen Akte verwendeten Geräte mitbegraben wurden, um sie weiterem profanem Gebrauche zu entziehen. » Dr Franz Wieser, *Das Langobardische fürstengrab und reihengraberfeld von Civezzano*, p. 30.

5. M. de Mierzinski, *Sur quelques objets trouvés dans des sépultures en Lithuanie* (Congrès de Budapest, 1876, p. 479).

ciseaux se rencontrent tantôt en abondance et tantôt à titre d'exception, dans toutes les régions habitées par les Barbares.

Dans les provinces méridionales, ces instruments ont échappé à l'observation. Pour l'Ouest, M. Delamain en a recueilli en assez bon état et de plusieurs tailles dans la nécropole d'Herpes<sup>1</sup>.

b) *Les pinces épilatoires*. — Peu de ces instruments sont à signaler dans notre région du sud de la Loire; les nécropoles de Criteuil<sup>2</sup> et d'Herpes<sup>3</sup> (Charente) en ont seules fourni. Il est de toute vraisemblance que ces objets faisaient uniquement partie du mobilier funéraire des vieillards, chez lesquels l'abondance des poils rendait indispensable l'usage de ces pinces. Il est intéressant de citer les appréciations du savant abbé Cochet sur cette question: « La pince à épiler m'a toujours paru l'attribut du guerrier éprouvé par les années comme par les combats. Les raisons que je puis donner de ma croyance, c'est qu'à Londinières, où j'en ai trouvé quatre, et à Envermeu, où j'en ai rencontré à peu près autant, elles étaient toujours sur des squelettes âgés et chargés d'armes de guerre, telles que la hache, la lance ou le sabre. Puis, il me semble que l'usage même de cet instrument fait supposer un homme âgé, nourrissant une forte barbe, car on croit communément que cette pince servait chaque jour à arracher les poils épais et touffus qui poussaient sous les narines des Barbares. « *Pilis infra narium « antra fructicantibus quotidiana succisio,* » dit Sidoine Apollinaire [Épist., lib. I, épist. 2]. Ces forceps étaient un meuble indispensable à des hommes velus jusqu'aux yeux, jusqu'aux oreilles<sup>4</sup>... »

Il en a été généralement recueilli dans tous les cimetières barbares connus qu'à ce jour.

c) *Le peigne*. — Tous les peuples barbares des invasions étaient chevelus; il doit en résulter naturellement l'emploi général du peigne partout où ceux-ci ont fixé leur résidence. La Normandie<sup>5</sup>, le Boulonnais<sup>6</sup>, la Champagne et la Bourgogne<sup>7</sup> en ont donné aux archéologues; M. Troyon en signale en Suisse<sup>8</sup>. La Belgique en a fourni aux Musées de Namur et de Charleroy<sup>9</sup>; l'Angleterre témoigne aussi

1. Collect. de M. Ph. Delamain à Jarnac.

2. Musée d'Angoulême.

3. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. VII, fig. 31.

4. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 219.

5. *Ibid.*, p. 217.

6. Abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, p. 16, pl. IX.

7. Corrad de Bréban, *Mémoires de la Soc. d'agric. et sciences de l'Aube*, 1853, t. IV. — Collection Caranda, *Fouilles de Breny*, pl. IX. — Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, p. 255. — J. de Baye, *Sépultures franques de Joches*, et *Mém. sur la nécropole franque d'Oyes* (Marne).

8. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*, pl. II, fig. 1.

9. Del Marmol, *Cimetières de l'époque franque*, pl. II. — A. Béquet, *La forteresse de Furfooz*, pl. III.

de l'usage fréquent de cet objet chez les Anglo-Saxons<sup>1</sup>. En Italie, les nécropoles fouillées par des antiquaires de valeur ont fait connaître des peignes de même genre<sup>2</sup>. Les bords du Rhin ont encore livré au savant D<sup>r</sup> Lindenschmit des objets de toilette assez semblables aux nôtres<sup>3</sup>.

Sidoine Apollinaire parle du peigne comme un des accessoires indispensables aux envahisseurs de la Gaule : *Pro barba tenues perarantur pectine cristæ*<sup>4</sup>.

Toutefois, ce n'est que rarement que l'on rencontre cette pièce dans le mobilier funéraire des tombes. Il est même des régions où il manque totalement. Pourtant il ne faudrait pas en induire que certaines tribus n'en faisaient point usage. Cette circonstance vient de ce que le peigne était fait de matières différentes qui ne se sont pas également conservées. Le peigne en bois, et c'était la majorité, n'a pu résister à l'action du temps; celui qui était fait d'os a seul traversé les quatorze siècles qui nous séparent de cette époque.

Cette dernière espèce nous permet d'indiquer la manière dont il était façonné. L'ensemble se compose de plusieurs pièces d'os juxtaposées et réunies par une ou deux traverses longitudinales, fixées sur les plaques au moyen de clous de fer ou de bronze. Les dents étaient ensuite découpées, et cela s'observe encore sur les traverses qui portent la trace régulière des entailles.

Souvent la plaque et les traverses étaient recouvertes de dessins généralement grossiers, tels qu'annelets à point central, entrelacs, etc.; parfois, l'ornementation était plus recherchée et consistait tantôt en ouvertures en quatrefeuille, par exemple à Testona (Italie)<sup>5</sup>, à Tours (France)<sup>6</sup> et autres; tantôt même en animaux fantastiques découpés comme à Furfooz (Belgique)<sup>7</sup>. On cite aussi des peignes historiques, tels que celui du trésor de la cathédrale de Sens<sup>8</sup>, celui envoyé par le pape Grégoire à la reine Berthe<sup>9</sup>, etc.

Les hommes et les femmes employaient également le peigne; seulement, si nous en croyons les observations du savant archéologue, M. Pilloy, les premiers

1. Neville, *Saxon obsequies*, pl. XXII. — Akerman, *Romains of Pagan Saxondom*, pl. XXXI. — Roche Smith, *Collectanea antiqua*, t. I, p. 93. — Bryan Faussett, *Inventorium sepulchrale*, pp. 52, 62, 92, 111, 122. — Th. Wright, *The Celt, the Roman, and the Saxon*, p. 492. — J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 87.

2. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta a Testona*, p. 19.

3. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pl. X-XXII. — *Handbuch der deutschen alterthumskunde*, p. 311, etc. — Sedlmaier, *Fundgesichte der uralten grabstatte zu Nordendorf*.

4. Sidoine Apollinaire, *Panegyrique de Majorien*, vers. 242.

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 75.

6. Musée de Tours, peigne trouvé à Vernou.

7. A. Béquet, *La forteresse de Furfooz*, pl. III.

8. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 218.

9. Roche Smith, *Introduction à l'Inventorium sepulchrale*.

se servaient du peigne triangulaire, tandis que chez les autres le peigne à double rangée de dents se rencontre beaucoup plus fréquemment <sup>1</sup>.

M. le Dr Wieser voit dans la présence des peignes dans les sépultures barbares un symbole particulier : « Ils semblent, — dit-il, — être les signes de la position élevée du défunt. Le peigne se rencontre quelquefois, mais la matière dont il était fabriqué étant peu durable, il n'en est pas toujours resté de traces. Il n'est pas vraisemblable que les peignes aient été déposés dans le tombeau du guerrier comme des objets de toilette; ils avaient plutôt une signification symbolique <sup>2</sup>. »

Les deux peignes que nous reproduisons sont encore relativement bien conservés eu égard à la grande majorité d'entre eux, qui tombent en poussière au moindre contact.

L'un vient du cimetière de Saint-Saloine à Saintes, et est conservé au musée de cette ville. Il est à double rangée de dents et de grande dimension. Sa décoration, très primitive et barbare, rappelle de semblables objets de toilette publiés par M. Lindenschmit <sup>3</sup>.

Le second a été recueilli dans une tombe, à Tocâne-Saint-Apre (Dordogne); il se trouve au musée de Périgueux. La gaine en os dans laquelle il était renfermé est presque entièrement conservée. Sa décoration, qui coïncidait avec celle du peigne, consistait en une série de demi-circonférences concentriques, parsemées d'annelets à point central. Il est, pensons-nous, un des plus intéressants qui existent, aussi bien par son état de conservation que par la régularité de ses dessins. (Pl. XXXII, fig. 2). M. Béquet en a recueilli un fort approchant dans une tombe de Furfooz [Belgique] <sup>4</sup> Cependant, c'est la Suède qui a donné au Musée des Antiquités du Nord un peigne triangulaire presque identique à celui de Tocâne <sup>5</sup>; cette constatation ne laisse pas que d'offrir un vif intérêt.

d) *Les cure-dents et cure-oreilles*. — Ces menus objets sont presque toujours passés inaperçus. M. Ph. Delamain en mentionne quelques-uns qu'il a pu extraire des sépultures d'Herpes <sup>6</sup>. Ils ont ordinairement été pris pour des styles à écrire. La collection Caranda présente plusieurs objets dits *styles*, dont l'extrémité opposée à la pointe est arrondie et évidée. Ces tiges de bronze devaient servir à ce double usage : d'une part, l'extrémité aiguë était destinée à écrire; l'autre, faisait l'office de cure-dents et de cure-oreilles <sup>7</sup>.

1. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, p. 255.

2. F. Wieser, *Das Langobardische Fürstengrab... von Civezzano*, p. 29.

3. Lindenschmit, *Die alterthümer unserer heidnischen vorzeit*. Band. I, Heft. IX, taf. 6, fig. 1 et 4.

4. A. Béquet, *Les sépultures de la forteresse de Furfooz*. Pl. III, fig. 2.

5. Cf. *Kongl. vitterhets historie och Antiquitets Akademiens Manadsblad*, redaktor, H. Hildebrand, 1878, p. 736, fig. 41.

6. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, p. 41.

7. Collect. Caranda, pl. XXXV, fig. 6, 11.

e) *Le fiche-patte*. — Ce petit objet de fer a toujours été négligé dans les trouvailles, et presque personne n'en a parlé, ainsi que le constate l'abbé Cochet<sup>1</sup>. Longs de 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>12, ces morceaux de fer étaient aigus ou obtus à une extrémité, tandis que l'autre se recourbait en forme d'anneau. L'abbé Cochet remarquait qu'un bâton recouvert de cuir se trouvait souvent engagé dans cet anneau, et se demandait à quoi pouvait bien servir cet objet. Le Musée de Rouen en renferme des quantités. Il s'en trouve aussi dans la collection Caranda<sup>2</sup> et M. Baudot en a reproduit plusieurs rencontrés à Charnay<sup>3</sup>.

Dans le Midi, il en existe assurément beaucoup; mais nous ne pouvons en mentionner que deux, l'un provenant de Venerque et l'autre de Saint-Félix (Haute-Garonne) que nous avons recueilli nous-même auprès d'un squelette fort détérioré.

M. Delamain déclare en avoir trouvé dans la nécropole d'Herpes (Charente).

f) *La bourse, le briquet, le petit couteau*. — A la ceinture des Barbares étaient encore rattachés d'autres objets que les sépultures du Midi ne font pas connaître.

Un de ceux-ci, le plus important à coup sûr, était la bourse ou aumônière dont on ne retrouve plus que le fermoir en fer ou en bronze; la poche destinée à contenir le numéraire, étant d'étoffe ou de cuir, a été détruite. L'abbé Cochet se livre à une intéressante et savante dissertation à ce sujet dans le tombeau de Childéric<sup>4</sup>. Il énumère les fermoirs jusque-là connus, nombreux en Angleterre, et donne une excellente reproduction d'une de ces pièces rencontrée par lui à Envermeu.

Nous n'avons, jusqu'à présent, rien remarqué de semblable dans les mobiliers funéraires du Midi. Le cimetière d'Herpes (Charente) a donné à la collection de M. Delamain un fragment de fermoir en fer orné de grenats incrustés. C'est la partie centrale de la pièce qui, longue généralement de 0<sup>m</sup>12, se terminait à chaque extrémité par une sorte de tête d'oiseau à bec recourbé. Ce débris trouvé à Herpes offre une ressemblance frappante avec le fermoir d'Envermeu, ce qui prouve bien sa destination<sup>5</sup>.

Le briquet, pièce de fer de dimensions variables, formant les trois côtés d'un rectangle, a dû se trouver nécessairement dans toutes les sépultures; c'était un objet d'un usage journalier et indispensable. M. Delamain en a rencontré à Herpes; il est assurément le seul archéologue qui ait recueilli dans le Midi ces pièces de fer ordinairement informes. Partout, elles ont été dispersées. La collection Caranda

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 217.

2. Collect. Caranda, *passim*.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépult. barb. de Bourgogne*, pl. XIX.

4. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 317.

5. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. V, fig. 17.

en renferme de nombreux spécimens et M. Baudot publie plusieurs briquets de grandeur différente<sup>1</sup>.

En général, deux petits couteaux étaient encore suspendus à la trousse du Barbare; ils servaient aux usages du ménage. Nous en avons dit un mot en nous occupant des armes au début de ce chapitre.

### § VII. — *Ornements de ceinture et de baudrier.*

a) L'abbé Cochet classe parmi les terminaisons de ceinturon, indépendamment des petits ferrets dont nous avons plus haut expliqué l'emploi, des plaques de fer ou de bronze, carrées, munies sur une face de têtes de clous, et de l'autre de tenons leur permettant de se fixer ainsi au cuir<sup>2</sup>. La même observation que nous avons présentée au sujet des plaquettes triangulaires, faisant partie du premier mode d'agrafe, s'applique encore à ces plaques de dimensions véritablement trop exagérées pour pouvoir être engagées dans l'anneau de la boucle.

A peu près toutes les nécropoles connues ont donné des pièces de ce genre. Ordinairement elles sont en bronze, ornées des mêmes dessins que les plaques de ceinture trouvées dans la même tombe. Il serait assurément trop long de mentionner tous les ouvrages où de pareils objets sont reproduits.

Leur place était sur le cuir du ceinturon, vraisemblablement à la suite de la plaque qui maintenait la boucle. Pourtant, l'endroit où un grand nombre d'entre eux ont été rencontrés ferait supposer qu'ils étaient destinés à orner la partie du baudrier reposant sur la poitrine. Ce fait a été constaté à Rouillé (Deux-Sèvres), ainsi que nous le ferons connaître plus loin. Dès lors, nous serions porté à voir dans cette pièce, un ornement du baudrier disposé de même que l'écu ou la grenade de cuivre sur le cuir vernis qui soutient la giberne de cavalerie.

Il existe des plaques de ce genre décorées d'une manière fort délicate. Nous en possédons une, trouvée à Saint-Félix (Haute-Garonne), d'un travail gracieux, quoique irrégulier. (Pl. XIV, fig. 3.)

b) A l'époque où le savant abbé Cochet relatait dans ses remarquables ouvrages les résultats de ses fouilles, très peu de sépultures barbares étaient encore connues en France; l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse en avaient déjà révélé quelques-unes. Le créateur de l'archéologie barbare dans notre pays décrivait une sorte de *lame métallique* très mince, arrondie à une extrémité,

1. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des barbares de Bourgogne*, pl. XIX.

2. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, pp. 283 et suiv.

carrée de l'autre et percée à ce bout d'un ou de deux trous, et dont la surface enfin portait ordinairement un tracé fait au burin et reproduisant un entrelac ou un cablé. Il la considérait comme une terminaison de ceinturon, une frange qui ornait gracieusement le bout de la lanière. Cette manière de voir est, du reste, adoptée aujourd'hui sans conteste.

« Les terminaisons faites de lames métalliques et formant une frange se rencontrent à peu près dans tout pays, — disait-il, — mais moins en France et en Angleterre qu'en Allemagne et en Suisse. Dans toutes nos fouilles de la vallée de l'Eaulne nous ne nous souvenons que d'une seule terminaison frangée..... Dans le reste de la France nous ne connaissons pas d'autres franges bien constatées; mais ici l'observation a plus fait défaut que la chose...<sup>1</sup> »

Nous savons maintenant que partout où les nécropoles ont été l'objet de fouilles plus ou moins sérieuses il s'est rencontré des franges ou terminaisons de ceinture. Nous en faisons figurer quelques-unes à nos planches, provenant de localités diverses. Presque toutes les collections publiques ou privées du Midi ou de l'Ouest en renferment des exemplaires qui, du reste, sont à peu près partout identiques.

c) « Une ceinture à têtes de clou serre le justaucorps autour de leurs reins, » dit Sidoine Apollinaire en faisant à Domnitius la description des guerriers barbares qui accompagnaient le prince Sigismer à son entrée à Lyon<sup>2</sup>.

Les Barbares portaient donc un ceinturon orné de clous à grosse tête hémisphérique ou polyédrique, unie ou striée de diverses façons.

On peut diviser cette espèce d'ornement en deux catégories : les boutons à surface polie ou simplement pourvue de tracés grossiers; les boutons dont le côté apparent est orné de grenats ou de verroteries cloisonnées leur donnant l'aspect de petites fibules rondes. Il en est qui possèdent une tige aplatie semblable à nos boutons de manchettes; d'autres sont munis d'un tenon percé d'un trou.

Les boutons ont généralement été négligés dans les fouilles fort imparfaites de nos cimetières méridionaux; c'est par hasard que nous pouvons en signaler quelques-uns très ordinaires, rencontrés dans le Lot-et-Garonne et l'Aveyron.

En revanche, l'Ouest fournit, avec la nécropole d'Herpes, une variété de boutons fort curieuse. M. Ph. Delamain en a reproduit une dizaine des plus intéressants. Les uns sont décorés par le système de cloisonnage, les autres présentent des ciselures qui les font parfois comparer à certaines fibules cupelliformes anglo-saxonnes du British Museum<sup>3</sup>.

L'abbé Cochet, au sujet des boutons trouvés dans le tombeau de Childéric, énumère les objets de cette espèce connus alors en France et à l'étranger, et il

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 289.

2. Sidoine Apollinaire, *Epist.* XXXII.

3. Ph. Delamain, *Cimetière d'Herpes*, pl. VIII, fig. 36. — J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. VIII, fig. 3 A, 5 A.

constate que leur nombre en est restreint <sup>1</sup>. Actuellement, grâce aux publications de M. Moreau, de M. Pilloy, etc., nous possédons une certaine quantité de dessins reproduisant des types de boutons d'un réel intérêt.

d) Un autre ornement d'une nature différente a fait l'objet de consciencieuses recherches de la part de l'archéologue français M. de Baye; nous voulons parler des croix faites de métal différent et que les Barbares chrétiens portaient appliquées soit à l'étoffe du vêtement, soit au cuir du baudrier.

Elles sont extrêmement rares chez nous. Deux exemplaires de forme et de dimension bien opposées peuvent seuls être cités. L'une provient d'Eymet-sur-Dropt (Dordogne) : les bras sont courts, épais, renflés vers leur extrémité; elle ne mesure pas plus de 0,02 de diamètre. L'autre a été trouvée aux environs de Carcassonne (Aude). Les branches sont égales; son diamètre atteint 0,07. Le centre, de même que chaque extrémité de bras, se compose d'une simple ou d'une double rose tracée finement, sans autre décor. Toutes deux sont en bronze mat. (Pl. XXXII, fig. 3, 4.)

Signalons aussi un fragment de croix de même style conservé au Musée de Tours et provenant de Vernou (Indre-et-Loire). Celle-ci est pattée; le centre forme bouton arrondi. Elle présente pour toute décoration des annelets à point central. Si on veut bien nous permettre une comparaison, nous inclinons à voir dans cette modeste parure une imitation bien grossière d'une des croix des couronnes de Guarrazar du Musée de Cluny.

Il est certain que nous ne pouvons rapprocher ces modestes croix de leurs somptueuses sœurs faites d'or, ornées de dessins parfois remarquables, recueillies dans les sépultures longobardes d'Italie. MM. Orsi <sup>2</sup>, Campi <sup>3</sup>, Wieser <sup>4</sup> ont encore consacré des pages à l'étude de ces belles pièces qui paraissent bien plus nombreuses en Italie que dans tous les autres pays occupés par les Barbares. M. de Baye est, en effet, parvenu à relever l'existence de cinquante croix semblables de provenance italienne <sup>5</sup>.

Quel était, en somme, l'usage de ces objets diversement ornés? On ne le sait pas encore d'une façon positive. Étaient-ils des marques distinctives de dignités militaires ou religieuses? On ne peut le déterminer. La dimension de ces croix, leur ornementation variée, le métal dont elles étaient faites, constituaient-ils des degrés dans la hiérarchie à laquelle elles étaient spécialement affectées? Autant de questions que les découvertes postérieures et les études comparatives pourront peut-être un jour résoudre convenablement.

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 191.

2. Orsi, *Sopra due auree crocette del museo di Bologna...* Bologne, 1887.

3. Campi, *La tombe barbariche de Civezzano*.

4. F. Wieser, *Das langobardische Fürstengrab...*

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 81.

§ VIII. — *Boucles de chaussure.*

Nous avons dit ailleurs que les Wisigoths enfermaient leurs pieds dans des morceaux de cuir de cheval, maintenus au moyen de lanières entortillées autour de la jambe et fixées au genou à l'aide d'une petite boucle.

Ces minuscules agrafes, exécutées dans le même goût que les grandes, destinées à serrer la ceinture, étaient apparentes, puisque le justaucorps du Barbare ne recouvrait que les cuisses. C'est ce qui explique les formes et les décorations variées qui caractérisent ces plaquettes.

M. Pilloy suppose que les Barbares ne portaient pas de vêtements longs, et en cela il a complètement raison. Au sujet des petites agrafes de bandelettes de la chaussure, il dit : « Ceci excluerait toute idée de vêtements longs, comme les peintres et les dessinateurs en donnent aux Mérovingiennes, car si elles se mettaient de si belles choses aux jambes, c'était assurément pour les montrer<sup>1</sup>... »

Elles sont nombreuses dans les sépultures, mais on les a à tort beaucoup trop négligées. Nous pouvons en signaler de fort gracieuses pour le Midi, et M. Delamain nous affirmait en avoir ramassé en grande quantité aux pieds des squelettes d'Herpes.

Nos planches contiennent plusieurs reproductions de ces plaquettes recueillies dans la Haute-Garonne, l'Aveyron, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Charente, les Deux-Sèvres. M. Gosse en décrit un certain nombre provenant de Savoie et de Suisse<sup>2</sup>. Celles du Midi sont fort délicates et méritent d'occuper, dans une série d'objets barbares, une place qu'on leur a trop longtemps refusée. Quelques-unes sont, il est vrai, très grossièrement décorées d'entrelacs irréguliers ou d'annelets à point central; d'autres, au contraire, présentent des ciselures faites avec art. L'une d'elles, aux bords découpés, est pourvue de tracés en nervures qui contribuent à lui donner l'aspect d'une feuille. (Pl. IX, fig. 6. — Pl. XI, fig. 2, 3.)

Certaines plaques portaient de petites bossettes hémisphériques aujourd'hui perdues.

Il y avait donc pour attacher les bandelettes des chaussures deux systèmes, comme pour agraffer les deux extrémités du ceinturon. L'un, consistait à fixer

1. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, p. 16.

2. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève*, Pl. I, fig. 7, 8, 9, 10.

uniquement la boucle à la lanière, en repliant la courroie sur elle-même après l'avoir engagée dans l'anneau; l'autre, plus riche, comprenait une plaque assujettie au cuir par des tenons et à laquelle se raccordait la boucle au moyen d'une charnière.

### § IX. — *Objets de parure.*

Nous allons maintenant étudier les divers objets de parure, c'est-à-dire ceux qui servaient exclusivement à orner la tête, le cou et les mains des Barbares. C'étaient, le collier et le bracelet; — les boucles d'oreilles; — les épingles à cheveux; — les bagues.

a) Le collier et le bracelet étaient portés également par les deux sexes<sup>1</sup>. Les femmes seulement les avaient plus grands et plus riches, à ce que l'on présume<sup>2</sup>. Les fouilles pratiquées dans divers pays ont démontré que ces objets étaient abondamment répandus chez les Barbares.

« Nos découvertes, — dit l'abbé Cochet, — prouvent autant que les textes qu'à l'époque mérovingienne les personnes de toutes les conditions portaient des colliers de perles. Si la numismatique nous montre des perles autour du cou des descendants de Clovis et des grands seigneurs leurs monétaires, l'hagiographie en pare également le cou de l'humble bergère de Nanterre. Une légende, citée par les Bollandistes, nous apprend que ce fut saint Germain d'Auxerre qui défendit à Geneviève de porter des colliers de perles : « *Ne margaritarum monilibus ornaretur admonuit* <sup>3</sup>. »

Les planches si exactes des travaux du D<sup>r</sup> Lindenschmit représentent constamment des squelettes dont la tête et le cou sont encore entourés des débris de colliers. Que l'on ouvre la première publication venue sur les sépultures de l'époque barbare, que l'on parcoure le splendide album de la collection Caranda, on rencontrera à chaque page des figures de colliers formés de perles aux mille couleurs.

La forme, la nature et la coloration de ces pièces enfilées pour former le collier sont aussi variées que possible. Elles étaient souvent en ambre, quelquefois en pierre polie, mais ordinairement en verre soufflé et en pâte de verre. Ce mode de parure a été, on le sait, en grande faveur dès la plus haute antiquité, et

1. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, p. 189. — Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 346.

2. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 86.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 293.

Trebellius Pollion parle du grand commerce de perles qui se faisait à son époque<sup>1</sup>. Les Assyriens se paraient aussi de colliers absolument semblables<sup>2</sup>.

La forme biconvexe paraît avoir été le plus fréquemment employée ainsi que celle dite cylindrique. Il y a aussi des perles carrées, rondes, côtelées, en fuseau, etc... On en rencontre de très petites, comme aussi de fort grandes qui atteignent jusqu'à 0,02 de long.

Les couleurs adoptées sont le bleu, le vert, le rouge, le jaune, le brun. Les grains en verre soufflé, translucides, ordinairement d'un coloris très clair, sont du plus agréable aspect. Ceux en pâte de verre portent très souvent des incrustations de matière colorée formant zigzags ou festons. Parfois, des pierres de couleur se trouvent habilement enchâssées dans ces perles.

Le collier se compose d'une infinité de grains, tantôt au nombre de 12, 15, 20, tantôt en plus grande quantité, 30, 40 et même au delà.

Dans les régions que nous avons explorées, il en a été trouvé quelques-uns complets, mais n'offrant rien de particulier. M. Delamain en possède plusieurs,

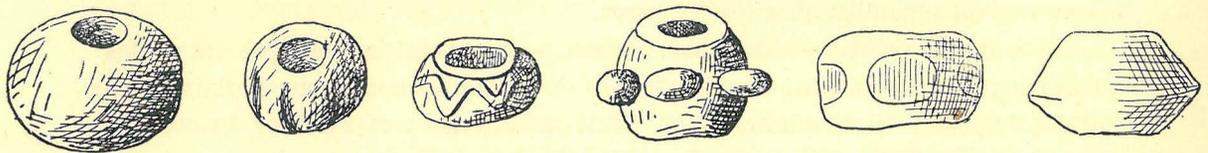


FIG. 5. — Grains de collier en pâte de verre et en verre soufflé.

fort jolis, dans sa splendide collection, et le Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest en conserve aussi de très élégants recueillis dans la Vienne.

On n'a extrait des cimetières méridionaux que des grains isolés, révélant indubitablement dans les tombes l'existence de nombreuses parures de ce genre. Saint-Félix (Haute-Garonne) nous a donné des perles de verre soufflé et de pâte incrustée d'un travail délicat.

Nous donnons ci-dessus les types de grains de collier les plus usités dans le Midi et l'Ouest. Les deux premiers proviennent de Magnac (Lot-et-Garonne); les deux suivants ont été recueillis à Rouillé (Deux-Sèvres); les derniers, enfin, nous ont été fournis par les sépultures de Saint-Félix (Haute-Garonne).

L'abbé Cochet a décrit et étudié un genre d'ornement appelé *pendant* ou *pendeloque*, très répandu chez les Francs, et qui faisait partie du collier. Cette

1. Trebellius Pollio, *De Gallieno*.

2. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 75. — On y remarque avec intérêt plusieurs colliers fort ressemblants aux nôtres, mais en agathe et en pierre dure.

pièce, ordinairement ronde, était placée au milieu du collier, c'est-à-dire au point où celui-ci descendait le plus bas sur la poitrine. C'étaient tantôt des plaques d'or ciselées et munies de bélières, tantôt des monnaies romaines, montées de même manière ou percées d'un trou <sup>1</sup>.

La plupart de ces objets ont été perdus et nous ne pouvons citer que deux pendeloques rondes provenant l'une d'Argeliès (Aude), l'autre de Béthines (Vienne). Elles sont en bronze, et leur décoration bien différente ne laisse pas que de présenter un certain intérêt. Elles sont évidemment loin de ressembler à ces splendides pendants que fait connaître le célèbre archéologue anglais Bryan Faussett dans son *Inventorium sepulchrale*<sup>2</sup>; et pourtant la première rappelle par son ornementation une plaque d'or du Kent, dont l'abbé Cochet a donné un croquis dans son *Tombeau de Childéric* (p. 334). Au centre de plusieurs circonférences concentriques se détache, sur un fond pointillé, une sorte de gros oiseau se rapprochant quelque peu du cygne, mais dont la queue décrit au-dessus du dos une large courbe qui va se terminant en panache semblable à l'appendice caudal du griffon. M. Maxe-Werly, l'érudit archéologue de Bar-le-Duc, nous a affirmé avoir recueilli dans la Meuse un objet absolument analogue.

La seconde pendeloque est plus petite et percée d'un trou à quelques millimètres du bord. En exergue on remarque deux circonférences concentriques entre lesquelles règne une série de zigzags. Tout le champ est couvert d'annelets à point central. Ce pendant est conservé au Musée archéologique de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Nous ne suivons pas l'érudit abbé Cochet dans ses savantes explications relatives au collier des anciens peuples barbares; ce serait nous entraîner trop loin pour un sujet qui ne comporte pas un tel développement <sup>3</sup>.

b) Le bracelet était tantôt de même nature que le collier dont nous venons de donner une description, tantôt formé d'un anneau brisé plus ou moins large, en bronze, en fer, en argent ou en or.

Le double témoignage de l'histoire et des mobiliers funéraires prouve que les hommes portaient alors le bracelet aussi bien que les femmes <sup>4</sup>.

L'anneau présente un renflement très sensible au point où cesse la continuité. Beaucoup de nos bracelets modernes présentent cette particularité. Quelquefois on le rencontre en forme de spirale; il faisait alors plusieurs fois le tour du poignet. Enfin, il en a été trouvé encore en verre noirâtre, mais assez rarement; cela tient à l'extrême fragilité de cet ornement qui n'a pu résister à la plus légère pression.

1. Collect. Caranda, *Sépultures d'Armentières*, pl. XX. — (Exemple de monnaies enfilées au collier).

2. Bryan Faussett, *Inventorium sepulchrale*, pl. IV.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 230-293.

4. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 341.

Nous lisons à ce sujet, dans les travaux de l'abbé Cochet : « Il est curieux de voir combien le même genre d'ornement traverse souvent les siècles dans des contrées différentes. C'est ainsi que dans quelques localités, les bracelets formés d'un anneau de verre se trouvent avec des monnaies attiques de trois à quatre siècles avant l'ère chrétienne ; ailleurs, on les trouve dans les ruines romaines, et de nos jours on les porte encore dans quelques pays de l'Orient<sup>1</sup>... » Cette corrélation de faits est précieuse à signaler ; elle apporte un argument de plus à la thèse de l'origine orientale et gothique des peuples barbares des invasions.

Tous les archéologues qui ont étudié les mobiliers funéraires des Barbares ont signalé la présence des bracelets dans la majeure partie des tombes. Baudot en mentionne dans les sépultures de Charnay<sup>2</sup> ; M. Moreau en a rencontré à Arcy-Chouy, à Armentières et à Breny<sup>3</sup> ; M. Pilloy les signale également dans plusieurs sépultures de l'Aisne<sup>4</sup>. La Belgique fournit cet ornement en abondance, ce qui fait dire à M. A. Béquet qu'il « est un des bijoux préférés des femmes franques<sup>5</sup>. » M. le comte de Looz-Corswarem en a recueilli à Moxhe<sup>6</sup> ; M. del Marmol les signalait déjà en 1843 à Védrin<sup>7</sup>, près Namur, etc...

Le savant Lindenschmit reproduit le bracelet de bronze « *armring von bronze* » trouvé sur les squelettes de Selzen<sup>8</sup>, et M. le Dr Wieser étudie cet ornement rencontré à Civezzano dans le Tyrol<sup>9</sup>. MM. de Bonstetten<sup>10</sup>, Troyon<sup>11</sup> et Gosse mentionnent aussi ces bijoux ; ce dernier déclare en outre en avoir trouvé de trois espèces dans les sépultures burgondes de la Suisse<sup>12</sup>. Roche Smith reproduit des bracelets de bronze recueillis dans des tombes anglo-saxonnes<sup>13</sup> et M. Calandra les rencontre sur les squelettes longobards de la nécropole de Testona<sup>14</sup>.

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 283.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 193, pl. XVIII.

3. Collect. Caranda, *Sépultures d'Armentières*, pl. XXV ; *de Breny*, pl. IX.

4. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, fasc. 1<sup>er</sup>, pl. I ; fasc. 5<sup>e</sup>, pl. V.

5. A. Béquet, *Les cimetières de la forteresse d'Eprave*, p. 27. — *Cimetière de Wancennes*, p. 21.

6. Comte de Looz-Corswarem, *Sur les antiquités franques découvertes à Moxhe*, p. 5.

7. Del Marmol, *Cimet. de l'époque franque*, pl. III.

8. Lindenschmit, *Das germanische... bei Selzen*, pl. XX, taf. 10.

9. Dr Wieser, *Das Langobardische fürstengrab... von Civezzano*, p. 27, taf. 3.

10. De Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses*, p. 45.

11. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*, et in Lindenschmit, *Das germanische...*, p. 53.

12. Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie...*, pl. I et VI. — « Nous en avons vu, dit-il, de trois espèces : la première est caractérisée par les extrémités plus épaisses que le reste de l'anneau et qui ne se joignent pas ; la seconde est remarquable en ce que ses extrémités sont ornées de ciselures et qu'elles se croisent l'une sur l'autre ; la troisième se distingue par ce que le bracelet peut se fermer » p. 13.

13. Roche Smith, *Inventorium sepulchrale*, pl. XVI.

14. E. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta à Testona*, p. 34.

Après cette longue énumération, que nous avons cru devoir présenter dans le seul but de montrer que le bracelet n'était pas aussi rare qu'on le suppose, et qu'il présentait encore des particularités dignes de fixer l'attention, nous ferons connaître les objets de cette nature qui ont pu être recueillis dans le Midi.

Des anneaux, absolument détériorés par l'oxydation, sont sans cesse indiqués dans les découvertes de sépultures dites mérovingiennes. C'est évidemment du bracelet qu'il est alors question. Le Musée de Rodez en conserve plusieurs en bronze, ouverts, provenant de Laborieblanque (Aveyron). (Pl. XXXII, fig. 5.)

A Herpes, les bracelets rencontrés par M. Delamain sont presque tous composés de perles de mille formes, ordinairement en verre et en émail. L'ambre rouge du Nord y figure aussi quelquefois. Au contraire, ces ornements faits de métal étaient rares dans cette vaste nécropole. Cinq seulement, tous en argent, font partie de la collection de M. Delamain. On peut en voir deux, figurés sur les planches de son magnifique travail. (Pl. XI, fig. 10, 11.)

c) Les boucles d'oreilles forment le complément de toute parure barbare. Cependant, M. de Baye fait observer que chez les Anglo-Saxons ces objets n'avaient pas la même importance que chez les Francs<sup>1</sup>. La rencontre de ces bijoux est effectivement rare en Angleterre, et leur simplicité contraste essentiellement avec la richesse ordinaire des boucles d'oreilles recueillies dans les autres pays. La liste des stations barbares ayant fourni de semblables ornements serait longue à dresser et demeurerait forcément incomplète. Nous nous contenterons de citer les principaux ouvrages qui reproduisent des types des plus remarquables.

Dans les cimetières du Midi, cet objet est resté jusqu'à ce jour inconnu, et toujours pour la même cause, le défaut d'observation dans les trouvailles, l'absence de fouilles méthodiques. Pour la région occidentale, Herpes est la seule nécropole qui ait fourni des exemplaires fort variés et d'un grand intérêt de ces parures féminines.

Nous les divisons en trois groupes. Le premier comprend les boucles d'oreilles les plus simples, telles qu'il s'en trouve abondamment. Un fil d'argent ou de bronze tordu soutient une perle en ambre, en verre ou en terre cuite<sup>2</sup>.

La seconde espèce se compose des grandes boucles faites d'une tige de métal recourbée et dont une extrémité est soudée à une pièce de bronze, d'argent ou d'or, taillée à facettes, tantôt unie, tantôt ornée d'incrustations du plus gracieux effet<sup>3</sup>. Cette forme était surtout regardée comme caractéristique de l'époque

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 84.

2. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XI, fig. 68.

3. *Ibid.*, pl. XI, fig. 64, 65, 66. — Baudot, *Mémoire sur les sépult. barb. de Bourgogne*, pl. XVI, fig. 14, 15, 16, 17, 18. — Collect. Caranda, *Fouilles d'Armentières*, pl. XIX, fig. 6. — *Arcy-Sainte-Restitue*, pl. K. — Pillooy, *Étude sur d'anc. lieux de sépult.*, t. I, 2<sup>e</sup> fascic.;

franque. Aujourd'hui, à la suite de précieuses découvertes faites dans les régions orientales de l'Europe, il faut bien porter plus loin le berceau de ces parures barbares et y voir une influence gothique incontestable<sup>1</sup>. Des anneaux semblables, avec chatons polyédriques, ont été trouvés en Hongrie<sup>2</sup> et en Crimée<sup>3</sup>. M. de Baye, dans ses études comparatives, nous montre le lien qui unit nos boucles d'oreilles occidentales avec celles que les antiquaires hongrois et russes ont rencontrées dans leurs pays<sup>4</sup>. Une belle boucle d'oreille en or avec incrustations de grenats au renflement polyédrique est conservée au Musée Saint-Raymond de Toulouse dans une vitrine renfermant des bijoux gaulois en or massif. La provenance de cette pièce est malheureusement inconnue, mais son origine barbare est incontestable.

Au troisième genre de boucles appartient un charmant objet que M. Delamain a extrait d'une tombe d'Herpes. De forme presque moderne, il est formé d'un fil d'or auquel adhère une boule de même métal, évidée et garnie d'un grenat. Cette boucle d'oreille était accompagnée d'une semblable en argent, mais entièrement brisée. M. de Baye, dans une communication à la Sorbonne, faisait ressortir toute l'importance d'une trouvaille de cette nature. C'est la première en France qui porte une date certaine. « Ces pendants d'oreilles, — dit-il, — sont nommés par les Allemands *Körbchen ohrringe*. Cette forme toute spéciale ne s'est jamais rencontrée, que je sache, dans une sépulture franque ou burgonde. Elle n'avait point, comme d'autres parures, pénétré chez les diverses tribus barbares. En dehors de la nécropole longobarde de Testona, les spécimens trouvés dans les sépultures de la *Porta-Nuova*, près Trente, et d'Igels, près Inspruck, sont attribuables aux Goths. En Hongrie, ces pendants d'oreilles en or, en argent et en bronze ont été trouvés par centaines dans les sépultures de Keszthely, de Dobogó et d'Abrud-Banya<sup>5</sup>. » — La Belgique a fourni aux infatigables chercheurs des diverses provinces de nombreuses et intéressantes boucles d'oreilles de tous les genres<sup>6</sup>. En Suisse et sur les bords du Rhin, il en a été rencontré également en quantité<sup>7</sup>.

pl. I; 3<sup>e</sup> fascic., pl. B, etc. — Abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, pl. XV, fig. 2, 3, 4, 5, 6, etc. — Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. XII, fig. 7

1. J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident*, p. 4.

2. *Ibid.*, *De l'art barbare en Hongrie*, p. 10.

3. Musée historique de Moscou. — Tolstoï et Kondakoff, *Antiquités russes*, 3<sup>e</sup> livraison.

4. J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident*.

5. Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, séance du 23 mai 1891, communication de M. le baron de Baye.

6. Citons pour mémoire : A. Béquet, *Sépult. de Wancennes*, p. 20. — Baron A. de Loë, *Découverte d'antiquités franques à Harmignies*, p. 7. — A. Béquet, *Les cimetières de la forteresse d'Eprave*, p. 27. — *Nos fouilles en 1880*; in *Annales de la Soc. arch. de Namur*, 1882, t. XV, pl. I, fig. 2.

7. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*. — Lindenschmit, *Das germanische Totdenlager bei Selzen*, p. 7.

d) L'épingle à cheveux en bronze ou en tout autre métal était probablement assez rare chez les Barbares. Les femmes employaient plus communément des tiges de bois ou d'os pour maintenir leurs cheveux relevés derrière la tête ; c'est pourquoi très peu de ces objets nous sont parvenus.

Les épingles recueillies dans les tombes sont habituellement en bronze, parfois argenté ou doré ; la tête est souvent sphérique. On la trouve aussi en forme d'oiseau à bec crochu. Un type d'épingle ornithomorphe a été recueilli à Envermeu par l'abbé Cochet<sup>1</sup>, et R. Smith l'a reproduite dans ses *Collectanea antiqua*<sup>2</sup>.

M. Delamain possède une épingle fort analogue trouvée dans le cimetière d'Herpes (Charente). Elle est en parfait état de conservation. L'oiseau est formé d'un système de cloisonnage à verroteries rouges<sup>3</sup>. L'épingle gravée par M. de Baye et conservée au South Kensington Museum de Londres, rentre dans la même catégorie<sup>4</sup>.

Le Musée d'Agen renferme une belle épingle en bronze argenté, avec un renflement polyédrique ciselé et des restes bien conservés d'un placage d'or à la partie supérieure. La tête manque ; elle devait être ronde, ainsi que cela se présente dans la plupart des cas. M. Baudot en cite plusieurs exemples<sup>5</sup>, et nous en voyons figurer de semblables dans les planches de la collection Caranda<sup>6</sup> et des savantes études de M. Pilloy<sup>7</sup>.

C'est une des rares épingles à cheveux recueillies dans le Midi ; nous la reproduisons de grandeur naturelle. (Pl. XXXV, fig. 2.)

e) Les bagues ornaient les mains de tous les barbares, Francs, Saxons, Burgondes et Wisigoths. Les sépultures en ont toujours donné à profusion, et il serait oiseux de passer en revue les auteurs qui les mentionnent.

Elles étaient ordinairement en bronze, plates et larges. Souvent elles portaient un chaton muni d'une pierre de couleur et quelquefois d'une monnaie romaine enchâssée. Il en existe en argent et même en or massif d'un travail extrêmement délicat.

Une sépulture de l'Agenais a donné une bague de bronze du type dit chevalière sur le chaton duquel se voient des dessins bizarres qu'il nous a été impossible de définir. (Pl. IV, fig. 10.)

La collection de M. Delamain est, à cet égard, une des plus intéressantes qui existent. Les spécimens les plus curieux, les plus fins, aussi bien que les plus

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 300, pl. XII, fig. 1.

2. R. Smith, *Collectanea antiqua*, t. II, pl. XLIX.

3. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XV, fig. 100.

4. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 87, pl. IV, fig. 5.

5. Baudot, *Mém. sur les sépult. barb. de Bourgogne*, pl. XV, fig. 14, 15, 16, 17.

6. Collect. Caranda, pl. XXXV, fig. 1, 2, 3. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XVI, fig. 3.

7. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépult.*, t. I, 3<sup>e</sup> fascic., pl. B, fig. 20, 21.

riches, s'y trouvent en grand nombre. M. Deloche a étudié quelques-unes de ces belles bagues dans la *Revue archéologique*<sup>1</sup>.

Nous renvoyons le lecteur à la superbe publication de M. Delamain pour se rendre compte de l'importance toute particulière de cette série d'anneaux. L'un d'eux, en or massif, d'une ciselure artistique vraiment admirable, est peut-être le plus précieux bijou de ce genre qui existe jusqu'à présent<sup>2</sup>.

### § X. — *Objets divers.*

Les tombes des Barbares renferment toujours, indépendamment des armes, des bijoux et des poteries, une grande quantité d'objets de toute forme, de toute nature, dont la destination n'est pas encore parfaitement connue.

On y a rencontré des pointes de silex, des coquilles de limaçon, des coquillages de mer que l'on regarde comme des amulettes, de petits disques de pierre percés au centre, des fragments informes de fer et autres débris indéfinissables.

Des anneaux de fer et de bronze ont été également trouvés dans toutes les sépultures sans qu'on puisse dire quel en était l'usage, de même que des crochets, des pitons de fer. D'une manière générale, on suppose que la plupart des clous ou pièces de fer entraient dans la fabrication des cercueils de bois ; ce qui, du reste, paraît fort admissible.

La confection des vêtements comportait l'emploi de l'aiguille et du dé à coudre. L'un et l'autre ont, en effet, été recueillis dans les tombes féminines.

Enfin, il nous reste à parler d'un petit objet de forme bizarre que les archéologues ont fréquemment signalé, mais sans y apporter grande attention. C'est une pièce de bronze en forme de fuseau, percée d'un trou à sa partie médiane, et dont les extrémités sont recourbées en crochets dans le même sens. Les dimensions varient beaucoup et parfois, au lieu d'une partie centrale cylindrique, on remarque une petite plaque de bronze, carrée, toujours percée au centre, et munie alors d'un crochet à chaque angle. Les trois exemplaires que nous reproduisons dans nos planches (pl. XXXII, fig. 6) proviennent de Castelnaudary et sont conservés au Musée de Narbonne. M. Delamain en possède d'assez semblables trouvés à Herpes (Charente).

L'Aisne en a donné à MM. Pilloy<sup>3</sup> et Moreau<sup>4</sup>; la Bourgogne, à M. Baudot<sup>5</sup>.

1. Deloche, *Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne.* — *Revue archéologique*, nov.-décemb. 1890.

2. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. IX, fig. 49.

3. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, 1<sup>er</sup> fascic., pl. I, fig. 4; — 3<sup>e</sup> fascic., pl. B, fig. 16. — T. II, 1<sup>er</sup> fascic., pl. I, fig. 19.

4. Collect. Caranda, pl. XXXVI, fig. 4.

5. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XV, fig. 3 et 4.

En Belgique, l'abondance de ces crochets, dits *de sûreté*<sup>1</sup>, est constamment signalée par les archéologues, et le Musée de Namur en renferme d'intéressants.

Les dimensions différentes de cet objet et la place qu'il occupait auprès du squelette ont amené les antiquaires à des interprétations souvent fantaisistes. Akerman se prononce pour le briquet<sup>2</sup> et l'abbé Cochet en a fait des fermoirs d'aumônière parce qu'il l'a trouvé à la ceinture des morts<sup>3</sup>. M. Gosse le nomme *double crochet* et croit qu'il servait à retenir le vêtement. « Ces crochets étaient placés sur les vertèbres cervicales ou sur le sternum, — dit-il. — Le n° 12, orné de jolies rayures celtiques, est, en outre, percé d'un trou auquel venait, je pense, s'attacher une chaîne. Quelques personnes, — ajoute-t-il, — avaient cru voir un briquet dans le double crochet en fer que j'ai publié dans ma précédente notice. J'en ai trouvé un qui fera mieux voir les différences qui existent entre ces deux objets. Le briquet a une épaisseur de 0,004, tandis que le double crochet s'amincit et n'a que 0,002. Le second, en outre, était placé près de la clavicule; le premier, au contraire, était près de la main droite, en partie sur le fémur<sup>4</sup>. »

La majeure partie de ces menus objets étant en bronze, il n'est pas possible d'en faire des briquets; ensuite, la position de ceux-ci dans la fosse ne doit pas être nécessairement déterminante de leur emploi, et il faut tenir compte du dérangement des pièces par suite de la décomposition du corps.

M. Baudot, qui a trouvé à Charnay des crochets de ce genre encore munis d'une chaînette qui servait à les rattacher à une fibule, les considère comme de véritables agrafes. « Le fait est, — déclare-t-il, — que ces objets, que j'ai trouvés à Charnay, plutôt au-dessus qu'en bas de la ceinture des morts, me paraissent, en prenant les dimensions opposées, les uns trop grands et les autres trop petits pour avoir jamais servi de briquets ou de fermoirs. Les plus grands, qui portent jusqu'à 17 centimètres, ne servaient très probablement pas au même usage que les plus petits qui n'ont que 0,026, comme celui en bronze que nous avons vu attaché au bout d'une chaînette qui portait une fibule de même métal à l'autre extrémité. On peut, je crois, — conclut M. Baudot, — sans se laisser aller à des attributions imaginaires, dire que ceux-ci servaient d'attache; quant à ceux de grande dimension, nous attendrons des révélations nouvelles pour nous prononcer sur leur usage<sup>5</sup>. »

Enfin, la question de savoir à quel emploi était destiné, dans le costume barbare, le double crochet que nous étudions, nous paraît résolue définitivement,

1. Collect. Caranda, *Journal des fouilles*.

2. J. Akerman, *Remains of Pagan Saxondom*.

3. Abbé Cochet, *passim*.

4. Dr Gosse, *Suite à la Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie ou dans le canton de Genève*, p. 12, pl. III, fig. 12, 13, 14, 15. — Voir aussi, du même auteur, *Notice sur d'anc. cimét. trouvés en Savoie*..... Pl. I, fig. 13, 14.

5. Baudot, *Mém. sur les sépult. barb. de Bourgogne*, p. 201, pl. XV, fig. 1, 2, 3.

après les explications données par le savant archéologue belge, M. Van Bastelaer. Qu'on nous permette de citer en dernier lieu un passage de son rapport sur les fouilles du cimetière franc de la Buissière.

« Nous avons affirmé qu'il s'agit ici d'*agrafes* primitives et nous avons choisi ce mot avec intention, parce que nous croyons pouvoir en indiquer la filiation naturelle vers notre attache de toilette qui porte ce nom... Voici en deux mots l'historique de la filiation... Prendre un bout de tige métallique courbé de chaque côté en crochet, y accrocher les deux côtés d'un vêtement, c'est une idée toute primitive... L'ornementation vient d'elle-même et la longueur dépend de l'emploi désiré. — Le petit crochet, enfoncé seulement dans l'étoffe sans y être attaché, devait fréquemment se perdre, de là l'idée toute naturelle de l'attacher par un fil de suspension. — La pointe d'accrochage déchirant l'étoffe fut rendue mousse et le vêtement fut enfin pourvu, d'un côté, de trouets bordés, remplacés plus tard par les *œillets* métalliques formant aujourd'hui la contre-partie de nos agrafes de couturières<sup>1</sup>. »

Quant à la provenance orientale de ce mode d'agrafe, elle résulte des déclarations d'un archéologue belge, M. Geubel, que cite à ce propos M. Van Bastelaer. Il affirmait, en effet, avoir fréquemment remarqué, lors du passage des troupes russes dans le Luxembourg, que les Cosaques du Don se servaient d'un objet de toilette identique.

#### § XI. — *Le cheval : le fer et le mors.*

Jusqu'à présent, les sépultures occidentales de la France ont seules donné des objets ayant fait partie du harnachement de cheval. Dans le Midi, les découvertes, dues presque toutes au hasard, n'ont encore rien livré de semblable.

Cette coutume d'enterrer les chevaux avec les guerriers était propre aux Germains, ainsi que nous l'apprend Tacite. Il ne faut donc pas être surpris de trouver parfois des ossements de cette espèce auprès du squelette humain. L'abbé Cochet en a rencontré en Normandie<sup>2</sup> et M. Baudot dans la Bourgogne<sup>3</sup>. Sur les bords du Rhin<sup>4</sup> et en Belgique<sup>5</sup>, des trouvailles de ce genre ne sont pas rares.

A Herpes (Charente), M. Delamain a recueilli quatre fers à cheval très ordi-

1. Dr Van Bastelaer, *Le cimetière franc de la Buissière*, pp. 33 à 35, pl. I, fig. 15 à 24.

2. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 298.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 195, pl. XIX.

4. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pp. 6, 28, pl. VIII.

5. Musée de Namur. — A. Béquet, *Les cimetières de la forteresse d'Éprave*, p. 19, etc.

naires de forme et se rapprochant beaucoup des nôtres<sup>1</sup>. Le cimetière de Biron (Charente-Inférieure) lui a donné plusieurs hipposandales<sup>2</sup>.

L'abbé Cochet a consacré, dans le *Tombeau de Childéric*<sup>3</sup>, un chapitre entier à l'étude de cette intéressante question. Il est impossible de résumer les savantes appréciations, d'exposer les faits nombreux de rapprochement, de condenser cette dissertation remarquable du célèbre antiquaire normand. La lecture de son *Chapitre V* sur *Le cheval* est indispensable pour se faire une idée juste des recherches et des connaissances étendues de l'abbé Cochet sur cette matière.

Roche Smith mentionne, dans son remarquable ouvrage, des chaussures métalliques de chevaux, *horse shoes*, qu'il avait d'abord supposé être des porte-lampes, comme Grivaud de la Vincelle<sup>4</sup>. En Suisse, MM. de Bonstetten<sup>5</sup> et Troyon<sup>6</sup> en font également mention.

Nous n'avons pas de remarques différentes à présenter en ce qui concerne les mors.

Ils étaient toujours brisés. La branche consistait parfois en une barre droite, ainsi qu'on l'a rencontrée en Normandie<sup>7</sup> et en Allemagne<sup>8</sup>. Le plus souvent chacune des extrémités du mors supportait un gros anneau où s'adaptaient en même temps les courroies de la bride et les rênes, comme à Charnay<sup>9</sup>, à Herpes<sup>10</sup> et dans la plupart des nécropoles où la présence du cheval a été constatée.

Nous devons mentionner une découverte faite dans le Tarn-et-Garonne, il y a quelques années, au confluent du Tarn et de l'Aveyron. Parmi les objets de toute nature présentés, en 1883, au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, puis à la *Société archéologique du Midi*<sup>11</sup>, par M. le chanoine Pottier, se trouvaient des pièces d'une configuration étrange, que cet archéologue considérait comme ayant fait partie de la bride d'un cheval. Un fragment de plaque de ceinturon de l'époque mérovingienne accompagnait ces objets; cependant il ne se trouvait pas mêlé aux débris de bride et sa présence en ce lieu paraît absolument fortuite.

Il est fort probable que ces tiges, boucles et rondelles de bronze ont jadis formé une bride, mais non pas de la période barbare. Le mors, bien qu'on ait essayé de le reconstituer, fait défaut. L'ensemble de ces débris et la présence surtout de

1. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, p. 9.

2. Collection Ph. Delamain à Jarnac (Charente).

3. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, pp. 149 et suiv.

4. Roche Smith, *Collectanea antiqua*, t. III, p. 128.

5. De Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses*, pl. VI.

6. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*.

7. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 298.

8. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pp. 6, 28.

9. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 195, pl. XIX, fig. 2.

10. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, p. 9.

11. *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séance du 1<sup>er</sup> décembre 1891. — *Revue du Tarn*, 1883, p. 297.

disques pourvus au centre d'un bouton nous font considérer ce harnachement comme remontant à l'époque gauloise.

La plus grande similitude existe effectivement entre ces pièces du Tarn-et-Garonne et celles que M. Moreau a extraites d'une sépulture gauloise de Trugny (Aisne)<sup>1</sup>. On y remarque des anneaux de dimensions diverses et surtout des disques avec un bouton central très saillant. Mais, si notre souvenir est exact, il y avait encore au nombre des objets de cette trouvaille des plaques découpées à jour formant soit rectangles, soit trapèzes, et de grandeurs différentes. Quelle était la destination de ces morceaux de bronze, quelle place occupaient-ils dans le harnachement du cheval?

Peut-être, si nous avions été autorisé à en prendre un croquis et à les examiner avec attention, serions-nous parvenu à déterminer leur attribution. Nous aurions pu les rapprocher des ornements de la bride de Vendel, si remarquable, conservée au Musée de Stockholm<sup>2</sup>, ou tenter une reconstitution de harnachement dans le genre de celui que possède le Musée historique de Moscou et qui a été trouvé à Mostchina, gouvernement de Kalouga (Russie)<sup>3</sup>. Un jour viendra, espérons-le, où ces intéressants objets seront décrits et surtout reproduits dans un Mémoire dans lequel nous pourrions désormais les étudier à notre aise.

## § XII. — *Les Vases.*

Nous abordons maintenant la dernière partie de notre étude sur l'industrie des peuples wisigoths, partie qui n'est certes pas la moins importante.

La poterie et la verrerie ont été le sujet de recherches tout à fait particulières; et certains antiquaires dirigent leurs investigations presque exclusivement vers ces intéressants objets funéraires.

Il ne convient pas, croyons-nous, de citer les nombreuses nécropoles qui ont fourni ces pièces. Dans l'énumération des vases de toute sorte rencontrés dans les mobiliers funéraires du Midi et de l'Ouest nous établirons rapidement des comparaisons entre ceux-ci et des produits de même nature trouvés dans les sépultures des autres régions de la France et de l'étranger.

Ici, plus que dans tout autre pays, cette partie obligatoire, nécessaire, des mobiliers funéraires, échappe à nos observations. En aucun lieu, ces frêles et délicats objets n'ont pu résister aux défoncements du sol, au bouleversement violent et précipité des tombes. Aussi est-ce par le fait du hasard que nous

1. Collection Caranda, *Sépultures de Trugny*, pl. S.

2. J. de Baye, *Note sur quelques antiquités découvertes en Suède*, in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1889, p. 143. — *Antiquarisk tidskrift for Sverige...* 1884. Del. 8, n° 1, p. 22, fig. 8 et 9.

3. J. de Baye, *Les bronzes émaillés de Mostchina*, 1891.

pouvons signaler quelques vases à peu près intacts dans le Midi. Pour l'Ouest, la série est bien plus complète, car des fouilles sérieuses ont été pratiquées sur divers points, et les produits en sont soigneusement conservés.

a) Il est incontestable que la poterie a dû se trouver en grande abondance dans toutes les sépultures des Barbares<sup>1</sup>. Selon toute vraisemblance, chaque province devait avoir des spécimens particuliers, une coutume spéciale pour la fabrication de ces ustensiles, car le transport de pays à pays de ces objets fragiles ne pouvait s'effectuer sans danger.

Bien que toutes les poteries, tous les vases de verre présentent dans leur ensemble de nombreux points de rapprochement, ils donnent à l'examen de détail des différences fort appréciables. Les dessins employés à la décoration des poteries sont généralement les mêmes, primitifs et grossiers, « obtenus au moyen d'une roulette-cliché portant les dessins entaillés sur sa circonférence<sup>2</sup>. » C'est une série de traits horizontaux, verticaux et obliques, donnant, par leur combinaison, mille aspects divers. Les annelets, les lignes brisées et ondulées entrent encore dans le système d'ornementation des poteries barbares.

Les vases francs offrent principalement la plus grande variété de décor que l'on puisse imaginer, et les Musées de Namur et de Charleroi, ainsi que la collection de M. le baron de Loë, en renferment d'extrêmement curieux. Les Musées de Rouen et de Boulogne pour le Nord de la France montrent aussi de nombreux et intéressants produits de la céramique franque. Nous ne pouvons mieux faire que renvoyer le lecteur aux savantes publications des archéologues belges sur cette matière, et notamment aux remarques de M. Van Bastelaer sur les vases francs<sup>3</sup>.

Ordinairement les vases se rencontrent dans les tombes, aux pieds ou à côté des jambes des défunts. Leur place ailleurs, vers les parties supérieures du corps, est une rare exception<sup>4</sup>. « Très rarement, — dit l'abbé Cochet, — le vase était placé ailleurs qu'aux pieds. Une ou deux fois il s'est trouvé entre les jambes. Tout cela était l'exception. Les pieds étaient si bien la place naturelle, qu'à diverses reprises, à Londinières, à Parfondeval, à Envermeu, nous avons surpris dans ces vases des péronés ou des phalanges de doigts de pied qui étaient tombés par suite de la décomposition des corps<sup>5</sup>. »

1. Abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, p. 199.

2. Dr Van Bastelaer, *Des vases de formes purement franques...*, etc., p. 9.

3. Dr Van Bastelaer, *Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette*. 1891, Liège.

4. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 390. — Collect. Caranda, pl. XVIII (légende). — J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, pp. 92, 102-121. — Baudot, *Mém. sur les sépultures barbares de Bourgogne*. Lindenschmit, *Das germanische todenlager bei Salzen*, pl. I à IX, XI, XII, XVI, XVIII, XIX, etc.

5. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 199.

Tout au contraire, à Herpes, par exemple, et dans plusieurs cimetières du Midi où les archéologues ont pu assister aux fouilles, les vases sont presque invariablement disposés près de la tête ou des épaules du squelette. Cette distinction nous semble importante à noter, et serait de nature à faire admettre qu'une différence manifeste existe entre la disposition du mobilier funéraire des tombes franques et burgondes et celle des sépultures wisigothiques.

La poterie peut se diviser en deux catégories dans l'industrie des peuples wisigoths. L'une comprend des vases et des pots de couleur rouge clair, grossiers, de cuisson imparfaite et sans ornementation. Ils devaient servir aux usages journaliers. On les retrouve partout, et la plus modeste sépulture comme la plus riche en a donné aux archéologues de tous les pays.

Les deux pots que nous reproduisons, conservés au Musée de Saintes, affectent une forme qui n'est pas commune. Leur surface est enduite d'un léger vernis jaunâtre, et une longue rayure de teinte brune a été imprimée sur la pâte, peut-être avec le doigt. L'album Caranda montre des types fort analogues, mais s'en éloignant sous le rapport de la décoration<sup>1</sup>. Maint autre ouvrage sur les industries des Barbares représente des poteries en forme de pot-à-eau moderne; mais nous ne retrouvons pas cette configuration singulière du vase de Neuvicq, beaucoup plus large à l'ouverture qu'à la base<sup>2</sup>.

A une seconde espèce appartiennent ces vases, bols ou soucoupes, de pâte plus fine et de couleur noirâtre très caractérisée. Ceux-ci sont toujours ornés de dessins en creux sur la partie la plus en saillie. L'abbé Cochet a été amené à faire les mêmes remarques<sup>3</sup>.

Les deux nécropoles d'Herpes et de Biron, qui ont donné à M. Delamain une si admirable collection d'objets barbares, renfermaient des quantités de vases en terre jaunâtre et noire. Il est à noter, ainsi que nous le faisait observer cet aimable archéologue, que la proportion de ces ustensiles est complètement différente dans l'un et dans l'autre cimetière. Ainsi, à Herpes, les poteries noires sont les plus nombreuses; à Biron, au contraire, les vases rougeâtres sont en grande majorité.

La teinte sombre de ces poteries paraît être intentionnellement donnée à des vases destinés à accompagner les morts dans la tombe. L'abbé Cochet avait observé que les vases les plus foncés avaient été enduits d'une matière colorante, qu'il pense être la plombagine ou graphite<sup>4</sup>. M. Delamain a fait à ce sujet des expériences qui nous semblent concluantes; nous avons pu nous en rendre compte

1. Collect. Caranda, pl. XLIII, fig. 1. — Baudot, *loc. cit.*, pl. XXV, fig. 9 à 12. — Lindenschmit, *loc. cit.*, pp. 5-27.

2. Pl. XXXIV, fig. 6.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 201.

4. *Ibid.*, p. 200.

personnellement. Soumis à un lavage ou frottés énergiquement, et mieux encore, si on les place dans un four de verrier chauffé à 5 ou 600 degrés, la couleur noire disparaît et la terre jaunâtre ou grisâtre se montre alors sous sa teinte primitive.

C'étaient, comme le pense cet antiquaire, « des vases de deuil, teints en noir, pour servir d'urnes funéraires et destinés à cet usage<sup>1</sup>. »

Dans les départements de l'Ouest, où un plus grand soin a été apporté aux recherches de ce genre et à la conservation des pièces, il existe d'assez nombreux spécimens de poteries noires, généralement possédés par des particuliers. La collection Blumereau, à Rom (Deux-Sèvres)<sup>2</sup>, renferme un certain nombre de vases semblables, trouvés dans la localité et presque tous en parfait état de conservation.

Nous reproduisons une urne fort jolie trouvée à Criteuil (Charente) par M. Lièvre, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire. (Pl. XXXIV, fig. 1.)

La poterie noire, aux formes et aux dessins presque analogues, a été rencontrée dans toutes les nécropoles connues. Nous avons dit que l'abbé Cochet l'avait souvent recueillie dans la vallée de l'Eaulne<sup>3</sup>. M. Michel Hardy en a trouvé aussi dans la Normandie<sup>4</sup> et l'abbé Haigueré dans le Boulonnais<sup>5</sup>. Dans le nord de l'Ile-de-France, la Champagne et la Bourgogne, le type diffère sensiblement : la forme allongée, en gobelet, domine, ainsi que nous pouvons nous en rendre compte en parcourant les ouvrages de MM. Pilloy<sup>6</sup>, Moreau<sup>7</sup> et Baudot<sup>8</sup>.

En Belgique, la première forme en urne reparait avec les mêmes décorations<sup>9</sup>; il en est de même en Allemagne<sup>10</sup>. Les vases funéraires de la Suisse se rapprochent encore des nôtres<sup>11</sup>. Pour l'Angleterre, le décor change quelque peu, ainsi que nous le montrent Neville<sup>12</sup>, Bryan Faussett<sup>13</sup>, Roche Smith<sup>14</sup> et enfin M. de Baye<sup>15</sup>. « La parenté dans l'industrie du Kent et de l'île de Wight, — dit cet

1. Ph. Delamain, *le cimetière d'Herpes*, p. 16.

2. *L'Archéologie à l'exposition de La Mothe-Saint-Héray*, 1890; in *Revue poitevine et saintongeaise*.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 201-267, pl. VII, IX et XI.

4. M. Hardy, *Le cimetière franc d'Eu*, p. 28.

5. Abbé Haigueré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, pl. XVII.

6. J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. I, 5<sup>e</sup> fascic., pl. II.

7. Collect. Caranda, pl. XLIII-XLIV, etc.

8. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XXIII.

9. Del Marmol, *Cimetières de l'époque franque*, pl. I. — Hagemans, *Rapport sur la découverte d'un cimetière franc-mérovingien à Seraing*, pl. II, fig. 1. — Van Bastelaer, *Le cimetière franc de la Buissière*, p. 10, pl. I. — *Les vases de formes purement franques*, pp. 8 et suiv. — A. Béquet, *Le cimetière de Wancennes*, p. 17, etc.

10. Lindenschmit, *Das germanische todenlager bei Selzen*, pl. V, VIII, XII, XXII.

11. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*, pl. VI. — Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières de Savoie...*, pl. II.

12. Neville, *Saxon obsequies*, pl. XXIV à XXXIII.

13. Bryan Faussett, *Inventorium sepulchrale*, pl. XX.

14. Roche Smith, *Collectanea antiqua*, t. III, pl. III.

15. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 111.

archéologue, — avec celle de l'Europe centrale en général et des tombes franques, en particulier, s'affirme de nouveau par les poteries... Les caractères distinctifs des vases du Kent dénotent une influence étrangère très visible. »

Ceux-ci peuvent bien mieux que tous leurs pareils des autres régions de l'Angleterre soutenir la comparaison avec les urnes désignées comme mérovingiennes, qui se retrouvent dans les sépultures des provinces rhénanes et de la France<sup>1</sup>.

b) La verrerie de l'époque des invasions barbares prouve que les artistes du temps avaient une habileté particulière pour la confection de ces pièces délicates dont nous admirons encore maintenant l'extrême ténuité.

Ici, la forme varie d'une manière étonnante, et il n'existe certainement pas deux verres qui soient entièrement identiques. Les peuples barbares possédaient aussi un mode de fabrication qui leur était propre, c'est-à-dire qu'ils donnaient à leur pâte une cuisson plus ou moins ardente et que les objets obtenus présentaient une plus ou moins grande finesse. Ainsi, les verres des Anglo-Saxons et ceux qu'on rencontre en France sont d'une matière bien supérieure à celle employée sur les bords du Rhin<sup>2</sup>.

Les Wisigoths, qui avaient plus que tout autre peuple barbare connu le luxe des Romains, devaient se servir fréquemment de verres.

C'est encore la région de l'Ouest qui apporte le contingent le plus considérable de spécimens de cette industrie. La collection Delamain renferme des verres fort remarquables, mêmes rares. Le cimetière de Brillac (Charente) a donné à M. Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, des récipients apodes en forme de tulipe. Le Musée de Périgueux conserve un charmant verre également apode provenant de Tocane-Saint-Apre (Dordogne). (Pl. XXXV, fig. 1.)

Les verres sont de deux sortes dans le Midi : avec ou sans pied. Les verres à pied sont de beaucoup les plus rares. M. Delamain nous en a montré deux seulement qui ressemblent énormément à une pièce de même nature faisant partie de la collection Caranda<sup>3</sup> et aussi à un second verre gravé par l'abbé Cochet dans *Le Tombeau de Childéric*<sup>4</sup>.

Les verres apodes se retrouvent dans la plupart des sépultures ; les uns sont de vrais bols sans base, les autres sont allongés comme des cornets à champagne. Ces coupes, une fois remplies, devaient nécessairement être tenues dans la main, et l'on ne pouvait les poser sur la table qu'une fois vides.

Le premier type est très répandu ; il n'est pour ainsi dire pas un ouvrage traitant des sépultures barbares qui ne mentionne des verres semblables<sup>5</sup>. Une variété

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 112.

2. *Ibid.*, p. 103.

3. Collection Caranda, *Sépultures de Sablonnières*, pl. I, fig. 4.

4. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 389.

5. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XXII, fig. 132-133. — Baudot, *Mémoire sur*

de ceux-ci comprend des coupes plus profondes, munies d'inflexions vers la base au nombre de quatre ou de six et disposées dans le but probable de donner plus de prise aux doigts. Nous en reproduisons un spécimen provenant de Javarzay (Deux-Sèvres) (voir Chap. V, section VII). — M. Pilloy décrit des verres quelque peu rapprochés <sup>1</sup>.

La seconde espèce est plus intéressante. Les cornets que possède M. Delamain <sup>2</sup> trouvent des similaires à Envermeu <sup>3</sup>, à Charnay <sup>4</sup>, à Caranda <sup>5</sup>, en Angleterre, dans le Cambridgeshire et le Bedfordshire <sup>6</sup>, dans les sépultures franques de Belgique.

Les antiquaires ont parfois recueilli un genre de verre à boire assez curieux et fort élégant, muni d'un bouton d'émail à la partie inférieure. M. Delamain en a trouvé un à Herpes, M. Moreau à Caranda <sup>7</sup>, l'abbé Cochet à Envermeu <sup>8</sup>. L'Allemagne et l'Angleterre n'en sont point dépourvues, puisque Douglas <sup>9</sup> et le Dr Lindenschmit <sup>10</sup> reproduisent des images de verres analogues. Les cimetières francs de Belgique ont aussi donné des verres de ce genre au Musée de Namur <sup>11</sup>. M. Hagemans en a rencontré à Seraing <sup>12</sup>.

Il y a encore des vases à larges bords, des soucoupes qui n'offrent d'ailleurs aucune particularité intéressante.

Les petites fioles ou ampoules recueillies dans le Midi ou dans l'Ouest sont très communes, peu régulières et sans ornementation. Celles que M. Delamain a rencontrées dans les tombes d'Herpes appartiennent à un type généralement répandu <sup>13</sup>.

Les fioles à anse sont représentées par un exemplaire trouvé encore à Herpes et qui constitue la plus élégante buire que nous ayons vue. Les sépultures franques de Furfooz (Belgique) ont donné au Musée de Namur une buire fort gracieuse,

*les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XXI, fig. 1 à 7. — J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures...*, t. II, 2<sup>e</sup> fascic., pl. IV et VI. — J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. XV, fig. 5, etc.

1. J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux de sépultures...*, t. II, 2<sup>e</sup> fascic., pl. VI.

2. Pl. XXXV, fig. 3.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. X.

4. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XXI, fig. 9.

5. Collect. Caranda, pl. XLV, fig. 2.

6. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 106, pl. XIV, fig. 2; XV, fig. 2.

7. Collect. Caranda, pl. XLV, fig. 3.

8. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, p. 268, pl. X, fig. 3.

9. Douglas, *Nennia Britannica*, Pl. XX.

10. Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pl. XI, XVI, XXII.

11. A. Béquet, *Nos fouilles en 1880; Le cimetière d'Eprave*, in *Annales de la Soc. arch. de Namur*, t. XV, 1882, p. 309, pl. II.

12. G. Hagemans, *Le cimetière franc-mérovingien de Seraing*, pl. II, fig. 5.

13. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XXIII, fig. 135, 136; pl. XXIV, fig. 138, 139; pl. XXV, fig. 141-142.

mais qui n'est pas encore le délicat objet de verre d'Herpes<sup>1</sup>. M. Pilloy représente, dans une de ses savantes notices, une certaine quantité de burettes de ce genre<sup>2</sup>. Nous ne retrouvons pas cependant cette forme gracieuse de la fiole d'Herpes qui, bien que sobre de décorations, n'en est pas moins extrêmement remarquable.

Puisque nous venons de nommer l'érudite antiquaire de l'Aisne, il nous paraît opportun de signaler son excellente étude sur les verres trouvés à Vermand<sup>3</sup>. Nous ne pouvons faire connaître ici les judicieuses et savantes observations que l'auteur expose dans le deuxième fascicule du tome II de ses *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, nous y renvoyons le lecteur.

« On ne saurait trop s'étonner, — dit-il dans ses aperçus généraux, — de la variété de formes que l'ouvrier verrier a obtenue dans cette unité de fabrication. Depuis la coupe absolument plate jusqu'au ballon sphérique, depuis le barillet cylindrique jusqu'à la buire et le gobelet coniques, tous les intermédiaires existent, et ce n'est pas encore assez; l'ouvrier, ou plutôt l'artiste, s'est ingénié à chercher les difficultés pour avoir l'occasion de les vaincre. Il travaille le verre amolli par une violente chaleur avec plus de facilité que le céramiste ne manie la terre molle, et il le force à se plier à tous les caprices de sa vive imagination; et quand on examine avec quelle régularité il obtient ces enroulements, ces réseaux, ces triples ou quadruples spirales dont il couvre les buires et les gobelets, ces anses tout à jour qu'il a adaptées aux brocs et aux bouteilles, ces cabochons ou lentilles de diverses couleurs dont il couvre les coupes, sans autre outillage qu'une canne et quelques baguettes de bois, ce n'est plus seulement de l'admiration, mais un véritable et profond étonnement qui s'empare de votre esprit à la vue de ces merveilles que quatorze siècles n'ont pu altérer, et que le temps a même embellies, en les revêtant de cette poussière nacrée qui les fait resplendir de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel<sup>4</sup>. »

c) Les récipients de bronze sont loin d'être aussi nombreux dans les sépultures des Barbares que les vases de terre et de verre. Généralement, ce sont des bassins presque plats, sans ornement, et contenant encore des restes de mets destinés au défunt. M. Delamain en a retiré des tombes d'Herpes<sup>5</sup>. Ce genre de vase se rencontre d'une manière à peu près analogue dans certaines sépultures de France et de l'étranger.

Envermeu en a donné à l'abbé Cochet<sup>6</sup>; Charnay, à M. Baudot<sup>7</sup>; Abbeville, à

1. A. Béquet, *La forteresse de Furfooz*, pl. I, fig. 9.

2. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. II, 2<sup>e</sup> fasc., pl., fig. 3, 4, 7 bis.

3. *Ibid.*, p. 91.

4. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures...*, t. II, 2<sup>e</sup> fasc., p. 92.

5. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XX.

6. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pp. 269-307, pl. XV, fig. 7.

7. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XX.

M. Pilloy<sup>1</sup>; Selzen, à M. Lindenschmit<sup>2</sup>. Le savant Dr F. Wieser mentionne le bassin de bronze dans les tombes de Civezzano<sup>3</sup>, et R. Smith et Y. Akerman reproduisent des plateaux de bronze trouvés dans des sépultures anglo-saxonnes<sup>4</sup>.

Enfin, il nous reste à signaler une coupe à anse en bronze, d'une élégance extrême, et recueillie par M. le vicomte de Marquessac dans une tombe du cimetière barbare découvert sur son domaine du Tasta, près Nérac (Lot-et-Garonne). Nous la reproduisons à la pl. XXXIII. Nous avons jusqu'à présent vainement recherché dans les musées et les collections particulières, de même que dans les nombreux ouvrages que nous avons consultés, une pièce qui pût lui être comparée.

C'est jusqu'à ce jour une coupe unique, d'une confection aussi inusitée que gracieuse, à cette époque de notre histoire. Est-elle un produit local; est-elle le résultat d'une importation : c'est ce que nous ne pouvons dire, n'ayant encore rencontré aucun spécimen de rapprochement.

Cette industrie wisigothique que nous avons essayé de faire connaître a certainement plus d'un point commun avec celle des autres peuples barbares des invasions. Pourtant elle présente des différences fort sensibles, surtout en ce qui regarde le côté artistique des objets.

Les Barbares wisigoths ont su admirablement mettre en œuvre ces données fournies par les écoles artistiques de l'Orient, et arriver, ainsi que nous l'avons montré plus haut, à produire cette brillante et complexe ornementation qui révèle un goût particulier aussi bien qu'une aptitude de race et une habileté remarquable à la reproduction et à l'exécution des motifs décoratifs les plus variés, les plus compliqués et les plus riches.

M. Bertrand a dit, au sujet de la distinction des industries des peuples envahisseurs : « Ces groupes ne sont pas seulement *géographiquement* séparés, ils se distinguent aussi par des variétés dans le mobilier funéraire... Chaque groupe, à côté d'un fond d'industrie commun à l'ensemble, est donc en possession d'un art ou, si l'on veut, de variétés artistiques à lui propres. On se sent en présence de frères, mais de frères ayant suivi des destinées diverses<sup>5</sup>. »

1. J. Pilloy, *Etudes sur d'anciens lieux...*, t. I, 5<sup>e</sup> fasc., pl. IV, fig. 1 à 10.

2. Lindenschmit, *Das germanische todenlager bei Selzen*, pl. VII-XXII, f. 7.

3. Dr F. Wieser, *Das langobardische... von Civezzano*, taf. 4, fig. 1.

4. Roche Smith, *Collectanea antiqua*, t. II, p. 160. — Yong Akerman, *Remains of pagan Saxondom*, pl. X.

5. A. Bertrand, *Les bijoux de Jouy-le-Comte*, p. 9.

## CHAPITRE V

### SÉPULTURES BARBARES DÉCOUVERTES DANS LE MIDI ET L'OUEST DE LA FRANCE.

#### SECTION PREMIÈRE.

HÉRAULT. — AUDE. — PYRÉNÉES-ORIENTALES. — ARIÈGE.

Le territoire qui forme aujourd'hui le département de l'HÉRAULT a été le premier occupé par les Goths après leur entrée en Gaule; en outre, il a toujours fait partie du royaume que ces Barbares avaient fondé sur notre sol, jusqu'à l'arrivée des Arabes. A ce titre, il semblerait devoir fournir des stations nombreuses et intéressantes, et cependant, jusqu'à ce jour du moins, les sépultures qu'on y signale sont rares. Cette bande de terre resserrée entre les montagnes et la mer a dû n'être pendant longtemps qu'un passage suivi par tous les Barbares, par toutes les troupes allant de l'Est à l'Ouest, et c'est peut-être là un motif de l'absence presque totale de cimetières wisigothiques, car la situation même de cette région ne permettait pas à un peuple d'y fixer une résidence durable. D'autre part, l'état topographique de cette partie de la Septimanie la rendait-il, il y a quinze siècles, presque inhabitable, par suite des ravages des cours d'eau, des envahissements continuels de la mer et des éruptions volcaniques. Ces circonstances diverses, dues à des causes bien différentes, déterminèrent vraisemblablement la population qui avait pu songer à s'y fixer à se retirer soit dans les régions montagneuses, soit dans la partie occidentale de la Septimanie<sup>1</sup>.

Les tombes isolées doivent se rencontrer sur ce sol plutôt que des agglomérations de sépultures, qui sont la conséquence et la preuve d'établissements fixes.

Deux localités seulement peuvent être signalées comme ayant fourni des

1. Cazalis de Fondouce, *Ébauche d'une carte archéologique du département de l'Hérault*. (Société archéologique de Montpellier, t. VII, 1877.)

cimetières d'une étendue assurément restreinte. Le Musée de Narbonne possède une boucle complète qui provient certainement de l'Hérault, mais dont on ignore l'origine exacte. Mentionnons-la tout d'abord avant de parler des autres objets vraiment intéressants. Elle est en bronze, de forme conique arrondie et chargée de trois têtes de clous hémisphériques et unies appelées bossettes; la surface est couverte d'entrelacs compliqués sur fond pointillé. La plaque présente cette particularité que l'ardillon de la boucle possède un talon extrêmement développé ayant la forme d'un long rectangle de 0<sup>m</sup>078 sur 0<sup>m</sup>02. (V. pl. XXIV, fig. 1.) Dans quel but l'ouvrier a-t-il donné à cette partie de la boucle une aussi grande dimension? Ce fait anormal, difficile à expliquer, ne se retrouve nulle autre part, à notre connaissance.

En ce qui concerne la forme et l'ornementation de la plaque, nous aurons à signaler maint autre objet offrant les mêmes caractères.

*Beissan.* — En défonçant un champ, dit le *Champ des Morts*, dans la commune de Beissan, les ouvriers découvrirent, il y a quinze ou seize ans, une certaine quantité de tombes en pierre d'un seul bloc. Dans l'une d'elles, on recueillit une fibule et une boucle avec plaque de bronze. M. L. Noguier, alors président de la Commission archéologique de Narbonne, publia, en 1878, une note relative à ces découvertes dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers* <sup>1</sup>.

« La fibule, — dit-il, — disposée comme les broches dont se servent nos dames pour attacher leurs vêtements, est en parfait état de conservation. Au revers se voient encore les attaches en plomb de l'épingle qui y était fixée; au droit, quelques dessins très sobres gravés à la pointe en forment la décoration. Elle se termine par une partie cintrée à cinq rayons, type souvent reproduit par les artistes mérovingiens. »

Cette fibule intéressante (V. pl. IV, fig. 6) est une imitation grossière de la fibule gothique à rayons, telle que M. de Baye l'a fait connaître. Bien que ne présentant pas une ornementation riche et compliquée, il est précieux de signaler sa présence dans une contrée que les Goths de l'Ouest ont tout d'abord occupée.

« La boucle de ceinture, — continue l'auteur, — est ovale et accrochée à une plaque carrée. L'ardillon se termine en tête de serpent caractérisée surtout par des yeux saillants en verroterie rouge. La plaque, épaisse d'un centimètre, présente un cloisonnement régulier, mais très compliqué. Dans les compartiments étaient enchâssées des pierres de couleur ou de verroteries qui se sont perdues. Elle est d'un très bel effet et a pris avec le temps une patine superbe. »

Il est grandement regrettable que les pierres ou mieux les verroteries enchâssées dans ces compartiments n'aient point été conservées, afin de se rendre compte

1. *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, t. IX, 1878.

de la nature de ces pièces. Cette plaque n'en est pas moins digne d'attention. Il n'est pas commun de découvrir des bijoux de ce genre bien conservés. (V. pl. VI, fig. 5.)

Des types de comparaison s'offrent à nous au sujet de cette boucle. Les collections de Caranda et de Charnay, que MM. Moreau et Baudot ont fait connaître dans des ouvrages remarquables, renferment des pièces que l'on peut rapprocher de la plaque de Beissan, entre autres celle provenant des fouilles d'Arcy-Sainte-Restitue, en 1878<sup>1</sup>. Les Musées de Cluny<sup>2</sup> et de Saint-Germain<sup>3</sup> en possèdent d'à peu près analogues. Mais l'objet qui présente une ressemblance frappante avec celui que nous étudions est une plaque déposée au Musée de Laon et recueillie dans une tombe de Versigny (Aisne).

M. E. Fleury s'exprime ainsi relativement à cette belle boucle : « Magnifique plaque de bronze, où l'on peut étudier à son aise l'arrangement ingénieux, l'armature, le cloisonnement à compartiments soudés, dans lesquels l'artiste mérovingien sertissait ses verres et émaux colorés, ses cabochons variés qui faisaient de cette belle plaque un objet d'art des plus intéressants, un sujet d'étude de technologie<sup>4</sup>. »

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'origine et des caractères de la bijouterie cloisonnée.

*Tressan.* — Le territoire de la commune de Tressan (arrondissement de Lodève) a donné des objets barbares d'un grand intérêt qui ont été acquis par le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, il y a quelques années. Les circonstances de cette découverte ne sont malheureusement pas connues et les documents départementaux classés dans une armoire du Cabinet d'études du Musée de Saint-Germain sont muets aussi à ce sujet<sup>5</sup>.

Ce que nous connaissons de la trouvaille consiste en deux plaques rectangulaires, l'une seule, l'autre encore pourvue de sa boucle. Les cloisonnements réguliers qu'elles possèdent ont conservé les verroteries dont ils étaient ornés.

La plus petite est en argent doré; elle présente au centre un grenat ovale d'où s'échappent des compartiments allongés garnis de verroteries vertes. Les intervalles sont pourvus de grenats taillés de diverses façons. (V. pl. VI, fig. 2.) Elle peut être rapprochée d'une boucle d'Envermeu (Normandie), publiée par l'abbé Cochet<sup>6</sup>.

1. Collect. Caranda, *Sépultures d'Arcy-Sainte-Restitue*, pl. L. — *Sépultures de Breny*, pl. VIII. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de la Bourgogne*.

2. Musée de Cluny, n° 8048. — Baron J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident*, pl. V.

3. Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain (salle des Bijoux).

4. E. Fleury, *Antiquités et monuments de l'Aisne*, t. I, p. 114.

5. Musée de Saint-Germain (salle des Bijoux, nos 23273-24601).

6. Abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, pl. XII, fig. 5.

La boucle complète offre une analogie étonnante avec celles de Beissan et de Versigny. Les verroteries jaune et bleu composent toute l'ornementation du système. Cette plaque, gravée par Ch. de Linas dans *l'Orfèvrerie cloisonnée*<sup>1</sup>, est précieuse à étudier. Nous l'avons reproduite d'après nature, car nous estimons que le dessin du remarquable ouvrage cité n'est pas absolument conforme à la réalité. (V. pl. VI, fig. 1<sup>2</sup>.)

De même que pour la plaque de Beissan, nous n'ajouterons aucune considération à cette description des objets si curieux du Musée de Saint-Germain.

L'AUDE a été encore compris dans le royaume des Wisigoths durant tout leur séjour en Gaule. Un certain nombre de cimetières ont été découverts dans cette partie de la Septimanie; malheureusement, comme nous aurons à le déplorer maintes fois, des fouilles méthodiques n'y ont pas été pratiquées et c'est par hasard que les objets trouvés se sont conservés.

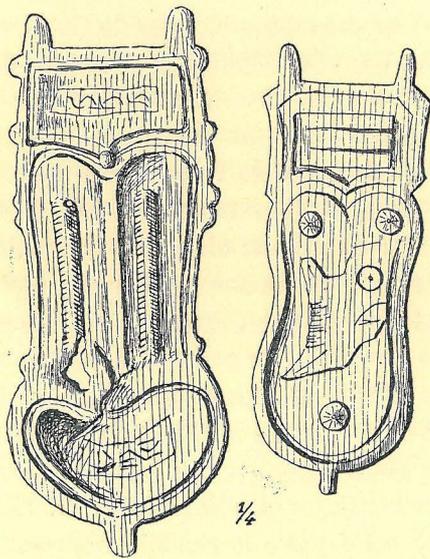


FIG. 6. — Plaques des Musées d'Avignon et de Narbonne.

*Salles-d'Aude.* — Cette petite localité du canton de Coursan a fourni une plaque allongée dont l'extrémité arrondie est pourvue d'un petit appendice carré. La surface très fruste ne présente guère comme ornement que trois petites têtes de clous striées et disposées en triangle. Les traits extrêmement grossiers et

1. Ch. de Linas, *l'Orfèvrerie cloisonnée*, t. III. France, pl. B, n° 1.

2. Une plaque fort ressemblante est conservée au Musée de Laon.

presque effacés que l'on aperçoit sur la plaque tendaient peut-être à représenter un animal quelconque. Elle est déposée au Musée de Narbonne.

Cette pièce de bronze offre une ressemblance frappante avec un autre objet de même genre provenant de Cabrières d'Aigues (cant. de Pertuis, arrond. d'Apt, Vaucluse) et conservée au Musée Calvet, à Avignon. Les deux figures que nous donnons ici établiront mieux que toute description les particularités de ces plaques. La plus grande des deux est celle du Musée Calvet.

*Armissan.* — En 1874, sur le domaine de Brenguieret, commune d'Armissan, une sépulture barbare fut mise à jour par des ouvriers terrassiers. Peut-être des fouilles attentives auraient-elles amené la découverte d'un cimetière; quoi qu'il en soit, une seule tombe renfermant un squelette avec plusieurs objets de bronze fut ouverte alors; les pièces ont été acquises par le Musée de Narbonne.

Le premier objet est une boucle de bronze uni, sans plaque.

Le second est un petit bouton aussi en bronze, radié, muni d'une tige percée d'un trou. Il devait servir à orner le baudrier du guerrier barbare, comme tout porte à le croire.

« Les boutons, assez communs dans la fosse de Childéric, — dit l'abbé Cochet, — sont passablement rares dans les sépultures franques de nos contrées et même dans toutes celles de la race teutonique... A coup sûr nous ne connaissons pas suffisamment l'habillement des Francs ni surtout leur équipement militaire pour donner ainsi la raison de tout ce qui se trouve dans leur tombe... M. Corrad de Bréban en a trouvé une quantité dans la tombe d'un chef militaire à Verrières, près Troyes, en 1849... Pour moi, il est clair que les boutons francs n'étaient que les héritiers des boutons romains et même des boutons gaulois... Nous avons d'autres boutons mérovingiens à signaler en France... Après ces rapprochements, nous inclinons fort à en faire des objets de parure ou de toilette personnelle. Mais sur quel vêtement, sur quelle partie du cors se plaçaient ces boutons<sup>1</sup>?... »

Le troisième objet extrait de cette sépulture est une petite plaque de bronze avec anneau de boucle et contre-plaque. Elle affecte sensiblement la forme d'une feuille de fougère avec nervure longitudinale. (V. pl. IX, fig. 6.) La configuration et l'ornementation de cette pièce la rendent intéressante, car les motifs pris dans le règne végétal sont extrêmement rares à cette époque. Les sujets de rapprochement ne sont pas précisément communs, et bien que la collection Caranda, et celle de Charnay principalement<sup>2</sup>, renferment des objets d'une forme assez singulière, ils ne peuvent être comparés exactement avec la plaquette d'Armissan.

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 191. — Voir aussi *La Normandie souterraine*, p. 367. — Collect. Caranda, *Sépultures de Breny*, pl. VIII, nouvelle série. — *Sépultures de Caranda*, pl. XXXIV et XXXV. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. XI. — Baron J. de Baye, *Cimetière de Bergères-les-Vertus*, pl. I.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. IX.

Cette sépulture, par la pauvreté des objets qu'on y a trouvés, devait contenir les restes d'un simple guerrier. Il eût été précieux de poursuivre des recherches en cet endroit.

*Narbonne.* — Le Musée de cette ville possède un certain nombre d'objets de bronze recueillis dans les environs, mais le lieu précis de ces trouvailles n'est pas connu.

En premier lieu, mentionnons une belle boucle avec plaque allongée, ornée de dessins en festons sur fond pointillé. Cinq têtes de clous qui complétaient l'ornementation ont disparu, la surface a conservé l'étamage dont elle était recouverte. Elle a été trouvée et acquise en 1870. (V. pl. XVII, fig. 4).

Trois petites plaques également en bronze méritent quelque attention. L'une, triangulaire, possédant sa boucle carrée fondue ensemble, et l'ardillon mobile horizontalement, n'est ornée que de petits annelets à point central. Mais ce qu'elle présente d'intéressant est l'extrémité opposée à la boucle, qui forme deux crochets fortement accusés. Cette particularité propre aux bijoux gothiques de Crimée est de nature à lui faire attribuer une origine orientale incontestable. Quelques pièces, munies de crochets ou becs recourbés à peu près analogues, ont été recueillies dans la région occupée jadis par les Wisigoths. M. de Baye a établi aujourd'hui leur affinité avec les objets de Crimée et de Hongrie et nous nous contentons d'indiquer simplement les faits<sup>1</sup>. (V. pl. XIV, fig. 5).

Les deux autres plaques, privées de boucles, sont de forme conique allongée, munies d'un appendice carré chez l'une, en queue de poisson chez l'autre. La première a pour tout ornement une série de rubans contournés en volutes et disposés les uns au-dessus des autres. La seconde, dont la décoration très fruste a presque disparu, ne se fait remarquer que par cette terminaison bizarre que nous avons indiquée.

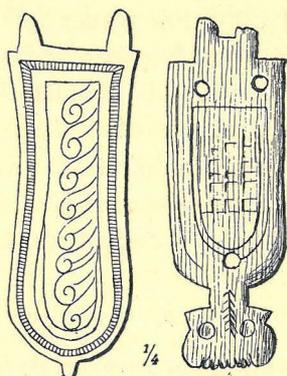


FIG. 7. — Plaques des environs de Narbonne. (Musée de Narbonne.)

1. Baron J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — De l'influence de l'art des Goths en Occident. — Les bijoux gothiques de Kertch...*

Il est à observer que toutes trois sont pourvues d'appendices différents et de caractères divers.

Signalons deux boucles plates de même forme et de même ornementation trouvées près de la ville de Narbonne et qui rentrent dans cette catégorie de boucles étudiées plus haut, chap. IV, § 5, III, p. 85. La représentation des palmettes sur fond perlé est ici extrêmement grossière. (V. pl. XXX, fig. 3.)

Une fibule arquée, semblable aux fibules romaines, dites *provinciales*, provient encore d'une sépulture barbare parfaitement caractérisée.

Il n'est pas rare de rencontrer chez les Barbares des objets et des bijoux ayant tous les caractères de ceux qu'employaient les Romains. Ceux-là empruntaient évidemment à leurs voisins ce qui pouvait compléter leur costume ou leur équipement, parfois sans y rien changer, tantôt en y apportant des modifications propres à leur nature ou à leur industrie. Comme preuve, et justement dans le sens de cette trouvaille, nous citerons la fibule du tombeau de Childéric, celles de Séraucourt (Cher) et de Richborough (*Kent*, Angleterre), dont Chifflet avait fait un style à écrire avec *son étui*<sup>1</sup>; les fibules semblables provenant de tombes de Charnay<sup>2</sup>.

Enfin, les environs de Narbonne ont fourni au Musée Saint-Raymond de Toulouse une intéressante plaque ajourée, qui était évidemment fixée à la ceinture du défunt et servait à rattacher les divers objets qui composaient la trousse de tout Barbare. (V. pl. XXIX, fig. 2.) Cette pièce de bronze, presque carrée, mesure 0<sup>m</sup>05 de côté. Le motif principal consiste en un serpent replié en S, ayant une tête à gueule béante à chaque extrémité. Les parties pleines sont ornées d'annelets à point central.

C'est bien dans le sentiment des plaques ajourées à griffons que celle-ci a été conçue; mais le sujet en est bien différent, puisqu'il faut y voir un élément décoratif scandinave. Toutefois, il est à remarquer que l'emploi du serpent comme motif ornemental est plus spécial aux plaques propres à l'usage indiqué plus haut, témoin les plaques ajourées de l'Aisne<sup>3</sup>, de la Marne<sup>4</sup>, du Boulonnais<sup>5</sup> et autres<sup>6</sup>.

Cette pièce intéressante, qui faisait autrefois partie de la collection Edw. Barry, avait été classée comme objet particulièrement wisigothique. Nous ignorons quelle considération avait pu amener ce savant professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse à qualifier ainsi cet objet à l'exclusion de tout autre.

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, pp. 216-218. — Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. III, pl. XXVII et XXVIII.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 183, pl. XV.

3. J. Pilloy, *Étude sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*. — *Les plaques ajourées des bords de la Somme*.

4. J. de Baye, *Cimetière de Bergères-les-Vertus*.

5. Abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, pl. XIII.

6. Collection Caranda, pl. XXXI. — J. de Baye, *Industrie longobarde*.

*Sigean.* — Des travaux agricoles firent découvrir, dans le courant de l'année 1868, plusieurs sépultures barbares au lieu dit *Desferro-Cabals*, près de Sigean. Naturellement, les tombes furent bouleversées, et deux objets seuls échappés à la destruction ont été déposés au Musée de Narbonne. L'intérêt qu'ils présentent fera d'autant plus regretter la perte de ceux qui devaient aussi s'y rencontrer.

Ce sont deux plaques de ceinture d'un caractère absolument différent à tous les points de vue. La première possède sa boucle et son ardillon; elle est de forme triangulaire, chargée aux trois angles de grosses têtes de clou hémisphériques et unies, reposant sur de petits socles ronds et striés diagonalement. Près de l'ardillon, entre les deux bossettes, se voit un compartiment ovale fait d'une arête de bronze rapportée et dans lequel devait être enchâssée une pierre de couleur. Le sujet décoratif consiste en deux animaux à pose rétrospective, dirigés dans le même sens et sur fond pointillé. (V. pl. XII, fig. 2.)

Cette ornementation zoomorphique ne manque pas d'intérêt, comme nous avons eu l'occasion de le faire observer ailleurs. Il n'est pas rare de la rencontrer sur les plaques des guerriers barbares de l'époque des invasions; toutefois, elle paraît plus fréquente dans certaines parties du Midi et surtout de l'Ouest, où M. Hucher a pu l'étudier d'une façon toute particulière<sup>1</sup>. La Bourgogne, par exemple, a fourni un spécimen fort analogue à celui de Sigean<sup>2</sup>.

La seconde plaque est rectangulaire avec anneau faisant corps avec elle et dépourvue d'ardillon. Elle offre un griffon découpé à jour, représenté dans une attitude pacifique et buvant. La tête, qui s'allonge et se termine en forme de trompe, est surmontée de deux oreilles ou cornes qui se rattachent au pourtour de la plaque. Les deux pattes de devant se détachent nettement, tandis que celles de l'arrière-train se confondent. La queue relevée en demi-cercle se termine en massue, et le dos est relié à l'encadrement de la plaque par une lamelle de bronze imitant les ailes du griffon. Le corps de l'animal est couvert de dessins grossiers sans intérêt. (V. pl. XXIX, fig. 3)<sup>3</sup>.

Une semblable pièce est extrêmement rare dans les sépultures de l'époque barbare connues jusqu'à ce jour dans la région méridionale; il n'en existe qu'une autre à notre connaissance; nous la décrirons plus loin. Au contraire, en Bourgogne, ce genre de plaque se trouve assez fréquemment, ainsi que le prouvent le *Mémoire* de M. Baudot<sup>4</sup> et le remarquable travail de M. de Baye<sup>5</sup>. Il s'en est rencontré aussi en Italie, en Allemagne, en Suisse<sup>6</sup>.

1. Hucher, *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, p. 226.

3. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

4. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. VIII.

5. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VIII, IX, X. — Abbé Cochet, *Bulletin de la Commission des antiquités de Seine-Inférieure*, t. II, 1871.

6. Calandra, *Di una Necropoli barbarica scoperta a Testona*. Torino, 1880. — Lindenschmit,

M. de Baye nous apprend que trente et une plaques de ce type sont actuellement connues. Cet archéologue les rapproche, établit entre elles des points de ressemblance, et démontre quelle a été la source commune à tous ces produits barbares aujourd'hui recueillis dans des régions si diverses. « Les détails ne sont pas toujours identiques, — dit-il<sup>1</sup>, — dans la configuration du sujet ornemental... La représentation de cet être fantastique revêt des nuances multipliées qui sont des altérations de la forme primitive ou des dérivés inconscients du griffon... »

Il est certain que parmi les nombreuses reproductions de plaques ainsi ornées on n'en peut relever deux absolument semblables. La position du griffon ou cheval ailé varie sur chaque objet; chez celui de Sigean, on voit le corps de l'animal reposer sur des membres qui plient. L'attitude est fatiguée et diffère des poses fougueuses ou tranquilles des autres griffons de plaques déjà étudiées.

Faut-il conclure de ce qu'une plaque de ce genre est un fait presque unique dans la région méridionale, que sa présence est due à l'importation; que le défunt dont elle ornait le ceinturon était étranger à notre sol et n'appartenait pas à la race qui dominait dans le pays où elle a été découverte?

*Ornaisons.* — Une circonstance semblable à celle que nous avons mentionnée à Sigean amena la découverte de plusieurs sépultures de l'époque barbare sur le domaine de Saint-James, dans la commune d'Ornaisons, en 1864 et en 1878. Comme d'habitude, les tombes furent bouleversées, les objets qui s'y trouvaient dispersés de tous côtés, les poteries réduites en fragments. Une fosse a donné une plaque de ceinturon fracturée possédant encore sa boucle et son ardillon. (V. pl. XV, fig. 1.) Sa forme devait être triangulaire; la surface, chargée de trois bossètes hémisphériques, offre encore des traces d'incrustation de pâte colorée d'où émerge une série de chevrons brisés. L'anneau de la boucle est à reliefs<sup>2</sup>.

Un autre objet provenant également d'une tombe d'Ornaisons a été déposé, ainsi que la boucle précédente, au Musée de Narbonne. C'est une fibule en bronze, arquée, sans aucune ornementation et d'un agencement très primitif.

*Carcassonne.* — Les environs de cette antique cité ont donné quelques objets de bronze malheureusement sans grand intérêt.

Cinq pièces sont conservées au Musée Saint-Raymond de Toulouse, une à celui de Narbonne.

Au nombre des premières nous signalerons d'abord une plaque sans boucle, de forme conique arrondie, chargée de trois têtes de clou hémisphériques et unies

*Die alterthümer.* Band., III, Heft. VIII, taf. VI. — Bonstetten, *Supplément au recueil d'Antiquités suisses*, pl. IV. — Dr Gosse, *Suite à la Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève*, pl. II, fig. 3, 5, 7.

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pp. 56-60.

2. Ce genre de boucle à reliefs ou à côtes de melon, comme les désigne l'abbé Haigneré, se retrouve fréquemment dans les sépultures barbares.

placées en triangle. Des entrelacs, des torsades et des chevrons se montrent burinés sur le fond pointillé. Elle peut être comparée à la plaque trouvée dans l'Hérault et déposée au Musée de Narbonne. (V. pl. XVI, fig. 4.)

Ensuite, nous devons mentionner une plaque en bronze mat, découpée d'une façon bizarre, irrégulière, et ornée d'un certain nombre de petits creux affectant diverses formes et qui peut-être étaient garnis de pâte colorée. (V. pl. IX, fig. 5.)

L'ensemble de cette pièce est d'un gracieux effet. Elle est presque unique dans son genre au sud de la Loire (voir Section II, à Albi); mais elle possède deux sœurs d'une similitude parfaite. L'une provient de Guéprey (Orne), l'autre de Sommery (Seine-Inférieure)<sup>1</sup>. A signaler une plaque de forme analogue, mais d'ornementation un peu différente, provenant des fouilles du Jardin-Dieu de Cugny (Aisne)<sup>2</sup>.

Les deux dernières plaques des environs de Carcassonne, et dont il nous reste à parler, sont de forme sensiblement conique. L'une était ornée de cinq têtes de clou disparues. La surface présente une série de carrés, de rectangles, de losanges et de petites figures bizarres champléées.

L'autre, qui a conservé ses trois bossettes hémisphériques, ne possède que quelques larges enroulements grossièrement mais très profondément burinés.

Enfin, il importe de parler d'une pièce intéressante provenant de la même région : une croix de bronze à branches égales, dont le centre et l'extrémité des branches sont formés de roses à une ou deux rangées de pétales<sup>3</sup>. (V. pl. XXXII, fig. 4.)

Quelle était la place occupée par cet emblème chrétien sur le vêtement du guerrier wisigoth? Peut-être cette croix se fixait-elle sur le cuir du baudrier, placée au milieu de la poitrine.

Les bijoux de ce genre ne sont pas communs dans la région méridionale, vraisemblablement parce qu'ils n'ont pas été soigneusement recueillis et étudiés. Le cimetière d'Oyes (Marne) en a fourni de fort intéressants à M. de Baye<sup>4</sup>. En Italie, la nécropole de Testona en particulier en renfermait de remarquables<sup>5</sup>.

Il est incontestable que la croix de bronze que nous avons décrite et dessinée dans nos planches est éminemment byzantine.

1. Plaque de Guéprey, au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain (salle des bijoux), n° 8834. — Plaque de Sommery, au Musée de Rouen; moulage au Musée de Saint-Germain.

2. J. Pilloy, *Fouilles du Jardin-Dieu de Cugny* (Aisne), pl. II, fig. 11.

3. Il est opportun de faire remarquer ici que l'on retrouve avec fréquence une décoration absolument identique dans l'ornementation arabe. Le splendide ouvrage de M. J. Bourgoïn, *Précis de l'art arabe*, en offre de curieux exemples.

4. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 80, pl. XIII.

5. Calandra, *Di una Necropoli barbarica scoperta a Testona*. — Campi, *Le tombe barbariche di Civezzano*.

Le lieu dit d'*Argeliès*, également près de Carcassonne, renfermait des sépultures barbares qui ont été violées il y a longues années. Un seul objet très intéressant en a été extrait et figure au Musée de Narbonne. C'est un disque de bronze de 0<sup>m</sup>06 de diamètre environ muni d'une bélière ou patte de suspension. Évidemment, cet objet n'est autre qu'un pendant, un ornement que les Barbares suspendaient à leur collier et qui descendait jusqu'au milieu de la poitrine. (V. pl. XXVIII, fig. 8.)

Ce pendant, qui offre, au centre d'une série de circonférences concentriques, une sorte de bipède fantastique à la queue enroulée au-dessus du dos, devait faire partie de l'équipement d'un chef wisigoth. La dimension et l'ornementation de cette pièce en font un objet peu commun; nous savons ensuite, d'après l'abbé Cochet<sup>1</sup>, que la généralité des habitants de cette époque ne portait que de simples ronds, parfois des monnaies percées et enfilées au collier ou au bracelet. Les plaques de grande taille fabriquées spécialement pour l'ornement des colliers et principalement pourvues de bélières ne pouvaient être réservées qu'aux chefs. L'abbé Cochet en donne des exemples dans son *Tombeau de Childéric*. Des types très curieux ont été signalés en Angleterre par Faussett<sup>2</sup>.

*Leuc.* — La commune de Leuc, canton Est de Carcassonne, comprend un hameau dit de Sainte-Foi-de-Licairac, où furent trouvées, il y a déjà quelques années, plusieurs sépultures dont deux objets intéressants sont conservés au Musée de Saint-Germain<sup>3</sup>.

La plus remarquable de ces pièces (deux boucles de ceinturon avec plaque cloisonnée), est un curieux spécimen de l'orfèvrerie à compartiments. Presque carrée, elle mesure environ 0,084 sur 0,074. La boucle et l'ardillon sont unis et comparativement beaucoup plus petits que la plaque à laquelle ils sont fixés. (V. pl. VI, fig. 4.) La disposition des cellules et le coloris des verroteries sort quelque peu du système qui semble généralement suivi par les artistes barbares. Le centre de la plaque est occupé par une grosse pierre jaune, polie, taillée en losange et encadrée de petits compartiments garnis de verroteries de même couleur. Une sorte d'encadrement dans le même style, également pourvu de verroteries jaunes et large de plus d'un centimètre, règne sur les bords de la plaque. Il est à remarquer que la même nuance se retrouve dans tous les compartiments.

Cette boucle, qui diffère évidemment par son ornementation des bijoux cloisonnés connus, est d'un grand intérêt.

La seconde, beaucoup plus petite, faite également dans le même esprit, s'éloigne cependant de la première par le coloris des verroteries. Au centre apparaît une

1. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, pp. 331, 334, 337.

2. Faussett, *Inventorium sepulchrale*, pl. IV.

3. Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain (salle des bijoux), nos 31402-31403. Cabinet d'étude; Documents départementaux, t. III.

belle pierre verte ovale, formant comme la corolle d'une fleur d'où s'échappent une douzaine de pétales arrondies de couleur rouge. Le fond de cette décoration brillante consiste en quatorze verroteries vertes incrustées. La boucle est reliée à la plaque par un appendice en trapèze assez développé.

*Castelnaudary.* — Le Musée de Toulouse possède deux plaques de ceinturon provenant des environs de Castelnaudary. De forme et de décoration différentes, elles ne présentent qu'un intérêt relatif. Les dessins en sont extrêmement grossiers et primitifs, et cependant ils ne laissent pas que d'accuser une certaine régularité.

L'une, de forme conique arrondie, dépourvue des trois têtes de clou qui servaient à la fois à décorer la surface et à fixer au revers la lanière de cuir, est couverte de tracés de toute sorte, lignes droites, brisées, zigzags, circonférences, rectangles, etc. L'autre est ronde, munie de trois petites bossettes hémisphériques, et ornée simplement d'annelets à point central et de traits droits<sup>1</sup>. Toutes deux sont privées de leur boucle et ne paraissent pas avoir été étamées.

La même localité a fourni au Musée de Narbonne trois crochets de bronze recueillis dans une sépulture en 1862. (V. pl. XXXII, fig. 6.) Ces objets de toilette, dont l'attribution est aujourd'hui parfaitement établie, servaient à relever et à maintenir ainsi diverses parties du vêtement dont la longueur pouvait gêner la marche ou les mouvements. Ils sont tous percés d'un trou central, preuve qu'ils étaient retenus au moyen d'une chaînette, soit à la ceinture, soit à une fibule, comme cela s'est rencontré à Charnay<sup>2</sup>. Nous avons dit ailleurs quelles étaient les interprétations des archéologues à ce sujet<sup>3</sup>.

Les trois crochets, de grandeur différente (0,045, 0,035, 0,027), sont arrondis; l'un est orné de cinq petits annelets.

Enfin, nous avons à parler d'une très intéressante fibule de bronze trouvée dans le même lieu et déposée au Musée de Toulouse. (V. Pl. IV, fig. 2.) Ainsi que nous l'avons fait remarquer, cette pièce est particulièrement précieuse pour la région méridionale, puisqu'elle présente tous les caractères de la fibule anglo-saxonne cruciforme<sup>4</sup>.

*Villeneuve-le-Comtal.* — Villeneuve est une petite commune située au sud de Castelnaudary, et dont le territoire renfermait des sépultures de l'époque barbare découvertes en 1867. Deux belles plaques de bronze possédant leur boucle

1. Voir des plaques analogues dans la Collect. Caranda, pl. XVIII, XXVII, XXIX, XXX. — Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. VII, *Tombeau de Childéric*, pp. 251-256, etc. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. VIII.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XV.

3. Baudot, *Idem.* — Collect. Caranda, pl. XXXVI. — Van Bastelaer, *Le cimetière franc de la Buissière*, p. 33.

4. Neville, *Saxon obsequies*, pl. VIII, fig. 73. — J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 48, pl. V.

complète ont été recueillies dans ce cimetière et acquises par le Musée de Narbonne.

La première est absolument remarquable aussi bien par sa forme et sa dimension que par les ornements qu'elle possède. (V. pl. XXIII, fig. 2.) Sa longueur totale atteint 0,165. Presque rectangulaire, elle offre une particularité que nous pensons être exclusivement propre aux plaques wisigothiques. L'extrémité opposée à la boucle s'arrondit en demi-cercle et est flanquée de deux ailettes du plus gracieux effet.

Chargée de sept têtes de clou de diverse grosseur, la surface est entièrement couverte d'entrelacs et de tresses au dessin serré sur fond pointillé. L'étamage a été conservé.

Il existe cependant sur les côtés de cette splendide plaque deux figures dont il est peu aisé de déterminer la reproduction. Faudrait-il y voir une dégénérescence profonde du poisson? Certains archéologues, M. de Baye en particulier, pencheraient volontiers vers cette interprétation; et cette opinion nous paraît d'autant plus admissible que des plaques de même forme, présentant les mêmes caractères et trouvées dans des localités relativement peu éloignées, offrent nettement l'image de ce symbole chrétien.

La *Revue archéologique du Midi* reproduisait, il y a une trentaine d'années, une boucle analogue comme provenant de Gibel<sup>1</sup>. Ce que nous pouvons dire relativement à ces deux plaques, c'est que les objets recueillis à Gibel (Haute-Garonne) sont conservés dans les vitrines de la Société archéologique du Midi et que cette pièce n'y figure pas.

La seconde boucle complète que nous faisons connaître (V. pl. XVIII, fig. 3) est également étamée et chargée de sept bossettes; mais sa configuration, ses dessins en font un objet bien moins précieux que le précédent. Son état de conservation la rend intéressante à étudier.

Pour être complet en ce qui concerne le département de l'Aude, nous ne pouvons passer sous silence un certain nombre d'objets dont la provenance exacte est douteuse et qui sont des sujets d'étude fort curieux.

Deux plaques de ceinturon figurent au Musée Saint-Raymond de Toulouse comme recueillies, l'une à Lasserre (Aude), l'autre dans le département.

*Lasserre* est une commune du canton d'Alaigne, à l'ouest de Carcassonne; il est parfaitement admissible que des sépultures barbares y aient été découvertes à une époque plus ou moins reculée; mais on ne sait rien de précis à cet égard. La plaque qui en provient est de forme conique aplatie; sa surface est ornée d'entrelacs et de torsades sur fond pointillé. Les bords sont munis de sept têtes de clou, dont quatre hémisphériques et unies, et trois présentant la forme d'une

1. B. Dusan, *Revue archéologique du Midi*, t. II, p. 47.

amande. (V. pl. XXIV, fig. 4.) La disposition particulière de ces dernières bossettes nous fait supposer que l'artiste a dû y graver une face humaine effacée par le temps; car on peut encore apercevoir des traits courbes et des lignes diagonales destinées à simuler la coiffure.

La seconde plaque, malheureusement sans indication précise de provenance, constitue un type curieux. De forme ovoïde, longue de 0,095, elle a conservé son brillant étamage et ses dessins régulièrement tracés. L'ornementation consiste en deux doubles circonférences concentriques dans lesquelles est inscrite une croix à branches égales faite d'un double trait tremblé; en outre, les bords sont chargés de neuf bossettes, dont six hémisphériques et unies et trois ovales, placées deux près de la boucle, une à l'extrémité opposée. Ces dernières montrent d'une façon certaine, quoique primitive, le masque humain fait de lignes horizontales et verticales. Particularité à noter, le front et les joues portent comme une sorte de tatouage fait de deux annelets reliés par une petite ligne brisée. (V. pl. XX, fig. 3.)

La coïncidence de la figure de l'homme et de la croix nimbée sur cette même plaque en fait un spécimen digne d'attirer l'attention.

En dernier lieu, mentionnons un fragment de grande boucle de bronze, conservé au Musée de Narbonne et provenant de *Corbières*, commune du canton de Chalabre, arrondissement de Limoux, sur les confins de l'Ariège.

Offrant incontestablement les mêmes caractères que nous avons relevés sur les deux boucles déjà citées aux environs de Narbonne, elle en diffère toutefois par la dimension (0,122 de longueur) et par les dessins plus fins et plus précis. La palmette ou la feuille de vigne s'accuse ici nettement. (V. pl. XXX, fig. 2.)

Le département de l'ARIÈGE n'a jusqu'à ce jour presque rien fourni qui puisse remonter à l'époque des invasions barbares. Un seul objet conservé au Musée de Foix provient de la partie orientale du département et de la vallée de l'Hers.

En 1884, des ouvriers travaillant à la réparation d'un chemin vicinal des environs de *Mirepoix* mirent à découvert une sépulture dans laquelle ils prirent une contre-plaque en bronze. Selon toute apparence, d'autres objets devaient se trouver auprès des ossements, et peut-être même plusieurs tombes auraient-elles été rencontrées dans le talus de la route si des fouilles sérieuses eussent été pratiquées.

Quoi qu'il en soit, l'examen détaillé de cette superbe plaque étamée, mesurant 0,12 de long, la fait ranger dans la catégorie des plus remarquables pièces barbares du Midi. Sa surface est couverte d'enroulements de rubans perlés sur fond pointillé, dont l'aspect rappelle les dessins capricieux des ornements arabes. Elle supporte sept bossettes hémisphériques et unies, et offre, à l'extrémité opposée au côté où devait se trouver la boucle, deux ailettes semblables à celles que nous avons déjà signalées. (V. pl. XXI, fig. 2.)

Au département des PYRÉNÉES-ORIENTALES peut s'appliquer encore la remarque que nous faisons au sujet de l'Hérault. Ce pays, du moins dans la partie la plus basse qui confine à la mer, a dû être pendant longtemps un lieu de passage reliant les deux parties du royaume wisigoth, l'Espagne et la Gaule. C'est peut-être pour cette raison qu'aucune sépulture n'a été signalée jusqu'à présent dans cette contrée.

La seule station barbare qui soit connue se trouve vers l'ouest du département, dans les contreforts des Corbières.

En 1869, au lieu dit *las Tombes*, près du col de la Bataille et à un kilomètre du village d'*Estagel* (canton de Latour-de-France), un propriétaire de la commune déracinant un tronc d'olivier mit à nu une tombe où des ossements assez bien conservés accusaient un homme de haute taille. Sur la poitrine du squelette se trouvaient, au dire de l'inventeur de la sépulture, des morceaux de fer ressemblant à une armure, lesquels tombèrent en poussière au moindre contact. Était-ce des armes enterrées avec le guerrier, ou bien serait-ce un umbo de bouclier que le cultivateur ne pouvait assurément pas connaître ?

Une fibule fut heureusement recueillie au milieu des débris de toute sorte. C'est la fibule gothique à rayons, absolument caractérisée. Son appendice est très allongé et orné sur les bords de six verroteries rouges. (V. pl. III, fig. 1.)

Ce type de broche est fort répandu dans toutes les parties de l'Europe où les Goths ont exercé quelque influence. Bien que nous ayons dans d'autres régions de la France des objets très approchants, notamment dans la Normandie et dans l'Aisne<sup>1</sup>, c'est surtout en Crimée, en Hongrie et en Italie que nous rencontrons des fibules analogues<sup>2</sup>.

Cet objet de parure, qui semble avoir été doré en divers endroits, occupe un rang distingué dans la série des fibules à rayons de provenance méridionale<sup>3</sup>.

## SECTION II.

### LOZÈRE. — AVEYRON. — TARN.

La LOZÈRE ne fut comprise dans le royaume des Wisigoths que pendant peu d'années. En 507, elle lui fut enlevée par Clovis et l'on sait que les successeurs d'Alaric ne purent pas étendre jusqu'à Mende les provinces reprises sur les

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. XI. — Collect. Caranda, *Sépultures d'Arcy-Sainte-Restitue*, pl. K.

2. J. de Baye, *Industrie longobarde*. — Hongrie, Musée de Budapest. — Italie, *Sépultures de Chiusi* (collect. A. Ancona). — Crimée, Musée de Kertch.

3. Nous devons les indications relatives à cette découverte à l'obligeance de M. le Dr Donnezan, de Perpignan.

Francs. La Lozère, de même que l'Auvergne, furent peu habitées par les Barbares. La découverte de sépultures à *Lanuéjols*, près Mende, est un fait absolument exceptionnel.

C'est en l'année 1863 que remonte la découverte; elle a fait l'objet d'une note de M. l'abbé Bosse dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*<sup>1</sup>.

Voici, en substance, le récit de la trouvaille et la description des objets qui ont été recueillis.

Un propriétaire de Lanuéjols faisant pratiquer des travaux dans un champ qu'il venait d'acquérir, mit à découvert trois tombes. L'abbé Bosse, avisé de la découverte, se transporta sur les lieux le 27 novembre 1863.

« La propriété, — dit l'abbé Bosse dans son rapport, — est à 100 mètres à peine du village de Lanuéjols, sur la gauche du chemin de ce village à Mende... Elle est en plan incliné du nord au sud et porte le nom de *Champ de l'Église*; elle a une contenance d'environ 77 ares.

« Les fouilles amenèrent la découverte d'environ une cinquantaine de tombes occupant à peu près la moitié supérieure de la propriété... Elles avaient toutes la même direction, du couchant au levant; elles étaient diverses et quant à leurs formes et quant aux matériaux qui les composaient.

« Elles avaient la forme d'une bière; mais les unes avaient les deux extrémités égales, tandis que d'autres étaient un peu plus rétrécies aux pieds. Un certain nombre étaient doubles, séparées dans toute la longueur par une pierre taillée de 0<sup>m</sup>15 d'épaisseur; leurs parois étaient formées avec des pierres plates dégrossies, garnies au fond avec des parties de briques à rebord, le rebord tourné à l'intérieur de la tombe. Parmi les autres qui étaient simples, les unes étaient construites en pierres plates, quelquefois non dégrossies, les autres en tuf enduit d'une couche fine de mortier; beaucoup en briques à rebord. Toutes étaient recouvertes, à part deux ou trois, et dallées; une même dalle en schiste recouvrait les tombes doubles.

« Leur longueur variait entre 1<sup>m</sup>40, 1<sup>m</sup>75 et 2 mètres; la hauteur à l'intérieur variait entre 0<sup>m</sup>35 et 0<sup>m</sup>40.....

« Nous avons pu voir nous-même une tombe intacte de 1<sup>m</sup>40 de longueur, construite entièrement en briques; une plantée à chaque bout, et quatre à la suite l'une de l'autre sur chaque paroi. Les rebords, pour celles des côtés, étaient en bas et en haut; pour celles qui servaient de couverture, les rebords allaient d'une paroi à l'autre.....

« Dans la pose des squelettes nous avons remarqué ceci : la face était toujours tournée vers l'Orient, la tête relevée à la hauteur des épaules, ce qui suppose une belle taille au squelette d'une tombe de deux mètres; un des bras était allongé

1. *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*, t. XV, 1864.

dans le sens du corps, l'autre était ramené sur la poitrine, tantôt le droit, tantôt le gauche.

« Dans un grand nombre, même dans les tombes doubles, se trouvaient deux squelettes; dans une, entre autres, il y en avait jusqu'à quatre..... »

Les tombes, minutieusement fouillées par l'abbé Bosse, n'ont pas donné un grand nombre d'objets. Ceux qui ont été recueillis sont grossiers, peu intéressants, et de nature à faire supposer que ce cimetière ne renfermait les restes que de Barbares d'une classe inférieure. En voici l'énumération :

1. Des agrafes ou fragments d'agrafes, au nombre de huit et de différentes formes; une surtout est bien conservée.
2. Quatre bagues de grande dimension. Sur le chaton de l'une se voit une croix.
3. Deux débris d'instruments ou armes en fer (?).
4. Une lame de petit couteau de fer.
5. Huit grains de collier, en corne et en verre; « ces derniers ont des traits qui dessinent des losanges sur lesquels est conservé un enduit jaunâtre. »
6. Une pierre taillée en losange, verte en dessus, blanche en dessous, percée de trous.
7. Débris nombreux de poteries.

L'abbé Bosse s'est demandé à quelle époque pouvait remonter ce cimetière. En présence de la pauvreté des parures et de la croix gravée sur un bijou, il est permis d'attribuer ces sépultures à une population barbare chrétienne, tout au moins en partie, et n'occupant qu'un rang bien secondaire dans la société de l'époque.

Les stations barbares de l'AVEYRON ne sont jusqu'à ce jour qu'au nombre de quatre, mais elles présentent un véritable intérêt par la variété des objets qu'elles ont donnés et dont presque tous sont inédits.

La Société archéologique du Midi de la France conserve dans ses vitrines plusieurs pièces de bronze provenant de *Saint-Félix-de-Sorgues* (arrondissement de Saint-Affrique)<sup>1</sup>. La date exacte de la trouvaille n'est pas connue.

L'objet le plus précieux est une fibule circulaire, recouverte d'une belle patine d'un vert bleuâtre, et mesurant environ 0<sup>m</sup>07 de diamètre. (V. pl. V, fig. 9). La surface est ornée d'une série de circonférences concentriques dont les intervalles sont remplis par des lignes droites brisées et des annelets. Le centre possédait une pierre de couleur, peut-être un grenat, rond, qui a disparu.

S'il est vrai que de semblables broches fussent réservées aux compagnes des guerriers, broches qu'elles portaient par paire sur la poitrine, il nous faut consi-

1. Elles ont été données par M. E. Cartailhac.

dérer la sépulture qui a fourni cet objet comme renfermant les restes d'une femme barbare.

Les sujets de comparaison ne font certes pas défaut. Nous pouvons signaler des fibules rondes à Charnay<sup>1</sup>, à Caranda<sup>2</sup>, dans le Boulonnais<sup>3</sup>, toutes plus riches d'ornementation que celle de Saint-Félix; mais c'est surtout dans les produits de l'industrie anglo-saxonne qu'il se rencontre des types très rapprochés<sup>4</sup>.

Les sépultures de Saint-Félix ont encore donné une plaquette triangulaire très allongée et destinée à maintenir le cuir engagé dans la boucle; enfin, un anneau de boucle rectangulaire, presque carré, de 0<sup>m</sup>03 de côté environ, et portant comme décoration des traits horizontaux et verticaux.

*Saint-Rome-du-Tarn*, hameau dit *Laborieblanque*. — Vers 1855, des agriculteurs du village de Laborieblanque découvraient un certain nombre de sépultures où ils recueillirent quantité d'objets de fer et de bronze. La plupart furent égarés ou brisés, quelques-uns ont été acquis par le Musée de Rodez.

Parmi les plaques de ceinturon, signalons une pièce de bronze arrondie, chargée de trois bossettes hémisphériques et unies, et ornée de grossiers dessins (V. pl. XV, fig. 5.); en second lieu, un fragment de plaque qui ne porte qu'une partie de charnière et deux têtes de clou. On y remarque une esquisse d'animal à pose rétrospective sur fond pointillé. (Pl. XVI, fig. 3.) Bien qu'il ne subsiste plus qu'un morceau de cet objet, il n'est pas moins précieux à signaler pour l'étude comparative de ces ornements zoomorphiques.

A citer encore une portion de placage d'argent qui devait orner la surface d'un objet en fer. Il semble présenter des traces d'entrelacs.

Les boucles seules, n'ayant jamais été fixées à une plaque, sont au nombre de dix; il s'en trouve de très fortes, mais toutes ont sensiblement la même forme.

Les sujets de comparaison pour ces objets se retrouvent dans toutes les sépultures barbares. Les ardillons sont aussi sobres de décoration que les anneaux; c'est à peine si un ou deux présentent une légère ornementation à annelets.

Deux petites plaquettes de bronze ont ceci de particulier qu'elles ressemblent énormément à des objets de même genre trouvés en Bourgogne, en Champagne et en Normandie. L'une, percée d'une rainure en rectangle, est unie et se rapproche par sa configuration d'une plaque de Charnay et des tombeaux de Bel-Air (Suisse)<sup>5</sup>; l'autre, triangulaire, ornée de quelques traits et de courts

1. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XII et XIII.

2. Collect. Caranda, pl. XXXVII. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XXV, Nouv. série; pl. XIX.

3. Abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, pl. II, X, XI.

4. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. X.

5. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. X, fig. 17. — Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air, près Lausanne*, 1841, pl. I, fig. 25.

entrelacs, trouve un autre spécimen analogue dans la collection Caranda <sup>1</sup>.

Quel était l'emploi de ces bouclettes? Nous avons indiqué plus haut qu'elles étaient destinées à rattacher sur le pied les extrémités des lanières qui maintenaient la chaussure du Barbare.

La présence de plusieurs plaques triangulaires en forme d'écusson, et qu'on a parfois appelées *ferrets*, ne doit pas nous étonner dans ces sépultures, étant donné que les plaques avec boucles sont rares, tandis que l'on trouve en quantité les anneaux et arpillons seuls. Nous avons expliqué ailleurs l'agencement de ces boucles.

L'une de ces plaquettes mérite quelque attention : elle est géminée et atteint une longueur de près de 0<sup>m</sup>06 sur 0<sup>m</sup>045 de large. Cette dimension peu commune, croyons-nous, la rend intéressante ; nous l'avons reproduite pl. XXVIII, fig. 5.

La pièce la plus remarquable de ce cimetière est une grande fibule allongée, de fabrication grossière assurément, mais fort curieuse par sa forme. Elle se rapproche quelque peu de celle de Beissan (Hérault). Ses dessins sont rares, frustes, et sa longueur est de 0<sup>m</sup>11 environ. La tête est un demi-cercle irrégulier, chargé de cinq rayons sans décoration ; la partie ansée est grêle ; l'appendice se développe en long trapèze. La remarque importante à noter consiste à signaler l'existence de quatre crochets placés, deux aux extrémités du demi-cercle, et deux en haut de l'appendice de la fibule. (Pl. IV, fig. 5.)

C'est bien évidemment là une dégénérescence de la tête à bec crochu des belles fibules gothiques publiées par M. de Baye<sup>2</sup> et provenant de Crimée.

Les sépultures de Laborieblanque ont fourni des boutons de bronze ayant servi à l'ornementation du baudrier : une aiguillette ou terminaison de ceinturon très fruste (pl. XXVII, fig. 10) ; un grain de collier en pierre semi-sphérique ; une rondelle ajourée à six rayons (pl. XXVIII, fig. 6) de 0<sup>m</sup>04 de diamètre, pour rattacher la trousse à la ceinture du Barbare ; plusieurs objets difficiles à déterminer et informes ; enfin, un bracelet en bronze, ouvert, de 0<sup>m</sup>055 de diamètre, et cinq anneaux de même métal, variant de 0<sup>m</sup>015 à 0<sup>m</sup>035 de diamètre en ont été extraits. (Pl. XXXII, fig. 5.)

De plus, deux objets d'une forme particulière et d'une destination inconnue se trouvaient dans ces tombes. L'une est une pièce de bronze allongée en fuseau, arrondie, évidée à l'intérieur et recourbée en crochet à son extrémité la plus mince. Ce tube, en quelque sorte, est percé de deux trous qui servaient peut-être à le fixer à un morceau de bois ou de cuir ; des dessins quadrillés ornent l'une des extrémités. A quel usage pouvait bien servir cet objet, à quelle partie de la toilette se rattachait-il ? (Pl. XXVIII, fig. 4.) L'autre est une plaque de bronze en forme d'écu,

1. Collect. Caranda, *Sépult. d'Armentières*, pl. XIX, Nouvelle série, fig. 18.

2. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — Les bijoux gothiques de Kertch*.

reliée par une tringle courbe à une grosse tête de clou pyramidale. Le verso de la plaquette est muni de deux tenons très développés, l'un droit, l'autre recourbé. (Pl. XXVII, fig. 5.) Nous pouvons signaler un objet approchant de celui-ci dans l'ouvrage de M. Baudot<sup>1</sup>; toutefois, une différence notable existe entre eux au point de vue de la disposition du clou et de la plaque. Cet objet ne pourrait-il pas avoir fait l'office de crochet d'une part, tandis que l'autre côté était fixé à une lanière?

De l'examen d'ensemble des sépultures de Laborieblanque, il résulte pour nous cette appréciation, que ce cimetière contenait les restes d'une population barbare appartenant à ce qu'on pourrait appeler la basse classe du peuple alors établi dans le Midi. Les objets, comme il est aisé de s'en rendre compte, sont extrêmement grossiers de forme et d'ornementation.

*Rodez.* — Le Musée de Toulouse renferme une fibule circulaire provenant des environs de cette ville. Elle mesure 0<sup>m</sup>065 de diamètre. Un bouton central semi-sphérique donne à cette pièce l'aspect d'un bouclier. Le motif ornemental de la surface représente une large étoile à cinq rayons se terminant par cinq doubles circonférences concentriques.

Cette fibule (pl. V, fig. 2) est fort intéressante, d'abord par sa forme rare dans le Midi, ensuite parce qu'elle a été recueillie à proximité d'un lieu qui a fourni aussi une broche analogue (*Saint-Félix-de-Sorgues*, Aveyron).

On peut trouver quelque ressemblance entre cette fibule et les broches circulaires du Kent (Angleterre)<sup>2</sup>; mais elle se rapproche beaucoup plus d'une fibule longobarde provenant de la nécropole de Testona (Italie)<sup>3</sup>.

*Salles-la-Source.* — Au mois d'avril 1865, un vaste tumulus de 45 mètres de diamètre, au lieu dit de *Souyri* dans la commune de Salles-la-Source, fut fouillé par l'abbé Cérès<sup>4</sup>. Dans le compte rendu présenté par cet archéologue à la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron, nous ne trouvons pas une description satisfaisante des précieux objets qu'il recueillit dans les sépultures. Ces pièces, heureusement conservées au Musée de Rodez, nous permettent de les étudier attentivement et d'en donner de fidèles reproductions.

Voici d'abord le passage du rapport de l'abbé Cérès qui a trait à la découverte elle-même et à la disposition de la nécropole :

« Ces fouilles, — dit-il, — ont mis au jour soixante-sept tombeaux, dont quarante sous un même tumulus de 45 mètres de diamètre; les vingt-sept autres étaient épars aux environs de celui-ci sous des tas de pierres et de terre moins considérables. Ils étaient réunis au nombre de deux, de trois, jusqu'à cinq sous un même tertre.

1. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. X, fig. 19-21.

2. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. X.

3. J. de Baye, *Industrie longobarde*, p. 55.

4. *Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron*, t. X.

Une trentaine avaient été creusés en partie dans le roc vif au moyen d'instruments; cinq d'entre eux avaient été couverts dans toute leur longueur de dalles monolithes. Tous ces tombeaux étaient tournés vers l'Orient, excepté dans le cas où plusieurs rayonnaient autour d'un centre. La plupart ne contenaient qu'un squelette; un certain nombre en contenaient deux; un seul en renfermait trois. Dans ce dernier, deux têtes se trouvaient à l'Occident et la troisième à l'Orient. Ceux des tombeaux qui ne contenaient que deux squelettes, les offraient tantôt couchés à côté l'un de l'autre sur un même plan, tantôt superposés l'un à l'autre et séparés par quelques pierres plates. Enfin, quelquefois le tombeau était divisé par une pierre posée obliquement dans la partie du milieu, ce qui donnait lieu à deux compartiments égaux occupés chacun par un squelette accroupi.

« Deux bagues, plusieurs boucles de ceinturon, des fibules d'un beau travail, ornées de verroteries cloisonnées, des plaques en argent, ornées de dessin au repoussé (l'une d'elles est munie d'un chaton ovale en bronze doré et garni d'un grenat de dix à douze millimètres de diamètre), une petite plaque de bronze à peu près ronde et percée en trois endroits sur ses bords. Cette petite plaque était collée pour ainsi dire à l'omoplate d'un squelette...

Pour ne rien omettre dans la tombe qui renfermait l'ossature de trois individus, il s'est trouvé une extrémité de fémur de cheval ou de bœuf percée par le milieu... »

Les trois fibules à rayons de Souyri sont dignes d'attention. Deux absolument pareilles se trouvaient dans la même sépulture. Elles ont l'extrémité de l'appendice carrée, la troisième la présente au contraire sensiblement allongée.

Les premières offrent sur la tête semi-sphérique et chargée de cinq rayons avec verroteries, un double enroulement fortement buriné. La partie courbe et le milieu de l'appendice sont ornés de neuf verroteries carrées ou rectangulaires de couleur rouge; les côtés de l'appendice portent des chevrons brisés champlevés. (Pl. II, fig. 2.)

La troisième, moins massive et plus gracieuse par sa forme allongée, a également une tête semi-sphérique chargée de cinq rayons avec verroteries rouges. L'appendice offre une double série d'enroulements champlevés; six yeux de verroteries rouges ornent les bords. La partie courbe, enfin, devait être décorée de pâte colorée garnissant deux longs rectangles parallèles. (Pl. III, fig. 3.)

Les types de comparaison avec ces fibules à rayons d'essence gothique peuvent se multiplier à l'infini. Presque toutes les régions de la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne ont donné des objets semblables<sup>1</sup>; c'est principalement

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*. — Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de la Bourgogne*. — Collect. Caranda. — J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*. — Lindenschmit, *Die allerthümer*, 1888.

en Crimée<sup>1</sup>, en Hongrie, dans le nord de l'Italie<sup>2</sup> que l'on rencontre le plus grand nombre de fibules susceptibles d'être justement rapprochées de celles de Souyri.

La plaque de ceinturon complète, avec contre-plaque carrée, est certainement une des pièces les plus remarquables de la série que nous publions. Longue de 0<sup>m</sup>12, elle se range dans la catégorie des boucles à ornementation zoomorphique. Sa surface, de même que le talon de l'ardillon, présentent une complication bizarre de traits fortement creusés et qui concourent à représenter des animaux fantastiques dans des poses les plus invraisemblables. Cela peut ressembler à des enlacements de serpents, comme à des griffons désarticulés. L'ardillon seul offre deux grosses têtes de reptiles parfaitement caractérisées. Il n'est pas impossible que les creux de la surface aient été jadis garnis de pâte colorée, mais rien ne peut le faire admettre d'une manière positive. (Pl. XXV, fig. 3.)

Nous estimons que ce système d'ornementation zoomorphique en champlevure est loin d'être commun, bien que le motif lui-même se retrouve fréquemment sur les bijoux provenant des pays orientaux de l'Europe<sup>3</sup>.

Nous avons à mentionner encore une petite plaque à bords découpés avec boucle et ardillon, dont l'ornementation consiste seulement en deux tresses en **S** et trois triples circonférences concentriques profondément gravées dans le bronze; une petite plaquette avec anneau adhérent, quelque peu déformée et décorée de petits annelets à point central. Une plaque à peu près pareille, mais de dimension beaucoup plus considérable, a été trouvée par M. Delamain à Herpes (Charente).

La mince feuille d'argent dont parle l'abbé Cérès présente effectivement des dessins au repoussé, dont quelques-uns peuvent être pris aisément pour des croix pattées. Elle devait être fixée à une plaque de fer, ainsi qu'il est facile de le constater par les produits d'autres sépultures, de Charnay par exemple<sup>4</sup>.

Les objets recueillis dans le cimetière de Souyri présentent, comme on le voit, un puissant intérêt et constituent des sujets d'étude d'une haute valeur pour l'industrie barbare dans la région méridionale. Salles-la-Source est incontestablement la plus riche station du département.

*Milhau.* — Les environs de Milhau ont donné à la collection d'un archéologue

1. J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident. — Les Bijoux gothiques de Kertch*, etc.

2. Henszlmann, *Etude sur l'art gothique. — J. de Baye, Industrie longobarde*, etc.

3. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — De l'influence de l'art des Goths en Occident. — La Bijouterie des Goths en Russie. — C<sup>te</sup> Tolstoi et Kondakoff, Antiquités russes. (Rousskia drevnosti. — Saint-Pétersbourg, 1890.) — J. de Baye, L'art barbare en Hongrie, 1892.*

4. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. IV, V, VI, VII. — Cf. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières de Savoie et du canton de Genève*, pl. IV, V.

de cette ville, M. l'abbé Rouquette, divers objets de bronze qu'il est indispensable de faire connaître.

En premier lieu, citons une fort belle plaque de ceinturon avec contre-plaque semblable. Longues toutes deux de 0<sup>m</sup>10, de forme oblongue, étamées, elles offrent les mêmes dessins et le même nombre de têtes de clou, disposés de la même manière. Elles comptent, en effet, neuf bossettes, dont six hémisphériques et unies, et trois ovales et ornées d'une grossière image de figure humaine. Ces têtes de clou reposent toutes sur des socles striés diagonalement. (Pl. XX, fig. 2.)

Le motif décoratif de chacune d'elles consiste en deux doubles circonférences concentriques d'un diamètre intérieur de 0<sup>m</sup>018. Une croix à branches égales et formée d'un double trait en occupe le centre; l'une est droite, l'autre, sensiblement inclinée à gauche.

La croix byzantine dont nous venons de parler démontre suffisamment que l'objet appartenait à un chrétien. La présence simultanée du symbole de la Rédemption et des têtes de clou à face humaine se retrouve donc ici pour la seconde fois. C'est là une constatation intéressante à faire.

Décrite en 1890 dans la *Revue du Tarn*, par M. Ed. Cabié, cette plaque fort précieuse suggérait à cet érudit archéologue les réflexions suivantes :

« On saura quelque jour si ce genre d'ornement peut caractériser une des phases successives de l'art barbare ou bien si dans l'ensemble de ces périodes il était réservé à l'une des classes de la société plutôt qu'à une autre; on pourra savoir de même si ce genre d'ornement est particulier à nos régions ou s'il reparaît dans toute la Gaule. En attendant, il est intéressant de constater que c'est pour la troisième fois que nous le retrouvons dans les pays situés au Nord-Est de Toulouse. Des têtes de clous offrant un dessin semblable décorent, en effet, deux boucles qui ont été découvertes l'une à Brousse, canton de Lautrec (Tarn), et l'autre à Bressols, près de Montauban...<sup>1</sup>. »

On sait qu'il en existe une quatrième provenant de l'Aude, et fort analogue à celle dont il est ici question.

Il convient encore de signaler, comme recueillie dans le même lieu, une boucle plate, en bronze, en forme de D, et à peu près pareille à celle que nous avons décrite en nous occupant des antiquités barbares trouvées près de Narbonne. De chaque côté de l'échancrure où venait se rabattre l'ardillon on aperçoit de larges feuilles légèrement tracées sur un fond perlé. (Pl. XXX, fig. 4).

Une lame de couteau ordinaire, longue de 0<sup>m</sup>12, et fortement oxydée, se trouvait aussi dans la tombe où la boucle précédente a été recueillie.

Dans le département du TARN, nous avons indiqué sept stations de l'époque

1. *Revue du Tarn*, nov. 1890.

barbare. Plusieurs sont déjà connues par des articles parus dans des revues locales; il importe de grouper dès maintenant toutes ces connaissances pour étudier convenablement les productions de l'industrie des Barbares dans cette partie du Languedoc.

*Carmaux.* — En premier lieu, nous avons à signaler un fragment de grande boucle plate, telle qu'il en a été décrit plus haut. On voit comme ornementation la palmette sur fond perlé; mais ici un élément de plus vient s'ajouter encore à la décoration végétale. Nous relevons, en effet, un oiseau finement gravé, représentant probablement un paon ou un faisan. (Pl. XXXI, fig. 4.) Les circonstances de cette trouvaille ne sont pas indiquées par M. C. Thomas, qui, dans une note de la *Revue du Tarn*, se borne à mentionner seulement cette curieuse boucle <sup>1</sup>.

*Albi.* — Aux environs de cette ville et dans un ancien cimetière de la localité même, on a recueilli des pièces qui appartiennent incontestablement à l'époque des invasions barbares.

Ces objets, conservés au Musée d'Albi, offrent quelques particularités qui méritent d'être signalées.

M. A. Caraven-Cachin a parlé, dans son ouvrage *Le Tarn et ses tombeaux*, du vieux cimetière de Saint-Salvi, où furent trouvés, à diverses époques, des objets, des bijoux, qui se rapportent à des âges différents. Au milieu de cet amas de débris pour la plupart informes, il s'est rencontré une plaque de ceinturon en bronze, privée de sa boucle. Gracieuse de forme, mais barbare d'ornementation, elle ne présente qu'une série de guillochis fortement burinés, paraissant presque champlévés.

Sa configuration autorise à la rapprocher de plusieurs plaques, soit du Midi, soit du Nord de la France, et dont nous avons eu l'occasion d'entretenir plus haut le lecteur. (Pl. IX, fig. 4.)

La présence de cette pièce est une preuve incontestable de l'existence de sépultures barbares dans le cimetière de Saint-Salvi.

En dehors de la ville, on a trouvé, à une date inconnue, quatre boucles de différents styles. L'une, ovale, est très commune; l'autre, rectangulaire, finement taillée à reliefs ou côtes de melon, n'est pas rare; nous en publions quelques-unes d'identiques. Les deux dernières appartiennent à cette catégorie particulière que nous avons étudiée au Chapitre précédent. Des dessins imitant la palmette sur un fond fait de minuscules annelets constituent la décoration propre à ces pièces. Les anneaux sont généralement assez développés, plats et en forme de D, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut. L'une d'elles, carrée et ornée de deux

1. *Revue du Tarn*, t. V. — Ch. Thomas, *Objets antiques recueillis dans le département du Tarn*.

colombes aux ailes soulevées, ne nous paraît pas, pour les raisons exposées ailleurs, se rapporter à la période d'occupation barbare<sup>1</sup>.

*Rivières.* — Rivières est une commune située à quelques kilomètres en amont de Gaillac, sur les bords du Tarn. M. le baron de Rivières, propriétaire du château de ce nom, membre de plusieurs sociétés savantes, a fait connaître le résultat de fouilles pratiquées par lui en 1863, au Congrès de la Société française d'Archéologie, tenu à Albi<sup>2</sup>.

Vers 1830 déjà, une trentaine de cercueils, les uns en grès, les autres en tuf très poreux, furent rencontrés près de l'église; mais on ignore s'ils contenaient des objets quelconques de fer ou de bronze.

En 1849, quinze autres tombeaux de même nature furent encore trouvés au midi de l'édifice. Le crâne des squelettes reposait dans une échancrure pratiquée à l'intérieur du cercueil; on n'y recueillit aucune pièce de métal ni de poterie. Le caractère de ces sépultures ne peut les faire ranger dans la période qui nous occupe.

Plus tard, M. de Rivières fit fouiller à une faible distance, au nord-ouest de l'église, dans un champ où les laboureurs avaient déjà rencontré une tombe. Durant l'hiver 1856, on trouva un cercueil de pierre renfermant un squelette qui portait sur la poitrine une paire de fibules allongées.

Deux ans plus tard, découverte d'un nouveau cercueil avec squelette bien conservé, les bras le long du corps, la tête au midi, les pieds au nord.

« Point d'ornements ni d'objets de toilette — écrit M. de Rivières. — Le couvercle du cercueil avait la forme d'un toit à quatre égouts, avec une petite corne ou aile à chaque angle. Le cercueil avait 2 mètres de long sur 0<sup>m</sup>72 de large à la tête et 0<sup>m</sup>60 aux pieds; la profondeur était de 0<sup>m</sup>31.... »

« Le 22 mars 1862, — poursuit l'auteur, — je découvris, à une profondeur de 0<sup>m</sup>60, un troisième cercueil en grès. Longueur intérieure, 1<sup>m</sup>60; largeur à la tête, 0<sup>m</sup>52; aux pieds, 0<sup>m</sup>28. Le cercueil possédait un couvercle à quatre faces grossièrement exécuté. Dans l'intérieur du cercueil, rempli d'une terre friable mélangée de lignite ou de charbon de bois, je trouvai des ossements brisés et qui n'étaient point dans leur position normale... L'intérieur du crâne était rempli de terre; à la hauteur de l'oreille se trouvait un ornement très petit, de forme triangulaire, arrondi par un bout et pointu de l'autre, avec échancrure sur les deux côtés...; à la hauteur de la poitrine, un morceau de fer triangulaire entièrement oxydé. Vers le bassin, je trouvai l'anneau d'une boucle de ceinturon; cet anneau

1. *Revue du Tarn*, t. V. — Ch. Thomas, *Objets antiques recueillis dans le département du Tarn*.

2. *Congrès de la Société française d'archéologie*, année 1864, t. XXVII. — Baron de Rivières, *Antiquités gallo-romaines et franques découvertes à Rivières (Tarn)*.

en fer, de forme ovale et d'une longueur de 0<sup>m</sup>03, était dépourvu de son ardillon; à côté se voyait un autre fragment, également en fer, d'attache de ceinturon... La sépulture contenait aussi quelques débris de poteries grossières... »

Les deux fibules, absolument semblables, recueillies sur l'un de ces squelettes, sont peut-être uniques dans leur genre, bien que leur configuration se rencontre dans beaucoup d'autres pays. (Pl. II, fig. 4)<sup>1</sup>. Cette forme de fibule, moins les ornements, se retrouve dans l'Ouest; nous aurons occasion d'en parler plus loin. Non loin de Rivières, à Gaillac, une broche de forme approchante a été aussi recueillie. Les doubles annelets à point central caractérisent cette ornementation absolument barbare.

Deux autres boucles, en bronze et en fer, se rencontrent communément dans les tombes de cet âge, et la petite plaquette triangulaire recueillie par M. de Rivières servait précisément à maintenir le cuir du ceinturon engagé dans l'anneau et replié ensuite sur lui-même.

*Gaillac.* — M. Caraven-Cachin, que ses nombreux et remarquables travaux ont placé au nombre des archéologues les plus distingués du Midi, a publié deux brochures relatives aux antiquités de l'époque mérovingienne trouvées à Gaillac, au lieu dit du Gravas. Ces découvertes eurent lieu d'abord en 1887, ensuite en 1890.

Le cimetière du Gravas<sup>2</sup>, comme le constate M. Caraven, a dû être violé à une époque reculée. C'est ce qui explique le petit nombre d'objets recueillis dans les tombes. Placé sur le penchant d'une petite colline, le cimetière comprenait environ quarante cercueils taillés dans des blocs de grès. Tous les squelettes étaient tournés vers l'Orient.

Les objets de bronze et de fer provenant de ces sépultures ont été énumérés et décrits par M. Caraven dans les deux brochures que nous avons citées; nous n'avons pas à les mentionner de nouveau. Quelques remarques nous paraissent toutefois indispensables à l'égard de certaines pièces d'un caractère particulier.

Une plaque allongée, percée d'un trou à l'une de ses extrémités pour recevoir l'ardillon, porte une ornementation bizarre qui a provoqué des interprétations diverses. On y voit, en effet, des traits diversement agencés et faits de minuscules hachures. Nous ne pensons pas qu'il faille voir là des caractères d'une écriture quelconque, comme on a pu le supposer. Ces tracés, dus à un art absolument barbare et primitif, se retrouvent presque semblables sur plusieurs autres plaques que nous connaissons. Ils s'éloignent absolument des caractères runiques de la fibule de Charnay<sup>3</sup>, surtout des lettres de la broche de Wittislingen<sup>4</sup>. Bien au

1. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — Industrie longobarde*, pl. IV. — *La bijouterie des Goths en Russie*, p. 2.

2. A. Caraven-Cachin, *Le cimetière mérovingien du Gravas*, 1891.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares de Bourgogne*, pl. XIV, fig. 1.

4. J. de Baye, *Le tombeau de Wittislingen*, 1889. Planche et page 8.

contraire, nous pouvons signaler des dessins identiques sur une fibule ansée provenant du Maine<sup>1</sup>, et qui paraissent plutôt jetés au hasard sur la plaque qu'être le résultat d'une combinaison de l'artiste. Nous retrouverons dans la suite de notre étude des objets également ornés de traits bizarres et qui peuvent se comparer à ceux de la boucle du Gravas.

Une plaque carrée formant cadre, pourvue de sa boucle, et dont l'ardillon est orné d'une verroterie rouge, constitue une pièce intéressante. Le centre a dû être occupé par une plaque rectangulaire aujourd'hui perdue. Le caractère gothique de cet objet est incontestable, des boucles affectant même forme et offrant un même genre de décoration rencontrées en Crimée, en Hongrie, dans le nord de l'Italie le prouvent surabondamment<sup>2</sup>. Dans la région méridionale, nous aurons à nous occuper bientôt de plaques quelque peu analogues.

Enfin, la plaque carrée, présentant un sujet en relief et dont le fond a dû être émaillé, a attiré l'attention de plusieurs archéologues. Les uns y voient une grossière représentation de Daniel dans la fosse aux lions; d'autres pensent qu'il ne s'agit simplement ici que d'un ange aux ailes déployées. La figure est, en effet, très grossière et se prête aux interprétations les plus fantaisistes. Ce que l'on prétend être tantôt deux lions, tantôt les ailes de l'ange, pourrait aussi bien être pris pour deux phoques droits.

La représentation du grand Prophète entouré de bêtes féroces est fréquente sur les bronzes provenant des provinces jadis occupées par les Burgondes<sup>3</sup>; mais généralement, bien que l'image soit parfois des plus grossières, l'intention de l'artiste se révèle d'une manière facilement déterminable.

M. Caraven cite dans son travail le passage d'une lettre que lui écrivait, à ce sujet, le secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Stockholm. D'après ce savant, l'objet en question n'appartient pas à l'époque mérovingienne et ne représente pas Daniel dans la fosse. Il déclare reconnaître là un produit des anciens émailleurs de Limoges, ne pouvant être rapporté au delà du onzième ou du douzième siècle. C'est un ange ailé que l'artiste a eu l'intention de figurer<sup>4</sup>.

Nous ne nous prononcerons pas sur la nature du sujet gravé sur la plaque, estimant qu'il peut être regardé comme un type de Daniel aussi bien que comme un ange ailé. Mais, en ce qui concerne l'époque probable de la fabrication de

1. *Bulletin monumental*, t. XX, p. 369. — Lettre de M. Hucher à M. de Caumont au sujet d'une fibule mérovingienne.

2. J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident. — La bijouterie des Goths en Russie. — Industrie longobarde.*

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. VIII. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VIII, IX, X. — A. Bertrand, *Les bijoux de Jouy-le-Comte. — Dr Gosse, Suite à la Notice sur d'anciens cimetières de Savoie et du canton de Genève*, pl. II, fig. 2.

4. A. Caraven-Cachin, *Le cimetière mérovingien du Gravas*, 1891, 2<sup>e</sup> brochure, p. 26.

l'objet, il nous paraît assez admissible de la faire remonter seulement au commencement du moyen âge, et de le considérer lui-même comme provenant d'une sépulture bien postérieure à toutes celles qui ont donné les autres objets parfaitement barbares.

*Lisle-d'Albi.* — Plusieurs objets de bronze ont été découverts à Lisle, il y a une dizaine d'années environ, dans des circonstances bien différentes. Quoique la plupart nous semblent d'une attribution barbare douteuse, un ou deux d'entre eux nous ayant paru appartenir à cette époque, nous avons enregistré cette localité au nombre des stations de l'époque dite mérovingienne dans le département du Tarn.

Une description de ces pièces a été donnée par M. A. Gaillac dans la *Revue du Tarn*<sup>1</sup>; en voici les principaux passages :

« N° 3, fibule trouvée à Lisle, dans le quartier Saint-Louis, en creusant les tranchées pour la pose des tuyaux de fontaines. »

Cette broche n'appartient pas, croyons-nous, aux peuples des invasions, aussi la passerons-nous sous silence.

« Nos 5, 6, 7 et 8. Quatre boucles en bronze, portant des traces de dorure. Elles font partie de ma collection, et c'est sur l'avis du savant archéologue A. de Barthélemy que je les ai classées au nombre des antiquités mérovingiennes. Le n° 5 a été découvert au Coustou-Rous, en creusant un puits, à environ 2 mètres de profondeur. Au milieu de sa partie supérieure existe une petite rainure où allait s'abattre l'ardillon malheureusement disparu. De chaque côté sont gravées au trait deux colombes d'un dessin très correct et d'un travail soigné. Un petit filet creux contourne les bords de ce précieux objet. »

L'attitude des deux colombes ainsi que la finesse du dessin ne nous permettent pas de considérer comme barbare cette boucle d'ailleurs intéressante. Rien de semblable ne s'est jusqu'ici rencontré dans les productions des peuples envahisseurs, et c'est bien postérieurement qu'il convient de placer cet objet.

« La boucle n° 6, — poursuit M. Gaillac, — a perdu son ardillon. Elle a été découverte à Montégut, sur l'emplacement qu'occupait l'ancien château fort; elle porte quelques traits gravés en forme de chevron. Celle que représente la figure 7 a été découverte, comme la précédente, à Montégut. Le travail en est soigné. La partie supérieure est ornée de quatre fleurs à sept pétales finement gravées, et le milieu porte des traits horizontaux. La boucle n° 8 a été découverte à Lisle, quartier des Augustins. Elle ressemble par sa forme aux deux précédentes, seulement elle possède encore la plaque et les clous qui servaient à l'adapter à la lanière de cuir ou de drap. Au milieu de cette plaque, dans un cercle gravé en creux, on voit quelques dessins, qu'il m'est impossible de déterminer. »

1. *Revue du Tarn*, vol. IV, 1883-84. — A. Gaillac, *Antiquités de la commune de Lisle*.

Ces diverses boucles, de même configuration, ne nous semblent pas appartenir à l'époque qui nous occupe. Aucune collection, aucune découverte n'ont donné jusqu'à ce jour de pièces affectant une semblable forme. Il convient d'être très réservé pour la date à assigner à ces boucles.

En revanche, l'objet suivant, dont nous donnons une reproduction d'après le dessin de M. Gaillac, doit être attribué à un Barbare converti au christianisme<sup>1</sup>.

« La croix représentée n° 9 est en bronze et porte de légères traces de dorure. Elle est de forme grecque et la conservation en est remarquable. Cinq clous à quatre pans et à tête fortement bombée ornent les bras et le centre de cette belle croix, incontestablement mérovingienne. Elle a été découverte dans la partie du quartier du Coustou-Rous, qui longe l'avenue du pont. »

C'est évidemment la croix byzantine, assez semblable aux croix de Testona, de Chiusi et de Piedicastello (Italie)<sup>2</sup>.

*Loupiac.* — Des objets de bronze ont été recueillis il y a longtemps sur le territoire de cette commune. Ils ont presque tous été égarés. M. E. Rossignol possède une petite plaquette triangulaire qui servait à maintenir le cuir engagé dans l'anneau de la boucle. C'est la seule pièce à signaler pour cette station; mais elle est suffisante pour déterminer la nature des sépultures qui y ont jadis été bouleversées<sup>3</sup>.

*Brousse.* — Cette commune du canton de Lautrec (Tarn) possède ou a possédé, comme la plupart des communes de ce pays, un cimetière de l'époque dite mérovingienne. Une belle plaque de ceinturon en bronze, recueillie il y a une quarantaine d'années, appartient à M. E. Rossignol, l'érudit archéologue de ce département, qui nous l'a communiquée avec son obligeance ordinaire. (Pl. XX, fig. 1.)

Longue de 0<sup>m</sup>11 sur 0<sup>m</sup>07 de large, presque rectangulaire, cette plaque n'offre pour tout ornement que quelques larges rubans contournés en volute sur fond pointillé. Mais la particularité qu'elle présente consiste en cinq têtes de clous ovoïdes sur lesquelles se trouvent gravées de grossières figures humaines. Les bords de la plaque supportent encore quatre bossètes hémisphériques et unies. Cette pièce rentre dans la catégorie des plaques curieuses déjà signalées dans l'Aude et dans l'Aveyron. L'ornementation centrale en diffère cependant et le nombre des bossètes ovales est ici augmenté de deux<sup>4</sup>.

*Réalmon.* — Le lieu dit de *la Périé*, près Réalmon, a fourni plusieurs

1. Pl. XXXII, fig. 3.

2. Musées de Turin et de Trente. — Collection Amilcare Ancona, Milan. — J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. XIII.

3. E. Rossignol, *Monographies communales de l'arrondissement de Gaillac*, t. IV, p. 248.

4. E. Rossignol, *Monographies communales du canton de Lautrec*, p. 201. — *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1887. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1<sup>er</sup> juin 1875.

sépultures que la nature des objets permettent d'attribuer à l'époque des invasions barbares. M. Caraven-Cachin, qui a visité ce cimetière en 1863, possède quelques objets recueillis dans les fosses. Ce sont deux boucles de bronze, ovales, telles qu'on en rencontre dans la plupart des tombes de cet âge, et deux couteaux de fer oxydés mesurant environ 0<sup>m</sup>30 de long<sup>1</sup>.

Ces pièces grossières et communes, d'un intérêt très secondaire, attestent la pauvreté de la population enterrée dans ce lieu.

*Labruguière.* — Nous ferons les mêmes observations au sujet des trois cercueils de pierre découverts en 1859 à *la Bosse*, près Labruguière. L'un d'eux contenait trois squelettes et renfermait deux boucles ovales, semblables à celles que nous avons signalées plus haut, et trois perles de collier en verre de diverses couleurs, dont une bleue et côtelée. M. Caraven en fait la description dans ses *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*<sup>2</sup>.

*Lacroisille.* — La commune de Lacroisille, dans le canton de Cuq-Toulza, possédait un cimetière plus considérable que les précédents et qu'il eût été fort intéressant de fouiller avec attention. Malheureusement, la description qu'en donne M. Caraven-Cachin est très sommaire; les détails de la découverte manquent; les objets trouvés ont été perdus.

Vingt-deux sépultures environ furent mises à nu. Quelques-uns des squelettes portaient, paraît-il, des boucles et agrafes en bronze et en fer damasquinées. M. Caraven constate que ces pièces sont moins grossières que celles de Labruguière; elles lui paraissent appartenir à une époque moins reculée<sup>3</sup>. Il cite une agrafe avec plaque de 0<sup>m</sup>10 de long sur 0<sup>m</sup>06 de large, dont la damasquinure a été presque totalement détruite par l'oxydation. Elle était découpée avec art et quatre clous occupaient les angles de la plaque.

*Fiac.* — Des travaux agricoles pratiqués il y a quelques années dans la commune de Fiac, près Lavaur, sur le domaine de M. Merlé, amenèrent la découverte de plusieurs squelettes sur lesquels furent recueillis trois plaques et boucles de bronze, ainsi que deux grains de collier.

La première pièce est un rectangle qui s'accrochait à une boucle ovale avec ardillon, ornés de guillochis bizarres. La plaque est couverte de ciselures régulièrement tracées. Au centre, une sorte d'alvéole rectangulaire devait renfermer une verroterie ou un grenat, aujourd'hui disparu. Les guillochis compliqués que l'artiste a disposés symétriquement à la surface du bronze pourraient presque être considérés comme des caractères arabes. (Pl. XXV, fig. 1.)

Le style oriental de cette remarquable boucle se montre ici d'une manière

1. A. Caraven-Cachin, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*, p. 103. — *Le cimetière mérovingien du Gravas*, pl. II, fig. 12.

2. A. Caraven-Cachin, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*, p. 111.

3. *Ibid.*, p. 89.

éclatante. C'est dans la Russie méridionale, en Crimée surtout, qu'il faut chercher des objets de bronze pouvant se rapprocher de cette intéressante pièce.

Des deux autres plaques, de forme rectangulaire, une seule mérite quelque attention à cause de son ornementation. Les bossettes, ordinairement fixées aux trois angles de la pièce, sont ici remplacées par une double circonférence concentrique, au centre de laquelle apparaît une figure humaine, de face, parfaitement tracée, et dont les cheveux et la barbe sont hérissés. (Pl. XIII, fig. 5.) Des décorations de même genre ne sont évidemment pas rares; toutefois, dans les provinces méridionales, c'est le seul spécimen que nous puissions présenter jusqu'à présent. Au Chapitre précédent nous avons parlé de plaques de ceinture ainsi décorées, nous n'avons pas à y revenir<sup>1</sup>.

La dernière plaquè, allongée, sans ornement, était pourvue de têtes de clou qui servaient aussi à la fixer au cuir; elles ont disparu aujourd'hui. (Pl. XIII, fig. 4.)

Les grains de collier sont en pâte noirâtre et en verre soufflé, extrêmement légers, transparents, et d'une couleur vert bouteille pâle.

Enfin, une petite plaque de forme arrondie, conservée au Musée de la ville d'Albi, a été extraite de ces sépultures. Deux bossettes hémisphériques et unies existent encore à la surface du bronze, qui montre pour toute décoration une série de points jetés au hasard.

Le cimetière de Fiac n'a pas fait l'objet de fouilles méthodiques; quelques sépultures seulement ont été bouleversées par les ouvriers. Nous espérons, grâce à la bienveillance du propriétaire du domaine de Bouffil, pouvoir bientôt explorer nous-même avec attention cette nécropole qui nous semble renfermer des objets d'un incontestable intérêt.

### SECTION III.

#### HAUTE-GARONNE. — TARN-ET-GARONNE.

La région dite du *Lawragais*, que nous avons indiquée dans un Chapitre précédent comme ayant formé la limite entre les Wisigoths et les Francs après la bataille de Vouillé, est d'une richesse très grande, mais peu connue, en objets de toute sorte d'une haute antiquité. Sans parler des stations des âges préhistoriques, des ruines et des substructions de villas gallo-romaines que nous avons nous-même relevées dans ces coteaux, les sépultures barbares correspondant à l'époque mérovingienne y sont nombreuses et fécondes en objets et en bijoux de toute sorte.

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. XI, fig. 4. — *Industrie anglo-saxonne*, pl. VIII, fig. 3 et 5.

*Revel.* — La première nécropole que nous rencontrons est celle des environs de Revel, possession wisigothique, qui a donné les plaques et les boucles de bronze les plus précieuses peut-être du Midi. La majeure partie de ces importantes trouvailles est conservée au Musée Saint-Raymond de Toulouse.

Cette découverte remonte à de longues années, et les circonstances qui l'ont accompagnée n'ont pas été relevées.

La série des plaques de ceinturon comprend huit à dix pièces dont nous reproduisons les plus remarquables.

I. — L'une présente la forme d'un rectangle allongé muni de sept bossettes sur les bords et mesure 0<sup>m</sup>12 de longueur, non compris la boucle, et 0<sup>m</sup>075 dans sa plus grande largeur. Les six têtes de clou sont reliées deux à deux par une arête en carrelet; la surface se trouve ainsi divisée en trois compartiments qui sont ornés de roses à quatre pétales, inscrites dans une double circonférence, d'une sorte de ruban contourné en carré et qui n'est peut-être qu'une dégénérescence du *swastika*, de tresses, de frettes imitant la grecque, accostées de deux images de poisson. Le fond est pointillé; la surface conserve le brillant étamage primitif. (Pl. XXVII, fig. 1.)

La boucle dont l'ardillon est perdu présente deux grossières ébauches de poisson.

Le caractère chrétien de cette pièce est incontestable. On est frappé surtout de la régularité du tracé, de la précision mathématique des lignes; l'artiste devait être habile à se servir de la règle et du compas. L'apparition de la grecque est digne d'une attention spéciale. C'est la première fois, et peut-être la seule, où nous ayons à signaler un dessin de cette nature dans la région qui nous occupe. Nous ne pensons pas que cette particularité se rencontre fréquemment dans d'autres pays.

C'est en présence d'agrafes aussi remarquables qu'il y a lieu de se demander si de pareils ornements n'étaient point exclusivement réservés à des chefs barbares; si cette manifestation d'une industrie propre aux Wisigoths ne s'est pas uniquement produite dans la région orientale du Toulousain, qui a seule donné jusqu'à ce jour des objets à peu près analogues et qu'on ne rencontre pas ailleurs.

II. — Une seconde plaque, quoique différente de la précédente par sa configuration et son dessin, appartient pourtant au même genre, nous dirions presque à la même école. L'extrémité opposée à la boucle est arrondie et flanquée de deux ailettes; elle supporte sept têtes de clou hémisphériques et unies. Nous avons déjà appelé l'attention sur cette forme particulière en décrivant une plaque trouvée près de Castelnaudary (Aude); nous retrouvons ce type dans le Lauragais.

Il est à remarquer que la surface de cette plaque, parfaitement étamée, ne porte pas de pointillé. Ses dessins consistent en torsades et enroulements de rubans perlés. (Pl. XXI, fig. 1.) Les deux principaux motifs de l'ornementation peuvent

être considérés comme une dégénérescence du symbole oriental *Swastika*, qui apparaît à peu près partout sur les objets de bronze de l'époque des invasions barbares.

III. — Une troisième présente encore un autre genre d'ornementation. Celle-ci est conique, arrondie, et chargée de cinq bossettes unies. Entre les deux grosses têtes de clou voisines de la boucle, des arêtes de bronze forment deux caissons rectangulaires qui devaient renfermer peut-être des verroteries, des grenats maintenant perdus. Les bords offrent une suite d'entrelacs sur fond pointillé. Le centre, divisé en deux par un double trait horizontal, est orné de deux grandes roses présentant une série de circonférences concentriques alternant avec des pointillés et des zigzags. La surface de la plaque ne porte aucune trace d'étagage. (Pl. XII, fig. 1.)

IV. — Sous le n° IV, nous comprenons une série de plaques ayant presque même forme et même genre d'ornementation. Elles ne diffèrent entre elles que par leurs dimensions et par des points de détail.

La plus remarquable est une grande plaque munie de la boucle et mesurant dans toute sa longueur près de 0<sup>m</sup>16. Les bords sont découpés en festons et possédaient sept bossettes hémisphériques dont une seule est conservée. Trois arêtes arrondies reliaient les clous deux à deux et formaient ainsi plusieurs compartiments dont les deux du centre sont seuls ornés. On y voit, dans l'un, deux chaînons ovales entrelacés : une forme du *Swastika* ; dans l'autre, un entrelac sans fin : autre figuration de ce signe oriental. Ces deux motifs sont champlevés.

L'ardillon, qui se termine par une tête de serpent, a son talon décoré dans le même style. Enfin, l'anneau, à deux faces, l'une horizontale, l'autre inclinée, est orné de pâte incrustée et de facettes qui, dans l'esprit de l'artiste, ont voulu représenter des têtes de serpent. (Pl. VII, fig. 3.) La matière colorée dont l'artiste a garni les creux de la plaque a complètement disparu ; on ne peut connaître, malheureusement, quelle devait être la nuance employée dans cette industrie, si elle était partout la même, si elle variait selon les provinces, les ouvriers, les personnages auxquels ces splendides objets étaient réservés.

Viennent ensuite deux plaques plus petites, privées de leur boucle, mais faites dans le même esprit que la précédente. Les trois arêtes qui relient les bossettes sont carrées et ornées de petits traits et de grecques. Les sujets champlevés sont différents et ne consistent, dans les deux compartiments du centre, qu'en un double enroulement largement tracé. (Pl. VII, fig. 1.) La pâte n'adhère plus aux cavités du bronze.

La dernière, enfin, se divise en deux parties, toutes deux ornées d'un même motif : une série de circonférences concentriques tantôt champlevées, tantôt pourvues de perles gravées en creux. Le centre offre une représentation parfaite et champlevée du *Swastika*. (Pl. VII, fig. 2.)

V. — Nous devons encore mentionner une plaque de forme allongée avec l'anneau adhérent, dont l'ornementation est bizarre. Un long rectangle a été creusé à la surface du bronze et garni de pâte, aujourd'hui disparue, d'où émerge une série de petits ronds ou annelets à point central, disposés sans symétrie. (Pl. XV, fig. 2.) Quoique fort grossière dans son ensemble, cette boucle n'en est pas moins intéressante. Nous pouvons la rapprocher d'une boucle complète recueillie par M. Pilloy dans le cimetière du Jardin-Dieu de Cugny (Aisne)<sup>1</sup>.

Vraisemblablement, de la même localité proviennent encore plusieurs boucles de bronze de grande dimension, également conservées au Musée Saint-Raymond, et qui présentent un intérêt tout particulier. Ces pièces ayant fait l'objet d'une étude spéciale au Chapitre précédent, § III, page 85, nous ne nous arrêterons pas à une nouvelle description. (Pl. XXXI, 1, 2, 3.)

La station barbare de Revel, absolument caractérisée, a pour nous une importance capitale. Placée sur la frontière des possessions wisigothiques et comprise dans celles-ci, elle renferme des produits essentiellement attribuables à ces peuples. Il est facile de constater, en établissant des comparaisons entre les parures franques et les bijoux de ce peuple goth, que ces derniers sont d'une richesse et d'un goût artistique que rien n'égale.

*Saint-Félix.* — Avec le cimetière barbare de Saint-Félix nous nous plaçons sur la limite de la conquête franque. Ce poste devait être opposé à celui de Revel.

Le cimetière, que des agriculteurs découvrirent il y a déjà une vingtaine d'années, devait avoir, pensons-nous, une grande étendue. Il couvrait le versant oriental d'une colline au-dessous du village et du château de Saint-Félix, et comprenait encore une superficie relativement considérable au pied du coteau, car nous retrouvons des tombes à une distance de 500 mètres environ dans la plaine. La ferme actuelle de *Clausolles* a vraisemblablement été élevée sur une partie de cette nécropole. Les ouvriers se souviennent parfaitement d'avoir extrait du sol quantité d'ossements et d'objets de fer et de bronze, qu'ils ont brisés et dispersés.

Nous avons pu fouiller nous-même quelques sépultures, grâce au précieux concours de M. Paul Lambrigot, de Saint-Julia. La première, non loin des bâtiments de la ferme et au bord du chemin de *les Casses* à Saint-Félix, renfermait le squelette assez bien conservé d'un homme de haute taille. Il était placé la face contre terre, les bras étendus obliquement au corps. Sur la poitrine du défunt se trouvaient adhérentes, par le fait de l'oxydation, une plaque de ceinturon en fer avec boucle et une plaque carrée en bronze qui avait dû servir d'ornement. Près du bassin, nous avons recueilli deux lames de couteau fortement oxydées et mesurant 0<sup>m</sup>12 de long; l'une possède encore une partie de la soie longue de 0<sup>m</sup>06. A côté du fémur gisait un crochet de fer.

1. J. Pilloy, *Fouilles du Jardin-Dieu de Cugny*, pl. I, fig. 16.

La plaque en fer ne présente aucun intérêt. Celle de bronze était mune de quatre bossettes disparues. Au centre on remarque une rosace faite de quatre fleurons en croix. Le fond est pointillé, le dessin est irrégulier et paraît avoir été tracé par une main inhabile. (Pl. XIV, fig. 3.)

Les autres tombes, placées sur le penchant de la colline, à une distance de 0<sup>m</sup>80 à 1 mètre l'une de l'autre, et à 0<sup>m</sup>60 environ de profondeur, n'ont fourni qu'un seul objet de bronze. Les squelettes, déposés simplement dans une fosse, étaient presque méconnaissables; les os tombaient en poussière au moindre contact. Tous étaient orientés selon l'usage des peuples barbares; les crânes se trouvaient inclinés à droite.

La boucle que nous avons recueillie s'adaptait à une plaque arrondie, ornée d'annelets à point central, reliés entre eux par des traits droits et courbes. L'anneau de la boucle, à peu près rectangulaire, porte des stries gravées sur les côtés. (Pl. XIV, fig. 4.)

Nous ne pensons pas que cette nécropole renferme encore des tombes, car les travaux agricoles ont aujourd'hui bouleversé toute l'étendue qu'elle devait jadis occuper. Les ouvriers que nous avons interrogés nous ont dit, en outre, qu'ils découvrirent, il y a une dizaine d'années, une sépulture au sommet du monticule; le crâne du défunt était ceint d'un bandeau de bronze orné de zigzags. Cet objet, déposé avec maints autres dans un grenier, n'a pu être retrouvé.

*Saint-Julia.* — Sur le versant oriental du coteau au sommet duquel s'élève Saint-Julia-de-Grascapou, furent trouvées, il y a quelques années, plusieurs auges en pierre renfermant des ossements et des pièces de fer et de bronze, que l'on entassa, au dire des ouvriers, dans une corbeille et qui furent portées on ne sait où. La description des objets et l'examen des cercueils, dont deux ou trois, abandonnés sur le bord d'un chemin, ont jusqu'ici échappé à la destruction, ne nous permettent pas de douter de l'existence d'un autre cimetière de l'époque barbare sur le territoire de cette commune, située un peu au nord de Saint-Félix.

Les auges de pierre mesurent 2<sup>m</sup>15 de long et 0<sup>m</sup>44 de profondeur; la largeur, à la tête, est de 0<sup>m</sup>88 et de 0<sup>m</sup>46 aux pieds. Une sorte de petit coussinet en pierre carré se trouve fixé aux quatre angles internes du cercueil.

La présence de ces tombeaux de pierre, rares dans la contrée, nous fait considérer Saint-Julia comme une station barbare d'une certaine importance.

Nous possédons des grains de collier en verre soufflé et en pâte, ainsi qu'un dé à coudre en bronze, trouvés dans une de ces sépultures. (Voir p. 102.)

*Gibel.* — Le domaine de *Loubiers*, dans la commune de Gibel, renfermait un cimetière barbare qui fut découvert, il y a une trentaine d'années, par le propriétaire, M. le baron du Périer. Malheureusement, les sépultures ne furent pas fouillées avec cette attention que l'on apporte aujourd'hui aux trouvailles de ce genre, et les objets qui parurent les plus précieux aux ouvriers ont seuls été

conservés. Ils font partie de la collection de la Société archéologique du Midi.

Les trois belles plaques que nous avons à signaler ont été publiées en 1867 par B. Dusan, dans la *Revue archéologique du Midi*<sup>1</sup>. La description qu'en donne cet archéologue est parfaitement exacte, et les conclusions qu'il tire de l'examen critique de ces pièces méritent d'être signalées. Le premier, peut-être, il a entrevu dans ces objets si différents de leurs similaires du Nord et de l'Est une production particulière à la nation wisigothique. Cette appellation hypothétique est demeurée longtemps sans écho, et l'on a continué, malgré cette tentative de classification pleinement justifiée, à nommer franc et mérovingien le mobilier funéraire trouvé dans les tombes du Midi et de l'Ouest. M. de Baye en fait mention dans son travail sur *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*<sup>2</sup>.

L'intérêt considérable qui s'attache à ces remarquables boucles nous a engagé à les reproduire exactement de grandeur naturelle.

L'une d'elles, en forme de cône arrondi, munie de son ardillon et de l'anneau très développé, porte cinq bossettes hémisphériques et unies. La surface est ornée de larges rubans perlés se dessinant sur un fond pointillé. (Pl. XXVI, fig. 3.) Le style de ces tracés peut être rapproché de celui des boucles de Revel (n° II) et des environs de Mirepoix.

La seconde, qui ne mesure que 0<sup>m</sup>08 de long, possède aussi sept têtes de clou, mais présente une ornementation qui rappelle absolument celle des compartiments de la belle plaque de Revel (n° I). Le fond est pointillé, la surface garde encore son étamage. (Pl. XXIV, fig. 3.)

La dernière enfin, la plus curieuse et qui a inspiré à B. Dusan ces aperçus nouveaux sur une question alors à peine connue, affecte cette forme particulière déjà signalée au sujet des plaques de Castelnaudary et de Revel. Les sept bossettes sont hémisphériques et unies. Le principal motif ornemental consiste en une grande croix irrégulièrement tracée et cantonnée de quatre belles roses à six feuilles inscrites dans une double circonférence, se détachant sur un fond pointillé. Nous avons étudié, dans le Chapitre précédent, les caractères divers de cette remarquable plaque; bornons-nous à faire remarquer ici la ressemblance étrange qui existe entre ces belles roses et des motifs identiques que l'on rencontre à profusion dans l'ornementation assyrienne<sup>3</sup>. (Pl. XXIII, fig. 1.)

Citons encore pour mémoire un ardillon à dessins réguliers et un petit grain de collier en pâte noirâtre avec incrustations d'une teinte claire disposées en zigzags.

De la région du Lauragais provient aussi une fort intéressante plaque recou-

1. *Revue archéologique du Midi de la France*, t. II, p. 84.

2. J. de Baye, *L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain*.

3. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, Atlas, aux Pl. II-XLIX...

verte d'une patine verdâtre, conservée dans la collection de M. de Raymond. Ornée de sept bossettes, de même forme que la belle plaque de Gibel, que nous venons de décrire, elle présente une grande variété de dessins : des torsades, des entrelacs sans fin, des roses à six feuilles, des figures géométriques diverses et le signe symbolique *swastika* s'y relèvent habilement disposés. (Pl. XXII, fig. 2.)<sup>1</sup>

*Gasailhou.* — La métairie de *Gasailhou* (commune de Gaillac-Toulza), sur les confins de la Haute-Garonne et de l'Ariège, est située au pied des coteaux qui dominant à l'ouest la vallée de l'Ariège. Sur un plateau, à mi-hauteur, exposé par conséquent au Levant, existait un cimetière de l'époque barbare sur l'emplacement probable du village ou hameau de Saint-Barthélemy-de-Salles, disparu depuis plusieurs siècles<sup>2</sup>.

Des travaux de défoncement nécessaires au provignage amenèrent, il y a une dizaine d'années environ, la découverte d'une certaine quantité d'auges en pierre calcaire renfermant des squelettes et des objets de bronze. Les cercueils furent brisés, les ossements dispersés, et les ouvriers se partagèrent les pièces de bronze, comptant réaliser, en les vendant, de gros bénéfices.

Informé trop tard de cette trouvaille, nous n'avons pu que constater l'emplacement du cimetière, qui devait avoir environ un demi-hectare de superficie. Le sol est, en cet endroit, jonché de débris de tuiles à rebords, de fragments extrêmement menus de poteries rugueuses et de parcelles de verre irisé. Nous avons pu trouver une pierre en forme de disque, percée d'un trou central et qui devait servir d'amulette. Enfin, nous avons sauvé de la destruction plusieurs objets de bronze, notamment une très belle plaque de ceinturon étamée, pourvue de sept bossettes hémisphériques et unies. (Pl. XXII, fig. 1.)

Elle présente cette forme caractéristique des plaques à ailettes déjà mentionnées à Castelnaudary, à Revel, à Gibel. Son ornementation se rapproche surtout d'une manière étonnante du dessin des pièces de Gibel et de la splendide agrafe n° I de Revel. Les enroulements de rubans, les roses à quatre feuilles inscrites dans une double circonférence, les entrelacs compliqués sur fond pointillé s'y retrouvent gravés d'une façon absolument analogue; l'ébauche du poisson qui apparaît également sur cette plaque est beaucoup plus grossière.

Trois autres objets fort intéressants avaient été acquis, au lendemain de la trouvaille, par un propriétaire voisin, qui les a mis gracieusement à notre disposition<sup>3</sup>.

Le premier est une plaque conique arrondie, au reflet cuivré, ornée de trois têtes de clou hémisphériques et de quelques traits en zigzags. Elle présente

1. *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1888, p. 53.

2. Barrière-Flavy, *Notice historique sur Saint-Quirc*, p. 97. — *Plaque de ceinturon de l'époque mérovingienne*, 1888.

3. M. Mailhol, propriétaire à Toulouse.

une grande analogie avec une plaque provenant des environs de Carcassonne. (Pl. XVI, fig. 5.)

Les deux autres sont des anneaux de boucles arrachés de leur plaque, ornés d'incrustations de pâte. L'un d'eux principalement est très remarquable (Pl. X, fig. 1); revêtu d'une patine bleue verdâtre, il offre plusieurs animaux fantastiques, probablement des griffons, champlevés et d'un aspect bizarre.

Nous ne connaissons pas jusqu'à présent un objet qui puisse lui être comparé.

Nous tenons pour très rare ce mode d'ornementation sur les boucles de ceinture; aussi estimons-nous que cet objet, unique tout au moins dans les provinces du Midi et de l'Ouest de la France, est absolument précieux.

*Venerque.* — Sur le penchant du coteau qui domine le village de Venerque et un peu au-dessus du cimetière moderne, existait un cimetière barbare bouleversé au printemps de 1891 par les ouvriers occupés à des travaux de plantation.

Dès que nous eûmes connaissance de cette découverte nous nous transportâmes sur les lieux et nous pûmes nous rendre compte des faits suivants<sup>1</sup>.

Trente ou quarante squelettes environ avaient été extraits du sol, en bon état de conservation pour la plupart. Il n'y avait aucune auge de pierre. La présence d'un grand nombre de clous, de crochets et de débris informes permet de supposer que les cercueils de bois composaient la majeure partie des sépultures. Une couche de terre de 0<sup>m</sup>30 à peine recouvrait les corps, qui étaient placés symétriquement par rangées, regardant tous le Levant.

Nous espérions pouvoir continuer les fouilles et explorer une partie d'un champ où semblait se prolonger le cimetière, mais il nous a été impossible de nous entendre avec le propriétaire du sol, qui a refusé obstinément toute autorisation.

La position des squelettes que nous avons examinés était absolument normale et les objets recueillis dont nous avons pu prendre un dessin exact occupaient auprès du défunt la place habituelle. Les plaques de bronze et de fer se trouvaient à la hauteur de la poitrine, les couteaux près du bassin; aux pieds se voyaient les petites plaquettes et des débris de poteries grossières, rougeâtres, sans ornements et mêlés à des restes de charbon; une tringle de fer arquée, arrondie, était posée sur la poitrine d'un squelette.

Les ossements paraissaient appartenir tous à des hommes jeunes et de grande taille; les dents étaient saines, les crânes assez développés.

En général, le mobilier funéraire que nous avons vu ne révèle pas une grande richesse chez les défunts.

Les plaques de ceinture sont pour la plupart en fer; nous les signalons dans la proportion des trois quarts. Les ouvriers en avaient brisé plusieurs dans leurs

1. Barrière-Flavy, *Sépultures de l'époque mérovingienne découvertes à Venerque, 1891.*

mains pour se rendre compte de la nature du métal. Elles étaient arrondies généralement et possédaient des bossettes hémisphériques et unies. (Pl. IX, fig. 3.) Une seule est en bronze et a conservé sa boucle complète; elle mesure 0<sup>m</sup>06 de diamètre environ. Les ornements en sont très sobres, le fond pointillé se voit à peine.

Il semble que les plaques de fer aient possédé des têtes de clou en bronze, d'après l'oxydation de nature différente qui recouvre leur surface. Ce fait n'est pas rare et nous pouvons en citer de nombreux exemples, dans la collection Caranda par exemple<sup>1</sup>.

Les couteaux, presque tous brisés, étaient de dimension ordinaire, c'est-à-dire qu'ils mesuraient 0<sup>m</sup>12 de longueur. (Pl. I, fig. 1.)

Les squelettes qui ne possédaient pas de plaques avaient une boucle en bronze, ovale, parfois offrant des reliefs que l'abbé Haigueré appelle *côtes de melon*<sup>2</sup>.

Aux os des jambes adhéraient souvent de petites pièces de bronze telles que plaquettes triangulaires ornées de dessins en entrelacs, et aiguillettes, minces, allongées, présentant comme décoration une tresse sur fond pointillé, autrefois fixées au cuir du ceinturon en guise d'ornement. Ce sont ces franges ou terminaisons de lanière que l'abbé Cochet disait être rares en France<sup>3</sup>, mais que l'on rencontre aujourd'hui dans presque toutes les sépultures barbares.

Nous devons mentionner un morceau de fer oxydé, d'une forme bizarre, rappelant vaguement une hache de petite dimension au tranchant en croissant, tronqué aux deux extrémités. Simple hypothèse assurément, qu'une ressemblance éloignée avec des fers de hache trouvés à Herpes<sup>4</sup>, et d'une manière générale dans les nécropoles connues<sup>5</sup>, nous fait émettre ici.

Enfin, les débris de poteries n'ont pu nous permettre de reconstituer qu'un seul vase. Haut de 0<sup>m</sup>11 à peu près, très renflé à la panse, il est fait d'une terre rugueuse mal cuite et ne présente aucune ornementation. (Pl. XXXIV, fig. 2.)

Les nombreux fragments que nous avons vus témoignent de la grossièreté de fabrication des vases de ce cimetière.

*Clermont.* — Le petit village de Clermont, non loin et au nord de Venerque, a dû renfermer des sépultures barbares, si nous en croyons une note insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, à la date de 1857.

C'est au pied d'un chêne, sur le territoire de cette commune (canton de Casta-

1. Collection Caranda, pl. XXII, XXIII, XXIV.

2. Abbé Haigueré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, p. 68.

3. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 290.

4. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. I, fig. 3; pl. II, fig. 4.

5. Collect. Caranda, pl. XX, fig. 1 et 6. — *Sépultures de Breny*, pl. XI, Nouvelle série, fig. 3.

— J. Pilloy, *Fouilles du Jardin-Dieu de Cugny*, p. 68, etc.

net), que l'on découvrit un squelette portant une plaque complète de grande dimension. L'auteur de la communication, peu versé dans l'archéologie barbare, résumait ainsi les faits :

« Plaque de ceinturon avec boucle et agrafe, ornée autour d'une façon de clou; sa surface présente divers guillochis, ciselés avec beaucoup de soin. Sa longueur est de 0<sup>m</sup>14 sur 0<sup>m</sup>07 de largeur et 0<sup>m</sup>05 au bout le plus étroit. Les croix que l'on remarque dans les ciselures de forme circulaire font présumer que cette agrafe a appartenu à quelque chevalier chrétien et qu'elle remonte au premier âge de l'établissement du christianisme dans nos contrées<sup>1</sup>. »

Cette description nous fait supposer que la plaque devait se rapprocher de celles de Gibel, de Revel, de Gasailhou, où l'on voit des roses à quatre et six feuilles inscrites dans des circonférences concentriques.

Malgré nos investigations, nous n'avons pu retrouver la trace de cet objet.

*Larboust* (Vallée de), près Bagnères-de-Luchon. Une sépulture trouvée il y a longues années dans cette région a fourni une jolie boucle en bronze, plate, et de grande dimension, conservée au Musée de Luchon.

Elle offre une ornementation végétale absolument caractérisée, palmettes sur fond perlé, et appartient au genre de grandes boucles que nous avons précédemment étudiées. (Pl. XXX, fig. 1.)

TOULOUSE (Environs de). Le Musée Saint-Raymond de Toulouse renferme une série des plus riches et des plus intéressantes d'objets de bronze recueillis dans les sépultures barbares de la région. Malheureusement, comme ces découvertes sont le fruit du hasard et non le résultat de fouilles sérieuses, l'endroit précis de la trouvaille, les circonstances qui l'ont accompagnée ne sont généralement pas connues. En procédant par analogie et rapprochant les pièces privées d'indication de celles dont la provenance est établie, nous avons pu arriver à déterminer l'origine probable de quelques-unes et à affirmer qu'elles proviennent soit de la région orientale, soit des contrées septentrionales ou méridionales du Toulousain. Sous l'étiquette d'*art mérovingien*, plusieurs vitrines offrent aux visiteurs un grand nombre d'objets d'un haut intérêt, mais sans classement, sans indication d'aucune sorte. C'est au milieu de toutes ces pièces et bijoux que nous avons dû rechercher longuement, avec une minutieuse et prudente attention, tout ce qui pouvait se rattacher à notre étude. Nous avons pu, grâce, d'une part, à l'obligeance du savant conservateur M. Roschach, et, d'autre part, à de très nombreuses comparaisons, arriver à constituer un véritable fonds d'étude très remarquable, composé de produits entièrement régionaux au nombre d'une trentaine environ. Ces types étant inédits, nous en avons reproduit les plus curieux, et nous allons dès maintenant en donner une rapide description.

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 5<sup>e</sup> série, 1857, t. I, p. 417.

Les plaques et boucles de ceinturon affectent toutes les formes, rondes, carrées, rectangulaires, triangulaires, et présentent les ornements les plus variées, cabochons, incrustations de pâte colorée, dessins tracés en creux, étamage.

Les fibules à rayons offrent des motifs décoratifs intéressants, mais ne diffèrent guère de broches semblables, recueillies dans presque toutes les régions de notre pays.

Il existe encore dans les vitrines du Musée Saint-Raymond une multitude de menus objets, tels que ferrets, plaquettes, boucles d'oreille, agrafes, ardillons, etc., empreints parfois d'un caractère singulier et intéressant, mais dont l'origine est totalement inconnue. Nous sommes forcé pour cette raison de les passer sous silence.

*Plaques de ceinturon.* — Les plaques de forme triangulaire sont nombreuses. Six nous ont paru dignes d'être citées.

Une seule est étamée. Elle possède trois bossètes hémisphériques et unies, et sa décoration consiste en plusieurs larges enroulements sur fond pointillé. (Pl. XV, fig. 7.)

Deux sont en bronze naturel et chargées également de trois têtes de clou; mais celles-ci sont faites au repoussé.

L'une a sur ses bords une sorte d'encadrement de grecques; le centre est garni de quarts de cercles en écailles. (Pl. XXVI, fig. 4.)

L'autre est caractérisée par un ensemble d'ornementation bizarre. Au milieu se détache, au repoussé, un trapèze très allongé formant presque tremplin et qu'on peut aisément considérer comme l'image d'un cercueil. La surface est ornée de grecques. La plaque a conservé sa boucle dont l'ardillon montre une croix pâtée. L'artiste a évidemment cherché à donner à cette agrafe un aspect sombre et lugubre, et l'effet a été réussi. (Pl. XI, fig. 5.)

Les autres plaques triangulaires possèdent des circonférences et de longs rectangles creusés dans le bronze et garnis de pâte colorée, aujourd'hui disparue. L'une a conservé néanmoins quelques fils d'argent en zigzag encore enchassés dans une pâte entièrement décolorée. (Pl. VIII, fig. 6.)

Les types de comparaison pour les plaques de ce genre ne font certes pas défaut. La région de l'Ouest en a donné de remarquables, que nous étudierons en leur lieu. La collection Caranda, celle de Charnay, en contiennent d'identiques, ainsi que nous l'avons dit au Chapitre IV, page 65. Il est à remarquer qu'en dehors des pays méridionaux il n'existe presque aucun autre spécimen de boucle semblable. A l'étranger, nous ne connaissons rien de pareil.

A signaler une plaque de forme singulière, allongée, dont la surface présente cinq rectangles déprimés, garnis d'annelets à point central.

Les plaques arrondies sont peu nombreuses et d'une ornementation excessivement grossière. Nous en mentionnerons deux : l'une est conservée au Musée Saint-

*Plusieurs  
de ce genre*

Raymond; ses dessins sont tellement frustes que nous ne la reproduisons pas; l'autre fait partie d'une collection particulière. Son état de conservation, sa décoration primitive, lui donnent un air de parenté avec diverses plaques d'origine septentrionale, de Normandie par exemple.

Une petite contre-plaque de forme conique arrondie attire l'attention par son ornementation aussi régulière que gracieuse. Elle possède d'abord trois bossettes légèrement bombées, ornées de dessins trilobés. Le milieu offre une série de conférences concentriques entre lesquelles règnent des zigzags, des pointillés, des perles. Le centre est occupé par une croix grecque, champléevée et qui émerge d'un cercle jadis garni de pâte colorée. (Pl. XIV, fig. 2.)

A notre avis, c'est jusqu'ici le spécimen unique d'une aussi harmonieuse combinaison de traits circulaires avec la croix byzantine.

Nous avons à décrire encore trois belles plaques de bronze de forme et d'ornementation différentes, mais extrêmement curieuses.

La première affecte la forme d'un cône tronqué, chargée de neuf bossettes hémisphériques et unies. La décoration principale, encadrée d'une sorte de chaîne sans fin, présente trois sujets gravés sur un fond pointillé. L'un près de la boucle, assez difficile à déterminer, paraît être un animal rampant dont la structure rappelle un insecte, soit la taupe-grillon (*Grillo talpa vulgaris*), soit la mente religieuse (*mentis religiosa*), peut-être encore une cigale (*cicada*); l'autre est la représentation d'un quadrupède à pose rétrospective, telle que nous l'avons étudiée ailleurs; le dernier enfin, offre l'image de l'homme tracée d'une main inhabile. La tête est grosse et sensiblement aplatie au sommet; le corps assez maigre affecte la forme d'un ovale allongé; les cuisses sont grêles, les mollets saillants en dedans, les pieds gros et courts; les bras, relevés à hauteur du coude, sont repliés de telle sorte que le sujet paraît appuyer la main et l'avant-bras contre un plan vertical.

La surface de cette curieuse plaque est étamée; la boucle en a été égarée. (Pl. XVI, fig. 1.)

La seconde plaque, de forme rectangulaire, encore pourvue de l'ardillon, mesure 0<sup>m</sup>062 sur 0<sup>m</sup>042. Le motif ornemental est découpé dans le bronze. Il représente un griffon, la queue relevée au-dessus du dos, le museau ou bec reposant sur une tringle qui relie le poitrail au bord de la plaque. Le corps de l'animal porte plusieurs annelets à point central; les ailes sont indiquées par de légères hachures. (Pl. XXIX, fig. 1.)

Nous avons exposé dans un chapitre précédent ce que nous pensions de la présence de semblables objets dans nos sépultures méridionales.

Ici, la structure de l'animal est mieux rendue que sur la plaque de Sigean (Aude). Le griffon paraît furieux et prêt à bondir sur son adversaire. Parmi les nombreuses pièces de cette nature que fait connaître M. de Baye dans son

*Industrie longobarde*, il s'en trouve plusieurs d'assez ressemblantes à celle-ci<sup>1</sup>.

La dernière plaque, enfin, provenant de la région toulousaine, munie de sa boucle complète, est rectangulaire et chargée de guillochis bizarres, tels que nous avons eu l'occasion d'en signaler en parlant du cimetière de Fiac (Tarn). La plaque devait primitivement être formée de deux pièces de bronze entre lesquelles était fixé le cuir du ceinturon. La plaque supérieure est seule conservée; c'est du reste celle qui offre le plus d'intérêt. (Pl. XXV, fig. 2.) Au centre, on voit une petite cavité rectangulaire où devait s'adapter une verroterie, peut-être un grenat disparu. Le reste de la plaque, ainsi que la boucle de l'ardillon, sont couverts de guillochis fortement burinés. Les productions gothiques de l'Orient nous donnent des objets approchants; la forme, le style d'ornementation est bien identique, nous l'avons fait remarquer ailleurs.

*Boucles.* — Les boucles, en grand nombre au Musée Saint-Raymond, sont de deux sortes : les unes s'adaptaient à une plaque dont elles ont été séparées; les autres appartenaient à ce système d'agrafe, plus simple, que nous avons déjà indiqué.

Les premières sont ovales, mesurant presque invariablement 0<sup>m</sup>04 de grand diamètre intérieur, tantôt massives, tantôt faites d'une feuille de bronze bombée. Elles sont simplement ornées de traits, parfois d'une suite de doubles festons.

Les boucles massives sont, ou taillées à facettes et à côtes de melon, ou garnies de pâte colorée. (Pl. X, fig. 3 et 7.)

La seconde catégorie renferme presque exclusivement les anneaux de toute dimension, en bronze mat, aplatis, et offrant cette ornementation végétale sur fond perlé que nous avons étudiée plus haut. (Pl. XXX, fig. 5 et 6.) Plusieurs ont été trouvées aux portes de Toulouse.

*Fibules.* — Les fibules sont nombreuses au Musée Saint-Raymond. Beaucoup proviennent des régions septentrionales et ont été acquises à une époque éloignée. Il s'en trouve de fort curieuses et d'autant plus intéressantes qu'elles sont inédites. Celles qui se rapportent spécialement à la région du Midi sont allongées et à rayons; deux affectent la forme d'un oiseau à bec crochu.

Nous ferons connaître trois des premières fibules de provenance régionale certaine.

L'une est à tête rectangulaire, chargée de huit rayons unis, dont quatre sur le plus grand côté. La surface entière est couverte de guillochis et porte des traces très apparentes de dorure. Sur les bords règne une série de minuscules triangles bleus ou verts incrustés dans le bronze. (Pl. III, fig. 6.) L'appendice se termine en une tête fantastique.

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, V. aux Planches.

Les fibules de ce genre sont relativement rares en France; une de la collection Caranda<sup>1</sup> se rapproche de celle-ci.

Les deux autres broches, également à rayons, sont cependant de forme diverse.

L'une est très allongée; la tête en demi-cercle est chargée de cinq rayons unis, les bords de l'appendice présentent six yeux de verroterie rouge en saillie. On peut aisément établir un rapprochement entre cette fibule et celles recueillies à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne)<sup>2</sup>, à Envermeu (Seine-Inférieure)<sup>3</sup>, à Chiusi (Italie)<sup>4</sup>, à Szeged (Hongrie)<sup>5</sup>, etc. (Pl. III, fig. 2.)

L'autre, dont le sommet, également en demi-cercle, est orné de guillochis et chargé de cinq rayons à verroteries rouges, atteint seulement 0<sup>m</sup>075 de longueur. L'extrémité inférieure est carrée, et la surface présente une série de dessins, guillochis, hachures, pointillés, chevrons, du plus heureux effet. Ce type de fibule, fort répandu, se rencontre dans presque toutes les contrées où les peuples goths ont séjourné. (Pl. II, fig. 3.)

Deux broches massives, en forme d'oiseau, de dimension différente, ne laissent pas que d'offrir un certain intérêt. Le bec retourné, puissant, l'œil énorme, engagent à considérer cet animal comme le gypaète des Scythes ou Goths. Il faut interroger les fouilles et les Musées des provinces orientales de l'Europe pour retrouver des types d'une ressemblance frappante<sup>6</sup>. (Pl. IV, fig. 8.)

*Objets divers.* — Nous ne pouvons passer sous silence un certain nombre de menus objets de même provenance et qui ont reçu des attributions diverses. Ce sont des ardillons, dont l'un, cuivré, offre sur le talon une croix gravée; des fragments d'attache qui se rapprochent par leur configuration de l'objet ainsi qualifié par l'abbé Cochet dans le *Tombeau de Childéric*; de petites plaquettes de bronze, simplement ornées d'un entrelac sur fond pointillé; des terminaisons de ceinturon de même métal, des pièces de bronze d'une destination inconnue; enfin, un pendant de collier massif, avec patte de suspension, représentant un gros oiseau. Ce devait être là une amulette précieuse pour le Barbare qui la portait.

*Montmaurin.* — En 1881, un propriétaire de cette commune (canton de Boulogne) travaillant dans les ruines d'une villa gallo-romaine qui existe en cet endroit, découvrit plusieurs squelettes, dont deux paraissaient avoir été déposés dans un tombeau en maçonnerie. Sur la poitrine de l'un d'eux fut recueillie une

1. Collect. Caranda, *Sépultures d'Armentières*, pl. XIX, Nouvelle série, fig. 3.

2. Collect. Caranda, *Sépultures d'Arcy-Sainte-Restitue*, pl. K.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. XI, fig. 22.

4. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. IV, fig. 9. — *De l'influence de l'art des Goths en Occident*, pl. II.

5. J. de Baye, *L'art barbare en Hongrie*, p. 9.

6. La Hongrie, la Russie méridionale (voir les ouvrages de M. de Baye).

agrafe complète de ceinturon. Divers objets trouvés encore au milieu des ruines ont été égarés<sup>1</sup>.

L'agrafe, dont un dessin de grandeur naturelle nous est parvenu, se composait d'une plaque allongée, pourvue de cinq têtes de clou, et ornée de traits grossiers sur fond pointillé. Nous pouvons la rapprocher de deux autres plaques fort analogues des environs de Narbonne et de Villeneuve-le-Comtal. (Pl. XVII, fig. 4; XVIII, fig. 3.)

Le département du TARN-ET-GARONNE a fourni jusqu'à ce jour six cimetières barbares absolument caractérisés.

Les objets recueillis dans les sépultures sont conservés soit au Musée archéologique de Montauban, soit dans la collection de M. le chanoine Pottier, soit encore au Musée d'Agen.

Presque toutes les découvertes remontent à une trentaine d'années, et, depuis cette date, ces parures diverses attendent de jour en jour d'être publiées.

*Saint-Sardos.* — Dans cette commune, au lieu dit de *Coymes*, a été trouvée à une époque douteuse, au milieu de débris de poteries et de tuiles à rebords, une belle plaque de ceinturon « en bronze doré<sup>2</sup>. »

*Piquecos.* — Un cimetière barbare fut découvert au lieu dit de *Malsebire* en 1865. La description sommaire donnée dans le *Bulletin de la Société archéologique* laisse supposer que les tombes livrèrent des objets riches et précieux; mais la mention de certaines pièces nous fait douter de l'exactitude de cette trouvaille. On lit, en effet (n° 113) : « Les squelettes, au nombre de trente, avaient tous un casque et une épée en bronze, ainsi que des plaques de ceinturon et des boucles de baudrier en bronze, damasquinées et argentées<sup>3</sup>. »

Ceux qui avaient *un casque et une épée de bronze* n'étaient assurément pas les mêmes dont la ceinture portait de belles plaques damasquinées et *étamées*. Quoi qu'il en soit, cette dernière constatation ne saurait laisser de doute sur l'existence de sépultures barbares à Piquecos.

*Montastruc.* — La présence d'un cimetière de l'époque des invasions est certaine près du village de Montastruc. Les objets qui y furent recueillis et transportés au Musée de Montauban doivent être intéressants, si toutefois la rapide description qui en est faite est exacte. Nous lisons encore dans le même *Bulletin*, n° 94 : « 23 squelettes avec lances, agrafes de baudrier et de ceinturon; fibules, dont une en argent ornée de rubis. »

*Castelmayran.* — Cette commune renferme une motte auprès de laquelle

1. Ces renseignements nous ont été fournis par notre savant collègue M. E. Cartailhac et M. le Curé de Montmaurin.

2. *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. II, pp. 225 et suiv., n° 143.

3. *Ibid.*, t. II, n° 113.

furent découverts, en avril 1872, vingt-cinq squelettes « dont les crânes paraissent appartenir aux races *germaines*, boucles, plaques de ceinturon, damasquinées, en bronze et en bronze argenté. »

*Grézas.* — C'est au mois de juillet 1864 que des ouvriers découvrirent au lieu du *Grézas*, dans la commune de Mansonville, « plus de vingt squelettes, plaques de baudrier et de ceinturon damasquinées, en bronze argenté, couteaux, épées, etc... »

Nous ne pouvons rien dire de tous ces objets, n'ayant pu obtenir l'autorisation de les voir, même de loin. Diffèrent-ils de ceux que nous connaissons déjà dans la vaste région du Midi? S'en rapprochent-ils, au contraire, sur certains points? Peut-on leur attribuer une origine toute particulière, ou commune à tel ou tel spécimen déjà étudié? Leur configuration, leur mode d'ornementation sont-ils susceptibles de les faire classer dans des catégories établies par les archéologues, et de leur assigner une date quelconque dans la période d'occupation du Midi par les Barbares?

Un jour peut-être, ces diverses questions pourront obtenir une solution définitive; mais cette époque vivement souhaitée depuis longtemps est, elle-même, une question aussi difficile à résoudre qu'indiscrète à formuler.

*Bressols.* — En 1884, des objets de bronze furent découverts dans la balastière de *Bressols*, non loin de Montauban, exploitée en vue de la construction de la voie ferrée de cette ville à Saint-Sulpice. M. Roques, ingénieur de la Compagnie des chemins de fer du Midi, les recueillit et constata aussi sur ce point l'existence d'un assez grand nombre de squelettes humains.

La pièce la plus intéressante est un fragment de plaque de ceinturon portant encore des traces d'étamage. Les quelques dessins que l'on aperçoit sur un fond pointillé sont grossiers; mais les deux bossettes conservées sur cette plaque méritent d'attirer l'attention. Elles sont ovales et représentent parfaitement une tête humaine. (Pl. XX, fig. 4.) La reproduction est ici mieux finie, plus exacte que dans les autres types de même genre que nous avons étudiés. Le sommet de la tête paraît orné d'une coiffure, peut-être d'un bandeau frontal décoré de stries et de points perlés. Les yeux sont ronds; les traits qui accusent le nez et les lèvres dénoteraient l'emploi de la lime.

Les autres objets sont une plaque allongée sans ornements avec une arête longitudinale arrondie, un fragment de boucle avec dessins circulaires, une boucle complète avec ardillon orné d'un double anneau à point central<sup>1</sup>.

Il y aurait peut-être lieu de signaler une autre station barbare dans le Tarn-et-Garonne, à 13 kilomètres de Montauban; mais les indications vagues que nous

1. *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1887. — Ed. Cabié, *Boucles mérovingiennes trouvées à Bressols* (T.-et-G.).

avons pu recueillir nous condamnent à une extrême réserve sur ce point. Nous voulons parler de la découverte faite au *Saula* vers 1883, et dont il a été question dans le Chapitre précédent, § XI.

Le Musée d'Agen conserve plusieurs objets de bronze provenant du Tarn-et-Garonne, mais dont le lieu exact d'origine n'est pas connu. On sait seulement que la trouvaille eut lieu en 1885.

On y remarque deux plaques de ceinture, arrondies : l'une grossière, ornée de grecques ; l'autre chargée de trois bossettes hémisphériques et unies, et décorée d'une série de lignes parallèles.

Nous citerons encore un fragment d'agrafe complète (la plaque est brisée) dont le talon de l'ardillon et l'anneau de la boucle étaient garnis de pâte colorée ; une boucle également à incrustation ; enfin, une plaquette géminée qui avait servi à maintenir l'extrémité de la lanière engagée dans l'anneau, ainsi qu'il a été dit plus haut.

#### SECTION IV.

##### GERES. — LOT-ET-GARONNE.

Les découvertes de sépultures barbares connues jusqu'à ce jour dans le département du Gers ne paraissent pas indiquer que les peuples envahisseurs aient occupé une grande partie de son territoire. Quatre stations peuvent être signalées comme ayant fourni des objets de cette époque. Le peu de soin apporté à de semblables trouvailles a causé la disparition évidente d'un grand nombre de mobiliers funéraires barbares, qui se trouvaient à proximité de sépultures gallo-romaines, auxquelles seules on a porté quelque attention.

Ces circonstances rendent difficile l'étude de cette période du haut moyen âge dans le Gers.

*Condom.* — Aux environs de cette ville, il y a une quinzaine d'années, des ouvriers mirent à découvert dans un champ plusieurs sépultures. La trouvaille fut tenue secrète ; les inventeurs ayant recueilli des pièces de bronze sur les squelettes crurent avoir mis la main sur un trésor et firent proposer à quelques amateurs d'acheter ces objets. Aujourd'hui, une partie de ces pièces sont conservées dans deux collections particulières<sup>1</sup>.

Indépendamment d'une boucle en bronze, de plusieurs ardillons massifs et unis, nous mentionnerons deux plaques de ceinturon d'un certain intérêt.

La première est arrondie et mesure 0<sup>m</sup>07 de diamètre. Elle ne porte aucune trace d'étamage ; la boucle est perdue.

1. Collection E. Delorme et C. Barrière-Flavy.

Elle portait trois bossètes qui devaient à la fois servir d'ornement et fixer la plaque au ceinturon.

Les bords sont ornés de grecques ; le centre est occupé par un dessin compliqué, fortement creusé, et que l'on peut considérer comme une reproduction absolument fantaisiste du *Swastika* (Pl. XIV, fig. 8.) Plusieurs plaques déjà publiées montrent quelque chose d'approchant. Dans la collection Caranda<sup>1</sup>, aux Musées de Saint-Quentin (Aisne)<sup>2</sup>, de Tours<sup>3</sup>, à celui de Namur, nous pouvons signaler des objets marqués nettement de ce signe, dont la figure que nous décrivons paraît être une dégénérescence. Ces exemples très nombreux ne sauraient être tous indiqués.

La seconde, de forme allongée, consiste en deux cercles presque tangents, le tout coulé ensemble. Chacun des cercles comprend une succession de circonférences creusées dans le bronze et garnies autrefois de pâte colorée. Cette configuration régulière, géométrique, la décoration symétrique de l'objet en font à notre avis un intéressant sujet d'étude. (Pl. VIII, fig. 2.)

*Gondrin.* — Plusieurs sépultures furent découvertes dans la commune de Gondrin en 1872. Un seul objet échappé à la destruction est conservé au Musée d'Agen. C'est une longue plaque de ceinturon de 0<sup>m</sup>10, dont les bords sont découpés et qui présente deux sortes de crochets à droite et à gauche du gros clou opposé à la boucle. Elle supporte cinq bossètes hémisphériques et la surface est ornée de dessins assez frustes, tresses, entrelacs, et de tracés bizarres qu'on pourrait considérer comme deux primitives ébauches de visage humain. (Pl. XXIV, fig. 2.) Il est intéressant de noter qu'une plaque presque identique existe au Musée de Rouen, provenant des importantes fouilles de l'abbé Cochet dans la vallée de l'Eaulne. On est surtout frappé par l'analogie de forme et de style de ces deux objets<sup>4</sup>.

*Auch.* — Ainsi que nous le faisons observer au début de ce paragraphe, les objets de l'époque barbare ont été fort négligés. C'est à peine si les environs d'Auch ont donné à la collection de la Société historique de Gascogne deux ou trois pièces de cette nature, et encore faut-il se montrer très réservé pour la détermination de celles-ci. Nous pouvons mentionner comme assurément barbares deux morceaux de bronze, une petite boucle, assez semblable à celles trouvées à Lisle-d'Albi (Tarn), et une rondelle ajourée, recueillis dans un tombeau, sur l'emplacement de l'ancienne cité.

1. Collect. Caranda, pl. XXX, fig. 4. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XVII, Nouvelle série, etc.

2. J. Pilloy, *Étude sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, p. 70, pl. I, XX. — *Jardin-Dieu de Cugny*.

3. Plaque ronde, publiée par A. de Caumont. *Abécédaire d'Archéologie*. Partie : Architecture religieuse, p. 67.

4. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 249.

La destination de la plaque ajourée est connue. (Pl. XXVIII, fig. 9.) Sa forme est commune ; la disposition du motif découpé apparaît sur la majeure partie de ces pièces. Citons pour mémoire les plaques analogues du Boulonnais<sup>1</sup>, de Caranda<sup>2</sup>, de Charnay<sup>3</sup>, etc.

*Duffort.* — Le territoire de la commune de Duffort, limitrophe du département des Hautes-Pyrénées, peut être regardé comme ayant renfermé un cimetière de l'époque des invasions. Plusieurs tombeaux soit de pierre, soit de tuiles à rebords y ont été trouvés à des époques diverses. La forme des cercueils, la nature des rares objets qu'ils contenaient, aujourd'hui perdus, établissent l'existence de sépultures barbares dans cette localité.

Une urne en bronze, à goulot rétréci et terminé par une ouverture en trèfle haute de 0<sup>m</sup>11 provient du même sol. Elle a été recueillie en même temps que des poteries d'une origine bien incertaine ; aussi nous contentons-nous de la signaler simplement ici.

Le département du LOT-ET-GARONNE apporte une abondante et précieuse moisson de mobiliers funéraires de l'époque barbare. Quelques cimetières, très vastes, à peine explorés ont donné des objets d'un puissant intérêt. Certaines localités, ainsi que nous en faisons plus haut la remarque, ont fourni des plaques d'une ornementation à peu près exclusive à la contrée ; il est utile d'en prendre note.

*Agen.* — Le plateau de l'*Ermitage*, près Agen, jadis occupé par un oppidum gaulois, a peut-être été, comme le suppose le savant archiviste du département, M. G. Tholin, l'emplacement primitif de la ville<sup>4</sup>. De nombreux objets de l'âge de la pierre polie, du bronze et de l'époque gauloise y ont été recueillis. En 1858, on trouva dans ce même lieu une plaque de bronze cuivrée qui appartient incontestablement à la période dite mérovingienne. Le sol, bouleversé à maintes reprises, ne permet plus de rencontrer des sépultures intactes ni d'évaluer approximativement l'importance de cette nécropole.

Cet objet doit être une contre-plaque, car on n'y relève aucune trace de charnière ayant maintenu une boucle. Sa surface est unie, les bords ainsi qu'un bouton central sont faits au repoussé. Le verso est muni de trois tenons percés qui servaient à la fixer au cuir du ceinturon.

Les travaux de démolition de l'antique église de Sainte-Foi d'Agen, effectués en avril 1892, pour pratiquer un boulevard, ont mis à découvert, à une profon-

1. Abbé Haigneré, *Quatre cimetières du Boulonnais*, pl. V.

2. Collection Caranda, pl. XXVI, XXXI. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XXVI, etc.

3. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. XVIII, XIX.

4. G. Tholin, *Mémoire sur les stations, oppidums, camps et refuges du Lot-et-Garonne*, in *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, t. V, 1877.

deur de 2 mètres environ, une trentaine de cercueils de grès et même de marbre qui paraissent du reste avoir été antérieurement violés.

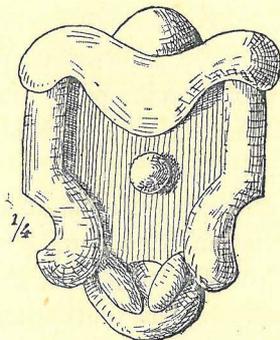


FIG. 8. — Plaque de ceinturon de l'Ermitage. (Musée d'Agen.)

Il s'en est rencontré de l'époque romane, comme de la période dite mérovingienne. C'est sur ces derniers que nous dirons rapidement quelques mots.

En général, les tombes étaient disposées de l'Ouest à l'Est; quelques-unes se trouvaient placées en travers. La terre extraite pêle-mêle avec les ossements et l'absence presque totale de pièces quelconques suffit pour affirmer le bouleversement de ces sépultures à une date reculée.

Un seul cercueil de grès portait en tête une croix en relief; un autre renfermait les restes d'une jeune fille avec une certaine quantité de fils dorés; enfin, un troisième a donné plusieurs objets qui ont été déposés au Musée d'Agen. Ce sont, une bague argentée, une petite boucle en bronze sans intérêt, deux perles de collier en verre, l'une unie, l'autre striée, un crochet double, dit de sûreté, ainsi que nous en avons signalé ailleurs; en dernier lieu, deux fibules de bronze appartenant à une catégorie, dite en S, assurément rare dans le Midi.

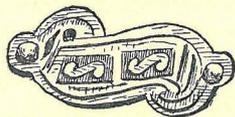


FIG. 9. — Fibule de Sainte-Foi. (Musée d'Agen.)

Ornée de traits et de figures en S gravés, et, à chaque extrémité, d'une pierre bleuâtre, elle se rapproche de broches de même style provenant de régions bien différentes, telles que la Seine-Inférieure<sup>1</sup>, la Côte-d'Or<sup>2</sup>, les départements de la

1. Abbé Cochet, *Normandie souterraine*. — *Fouilles d'Envermeu*, pl. XI.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*. — *Sépultures de Brochon*, pl. XXVI.

Marne<sup>1</sup> et de l'Aisne<sup>2</sup>. Il s'en est encore rencontré en Italie<sup>3</sup>, en Allemagne<sup>4</sup> et en Angleterre<sup>5</sup>.

Nous avons étudié au Chapitre précédent cette intéressante espèce de fibule.

Le Musée Saint-Raymond de Toulouse conserve deux plaques trouvées près d'Agen, l'une ronde, l'autre allongée, toutes deux privées de leur boucle.

La première, qui est en bronze mat, porte une série de doubles zigzags qui dessinent sur la plaque des formes assez gracieuses. On y voit encore des annelets à point central. (Pl. XIV, fig. 7.)

La seconde est étamée et chargée de neuf bossettes hémisphériques et unies. Le motif principal d'ornementation offre deux grandes roses à quatre feuilles posées en sautoir, sur fond pointillé. (Pl. XXVI, fig. 2.)

*Castelculier*. — Un ouvrage sur les antiquités du Lot-et-Garonne, publié à Agen en 1859<sup>6</sup>, porte la mention suivante comme explication de la pl. V :

« Pl. V, n° 2. — Boucle, plaque et bouton de ceinturon, trouvés avec des ossements dans un tombeau construit et maçonné en grandes briques plates, au lieu de *Los Cabailhos*, commune de Castelculier. La croix grecque gravée sur la plaque me fait présumer que le tombeau était celui d'un templier. Le champ où il a été trouvé, nommé *los cabaillos*, *les chevaliers*, dans l'ancien idiome du pays, fortifie cette conjecture. Rien d'ailleurs n'indique dans ce local un établissement de templiers, ni même la trace d'aucun édifice; c'est un vaste champ en rase campagne.

« Il est au reste assez remarquable que cette boucle, ainsi que ces accessoires, soient d'une forme et d'un métal parfaitement semblables à ceux que feu Grivaud de la Vincelle nous a donnés comme gaulois dans ses *Monuments antiques*, 1817, t. II. A la réserve de la croix, qui n'est point gravée sur la plaque, ces objets ont avec les nôtres une complète analogie. On y voit pareillement en dessous les trois tenons qui servent à fixer le cuir du ceinturon. Enfin, le métal est le même, un alliage de laiton et de zinc. Si l'on doit les rapporter aux anciens Gaulois, il faut leur supposer des connaissances métallurgiques assez étendues et supposer encore que la forme de cette boucle s'est conservée sans altération jusqu'aux siècles des templiers... »

1. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VI, fig. 4. — *Sépultures de Plivot*.

2. J. Pilloy, *Cimetière du Jardin-Dieu de Cugny*, pl. I, fig. 4; — *de Montigny-en-Arrouaise*, pl. I, fig. 20; — Collect. Caranda, pl. XXXVI-XXXVII, — *Sépultures de Sablonnières*, pl. J; — *Sépultures de Breny*, pl. VIII, Nouvelle série; — *Arcy-Sainte-Restitue*, pl. Supplém. O.; — *Armentières*, pl. XIX, Nouvelle série.

3. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. VI, fig. 1, 2.

4. *Ibid.*, pl. VI, fig. 14, 15, 16.

5. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. IV.

6. Boudon de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*. Agen, Noubel, 1859.

Comme on le voit aisément, l'auteur de cet article n'était point versé dans l'étude des antiquités dites mérovingiennes, bien que la plupart des savants travaux de l'abbé Cochet eussent déjà été publiés.

La découverte de cette belle boucle, conservée au Musée d'Agen, remonte à 1830. Presque rectangulaire, ornée de trois bossettes hémisphériques, elle présente au milieu de la surface une croix byzantine, sur fond pointillé. (Pl. XIII, fig. 1.) Il est hors de doute que le Barbare inhumé dans ce lieu était converti au christianisme. Les provinces méridionales donnent de fréquents exemples de pièces ainsi décorées.

Cependant nous devons établir un rapprochement assez curieux entre cette plaque de Castelculier et une semblable recueillie récemment en Champagne par M. de Baye<sup>1</sup>. La croix pattée, inscrite, sur fond pointillé, à peu près dans les mêmes proportions, semble avoir été tracée par un même artiste.

*Magnac.* — Le lieu de Magnac, près Penne, renfermait autrefois une nécropole barbare apparemment étendue, et que l'exploitation a fait disparaître sans presque laisser de traces. Les cercueils de pierre, brisés ainsi que les ossements qu'ils contenaient, ont été dispersés de tous côtés par des enfants auxquels ils servaient de jouets. Un seul tombeau a pu échapper au vandalisme des paysans et a donné plusieurs précieux objets acquis par le Musée d'Agen en avril 1891.

C'était une sépulture de femme. Ses vêtements devaient être brodés ou tissus d'or, car la tombe possédait une grande quantité de fils tenus de cette substance.

Les bijoux suivants y ont été recueillis. Trois grains de collier, deux en verre soufflé verdâtre et brun, l'autre en ambre. (Voir p. 102, fig. 5.) Une bague en or, dont le chaton est une monnaie d'or romaine de Maurice Tibère (582-602). Une belle épingle à cheveux en bronze, ornée d'un renflement polyédrique et plaquée d'une mince feuille d'or à la partie supérieure. La tête manque. (Pl. XXXV, fig. 2.)

Enfin, la tombe fouillée a donné une paire de fibules carrées de 0<sup>m</sup>02 de côté, ornées de grenats et d'une pierre verte centrale, sertis dans des compartiments faits de feuilles d'or. (Pl. V, fig. 1.)

Ces élégants bijoux cloisonnés contribuent à faire regarder cette sépulture comme celle d'une femme barbare de condition élevée.

La date est facile à fixer, en présence de la monnaie romaine, et ne peut être placée au delà de 582. C'est donc vraisemblablement au commencement du septième siècle qu'il est rationnel de faire remonter cette tombe.

A cette époque, malgré la conquête franque et la domination de Clovis sur presque tout le Midi, des groupes considérables de Barbares wisigoths ne cessaient de résider dans les provinces que les Francs n'avaient pu matérielle-

1. J. de Baye, *Cimetière de Bergères-les-Vertus*, pl. I, fig. 9.

ment occuper. C'est à une population de cette race gothique qu'il faut attribuer le cimetière malheureusement disparu de Magnac.

*Villeneuve-sur-Lot.* — Dans les environs de cette petite ville a dû exister un cimetière barbare, car, en 1879, parmi des ossements extraits du sol, on recueillit une fibule de bronze ansée, ainsi qu'un fragment d'une autre semblable. Les deux extrémités aplaties affectent une forme semi-circulaire et sont ornées de traits grossiers sans symétrie. Cette broche est conservée au Musée d'Agen. (N<sup>o</sup> 183.)

*Mézin.* — Non loin du village de Mézin, un agriculteur, en labourant son champ, rencontra, en 1872, plusieurs sépultures qu'il bouleversa. Des indices certains permettent d'affirmer qu'un cimetière étendu devait exister en cet endroit. Mais le propriétaire se borna à extraire du sol les tombes qui gênaient pour l'exploitation, et dont quelques objets furent heureusement déposés au Musée d'Agen. Ce sont quatre plaques de bronze de dimension différente.

La première, qui mesure dans toute sa longueur 0<sup>m</sup>145, est complète. La plaque allongée, munie de neuf bossettes hémisphériques et unies reposant sur une base striée, est ornée d'une large tresse sur fond pointillé, laquelle occupe toute la surface. Le talon de l'ardillon porte des dessins grossiers au pointillé. Le bronze est étamé. (Pl. XIX, fig. 2.)

La seconde est sensiblement de même forme et de même grandeur, mais la boucle manque. Comme la précédente, elle est chargée de neuf têtes de clou et sa surface a été étamée. Les dessins, sur fond pointillé, en sont plus compliqués. Le milieu montre un large ruban contourné en boucles. De droite et de gauche, de même qu'à la partie joignant la boucle, on aperçoit une grossière esquisse d'animal fantastique, très rudimentaire à coup sûr, mais qui pourrait bien simuler un serpent ou tout autre reptile. (Pl. XVII, fig. 2.)

Nous avons encore à signaler une petite plaque à peu près triangulaire, percée à une extrémité de deux trous en croissant et d'un seul au centre. Sept doubles annelets à point central ornent la surface du bronze, qui ne paraît pas avoir été étamé. Au verso, deux tenons fixés sur la partie la plus large maintenaient la plaque au cuir.

Enfin, une plaquette avec petite boucle adhérente, sans ornement, provient encore de ces sépultures. Elle présente une analogie frappante avec une pièce trouvée à Charnay<sup>1</sup>.

*Le Tasta.* — Une des plus importantes découvertes de sépultures de l'époque barbare eut lieu, il y a environ trente ans, dans le parc du château du Tasta, appartenant à M. le vicomte de Marquessac. Les fouilles furent faites à deux reprises différentes : les premières, en 1862, par M. de Marquessac père; les secondes, en 1886, par M. de Marquessac fils, qui a bien voulu nous communi-

1. Baudot, *Memoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. IX, fig. 5.

quer tous les renseignements nécessaires et auquel nous exprimons toute notre gratitude.

Les sépultures étaient nombreuses; beaucoup avaient dû être violées à une époque très reculée, car elles supportaient des troncs d'arbres plusieurs fois centenaires.

Les cercueils, taillés dans un bloc de pierre calcaire, renfermaient souvent des ossements bouleversés et mêlés à de la terre; ils étaient recouverts en général d'un couvercle brut en tuf, quelquefois d'une pierre taillée en toit.

Il s'est rencontré des tombes jumelles, c'est-à-dire creusées parallèlement dans le même bloc.

Les sarcophages avaient ordinairement les dimensions suivantes : longueur, 5 pieds 1/2; largeur à la tête, 1 pied 1/2; aux pieds, 0<sup>m</sup>25. La profondeur était de 0<sup>m</sup>40.

La majeure partie des squelettes étaient recouverts de chaux; ils regardaient tous le Levant.

Les objets de toute nature recueillis dans ces sépultures font partie de la collection de M. de Marquessac, qui nous a gracieusement autorisé à les reproduire.

*Armes.* — Pas de hache, aucune lance dans ces tombes. Les couteaux de taille moyenne étaient en grande quantité. Malgré leur état de détérioration il était aisé de reconnaître une rainure fortement accusée dans le sens de la longueur. Une lame de fer, brisée, atteignait des proportions qui pouvaient la faire considérer comme un scramasaxe. Cet objet a malheureusement disparu.

*Plaques et boucles de ceinturon.* — Cinq belles plaques, dont trois complètes; sept boucles seules proviennent de cette nécropole. Nous allons décrire les plus importantes.

Une remarquable boucle avec plaque (Pl. VIII, fig. 5) de forme triangulaire, les bords découpés en festons. Les trois angles sont occupés par autant de cavités circulaires ayant renfermé une pâte colorée aujourd'hui perdue. Le milieu était également orné de pâte garnissant des creux pratiqués dans le sens de la longueur. Le talon de l'ardillon offre une décoration semblable. L'anneau ovale est taillé à facettes.

L'ensemble de ce véritable bijou est extrêmement curieux et l'éclat des verroteries qui ornaient sa surface devait contribuer à lui donner un saisissant aspect.

Quoique plus riche, il est bien dans le style des plaques émaillées des environs de Toulouse.

Une seconde agrafe de ceinturon, composée de la boucle, de la plaque et contre-plaque, de forme triangulaire, est seulement intéressante en ce qu'elle est complète. Chaque pièce de bronze possède trois bossettes hémisphériques; la surface est absolument unie. Le système mesure dans son ensemble 0<sup>m</sup>15 de longueur. (Pl. XI, fig. 7.)

La troisième boucle complète (Pl. XV, fig. 6) est de forme arrondie et recouverte d'une belle patine verte. Trois têtes de clou unies sont disposées en triangle sur la face extérieure qui est ornée sur les bords d'une double rangée de dessins en grecques. Le centre présente une belle reproduction du signe *Swastika*. Cette ornementation se rapproche beaucoup de la décoration d'une plaque semblable conservée au Musée de Tours.

Vient ensuite une plaque seule, allongée et de grande dimension, 0<sup>m</sup>10. Elle supporte neuf bossètes hémisphériques et unies et présente une ornementation simple, sur fond pointillé, consistant en tresses et en deux grands signes *Swastika*. Ici, les chaînons enlacés sont posés obliquement et non perpendiculairement l'un à l'autre. (Pl. XXVI, fig. 1.)

La dernière plaque avec l'anneau de boucle est légèrement conique, munie de trois têtes de clou, et ne possède que quelques traits grossiers presque entièrement effacés.

Parmi les boucles seules, il en est de très communes, massives, sans aucune décoration. D'autres, à reflets cuivrés, ont été taillées à côtes de melon. Une d'elles a conservé l'ardillon dont le talon en forme de toit était primitivement orné de verroteries de couleur. (Pl. X, fig. 4.) Une autre, enfin, offre des traits bizarrement agencés et un ardillon se terminant en tête de serpent<sup>1</sup>.

*Fibule.* — Une seule fibule a été recueillie dans ce cimetière; elle est plate, longue de 0<sup>m</sup>07, et se termine aux extrémités par un développement semi-sphérique. (Pl. V, fig. 11.)

*Vases.* — Un certain nombre de poteries toutes brisées ont été extraites des cercueils du cimetière; elles sont sans intérêt.

La plus belle pièce provenant de ces fouilles est une urne ou coupe en bronze, cylindrique, haute de 0<sup>m</sup>07, reposant sur un pied gracieusement tourné. Une anse se relève en volute au-dessus de l'ouverture et la partie inférieure de cette sorte de calice est ornée de feuillage qui semble former une corolle d'où émerge la coupe. (Pl. XXXIII.) Ce vase est absolument remarquable, et, pensons-nous, unique jusqu'à présent. Nous nous sommes étendu sur les particularités de cette pièce au Chapitre précédent, p. 119.

*Objets divers.* — Dans le nombre des menus objets de bronze nous signalerons une jolie bague chevalière dont le chaton rectangulaire porte deux figures bizarres d'interprétation difficile. Faut-il y voir en caractères inconnus le monogramme du défunt ou bien une grossière silhouette humaine? (Pl. IV, fig. 10.)

De petites boucles rondes en fer et en bronze, ainsi que des anneaux de toute dimension et des plaquettes en forme d'écu, ont été rencontrés en grande quantité dans cet intéressant cimetière.

1. Th. Eck, *Le cimetière de Templeux-la-Fosse* (Somme), 1889. Boucle assez analogue.

*Lourdins*. — Les premières trouvailles d'objets antiques dans la commune de Fargues, au lieu dit de *Lourdins*, remontent à une vingtaine d'années.

« ... A Fargues, entre Nérac et Casteljaloux, au lieu appelé *Ville-de-Lourdins*, est un reste d'église au milieu de la lande; on y a trouvé des tombeaux en pierre... Un peu plus loin se trouve une allée couverte, appelée tombeau de Gargantua...<sup>1</sup>.

Ce ne fut qu'en 1883 que des fouilles y furent pratiquées. Elles amenèrent la découverte de quelques sépultures barbares, dans lesquelles furent recueillies plusieurs plaques de ceinturon complètes déposées au Musée d'Agen.

La plus intéressante est en fer, de forme conique, mesurant 0<sup>m</sup>135 dans toute sa longueur. Quoiqu'en fort mauvais état, elle a conservé sur trois points de sa surface des restes de damasquinures ou plutôt de placage d'argent. Ces sortes de fils forment des dessins réguliers, composés uniquement de lignes brisées et ondulées. Trois bossètes devaient encore être placées sur la plaque; on peut facilement en reconnaître les traces. (Pl. IX, fig. 2.)

Cette ornementation est rare dans le Midi, et c'est à peine si nous pouvons signaler la présence de cinq à six agrafes de fer dans les produits des fouilles de la région.

En Bourgogne, en Champagne, en Normandie, en Savoie, les boucles de ceinturon de facture semblable se rencontrent nombreuses<sup>2</sup>.

Deux agrafes de bronze appartiennent, par leur configuration aussi bien qu'au point de vue des dessins, à la catégorie des grandes plaques avec boucles signalées plus haut, à Mézin.

L'une mesure 0<sup>m</sup>15 de longueur; elle supporte neuf bossètes hémisphériques et unies reposant sur une base striée. La surface présente trois larges entrelacs dans le sens de la longueur. (Pl. XIX, fig. 1.)

La seconde n'a que 0<sup>m</sup>132 de long et cinq bossètes dont il ne reste que les traces. On y voit aussi des tresses et des nœuds sur fond pointillé; de plus, à l'extrémité attachant à la boucle, apparaît une silhouette d'animal fantastique à pose rétrospective. (Pl. XVII, fig. 3.)

Les deux plaques sont étamées.

Le quatrième objet retiré de ces sépultures est une plaquette double en bronze qui servait, comme on sait, à maintenir le cuir engagé dans l'anneau de la boucle et replié sur lui-même.

*Argenton*. — « En procédant à des fouilles dans l'intérieur de l'église d'Ar-

1. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. I, 1874. — Note de M. Braquehay.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 157, pl. IV, V, VI, VII. — Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève*, pl. III, fig. 4; — pl. IV, fig. 1, 2, 3; — pl. V, fig. 1, 3, 4, 5, 6, 7.

genton pour l'établissement des fondements de divers ouvrages de restauration, j'ai découvert, — dit M. A. Courau<sup>1</sup> — en mai 1877, à 0<sup>m</sup>80 de profondeur, des cercueils de pierre en forme d'auges, superposés sur trois rangs et placés sans ordre, directement, les uns sur les autres.

« Les besoins de la construction ne m'ont permis d'en exhumer qu'une dizaine seulement. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir les mettre tous à découvert, car sur le nombre, en apparence considérable, de ces cercueils, des trouvailles intéressantes auraient sans doute été faites. En effet, l'un d'eux renfermait un petit vase de verre à large ouverture et un pot de terre muni d'une anse et à goulot étroit. Dans une autre tombe, on a trouvé un objet en fer mince, dédoublé, affectant la forme d'un croissant renversé, muni d'un manche également en fer et pouvant s'adapter à une tige de bois.

« Ces auges monolithes, en pierre du pays, ont en moyenne 1<sup>m</sup>90 à 2 mètres de longueur, 0<sup>m</sup>65 de largeur à la tête, 0<sup>m</sup>55 aux pieds et 0<sup>m</sup>50 de hauteur; les parois ont 0<sup>m</sup>10 d'épaisseur. La couverture offre la forme d'un toit à deux pentes. L'intérieur du coffre renfermait un amas d'ossements.

« Plusieurs de ces cercueils de pierre sont enfouis sous les murs mêmes de l'église, dont la construction remonte au commencement du douzième siècle, ainsi que l'atteste le portail de style roman, très pur, très curieux et richement sculpté.

« C'est donc à une époque antérieure au douzième siècle que l'on doit faire remonter l'existence du cimetière dont j'ai constaté la présence à Argenton. »

Les détails que l'auteur de cette note donne d'une manière si précise ne peuvent laisser de doute sur l'attribution barbare de ces sépultures. La dimension des auges les place incontestablement à l'époque mérovingienne.

Ces « *cercueils placés sans ordre, renfermant des amas d'ossements* » ont été évidemment violés et pillés lors de la construction de l'église romane de cette localité; c'est ce qui explique aussi l'absence complète de mobilier funéraire.

*Sainte-Bazeille.* — Aux portes mêmes de Sainte-Bazeille, sur la propriété de M<sup>me</sup> la comtesse d'Auberjon, existe un vaste champ dit de *Sérignac* où s'élevait au moyen âge une église appelée *de Saint-Pey d'Aalon de Pascau*. Dès une époque reculée, on a découvert dans ce champ des auges en pierre, des ossements humains, des objets de fer et de bronze de toute dimension.

En 1876, déjà, M. Braquehayé entretenait la Société archéologique de Bordeaux de récentes trouvailles faites en ce lieu<sup>2</sup>.

« En nivelant la route nationale, près de l'ancienne église de Sainte-Bazeille, la pioche des terrassiers vient de mettre à découvert à fleur de sol, antérieure-

1. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. III, 1876. — Communication de M. Albert Courau, architecte à Marmande (Lot-et-Garonne).

2. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. III, 1876.

ment surbaissé, un grand nombre de tombes anciennes, les unes ayant la forme si connue d'auges en pierre plus étroites aux pieds qu'à la tête, les autres bâties en briques de grande dimension, en pierres sèches ou en moellons reliés avec du mortier, enfin, des restes de cercueils en bois et quantité d'ossements humains superposés qui auraient suffisamment prouvé que ce cimetière avait servi à des générations successives, si les objets trouvés dans ces fouilles n'étaient venus affirmer eux-mêmes les époques mérovingienne, moyen âge et moderne.

« Quelques débris remarquables ont disparu, notamment une plaque carrée en bronze gravé de 0<sup>m</sup>05 de côté, destinée à être suspendue. Mais la *Société archéologique* doit à M. Cloupeau, de Sainte-Bazeille, la communication d'un Charlemagne en argent frappé à Melle d'une belle conservation, d'une agrafe mérovingienne en bronze ciselé, et d'une bague d'argent en filigrane d'un travail fort délicat... »

M. l'abbé Alis, alors curé de Sainte-Bazeille, dont il a écrit une fort remarquable monographie<sup>1</sup>, nous dit avoir lui-même rencontré des tombes et recueilli des objets de bronze. « J'ai trouvé, — dit-il, — dans ce même champ, un immense cimetière rempli, sur une étendue d'au moins huit hectares, d'auges en pierre, les unes larges et rectangulaires aux parois plus épaisses, contenant d'ordinaire plusieurs morts, les autres plus étroites des pieds que de la tête, aux parois plus minces, et par conséquent moins anciennes. Dans les grandes gisent quelquefois trois squelettes, dont deux ont la tête du même côté et le troisième à l'autre bout. Des plaques de ceinturon mérovingien, semblables à celles qu'on voit au Musée d'Agen, en ont été extraites... Les mêmes auges et les mêmes boucles mérovingiennes se retrouvent çà et là dans la campagne d'alentour. Je signalerai pareille découverte faite par le sieur Berguin dans son champ appelé *Rouzin*. »

Les plaques de ceinturon et les divers objets trouvés à Sainte-Bazeille ont été dispersés de tous côtés. Nous avons pu, grâce à l'intermédiaire de M. l'abbé Alis, nous procurer une boucle complète intéressante. (Pl. XVIII, fig. 2.) Elle mesure 0<sup>m</sup>14 de longueur et présente deux larges tresses sur fond pointillé. Les bossettes, au nombre de neuf, dont elle était chargée sont malheureusement perdues. La surface est recouverte d'une patine verdâtre et ne paraît pas avoir été étamée.

Deux autres plaques ont été reproduites dans le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, cité plus haut. L'une, exigüe, offre des dessins en enroulement fortement burinés; l'autre, de forme allongée, est couverte de lignes bizarres qui tendent évidemment à représenter des serpents ou animaux fantastiques contournés en des poses des plus invraisemblables. (Pl. XI, fig. 4.) Elle se rapproche beaucoup de la superbe agrafe de Souyri (Aveyron).

La planche XXI de la *Revue archéologique de Bordeaux* qui reproduit ces

1. Abbé Alis, *Histoire de Sainte-Bazeille*, p. 6 et suiv.

deux dernières plaques renferme aussi un morceau de bronze carré pourvu d'une bélière, et qui n'est autre qu'un pendant ou ornement de collier. Les dessins, très frustes, ne peuvent être distingués.

## SECTION V.

GIRONDE. — DORDOGNE.

Les indications que nous pouvons donner au sujet des sépultures barbares du département de la GIRONDE sont peu nombreuses et extrêmement vagues. Ce n'est que par des publications déjà anciennes que nous connaissons l'existence de cimetières de l'époque mérovingienne, et ces articles et brochures se bornent à des renseignements généraux, à des dessins d'une exactitude douteuse.

Cependant nous indiquerons, comme stations barbares incontestables, trois localités des environs de La Réole.

*Gironde-Sainte-Pétronille.* — La découverte de tombeaux dans cette commune remonte à une trentaine d'années au moins.

On recueillit dans des cercueils en pierre des objets de bronze, des boucles ovales ornées de dessins, des plaques de ceinturon décorées d'enroulements et d'entrelacs, plusieurs couteaux de fer de 0<sup>m</sup>17 et de 0<sup>m</sup>22 de longueur. (Pl. I, fig. 3.) Les figures publiées dans les *Antiquités réolaises* ne nous paraissant pas d'une fidélité incontestable, nous n'avons cru devoir reproduire que celles dont l'exactitude nous semble admissible<sup>1</sup>.

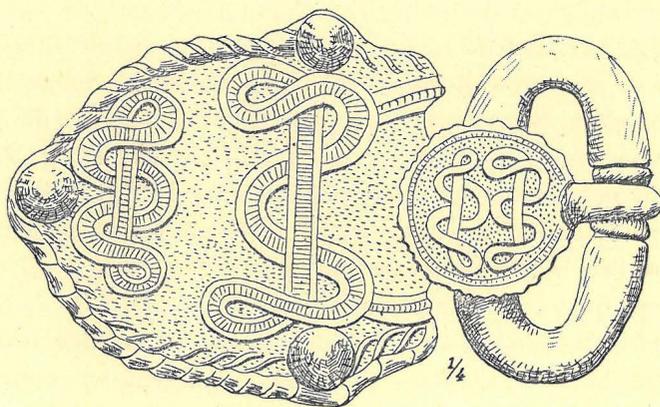


FIG. 10. — Agrafe de ceinture de Montségur.

*Montségur.* — A ce cimetière, ainsi qu'au suivant, s'appliquent les mêmes observations que nous avons présentées plus haut.

1. Ch. Grellet-Balguérie, *Antiquités réolaises*, 1862.

Nous devons signaler pourtant une belle plaque avec boucle en bronze de forme ovoïde et chargée de trois bossètes hémisphériques et unies. Le milieu offre deux larges enroulements; le fond est pointillé.

*Saint-Martin-de-l'Herm.* — Les pièces de bronze recueillies dans les sépultures de Saint-Martin sont plus nombreuses; mais les reproductions nous ont paru si invraisemblables que nous ne pouvons publier ici qu'une seule plaque ou contre-plaque en forme d'écu et d'un travail très délicat<sup>1</sup>.

Elle supporte trois bossètes hémisphériques placées en triangle; le centre offre une petite croix inclinée, à branches égales, inscrite dans un double cercle, le tout encadré d'enroulements perlés sur fond pointillé.

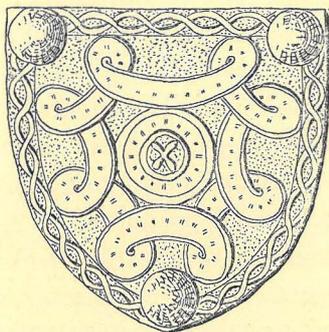


FIG. 11. — Plaque de Saint-Martin-de-L'Herm.

Les planches de l'ouvrage cité plus haut contiennent plusieurs autres plaques de 0<sup>m</sup>09 et de 0<sup>m</sup>03 de long, ornées de neuf têtes de clou, et présentant une image grotesque de cheval aux pattes grêles, à la queue enroulée, et muni d'une bride. Le remarquable ouvrage de M. Baudot sur les sépultures de Bourgogne donne une plaque de Saint-Jean-de-Losne, décorée d'un animal qui peut être pris pour un cheval, et auprès duquel se tient un homme debout<sup>2</sup>. La plaque de Saint-Martin n'a pas ce caractère; sa gravure est, comme nous le disions, tellement grotesque que sa reproduction nous paraît être absolument fantaisiste.

*Bordeaux.* — Le Bordelais avec Bordeaux fut occupé par les Wisigoths dès leur arrivée dans le midi de la Gaule. Les vestiges que ces peuples ont laissés dans le sol de cette province sont cependant fort rares, et cela tient vraisemblablement à l'indifférence témoignée pendant longtemps pour ces objets en apparence sans valeur.

Toutefois, à Bordeaux même, des auges et des plaques de bronze recueillies

1. Ch. Grellet-Balguérie, *Antiquités réolaises*.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 243.

par hasard et signalées dans le *Bulletin de la Société archéologique* attestent l'existence de quelque nécropole jusqu'à présent ignorée<sup>1</sup>.

« Si un certain nombre de sarcophages en marbre des premiers siècles chrétiens ont été déjà signalés à Bordeaux ou dans les contrées qui l'avoisinent, un fait non moins intéressant à constater est la quantité considérable de cercueils ou coffres de pierre qu'on y rencontre ayant appartenu aux temps mérovingiens ou à ceux qui les ont suivis.

« Dans la partie du département de la Gironde, désignée sous le nom d'Entre-deux-Mers, il est bien peu de communes, si petites qu'elles soient, où on ne compte plusieurs cimetières renfermant ces sortes de tombes; elles s'y montrent même quelquefois en rangées superposées. C'est ainsi qu'autour de l'ancienne église aujourd'hui ruinée de Neujon, canton de Montségur, arrondissement de La Réole nous avons pu reconnaître jusqu'à trois rangs de ces tombes placées les unes au-dessus des autres...

« Les deux tombes jumelles dont nous donnons ici le croquis paraissent appartenir à la fin de l'ère mérovingienne. Le bloc dans lequel elles sont creusées provient du miocène inférieur (calc. à astér.). Il mesure en longueur, 1<sup>m</sup>98; en largeur à la tête, 1<sup>m</sup>024; en hauteur au même point, 0<sup>m</sup>56; en largeur aux pieds, 0<sup>m</sup>61, et en hauteur au même endroit, 0<sup>m</sup>40. A l'intérieur comme à l'extérieur on n'observe aucun signe.

« C'est, il y a quelques jours seulement, que nous avons eu l'occasion de voir ce curieux débris dans le jardin d'une maison portant le n° 59 sur l'avenue de Talence, à quelques centaines de mètres du boulevard de ceinture. Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur son origine...; selon toute vraisemblance, il a été trouvé sur les lieux ou à une faible distance, car en raison de son énorme poids on ne se sera pas donné la peine de le transporter de loin. »

Nous voyons en outre, dans la même Revue<sup>2</sup>, qu'une petite plaque de ceinturon avec boucle et ardillon de bronze fut trouvée, il y a longtemps, dans la rue Ségalier, à Bordeaux.

Les ornements consistent en de larges enroulements qui paraissent champlevés. Le talon de l'ardillon porte le signe *Swastika*. Le dessin inséré à la planche XVIII de la Revue susmentionnée est assez mauvais et n'autorise pas à accepter sans réserve la reproduction de cette agrafe.

Le département de la DORDOGNE est un des plus riches en cimetières de l'époque barbare. On en compte jusqu'à présent neuf absolument reconnus.

1. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. II, 1875. Communication de M. Delfortrie.

2. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. III, 1876. — *Le Musée Dubois*, par M. Farine, p. 54 et pl. XVIII.

Le plus intéressant peut-être est celui qui fut découvert en 1874-1875 sur les confins de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, près d'Eymet-sur-Dropt.

*Eymet-sur-Dropt.* — Ce devait être une nécropole très étendue que celle d'Eymet, à en juger par les nombreux objets que nous connaissons.

Une vingtaine de pièces de bronze ont effectivement été extraites des sépultures dans des circonstances que nous ignorons malheureusement.

Les plaques, boucles et fibules sont conservées aux Musées de Périgueux et d'Agen; une d'elles fait partie de notre collection.

I. La plaque du musée de Périgueux atteint près de 0<sup>m</sup>13 de longueur; elle est de forme presque conique et ne possède que l'anneau de la boucle. Chargée de cinq bossettes hémisphériques et unies, sa surface offre une suite d'entrelacs réguliers, perlés et fortement creusés. Elle présente une analogie presque parfaite avec une agrafe de la collection Caranda<sup>1</sup>.

II. Les agrafes du Musée départemental du Lot-et-Garonne forment une série extrêmement variée et intéressante.

L'une, presque rectangulaire, munie de trois bossettes hémisphériques posées en triangle, n'est ornée que de quelques traits droits et courbes sur un fond pointillé. La surface a été étamée; elle ne conserve que l'anneau de la boucle. (Pl. XIII, fig. 2.) Un fragment de plaque de bronze, avec bossettes hémisphériques, affecte encore une forme à peu près rectangulaire. Des tresses régulières s'y montrent sur un fond pointillé; la surface est étamée. Ces dessins se rapprochent assez de ceux que nous avons signalés à Lourdins (Lot-et-Garonne). (Pl. XIX, fig. 3.)

Second fragment de plaque allongée qui devait supporter neuf têtes de clou unies, toutes perdues. La décoration en est singulière, car indépendamment de tracés nattés et d'une belle silhouette humaine dans une pose identique à celle qui a été signalée plus haut, on relève une suite de dessins savamment combinés et qui rappellent d'une façon étrange l'ornementation orientale de la Perse ou de l'Assyrie. (Pl. XVI, fig. 2.)

Cette pièce nous paraît être fort intéressante à des points de vue divers.

La quatrième plaque diffère totalement des précédentes. Triangulaire, d'une longueur de 0<sup>m</sup>063, elle était uniquement décorée d'incrustations de pâte colorée. Les trois angles sont occupés par autant de pièces de bronze en amande rapportées, fixées sur la plaque et creusées de manière à recevoir la pâte. Le centre est aussi évidé en triangle et garni de même. (Pl. VIII, fig. 4.)

La dernière boucle à mentionner est de petite dimension, 0<sup>m</sup>03 à peine. Les bords découpés, les dessins qui en décorent la surface semblent indiquer que l'artiste a eu en vue la représentation d'une feuille. (Pl. XI, fig. 3.) Bien que l'ornementation végétale soit rare à cette époque, nous pouvons rapprocher de

1. Collection Caranda, pl. XXIX, n° 4.

cette petite plaque plusieurs objets presque identiques provenant de Caranda<sup>1</sup> et de Charnay<sup>2</sup>.

Il reste à signaler deux plaquettes servant à fixer le cuir à l'anneau de la boucle. Leur forme est, comme d'ordinaire, en triangle ou écu allongé; l'une est double et ornée d'annelets à point central.

Les boucles ne sont guère intéressantes. Une seule, cuivrée, taillée à côtes de melon, est pourvue d'un ardillon élégant qui offre sur le talon le monogramme du Christ très caractérisé. (Pl. X, fig. 10.)

Une petite croix grecque en bronze de 0<sup>m</sup>02, munie de tenons au verso, servait probablement d'ornement à un baudrier.

Enfin, une fort jolie fibule circulaire de 0<sup>m</sup>025 de diamètre provient encore des sépultures d'Eymet. Elle est en argent et possède un cloisonnage à incrustations de grenats du plus gracieux effet. Sa forme est celle d'une fleur à dix pétales, la marguerite des prés par exemple. (Pl. V, fig. 4.) Des boucles de ce genre ont été rencontrées dans le Nord et dans l'Est de la France, en Allemagne et dans d'autres provinces<sup>3</sup>.

III. La plaque que nous possédons, fracturée vers le milieu, mais encore munie de la boucle, était de grande dimension. Trois bossertes unies ont été conservées. Les entrelacs que l'on aperçoit à la surface étamée sont grossiers, irréguliers. Deux images rudimentaires d'animaux à pose rétrospective se remarquent encore sur la plaque. Le fond est pointillé. (Pl. XVII, fig. 1.)

La nécropole d'Eymet-sur-Dropt renfermait des sujets d'étude extrêmement précieux. La bijouterie cloisonnée s'y rencontre avec le bronze mat et étamé; les emblèmes chrétiens et les signes symboliques du paganisme se trouvent souvent côte à côte, parfois jusque dans la même tombe; du reste, ce fait assez surprenant a été observé fréquemment dans quelques cimetières de l'Ouest.

*Singleyrac.* — Au commencement de l'année 1882, un champ que des ouvriers étaient occupés à défricher dans cette commune, au nord d'Eymet, livra une certaine quantité de cercueils en pierre témoignant de l'existence positive d'un cimetière barbare en cet endroit.

M. Goulpié, professeur au lycée de Périgueux, fut le premier à se rendre compte de l'importance de cette trouvaille et à recueillir quelques objets ainsi arrachés à une destruction certaine.

1. Collect. Caranda, pl. XXIX. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XVII, Nouvelle série.

2. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, pl. IX.

3. *Ibid.*, pl. XII-XXVII. — Collection Caranda; *Fouilles d'Arcy-Sainte-Restitue*, pl. O. — *Fouilles d'Armentières*, pl. XIX, Nouvelle série. — *Fouilles de Breny*, pl. VIII, Nouvelle série. — J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. II, 1<sup>er</sup> fasc., pl. I. — Abbé Cochet, *Normandie souterraine*, pl. XII. — *Tombeau de Childéric*, pp. 216-230 — Lindenschmit, *Das germanische todtenlager bei Selzen*, pl. X-XI.

M. Michel Hardy, le savant président de la *Société archéologique du Périgord*, relatait en ces termes les circonstances de cette découverte dans une séance de la Société :

« Les sépultures de Singleyrac n'avaient jamais été violées. Les ossements étaient bien en place et les vases en terre les accompagnant absolument intacts. Déposés sur le sol par les ouvriers, qui n'y avaient attaché aucune importance, ils furent brisés par des gamins. Dans l'un des tombeaux on a trouvé deux squelettes, particularité assez fréquente dans les cimetières des Barbares.

« Les objets rapportés par M. Goulpié se composent de débris céramiques ayant appartenu à quatre vases, de quatre petits couteaux de fer et de deux agrafes de ceinturon également en fer. Sur l'une d'elles on remarque des traces de damasquinure en argent. Un habitant de Singleyrac a recueilli de son côté une belle agrafe en bronze ciselé. »

M. Hardy faisait suivre cet exposé des appréciations ci-après :

« M. H. fait remarquer la ressemblance singulière de deux de ces objets, un fragment de vase et une agrafe en fer, avec des analogues trouvés dans les cimetières francs de la Normandie. Les Barbares qui ont laissé ces dépouilles sur des points aussi distants du sol de notre vieille Gaule étaient certainement des frères d'armes et avaient vu le jour sous un même ciel. Il pense qu'il y aurait un très grand intérêt à explorer scientifiquement ces cimetières francs ou présumé tels du Périgord. Comme les vallées de l'Aquitaine ont été moins souvent visitées par les Barbares que les contrées du Nord de la France, on arriverait plus sûrement à y reconnaître les différentes races des envahisseurs, et, en étudiant leur mobilier funéraire, à déterminer peut-être les caractères artistiques ou industriels particuliers à chacune d'elles<sup>1</sup>. »

Les observations très justes de M. Hardy souffrent, à notre avis, quelque tempérament, surtout au sujet de l'affirmation d'une race commune aux peuples qui ont laissé les dépouilles mortelles que l'on retrouve en Normandie et dans le Périgord. Nous ne sommes pas opposé à admettre qu'il y ait eu entre eux une unité ethnique, mais une unité d'origine extrêmement reculée, ce qui explique l'analogie parfois étonnante de leurs produits industriels. Mais les premiers appartenaient aux races germaniques et n'ont laissé aucune trace dans le Midi ; les seconds, au contraire, fraction de la grande famille gothe, ont puissamment contribué à la formation des populations méridionales.

*Banne.* — Le château de Banne, placé dans une admirable situation, fait partie de la commune de Beaumont. Les constructions qu'on remarque aujourd'hui ne datent que du quinzième siècle ; mais Banne existait déjà vers le sixième siècle et saint Avit y passa.

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. IX, 1882.

Les découvertes archéologiques dont nous avons à nous occuper remontent à plus de cinquante années. Le récit en a été fait dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, par M. de Gourgues. Le volume où ces faits sont relatés étant aujourd'hui extrêmement rare, nous croyons devoir en transcrire les principaux passages :

« Des défrichements effectués dans la portion de terrain sis entre le château de Banne et l'église ont mis au jour un nombre considérable de tombes de pierre; une médaille d'argent romaine a été trouvée dans la terre qui les recouvrait. [Elle est de Vespasien (69-79).]

« Les tombes étaient rangées par lits sur plusieurs files. Elles consistent en deux pierres oblongues, l'une creusée intérieurement en auge, l'autre bombée en dessus, s'adaptant en forme de couvercle sur la première; point d'enfoncement pour la tête, mais l'extrémité du côté des pieds est plus étroite que celle de la tête. La pierre, polie en dedans et en dehors, est la roche calcaire du pays; elle ne porte aucun ornement, aucune inscription extérieure; au dedans, le squelette est couché sans rien auprès de lui. Dans un seul de ces cercueils, un vase en terre, dont je n'ai pu retrouver les fragments, reposait sur la tête; auprès, une sorte de coutelas fort rouillé et des agrafes ou béliaires en métal d'alliage, provenant sans doute d'un ceinturon. Hors cette distinction unique, indice d'une condition moins vulgaire, la simplicité uniforme de ces tombes atteste l'obscurité de la vie qui s'y est éteinte et du lieu où elle s'est écoulée...

« A quelle époque remontent ces tombes?...

« Je ne les crois pas antiques. D'abord, ce qui nous vient de cet âge reculé a, dans sa physionomie, quelque chose de moins vulgaire, de moins tristement nu que depuis le christianisme. Des urnes funéraires, des inscriptions, des monnaies s'y fussent trouvées, ou bien la foi naissante se fût manifestée, comme à Lamonzie-Saint-Martin, par de mystérieux symboles d'immortalité. Pour moi, ce cimetière est plus moderne; mais ayant égard au rétrécissement des cercueils à l'extrémité inférieure, ce qui est un témoignage d'ancienneté, je penserais qu'il date du cinquième ou sixième siècle<sup>1</sup>. »

La rareté des mobiliers funéraires de ces sépultures peut s'expliquer ou par le manque d'observation au moment de la découverte, ou bien encore par une violation antérieure.

Quoi qu'il en soit, les détails fournis par M. de Gourgues ne sauraient laisser aucun doute sur l'existence d'une importante nécropole à Singleyrac.

*Saint-Vincent-de-Cosse*. — En 1883, une découverte d'un grand intérêt eut lieu dans la commune de Saint-Vincent, canton de Saint-Cyprien.

Une quantité considérable de sarcophages de pierre fut extraite du sol au

1. *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, 1841.

sud de l'église de cette paroisse. Explorées par MM. Michel Hardy et L. Carvès, les sépultures ont été reconnues appartenir à l'époque mérovingienne. Voici les particularités que ces archéologues ont pu noter à ce sujet <sup>1</sup> :

Les tombes faisaient partie d'une vaste nécropole qui s'étendait à l'ouest et au sud de l'ancienne église. Plus étroits aux pieds qu'à la tête, les cercueils ont été creusés dans la pierre du pays, le calcaire grossier, et proviennent, selon toute apparence, d'une carrière encore ouverte que l'on voit à une faible distance dans le coteau au nord de l'église. La plupart des auges sont monolithes; deux ou trois tombes cependant, très larges, et qui contenaient chacune deux squelettes, étaient formées de dalles juxtaposées. Ces sarcophages avaient leurs bords droits intérieurement; un seul, renfermant le squelette d'une jeune femme et façonné avec une certaine recherche, était arrondi à la tête. Une large dalle tectiforme, mais présentant quatre pans coupés à sa partie supérieure, recouvrait chaque tombe.

Chose étrange, plusieurs auges n'avaient été creusées qu'à une profondeur de 0<sup>m</sup>25 à 0<sup>m</sup>30, bien insuffisante pour recevoir le corps d'un adulte. Afin d'y suppléer, on avait évidé le couvercle lui-même dans la partie qui devait être en contact avec le corps.

Les tombes étaient orientées Est-Ouest, les pieds à l'Est, et formaient, sur certains points, des couches immédiatement superposées.

Bien qu'une vingtaine de sépultures aient été explorées, on ne trouva, en dehors de charbons de bois répartis un peu partout dans les tombes, que deux objets mobiliers, une épingle en bronze et une petite boucle du même métal, de forme carrée et encore munie de son ardillon.

Dans une visite postérieure à ce cimetière, un fragment de boucle d'oreille fut recueilli dans un tombeau. Un sarcophage extrait du sol portait sur la face inférieure du couvercle l'inscription : CLAVDIA. A l'intérieur se trouvait une petite boucle en bronze ayant retenu une ceinture. Les ossements dénotaient une sépulture de femme, conforme en cela à l'inscription du couvercle.

*Périgueux.* — A la fin de l'année 1886, des travaux nécessités par le percement d'un boulevard près de la caserne, à la Cité de Périgueux, amenèrent la découverte d'une nécropole considérable appartenant à un âge reculé. M. Michel Hardy, l'érudit archéologue que nous avons déjà souvent cité, se transporta à plusieurs reprises sur les lieux et put déterminer la nature de ce cimetière.

« Par suite de l'accumulation des tombes, — dit-il dans un compte rendu <sup>2</sup>, — le sol, dans cette partie de la vallée, s'était élevé de 2 à 3 mètres, et dans la tra-

1. *Bulletin de la Société histor. et archéol. du Périgord*, t. IX, 1884, pp. 107, 180, 291.

2. M. Hardy, *Quelques tombes du vieux cimetière de la Cité, à Périgueux*, in *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1889.

versée du boulevard, les sépultures, au nombre d'une quarantaine environ, formaient deux lits superposés, correspondant chacun à une période de temps bien distincte. Les sarcophages de la couche inférieure, plus étroits aux pieds qu'à la tête, mais ayant le chevet droit, appartenaient pour la plupart à l'époque mérovingienne... Les couvercles étaient en général monolithes et tectiformes; quelques-uns cependant se composaient de dalles juxtaposées...

« Les sépultures supérieures ne remontaient guère au delà du onzième siècle. »

M. Hardy recueillit quelques objets appartenant incontestablement à l'époque barbare.

Sur la poitrine d'un squelette aux ossements à demi-disparus se trouvait un petit disque en os taillé dans un omoplate de bœuf. Mesurant 0<sup>m</sup>04 de diamètre et percé d'un trou circulaire au centre, cet objet offre comme motif d'ornementation une croix grecque inscrite dans un cercle. Deux circonférences concentriques, entre lesquelles dix-neufs annelets à point central, sont disposés en couronne, entourent ce motif et complètent ainsi l'ensemble de la décoration.

Ce dessin est assurément primitif et la présence de la croix fait attribuer cette sorte d'amulette à un Barbare converti au christianisme.

M. Hardy compare avec raison ce disque à un autre quelque peu semblable, trouvé à Brochon (Côte-d'Or) et signalé par M. Baudot<sup>1</sup>, ainsi qu'à une pièce de bronze trouvée par l'abbé Hamard à Hermes (Oise)<sup>2</sup>. L'emploi qu'il assigne à cet objet circulaire, suspendu au milieu de la poitrine, nous paraît absolument admissible.

La sépulture d'une femme a fourni une plaque de ceinturon avec boucle placée à hauteur des reins. Elle est en fer, rectangulaire, et mesure 0<sup>m</sup>155 de longueur. On y remarque des traces d'une damasquinure d'argent et l'emplacement de quatre têtes de clou bombées, dont une seule subsiste.

Un autre objet d'étain, indéterminé, a aussi été extrait de cette tombe.

Aux portes de Périgueux s'élève un coteau escarpé appelé Escornebœuf, où a été découvert une station néolithique importante. Il s'y est rencontré une petite fibule ornée, assez ordinaire, déposée au Musée de la Dordogne et que nous reproduisons. (Pl. V, fig. 6.) Aucun autre indice de sépultures barbares n'y ayant été trouvé, nous ne pouvons jusqu'à présent donner ce lieu comme une station de l'époque barbare.

*Tocâne-Saint-Apre.* — L'existence d'un cimetière fort ancien, composé de cercueils de pierre, avait déjà été signalée dans cette commune avant la Révolution de 1789, et un instituteur avait même utilisé à son profit, paraît-il, les loisirs et les forces de ses grands élèves pour exploiter cette carrière d'un nouveau genre.

1. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de Bourgogne*, p. 270.

2. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1882, p. 178.

Au nord du bourg de Tocâne, sur le monticule qui domine les bords ombragés de la Dronne, on rencontre de nombreux restes de constructions romaines.

C'est au milieu de ces débris de toute sorte que furent découvertes, en 1841, les sépultures barbares dont nous avons à nous occuper.

« Des sépulcres en pierre, — dit l'explorateur, M. Moreaux, — gisaient çà et là dans toute l'étendue, à peine couverts par 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40 de terre, privés pour la plupart de leurs couvercles et déjà fouillés. La terre les remplissait, mêlée aux os d'un squelette humain. Leur orientation était : la tête à l'Ouest, les pieds à l'Est, la face vers le ciel; parfois isolés, le plus souvent groupés, ils donnaient, dans ce dernier cas, à la terre une odeur forte et désagréable...

« Dans l'angle d'une chambre pavée (substructions romaines) était un sépulcre adossé au mur et enchâssé dans la terre à l'aide de pierres et de ciment. Il avait 2<sup>m</sup>15 de long. Il contenait deux squelettes : le premier, à droite, était celui d'un vieillard à haute stature; le second, à gauche, était celui d'un enfant de sept ans. A la droite du vieillard et à la hauteur de l'épaule on a trouvé : 1<sup>o</sup> un vase de verre en forme de petite cloche, sans pied; une matière d'un rouge brun, luisante, en tache le fond; les parties supérieures sont revêtues d'une couche de substance blanche, fortement adhérente; 2<sup>o</sup> un peigne dans son étui; l'un et l'autre sont en os ou en ivoire, privée de son émail par le temps; ce sont deux pièces belles par le dessin, par la finesse du travail et par l'ajustement du tout; 3<sup>o</sup> un couteau avec sa *garde*<sup>1</sup>; 4<sup>o</sup> un morceau de fer travaillé que nous n'avons pas pu reconnaître...

« Une chambre contiguë comprenait plusieurs cercueils... L'un, faisant exception à la règle générale, avait la tête à l'Est et les pieds à l'Ouest : c'était celui d'une femme. On y a trouvé une boucle, objet d'un beau travail en bronze, et enrichie sur les points saillants d'ornements détériorés. Le cercueil d'après, celui d'un homme, contenait un coutelas dans son fourreau, un couteau, un fer de lance, une petite boucle... (Disons en passant que le *fer de lance* n'est autre qu'un couteau de petite dimension.) Le cinquième cercueil avait, indépendamment de son couvercle, une table, sur laquelle on voit une croix à branches égales, supportée par une hampe : c'était le cercueil d'un homme. Le sixième nous a fourni un coutelas déposé aux pieds du squelette et adhérent à un os. Ce couteau est dans sa gaine, on y voit un bouton ciselé.

« Nous devons ajouter aux objets trouvés dans la terre : une boucle, un fragment d'éperon, une clef, des morceaux de fer, des clous, des monnaies<sup>2</sup>... »

L'emplacement de la villa romaine, détruite comme tant d'autres à l'arrivée des Barbares, avait servi à l'inhumation d'une population wisigothe fixée dans ce

1. Cette pièce de bronze, prise à tort pour une *garde*, est simplement un anneau de boucle.

2. *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, 1841, p. 302. pl. I.

lieu ; puis, comme on peut s'en convaincre par les minutieux détails fournis par l'auteur du *Mémoire*, ces sépultures avaient été violées à une époque reculée.

Plusieurs objets d'un grand intérêt sont heureusement conservés au Musée de Périgueux<sup>1</sup>.

Les couteaux de grande et de petite taille sont communs. Le grand couteau ou scramasaxe seul est à mentionner ; il mesure 0<sup>m</sup>31 de long et possède encore une partie de sa gaine.

Deux agrafes complètes en bronze, de style absolument différent, sont réellement remarquables. L'une (Pl. XI, fig. 1), allongée, mesurant 0<sup>m</sup>12, offre une décoration qui rappelle les belles plaques émaillées des environs de Toulouse. Elle se compose de plusieurs compartiments rectangulaires et triangulaires, évidés, garnis de verroterie rouge. L'anneau de la boucle et l'ardillon sont ornés de même.

L'autre est de forme à peu près rectangulaire, en bronze étamé, et chargée de neuf têtes de clous hémisphériques et unies. Un seul motif orne la surface : c'est un énorme monstre ou serpent replié en S et sur un fond pointillé. Cette décoration, d'un goût scandinave incontestable, est curieuse à établir, mais elle n'est pas rare dans les pays occupés par les Barbares. Maints exemples nous autorisent à ne pas l'attribuer aux Francs plutôt qu'aux Wisigoths. Nous n'entrerons pas dans d'autres considérations à ce sujet, cette précieuse agrafe devant être publiée et étudiée d'une façon particulière par le savant conservateur du Musée, M. Michel Hardy.

Le peigne, dont quelques parties sont perdues, devait être fort délicat, à en juger par ce qui en reste. Long de 0<sup>m</sup>125 environ, il semble qu'il était jadis mobile autour d'un pivot qui le fixait par une extrémité à l'étui. La même ornementation décorait l'un et l'autre : des demi-circonférences concentriques et des annelets à point central. (Pl. XXXII, fig. 2.)

Pour terminer cette description du cimetière de Tocâne, il ne nous reste plus qu'à mentionner le joli verre apode que nous avons cru devoir reproduire dans nos planches, à cause de sa forme gracieuse et de son état de conservation. (Pl. XXXV, fig. 1.)

Nous donnons encore le dessin d'une petite fibule ansée trouvée dans le même lieu. (Pl. V, fig. 10.)

*Douchapt.* — Le village de Douchapt est situé non loin de la Dronne et dans le voisinage de Tocâne. Lors des travaux de construction du chemin de fer de Ribérac, plusieurs sépultures de l'époque des Barbares furent rencontrées sur le territoire de cette commune, entre Beauséjour et le moulin de Bressol. Les corps reposaient dans la terre nue, et la présence de clous en fer fortement oxydés,

1. *Musée archéologique de la Dordogne*, nos 354 à 360.



paraît démontrer qu'ils avaient été primitivement renfermés dans des cercueils en bois. Les sépultures devaient apparemment contenir des objets mobiliers; mais les ouvriers n'y portèrent aucune attention, et c'est par hasard qu'un petit vase en terre put être reconstitué. C'est une poterie de terre grise, décorée grossièrement de stries obliques sur la panse. Ce vase, par sa forme et son genre d'ornementation, est d'une attribution barbare parfaitement caractérisée. Il est déposé au Musée de Périgueux<sup>1</sup>.

*Verteillac.* — La nécropole de Verteillac peut encore être considérée comme une des plus importantes de la Dordogne; malheureusement, elle n'a pas été méthodiquement explorée. M. Michel Hardy a constaté la présence de deux groupes de sépultures, l'un près de l'église du lieu, l'autre au lieu dit la *Calotte*.

C'est pendant les travaux entrepris pour la restauration de l'édifice religieux, vers 1884, que plusieurs tombes, profondément enfouies dans le sol du côté du portail, furent mises à découvert. Les objets qu'elles renfermaient ne permettent pas de douter qu'elles ne fussent de l'époque dite mérovingienne.

Le Musée de la Dordogne conserve une plaque et une agrafe en provenant et une boucle de ceinturon en bronze d'un beau travail. La première agrafe, fondue puis ciselée, laisse voir quelques traces d'émail.

« Une paire de boucles d'oreilles en or, qu'un paysan avait rencontrées dans ces sépultures et vendues à vil prix à un orfèvre de la région, a été vainement recherchée<sup>2</sup>. »

*Cherval.* — Non loin et à une faible distance au nord de Verteillac se trouve la commune de Cherval. En 1886, en creusant les fondations de la sacristie actuelle, on rencontra un certain nombre de sépultures.

Les objets, recueillis par M. de Monteil, ont été offerts au Musée de Périgueux : une petite fibule ansée, unie, une large boucle rectangulaire aux bords ondulés, une plaque de ceinturon.

« La plaque, fondue grossièrement, rappelle par sa décoration les motifs si tourmentés de l'art scandinave, et peut-être a-t-elle appartenu à l'un de ces terribles Northmans, qui, au neuvième siècle, jetèrent l'épouvante parmi les populations d'Aquitaine. Des ornements en forme de navires, dont les extrémités relevées figurent des têtes de dragons, se remarquent sur les côtés, et, opposés l'un à l'autre, sont séparés par des entrelacs gracieusement contournés. A la partie inférieure est un dessin cruciforme également formé par des entrelacs, motif déjà très usité à l'époque mérovingienne, et que l'on retrouve reproduit dans l'architecture religieuse jusqu'au onzième siècle<sup>3</sup>. »

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XV, 1888, p. 48.

2. *Ibid.*, p. 49.

3. *Ibid.*, t. XIV, 1887, p. 272.

M. Hardy, qui s'est réservé la publication de cette fort intéressante plaque, a bien voulu néanmoins, par le fait d'une exquise obligeance, nous permettre de l'étudier. Nous n'aurons garde d'en abuser; aussi nous contenterons-nous de dire simplement qu'à notre avis les deux principaux motifs n'ont jamais eu la prétention de représenter des navires, comme il est mentionné dans la note du Bulletin précédemment cité. Ce sont deux serpents ornés de grecques, contournés en C, et qui peut-être tendraient à figurer un signe symbolique qu'il serait utile de rechercher. Quant au dessin cruciforme, c'est l'emblème *Swastika* parfaitement déterminé.

Le territoire de la commune de *Saint-Cybranet*, canton de Domme, arrondissement de Sarlat, a peut-être renfermé un cimetière de l'époque dite mérovingienne, dont il ne reste probablement aucune trace aujourd'hui. Aussi, malgré la découverte de plusieurs objets de bronze assurément de cette époque, ne pouvons-nous ranger cette localité au nombre des stations barbares des sixième et septième siècles, ignorant les circonstances dans lesquelles ils ont été rencontrés. Le Musée de Périgueux conserve une jolie fibule circulaire ornée de circonférences concentriques et d'annelets à point central. Au centre de la broche s'élève une sorte de bouton de bronze où se trouve incrustée une pierre bleue. (Pl. II, fig. 8.)

Signalons dans ce style, bien que la fibule de Saint-Cybranet soit moins riche, une broche circulaire avec pierre bleue, recueillie à La Balme, en Savoie, par M. Gosse<sup>1</sup>.

## SECTION VI.

### CHARENTE. — CHARENTE-INFÉRIEURE.

Les sépultures barbares de la Charente, dont quelques-unes ont été explorées d'une façon particulièrement minutieuse, sont d'un très grand intérêt au double point de vue de leur importance et des objets et bijoux qu'elles ont donnés. D'après les indications qu'il nous a été permis de recueillir en parcourant cette belle et fertile contrée, nous estimons que la plupart des communes actuelles doivent renfermer un cimetière plus ou moins considérable de l'époque des invasions. Certes, la bonne volonté, l'érudition, les ressources ne font pas défaut en ce pays, et les archéologues et les fouilleurs ne se voient pas arrêtés ici, comme dans bien d'autres régions méridionales, par des questions pécuniaires ou des obstacles des plus futiles, qui n'en sont pas moins, en général, impossibles à surmonter. Le résultat de cette facilité relative d'exploration a été naturellement ce

1. Dr Gosse, *Suite à la Notice sur d'anciens cimetières.....* 1855, pl. III, fig. 5.

qu'il devait être sur un sol couvert de restes d'âges reculés, c'est-à-dire une moisson précieuse et abondante de mobiliers funéraires. Aujourd'hui, l'époque barbare dans la Charente est entièrement représentée en quelque sorte par les découvertes de M. Ph. Delamain. Les autres nécropoles sont négligées ou méconnues à côté de celle d'Herpes, et pourtant il en est qui présentent des points d'étude intéressants. Nous essaierons de les faire sortir de l'oubli. Les produits de ces trouvailles, tous inédits, nous ont paru mériter d'être en partie publiés, et nous avons pu sur les lieux mêmes en prendre des dessins, grâce à l'obligeance des propriétaires des uns et à la condescendance des conservateurs des collections publiques où les autres sont déposés.

Nous sommes parfaitement convaincus maintenant, par suite du rapprochement de tous ces objets entre eux et de leur affinité avec ceux que nous avons étudiés dans le Midi, qu'ils appartiennent à un même peuple, qu'ils procèdent pour ainsi dire d'une même école. Les Wisigoths nous ont ainsi transmis des productions éclatantes de leur industrie, aussi bien dans les provinces occidentales que méridionales de la France.

*Saint-Séverin.* — Les découvertes de Saint-Séverin remontent au mois de septembre 1866. Elles furent faites par M. de Galzain, ancien conseiller général, qui en donna un compte rendu dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*<sup>1</sup>.

Les ouvriers travaillant sur le penchant d'une petite colline à l'entrée du bourg mirent à découvert cinq tombes enfouies sous une couche de terre végétale de 1 mètre d'épaisseur environ; elles avaient été pratiquées dans le bloc de calcaire gris qui forme le sous-sol le plus commun dans la contrée.

De ces tombes, taillées avec un soin particulier, celle qui tenait le milieu apparaissait d'abord comme la plus importante. Elle mesurait 1<sup>m</sup>70 de longueur. Spacieuse vers la tête, elle se rétrécissait aux pieds et n'était fermée d'aucun couvercle. Une terre grasse et compacte semblait avoir été rapportée et tassée avec intention autour des corps. Les squelettes étaient dissous, mais complets, preuve que les sépultures n'avaient pas été violées.

Les crânes, regardant tous l'Orient, reposaient sur un coussinet découpé dans le rocher.

« Il était difficile, — dit M. de Galzain, — de ne pas remarquer la forme des crânes, d'un type très pur et très énergique, et plus particulièrement la noblesse du front et la fossette du menton vivement indiquée chez l'hôte de la sépulture principale. Celui-ci mesurait en longueur 1<sup>m</sup>60, non compris les pieds, et en largeur, d'une épaule à l'autre, 0<sup>m</sup>49; il pressait sur son flanc gauche une épée courte à laquelle adhérait un poignard, ces deux armes fortement oxydées. »

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente*, t. V, 1867, p. 379.

La fosse qui occupait la droite de cette tombe devait être celle d'une femme, à en juger par la délicatesse des os et le développement du bassin. Elle contenait des débris de bracelet, un petit couteau et de menus objets.

Deux autres tombes renfermaient les ossements de jeunes hommes qui n'ont donné lieu à aucune observation de la part de l'explorateur, sinon que les mâchoires étaient pourvues de toutes leurs dents en bon état. L'un de ceux-ci cependant avait une plaque en métal avec boucle de ceinture.

L'arme de fer dont il est parlé plus haut est un scramasaxe dont la longueur exacte n'a pas été relevée. Point de poignard, mais des couteaux vulgaires, fortement oxydés et de dimensions variables.

Une plaque de ceinturon, complète, en fer, avec contre-plaque, n'est intéressante que par sa grande taille qui atteint (y compris la contre-plaque semblable) 0<sup>m</sup>305. (Pl. IX, fig. 1.)

L'agrafe complète que nous avons encore à faire connaître est en bronze, de forme allongée, mesurant 0<sup>m</sup>14 et chargée de neuf bossettes, six hémisphériques et unies, les trois autres ovoïdes. A la surface de ces dernières devait être gravée une figure humaine, effacée par le temps. Il est intéressant de retrouver ici un mode de décoration à peu près semblable à celui que nous avons observé au nord-est de Toulouse. La plaque présente des dessins contournés sur fond pointillé et assez analogues à ceux de l'agrafe provenant de Montségur (Gironde).

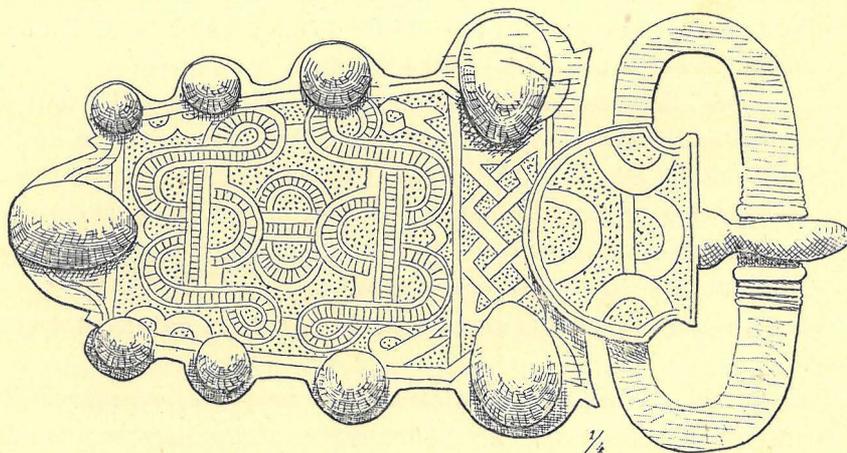


FIG. 12. — Agrafe de Saint-Séverin.

Il s'est trouvé aussi dans ces sépultures deux fibules ansées, l'une unie, l'autre ornée d'annelets à point central (Pl. V, fig. 6 et 8); une frange ou terminaison de ceinturon; des petites boucles et une certaine quantité de grains de collier verts, rouges, bruns et jaunes, « en terre vernie et émaillée, parmi lesquels une

perle d'ambre... Ils paraissent avoir formé un bracelet. Le laiton qui les réunissait s'est trouvé remplacé par une racine élastique qui les tenait liés et qui ne s'est rompue qu'en se desséchant. »

*Ronsenac.* — Le cimetière moderne de cette commune occupe précisément la place de l'ancien. Aussi n'est-il pas étonnant de voir exhumer à tout instant par le fossoyeur de Ronsenac des pièces de bronze, des fragments de poterie, des ossements. Cette circonstance fâcheuse entraîne la disparition journalière des derniers restes de cette nécropole.

M. Lièvre, le docte conservateur de la Bibliothèque de la ville de Poitiers, a parfaitement constaté l'existence et la découverte de vases, de plaques et boucles de ceinturon et de fibules; malheureusement, il est impossible de pouvoir acquérir ou même étudier ces objets; le fossoyeur, à tort ou à raison, se retranchant avec opiniâtreté derrière un ordre du maire de la commune.

Depuis une douzaine d'années que ces faits ont été relevés par M. Lièvre, maint objet a dû encore être extrait de ce champ de repos, mais sans aucun profit pour la science.

*Brillac.* — Il y a vingt ans environ, des sépultures de l'époque dite mérovingienne furent rencontrées près de ce village. Quelques tombes explorées donnèrent des débris de boucles en bronze, et surtout des poteries. Un certain nombre de bagues dont le chaton portait une croix se trouvaient aussi dans ces fosses. M. Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, a recueilli et conservé avec soin ces pièces intéressantes.

*Bréguille.* — Le lieu de Bréguille est situé sur la limite des communes de Roullet, Saint-Estèphe et Claix, et dans le premier canton d'Angoulême.

En cet endroit fut découvert, il y a une douzaine d'années, un cimetière de l'époque barbare qui n'a pas été entièrement exploré. Les détails manquent; les circonstances de cette trouvaille, pouvant offrir des particularités intéressantes, ne sont pas connues. Le Musée d'Angoulême a pu heureusement acquérir du propriétaire du sol la totalité probable des objets jusqu'à présent rencontrés.

Nous signalerons : un collier composé de grains en pâte de verre de diverses grandeurs et de deux petits oursins fossiles ayant servi d'amulettes; — deux boucles d'oreille en bronze; — deux boucles seules; — un fragment de plaque de ceinturon; — une plaque carrée; — deux plaquettes triangulaires en écu; — une paire de fibules en perroquet; — deux lames de couteaux ordinaires et oxydées. Toutes ces pièces étant d'un intérêt secondaire ne sont pas reproduites dans nos planches. Une fibule seule nous a paru mériter d'être publiée. (Pl. II, fig. 10.)

Le morceau de plaque de ceinturon a conservé sept bossettes et une ornementation en entrelac très compliquée, mais commune. Il en est de même de la plaque carrée, au milieu de laquelle l'artiste a voulu représenter un *Swastika* quelque peu fantaisiste.

Les deux fibules en perroquet paraissent fort détériorées; elles sont en bronze recouvert d'une patine verte, et montrent, au-dessus d'un gros bec crochu, un œil en verroterie rouge.

*Criteuil.* — Un cimetière barbare, avec auges en pierre, fut mis à nu, il y a déjà longtemps, à côté de l'église de Criteuil. Cet emplacement a même servi, jusqu'à ces dernières années, à ensevelir les défunts de la paroisse. Complètement déblayé aujourd'hui, il a fait place à une route.

Divers objets, trouvés par M. Fillon, notaire à Ambleville, ont été donnés par lui au Musée d'Angoulême. M. Lièvre y a recueilli un fragment de fibule et un vase en bon état, en terre grise, orné de dessins à la roulette. (Pl. XXXIV, fig. 1.)

Les pièces conservées sont : deux perles de collier en pâte; — une boucle en bronze unie et une seconde ornée de points en creux, le talon décoré d'annelets; — une pince épilatoire en bronze; — un petit peigne en os uni; — deux petites plaquettes en écu pour fixer le cuir à l'anneau de la boucle; — une agrafe complète, ronde, privée de ces trois clous; — une broche ansée de petite dimension; — une fibule à rayons.

Deux de ces objets nous ont paru intéressants et nous les avons reproduits; ce sont la boucle avec plaque arrondie (Pl. XIV, fig. 6) et la fibule à rayons (Pl. II, fig. 1). La première est ornée d'une manière simple mais régulière : des chevrons sur les bords, des lignes droites et courbes reliant des annelets doubles à point central.

Le Musée de Vendôme renferme une plaque presque identique, mais qui ne provient pas de la région, puisqu'elle fut trouvée, vers 1863, à Vend'huile, arrondissement de Saint-Quentin (Aisne)<sup>1</sup>.

La seconde possède une tête semi-circulaire, avec dessins fortement burinés, contournés en volutes assez semblables à ceux de la fibule de Souyri (Aveyron). L'appendice est rectangulaire et porte des stries horizontales et des chevrons.

*Saint-Genis-d'Hiersac.* — Vers 1868, les travaux nécessités par l'élargissement d'un chemin près de l'église du lieu, amenèrent la découverte de plusieurs sépultures ayant fait partie d'un cimetière de l'époque dite mérovingienne.

M. E. Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, a pu explorer lui-même quelques tombes, faites en pierre brute. Il y a recueilli des plaques et boucles de ceinturon et des verres extrêmement fins et délicats, généralement en forme de tulipe.

Le plus intéressant de ces objets funéraires que M. Biais a bien voulu nous communiquer est une belle agrafe de ceinture, complète, mesurant 0<sup>m</sup>17 de longueur. Elle est en bronze mat et recouverte d'une belle patine verte. De forme triangulaire, chargée de trois bossettes hémisphériques et unies dont une est

1. Musée de Vendôme. — Voir *Bulletin de la Société archéologique de Vendomois*, t. X, 1871, p. 84.

perdue, elle présente une configuration assez semblable à l'agrafe de Sigean (Aude). La décoration en diffère sensiblement.

Les deux têtes de clou qui subsistent sont placées dans des cases circulaires faites de tringles fixées à la surface du bronze et reliées entre elles par deux arêtes parallèles formant compartiment allongé. Cette particularité se retrouve sur la plaque de Sigean (Aude) et sur une de Revel (Haute-Garonne).

L'anneau et l'ardillon de la boucle sont ornés de traits réguliers, et le milieu de la plaque offre un système d'entrelacs très compliqué, sur fond pointillé. (Pl. XII, fig. 3.)

*Ebréon.* — Des sépultures barbares ont été découvertes il y a environ dix ans sur le territoire de cette commune. C'est encore à l'obligeance de M. Lièvre que nous devons cette indication. Malheureusement, ce que l'on sait de cette station se borne à la mention de quelques auges de pierre ayant renfermé des objets maintenant égarés. Un vase de terre grisâtre, avec dessins à la roulette en feuilles de fougère, en a été extrait à peu près intact.

*Gensac-la-Pallud.* — C'est vers la fin de l'année 1881 que M. Masson, propriétaire à l'Éclopard, commune de Gensac, rencontra près de la voie romaine de Saintes à Périgueux, connue sous le nom de *Chemin Boisé*, un certain nombre de sarcophages de pierre, contenant, avec les ossements, des objets de fer et de bronze<sup>1</sup>.

M. Lièvre, qui a eu la bonne fortune de pouvoir se rendre compte de l'importance des trouvailles, nous a affirmé avoir remarqué plusieurs boucles et agrafes de ceinturon, en bronze, un petit vase funéraire et une belle hache de grande dimension. Elle rentre à peu près dans la catégorie des armes de même nature trouvées à Herpes. Le tranchant est légèrement arrondi et tronqué aux deux extrémités; le côté opposé, au lieu d'être, comme dans bien des cas, disposé en marteau, s'amincit de manière à former une sorte de pointe en fer qui devait faire de cette hache une arme des plus redoutables.

Il est particulièrement regrettable, vu l'intérêt des pièces que nous connaissons, que les objets recueillis aient été égarés et aussi que ce cimetière n'ait pu être fouillé avec méthode; il eût fourni à coup sûr des bijoux et des armes fort curieuses.

*Herpes.* — La vaste nécropole d'Herpes, dans la commune de Courbillac, canton de Rouillac, fut accidentellement découverte, au commencement de l'année 1886, par des agriculteurs de l'endroit. M. Philippe Delamain, de Jarnac, a eu l'extrême bonne fortune d'explorer entièrement ce cimetière et l'honneur d'en faire connaître les résultats dans une splendide publication<sup>2</sup>.

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente*, 1882, p. xxv.

2. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, Angoulême, 1892.

Les neuf cents sépultures environ ouvertes par M. Delamain étaient situées à droite et à gauche d'un chemin romain, pavé et bétonné; les fosses avaient été creusées dans une marne crayeuse à des profondeurs variant entre 0<sup>m</sup>75 et 2 mètres du niveau du sol. A l'extrémité de la tombe se trouvait presque toujours une grosse pierre posée de champ et qui servait de chevet au cadavre. L'orientation Est-Ouest était rigoureusement observée.

Particularité à noter, plusieurs tombes superposées ont été rencontrées dans cette nécropole, et, dans ce cas, le squelette d'un enfant se trouvait toujours au-dessus de la mère.

Les hommes portaient presque constamment une grosse boucle en fer, en bronze ou en argent qui maintenait la ceinture autour du corps. Les couteaux se sont rencontrés à peu près partout, au nombre de deux, à la hauteur de la hanche gauche; ils étaient enfermés dans des gaines en bois et en cuir dont on relève encore des traces.

A la droite du squelette on remarquait, soit une lance ou javelot de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>75 de longueur, douille comprise, soit une hache.

Les lances, au nombre de douze environ, toutes à peu près de même forme, sont plus ou moins longues, plus ou moins pointues, et placées tantôt près de la tête, tantôt aux pieds du cadavre.

Les haches recueillies par M. Delamain affectent quatre formes et se trouvaient déposées à la hauteur du genou. Chacune de ces catégories d'armes comprend trois ou quatre exemplaires seulement. Nous signalerons dans la remarquable collection de M. Delamain : des haches dites francisques; des armes plus massives et à tranchant plus développé; d'autres dont le tranchant, fait en forme de croissant tronqué aux deux extrémités, montre le côté opposé disposé en marteau. (Voir les Pl. I et II du *Cimetière d'Herpes*, de M. Ph. Delamain<sup>1</sup>.)

Les couteaux, en grande quantité, sont généralement de petite taille; cinq seulement atteignent un certain développement qui permet de les considérer comme des scramasaxes.

Les fibules trouvées à Herpes sont fort remarquables, aussi bien par leur configuration variée que par leur ornementation délicate. Nous avons pu les étudier et les admirer avec attention, grâce à l'obligeance de leur heureux propriétaire, et nous pouvons dire que ce qui nous frappe en elles n'est pas seulement la richesse du décor, mais bien aussi la diversité de forme qui semble leur faire attribuer des origines tout à fait différentes. M. Delamain en a reproduit quelques-unes et a bien voulu nous autoriser à publier plusieurs broches entièrement inédites et qui nous ont paru dignes d'un certain intérêt.

Presque toutes sont ornées de verroteries ou de grenats.

1. Voir G. Hagemans, *Le cimetière franc-mérovingien de Seraing*, 1856, pl. II, p. 18.

Les fibules à rayons ont toutes une tête semi-circulaire chargée de trois, cinq et même sept appendices. Celles qui possèdent une tête carrée sont privées de rayons.

Il y a aussi des broches circulaires et ansées, mais en plus petite quantité.

Nous n'avons pas à décrire les principales fibules d'Herpes, dont quelques-unes présentent ces caractères généraux de toutes les broches gothiques. L'une, de grande dimension, à tête carrée (*Le cimetière d'Herpes*, pl. XIII, fig. 83), se rapproche d'une manière étonnante des bijoux de ce genre, produits de l'industrie anglo-saxonne<sup>1</sup>; une autre a quelque analogie avec les fibules à tête d'oiseau originaires de Crimée et du Caucase<sup>2</sup>. Mais il est deux types qui ont excité plus particulièrement notre curiosité; nous les faisons connaître dessinés d'après nature.

Le premier (Pl. II, fig. 5) représente une fibule allongée, atteignant 0<sup>m</sup>097 de longueur, dont la tête semi-circulaire possède trois petits rayons; la partie ansée est courte, l'appendice plat, très développé. Six petits annelets presque effacés ornent cette broche. Dans le Tarn, à Rivières, nous avons signalé une fibule dont la configuration se rapproche énormément de celle d'Herpes. C'est dans la partie orientale de l'Europe qu'il faut chercher le berceau de ces fibules, extrêmement rares dans les milieux francs et qui abondent au contraire dans le Caucase, en Crimée, en Hongrie<sup>3</sup>.

Le second type est de production anglo-saxonne, à n'en pas douter. Des deux spécimens inédits que nous publions, l'un (Pl. II, fig. 6) est absolument analogue à la petite fibule conservée au British Museum et trouvée dans l'île de Wight<sup>4</sup>; l'autre peut être comparée à une petite fibule franque recueillie en Belgique tout récemment par M. Béquet<sup>5</sup>.

Les boucles avec ardillon, de forme ordinaire, c'est-à-dire unies et sans plaques, sont extrêmement nombreuses à Herpes. On en compte par centaines.

La catégorie des agrafes complètes, telles qu'il s'en rencontre dans tous les cimetières barbares connus du Midi, ne comprend à Herpes qu'un petit nombre de sujets peu intéressants, une douzaine à peine.

Nous signalerons plusieurs plaques, de forme conique arrondie, chargées de trois ou cinq bosslettes hémisphériques et unies, décorées de dessins grossiers, entrelacs et annelets<sup>6</sup>. Une agrafe complète, triangulaire, pourvue jadis de pâte colorée, présente une certaine analogie avec les objets de même nature recueillis

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 55, pl. VII.

2. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. VII, fig. 28.

3. J. de Baye, *La bijouterie des Goths en Russie*.

4. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. VII, fig. 2.

5. A. Béquet, *Les cimetières de la forteresse d'Éprave : la Croix rouge*, pl. I, fig. 4.

6. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. IV.

dans les environs de Toulouse<sup>1</sup>. Une petite plaque carrée, fixée à une boucle en fer, se rattache, par sa décoration de grenats, à la catégorie des bijoux d'origine orientale, tels que M. de Baye nous les a fait connaître dans ses savants travaux. (Pl. VI, fig. 3.) Enfin, nous avons reproduit (Pl. XIX, fig. 4) un fragment de plaque de bronze dont les dessins en entrelacs sont semblables à ceux employés pour l'ornementation des grandes plaques du Lot-et-Garonne.

« Le mobilier des sépultures masculines, — dit M. Delamain, — comprend encore des quantités de boutons de métal et de clous en bronze et en argent d'une étonnante variété... Les boutons, en métal ciselé ou cloisonné de grenats et de verroteries, sont aussi nombreux dans les tombes des guerriers; ils ornaient très vraisemblablement le cuir du baudrier et du ceinturon.

« Dans les sépultures masculines, nous trouvons encore à Herpes de grosses et fortes aiguilles de bronze, tantôt droites, tantôt légèrement courbes<sup>2</sup>... »

M. Delamain a recueilli quatre fers de chevaux à peu près semblables aux fers modernes, et un seul objet de même destination appelé hipposandale.

Aux pieds des squelettes féminins, une grande quantité de petites boucles, en argent et en bronze, indiquaient l'existence de chaussures rattachées au moyen de ces agrafes dont nous avons exposé plus haut le système.

La trousse complète, avec forces, cure-dents, cure-oreilles, etc., se trouve souvent aux genoux des défuntes. Ces objets de toilette étaient maintenus à la ceinture par des chaînettes; cependant aucune plaque ajourée, retenant tout cet ensemble, n'a été retirée des sépultures.

Parmi les bagues, en très grand nombre, cinq seulement sont en or; une d'elles<sup>3</sup> est d'un travail artistique absolument remarquable.

Les boucles d'oreilles sont nombreuses et variées. Le modèle le plus commun consiste en un fil d'argent ou de bronze tordu soutenant une perle en ambre, en verre ou en terre cuite. Les autres types rappellent les belles boucles de Crimée, avec bouton polyédrique orné de grenats. Quelques-uns sont extrêmement jolis<sup>4</sup>.

Les colliers sont tous composés de perles de terre cuite, d'ambre, de pâte de verre de toutes formes, de toutes couleurs. Les bracelets sont faits aussi dans le même genre; il s'en est trouvé cinq en argent<sup>5</sup>.

Aucun peigne n'a été recueilli dans ces sépultures.

Le mobilier funéraire des tombes d'Herpes renfermait aussi une grande quantité de vases en terre et en verre. Toujours, sauf deux exceptions, ces objets étaient placés à droite ou à gauche de la tête du mort.

1. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. VI, n° 24.

2. *Ibid.*, p. 9.

3. *Ibid.*, pl. IX, n° 49.

4. *Ibid.*, pl. XI, nos 64 à 68.

5. *Ibid.*, pl. XI, nos 70-74.

Les poteries grises sont les plus nombreuses, soixante environ. Il est préférable de dire qu'elles sont noires, et nous partageons la manière de voir de M. Delamain, qui les considère comme des vases funéraires, teints d'une solide couleur noire et spécialement destinés à cet usage.

Toutes ces poteries de formes diverses sont ornées de dessins à la roulette, damiers, feuilles de fougère, etc...

Quelques vases, sans décorations, ont conservé la couleur rougeâtre de la cuisson; on en compte à peine cinq ou six.

Les vases en verre, au nombre de vingt, sont extrêmement délicats, de formes diverses, variant du vert pâle au jaune clair.

Les verres apodes ont presque toujours la forme de simple cornet; deux seulement sont pourvus d'un pied.

Cinq fioles, deux tasses sans anse ou soucoupes ont encore été recueillies par M. Delamain.

Enfin, il convient de mentionner une petite buire à anse, d'une élégance remarquable, et qui nous paraît peut-être unique en son genre jusqu'à ce jour<sup>1</sup>.

M. de Baye a étudié avec soin le cimetière d'Herpes dont nous venons de parler. Ses conclusions, comme les nôtres, tendent à attribuer aux Wisigoths cette précieuse nécropole. Bien plus, elle nous semble d'une manière certaine appartenir au sixième siècle, après la conquête de Clovis, alors que des tribus entières de Wisigoths occupaient encore des provinces au Sud de la Loire, sous la domination même des Francs<sup>2</sup>.

La CHARENTE-INFÉRIEURE est encore une province où les cimetières barbares doivent se rencontrer en grand nombre. Jusqu'à présent, on ne peut en signaler que six absolument certains, dont un seul a été méthodiquement fouillé par M. Ph. Delamain. Il est probable que l'avenir nous révélera l'existence de nouvelles stations dans cette contrée et complètera ainsi la liste de nos nécropoles barbares de l'Ouest. Nous souhaitons vivement que les archéologues de ce département ne laissent point au hasard de semblables découvertes et ne négligent rien pour explorer avec soin les sépultures qui pourront être signalées.

*Neuvicq.* — Au printemps de l'année 1860, des travaux entrepris près du mur du cimetière de Neuvicq (près Montguyon), pour le percement d'une route, mirent à découvert un certain nombre de tombeaux, tous orientés, placés sur deux et même trois couches superposées. Les auges sont en pierre grossièrement taillée, plus larges à la tête qu'aux pieds, pourvues de couvercles à deux et quatre pentes. Plusieurs inscriptions ont été relevées sur le côté de ces couvercles regardant le

1. Ph. Delamain, *Le cimetière d'Herpes*, pl. XXV.

2. Ph. Delamain, *ibid.*, p. 39. — *Le cimetière wisigothique d'Herpes*, par M. de Baye.

Midi; elles se composent d'un seul mot, apparemment le nom du défunt. La plupart offraient en tête le monogramme du Christ et des croix gravées en creux<sup>1</sup>.

Quelques sarcophages renfermaient deux corps.

Une sépulture seule, selon l'abbé Rainguet, contenait des objets intéressants; elle portait l'inscription DOLENA. On y a recueilli une fibule carrée de 0<sup>m</sup>04 de côté. « Le fond est en cuivre fort oxydé en dessous; pourtant l'épingle y est restée. La face, fortement dorée, est ornée de cinq grosses pierres disposées en croix et de quatre petites; trois pierres rouges coupées de deux bleues forment la croix: je crois me rappeler que les autres sont jaunes; elles sont enchâssées dans l'or et font relief sur le champ. L'or est orné de ciselures délicates. »

Le personnage était ceint d'une lanière supportant, paraît-il, une épée. L'archéologue auquel nous empruntons ces données poursuit ainsi: « Le ceinturon est fort endommagé; le cuir, que l'on prendrait pour de l'écorce de pin, était recouvert d'une lame d'argent ornée de légers dessins; la boucle en fer est d'un travail assez grossier; à peu près complète, elle a conservé sa forme arrondie d'un côté, carrée de l'autre.

« Une lame d'épée très oxydée a aussi été trouvée dans l'un de ces tombeaux.

« On a rencontré seulement trois vases funèbres en terre non vernissés... On a aussi trouvé des débris de verroterie d'une grande délicatesse, mais fort détériorés. »

Deux médailles seulement ont été recueillies dans les fouilles; l'une de Constantin, l'autre de Magnence, toutes deux de la première moitié du quatrième siècle. Elles permettent d'attribuer au cinquième siècle ce cimetière formé de tombes renfermant en majeure partie des restes chrétiens.

Dans le courant d'octobre 1886, la tranchée ouverte vingt-six ans plus tôt fut élargie de 2 mètres sur une longueur de 10, et consolidée par un mur de soutènement. Les ouvriers brisèrent une vingtaine de sarcophages dont deux avec inscriptions<sup>2</sup>.

Les auges, plus étroites aux pieds, étaient monolithes, tournées vers le Levant, et possédaient un couvercle prismatique.

Les ossements étaient, paraît-il, mêlés à la terre qui remplissait les tombes; ce qui semble indiquer que ces sépultures avaient été antérieurement violées.

Les fouilles de 1886, faites sans soin, n'ont amené la découverte que de trois vases funéraires, tous à anse, affectant la forme de petits cruchons et de pots à eau. (Pl. XXXIV, fig. 5 et 6.) Ils portent des traces de vernissage et de rayures brunes.

*Petit-Niort.* — A une faible distance de Mirambeau, canton de l'arrondisse-

1. *Recueil des Actes de la Commission des arts et monuments de Saintes*, t. I, p. 90.

2. *Ibid.*, t. IX, 1887, p. 58.

ment de Jonzac, au lieu dit le *Petit-Niort*, furent extraits du sol plusieurs sarcophages contenant des ossements et des objets de bronze. Malheureusement, tout cela fut brisé, dispersé, et une seule pièce, sauvée est déposée au Musée de Saintes. C'est une fibule ansée, recouverte d'une patine verdâtre et dont la surface est simplement ornée de traits droits ou courbes creusés dans le bronze. Elle ne présente du reste aucune particularité, mais indique bien la nature et l'âge des sépultures trouvées en cet endroit. (Pl. V, fig. 12.)

*Chadenac.* — La présence de sépultures antiques dans la commune de Chadenac a été signalée il y a déjà longtemps. Vers 1869, M. Mraile entreprit d'explorer avec soin les abords d'une ancienne chapelle alors démolie et située au sommet d'un coteau.

« A moins de 1 kilomètre du bourg de Chadenac, dans un pays riche en souvenirs de l'occupation romaine, et au sommet d'un coteau qui domine la plaine environnante, s'élevait, il y a quatre-vingts ans, un petit monument connu sous le nom de *Chapelle-du-Terrier*. Effondrée et tombant en ruine, cette construction a été rasée et ses substructions sont maintenant à peine apparentes; mais on trouve autour d'elles des tombes nombreuses enfouies dans la terre et que la tradition considère comme fort anciennes<sup>1</sup>... »

Le cimetière devait s'étendre à peu près circulairement à 50 mètres des ruines de la chapelle. Il était formé d'une double couche de coffres en pierre placés de l'Est à l'Ouest.

Les auges sont d'un seul bloc de pierre calcaire jaunâtre, fermées par un couvercle prismatique, sans aucune inscription. La longueur de ces tombeaux varie de 1 mètre à 2<sup>m</sup>30.

La première couche de sarcophages n'offrit, paraît-il, aucune particularité; beaucoup d'entre eux étaient remplis de terre et la plupart des ossements avaient même disparu. La couche inférieure, au contraire, était en parfait état et plusieurs auges étaient pourvues d'un double couvercle.

« Les tombeaux de Chadenac, — dit M. Mraile, — contiennent des épées, sortes de grands couteaux à lame droite tranchante d'un seul côté, des poignards de même sorte que les épées, mais de dimensions beaucoup moindres, des fers de lances, des agrafes de bronze ou de fer, ces dernières recouvertes d'un métal gris-blanc imitant l'argent poli... Des perles de verre opaque, gris, jaunâtre, de terre cuite rougeâtre, à dessins noirs ou blancs, des fibules, des anneaux de fer argenté, etc... »

Dans un tombeau qui renfermait un fer de lance, on recueillit une monnaie d'or parfaitement conservée d'Anastase (491-518), une seconde en bronze de Constance Chlore (305-306).

1. *Recueil des Actes de la Commission des arts et monuments de Saintes*, t. II, p. 158.

Une note parue dans le *Bulletin de la Société des archives de Saintonge*<sup>1</sup> ajoute quelques indications à l'article de M. Mraile.

Les auges mesuraient environ 0<sup>m</sup>79 de largeur à la tête et 0<sup>m</sup>37 aux pieds; quelques-unes avaient des chevets et des épaulements. Deux ou trois seulement étaient faites de tuiles plates à rebords.

Les objets qui y furent trouvés sont ainsi énumérés :

« 1° Des lames de sabre, larges de 0<sup>m</sup>04 à 0<sup>m</sup>05 et longues de 0<sup>m</sup>48 à 0<sup>m</sup>51; 2° deux ou trois boucles de ceinturon, dont l'une est remarquablement bien conservée; 3° des lames de poignards ou de couteaux en fer; 4° des fragments de peignes en os; 5° des fragments de vases en terre, recouverts d'une sorte d'émail vert, ornés de figurines grossières; 6° des gobelets en verre; 7° une bague; 8° divers objets en bronze ornés de dessins. »

Deux objets seulement, provenant de fouilles superficielles pratiquées en 1885, ont été déposés au Musée de Saintes. Nous en donnons une fidèle reproduction d'après nature.

D'abord, une belle agrafe complète, de forme triangulaire, ayant été émaillée et dont la boucle rectangulaire est taillée à côtes de melon. (Pl. VIII, fig. 3.) Elle ressemble trait pour trait à une plaque de ceinture des environs de Toulouse que nous publions dans la même planche.

Le second objet est une broche de bronze, allongée, et représentant une image grossière de serpent ou peut-être d'anguille. (Pl. V, fig. 3.)

Cette nécropole de Chadenac, méthodiquement fouillée, aurait assurément produit un grand nombre de sujets de l'industrie barbare fort intéressants à étudier.

*Biron.* — Dans la commune de Biron, près Pons, M. Ph. Delamain, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, a fait fouiller durant l'hiver 1891-92 un cimetière barbare, moins considérable et moins riche que celui d'Herpes, mais qui a donné néanmoins des objets vraiment curieux. Cette nouvelle récolte est venue compléter l'admirable collection de cet archéologue, où nous avons pu étudier à notre aise ces produits de l'industrie wisigothique.

M. Ph. Delamain se propose de publier sous peu une étude sur les sépultures de Biron; aussi n'entrerons-nous pas dans des détails au sujet de cette nécropole. Contentons-nous de signaler quelques pièces qui ont particulièrement attiré notre attention.

Les haches de Biron sont semblables à celles d'Herpes, ainsi que les couteaux, au nombre de soixante environ.

Un très bel angon en a été retiré; une tombe a donné une splendide épée en fer, longue de 0<sup>m</sup>90, large de 0<sup>m</sup>05.

1. *Bulletin de la Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, p. 145.

Nous ne pensons pas qu'il ait été trouvé de plaque de ceinturon ; toutes les agrafes consistent en boucles simples (anneau et ardillon) en fer ou en bronze, de formes différentes, d'ornementation variée. L'une d'elles, qui se trouvait dans la tombe du guerrier armé de l'épée, est faite d'un seul morceau de cristal de roche remarquablement taillé et poli, munie d'un ardillon en fer incrusté d'or et orné de trois pierres dures. Cette pièce est absolument remarquable ; elle sera publiée dans le travail de M. Delamain.

Il est à remarquer que pas une fibule cruciforme ou à tête carrée n'a été recueillie dans les sépultures de Biron. Elles sont toutes à tête semi-circulaire chargée de rayons.

Les vases ne diffèrent guère de ceux qui ont été trouvés à Herpes ; seulement, comme le fait observer M. Delamain, la proportion est renversée. Il y a à Biron plus de poterie rougeâtre que d'urnes noires ; c'est le contraire qui s'est produit à Herpes.

*Chérac.* — Dans la commune de Chérac, il est un lieu appelé le *Martret*, sorte d'esplanade servant de champ de foire et dont le gazon recouvre un immense cimetière de l'époque mérovingienne formé de sarcophages en pierre.

Il y a une quarantaine d'années, quelques auges furent mises à jour et les ouvriers recueillirent un petit vase de terre noirâtre, une épée et un umbo. Ces pièces, déposées à la mairie de Chérac, ne tardèrent pas à disparaître. Ce n'est que dans le courant de l'année 1871 que des trouvailles plus importantes furent faites en cet endroit. Celles-ci nous permettent de considérer le cimetière de Chérac comme une station de l'époque des invasions barbares.

Plusieurs sarcophages en pierre extraits du sol mesuraient 2 mètres et plus dans le sens de la longueur ; ils étaient plus larges à la tête qu'aux pieds et offraient pour la plupart, sur le côté gauche du couvercle, une double croix de Saint-André.

Les objets qui avaient dû composer le mobilier funéraire n'existaient plus en général ; on ne put recueillir que quelques grains de collier en verre bleu clair, bleu foncé uni, blanc bleuâtre taché de brun ; une boucle en cuivre ; plusieurs boucles de ceinture en bronze et de nombreux fragments de fer oxydé. Malheureusement, aucune de ces pièces n'a été conservée<sup>1</sup>.

*Saintes.* — Les objets recueillis sur le territoire de la commune de Saintes ne sont certainement pas nombreux, mais ils établissent d'une façon indiscutable l'existence de sépultures de l'époque dite mérovingienne.

Des travaux de diverses natures exécutés à Saintes même ont donné à M. Ruilier, architecte de la ville, des pièces de bronze de l'époque romaine et une petite agrafe de ceinture ayant fait partie du vêtement d'un Barbare. Nous la publions

1. *Recueil de la Commission des arts et monuments de Saintes*, t. V, pp. 96 et suiv.

grâce à l'obligeance du propriétaire de l'objet et de M. Ch. Dangibeaud, l'érudit conservateur du Musée de Saintes. (Pl. XXIX, fig. 4.) De forme ovale, ornée d'annelets à point central, la petite plaque est jointe à une boucle dont l'anneau présente, à l'endroit où vient se rabattre l'ardillon, une double gueule béante d'animal fantastique<sup>1</sup>. Il n'est pas sans intérêt de noter ici un motif de décoration emprunté à l'art scandinave.

A une faible distance, au nord de la ville, au lieu dit Saint-Saloine, on peut signaler l'existence d'un cimetière barbare plus ou moins étendu, dont l'importance ne peut cependant être évaluée.

Une inscription, précédée du monogramme du Christ avec A et Ω a été trouvée en cet endroit; elle a été l'objet d'une sérieuse critique dans le *Recueil de la Commission des arts et monuments de Saintes*, t. V, p. 165. Le Musée de la ville conserve les fragments d'un peigne en os de grande dimension, à double rangée de dents, et qui a été recueilli dans une de ces sépultures. Bien que plusieurs archéologues assignent à cet objet une époque bien moins ancienne, nous n'hésitons pas à le ranger au nombre des pièces de toilette d'un Barbare des premiers temps chrétiens, du cinquième au septième siècle. Les dessins dont ce peigne est décoré ont un cachet absolument caractéristique. Nous en signalerons de semblables au Musée de Saint-Germain, dans les sépultures barbares de diverses régions, en Allemagne<sup>2</sup>, ainsi que nous l'avons exposé ailleurs. (Pl. XXXII, fig. 1.)

Des objets de fer et de bronze ont encore été rencontrés dans les tombes de Saint-Saloine, mais ils sont depuis longtemps égarés.

## SECTION VII.

### VENDÉE. — DEUX-SÈVRES. — VIENNE.

La Vendée n'a donné jusqu'à présent qu'un seul cimetière de l'époque barbare, situé dans la partie méridionale du département, et encore serait-il préférable de dire qu'il ne s'agit ici que d'une simple station, par la raison qu'une seule sépulture, paraît-il, y a été découverte.

*Grues.* — C'est vers 1863 qu'un habitant du bourg de Grues, « voulant niveler l'une des dépendances de sa maison, mit à nu un cercueil composé sur chaque face latérale de cinq pierres plates, et fermé aux extrémités par une autre pierre

1. Une boucle assez semblable, provenant de Colombier-sur-Seulles (Calvados) est conservée au Musée de Saint-Germain, n° 29312.

2. Lindenschmit, *Die alterthümer unserer heidnischen vorzeit*, Band. I, Heft. IX, taf. 6, fig. 1, 4.

de même nature... Le lit sur lequel reposait le cadavre était battu à chaux et à sable comme une aire. Un épais bain de mortier enveloppait l'ensemble et préservait l'intérieur du tombeau du contact immédiat de l'humidité. »

Cette tombe unique renfermait les restes d'une femme de haut rang, à en juger par les objets précieux qui y furent recueillis. La richesse des bijoux ne permet pas de douter de la qualité de la défunte, femme d'un chef wisigoth.

Dans son remarquable ouvrage, *Poitou et Vendée*, Benjamin Fillon décrit cette sépulture et les objets qui s'y trouvaient<sup>1</sup>. L'intérêt tout particulier que présente une semblable trouvaille nous oblige à dire quelques mots de ces splendides bijoux.

Des boucles d'oreilles d'or étaient déposées près de la tête du squelette. La ceinture était autrefois maintenue par une agrafe comprenant boucle et plaque carrée en argent, recouverte d'une épaisse feuille d'or. Neuf grenats bruts en ornaient la surface, qui offrait de plus une croix incrustée de verroteries rouges.

Des perles d'or, ayant fait partie d'un collier, se voyaient sur la poitrine, et le long des hanches gisaient un petit couteau de fer et des grains de bracelet.

Près de l'épaule gauche se trouvaient plusieurs récipients de verre; aux pieds reposait un coffret.

On recueillit encore quatre pièces d'un travail exquis et que nous signalons :

Une épingle à cheveux, longue de 0<sup>m</sup>14, dont l'extrémité, terminée en tête d'oiseau à bec crochu, était faite de cloisonnements réguliers avec verroteries rouges; deux grenats simulaient les yeux de l'animal;

Une petite fibule à cinq rayons, très fine, mais sans aucune particularité (Pl. III, fig. 5);

Une belle broche en or, ronde, imitant une fleur à treize pétales, émaillées de verroteries rouges, ayant au centre une belle améthyste non taillée;

Enfin, une remarquable fibule en argent doré (Pl. IV, fig. 1), mesurant 0<sup>m</sup>13 de long, à tête semi-circulaire chargée de cinq rayons en boules taillées à côtes de melon. La tête de la broche présente deux griffons à pose rétrospective; l'extrémité inférieure se termine en une tête de bœuf aux yeux de grenats.

Cette reproduction rappelle ce genre de décoration étudié par l'abbé Cochet dans son *Tombeau de Childéric*<sup>2</sup>.

La fibule de Grues offre une imitation parfaite du *bubulum caput* de Chifflet<sup>3</sup>. Les broches que nous publions aux planches et qui proviennent des environs de Toulouse, d'Herpes, de Castelnaudary ne fournissent qu'une image bien dégénérée de ce motif d'ornementation.

1. B. Fillon, *Poitou et Vendée*, livraisons 5 et 6.

2. Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, pp. 293 et suiv.

3. Chifflet, *Anastasis*, pp. 38, 46, 140.

Dans le département voisin des DEUX-SÈVRES, nous relevons aujourd'hui dix stations barbares absolument caractérisées. Quelques-unes sont intéressantes, la plupart ne méritent qu'une simple mention.

*Rouillé.* — Dans le courant de l'année 1863, le propriétaire du domaine de Rouillé, sur la limite des communes de Couture d'Argenson et de Villemain, mit au jour, dans un vaste champ situé sur le penchant d'un coteau, un certain nombre de sépultures qui furent heureusement explorées par l'érudit archéologue M. Beauchet-Filleau, auquel nous devons des indications précieuses pour cette note sur le cimetière de Rouillé<sup>1</sup>.

Vingt-deux tombes furent ouvertes; quinze ne renfermaient que des ossements en fort mauvais état.

Les cadavres n'avaient pas été déposés dans des cercueils de pierre ou de bois, mais ils étaient couchés au fond d'une fosse formée de pierres plates placées de champ. Aucun couvercle ne les protégeait et les squelettes étaient recouverts de moellons.

L'orientation des tombes était normale; la disposition du mobilier funéraire auprès du cadavre n'offrait aucune particularité remarquable et suivait la règle généralement adoptée. Des boucles, des plaques, des fibules, des couteaux, des objets de fer et de bronze, des poteries, des perles de verre, ont été recueillis dans ces sépultures et conservés dans la collection de M. Beauchet-Filleau, à Chef-Boutonne.

Deux ou trois tombes, toutefois, étaient faites en pierre dite d'Angoulême; elles renfermaient des pièces remarquables dont nous allons parler.

En premier lieu, mentionnons une splendide agrafe complète, en bronze étamé (Pl. XXVIII, fig. 1), de forme allongée, atteignant 0<sup>m</sup>18 de longueur. Dix bossettes hémisphériques et unies en ornent les bords; deux d'entre elles sont encore chargées chacune d'une tête de clou ovale.

La surface de la plaque présente une décoration extrêmement soignée. Des tresses, des torsades, des nœuds, des rubans enroulés sur fond pointillé se détachent nettement. Indépendamment de figures d'animaux indéterminés à pose rétrospective, on remarque sur cette plaque le signe *Swastika* parfaitement caractérisé.

La configuration de cette agrafe ne nous paraît pas être commune en dehors de quelques provinces de l'Ouest. Les Musées du Mans et de Tours renferment des types approchants, surtout au point de vue de la forme générale et de la disposition des bossettes. Dans le premier se trouvent des plaques provenant de la Sarthe et que M. Hucher a particulièrement étudiées<sup>2</sup>; au second appartiennent des

1. Beauchet-Filleau, *Notice sur des sépultures antiques et mérovingiennes.*

2. *Revue historique et archéologique du Maine*, t. VIII, 1888, pp. 201-205.

boucles trouvées il y a longtemps à Vernou, en Touraine, et dont l'abbé Bourassé a donné une description dans les *Mémoires de la Société archéologique* de cette province<sup>1</sup>. A signaler encore une plaque fort analogue découverte à Resteigne (Belgique), par M. A. Béquet, et qui est conservée au splendide Musée de Namur<sup>2</sup>.

Vient ensuite une série de plaques de dimensions diverses.

L'une, allongée, dépourvue de boucle et des trois clous qui en ornaient la surface, offre pour tout décor une suite de tresses faites d'un ruban strié. (Pl. XXVI), fig. 5).

Il est à noter que cette pièce a sa pareille au Musée de Tours, recueillie à Vernou, sur la rive droite de la Loire; elle est de même forme et exactement de même décoration.

Une autre, de forme gracieuse, mesurant 0<sup>m</sup>055 de long, est formée et couverte en entier par les enroulements capricieux d'un long ruban perlé, dont une extrémité seulement, gravée en pointe d'hameçon, apparaît au milieu de la plaque. L'artiste a vraisemblablement voulu représenter ici les replis bizarres d'un serpent fantastique. (Pl. XV, fig. 8.)

Une petite agrafe complète, décorée de traits arrondis en volutes sur fond pointillé, est encore à citer. (Pl. XI, fig. 2.)

Une jolie plaque carrée, ornée de frettes sur fond pointillé, doit faire l'objet d'une remarque relativement à la place occupée par cette pièce dans l'équipement du Barbare. Au moment de la découverte, cette plaque, placée sur le thorax du squelette, supportait un gros grain en verre soufflé qui y adhérerait.

Il est opportun de faire observer que la sépulture qui a donné ces objets n'avait été ni violée ni bouleversée et que, par conséquent, la position des pièces du mobilier funéraire était normale et n'avait en rien été modifiée de son état primitif.

Trois fibules furent encore recueillies par M. Beauchet-Filleau :

La première, trouvée dans une tombe en pierre, présente tous les caractères de la fibule romaine. M. de Baye en a lui-même extrait une semblable d'une tombe franque d'Oyes<sup>3</sup>. (Pl. IV, fig. 7.) Elle peut être classée dans la catégorie des fibules dites à forme d'arquebuse, disséminées, comme le dit M. Henszlmann, dans toute l'Europe.

La seconde, très grossière, ne se compose que d'une partie fortement arquée et d'un appendice plat orné d'annelets à point central.

1. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. V, 1855, p. 243, pl. III, fig. 1 et 4.

2. A. Béquet, *Le cimetière de Resteigne*, pl. I, fig. 1, in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1883, t. XVI, p. 21.

3. J. de Baye, *Rapport sur les fouilles du cimetière franc d'Oyes* (Marne), in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1875.

La dernière enfin, dont M. Beauchet-Filleau n'a point donné une explication exacte, est la fibule ansée, aux deux extrémités aplaties. (Pl. V, fig. 5.) Elle est très commune dans les sépultures barbares.

Signalons aussi la présence dans ces tombes de boucles avec ardillon, massives, sans dessins, accompagnées de plaquettes triangulaires ayant servi à maintenir l'extrémité du cuir replié dans l'anneau; de lames de bronze, minces, allongées, ornées d'une tresse sur fond pointillé, appelées franges ou terminaisons de ceinturon.

Un mot encore sur les armes trouvées dans les cercueils de pierre de Rouillé. Il n'y a ni scramasaxe ni épée, comme on l'a prétendu à tort. Les lames de fer ne mesurent pas plus de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>21 de longueur sur 0<sup>m</sup>05 et 0<sup>m</sup>03 de largeur. Il faut nécessairement écarter l'interprétation proposée et ne considérer ces objets que comme des couteaux de moyenne grandeur. Un fer de flèche, long de 0<sup>m</sup>05 environ, douille comprise, provient de même d'une auge ouverte par M. Beauchet-Filleau<sup>1</sup>. (Pl. I, fig. 2.)

Les tombes ont encore donné deux bagues d'argent et une grande quantité de grains de colliers de toute forme, de toute dimension, la plupart en verre soufflé, incrustés de boules de pâte, ornés de rayures horizontales et verticales.

*Javarzay.* — Le hameau de Javarzay, dans la commune de Chef-Boutonne, possède deux belles constructions classées au nombre des monuments historiques : une église romane à trois nefs, un château Renaissance flanqué de tours et de tourelles, avec chapelle ogivale.

Mais Javarzay présente pour nous un tout autre intérêt, puisque les circonstances ont révélé sur son territoire l'existence d'un cimetière de l'époque mérovingienne. Il n'a pas été fouillé, croyons-nous, d'une manière spéciale; il a fourni accidentellement des objets à M. Beauchet-Filleau et à Benjamin Fillon qui en fait mention dans son *Poitou et Vendée*.

On sait que la riche collection de l'antiquaire poitevin a été vendue à la salle Drouot; les pièces provenant de sépultures barbares sont à jamais perdues. M. Beauchet-Filleau nous a transmis quelques indications sur ce cimetière, dans son étude sur des « *Sépultures antiques et mérovingiennes* »<sup>2</sup>. Il donne les dessins de deux vases trouvés dans ce cimetière.

L'un est en bronze et affecte la forme d'une large coupe placée sur un socle à roulettes. Son diamètre atteint 0<sup>m</sup>12 et sa hauteur totale environ 0<sup>m</sup>08. Une série d'annelets orne les bords et la base de ce vase assurément curieux. D'une facture différente de la coupe du Tasta, cette pièce constitue un précieux sujet d'étude.

1. Voir un fer de flèche semblable trouvé à Seraing (Belgique), par M. Hagemans. — Cf. G. Hagemans, *Le cimetière franc-mérovingien de Seraing*, pl. II, fig. 16.

2. Beauchet-Filleau, *Notice sur des sépultures antiques et mérovingiennes*. Poitiers, 1865, p. 17.

Nous avons cru devoir reproduire ci-dessous un dessin réduit de cette remarquable coupe.

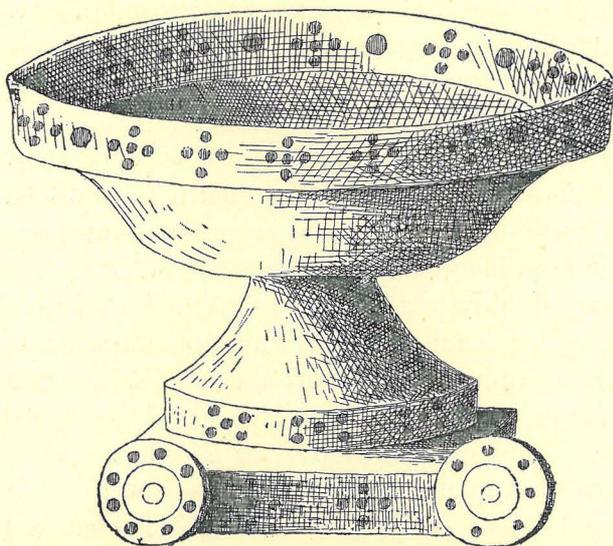


FIG. 13. — Coupe en bronze de Javarzay.

Le second objet recueilli par le même archéologue est un verre apode, ovale, extrêmement délicat et en parfait état de conservation. Sur les parois, près de la base, se remarquent six inflexions régulières, qui donnaient probablement plus de prise à la main qui le saisissait. (Ci-après un dessin réduit de ce verre.) M. Pilloy a publié une intéressante série de verres dans laquelle figurent des types se rapprochant quelque peu de la pièce de Javarzay <sup>1</sup>.

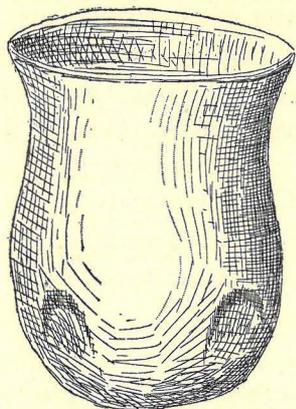


FIG. 14. — Verre apode de Javarzay.

1. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. II, fasc. 2<sup>e</sup>, pl. 6.

*Sompt.* — Le territoire de la commune de Sompt, canton de Chef-Boutonne, a fourni des sépultures barbares qui n'ont pas été explorées méthodiquement. Plusieurs objets en provenant sont conservés au Musée de Niort. On y remarque une boucle de ceinturon avec plaque brisée offrant des dessins tressés, analogues à ceux qui se voient sur la plupart des agrafes du Lot-et-Garonne <sup>1</sup>, et qui n'a, du reste, rien de particulier.

*Caunay.* — Le village de Caunay, canton de Sauzé, doit être considéré comme une station de l'époque barbare. Il y a été recueilli, nous dit M. A. Lièvre, des objets de fer et de bronze de tout genre et entre autres un beau collier formé de minces plaques d'or avec incrustations de verroteries.

*Rom.* — Le bourg de Rom a existé dès les temps les plus reculés. Il est situé sur l'emplacement de l'ancienne station romaine de *Rauranum*, à l'intersection des voies de Poitiers à Saintes et de Nantes à Limoges. Les antiquités romaines y ont été rencontrées en grand nombre; « mais ce sont surtout les sarcophages, — dit M. Berthelé, — qui ont été trouvés en abondance. Il en existe sur une vaste superficie et trois ou quatre couches superposées <sup>2</sup>. »

Quelques couvercles de sarcophages, avec inscriptions, ont fait l'objet de savantes études de la part de M. Ed. Le Blant <sup>3</sup>, de A. de Caumont <sup>4</sup> et du P. C. de la Croix <sup>5</sup>. L'une de ces pièces est conservée dans les collections de la Société des Antiquaires de l'Ouest; deux autres se trouvent au Musée de Niort, nos 40 et 43.

*Niort.* — Le lieu de Saint-Martin, ancien prieuré dans la commune de Niort, renferme un cimetière de l'époque dite mérovingienne, dont la découverte, due au hasard, n'a pas été suivie de fouilles <sup>6</sup>. Deux pièces en provenant sont conservées au Musée de Niort, ce sont : une plaque ajourée, circulaire, comprenant trois rayons, mesurant environ 0<sup>m</sup>04 de diamètre; dix perles de verre soufflé, percées et ayant formé un collier.

M. Léo Desavire, qui signale ce cimetière dans le *Bulletin de la Société des Deux-Sèvres*, essaie, avec juste raison, de rapporter cette sépulture aux Wisigoths; *si toutefois*, — dit-il, — *ce qui est à présumer, ce peuple avait un même mode d'inhumer que les autres peuples, issus de la Germanie, qui était analogue et commun à tous.*

Le Musée de Niort contient en outre, sous le n° 1082, une belle plaque cloisonnée dont la provenance exacte n'est pas connue. Son analogie frappante avec les agrafes de Versigny, de Tressan et de Bessan nous a engagé à la reproduire ici

1. Musée de Niort, nos 1070-1071.

2. J. Berthelé, in *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1883, p. 242.

3. Ed. Le Blant; *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 360.

4. A. de Caumont, *Bulletin monumental*, 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 602.

5. P. C. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 38.

6. *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876, n° 3, p. 46.

de grandeur naturelle. Ajoutons que les renseignements sur les cimetières qui précèdent et les trois suivants nous ont été fort obligeamment fournis par M. l'abbé Largeault, ancien président de la Société de statistique des Deux-Sèvres (aujourd'hui dissoute).

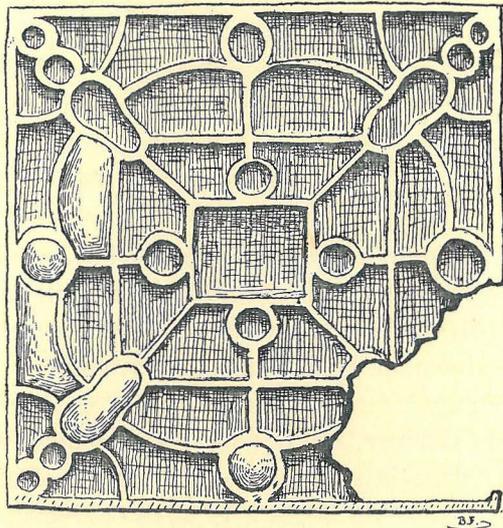


FIG. 15. — Plaque cloisonnée du Musée de Niort.

*Échire.* — En 1850, au centre même du bourg d'Échiré, situé dans la vallée de la Sèvre, des ouvriers terrassiers découvrirent un certain nombre de tombes en pierre recouvertes de couvercles monolithes. Cinq de ces sarcophages furent ouverts, et les objets qu'ils renfermaient ont, paraît-il, été donnés à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Nous n'en avons cependant retrouvé aucune trace dans les remarquables musées de cette Société savante.

Le *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres* donne sur ces trouvailles des indications à peu près satisfaisantes. Il n'est point parlé de fibules, d'agrafes, de plaques de fer ou de bronze trouvées dans ce cimetière, mais de deux bagues en or et de plusieurs armes en fer qui furent vendues par les ouvriers<sup>1</sup>.

Dans la première fosse, on recueillit une francisque placée en travers sur les jambes du cadavre; — dans la seconde, une framée à la droite du crâne, la pointe en l'air; — dans la troisième, un scramasaxe à la droite du bassin, la pointe en bas. Les deux autres sépultures étaient celles d'une femme et d'un enfant.

*Saint-Maxire.* — Dans une sablière aux *Champs-Berneault* (commune de Saint-Maxire), exploitée par M. Léo Desavre, on découvrit, en 1866, plusieurs

1. *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876, n° 3, p. 46.

sépultures formées par des pierres mesurant de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40 de longueur et posées de champ<sup>1</sup>.

Les objets qui furent recueillis auprès des squelettes étaient extrêmement grossiers et du reste fort détériorés par l'oxydation. Deux d'entre eux seulement sont conservés au Musée de Niort, ce sont : une plaque de ceinturon en fer, de forme rectangulaire, avec sa boucle et une contre-plaque, sans ornements; un fragment d'agrafe également en fer et unie<sup>2</sup>.

La note qui relate cette découverte énumère encore deux plaques de bronze, l'une carrée, l'autre en forme d'écu, décorée de dessins grossièrement creusés, une plaquette en losange et une lame de couteau de fer. Toutes ces pièces ont été égarées.

*Ardin.* — Vers 1875, non loin du village d'Ardin, commune du canton de Coulonges, plusieurs cercueils de pierre furent découverts fortuitement. Un objet de fer qui était, paraît-il, une fibule, fut seul recueilli et acheté par le Musée de Niort<sup>3</sup>. Nous l'avons vainement cherché dans les vitrines.

*Cerizay.* — Au commencement de l'année 1889, en procédant à la démolition de l'ancienne église de Cerizay, on mit au jour quelques tombeaux de pierre enfouis dans le sol de l'enceinte du vieux château. Ils étaient en calcaire très friable. Au milieu des ossements mêlés à la terre on recueillit deux agrafes qui ont été conservées par un propriétaire de l'endroit<sup>4</sup>.

La VIENNE est encore une des provinces de l'Ouest qui renferment le plus grand nombre de cimetières de l'époque barbare. Nous en connaissons jusqu'à ce jour douze parfaitement caractérisés; malheureusement, ils n'ont point été explorés d'une manière sérieuse et les objets qui s'y trouvaient sont perdus. Le P. de la Croix et M. A. Lièvre ont signalé la plupart d'entre eux. Le premier a publié, il y a quelques années, sous le titre de *Cimetières mérovingiens du Poitou*, une série de sarcophages des premiers temps chrétiens, avec ornements et inscriptions. Le plus grand nombre appartient à des cimetières postérieurs à l'époque qui nous occupe, et, par suite, aucun mobilier funéraire n'a pu s'y trouver. Quelques-uns remontent bien aux cinquième et sixième siècles; les objets qu'on y a recueillis ont, pour la plupart, été égarés.

Nous donnerons donc sur ces nécropoles intéressantes toutes les indications qu'il nous a été possible de nous procurer.

*Savigné.* — La commune de Savigné, connue par les documents écrits dès la fin du neuvième siècle, possède un vieux cimetière de l'époque dite mérovin-

1. *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876, n° 3, pp. 46 et suiv.

2. Musée de Niort, nos 1068, 1074, 1075.

3. *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1876, n° 3, p. 46.

4. *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, t. VII, 1890, pp. 238 et 618.

gienne, qui sert actuellement de place au village. Des sarcophages nombreux y ont été rencontrés, en 1865 notamment. Toutes ces sépultures, bouleversées à plusieurs époques, n'ont pas fait l'objet de fouilles méthodiques.

Quelques couvercles avec inscriptions ont été conservés par hasard, et le P. de la Croix a pu ainsi faire connaître l'existence de cette station en donnant la description de ces pierres tombales<sup>1</sup>.

*Civaux.* — Cette importante commune du canton de Lussac a renfermé une vaste nécropole de l'époque mérovingienne. Le nombre considérable de sarcophages trouvés dans ce lieu est attribué à la longue habitude des populations de cette localité d'ensevelir leurs morts dans le même cimetière. Une quarantaine de couvercles avec inscriptions se voient encore dans les environs du bourg. La plupart ont servi à établir le mur de clôture du cimetière actuel.

M. Ed. Le Blant a consacré plusieurs pages à l'étude de quelques-uns de ces sarcophages<sup>2</sup>, et le P. de la Croix, dans un travail déjà cité, a décrit environ vingt-cinq de ces dalles qui offrent un réel intérêt<sup>3</sup>.

*Béthines.* — A une époque qui n'est pas connue fut découvert, sur le territoire de Béthines, un cimetière dit mérovingien, composé d'auges en pierre. Des pièces de toute nature en furent extraites; quelques-unes sont conservées au Musée archéologique de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Nous signalerons quatre fibules ansées à peu près semblables, ornées d'annelets à point central; deux broches en forme de croissant, décorées d'une pierre de couleur, formant le centre de plusieurs circonférences concentriques.

Il convient de citer aussi deux colliers faits de grains de verre soufflé, de terre cuite, d'ambre et d'os. L'un possède un pendant circulaire en bronze, orné de grecques et d'annelets à point central. (Pl. XXVIII, fig. 7.)

*Antigny.* — La place publique du village d'Antigny est située sur un ancien cimetière que des travaux de terrassement pour le tracé d'une route firent découvrir en 1886. Plus de quatre cents sarcophages furent extraits du sol; neuf couvercles seulement portaient des inscriptions; un grand nombre étaient ornés de dessins variés faits au ciseau et présentant, pour la plupart, des motifs de décoration byzantine.

Quarante-trois de ces pièces sont déposées au temple Saint-Jean de Poitiers et classées avec un soin tout particulier par le P. de la Croix; quelques autres font partie des riches collections du Musée des Antiquaires de l'Ouest.

Des boucles de ceinturon, des couteaux et des scramasaxes de fer, des verres des poteries ont été recueillis dans divers sarcophages; tous ces objets sont actuellement perdus.

1. P. C. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 36.

2. Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 356.

3. P. C. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 27.

Il est des couvercles de tombeaux qui méritent une étude particulière, leur ornementation présentant une analogie extrêmement intéressante avec celle des plaques de ceinturon que nous connaissons dans la vaste région jadis occupée par les Wisigoths. Deux dalles spécialement, d'une décoration bien différente, attirent notre attention par les dessins réguliers et délicats dont elles sont ornées.

La première est figurée sous le n° 8 dans la savante étude du P. de la Croix. On y voit un ensemble d'enroulement de rubans, se rapprochant beaucoup des dessins tracés sur plusieurs plaques de ceinturon du Midi, celles de Mirepoix (Ariège), de Revel (Haute-Garonne)<sup>1</sup>, par exemple.

La seconde (n° 12) est d'une grande richesse d'ornementation. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet le P. de la Croix : « Une large bordure, composée d'une suite de palmes géminées se faisant face et séparées les unes des autres par de petits points, encadre complètement ce couvercle. L'espace circonscrit par cette bordure est divisé en trois parties fort distinctes. Celle du haut est remplie par une superbe rosace à huit rayons, dont les extrémités extérieures divisées en deux sont courbées en forme de boucles rondes ; au centre de ces boucles se voient gravées des espèces de fleurons, et d'autres fleurons de plus grande dimension que les précédents meublent les parties laissées libres entre les rayons. On voit aussi à l'extérieur de la rosace des colombes et des feuillages. La partie centrale est remplie par un grand titulus... Une croix ancrée, étroite, fort allongée et très élégante, occupe entièrement la partie inférieure du couvercle... Des cercles entrelacés meublent l'espace laissé libre entre la barre supérieure et les bras de la croix... Deux tulipes avec leurs feuilles figurent au-dessous des bras et sont supportées par deux fleurons à huit feuilles...<sup>2</sup> »

Le style byzantin éclate assurément dans la décoration de ce remarquable sarcophage, dont quelques points de détail ressemblent trait pour trait à des motifs que nous avons signalés sur des plaques et des boucles de ceinture. Nous n'avons insisté sur la description de ce couvercle que pour faire ressortir le rapport qui existe entre des pièces de nature différente trouvées dans des régions fort distantes les unes des autres et dont la contemporanéité n'est pas douteuse.

*Saint-Julien-l'Ars.* — Le territoire de cette commune a donné, indépendamment de nombreux débris romains, quelques sarcophages de pierre à couvercles ornés de croix, qui permettent de considérer cette localité comme ayant possédé un cimetière de l'époque mérovingienne.

Ces sépultures n'ont pas été suffisamment explorées, et tout porte à croire que l'archéologue pourrait y rencontrer des documents précieux pour l'histoire des premiers temps chrétiens en Gaule.

1. Voir pl. XXI, fig. 1 et 2.

2. P. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 18.

Le P. de la Croix donne la description d'une seule dalle entièrement conservée<sup>1</sup>.

*Poitiers*. — La ville de Poitiers possédait jadis plusieurs cimetières, dont cinq ont aujourd'hui une existence absolument reconnue.

Le faubourg *Saint-Lazare* en renfermait un qui a donné plusieurs tombeaux à couvercles gracieusement ornés.

Près du couvent de *Sainte-Catherine* des sarcophages furent trouvés vers 1830; ils ont tous disparu.

Le cimetière de *Saint-Hilaire-le-Grand* a fourni au P. de la Croix de nombreux sujets d'étude. Quelques-uns des couvercles provenant de cette nécropole sont conservés au Temple Saint-Jean.

Le cimetière de la *Chauvine*, placé sur le versant d'une colline avoisinant Poitiers, à l'est de la ville, est depuis longtemps couvert de vignes et n'a pu, par-là même, être fouillé. A différentes époques, des sarcophages en ont été extraits et ne peuvent laisser de doute sur l'existence en cet endroit d'une importante nécropole<sup>2</sup>.

Le cimetière des *Dunes*, découvert en 1879 par le P. de la Croix<sup>3</sup>, a donné une quarantaine de tombeaux de pierre, quelques-uns soignés, ainsi que leurs couvercles.

Les objets mobiliers trouvés dans les sépultures ont été presque partout négligés, l'attention n'ayant été portée que sur les inscriptions et les décorations des sarcophages.

Les différents Musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest renferment des pièces de natures diverses dont la provenance est malheureusement inconnue; on sait pourtant qu'elles ont été rencontrées à Poitiers ou dans les environs.

Au Musée dit des *Augustins* existe une boucle seule avec ardillon, ornée de guillochis, assez semblable à plusieurs objets de même genre recueillis à Herpes (Charente)<sup>4</sup>. Au Musée archéologique sont conservées une agrafe complète en bronze et une plaque de ceinture en os<sup>5</sup>.

La première se compose d'une plaque rectangulaire, ornée de plusieurs circonférences concentriques et d'annelets à point central. L'anneau de la boucle, où se voient des stries et des festons, se termine, près de la plaque, par deux gueules de monstres. (Pl. XXIX, fig. 5.)

Nous avons signalé à Saintes une agrafe dont l'anneau se rapproche beaucoup de celui qui nous occupe actuellement; mais les deux gueules sont disposées près de la partie où vient se rabattre l'ardillon.

1. P. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 37.

2. *Ibid.*, pp. 41-44.

3. P. de la Croix, *Monographie de l'hypogée...*

4. Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest (dit des Augustins), 3<sup>e</sup> salle, rez-de-chaussée, n<sup>o</sup> 2132.

5. Musée archéologique de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Ancienne Université.

M. de Baye, à l'occasion de deux agrafes de Dorchester et de Long-Wit-tenham (Angleterre), qui sont fort semblables à celle de Poitiers<sup>1</sup>, insiste sur cette particularité qu'il considère comme une manifestation des plus anciennes de l'art barbare.

M. Pilloy attribue ses boucles à têtes de dragon au quatrième siècle et les regarde comme un produit d'un art de transition entre le style classique gréco-romain et celui importé par les Barbares du Nord et de l'Est<sup>2</sup>.

M. Lindenschmit les envisage comme des spécimens de l'industrie franque<sup>3</sup>.

La plaque en os offre comme décoration un rectangle en creux, dans lequel se détache une étoile à quatre branches, champlevée et cantonnée de quatre palmettes en feuilles de fougère. (Pl. XI, fig. 6.) Ce dernier genre de plaque n'est pas assurément commun et mérite d'être remarqué.

*Béruges.* — La commune de Béruges est d'une grande richesse en restes d'une haute antiquité. Des substructions considérables, des marbres remarquablement sculptés dénotent une importante station romaine. Quelques sépultures, dites mérovingiennes, y ont aussi été découvertes. Un fragment de couvercle de sarcophage a été conservé et le P. de la Croix en donne une exacte description dans le travail que nous avons eu déjà l'occasion de citer. Les ornements qu'il présente sont à peu près pareilles à celles du couvercle d'Antigny; on y voit, en outre, deux colombes béquetant un pain eucharistique au-dessus d'un calice<sup>4</sup>.

*Saint-Pierre-de-Maille.* — Cette importante localité possède, à n'en pas douter, un cimetière de l'époque barbare. Des fouilles archéologiques n'y ont jamais été pratiquées; mais, en 1863, en ouvrant les fondations de la nouvelle église, on découvrit un sarcophage dont le couvercle, fort délicatement orné à la pointe, a été décrit par le P. de la Croix.

La précision, aussi bien que l'originalité du dessin, en font une pièce d'un grand intérêt.

Le P. de la Croix attribue aux Francs, établis sur cette partie du sol de la Gaule après Vouillé, les divers cimetières qu'il signale dans son travail. Nous ne saurions partager sa manière de voir pour les raisons exprimées plus haut et aussi en présence de l'ornementation toute artistique des couvercles de ces sarcophages.

*Anché.* — Le territoire de la commune d'Anché, canton de Couhé, a donné un grand nombre d'auges en pierre renfermant des objets de toute nature absolument perdus. Au sud de Poitiers, sur le Clain, cette localité a été quelque temps

1. J. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 93, pl. XII, fig. 1 et 3.

2. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. II, 1<sup>er</sup> fasc.; t. I, 5<sup>e</sup> fasc., pl. IV, fig. 13; Pl. V, fig. 1.

3. Lindenschmit, *Die Alterthümer...*, Band. II, Heft. VI, taf. VI, etc.

4. P. de la Croix, *Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou*, p. 23.

considérée comme le lieu où se livra la fameuse bataille de 507. M. Lièvre a maintenant établi que cette interprétation ne reposait sur aucune base solide et qu'il fallait écarter cette identification<sup>1</sup>.

*Saint-Cyr.* — Il y a une vingtaine d'années, des travaux effectués en vue d'établir les fondations de la façade de l'église de Saint-Cyr firent rencontrer un certain nombre de sarcophages de pierre contenant, avec des ossements brisés, des objets de fer et de bronze et des poteries de l'époque mérovingienne<sup>2</sup>. M. Lièvre pense et démontre d'une façon que nous considérons comme définitive que Saint-Cyr est bien le *Vocladum* de Grégoire de Tours, situé sur le Clain et à la distance voulue de Poitiers<sup>3</sup>.

*Cenon.* — Dans la commune de Cenon, près du *Vieux-Poitiers*, fut trouvé, vers le milieu du dix-huitième siècle, un cimetière dit mérovingien, dont quelques pièces ont été dessinées par Beauménil, dans le manuscrit conservé à la Bibliothèque de Poitiers (1750-1780)<sup>4</sup>. Nous y relevons des perles de colliers, des boucles seules, des agrafes complètes, des plaques de ceinture ornées d'annelets, une large fibule cruciforme, avec des dessins grossiers, mais intéressante par sa forme. Nous reproduisons ci-dessous la plaque de bronze, et le lecteur pourra voir la fibule cruciforme à la Pl. IV, fig. 3.

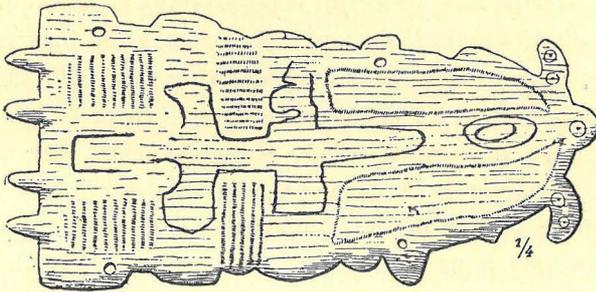


FIG. 16. — Plaque de Cenon.

1. A. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric en 507*, p. 15.
2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIII, p. 362.
3. A. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric en 507*, p. 27.

4. Bibliothèque de la ville de Poitiers. — Manuscrit Beauménil. — On sait que Beauménil, comédien ambulant, est avant tout un faussaire auquel il ne peut être accordé créance que lorsqu'il donne des gages. Nous avons précisément des preuves en ce qui concerne le Vieux-Poitiers. D'abord, B... était trop ignorant pour inventer les dessins d'objets mérovingiens tels que ceux qu'il donne; ensuite, il déclare les avoir vus chez le journaliste Joigneau des Loges, qui, lui, a heureusement survécu pour attester les faits qu'il relate. Nous n'hésitons pas à tenir pour vrais les objets qu'il figure dans son manuscrit, après les témoignages positifs qui nous ont été fournis très obligeamment par le savant conservateur de la Bibliothèque de Poitiers dont l'autorité en ces matières ne peut être mise en doute par personne.

## SECTION VIII.

CHER. — INDRE. — LOIRE-INFÉRIEURE.

La présence d'objets remontant à l'époque dite mérovingienne a été constatée dans deux départements du Centre; seulement, il est presque impossible d'affirmer l'existence d'un cimetière barbare dans cette région, car les trouvailles qui ont été faites ne se rapportent pas à un ensemble de sépultures, et elles n'ont point du reste été suivies de fouilles méthodiques. Il nous paraît cependant opportun de faire connaître ces découvertes dans notre travail, bien qu'il soit difficile de dire si les boucles ou armes recueillies sur le sol de ce pays sont susceptibles d'être attribuées aux Wisigoths, aux Francs ou aux Burgondes. Il est toutefois certain que des dépouilles funéraires barbares ont été mises au jour sur divers points du territoire du Berry.

L'ancienne capitale de cette province a donné, dans le courant de l'année 1891, plusieurs sépultures de cette époque sur trois points de la ville. Dans le cimetière des Capucins on découvrit, en décembre, une tombe de pierre renfermant un cercueil de plomb. Auprès du squelette intact qui reposait dans ce sarcophage, on recueillit, indépendamment d'une ampoule de verre de forme assez bizarre, un fer de lance de section quadrangulaire et à faces évidées, long de 0<sup>m</sup>438, et fixé à une hampe au moyen d'un manchon et de deux éclisses recourbées et terminées en têtes de monstre; un poignard mesurant 0<sup>m</sup>285, soie comprise, sur 0<sup>m</sup>06 dans sa plus grande largeur. Une partie de la gaine en bois adhérait encore à la lame.

M. de Marguerye donne de ce tombeau et des pièces qu'il contenait une minutieuse description; nous renvoyons le lecteur à cette étude intéressante dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*<sup>1</sup>. Nous nous bornerons simplement à quelques remarques.

En premier lieu, la lance munie de ces deux crochets ou éclisses se rapproche énormément d'armes semblables de provenance franque et bourguignonne. M. de Baye en fournit des exemplaires curieux dans son *Industrie longobarde*<sup>2</sup> et M. J. Pilloy décrit et reproduit, dans ses remarquables *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, un fer de *haste* à peu près analogue à celui-ci, pourvu d'un crochet à gueule de monstre, et qui a été rencontré à Vermand (Aisne) dans un tombeau<sup>3</sup>. Cet antiquaire déclare qu'il convient de considérer la

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVIII, 1891, p. 51.

2. J. de Baye, *Industrie longobarde*, pl. III.

3. J. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne*, t. II, 1<sup>er</sup> fasc., pp. 38, 44, 50.

sépulture de Vermand comme celle d'un chef franc au service de Rome. Pourquoi ne pas également attribuer à un personnage franc la tombe du cimetière des Capucins de Bourges, que M. de Marguerye rapporte au cinquième ou sixième siècle, et où il pense voir les restes d'un « romain attardé dans sa croyance païenne. »

Au sujet du poignard, nous ferons observer que des sépultures franques de la Marne<sup>1</sup> et de l'Aisne<sup>2</sup> ont fourni aux archéologues des armes pourvues de gardes et de gaines sensiblement pareilles.

Vers 472 ou 473, le roi des Wisigoths, Euric, mit la main sur le Berry qui demeura au pouvoir des Goths jusqu'en 507. Il serait, pensons-nous, tout naturel de supposer que Bourges fut alors défendue par des Francs à la solde du gouvernement impérial, et que la sépulture qui fait l'objet de cette trop longue remarque était celle d'un chef franc placé par Rome à la tête d'un corps de ces alliés.

L'ancien cimetière de Saint-Martin ne présente aucune particularité.

Dans le sol de la place Saint-Jean-des-Champs (aujourd'hui *Louis Lacombe*) furent rencontrés, en septembre 1891, six cercueils, dont deux en marbre blanc. Ils ne renfermaient pour la plupart que des débris d'ossements. Dans l'un d'eux furent recueillis une grande quantité de fils d'or et une petite boucle en bronze, ovale, munie de son ardillon, caractéristique de l'époque franque<sup>3</sup>.

*Allichamps.* — Allichamps est une petite commune du canton de Châteauneuf-sur-Cher, située près du Cher et au nord de Saint-Amand-Mont-Rond. Dans le cimetière de cette localité on découvrit, il y a une vingtaine d'années, une petite plaque de forme triangulaire avec anneau adhérent, mesurant 0<sup>m</sup>035 sur 0<sup>m</sup>015. Cet objet fait partie de la collection de M. Auclair, à Saint-Amand.

La surface de cette plaque de bronze est chargée de ciselures grossières.

« On peut sans hésitations, je crois, — ajoute l'auteur d'une note sur cette pièce, — faire remonter cet objet à l'époque mérovingienne. On a trouvé jusqu'ici si peu de pièces de cette époque en Berry, comparativement au nombre considérable des souvenirs des civilisations qui l'encadrent, que je crois bien faire de signaler celle d'Allichamps et de la dessiner<sup>4</sup>. »

C'est une station barbare de plus à signaler au sud de la Loire.

Nous devons indiquer dans le département de l'INDRE une fort intéressante trouvaille qui remonte déjà à une quinzaine d'années.

Les travaux exécutés pour l'établissement des fondations d'une nouvelle église à Issoudun, en 1877, amenèrent la découverte d'une agrafe en ivoire ou en os, de

1. J. de Baye, *Sépultures franques de Joches*.

2. Album Caranda, *Sépultures d'Arcy-Sainte-Resitue*, pl. M.

3. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVIII, 1891, p. 74.

4. *Ibid.*, p. XXI-XXII. — (Rapport sur les travaux de la Société, par M. A. des Méloizes).

forme trapézoïdale. Elle se trouvait à une profondeur de 2 à 3 mètres, isolée selon toute apparence; aucune trace de sépulture ne fut relevée aux environs.

M. A. Buhot de Kersers s'exprime ainsi dans la description de cette très curieuse pièce : « Cette pièce est entièrement évidée, et ce réceptacle, profond de 0<sup>m</sup>041, large de 0<sup>m</sup>021, épais de 0<sup>m</sup>035, a son ouverture sur le côté, fermée par un coulisseau en ivoire, qui joue encore aujourd'hui parfaitement. Cette coulisse ne peut fonctionner et le couvercle ne peut sortir que lorsque la charnière est démontée par l'enlèvement de la broche; cette circonstance nous semble prouver que les objets qui y étaient enfermés étaient destinés à y séjourner indéfiniment, tels par exemple que des reliques<sup>1</sup>. »

L'ornementation de la surface de cette plaque rappelle absolument les motifs usités pour la décoration des agrafes burgondes. Un griffon à bec crochu est assis ou mieux placé dans une pose d'adoration d'une croix allongée, dont les branches latérales retiennent suspendus un *alpha* et un *oméga*. Le fond de l'ornementation se compose d'annelets à point central.

Laissant de côté la substance de cette agrafe qui se présente fort rarement<sup>2</sup>, nous pouvons en rapprocher le sujet de plaques trouvées en Bourgogne et publiées par M. Gosse<sup>3</sup>. Deux pièces de ce genre entre autres (fig. 4 et 6, pl. II) sont évidemment conçues dans le même esprit. Les deux lettres extrêmes de l'alphabet grec rappellent encore le bas-relief wisigothique du Musée de Narbonne, dont nous avons eu à nous occuper ailleurs.

A notre avis, cette plaque devait maintenir la ceinture d'un Burgonde et peut-être même d'un prêtre chrétien, étant donné surtout la conformation de l'objet qui permettait d'y conserver des reliques.

Il est vivement à désirer que les lieux où des sépultures antiques ont été déjà rencontrées soient signalés aux archéologues, à la Société des Antiquaires du Centre, qui compte parmi ses membres des antiquaires de valeur. Les fouilles qui pourront être pratiquées dans la suite ne sauraient manquer d'offrir un puissant intérêt au point de vue de l'occupation des provinces du Centre par les Barbares.

*Machecoul.* — Nous ne pouvons passer sous silence une note parue dans un des derniers numéros du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*<sup>4</sup>, et relative à la découverte d'un cimetière dit mérovingien, à Machecoul (canton de l'ar-

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. VII, 1877, p. 243. — Cf. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1877 (séance du 12 décembre); communication de M. Le Blant.

2. Voir, à Arles, la plaque d'ivoire de Saint-Césaire.

3. Dr Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières trouvés en Savoie et dans le canton de Genève*, in *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IX, 1853, et t. XI, 1855, p. 81.

4. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXX, 1891, p. 108.

rondissement de Nantes), situé au sud de la Loire, sur la limite du département de la Vendée.

Nous avons eu trop tard connaissance de cet article pour pouvoir faire figurer ce nom dans la liste des stations barbares que l'on a vue plus haut.

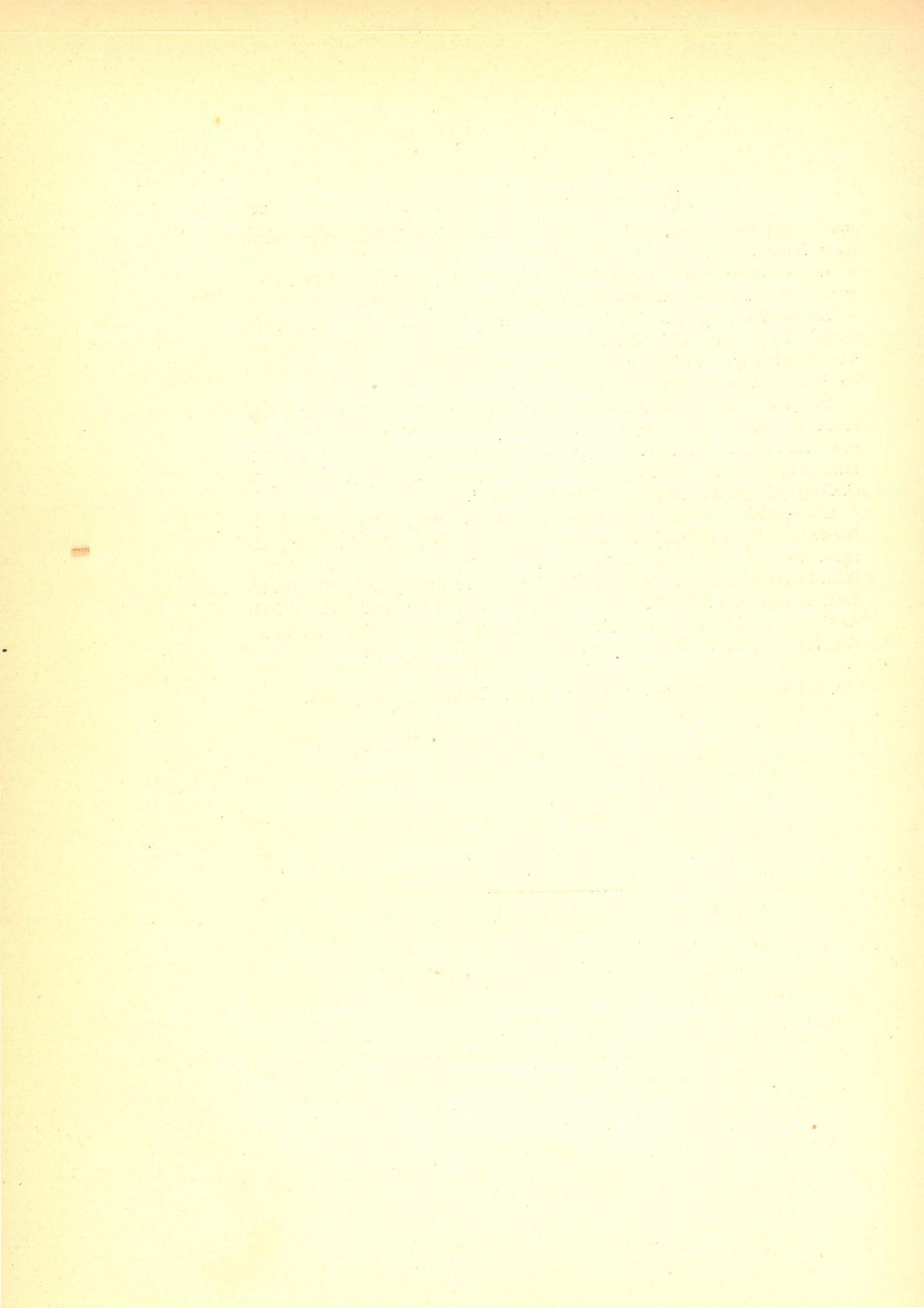
La situation de ce cimetière tend à le faire admettre au nombre de ceux où dorment les Barbares wisigoths. Cependant, nous nous garderons d'être affirmatif à cet égard, n'ayant pu étudier suffisamment les objets recueillis et les sépultures de Machecoul.

Toutefois, nous pouvons dire qu'un fragment de plaque de ceinturon se rapproche absolument d'une plaque trouvée à Rouillé (Deux-Sèvres) (voir plus haut à ce nom et à la pl. XXVI, fig. 5), et qu'une agrafe présente une décoration sensiblement analogue à celle des plaques de Revel (Haute-Garonne) et de Mirepoix (Ariège) qui figurent à la planche XXI, fig. 1 et 2<sup>1</sup>.

Ces constatations concourent évidemment à faire rentrer les sépultures de Machecoul dans la catégorie des tombes dont nous avons étudié le mobilier funéraire. Comme nous l'avons exprimé déjà, il convient de se montrer réservé à l'égard de la détermination définitive des cimetières barbares placés sur les limites des deux royaumes francs et wisigoths avant de pouvoir établir d'une façon irrévocable les particularités aussi bien de forme que d'ornementation qui différencient tous les produits de l'industrie de ces deux peuples barbares.

---

1. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXX, 1891, pl. I, fig. 1 et 4.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### A

- AKERMAN (Yong). Remains of pagan Saxondom. Londres, 1855.  
ALIS (abbé). Histoire de la ville de Sainte-Bazaille, 1892.  
Annales agricoles et littéraires de la Dordogne, 1841.  
Annales de la Société archéologique de Namur (Belgique), t. VIII, XII, XV, XVI, XVII.  
Antiquarisk tidskrift for Sverige (Stockholm), 1884.  
APOLLINAIRE (Sidoine). Carmina. — Epistolæ.

### B

- BABELON (E). Archéologie orientale.  
BAPST (Germain). L'Étain.  
BASTARD (comte de). Peinture des manuscrits du huitième siècle à la fin du seizième.  
BASTELAER (Dr Van). Le cimetière franc de La Buissière (Belgique). — Le cimetière franc de Thirimont (Belgique). — Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette. Liège, 1891-1892.  
BAUDOT (H.). Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne en Bourgogne, 1860.  
BAYE (baron J. de). L'art des Barbares à la chute de l'Empire romain. — Le tombeau de Wittislingen (Bavière). — De l'influence de l'art des Goths en Occident. — Industrie longobarde. — Industrie anglo-saxonne. — Les bijoux gothiques de Kertch. — La bijouterie des Goths en Russie. — Les sépultures franques de Joches (Marne). — Mémoire sur la nécropole franque d'Oyes. — Le cimetière de Bergères-les-Vertus. — L'art barbare en Hongrie.  
BAYET. L'art byzantin.  
BEAUCHET-FILLEAU (H.). Notice sur des sépultures antiques et mérovingiennes. Poitiers, 1863.  
BÉQUET (A.). Le cimetière de Resteigne (Belgique). — La forteresse de Furfooz. — Le cimetière de Wancennes. — Les cimetières de la forteresse d'Éprave. — La Belgique avant e pendant les invasions des Francs.  
BERTRAND (Alex.). Archéologie celtique et gauloise. — Les bijoux de Jouy-le-Comte.  
BONNELL. Die Anfänge des Karolingischen Hauses.  
BONSTETTEN (de). Recueil d'antiquités suisses.  
BOUDON DE SAINT-AMANS. Essai sur les antiquités du Lot-et-Garonne. Agen, 1859.  
BOURGOIN (J.). Précis de l'art arabe, 1892.

- BRAUN (Fédor). Die letzten Schicksale der Krimgoten. Saint-Petersbourg, 1890.  
 Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.  
 Bulletin de la Société archéologique de Béziers, t. IX.  
 Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, t. I, II, III.  
 Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente, t. V.  
 Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres, t. II, V, VII.  
 Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1882.  
 Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, t. II.  
 Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère, t. XV.  
 Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, 1888-1891.  
 Bulletin Monumental, 3<sup>e</sup> série, t. II, XX, LVII.  
 Bulletin de la Société archéologique de Nantes, t. XXX.  
 Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XIII.  
 Bulletin de la Société historique et archéologique de Périgord, t. IX, XI, XIV, XV.  
 Bulletin de la Société Ramond, 1866.  
 Bulletin de la Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis, t. VII.  
 Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, t. II.  
 Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. II.  
 Bulletin de la Société archéologique de Vendômois, t. X.

## C

- CALANDRA. Di una necropoli barbarica scoperta à Testona. Turin, 1880.  
 CAMPI. La tombe barbare di Civezzano.  
 CARAVEN-CACHIN (A.). Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn. — Le Tarn et ses tombeaux. — Le cimetière mérovingien du Gravas.  
 CARTAILHAC (E.). Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, 1886.  
 CASTELLANE (marquis de). Notes sur les rois goths qui ont régné dans le Midi de la France. Toulouse, 1834.  
 CAUMONT (A. de). Abécédaire d'archéologie.  
 CAZALIS DE FONDOUCE. Ébauche d'une carte archéologique du département de l'Hérault.  
 CÉNAC-MONCAUT. Histoire des peuples et des États pyrénéens, t. I.  
 CHANTRE (E.). Recherches anthropologiques dans le Caucase, 1885-1887.  
 CHIFFLET. Anastasis.  
 COCHET (abbé). La Normandie souterraine, 1854. — Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, 1857. — Le tombeau de Childéric I, 1859.  
 CORROYER (E.). L'architecture romane.  
 COURAJOD (L.). Résumé du cours de la sculpture française au Louvre.  
 CROIX (P. C. de la). Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou, 1886. — Hypogée martyrion de Poitiers, 1883.

## D

- DANJOU. Note sur quelques antiquités mérovingiennes conservées au Musée de Beauvais, 1856.  
 DELAMAIN (Ph.). Le cimetière d'Herpes, 1892.  
 DELOCHE. Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne, *in* Revue archéologique, 1890.

- DIEULAFOY (M.). L'art antique de la Perse.  
 DOUAIS (abbé C.). Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse.  
 DOUGLAS (J.). Nenia Britannica. Londres, 1792.

**E**

- ECK (Th.). Le cimetière de Templeux-la-Fosse (Somme), 1889. — Le cimetière mérovingien de Moislains (Somme), 1892.

**F**

- FAURIEL. Histoire de la Gaule méridionale.  
 FAUSSETT (Bryan). Inventorium sepulcrale. Londres, 1853.  
 FILLON (Benjamin). Poitou et Vendée.  
 FLEURY (Ed.). Antiquités et monuments de l'Aisne.  
 FLOUEST (E.). Le signe symbolique en S, 1885.  
 FUSTEL DE COULANGES. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.

**G**

- GALY (Dr). L'art du placage et de l'étamage chez les Gaulois, 1874.  
 GOSSE (Dr). Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève, 1853. — Suite à la Notice sur d'anciens cimetières de Savoie et du canton de Genève, 1857.  
 GRÉGOIRE DE TOURS. Histoire des Francs.  
 GRELLET-BALGUERIE (Ch.). Antiquités réolaises, 1863.  
 GREMPLER (Dr). Der fund von Sackrau. Brandebourg, 1887.  
 GUIZOT. Histoire de la civilisation en France.

**H**

- HAGEMANS (G.). Le cimetière franc-mérovingien de Seraing. Liège, 1856.  
 HAIGNERÉ (abbé). Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais, 1866.  
 HARDY (Michel). Quelques tombes du vieux cimetière de la cité de Périgueux. — Le cimetière franc d'Eu.  
 HENSZLMANN. Étude sur l'art gothique. 1876.  
 HILDEBRAND (Hans). Das heidnischen Zeitalter in Schweden (Stockholm).  
 Histoire générale de Languedoc. Édit. Privat, t. I.  
 HUCHER (E.). De l'art celtique à l'époque mérovingienne.

**I**

- IDACE. Chronicon.

**J**

- JORNANDÈS. De origine actaque Getarum. — De regnorum ac temporum successione.

## K

- KAFERSTEIN (Ch.). Ansichten über die Keltischen alterthümer, 1846.  
 KHAROUSINE (A.). Étude sur les anciens tombeaux de la côte méridionale de la Crimée, 1890.  
 KLAPROTH. Asia polyglotta, ou Classification des peuples de l'Asie d'après leurs langues. Paris, 1823.  
 KONDAKOFF et TOLSTOÏ. Rousskia Drevnosti (Antiquités russes). Saint-Pétersbourg, 1890. — Kongl. Vitterhets historie och Antiquitets Akademiens Manadsblad. Stockholm, 1878.

## L

- LABARTE (J.). Histoire des arts industriels.  
 LAGNEAU (Dr). Ethnogénie des populations du Sud-Ouest de la France.  
 LASTEYRIE (F. de). Histoire de l'orfèvrerie.  
 LE BLANT (Ed.). Inscriptions chrétiennes de la Gaule.  
 LIÈVRE (A.). Du lieu où Clovis défit Alaric en 507. — Exploration archéologique de la Charente, t. I.  
 LINAS (Ch. de). Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée.  
 LINDENSCHMIT (Dr L.). Das germanische todtenlager bei Selzen, 1848. -- Die alterthümer unserer heidnischen vorzeit, 1858-1888. — Handbuch der deutschen alterthumskunde, (Mayence). 1886.  
 LOË (Baron A. de). Liste des localités où des sépultures franques ont été découvertes jusqu'ici en Belgique. Bruxelles, 1888. — Notice sur des antiquités franques découvertes à Harmignies.  
 LONGNON (A.). Géographie de la Gaule au sixième siècle.  
 LOOZ-CORSWAREM (Comte de). Sur les antiquités franques découvertes à Moxhe. Liège, 1884.

## M

- MAC-PHERSON. Antiquities of Kertch. Londres, 1857.  
 MARMOL (Del). Cimetières de l'époque franque.  
 MARTIN et CAHIER (P.). Mélanges d'archéologie.  
 MAXE-WERLY. Note sur des objets antiques découverts à Gondrecourt (Meuse), 1887.  
 Mémoires de la Société d'agriculture et sciences de l'Aube, t. IV.  
 Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. X.  
 Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. VII-XVIII.  
 Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1877-1889.  
 Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, t. II.  
 Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XXIX.  
 Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. X.  
 Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 5<sup>e</sup> série, t. I.  
 Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. V.  
 MICHEL (Francisque). Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne.  
 MIERZINSKI (M. de). Sur quelques objets trouvés dans des sépultures en Lithuanie.  
 MONTÉLIUS (Oscar). La Suède préhistorique.  
 MONTFAUCON. L'antiquité expliquée, t. III.  
 MOREAU (Frédéric). Album Caranda.

## N

- NAIN DE TILLEMONT (Le). Histoire des empereurs des quatre premiers siècles de l'Église.  
NEVILLE (R.-C.). Saxon obsequies illustrated by ornaments and weapons, 1882.

## O

- ODOBESCO (A.). Antiquités scythiques.  
OROSE (Paul). Adversus Paganos Historiarum Libri.  
ORSI. Sopra due auree crocette del Museo di Bologna. Bologne, 1887.  
OZANAM. La civilisation chrétienne chez les Francs.  
OWN JONES. Grammar of ornament. Londres, 1856.

## P

- PILLOY (J.). La question franque au Congrès de Charleroi. — Études sur d'anciens lieux de sépultures de l'Aisne.  
PLACE (Victor). Ninive et l'Assyrie.  
PRISSE D'AVENNES. L'art arabe.  
PROCOPE. De bello gothico.  
PROSPER (d'Aquitaine). Chronique.

## Q

- QUICHERAT (A.). Histoire du costume en France.

## R

- Recueil des actes de la Commission des arts et monuments de Saintes, t. I, II, V, IX.  
Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, t. V.  
REINACH (S.). Catalogue du Musée de Saint-Germain.  
REVOIL. Architecture romane du Midi de la France.  
Revue historique et archéologique du Maine, t. VIII.  
Revue archéologique du Midi de la France, 1863.  
Revue poitevine et saintongeaise, 1890.  
Revue du Tarn, t. IV, V.  
RICQUE DE MONCHY (La). Symbolique des monuments chrétiens aux premiers siècles de l'Église.  
RIGOLLOT (Dr). Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle.  
RIVIÈRES (baron de). Antiquités gallo-romaines et franques de Rivières, 1864.  
ROHAULT DE FLEURY. La Messe.  
ROSSIGNOL (El.). Monographies communales du canton de Lautrec (Tarn).

## S

- SEDLMAIER. Fundgesichte der uralten grabstatte zu Nordendorff, *in* Mémoires de la Société archéologique d'Augsbourg.  
SMITH (Roach). Collectanea antiqua. Londres, 1853-1868.

SOZOMÈNE. Histoire ecclésiastique.

SURIGNY (de). Agrafes mérovingiennes. Châlon-sur-Saône, 1856.

**T**

TACITE. De moribus Germanorum.

TAHON (Victor). La forgerie du fer chez les Francs et pendant le haut moyen âge, 1891.

THIERRY (Aug.). Conquête de l'Angleterre par les Normands. — Lettres sur l'histoire de France.

— Dix ans d'études historiques.

THOLIN (G.). Mémoire sur les stations, oppidums, camps et refuges du Lot-et-Garonne, 1877.

TOPINARD (D<sup>r</sup>). Le cimetière burgonde de Ramasse, *in* Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1873.

TREBELLIIUS-POLLIO. De Gallieno.

TROYON (F.). Description des tombeaux de Bel-Air. Lausanne, 1841.

**V**

VAILLANT (J.). Le cimetière franc-mérovingien de Nesles-les-Verlincthun. Arras, 1886.

VENANCE-FORTUNAT. Carmina.

VOGUÉ (Marquis de). Architecture civile et religieuse de la Syrie.

**W**

WIESER (Franz). Das langobardische fürstengrab und reihengraberfeld von Civezzano. Innsbruck, 1887.

WRIGHT. (Th.). The Celt, the Roman and the Saxon, 1852.

WYLIE. Fairford graves, 1852.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE.....	v
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>	
DES INVASIONS BARBARES EN GAULE.	
§ 1. — Des Germains.....	1
§ 2. — Des Francs.....	3
§ 3. — Des Wisigoths.....	5
§ 4. — De l'établissement des Wisigoths en Gaule.....	8
<b>CHAPITRE II.</b>	
LES SÉPULTURES DU MIDI DE LA GAULE APPARTIENNENT AUX WISIGOTHS.	
§ 1. — Les cimetières barbares ne peuvent être qualifiés de mérovingiens.....	15
§ 2. — Les cimetières du Midi ne sont pas francs.....	16
§ 3. — Les sépultures du Midi et de l'Ouest de la Gaule sont wisigothiques.....	19
<b>CHAPITRE III.</b>	
DE L'OCCUPATION DES PROVINCES MÉRIDIONALES DE LA GAULE PAR LES WISIGOTHS.	
§ 1. — Provinces occupées par les Wisigoths; limites de leur royaume aux différentes dates de la conquête franque.....	28
§ 2. — Liste des stations barbares connues jusqu'à ce jour.....	30
<b>CHAPITRE IV.</b>	
L'INDUSTRIE WISIGOTHIQUE DANS LE MIDI ET L'OUEST DE LA FRANCE.	
§ 1. — Le costume barbare.....	38
§ 2. — Les tombes.....	41
§ 3. — Les armes.....	43
§ 4. — La fibule.....	47
a) Fibules allongées, à rayons et cruciformes.....	48
b) Fibules carrées ou rectangulaires.....	53
c) Fibules circulaires.....	54
d) Fibules zoomorphes.....	55
e) Fibules en S.....	57
f) Fibules ansées.....	59
§ 5. — La boucle et la plaque de ceinturon.....	60
I. — Première époque. La bijouterie cloisonnée.....	62

	Pages
II. — Seconde époque.....	64
A) Plaques émaillées ou incrustées.....	64
B) Plaques en bronze gravé et étamé.....	68
a) 1 <sup>er</sup> élément barbare.....	70
b) 2 <sup>e</sup> élément oriental.....	77
c) 3 <sup>e</sup> élément chrétien.....	82
C) Boucles plates.....	85
§ 6. — La trousse.....	91
a) Les ciseaux.....	92
b) Les pinces épilatoires.....	93
c) Le peigne.....	93
d) Les cure-dents et cure-oreilles.....	95
e) Le Fiche-pattes.....	96
f) La bourse, le briquet et le petit couteau.....	96
§ 7. — Ornaments de ceinture et de baudrier.....	97
a) Plaques carrées.....	97
b) Franges de ceinturon.....	97
c) Les boutons et les clous.....	98
d) Les croix.....	99
§ 8 — Les boucles de chaussure.....	100
§ 9. — Objets de parure.....	101
a) Le collier.....	101
b) Le bracelet.....	103
c) Les boucles d'oreilles.....	105
d) L'épingle à cheveux.....	107
e) Les bagues.....	107
§ 10. — Objets divers.....	108
§ 11. — Le cheval: le fer et le mors.....	110
§ 12. — Les vases.....	112
a) Les vases de terre.....	113
b) Les vases de verre.....	116
c) Les vases de bronze.....	118

## CHAPITRE V.

## SÉPULTURES BARBARES DÉCOUVERTES DANS LE MIDI ET L'OUEST DE LA FRANCE.

Section I. — L'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, l'Ariège.....	120
Section II. — La Lozère, l'Aveyron, le Tarn.....	134
Section III. — La Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne.....	150
Section IV. — Le Gers, le Lot-et-Garonne.....	166
Section V. — La Gironde, la Dordogne.....	178
Section VI. — La Charente, la Charente-Inférieure.....	190
Section VII. — La Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne.....	204
Section VIII. — Le Cher, l'Indre, la Loire-Inférieure.....	218
Bibliographie.....	223

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

---

### A

Aétius, p. 10.  
Agrippinus, 10.  
Akerman (Yong), 21, 62, 82, 94, 109, 119.  
Alaric I, 8.  
Alaric II, 12, 13, 18, 29, 134, 217.  
Alis (abbé), 177.  
Amalaric, 13.  
Anthème, 11.  
Apollinaire (Sidoine), 9, 17, 18, 29, 38, 39, 40, 93, 94, 98.  
Arneht, 25.  
Ataulph, 8, 9, 64, 84.  
Athanaric, 25.  
Attila, 9.  
Auclair (A.), 219.  
Augustin (Saint), 85.  
Avitus, 10.

### B

Babelon (E.), 79.  
Bapst (Germain), 23, 67, 89.  
Barthélemy (A. de), 147.  
Bastard (comte de), 84.  
Bastelaer (Dr van), 59, 110, 113, 115, 131.  
Baudot (H.), 20, 41, 43, 44, 46, 53, 54, 57, 59, 65, 67, 71, 72, 73, 75, 91, 96, 97, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 122, 124, 126, 127, 131, 137, 139, 140, 141, 145, 146, 168, 169, 172, 175, 179, 182, 186.  
Baye (baron J. de), 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52,

54, 55, 56, 58, 59, 63, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 81, 82, 85, 89, 93, 94, 98, 99, 105, 106, 107, 112, 115, 116, 117, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 134, 137, 138, 139, 140, 141, 145, 146, 148, 150, 155, 161, 162, 163, 170, 171, 197, 198, 199, 207, 216, 218, 219.  
Bayet, 79, 86.  
Beauchet-Filleau (H.), 206, 207, 208.  
Beauménil, 217.  
Béquet (A.), 52, 59, 73, 93, 94, 95, 104, 106, 110, 115, 118, 197, 207.  
Berthélé (J.), 210.  
Bertrand (Alex.), 20, 21, 29, 119, 146.  
Biais (E.), 116, 193.  
Blant (E. Le), 87, 210, 213, 220.  
Bonnell, 19.  
Bonstetten (de), 104, 111, 128.  
Bosse (abbé), 135, 136.  
Boudon de Saint-Amans, 170.  
Bourgoin (J.), 80, 129.  
Braquehayé, 176.  
Braun (F.), 24.  
Buhot de Kersers (A.), 220.

### C

Cabié (Ed.), 142, 165.  
Calandra, 44, 46, 92, 94, 104, 127, 129.  
Campi, 46, 99, 129.  
Caraven-Cachin (A.), 81, 143, 145, 146, 149.  
Cartailhac (E.), 78, 136, 164.  
Castellane (marquis de), 6.  
Caumont (A. de), 82, 146, 167, 210.  
Cazalis de Fondouce, 27, 120.  
Cénac-Moncaut, 5, 7, 8, 14.

Cérés (abbé), 139, 144.  
 César, 1.  
 Chantre (E.), 23, 71.  
 Chifflet, 205.  
 Childéric III, 15.  
 Clodion, 16.  
 Clotilde, 13.  
 Clovis, 7, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 29, 39, 101, 134, 199, 217.  
 Cochet (abbé), 20, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 51, 57, 58, 59, 60, 61, 71, 82, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 122, 124, 126, 127, 130, 131, 134, 140, 158, 163, 167, 169, 171, 182, 205.  
 Constance, 8, 9.  
 Constantin, 83.  
 Corroyer (E.), 79.  
 Courajod (L.), 69.  
 Courau (A.), 176.  
 Croix (P. C. de la), 83, 85, 210, 212, 213, 214, 215, 216.

**D**

Dangibeaud (Ch.), 204.  
 Delamain (Ph.), 24, 44, 46, 50, 53, 56, 57, 91, 93, 95, 96, 98, 100, 102, 105, 106, 107, 108, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 141, 158, 191, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203.  
 Deloche, 108.  
 Delorme (E.), 166.  
 Desaivre (Léo), 210, 211.  
 Dieulafoy (M.), 80, 87.  
 Douais (abbé), 14.  
 Douglas (J.), 21, 117.  
 Dusan (B.), 21, 132, 155.

**E**

Ecdice, 11.  
 Eck (Th.), 174.  
 Egidius, 10.  
 Epiphane (Saint), 11.  
 Euric, 10, 11, 12, 13, 18, 23, 29, 219.  
 Evans (A.-J.), 24, 74, 81, 82.

**F**

Fauriel, 5, 6, 8, 11, 12, 17.

Faussett (Bryan), 21, 55, 94, 103, 115, 130.  
 Ferréol, 10.  
 Fillon (Benjamin), 194, 205, 208.  
 Fleury (Ed.), 43, 122.  
 Flouest (E.), 57, 58.  
 Fridéric, 10.  
 Fustel de Coulanges, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 16.

**G**

Gaillac (Ach.), 147, 148.  
 Galy (Dr), 89.  
 Galzain (de), 191.  
 Godégisile, 17.  
 Gondebaud, 12, 13, 17.  
 Gosse (Dr), 49, 67, 74, 77, 100, 104, 109, 115, 128, 141, 146, 175, 190, 220.  
 Gourgues (de), 184.  
 Grégoire de Tours, 10, 13, 42, 217.  
 Grellet-Balguerrie (Ch.), 178.  
 Grivaud de la Vincelle, 111.  
 Guizot (A.), 1, 2, 4, 19.  
 Gunther, 81.

**H**

Hagemans (G.), 54, 115, 117, 196, 208.  
 Haigneré (abbé), 21, 54, 59, 91, 93, 106, 115, 126, 128, 137, 158, 168.  
 Hamard (abbé), 186.  
 Hardy (Michel), 61, 115, 183, 185, 186, 188, 189, 190.  
 Henszlmann, 15, 25, 26, 68, 69, 74, 75, 141, 207.  
 Hildebrand (Hans), 23, 52, 95.  
 Honorius, 8, 9, 11.  
 Hucher (E.), 20, 69, 70, 71, 72, 76, 80, 82, 127, 146, 206.

**I**

Ibbas, 13.  
 Idace, 9, 29.

**J**

Jornandès, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 22, 23, 29, 39.  
 Jovin, 8.  
 Julius Nepos, 11.

**K**

Kaferstein (Ch.), 22.  
 Kharousine, 24.  
 Klaproth, 22.  
 Klemm (Dr), 26.  
 Kondakoff, 24, 106, 141.

**L**

Labarte (J.), 63, 90.  
 Lagneau (Dr), 14.  
 Largeault (abbé), 211.  
 Lasteurie (F. de), 20, 24, 62.  
 Legrand d'Aussy, 41.  
 Lièvre (A.), 13, 115, 193, 194, 195, 210, 212, 217.  
 Linas (Ch. de), 17, 23, 87, 123.  
 Lindenschmit (Dr L.), 16, 20, 21, 24, 25, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 51, 58, 59, 71, 72, 73, 91, 94, 95, 101, 104, 106, 110, 111, 113, 114, 115, 117, 119, 127, 140, 182, 204, 216.  
 Litorius, 9.  
 Loë (baron A. de), 37, 53, 106, 113.  
 Longnon (A.), 7, 10, 14, 19.  
 Looz-Corswarem (comte de), 54, 104.

**M**

Mac-Pherson, 21.  
 Majorien, 9, 10.  
 Marguerie (de), 218, 219.  
 Marmol (del), 93, 104, 115.  
 Marquessac (vicomte de), 119.  
 Martin (P.), 81, 85, 86, 87, 88, 89.  
 Masson, 195.  
 Maxe-Werly, 103.  
 Mérovée, 15, 16.  
 Michels (Francisque), 14.  
 Mierzinski (M. de), 92.  
 Monteil (de), 189.  
 Montélius (Oscar), 23, 72.  
 Montfaucon, 126.  
 Moreau (F.), 43, 44, 54, 58, 61, 91, 99, 104, 108, 112, 115, 117, 122.  
 Moreaux, 187.  
 Mraile, 201, 202.

**N**

Nain de Tillemont (Le), 8.  
 Neville (R. C.), 21, 62, 94, 115, 131.  
 Nisard (Ch.), 38.  
 Noguier (L.), 121.

**O**

Odobesco (A.), 22, 24, 56.  
 Orose (Paul), 5, 29.  
 Orsi, 99.  
 Ouwaroff (comtesse), 24.  
 Ozanam, 18.  
 Own Jones, 80.

**P**

Pilloy (J.), 16, 19, 58, 67, 72, 73, 75, 78, 84, 91, 93, 94, 95, 99, 100, 104, 105, 107, 108, 113, 115, 117, 118, 119, 126, 129, 153, 158, 167, 170, 182, 209, 216, 218.  
 Place (Victor), 79, 102, 155.  
 Placidie, 8, 9, 84.  
 Pottier (abbé), 111, 164.  
 Prisse d'Avennes, 80.  
 Procope, 14.  
 Prosper (d'Aquitaine), 9, 29.

**Q**

Quicherat (J.), 39, 40, 46, 101.

**R**

Ranguet (abbé), 200.  
 Reinach (S.), 63, 81.  
 Revoil, 79.  
 Ricque de Monchy (La), 84.  
 Rigollot (Dr), 3, 5, 7, 18, 22, 23, 26, 27, 44, 65, 82.  
 Riothime, 11.  
 Rivières (baron de), 144, 145.  
 Rohault de Fleury, 83, 85, 86.  
 Roschach (E.), 159.  
 Rossignol (E.), 148.  
 Rouquette (abbé), 142.  
 Ruilier, 73, 203.

**S**

Sedlmaier, 94.  
 Séronat, 11.

Sévère, 10.  
 Siagrius, 12.  
 Sigismer, 38, 98.  
 Sloutsky (S.), 24.  
 Smith (R.), 21, 44, 49, 54, 94, 104, 107, 111,  
 115, 119.  
 Sozomène, 5.  
 Strabon, 1.

**T**

Tacite, 2, 3, 17, 110.  
 Tahon (Victor), 46.  
 Théodoric I, 9.  
 Théodoric II, 10.  
 Théodoric (roi des Ostrogoths), 13.  
 Théodose, 6, 10, 84.  
 Theudis, 13.  
 Thiéri, 13.  
 Thierry (Augustin), 1, 4, 5, 7, 13, 15, 16, 17,  
 39.

Tholin (G.), 168.  
 Thomas (Ch.), 143, 144.  
 Thorismond, 9, 10.  
 Tolstoï (C<sup>te</sup>), 24, 106, 141.  
 Trebellius Pollio, 102.  
 Troyon (F.), 49, 59, 72, 92, 93, 104, 106, 111,  
 115, 137.

**V**

Venance Fortunat, 29, 40.  
 Victorius, 12.  
 Vogué (M<sup>is</sup> de), 79.

**W**

Wallia, 9.  
 Wieser (Franz), 44, 92, 95, 99, 104, 119.  
 Wright (Th.), 21, 55, 94, 101.  
 Wylie, 21, 50, 62.

## INDEX DES NOMS DE LIEUX

---

### A

Abbeville, 118.  
Agde, 14.  
Agen, 30, 58, 66, 107, 164, 166, 167, 168, 169,  
171, 172, 175, 177.  
Aire, 11.  
Albi, 30, 143, 150.  
Allichamps, 37, 219.  
Amiens, 22.  
Anché, 30, 216.  
Angoulême, 6, 13, 93, 116, 193, 194.  
Antigny, 30, 213.  
Aquilée (Illyrie), 74.  
Arcy-Sainte-Restitue, 44, 57, 105, 122, 134,  
163.  
Ardin, 30, 212.  
Argeliès, 103, 130.  
Argenton, 30, 175.  
Arles, 10, 12, 13, 220.  
Armentières, 44, 58, 59, 67, 103, 104, 105, 107,  
137, 138, 163, 167, 168.  
Armissan, 30, 124.  
Auch, 9, 31, 167.  
Autun, 85.  
Avignon, 124.

### B

Bagnères-de-Luchon, 159.  
Balme (La), 190.  
Bamberg (Bavière), 25.  
Banne, 31, 45, 183, 184.  
Barcelone (Espagne), 9.  
Beissan, 31, 63, 121, 122, 123, 138, 210.  
Bel-Air, 49, 59, 93, 104, 106, 115, 137.  
Bergères-les-Vertus, 124.

Béruges, 31, 216.  
Béthines, 31, 103, 213.  
Béziers, 14, 121.  
Biron, 31, 44, 45, 46, 111, 114, 202, 203.  
Bordeaux, 6, 9, 13, 31, 42, 179, 180.  
Boulogne-sur-Mer, 54, 113.  
Bourges, 11, 37, 218.  
Bréguille, 31, 45, 193.  
Breny, 53, 57, 58, 93, 104, 122, 124, 158.  
Bressols, 31, 75, 142, 165.  
Brillac, 31, 116, 193.  
Brochon, 186.  
Brousse, 31, 142, 148.  
Budapest (Hongrie), 15, 25, 75.  
Buissière (La) (Belgique), 59, 110, 115.  
Byzance, 23, 83.

### C

Cabrières-d'Aigues, 124.  
Carcassonne, 13, 14, 29, 31, 99, 128, 129, 130,  
132.  
Carmaux, 31, 143.  
Castelculier, 31, 170.  
Castelmayran, 31, 164.  
Castelnaudary, 29, 31, 52, 108, 131, 151, 156,  
205.  
Caunay, 31, 210.  
Cenon, 31, 52, 71, 217.  
Cerizay, 31, 212.  
Chadenac, 32, 44, 45, 57, 66, 201, 202.  
Charleroi (Belgique), 93, 113.  
Charnay, 50, 57, 63, 96, 104, 109, 111, 117,  
118, 122, 124, 126, 131, 137, 141, 145, 160,  
168, 172, 182.  
Châteauroux, 11.

Chef-Boutonne, 206.  
 Chérac, 32, 43, 44, 203.  
 Cherval, 32, 189.  
 Chinon, 10.  
 Chiusi (Italie), 148, 163.  
 Civaux, 32.  
 Civezzano (Italie), 44, 46, 92, 95, 99, 104,  
 119, 129.  
 Clermont (Puy-de-Dôme), 11.  
 Clermont (Haute-Garonne), 32, 158.  
 Condom, 32, 166.  
 Copenhague (Danemark), 71.  
 Corbières, 32, 133.  
 Criteuil, 32, 93, 115, 194.

**D**

Déols, 11.  
 Dobogó (Hongrie), 106.  
 Dorchester (Angleterre), 216.  
 Douchapt, 32, 188.  
 Duffort, 32, 168.

**E**

Ebréon, 32, 195.  
 Echiré, 32, 44, 45, 211.  
 Elne, 14.  
 Envermeu, 63, 93, 96, 107, 113, 117, 122, 163,  
 169.  
 Ermitage (l'), 32, 168, 169.  
 Estagel, 32, 51, 134.  
 Eu, 61.  
 Eymet-sur-Dropt, 32, 54, 73, 99, 181, 182.

**F**

Fiac, 32, 74, 81, 149, 150, 162.  
 Florence (Italie), 81.  
 Foix, 133.  
 Furfooz (Belgique), 73, 93, 94, 95, 117, 118.

**G**

Gaillac, 32, 45, 81, 144, 145.  
 Gasailhou, 33, 66, 156, 159.  
 Gensac-la-Pallud, 33, 45, 195.  
 Gibel, 33, 83, 132, 154, 156, 159.  
 Gondrin, 33, 74, 167.  
 Gravas, 81, 145, 146, 149.

Grézas, 33, 45, 165.  
 Grues, 33, 51, 204, 205.  
 Guarrazar (Espagne), 26, 63.  
 Guéprey, 129.

**H**

Harmignies (Belgique), 53, 106.  
 Hermes, 186.  
 Herpes, 33, 41, 44, 45, 50, 51, 53, 54, 56, 57,  
 63, 66, 91, 93, 95, 96, 98, 100, 105, 106, 107,  
 108, 110, 111, 114, 117, 118, 141, 158, 191,  
 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 205, 215.

**I**

Inspruck (Autriche), 92, 106.  
 Issoudun, 37, 219.

**J**

Jarnac, 56, 195.  
 Javarzay, 33, 117, 208, 209.  
 Jecla (Espagne), 25.  
 Joches, 93.  
 Jouy-le-Comte, 119, 146.

**K**

Kalocza (Hongrie), 63.  
 Kertch (Russie), 24, 56, 134.  
 Keszthely (Hongrie), 106.  
 Koban-le-Haut (Osséthie), 71.

**L**

Laborieblanque, 33, 51, 105, 137, 138, 139.  
 Labruguière, 33, 149.  
 Lacroisille, 32, 149.  
 Lanuéjols, 33, 45, 135.  
 Laon, 122, 123.  
 Larboust (vallée de), 33, 159.  
 Lasserre, 33, 132.  
 Leuc, 33, 63.  
 Liège (Belgique), 26.  
 Limoges, 146.  
 Lisle-d'Albi, 33, 147, 167.  
 Lodève, 13, 122.  
 Londinières, 93, 113.  
 Long-Wittenham (Angleterre), 216.  
 Loupiac, 33, 148.

Lourdins, 33, 67, 175, 181.  
Lyon, 38, 98.

**M**

Machecoul, 220, 221.  
Magnac, 34, 53, 63, 102, 171, 172.  
Maguelonne, 14.  
Mans (Le), 76, 90, 206.  
Marseille, 12.  
Mayence (Allemagne), 58.  
Mende, 134, 135.  
Mézi, 10.  
Mézin, 34, 172, 175.  
Milhau, 34, 45, 141.  
Mirepoix, 34, 133, 155, 214, 221.  
Montastruc, 34, 164.  
Montauban, 164, 165.  
Montmaurin, 34, 163.  
Montségur, 34, 178, 192.  
Monza (Italie), 63.  
Moscou (Russie), 24, 106, 112.  
Mostchina (Russie), 112.  
Mothe-Sainte-Héraye (La), 115.  
Moxhe (Belgique), 54, 104.  
Munich (Bavière), 58.

**N**

Namur (Belgique), 54, 59, 73, 93, 109, 110, 113, 117, 167, 207.  
Nantes, 220, 221.  
Narbonne, 9, 34, 73, 83, 84, 108, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 142, 164.  
Nérac, 119, 175.  
Neuvicq, 34, 44, 114, 199.  
Nîmes, 14.  
Nimroud, 80.  
Niort, 34, 90, 210, 211, 212.  
Novotcherkask (Russie), 63.

**O**

Ornaisons, 34, 128.  
O'Szoni (Hongrie), 56.  
Oviedo (Espagne), 63.  
Oyes, 44, 93, 129, 207.

**P**

Parfondeval, 113.  
Pavie, 11.  
Périgueux, 6, 34, 66, 95, 116, 181, 185, 188, 189, 190.  
Persac, 34.  
Persépolis (Perse), 23.  
Petit-Niort, 34, 200, 201.  
Petreosa (Valachie), 25, 56, 63.  
Piedicastello (Italie), 148.  
Piquecos, 34, 164.  
Poitiers, 6, 12, 13, 34, 73, 193, 215, 216, 217.  
Pouan, 63.

**R**

Ragley-Park (Angleterre), 50.  
Ratisbonne (Bavière), 81.  
Ravenne (Italie), 63, 84, 85, 86.  
Réalmont, 34, 45, 148.  
Réole (La), 178.  
Resteigne (Belgique), 59, 207.  
Revel, 29, 34, 66, 151, 153, 155, 156, 159, 195, 214, 221.  
Richborough (Angleterre), 126.  
Rivières, 35, 51, 71, 144, 145, 197.  
Rodez, 24, 35, 105, 137, 139.  
Rom, 35, 115, 210, 219.  
Rome, 2, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 20, 23.  
Ronsenac, 35, 193.  
Rouen, 74, 96, 113, 129, 167.  
Rouillé, 35, 42, 45, 46, 97, 102, 206, 208, 221.

**S**

Sablonnières, 58, 116.  
Saintes, 35, 57, 66, 73, 95, 114, 200, 201, 202, 203, 204.  
Saint-Amand-Mont-Rond, 219.  
Saint-Barthélemy-de-Salles, 156.  
Sainte-Bazaille, 35, 42, 72, 176, 177.  
Saint-Cybranet, 55, 190.  
Saint-Cyr, 13, 35, 217.  
Saint-Félix-de-Caraman, 35, 42, 45, 96, 97, 102, 137, 153, 154.  
Saint-Félix-de-Sorgues, 35, 136, 139.  
Sainte-Foi, 57, 168, 169.  
Saint-Genis-d'Hiersac, 36, 66, 194.

Saint-Jean-de-Losne, 75, 179.  
 Saint-Julia-de-Gras-Capou, 36, 153, 154.  
 Saint-Julien-l'Ars, 36, 214.  
 Saint-Martin-de-l'Herm, 36, 179.  
 Saint-Maurice (Suisse), 63.  
 Saint-Maxire, 36, 211.  
 Sainte-Pétronille-de-Gironde, 36, 45, 178.  
 Saint-Orens, 9.  
 Saint-Pétersbourg (Russie), 24, 56, 82.  
 Saint-Pierre-des-Églises, 36.  
 Saint-Pierre-de-Maillé, 36, 216.  
 Saint-Quentin, 167, 194.  
 Sainte-Sabine, 53, 57.  
 Saint-Saloine, 95, 204.  
 Saint-Sardos, 36, 164.  
 Saint-Seurin, 87, 88.  
 Saint-Séverin, 36, 44, 45, 191.  
 Saint-Vincent-de-Cosse, 36, 184.  
 Salles-d'Aude, 35, 123.  
 Salles-la-Source, 35, 42, 51, 139, 141.  
 Savigné, 35, 212.  
 Sébastien, 8.  
 Selzen (Allemagne), 44, 46, 91, 94, 104, 106,  
 110, 115, 119.  
 Seraing (Belgique), 54, 115, 117, 196, 208.  
 Séraucourt, 126.  
 Sigean, 35, 66, 77, 127, 128, 161, 195.  
 Singleyrac, 35, 45, 182, 183, 184.  
 Sommerey, 129.  
 Sompt, 35, 210.  
 Souyri, 139, 140, 141, 177, 194.  
 Stockholm (Suède), 112, 146.  
 Stuttgart (Wurtemberg), 58.  
 Szegedi (Hongrie), 163.

**T**

Tasta (Le), 36, 42, 44, 45, 119, 172.  
 Testona (Italie), 44, 46, 49, 55, 92, 94, 104,  
 106, 129, 139, 148.  
 Tocâne-Saint-Apre, 36, 44, 45, 66, 95, 116,  
 186, 187, 188.  
 Toulouse, 6, 9, 13, 24, 29, 36, 56, 57, 65, 66,  
 73, 75, 81, 85, 87, 106, 126, 128, 131, 132,  
 139, 151, 159, 162, 170, 192, 198, 205.  
 Tournai (Belgique), 63.  
 Tours, 9, 90, 94, 99, 167, 174, 206, 207.  
 Tressan, 36, 63, 122, 210.  
 Trugny, 112.  
 Turin (Italie), 58.

**V**

Valence, 8.  
 Védrin, 104.  
 Vendel, 112.  
 Vend'huile, 194.  
 Vendôme, 73, 194.  
 Venerque, 36, 45, 96, 157.  
 Vermand, 118, 218, 219.  
 Vernou, 94, 99, 207.  
 Versigny, 122, 123, 210.  
 Verteillac, 37, 189.  
 Vienne (Autriche), 25, 56.  
 Villeneuve-le-Comtal, 37, 131, 164.  
 Villeneuve-sur-Lot, 37, 172.  
 Vouillé, 13, 17, 19, 29, 150.

**W**

Wancennes (Belgique), 104, 106, 115.  
 Wittislingen (Bavière), 48, 50, 145.

## TABLE DES FIGURES

---

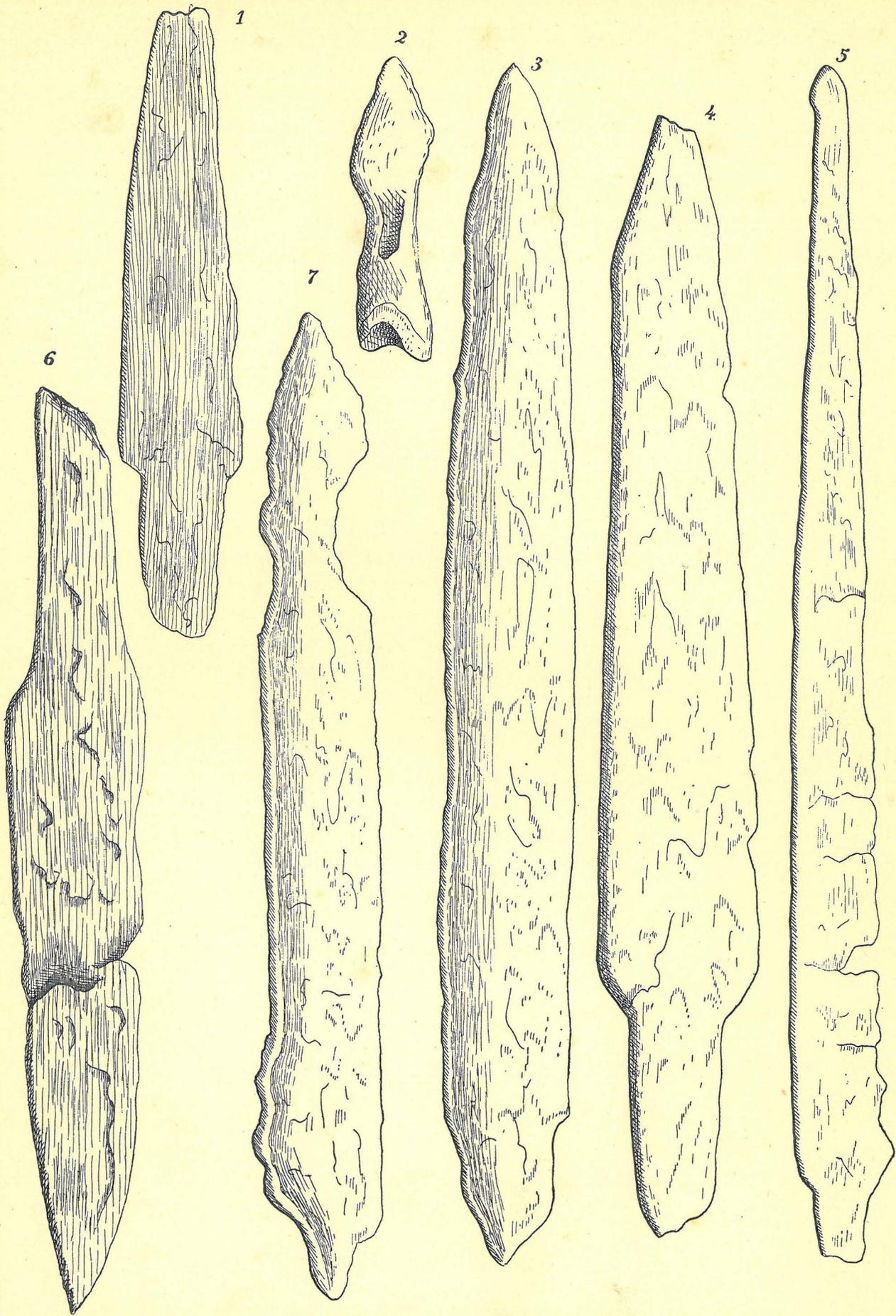
	Pages.
FIG. 1. — Fibule en S de Sainte-Foi d'Agen.....	57
FIG. 2. — Agrafe de ceinture (collection Caranda).....	61
FIG. 3. — Signe Swastika.....	78
FIG. 4. — Le signe Swastika dans l'ornementation barbare.....	78
FIG. 5. — Grains de collier en pâte de verre et en verre soufflé.....	102
FIG. 6. — Plaques des Musées d'Avignon et de Narbonne.....	123
FIG. 7. — Plaques des environs de Narbonne (Musée de Narbonne).....	125
FIG. 8. — Plaque de l'Ermitage (Musée d'Agen).....	169
FIG. 9. — Fibule en S de Sainte-Foi (Musée d'Agen).....	169
FIG. 10. — Agrafe de Montségur (Gironde).....	178
FIG. 11. — Plaque de Saint-Martin-de-l'Herm (Gironde).....	179
FIG. 12. — Agrafe de Saint-Séverin (Charente).....	192
FIG. 13. — Coupe en bronze de Javarzay (Deux-Sèvres).....	209
FIG. 14. — Verre apode de Javarzay (Deux-Sèvres).....	209
FIG. 15. — Plaque cloisonnée du Musée de Niort.....	211
FIG. 16. — Plaque de Cenon (Vienne).....	217



PLANCHE I.

---

1. Couteau de fer. (Venerque, Haute-Garonne.)
2. Fer de flèche. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Bauchet-Filleau, à Chef-Boutonne.
3. Couteau. (Sainte-Pétronille, Gironde.)
4. Couteau. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Bauchet-Filleau.
5. Couteau. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Bauchet-Filleau.
6. Couteau. (Saint-Félix, Haute-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
7. Couteau. (Sainte-Pétronille, Gironde.)

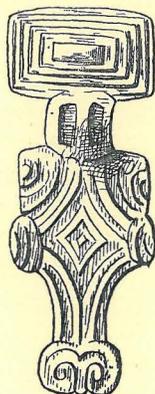
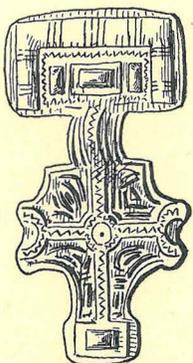
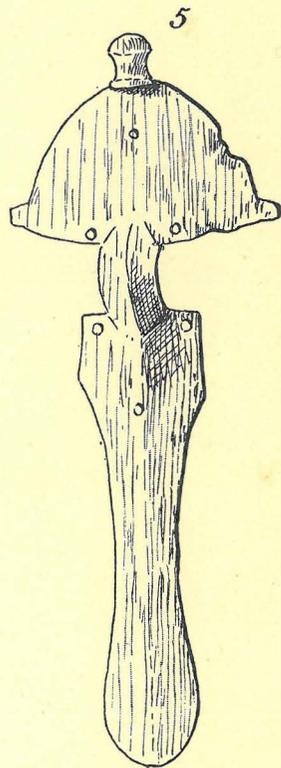
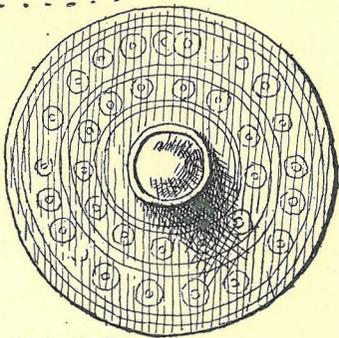
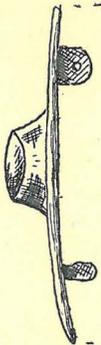
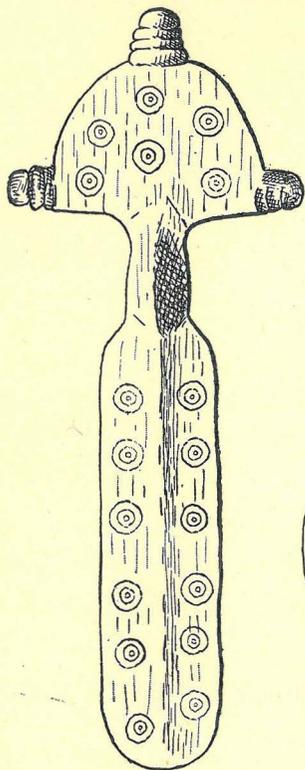
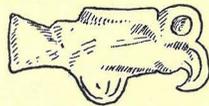
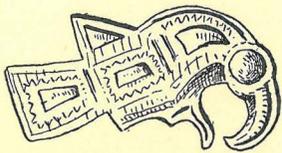
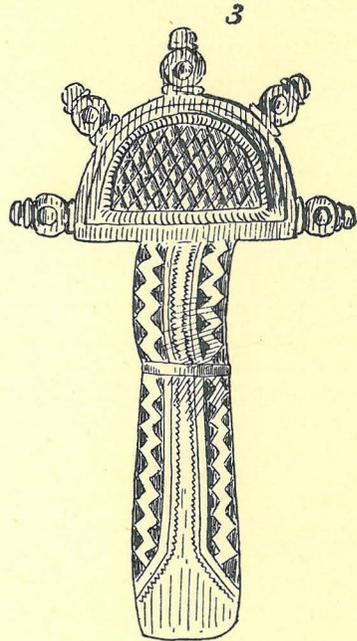
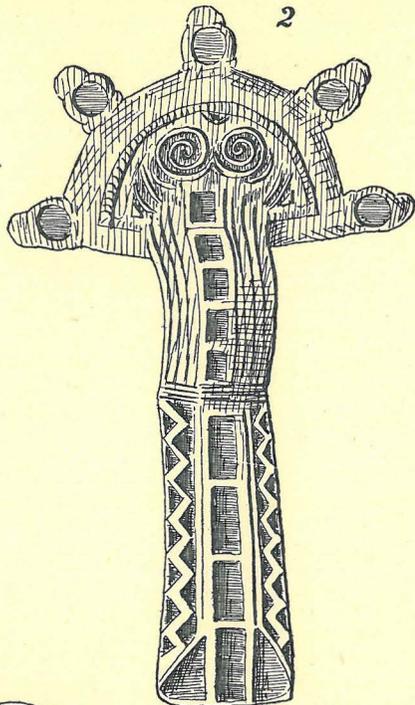
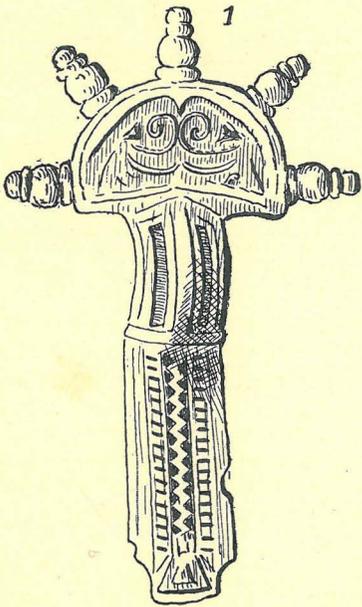




## PLANCHE II.



- 
1. Fibule à rayons. (Criteuil, Charente.)  
Musée d'Angoulême.
  2. Fibule à rayons. (Souyri, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
  3. Fibule à rayons. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  4. Fibule à rayons. (Rivières, Tarn.)  
Collect. du baron de Rivières.
  5. Fibule à rayons. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  6. Fibule à tête carrée. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  7. Fibule à tête carrée. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  8. Fibule circulaire. (Saint-Cybranet, Dordogne.)  
Musée de Périgueux.
  9. Fibule zoomorphe. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  10. Fibule zoomorphe. (Bréguille, Charente.)  
Musée d'Angoulême.



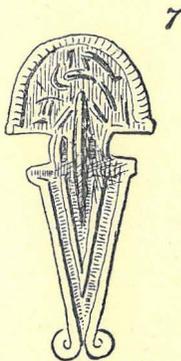
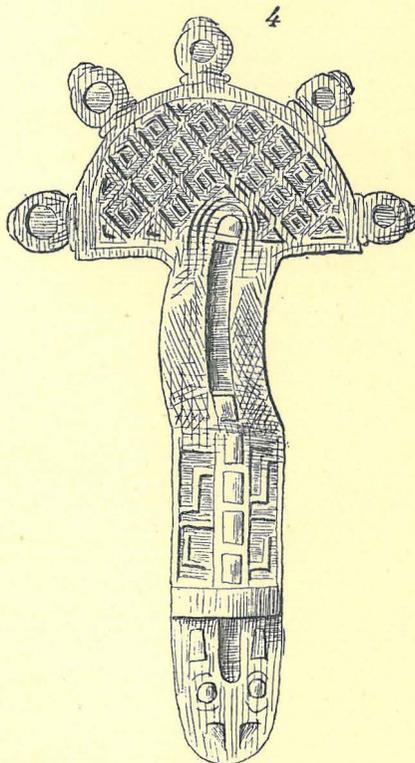
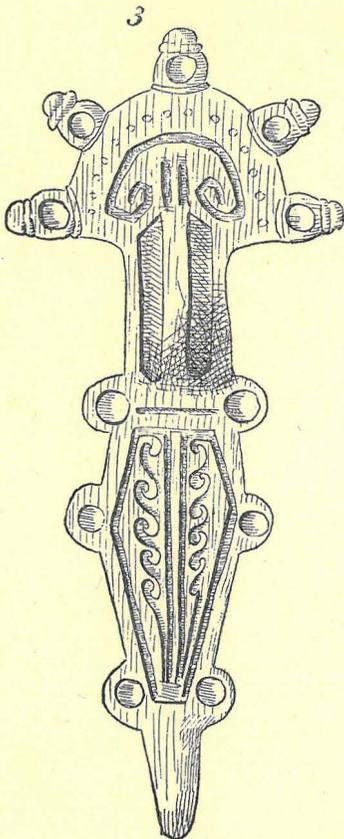
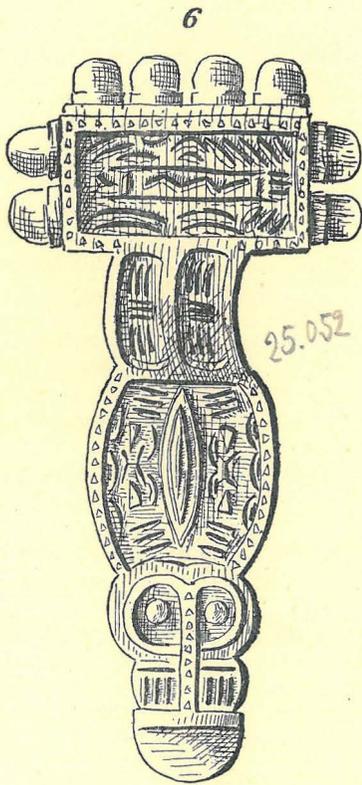
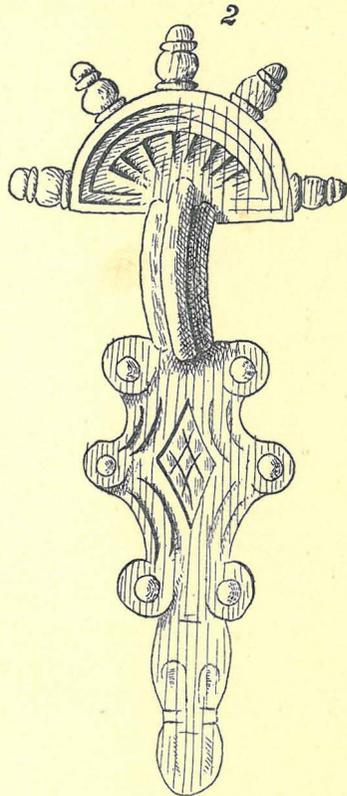
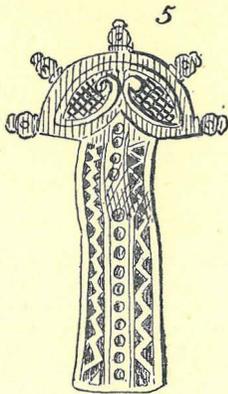
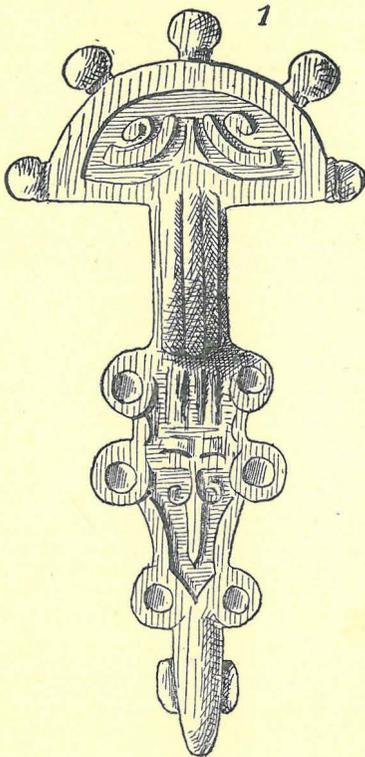


III

### PLANCHE III.

---

1. Fibule à rayons. (Estagel, Pyrénées-Orientales.)
2. Fibule à rayons. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Fibule à rayons. (Souyri, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
4. Fibule à rayons. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
5. Fibule à rayons. (Grues, Vendée.)  
Ancienne collect. Benjamin Fillon.
6. Fibule à rayons. (Environs de Toulouse.)  
Musée de Toulouse.
7. Fibule à rayons. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.

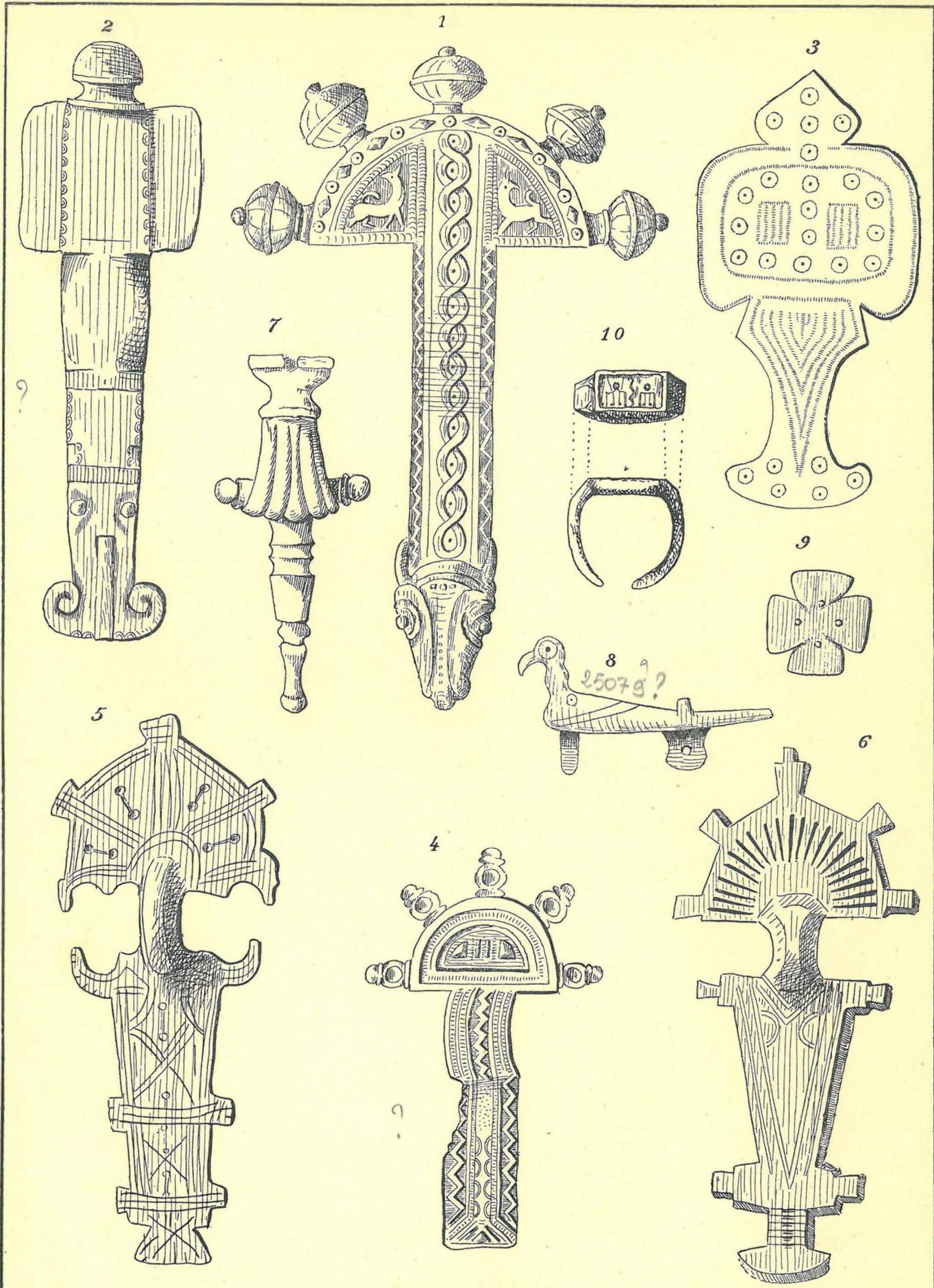




## PLANCHE IV.

---

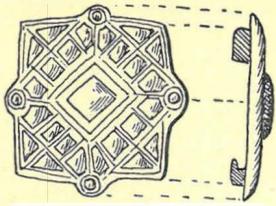
1. Fibule à rayons. (Grues, Vendée.)  
Ancienne collect. Benjamin Fillon.
2. Fibule cruciforme. (Castelnaudary, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Fibule cruciforme. (Cenon, Vienne.)
4. Fibule à rayons. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
5. Fibule à rayons. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
6. Fibule à rayons. (Bessan, Hérault.)
7. Fibule arquée. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
8. Fibule zoomorphe. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
9. Croix. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
10. Bague. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.



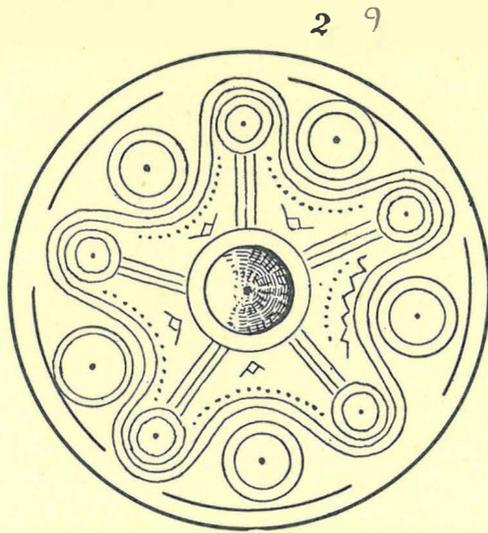
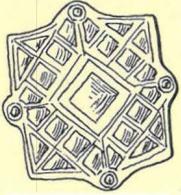


## PLANCHE V.

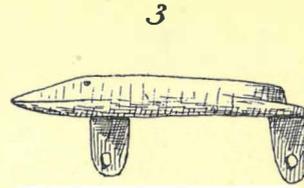
1. Fibules carrées. (Magnac, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
2. Fibule circulaire. (Rodez, Aveyron.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Fibule zoomorphe. (Chadenac, Charente-Inférieure).  
Musée de Saintes.
4. Fibule cloisonnée. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
5. Fibule ansée. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
6. Fibule ansée. (Saint-Séverin, Charente.)
7. Fibule ansée. (Escornebœuf, près Périgueux.)  
Musée de Périgueux.
8. Fibule ansée. (Saint-Séverin, Charente.)
9. Fibule circulaire. (Saint-Félix, Aveyron.)  
Collect. de la Société archéologique du Midi de la France.
10. Fibule ansée. (Tocâne-Saint-Apre, Dordogne.)  
Musée de Périgueux.
11. Fibule ansée. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
12. Fibule ansée. (Petit-Niort, Charente-Inférieure.)  
Musée de Saintes.



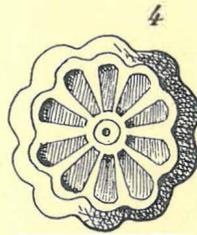
1



2 9

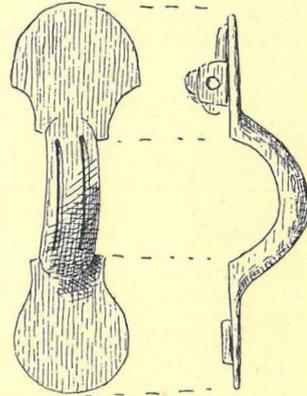


3

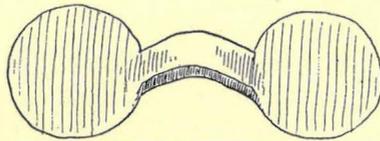


4

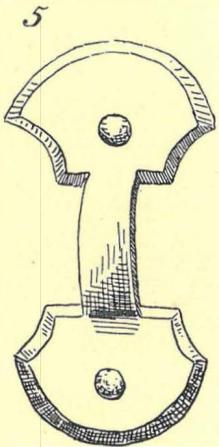
7



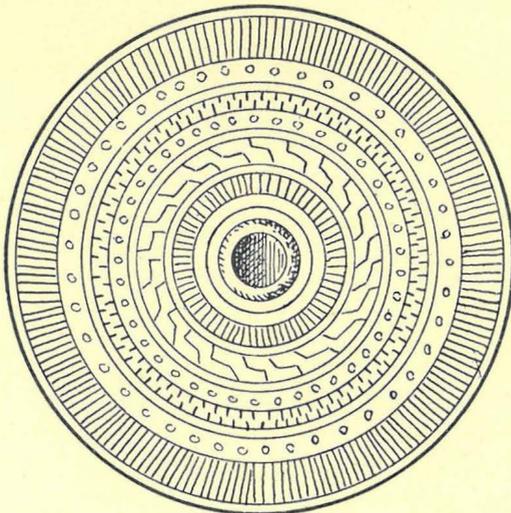
6



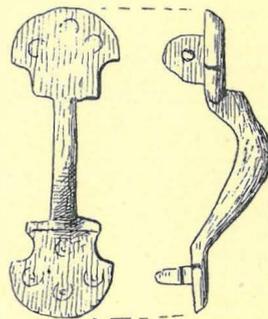
9  
25.075



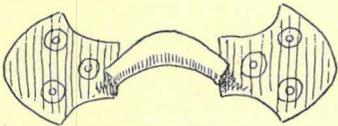
5



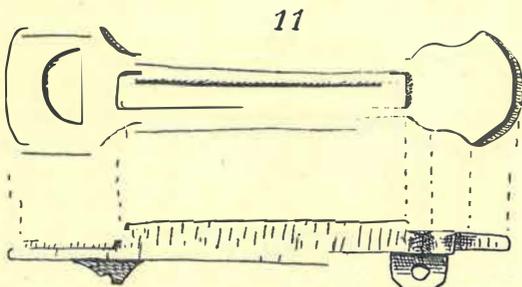
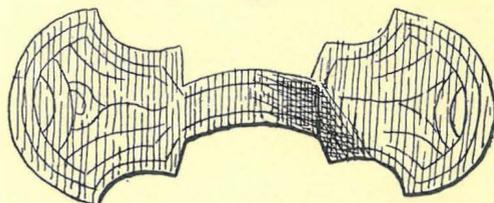
10



8



12



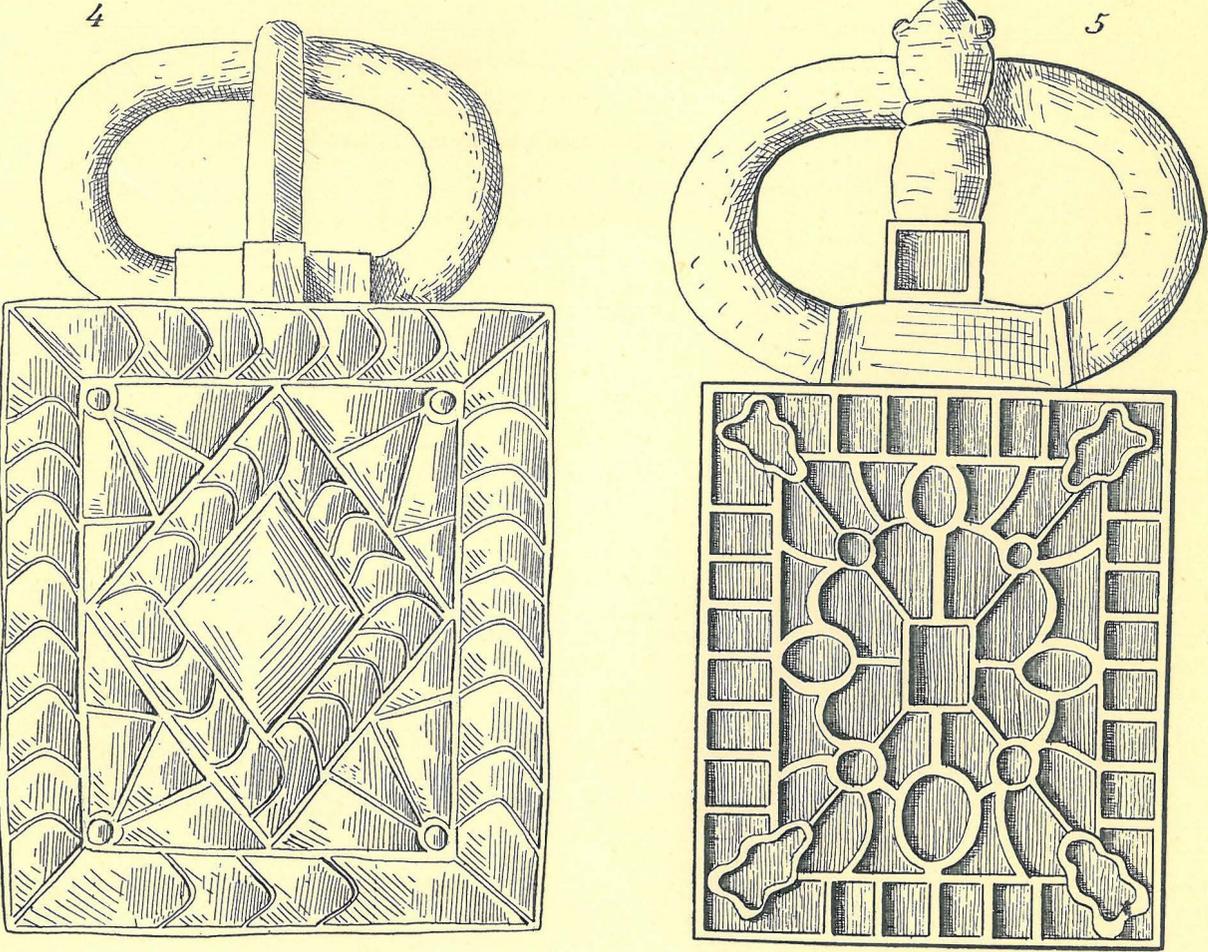
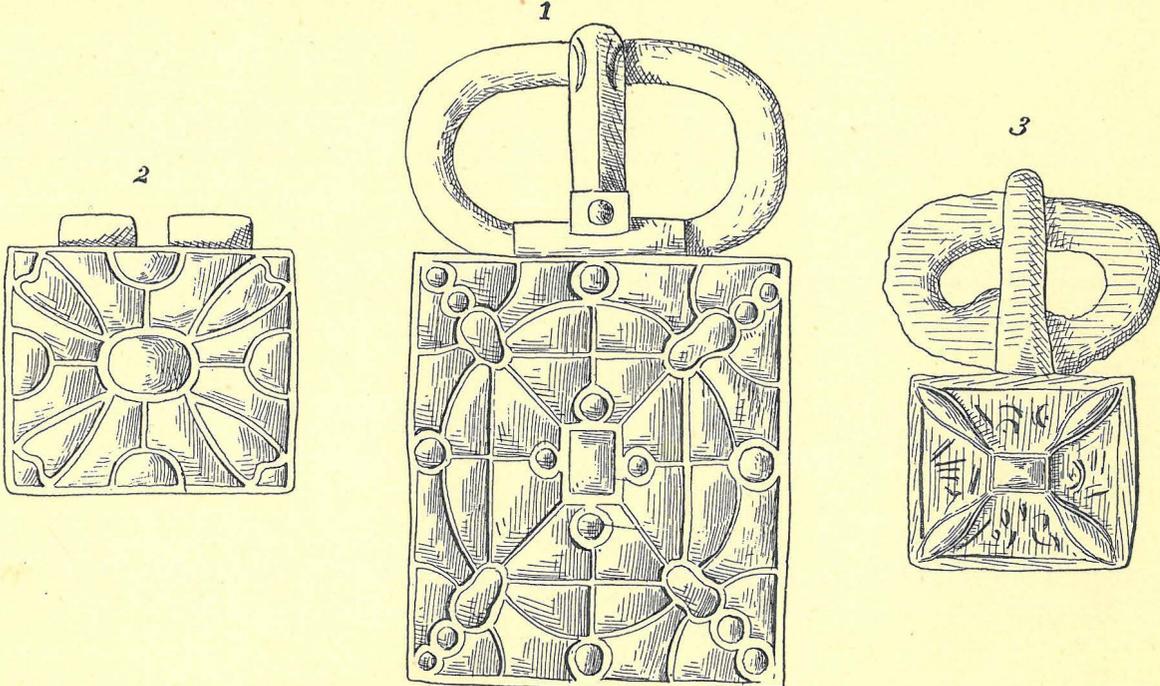
11



## PLANCHE VI.

---

1. Agrafe de ceinturon. (Tressan, Hérault.)  
Musée de Saint-Germain.
2. Plaque de ceinturon. (Tressan, Hérault.)  
Musée de Saint-Germain.
3. Agrafe. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
4. Agrafe. (Leuc, Aude.)  
Musée de Saint-Germain.
5. Agrafe. (Bessan, Hérault.)



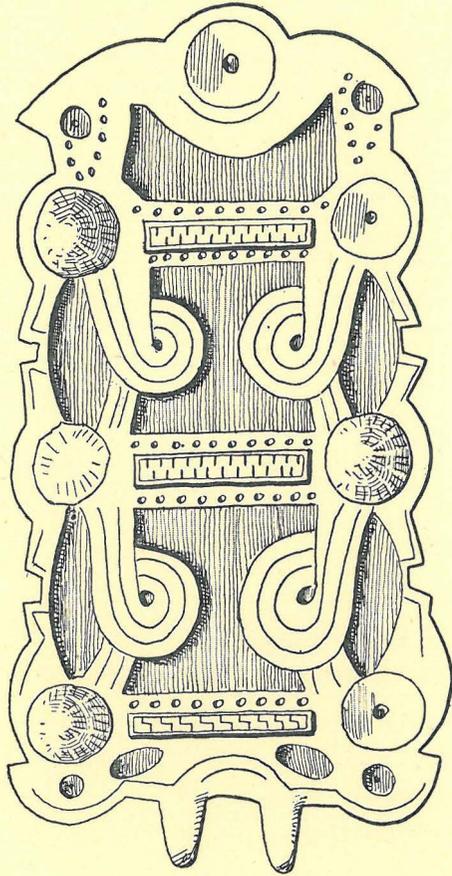


## PLANCHE VII.

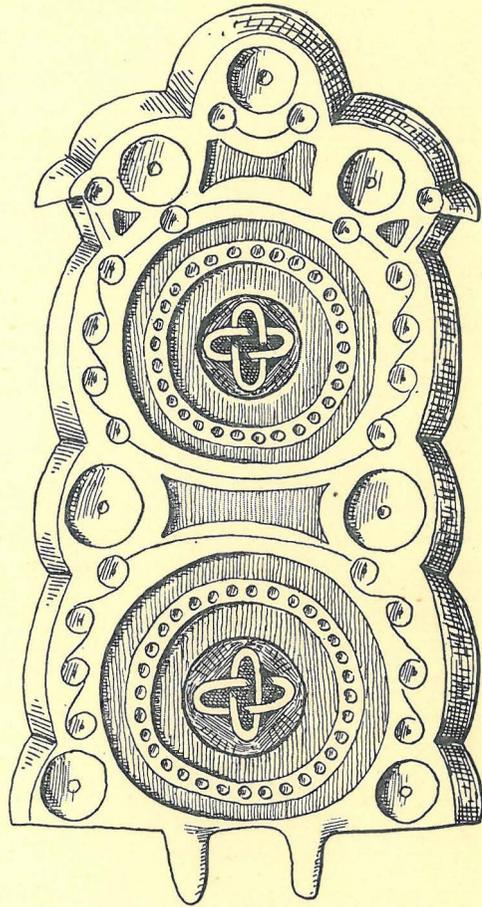
---

1. Plaque de ceinturon. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
2. Plaque de ceinturon. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Plaque de ceinturon. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.

1 24.024

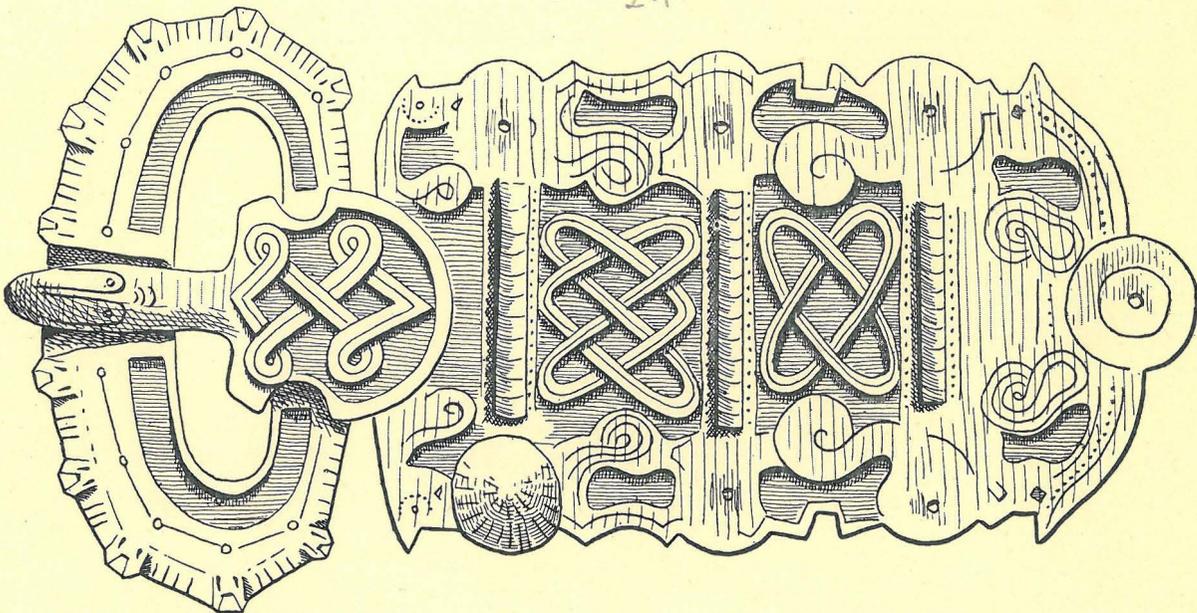


2



9

3 24.005

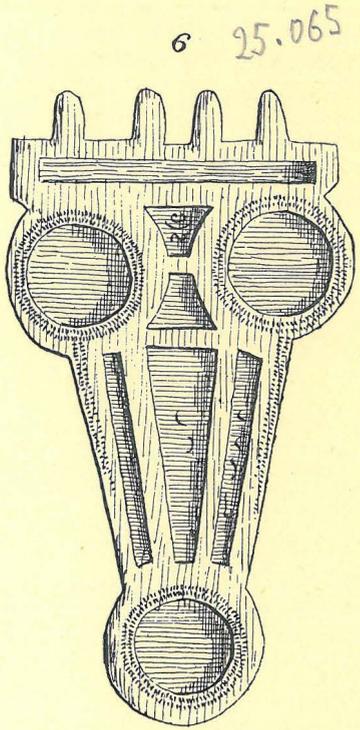
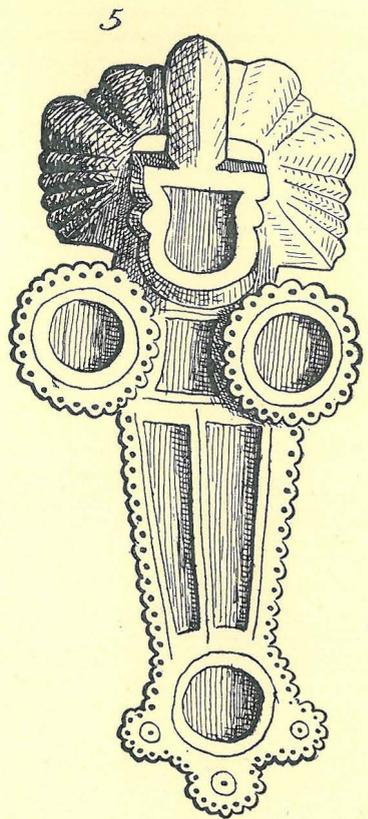
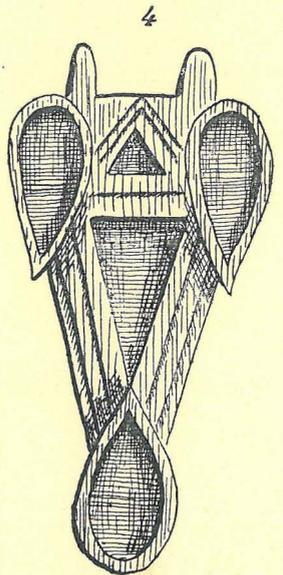
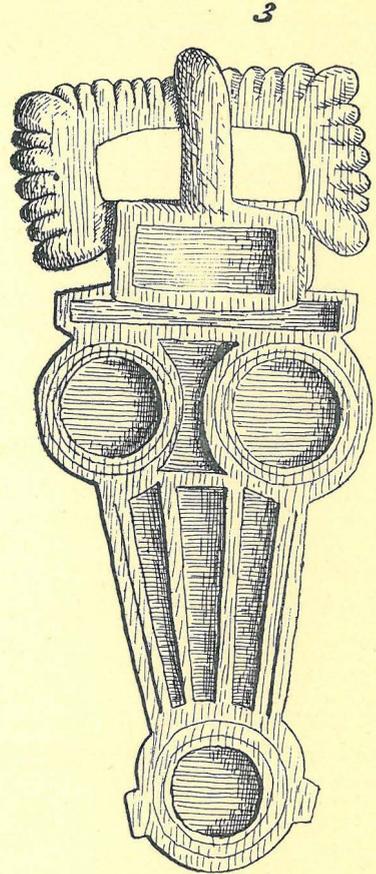
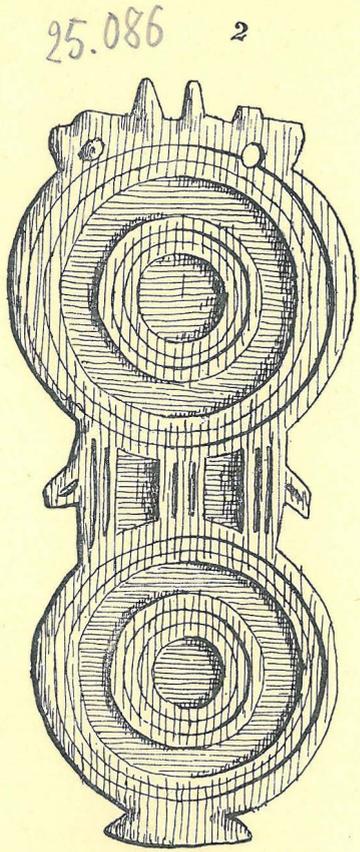
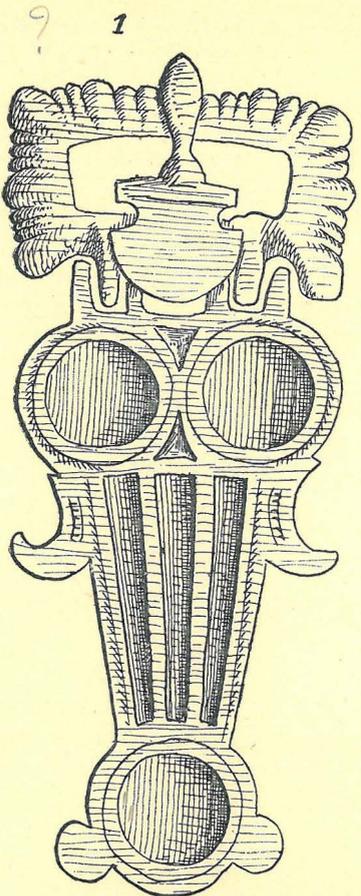




## PLANCHE VIII.



1. Agrafe de ceinture. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
2. Agrafe de ceinture. (Condom, Gers.)  
Collect. Barrière-Flavy.
3. Agrafe de ceinture. (Chadenac, Charente-Inférieure).  
Musée de Saintes.
4. Agrafe de ceinture. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
5. Agrafe de ceinture. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
6. Agrafe de ceinture. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.



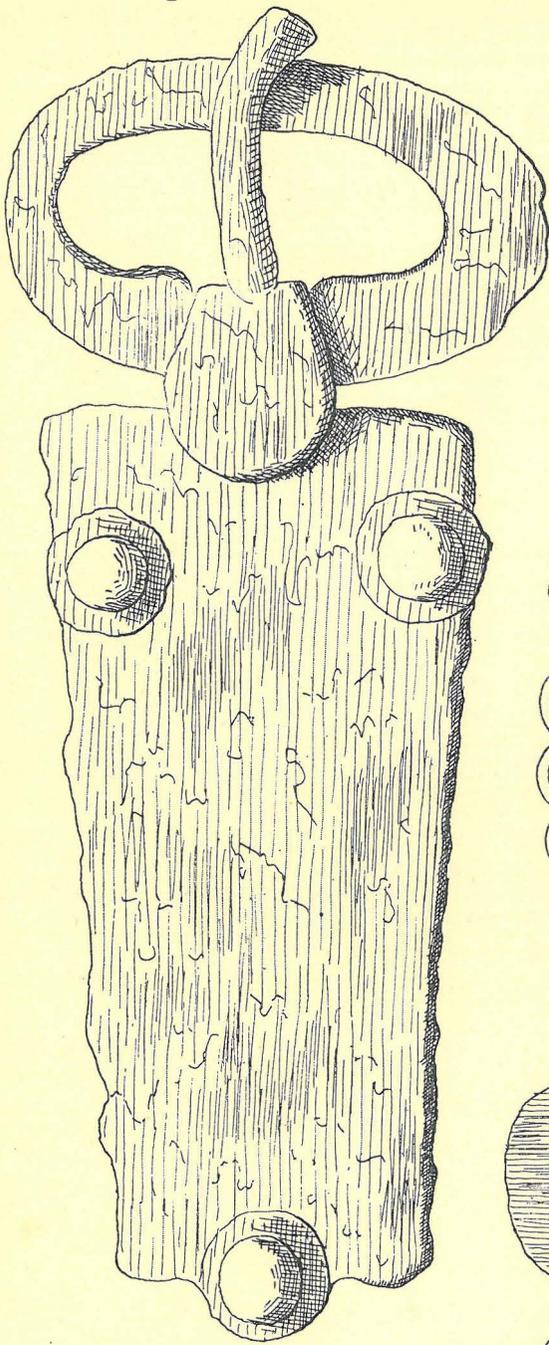


## PLANCHE IX.

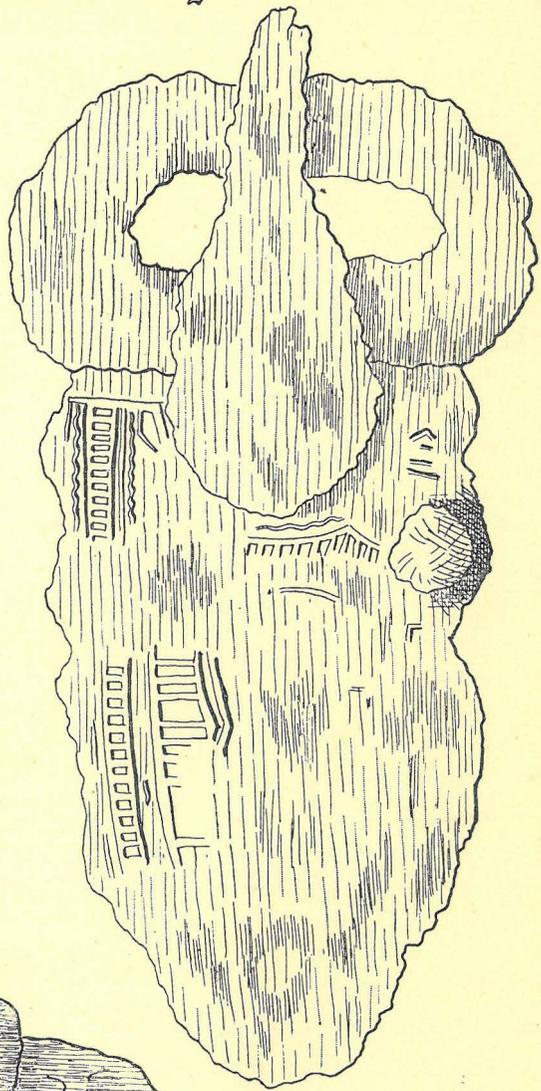
---

1. Agrafe de fer. (Saint-Séverin, Charente.)
2. Agrafe de fer. (Lourdins, Lot-et-Garonne).  
Musée d'Agen.
3. Agrafe de fer. (Venerque, Haute-Garonne.)
4. Plaque de bronze. (Albi, Tarn.)  
Musée d'Albi.
5. Plaque de bronze. (Carcassonne, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
6. Plaque de bronze. (Armissan, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.

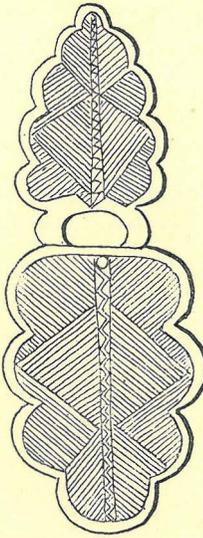
1



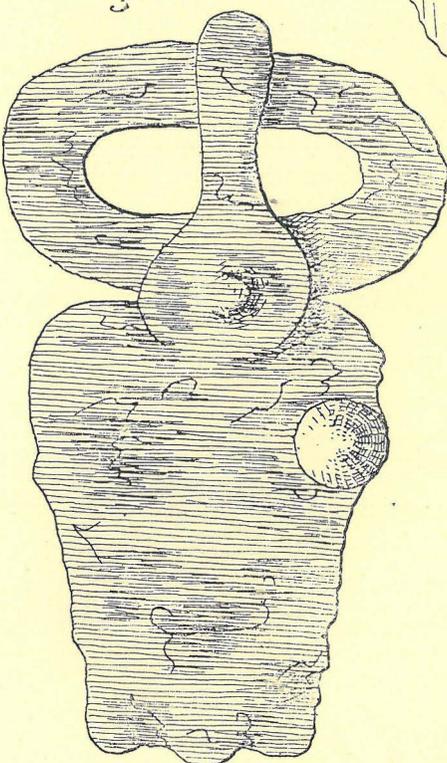
2



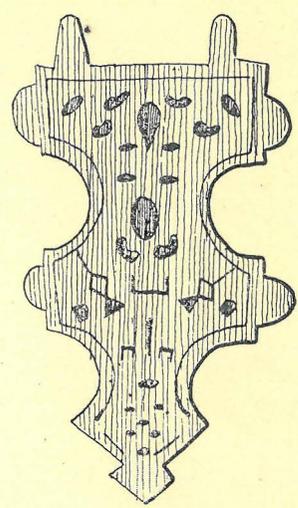
69



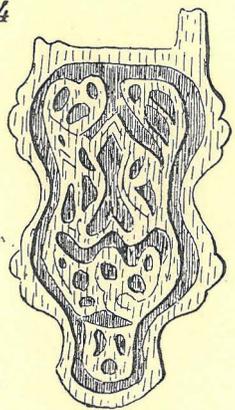
63



5 25.068



4

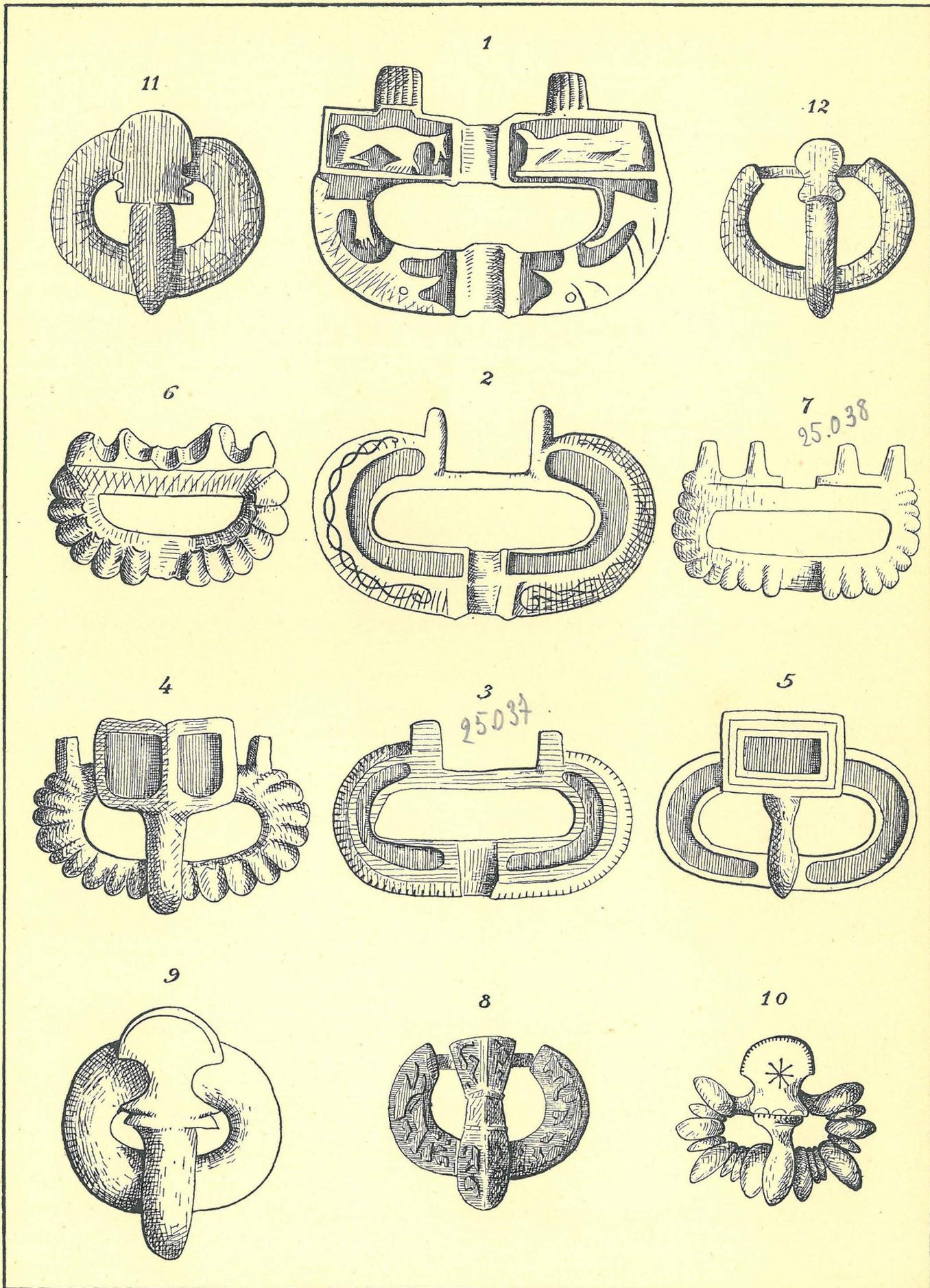




## PLANCHE X.

---

1. Anneau de boucle. (Gasailhou, Haute-Garonne.)  
Communiqué par M. Mailhol, à Toulouse.
2. Anneau de boucle. (Gasailhou, Haute-Garonne.)  
Communiqué par M. Mailhol, à Toulouse.
3. Anneau de boucle. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
4. Boucle. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
5. Boucle. (Tarn-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
6. Anneau de boucle. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
7. Anneau de boucle. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
8. Boucle. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain, à Jarnac.
9. Boucle. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
10. Boucle. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
11. Boucle. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
12. Boucle. (Armissan, Aude.)  
Musée de Narbonne.



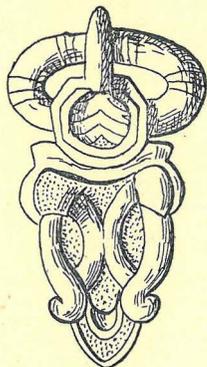


## PLANCHE XI.

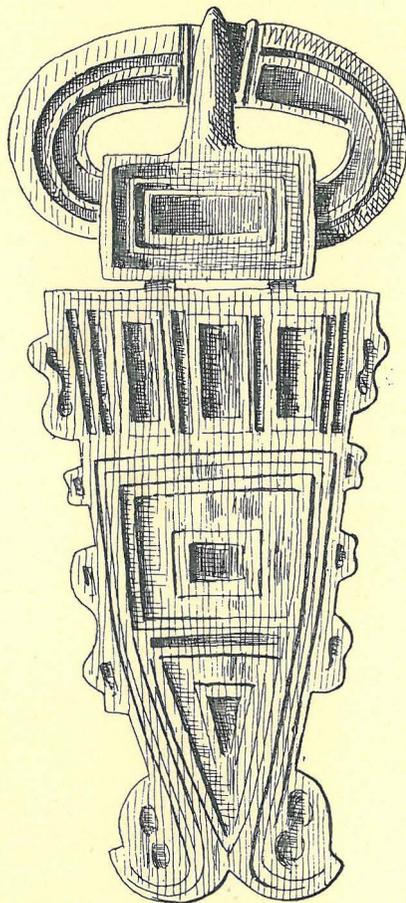
---

1. Agrafe. (Tocâne-Saint-Apre, Dordogne.)  
Musée de Périgueux.
2. Agrafe. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
3. Agrafe. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
4. Agrafe. (Sainte-Bazaille, Lot-et-Garonne.)
5. Agrafe. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
6. Plaque en os. (Poitiers, Vienne.)  
Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
7. Agrafe. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.

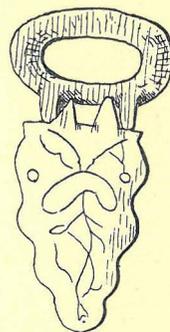
2



1



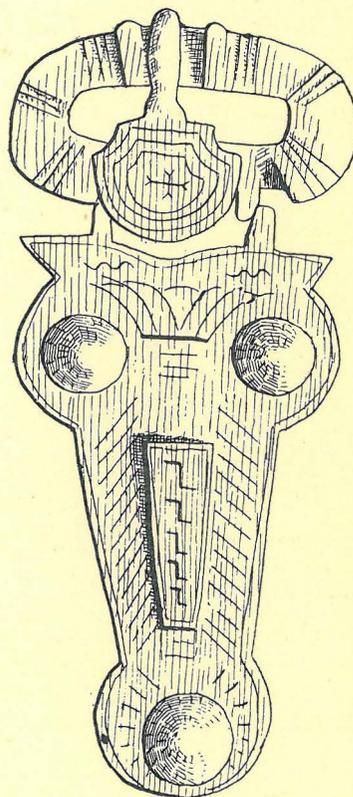
3



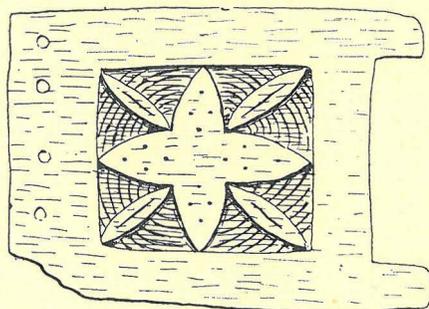
4



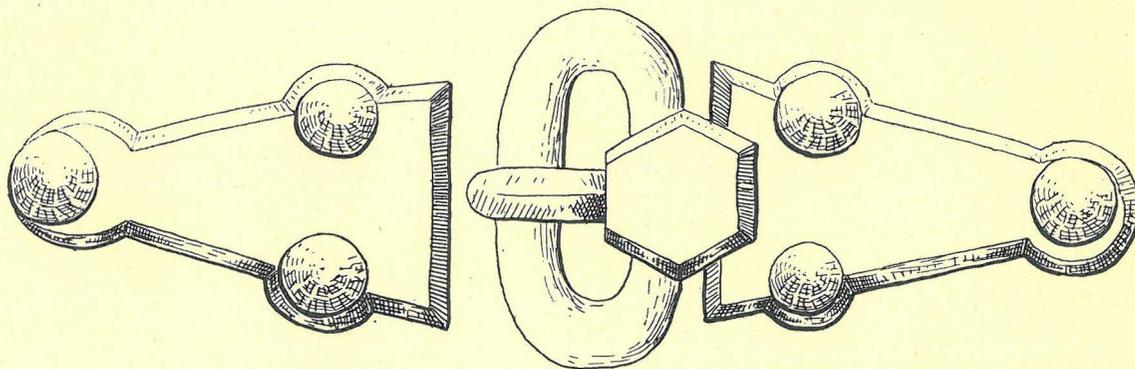
5 9



6



7



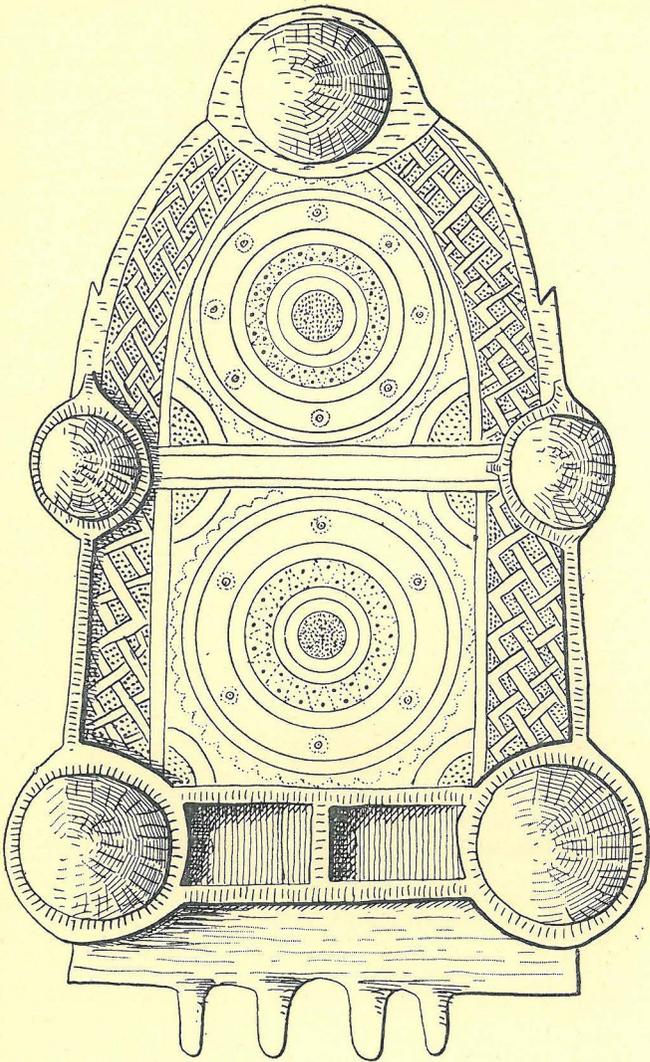


## PLANCHE XII.

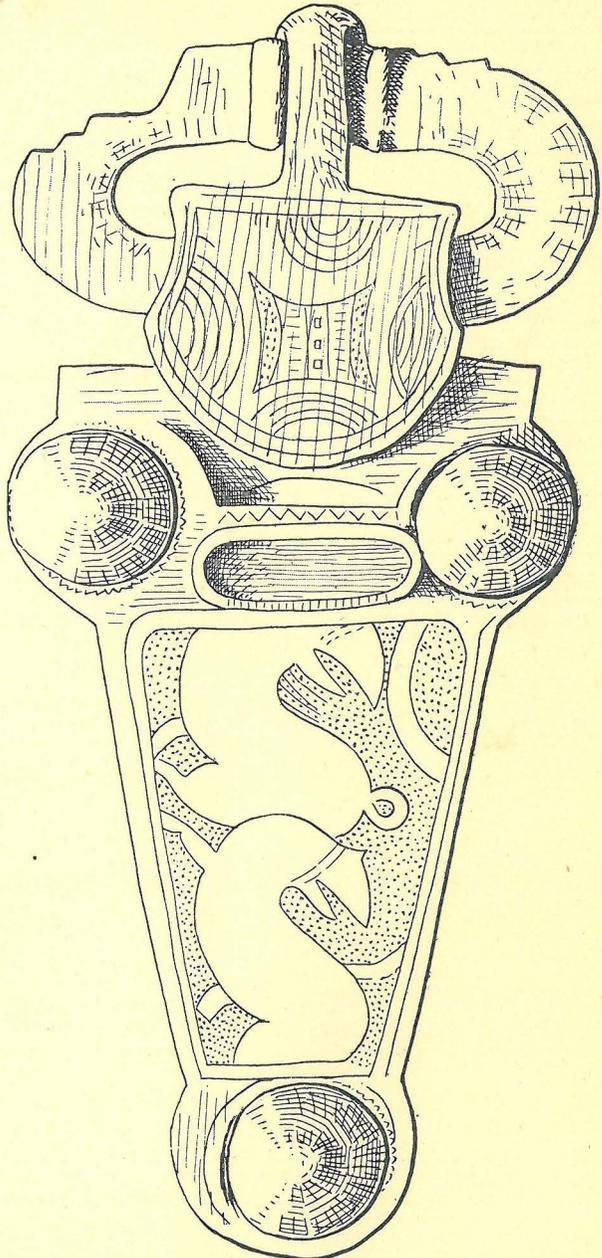
---

1. Plaque de ceinturon. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
2. Agrafe. (Sigean, Aude.)  
Musée de Narbonne.
3. Agrafe. (Saint-Genis d'Hiersac, Charente.)  
Communiqué par M. Biais, à Angoulême.

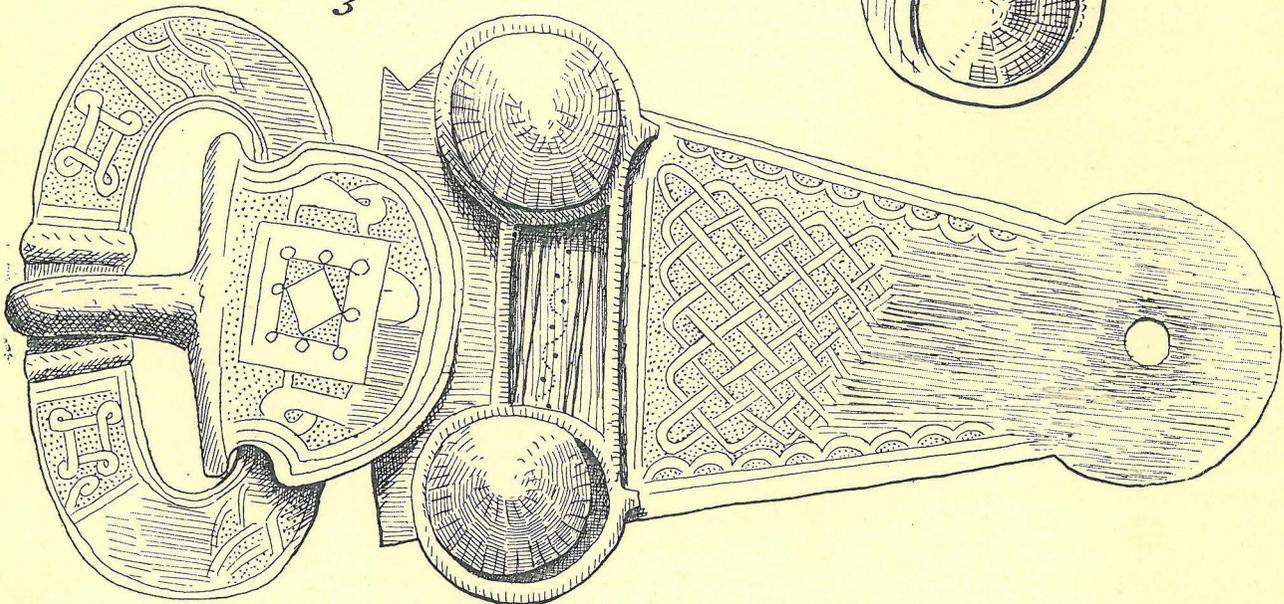
1 24.014



2



3



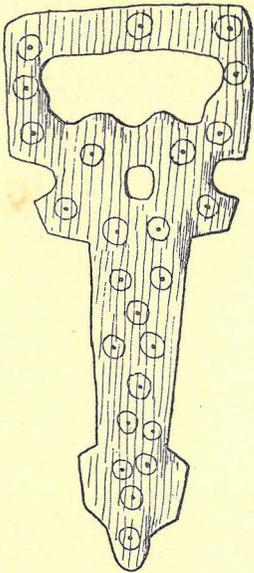


## PLANCHE XIII.

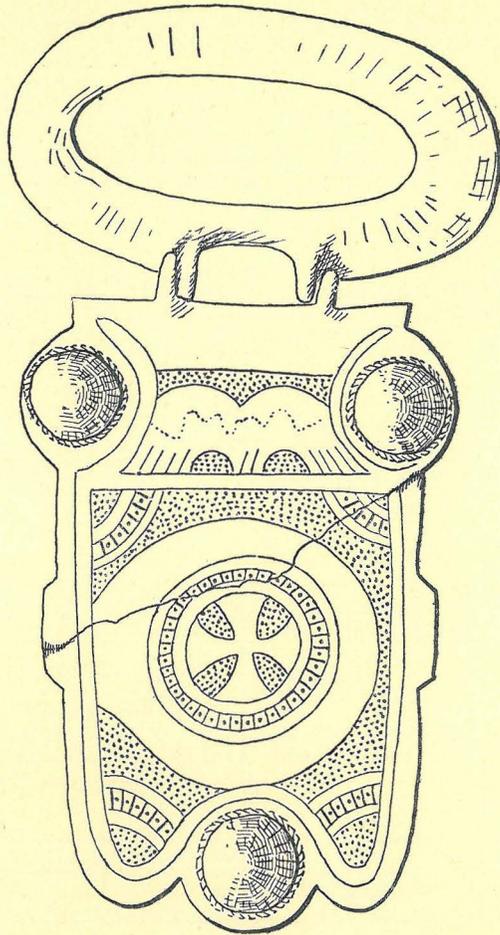
---

1. Agrafe. (Agen, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
2. Agrafe. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
3. Agrafe. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
4. Plaque. (Fiac, Tarn.)  
Communiquée par M. de Rivals, à Toulouse.
5. Plaque. (Fiac, Tarn.)  
Communiquée par M. de Rivals, à Toulouse.
6. Plaque. (Souyri, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
7. Plaquette. (Mézin, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
8. }  
9. } Plaquettes. (Venerque, Haute-Garonne.)

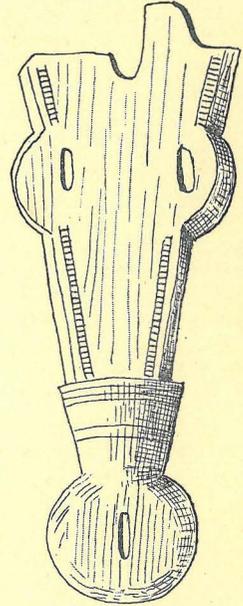
3



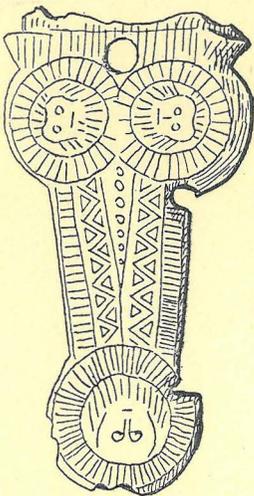
1



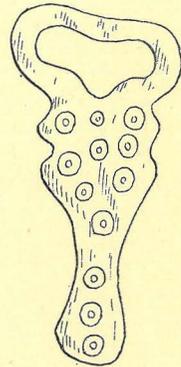
4



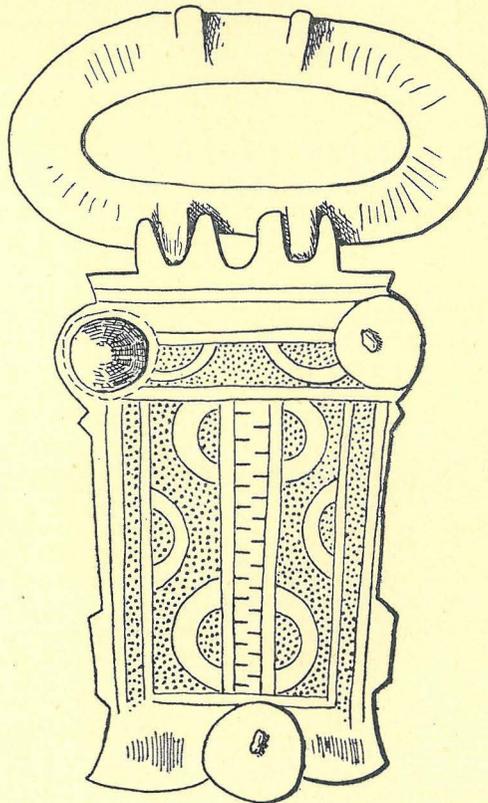
5



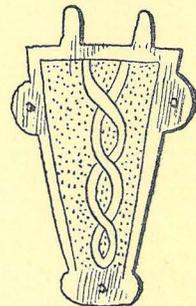
6



2



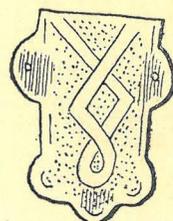
8



7



9



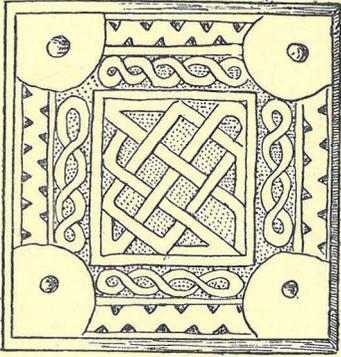


## PLANCHE XIV.

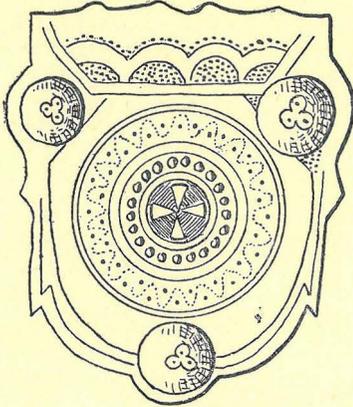
---

1. Plaque. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
2. Plaque. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Plaque. (Saint-Félix, Haute-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
4. Agrafe. (Saint-Félix, Haute-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
5. Agrafe. (Narbonne, Aude.)  
Musée de Narbonne.
6. Agrafe. (Criteuil, Charente.)  
Musée d'Angoulême.
7. Plaque. (Agen, Lot-et-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
8. Plaque. (Condom, Gers.)  
Collect. E. Delorme, à Toulouse.

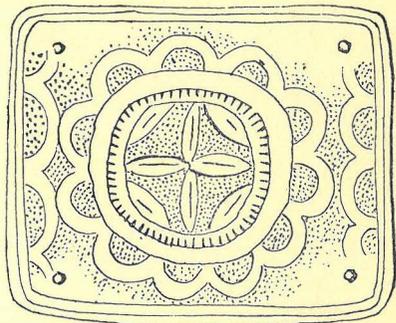
1



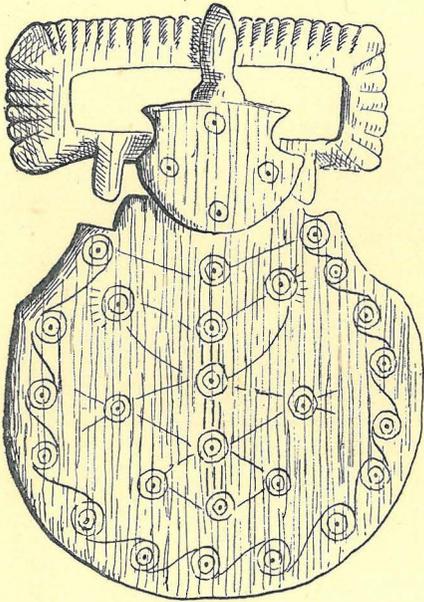
2 25.084



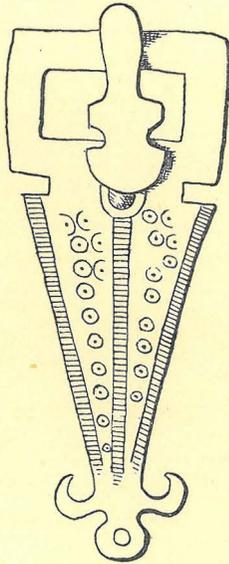
3 24.028



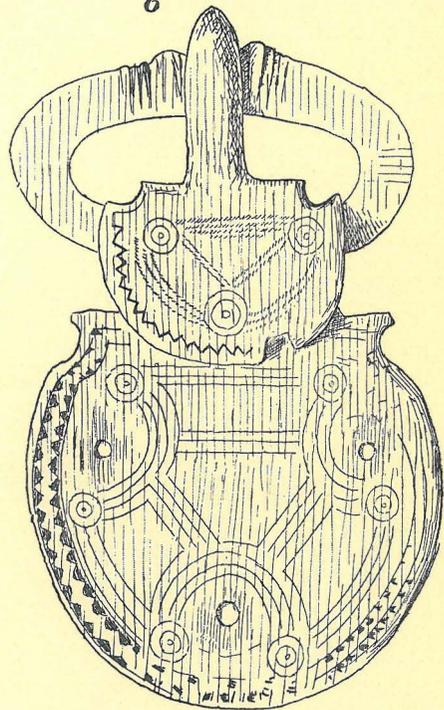
4 25.081



5

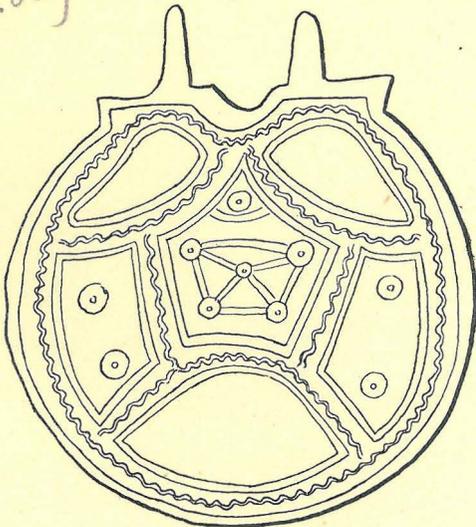


6



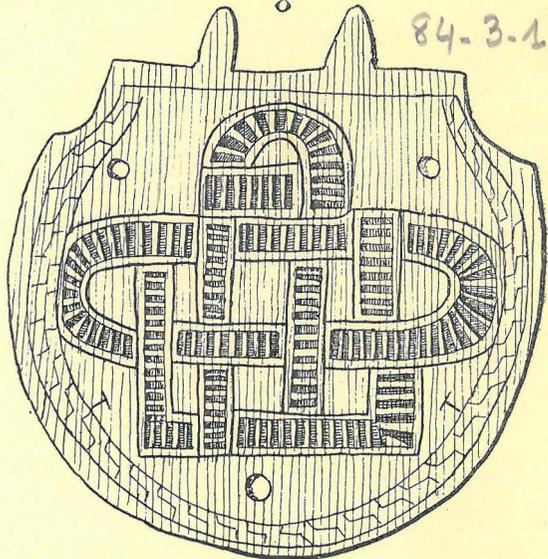
24.029

7



8

84-3-1





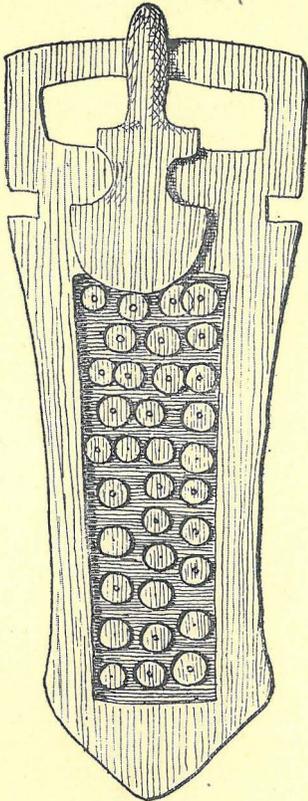
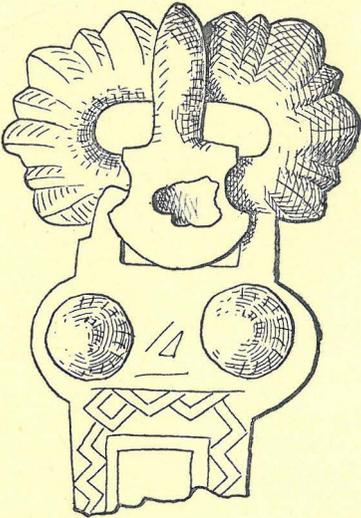
## PLANCHE XV.

---

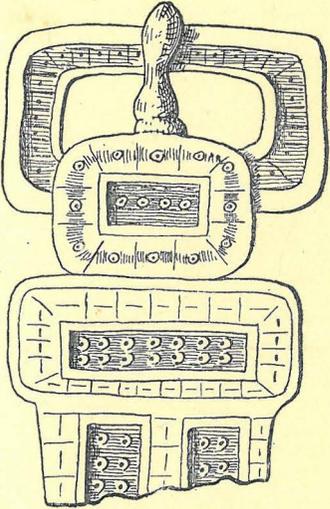
1. Agrafe. (Ornaisons, Aude.)  
Musée de Narbonne.
2. Agrafe. (Revel, (Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Agrafe. (Tarn-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
4. Plaque. (Venerque, Haute-Garonne.)
5. Plaque. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
6. Agrafe. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
7. Plaque. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
8. Plaque. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.

2 24.006

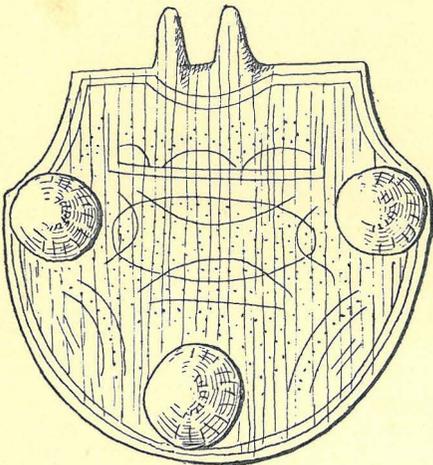
1



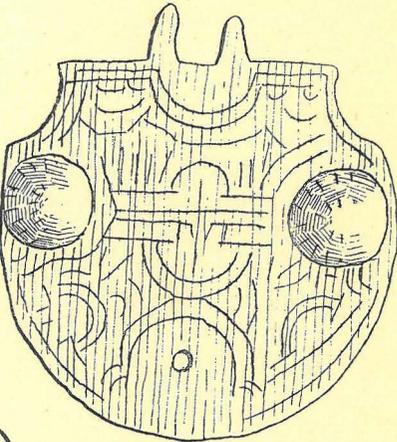
3



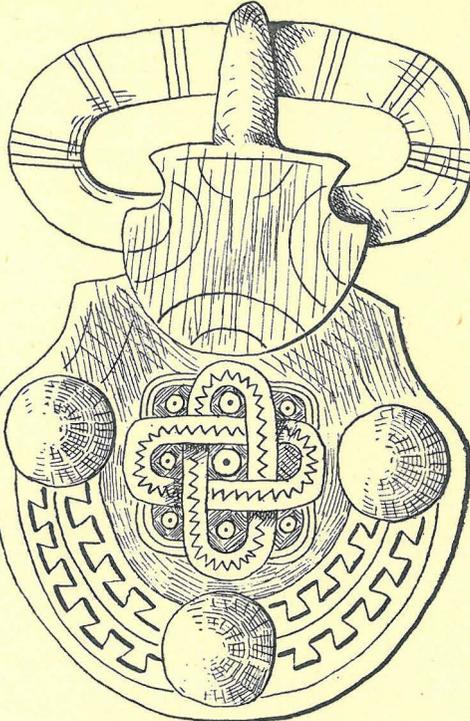
4



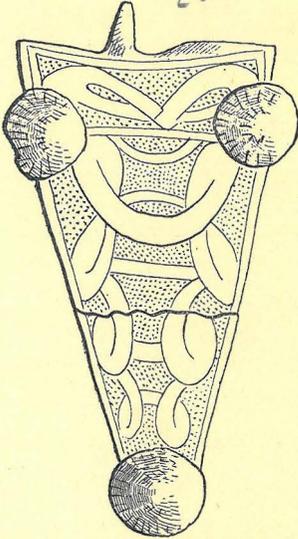
5



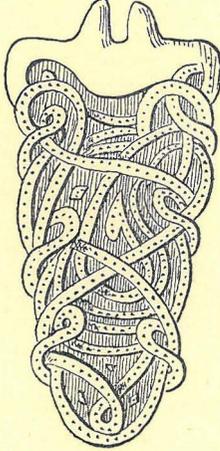
6



7 25.104



8





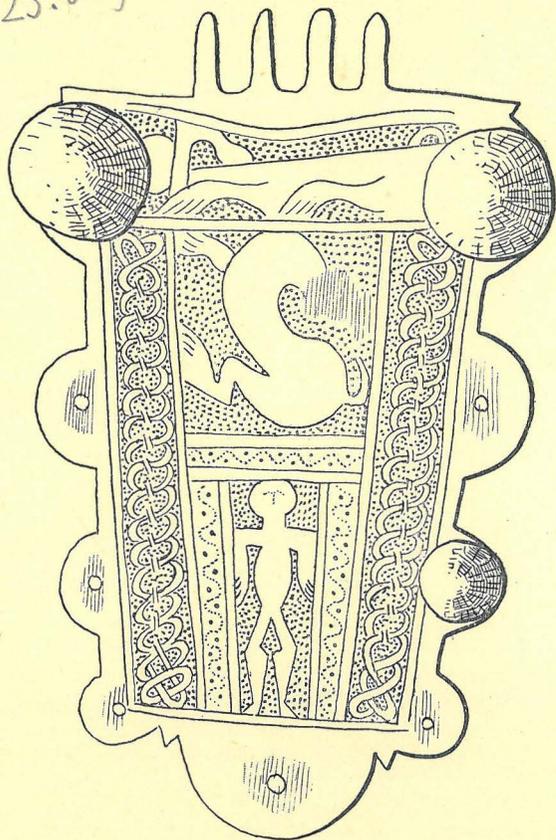
## PLANCHE XVI.

---

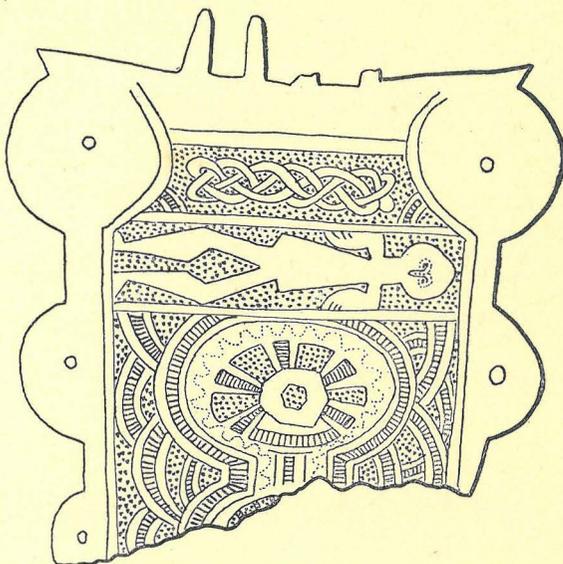
1. Plaque. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
2. Plaque. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
3. Plaque. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
4. Plaque. (Carcassonne, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
5. Plaque. (Gasailhou, Haute-Garonne.)  
Communiquée par M. Mailhol, à Toulouse.

25.059

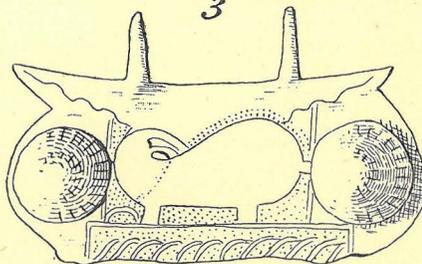
1



2

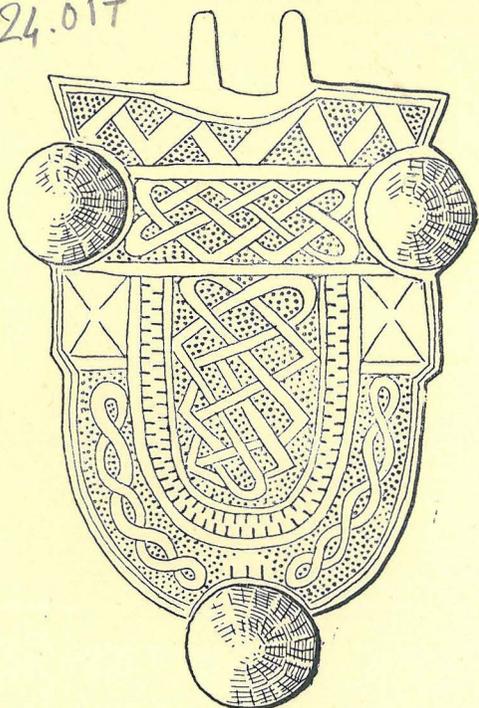


3

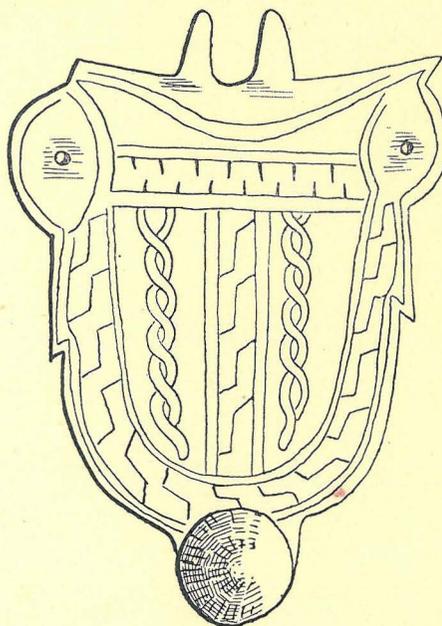


4

24.017



5





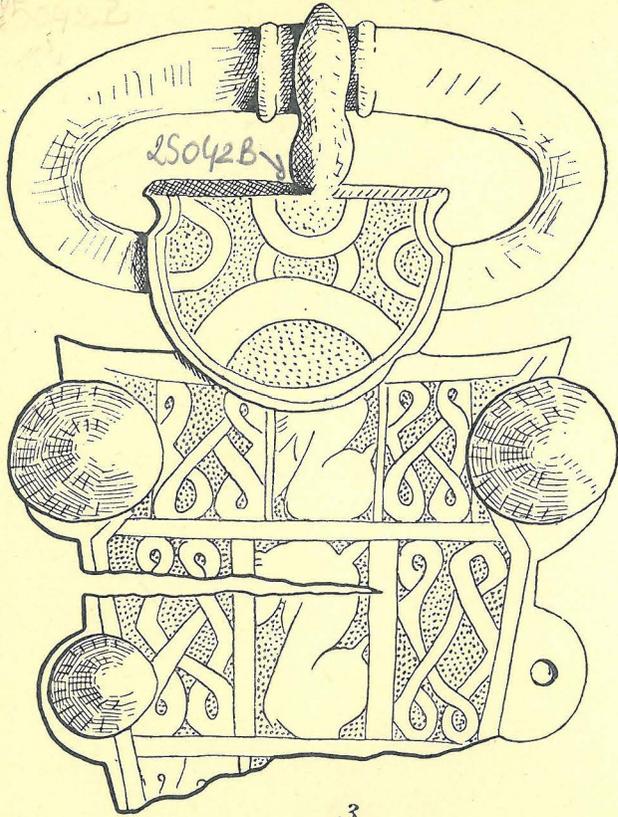
## PLANCHE XVII.

---

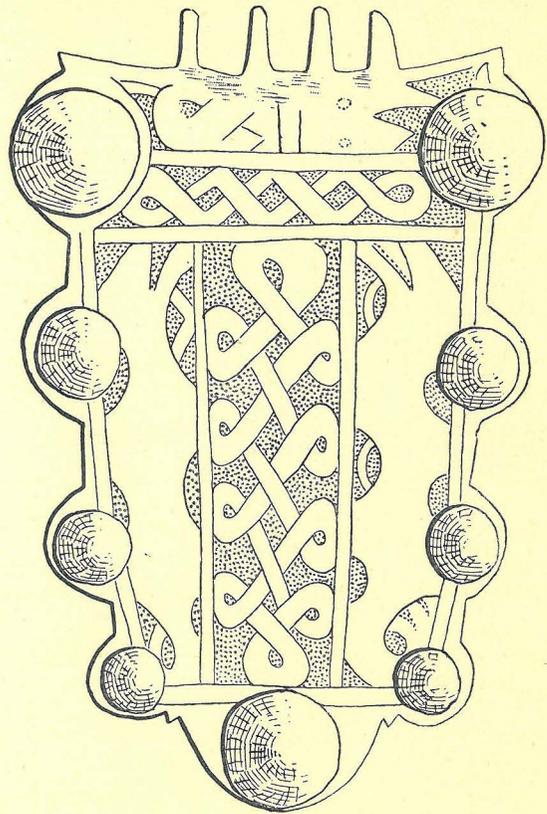
1. Agrafe. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
2. Plaque. (Mézin, Lot-et-Garonne).  
Musée d'Agen.
3. Agrafe. (Lourdins, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
4. Agrafe. (Narbonne, Aude.)  
Musée de Narbonne.

1 25.105

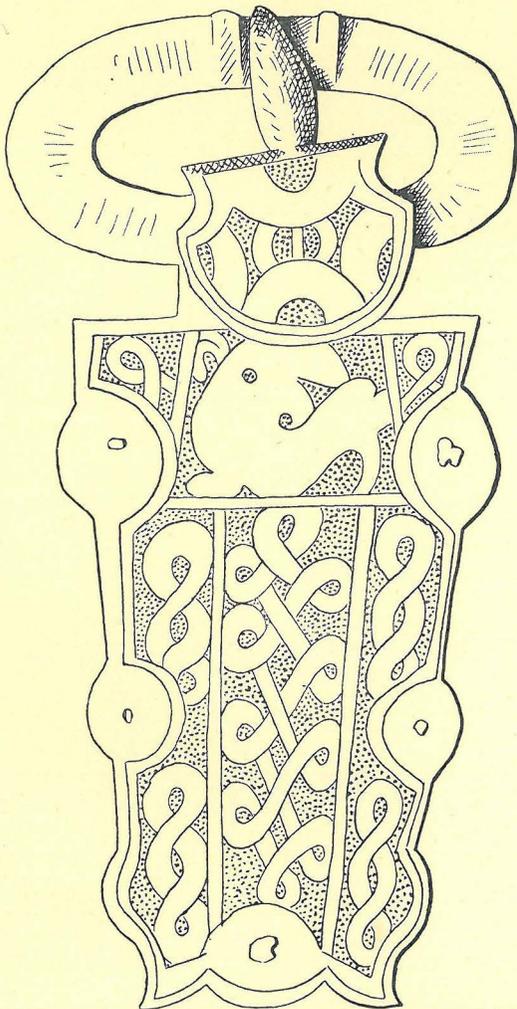
25042B



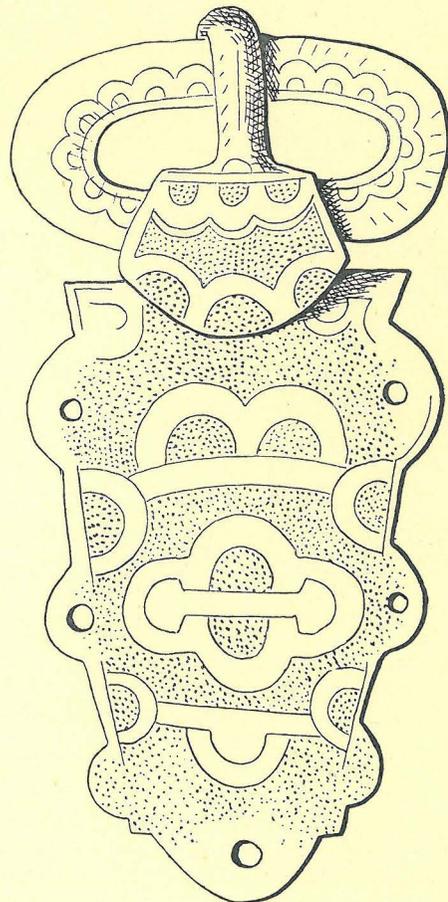
2



3



4



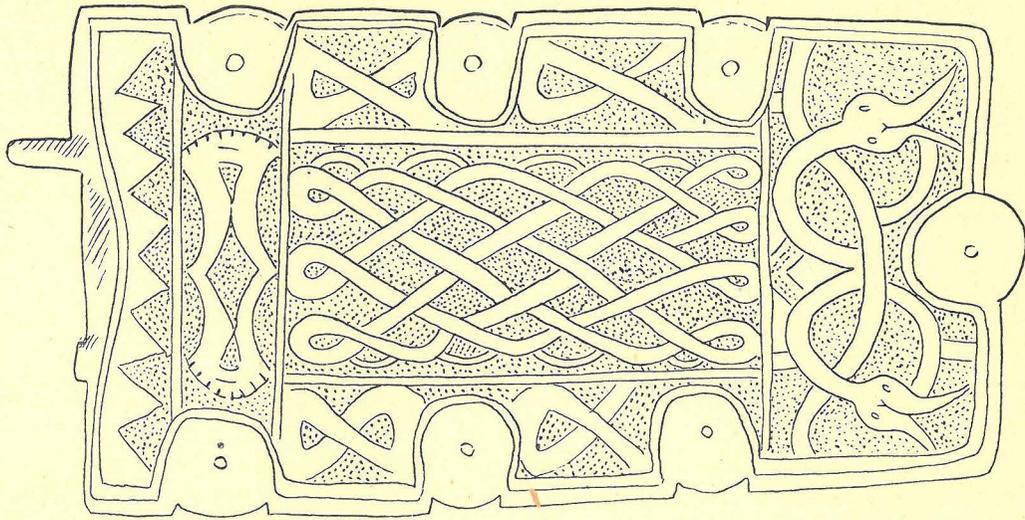


## PLANCHE XVIII.

---

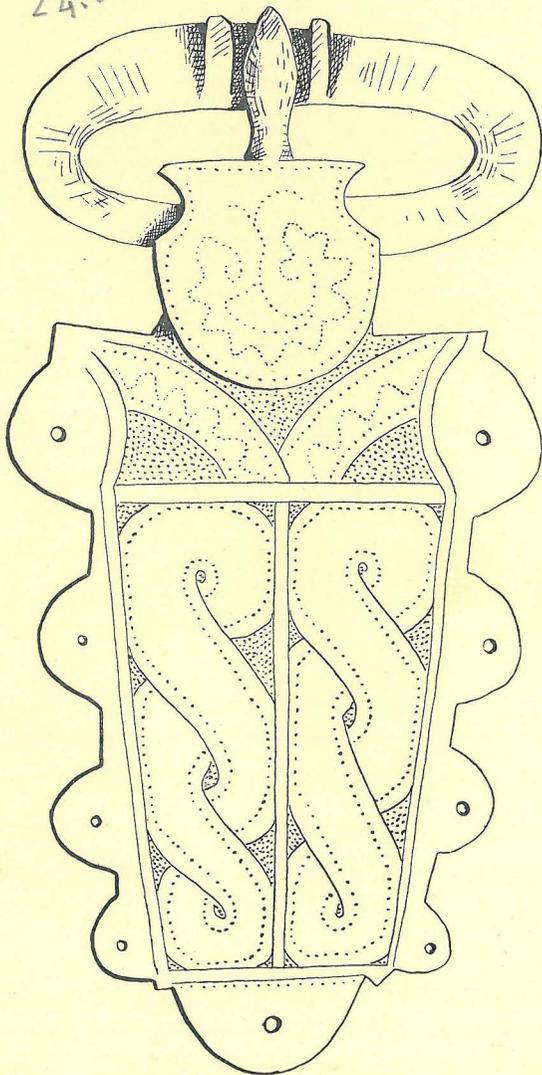
1. Plaque. (Lot-et-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
2. Agrafe. (Sainte-Bazaille, Lot-et-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.
3. Agrafe. (Villeneuve-le-Comtal, Aude.)  
Musée de Narbonne.

1 24.001

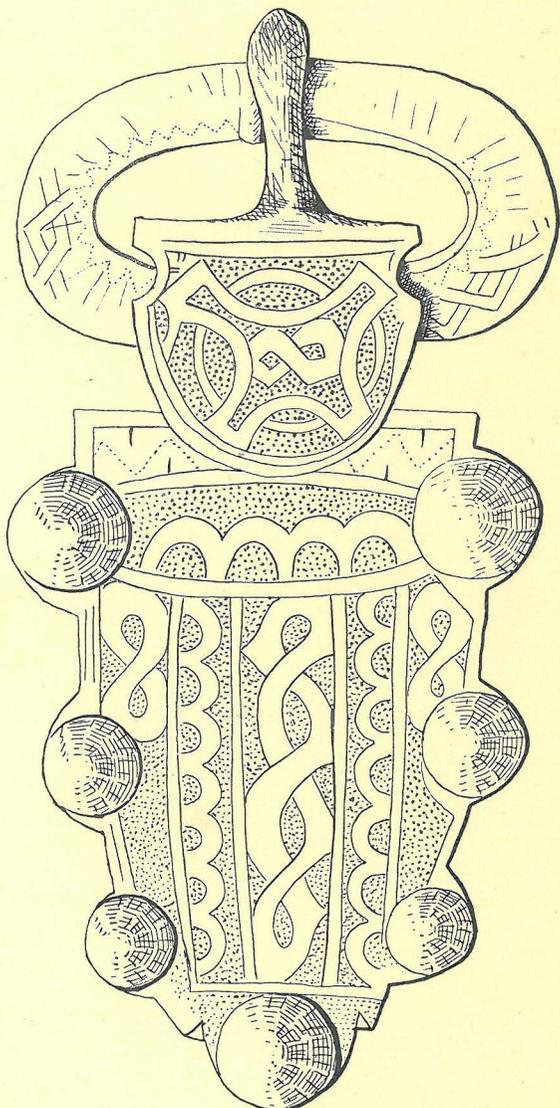


24.002

2



3





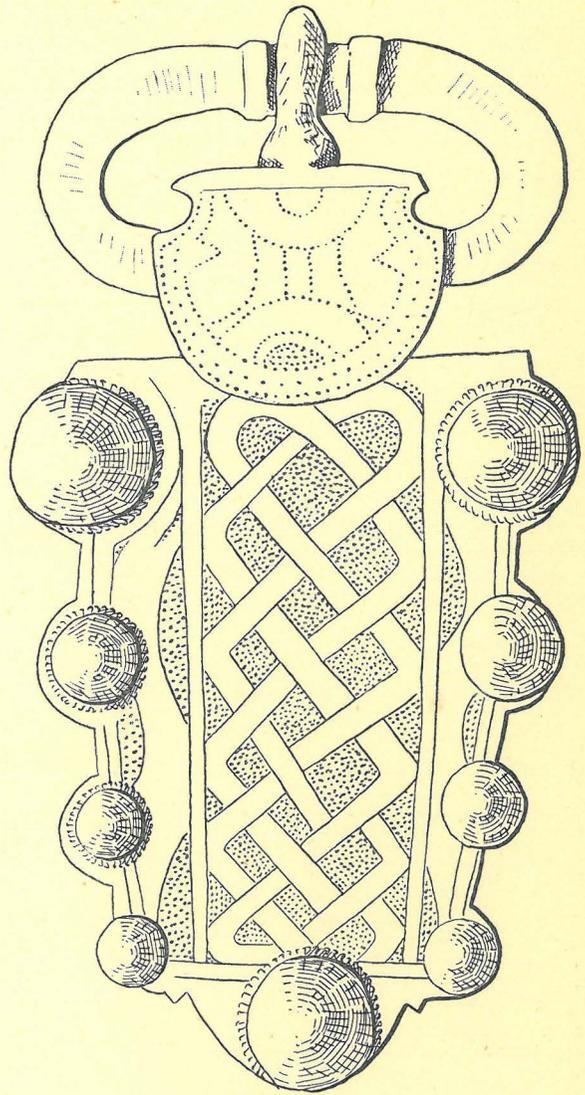
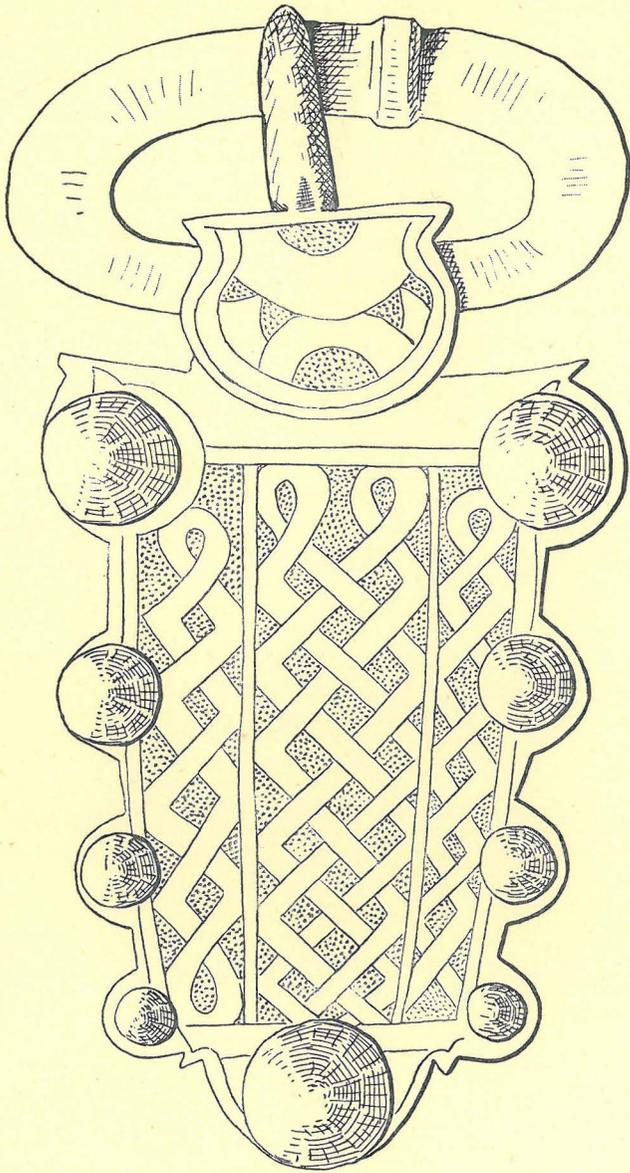
## PLANCHE XIX.

---

1. Agrafe. (Lourdins, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
2. Agrafe. (Mézin, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
3. Plaque. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
4. Plaque. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.

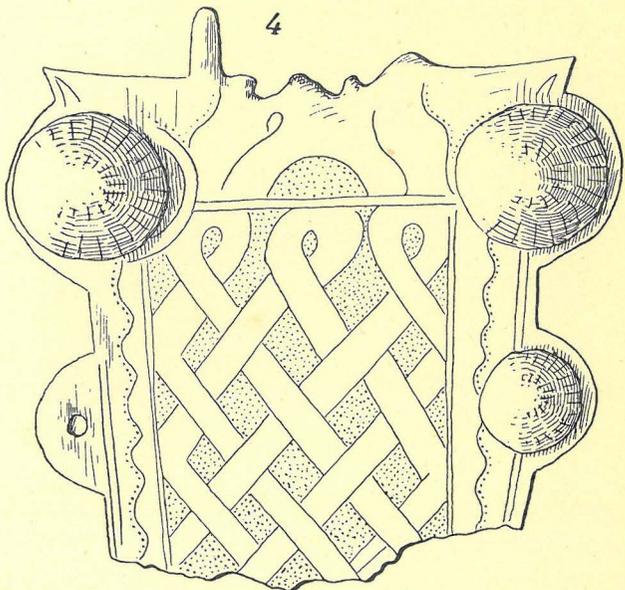
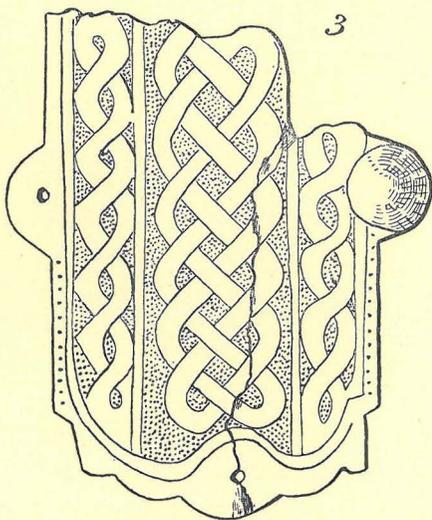
1

2



3

4



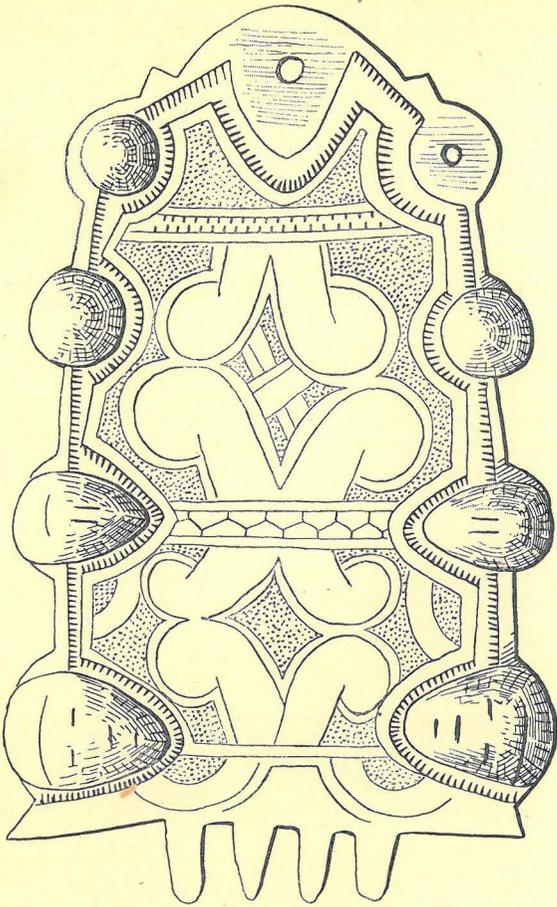


## PLANCHE XX.

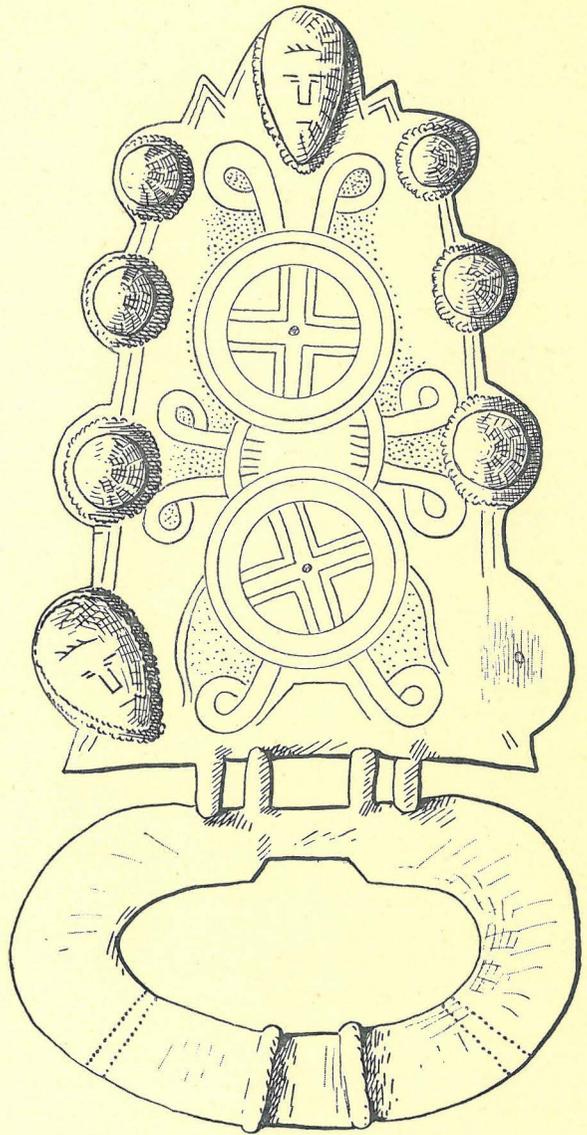
---

1. Plaque. (Brousse, Tarn.)  
Collect. E. Rossignol.
2. Plaque. (Milhau, Aveyron.)  
Communiquée par M. l'abbé Rouquette, à Milhau.
3. Plaque. (Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
4. Plaque. (Bressols, Tarn-et-Garonne.)  
Communiquée par M. E. Cartailhac.

1 24.020

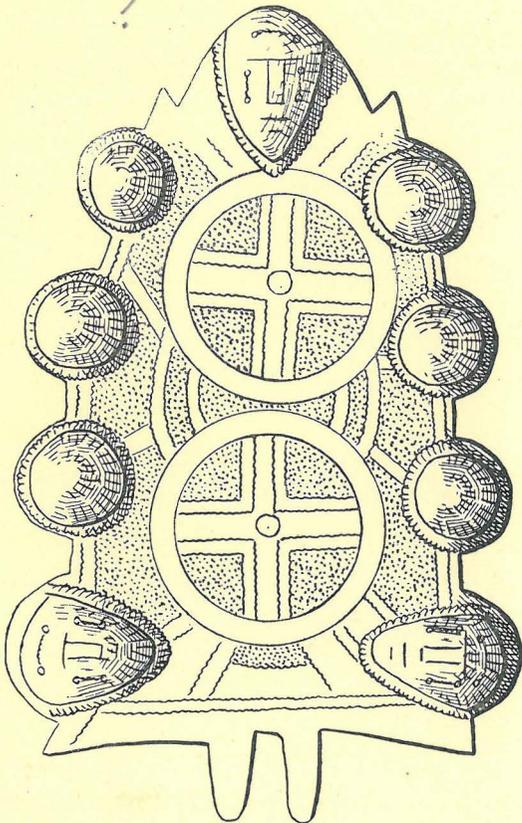


2

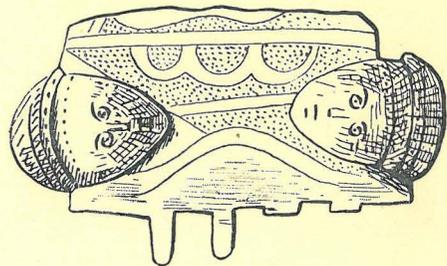


3

3



4 25.088



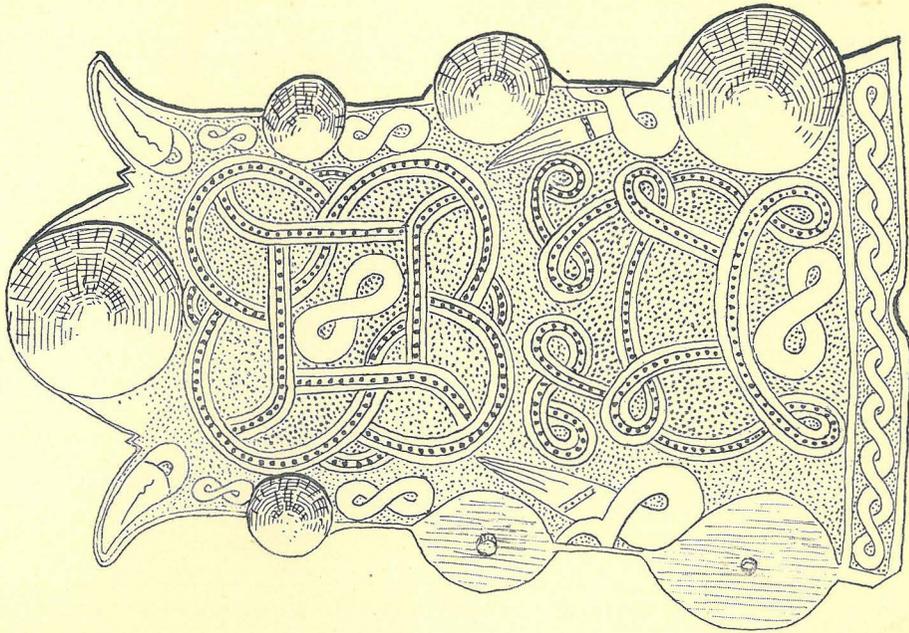


## PLANCHE XXI.

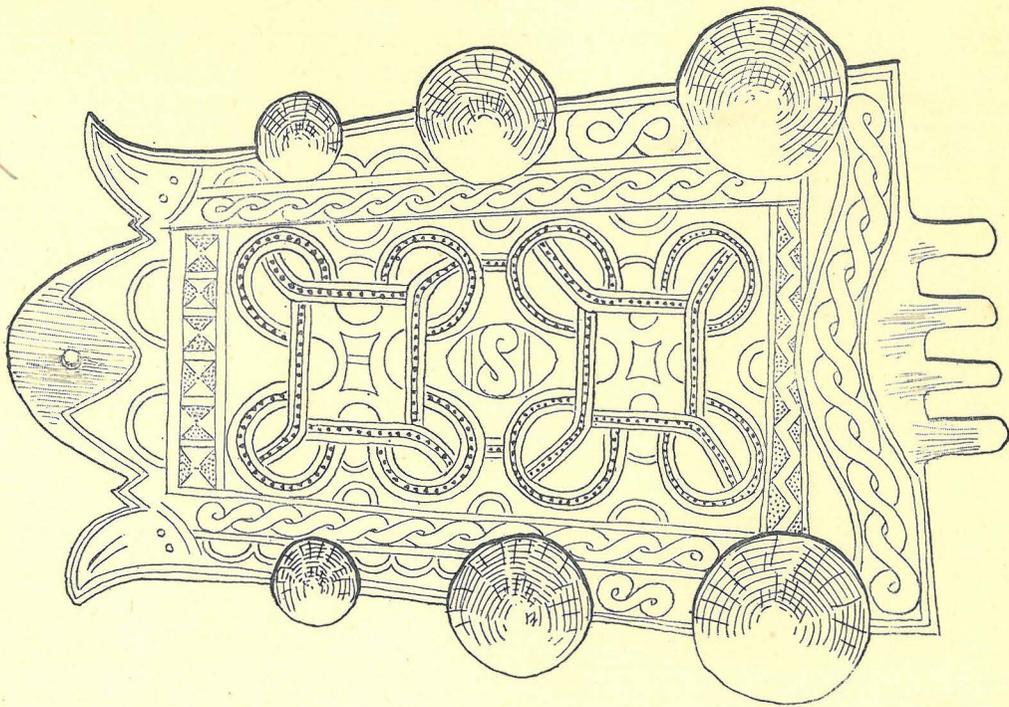


1. Plaque. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.

2. Plaque. (Mirepoix, Ariège.)  
Musée de Foix.



2



1 24.007

C. B. - F. del.

PETIT, Sc



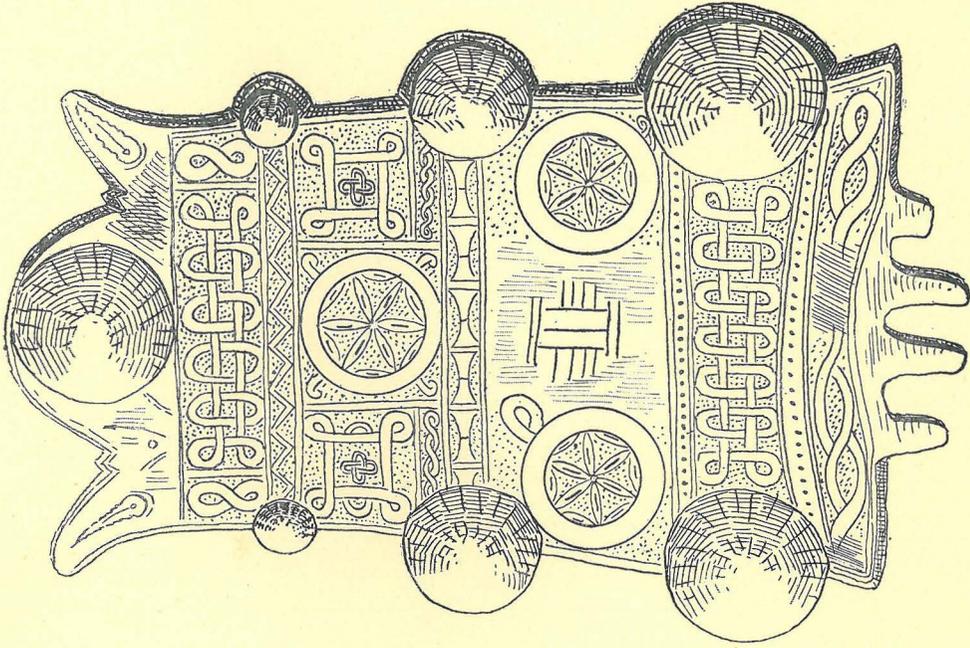
PLANCHE XXII.

---

1. Plaque. (Gasailhou, Haute-Garonne.)  
Collect. Barrière-Flavy.

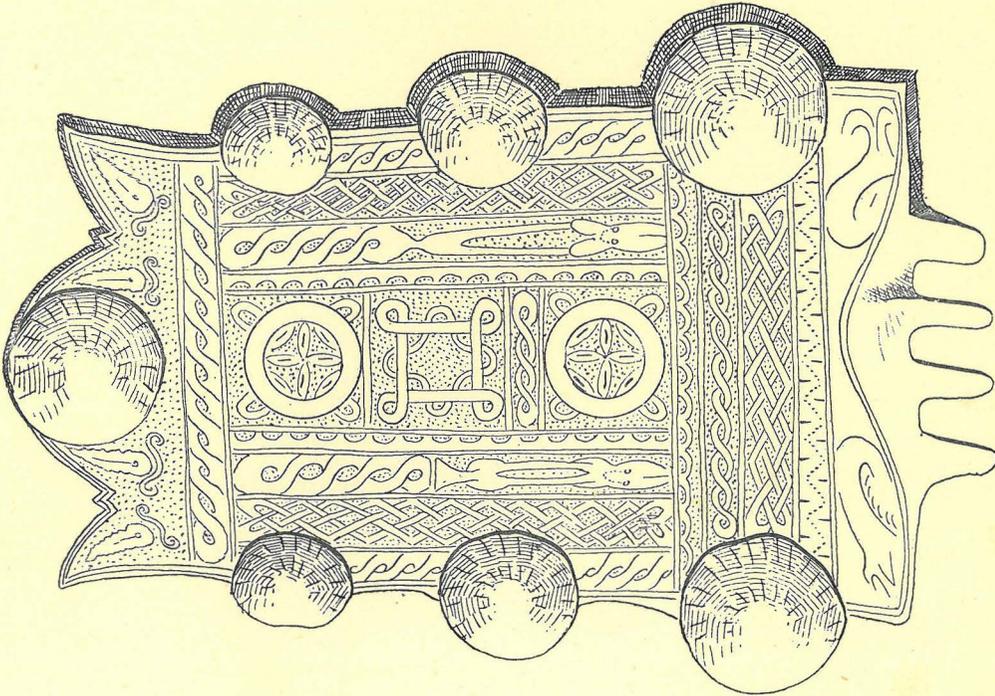
2. Plaque. (Environs de Toulouse?)  
Collect. de Raymond.

2



9

1



24019

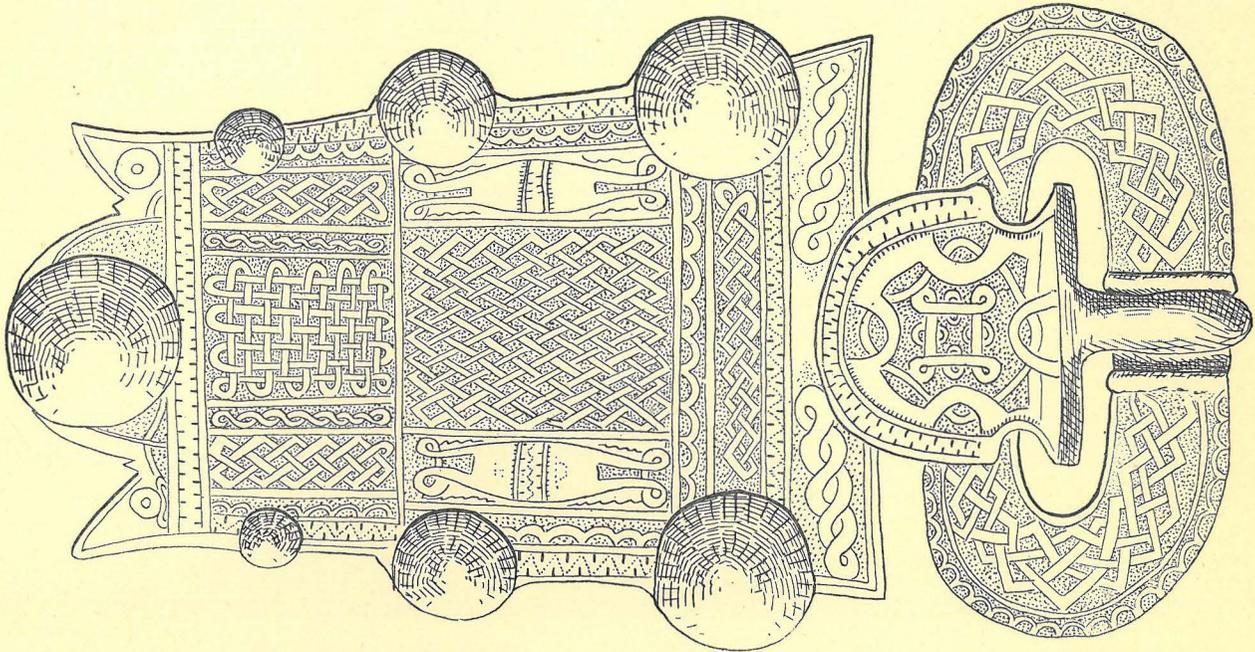


PLANCHE XXIII.

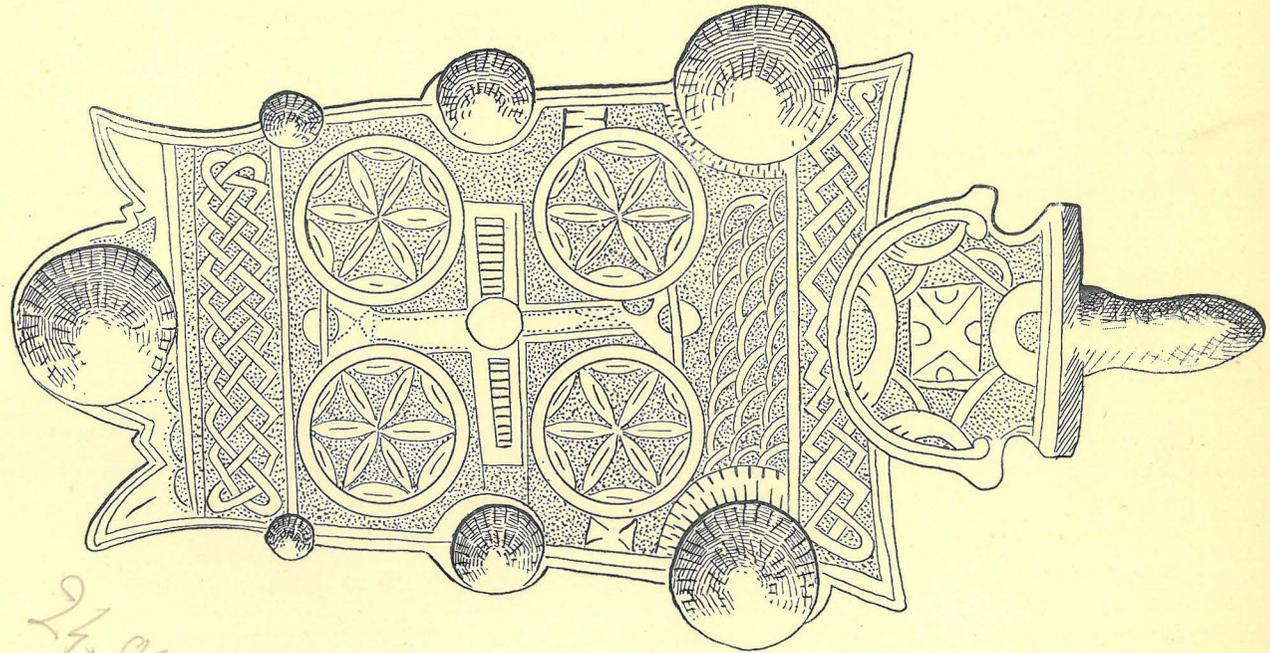
---

1. **Agrafe.** (Gibel, Haute-Garonne.)  
Collect. de la Société archéologique du Midi de la France.
2. **Agrafe.** (Villeneuve-le-Comtal, Aude.)  
Musée de Narbonne.

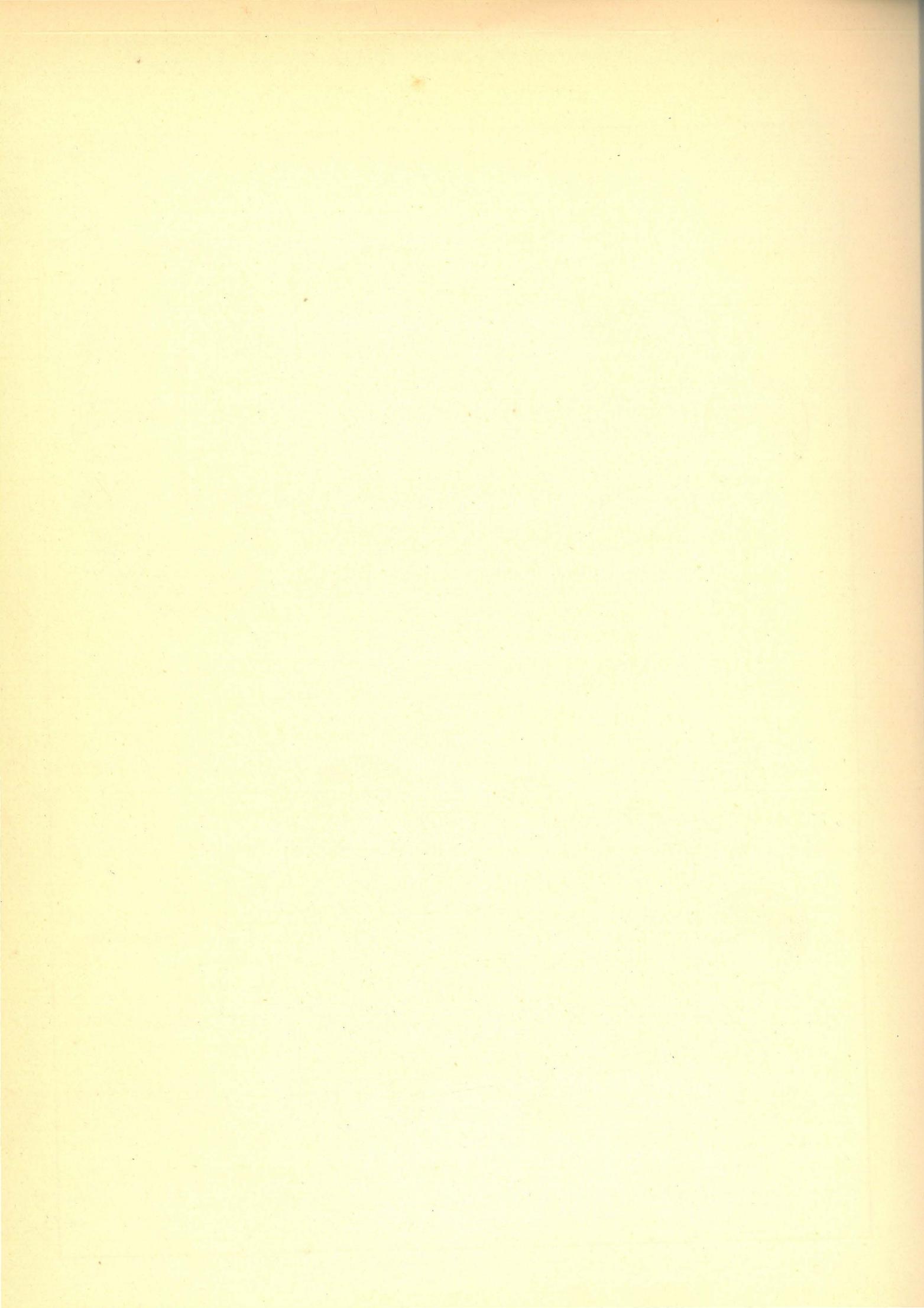
2



1



24.009

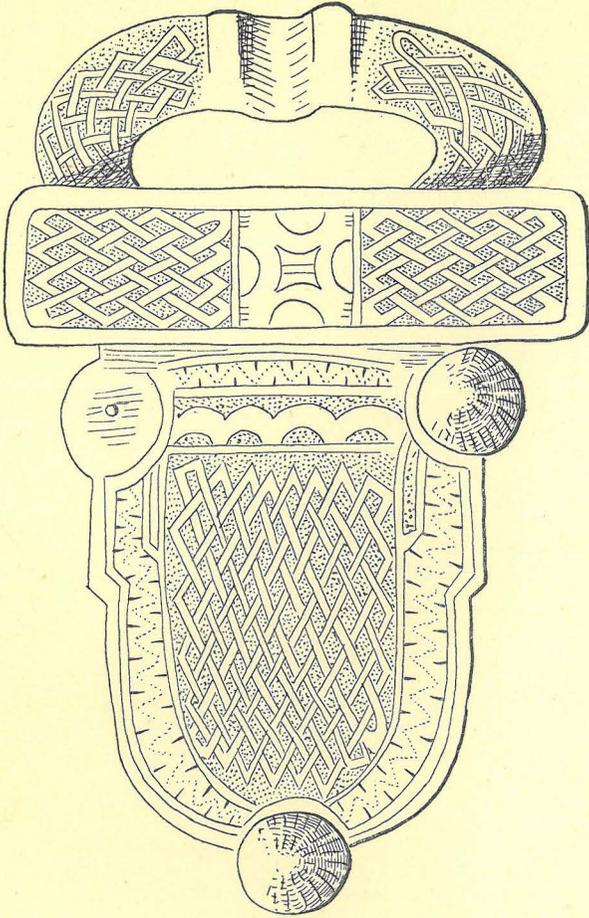


## PLANCHE XXIV.

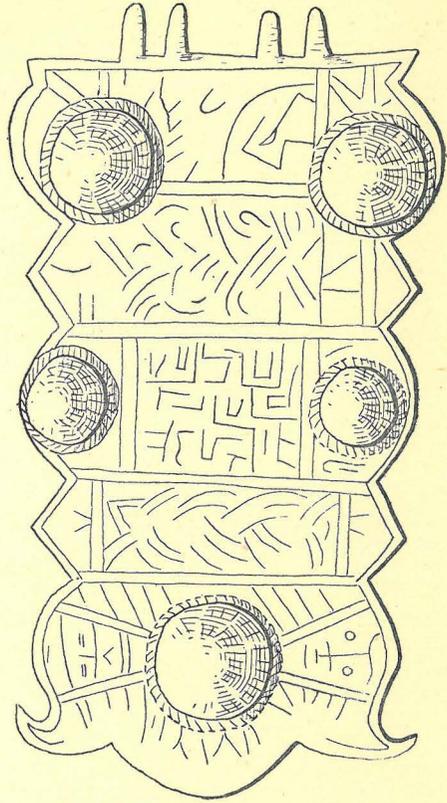


1. Agrafe. (Hérault.)  
Musée de Narbonne.
2. Plaque. (Gondrin, Gers.)  
Musée d'Agen.
3. Plaque. (Gibel, Haute-Garonne.)  
Collect. de la Société archéologique du Midi de la France.
4. Plaque. (Lasserre, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.

1

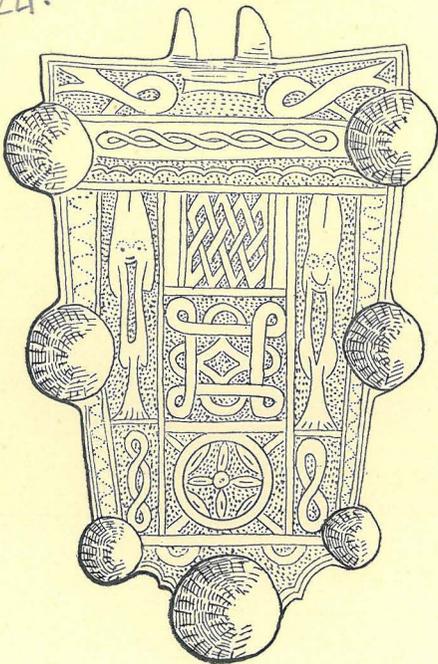


2



3

24.021



4

24012

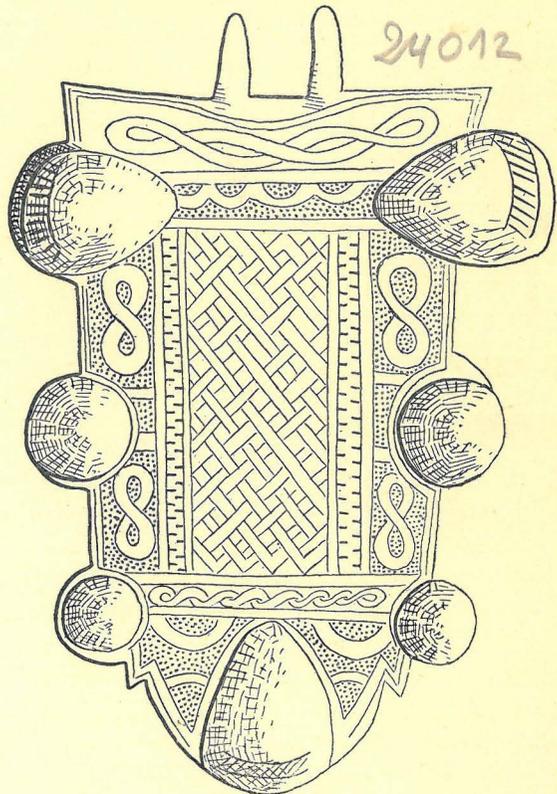


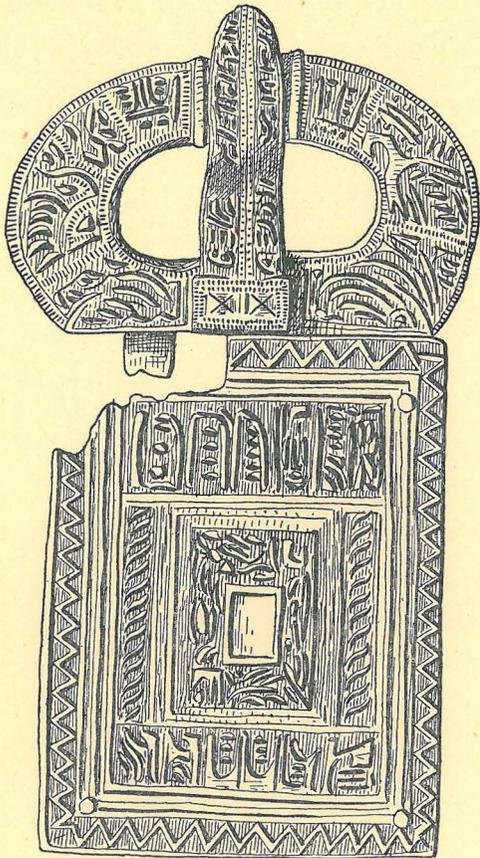


PLANCHE XXV.

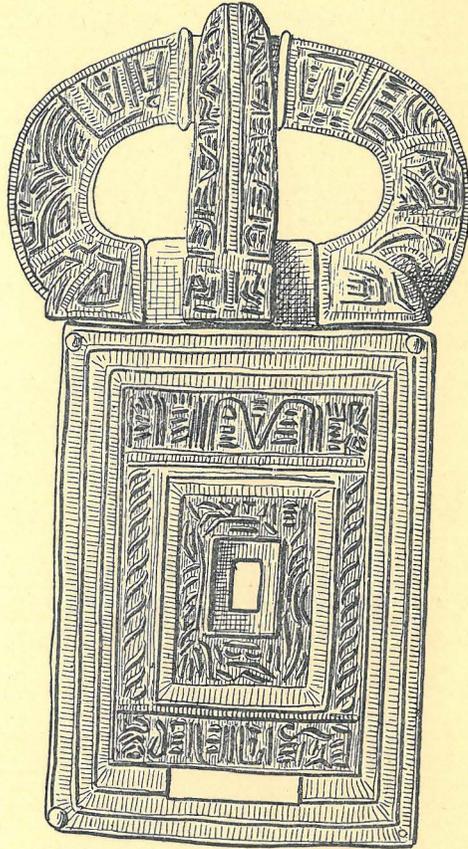
---

1. Agrafe. (Fiac, Tarn.)  
Communiquée par M. de Rivals.
2. Agrafe. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
3. Agrafe. (Souyri, Aveyron.)  
Musée de Rodez.

1

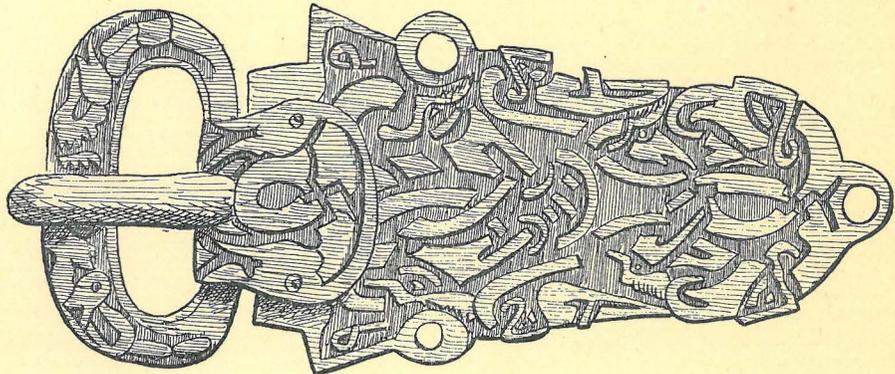
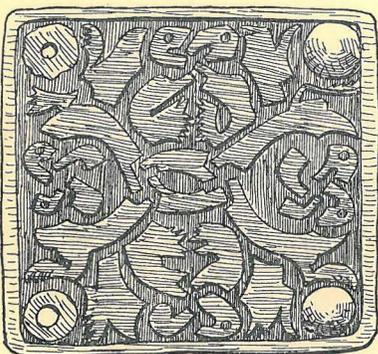


2



9

3

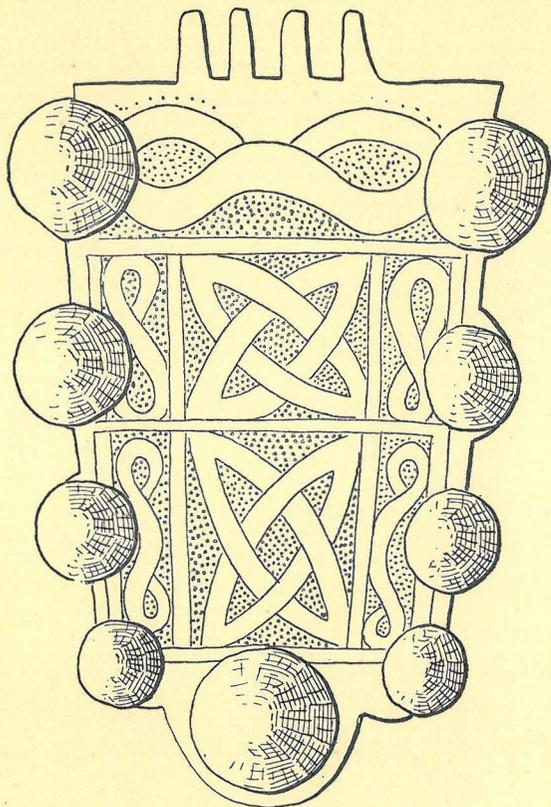




## PLANCHE XXVI.

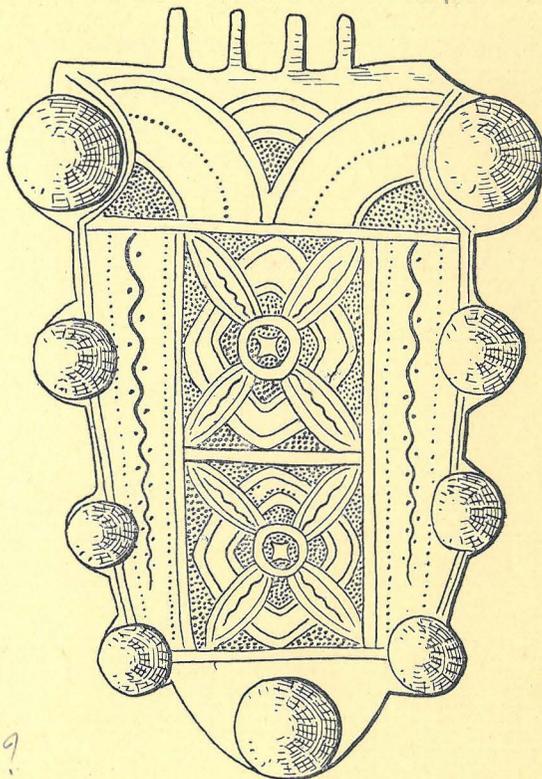
- 
1. Plaque. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.
  2. Plaque. (Agen, Lot-et-Garonne).  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
  3. Agrafe. (Gibel, Haute-Garonne.)  
Collect. de la Société archéologique du Midi de la France.
  4. Plaque. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
  5. Plaque. (Rouillé, Deux-Sèvres).  
Collect. Beauchet-Filleau.

1



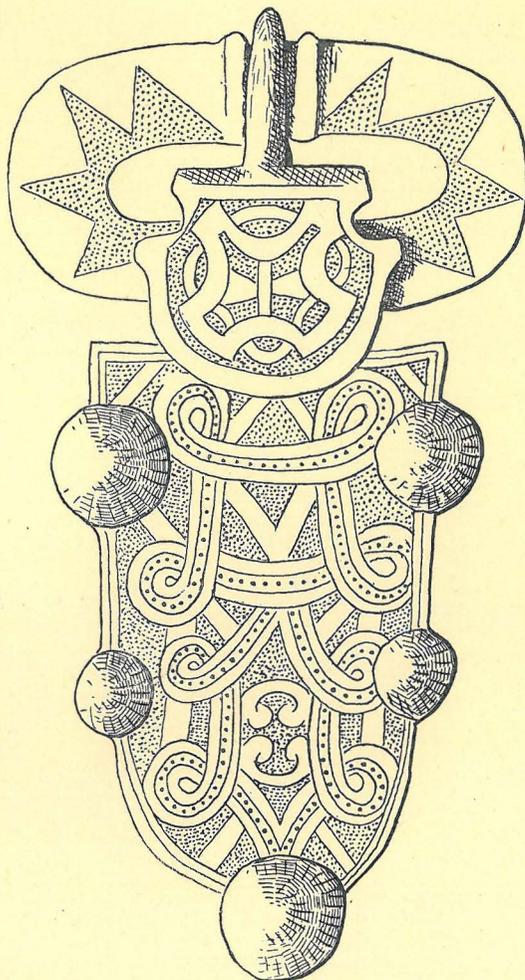
2

24,022



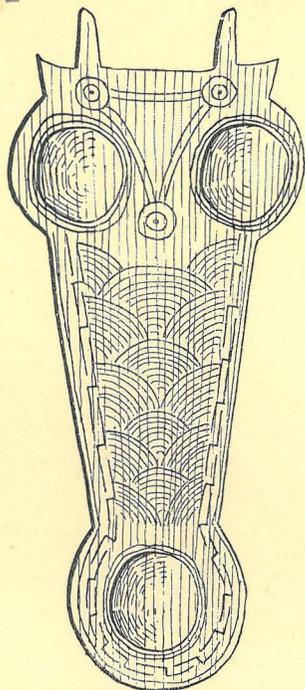
3

9

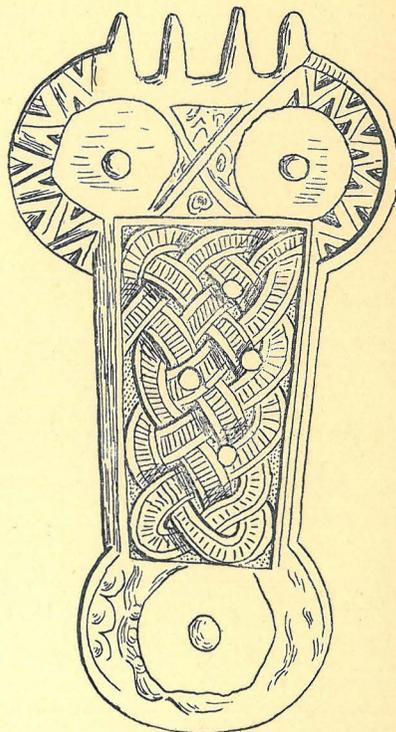


25,064

4



5

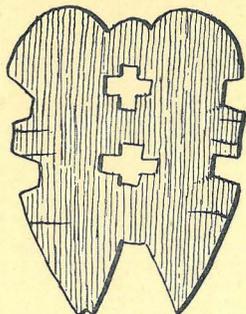




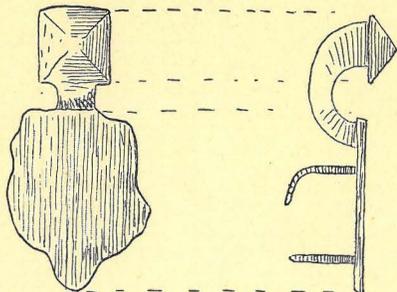
## PLANCHE XXVII.

- 
1. Agrafe. (Revel, Haute-Garonne.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
  2. Plaquette. (Tarn-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
  3. Plaquette. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
  4. Plaquette. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
  5. Bouton. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
  6. Frange de ceinture. (Saint-Séverin, Charente.)
  7. Frange de ceinture. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
  8. Frange de ceinture. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
  9. Frange de ceinture. (Venerque, Haute-Garonne.)
  10. Frange de ceinture. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.

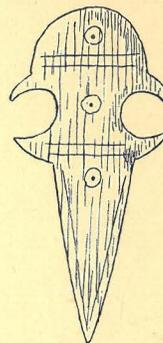
2



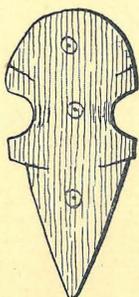
5



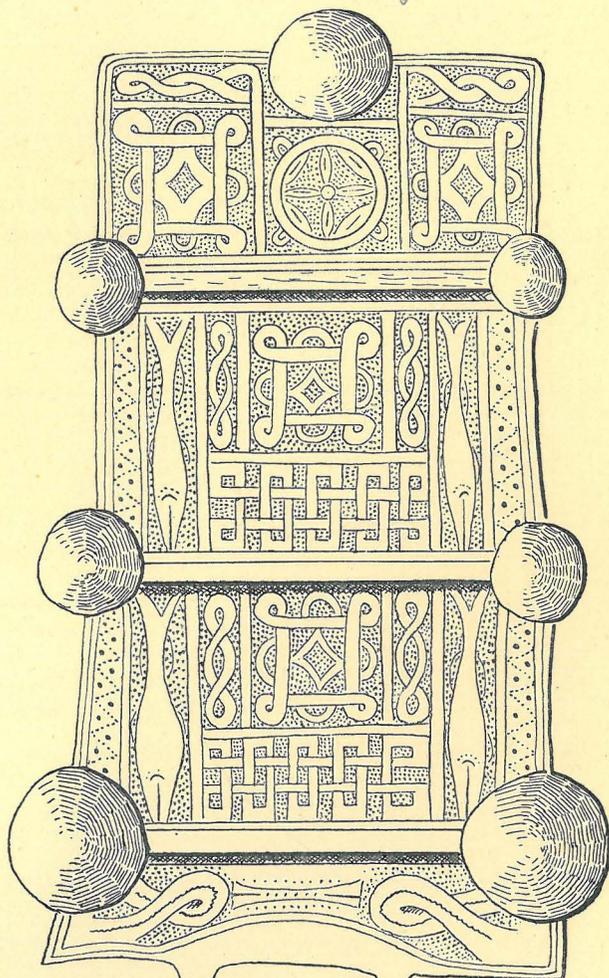
3



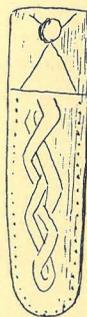
4



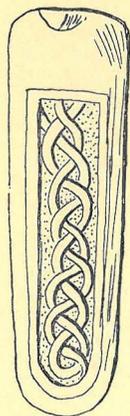
1



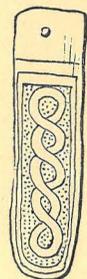
6



7



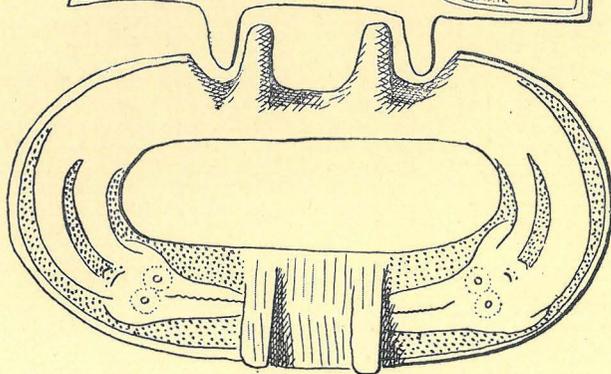
8 25.070



9



10



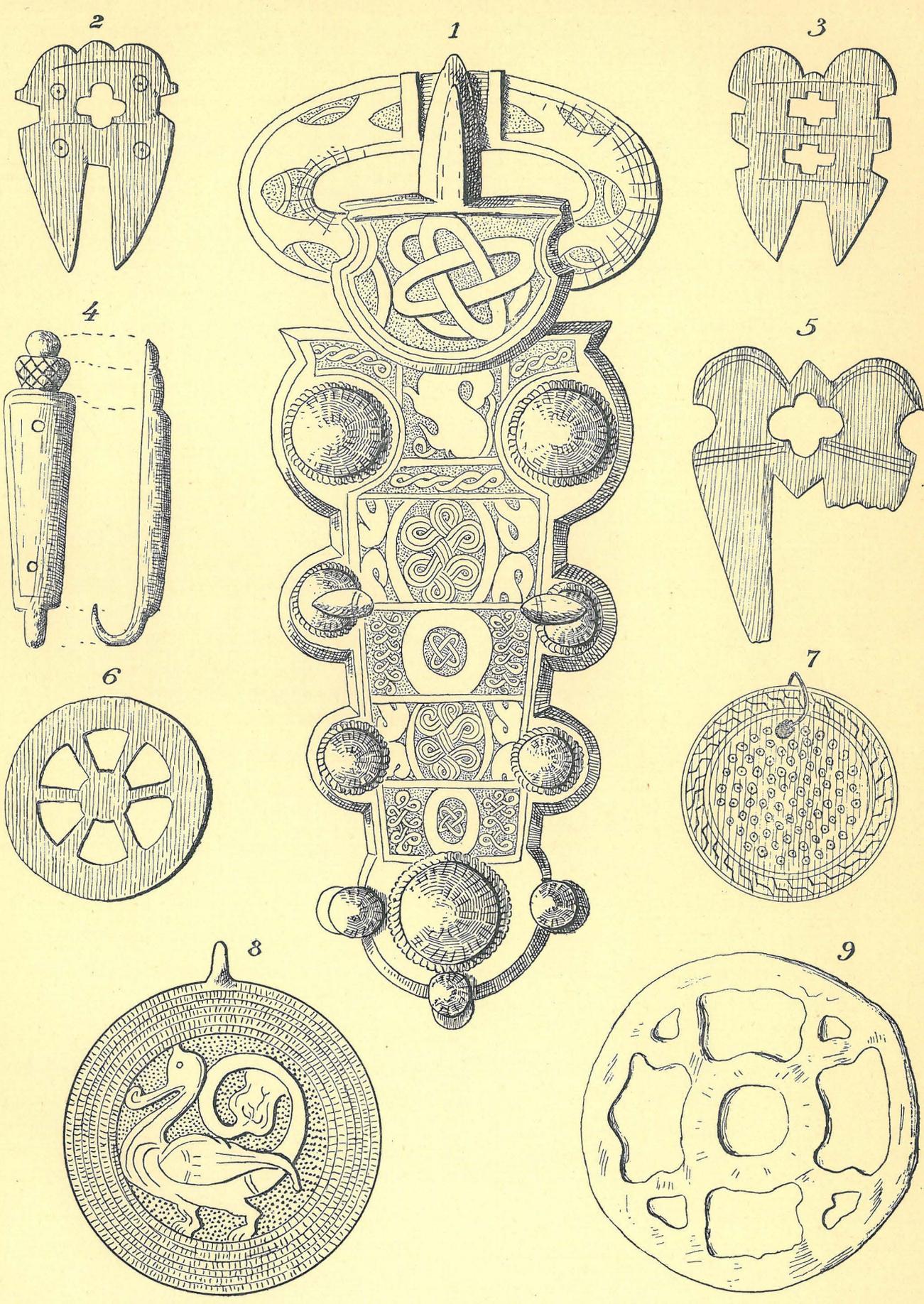


VIII

PLANCHE XXVIII.

---

1. Agrafe. (Rouillé, Deux-Sèvres.)  
Collect. Beauchet-Filleau.
2. Plaquette. (Eymet-sur-Dropt, Dordogne.)  
Musée d'Agen.
3. Plaquette. (Lourdins, Lot-et-Garonne.)  
Musée d'Agen.
4. Crochet. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
5. Plaquette. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
6. Rouelle ajourée. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
7. Pendant de collier. (Béthines, Vienne.)  
Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
8. Pendant de collier. (Argeliès, Aude.)  
Musée de Narbonne.
9. Rouelle ajourée. (Auch, Gers.)  
Musée de la Société historique de Gascogne.



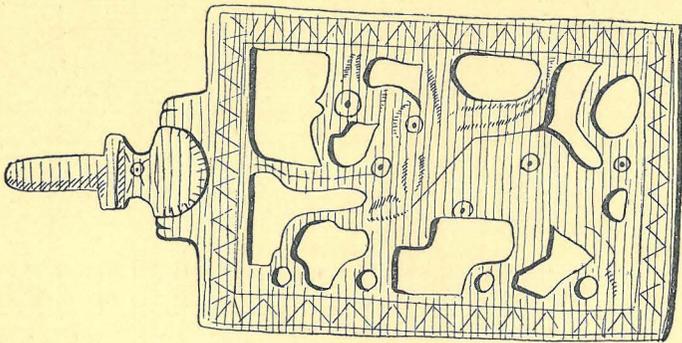


## PLANCHE XXIX.

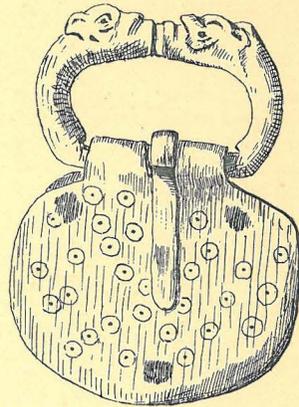
---

1. Plaque. (Environs de Toulouse.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
2. Plaque. (Narbonne, Aude.)  
Musée de Narbonne.
3. Plaque. (Sigean, Aude.)  
Musée de Narbonne.
4. Agrafe. (Saintes, Charente-Inférieure.)  
Communiquée par M. E. Ruilier, à Saintes.
5. Agrafe. (Poitiers, Vienne.)  
Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.

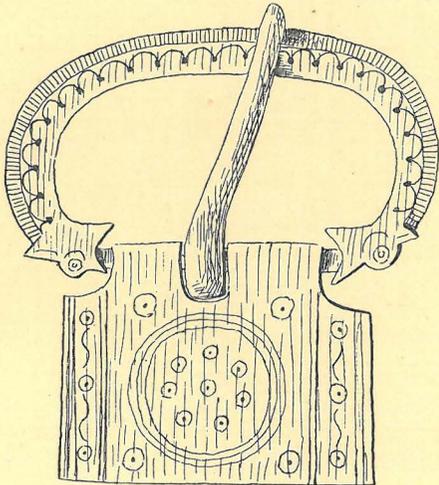
1 25.073



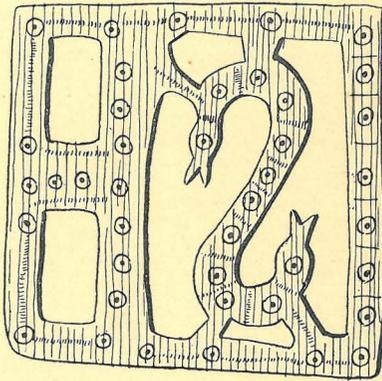
4



5



2 25.072



3

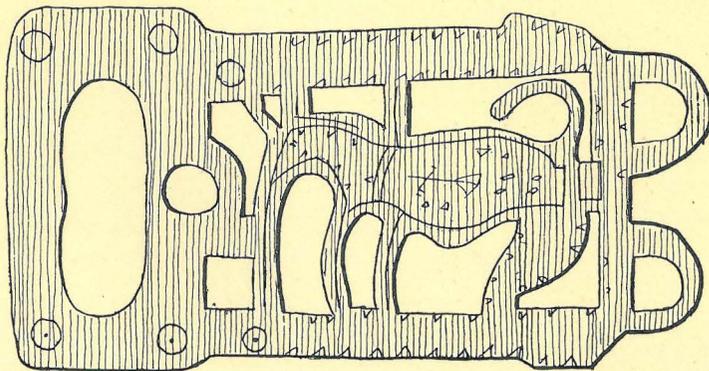


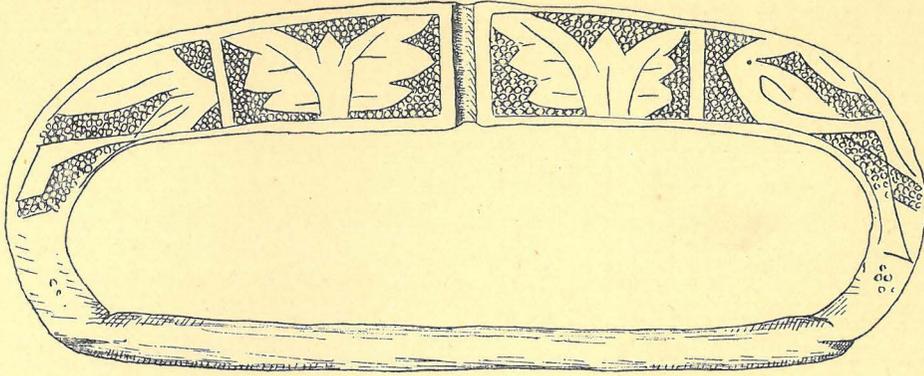


PLANCHE XXX.

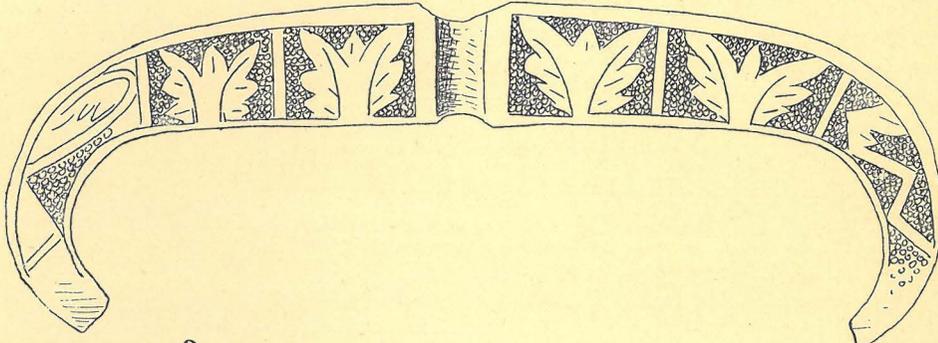
---

1. Boucle. (Vallée de Larboust, Haute-Garonne.)  
Musée de Bagnères-de-Luchon.
2. Boucle. (Les Corbières, Aude.)  
Musée de Narbonne.
3. Boucle. (Narbonne, Aude.)  
Musée de Narbonne.
4. Boucle. (Milhau, Aveyron.)  
Communiquée par M. l'abbé Rouquette, à Milhau.
5. Boucle. } (Environs de Toulouse.)  
6. Boucle. } Musée Saint-Raymond de Toulouse.

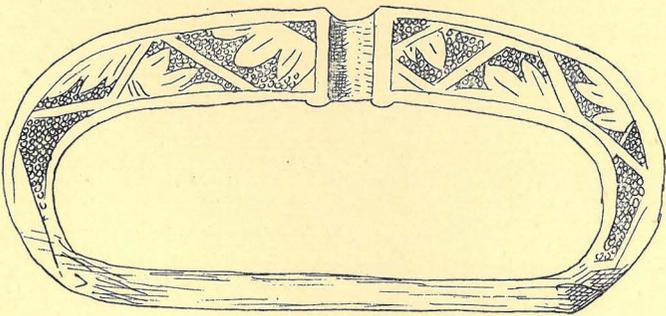
1



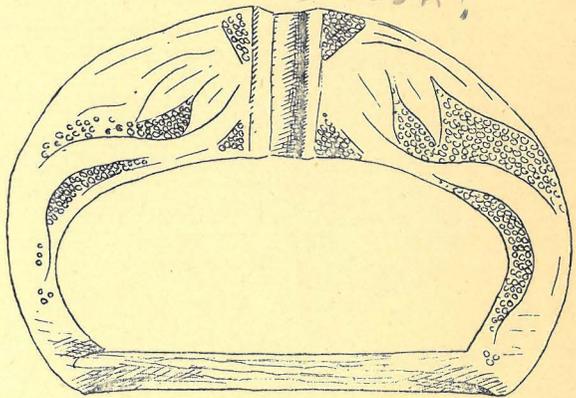
2



3

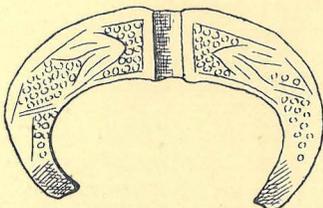
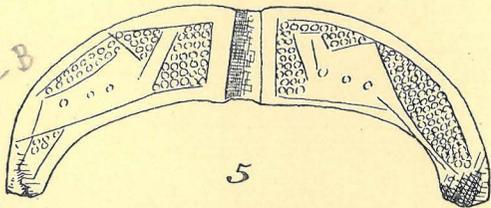


4 25033 A ?



25.032 B

5



6

25.033 B

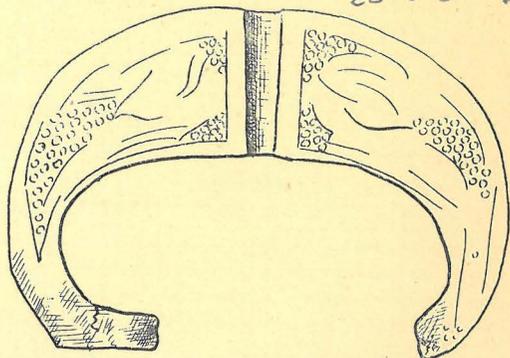
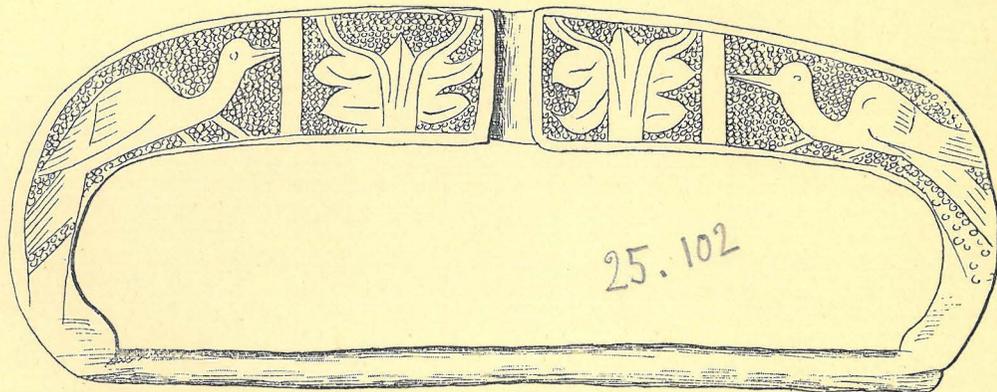
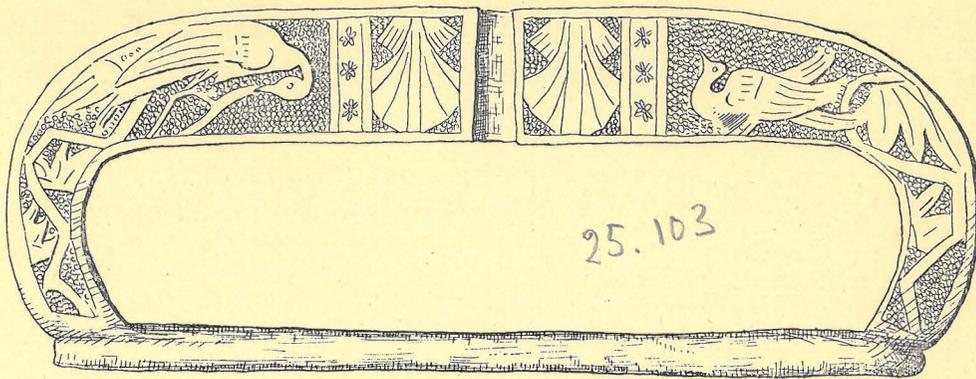
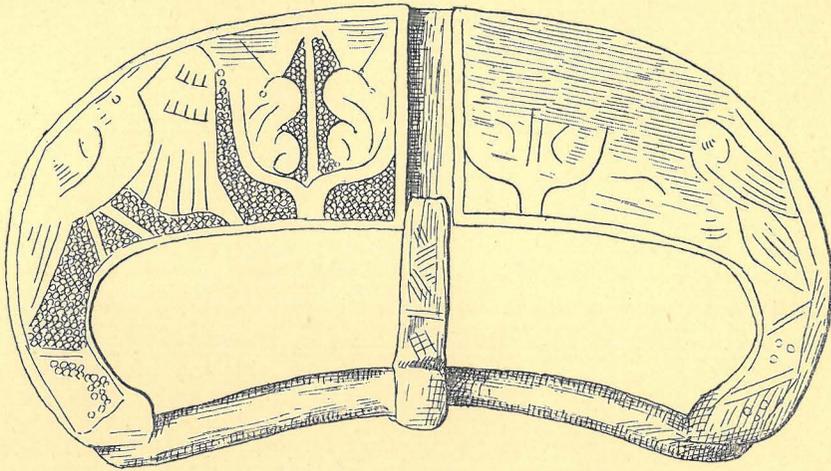
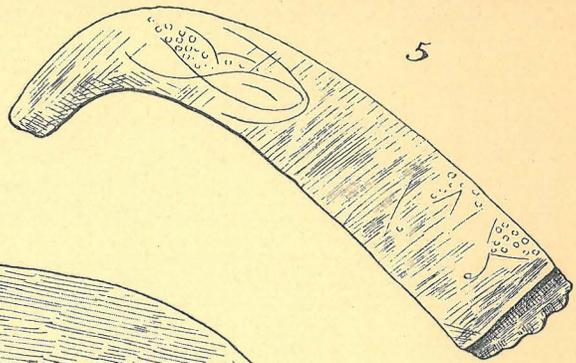
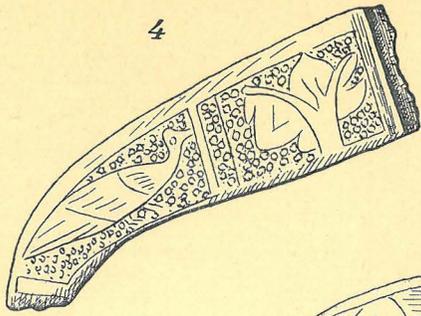




PLANCHE XXXI.

---

1. Boucles.
2. Boucles. { (Revel, Haute-Garonne ?)
3. Boucles. { Musée Saint-Raymond de Toulouse.
4. Boucles. (Carmaux, Tarn.)
5. Boucles. (Environs de Toulouse.)  
Collect. Barrière-Flavy.

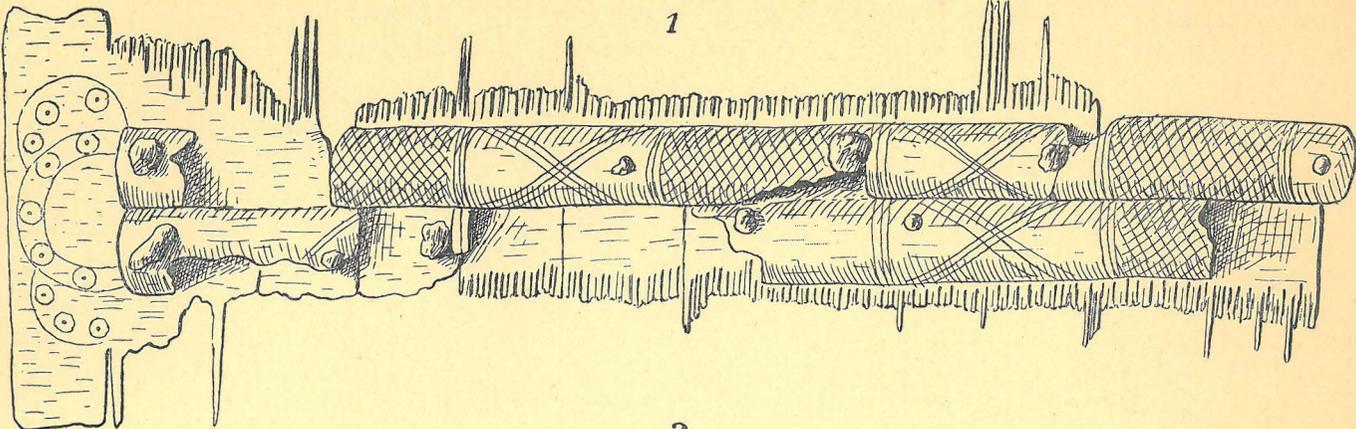




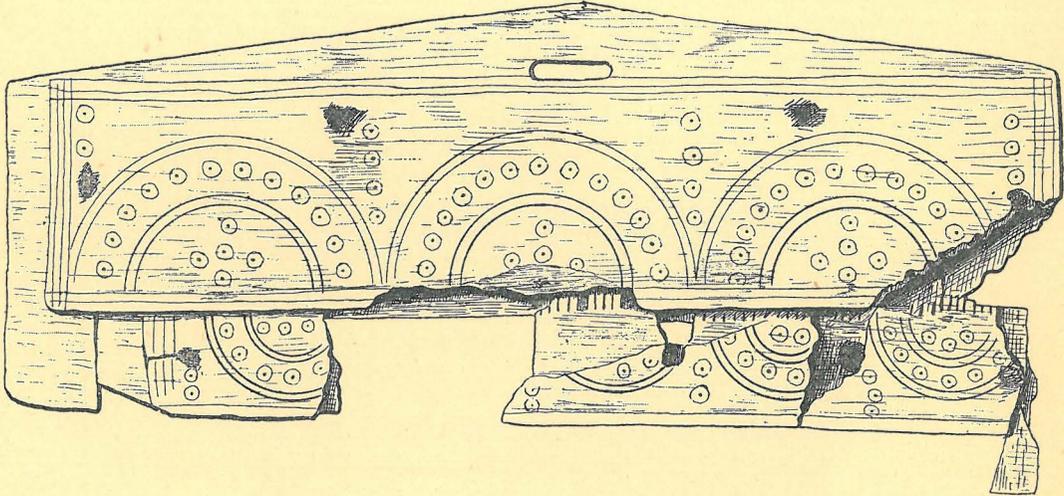
## PLANCHE XXXII.

---

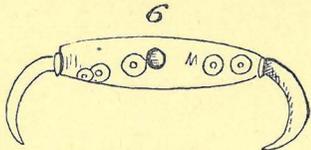
1. Peigne. (Saintes, Charente-Inférieure.)  
Musée de Saintes.
2. Peigne. (Tocâne-Saint-Apre, Dordogne.)  
Musée de Périgueux.
3. Croix. (Lisle d'Albi, Tarn.)
4. Croix. (Carcassonne, Aude.)  
Musée Saint-Raymond de Toulouse.
5. Bracelet. (Laborieblanque, Aveyron.)  
Musée de Rodez.
6. Crochets. (Castelnaudary, Aude.)  
Musée de Narbonne.



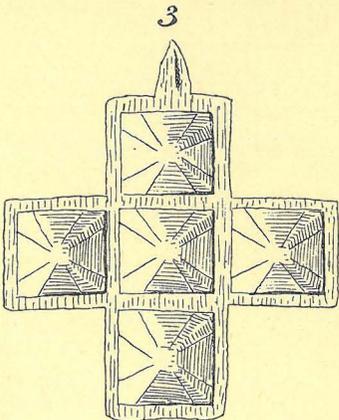
1



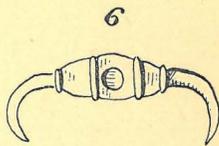
2



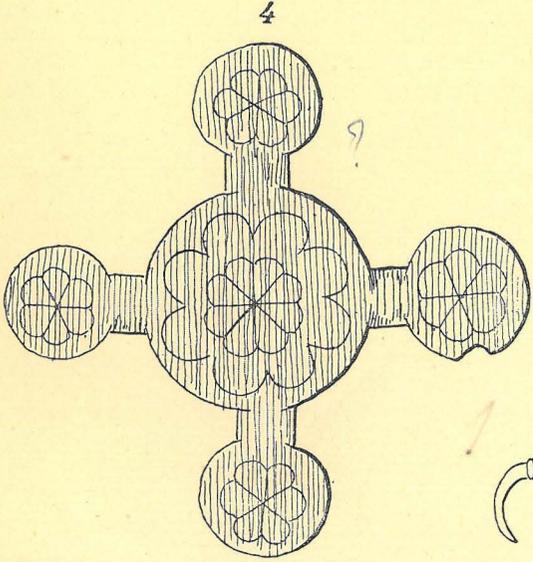
6



3

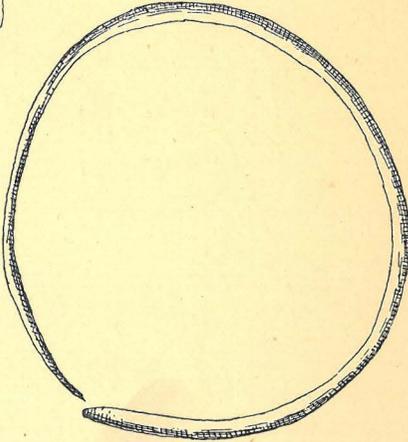


6

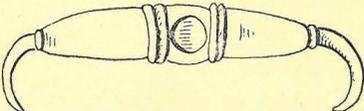


4

5



6

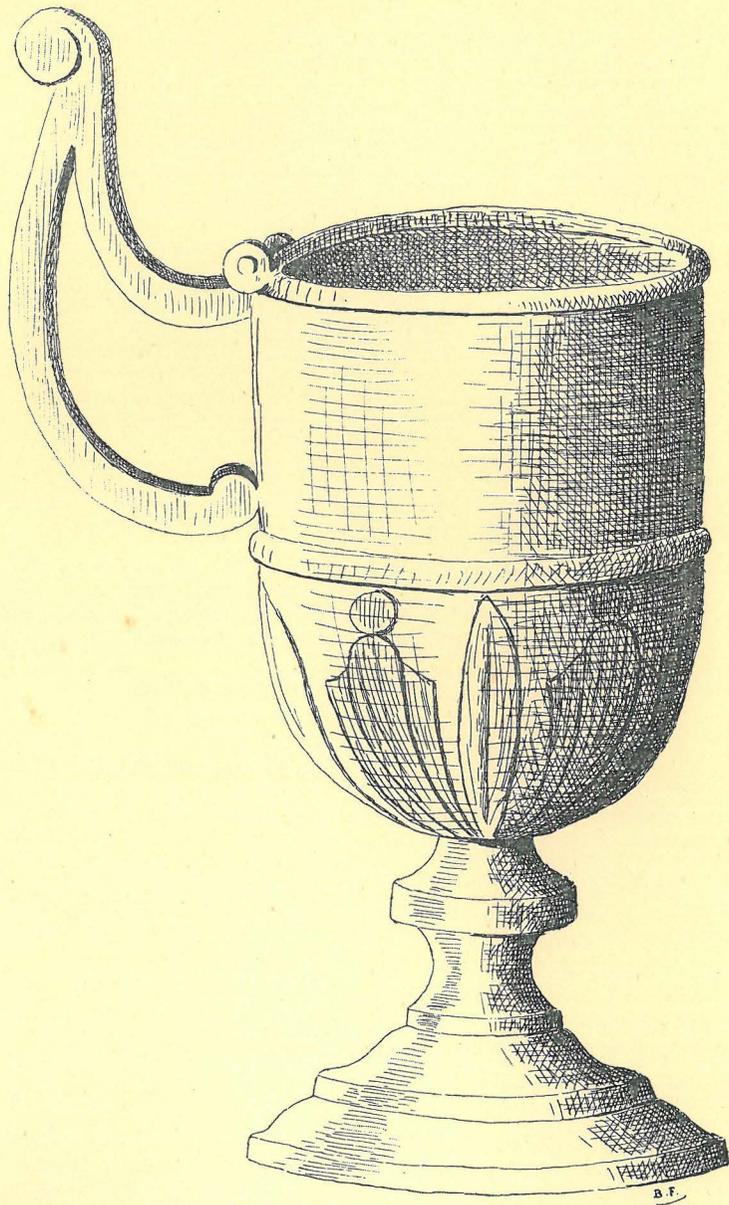




## PLANCHE XXXIII.

—

1. Coupe en bronze. (Le Tasta, Lot-et-Garonne.)  
Collect. du vicomte de Marquessac.



B.F.

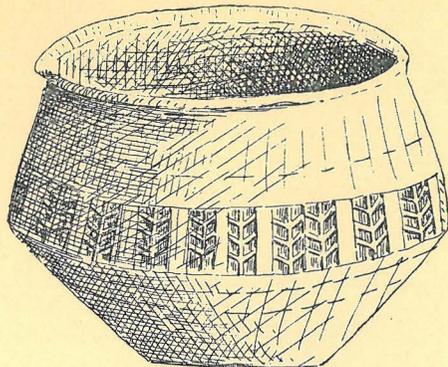


## PLANCHE XXXIV.

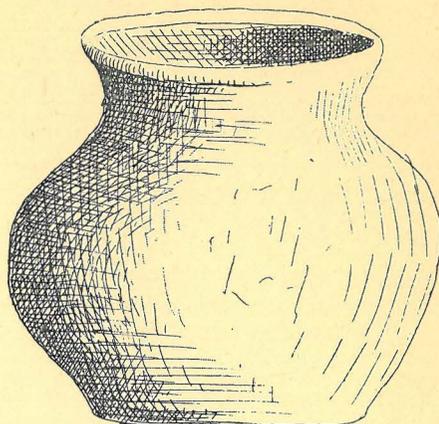


1. Vase en terre. (Criteuil, Charente.)
2. Vase en terre. (Venerque, Haute-Garonne.)
3. Vase en terre. (Argenton, Lot-et-Garonne.)
4. Vase en terre. (Herpes, Charente.)  
Collect. Ph. Delamain.
5. Vase en terre. { Neuvicq, (Charente-Inférieure.)
6. Vase en terre. { Musée de Saintes.

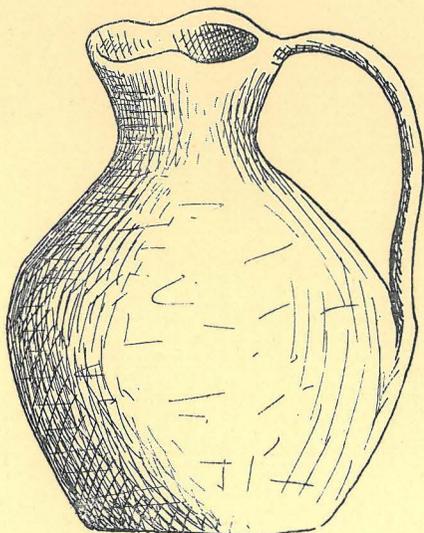
1



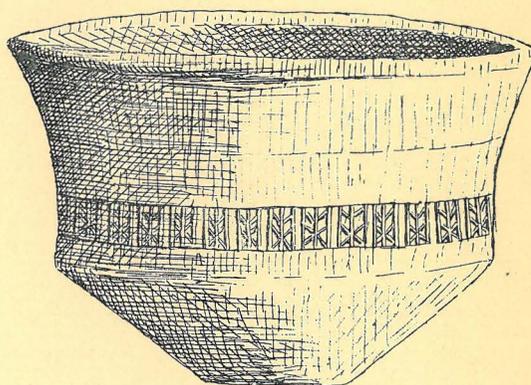
2



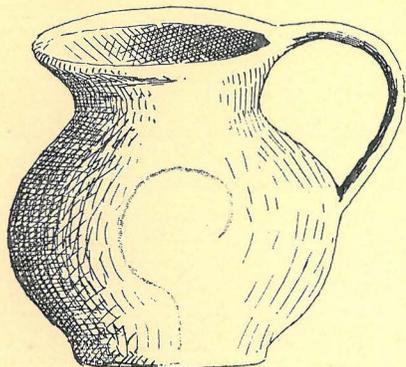
3



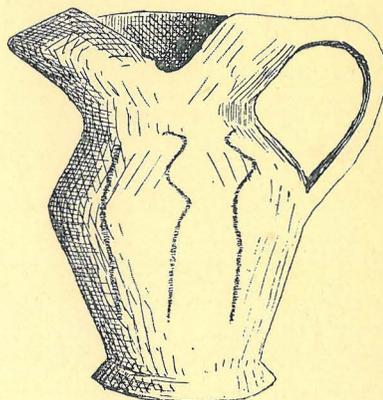
4



5

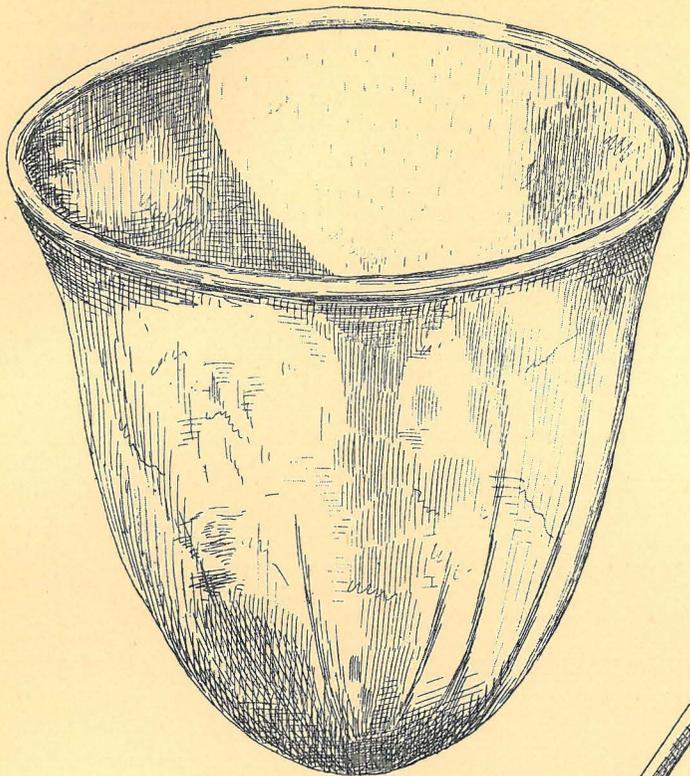


6





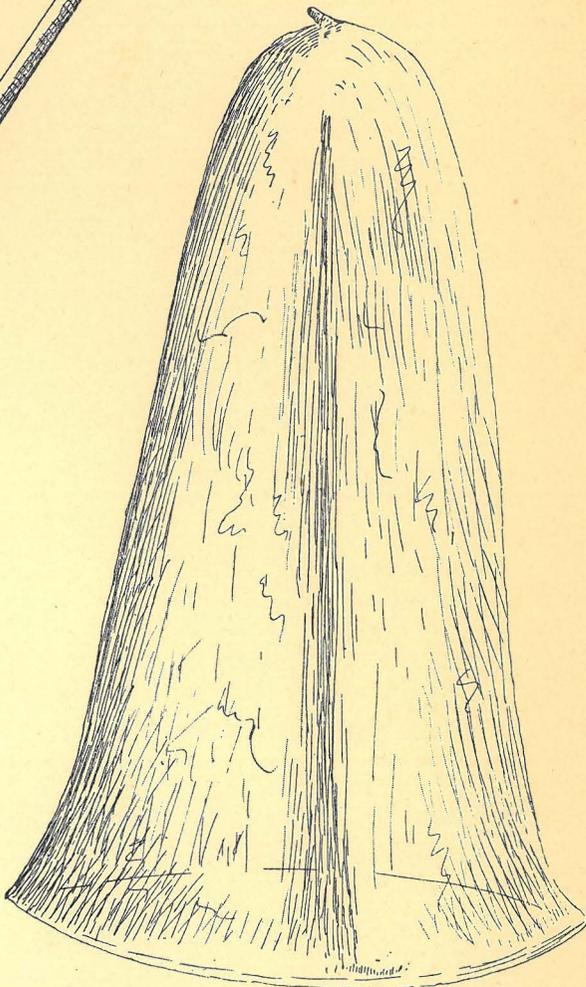
1



2



3













BIBLIOTHEQUE DU MUSEE SAINT RAYMOND  
3 0170 0290471 1



